



LICITATION.

ON MONDAY, the TWENTY-SIXTH of the month of AUGUST, at TEN o'clock in the forenoon, at the door of the church of the parish of St. Roch of Joliet, will be sold to the last and highest bidder, the immovable hereditaries described in a report made by the notary public, the late A. J. P. Bouché, with Mrs. Justine Bouché, widow of the said late, as having been assigned to her by the said late, her personal executor.

1. A lot situated in the parish of St. Roch of Joliet, containing three arpents and a half, bounded by twenty-eight arpents and a half and twenty-two arpents in the other line, on the north by the lot of the late Joseph St. Jean, on the east by the lot of the late Joseph Laplante, and on the south by the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

2. Another lot situated in the same place, containing three arpents and a half, lying in front of the lot of the late Joseph St. Jean, on the north by the lot of the late Joseph Laplante, and on the other side to the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

3. A piece of land situated at the same place, containing three arpents and a half, lying in front of the lot of the late Joseph St. Jean, on the north by the lot of the late Joseph Laplante, and on the other side to the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

4. A piece of land situated at the same place, containing three arpents and a half, lying in front of the lot of the late Joseph St. Jean, on the north by the lot of the late Joseph Laplante, and on the other side to the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

5. A piece of land situated at the same place, containing three arpents and a half, lying in front of the lot of the late Joseph St. Jean, on the north by the lot of the late Joseph Laplante, and on the other side to the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

6. A piece of land situated at the same place, containing three arpents and a half, lying in front of the lot of the late Joseph St. Jean, on the north by the lot of the late Joseph Laplante, and on the other side to the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

7. A piece of land situated at the same place, containing three arpents and a half, lying in front of the lot of the late Joseph St. Jean, on the north by the lot of the late Joseph Laplante, and on the other side to the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

8. A piece of land situated at the same place, containing three arpents and a half, lying in front of the lot of the late Joseph St. Jean, on the north by the lot of the late Joseph Laplante, and on the other side to the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

9. A piece of land situated at the same place, containing three arpents and a half, lying in front of the lot of the late Joseph St. Jean, on the north by the lot of the late Joseph Laplante, and on the other side to the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

10. A piece of land situated at the same place, containing three arpents and a half, lying in front of the lot of the late Joseph St. Jean, on the north by the lot of the late Joseph Laplante, and on the other side to the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

11. A piece of land situated at the same place, containing three arpents and a half, lying in front of the lot of the late Joseph St. Jean, on the north by the lot of the late Joseph Laplante, and on the other side to the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

12. A piece of land situated at the same place, containing three arpents and a half, lying in front of the lot of the late Joseph St. Jean, on the north by the lot of the late Joseph Laplante, and on the other side to the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

13. A piece of land situated at the same place, containing three arpents and a half, lying in front of the lot of the late Joseph St. Jean, on the north by the lot of the late Joseph Laplante, and on the other side to the lot of Joseph Dubault, with a barn, the same as usual.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois à deux étages, bien terminée, avec une boulangerie y adossée, et autres dépendances, située sur la principale rue du village de la paroisse de St. Esprit. Une bâtisse adjoignant est disposée en magasin.

Conditions libérales, S'adresser à Joliette à EUSEBE VILLENEUVE, Joliette, 2 mai 1867.



PROVINCE DU CANADA

BUREAU DU SECRÉTAIRE-PROVINCIAL, OTAWA, 31 mai 1867.

AVIS est par le présent donné que les personnes qui requièrent des passe-ports devront s'adresser jusqu'à avis contraire, à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité ou un passeport émis dans chaque cas d'une description de l'applicant, signé par un Juge de Paix, aussi avec un honoraire de une piastre.

Wm. McDougall, Secrétaire, 7 Juin.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS!

1.000 Minots de Blé. 2.000 Poches de Fleur forte. FARINE EN QUARTS. DE TOUTES LES QUALITÉS.

250 Tinettes graisse pacifiée à Montréal sous leur direction.

Lard en quart "Mess" Inspecté, "Thin Mess" "Prime Mess" "Thin Sides"

500 JAMBONS GARANTIS FRAIS FUMÉS.

EN OUTRE: Leur STOCK ordinaire D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c., ET EN GROS.

qui défient toute compétition.

MOUTRESNE & CIE., 257 & 259, RUES COMMISSAIRES, MONTREAL, le 11 Mai 1867.

HOTEL DU PEUPLE.

Le PEUPLE a l'honneur d'annoncer qu'il a été élu par le conseil municipal de la ville de Joliette, le 11 Mai 1867.

SEUL ET NOTRE-DAME, Joliette, 2 Mai 1867.

Les gens de la campagne y trouveront une cour spacieuse et des écuries convenables pour leurs chevaux.

Joliette, 20 Avril 1866.

Commis Demandé.

Un jeune homme expérimenté dans le commerce général, trouverait de l'emploi dans un des meilleurs magasins de cette ville.

Faire application à ce bureau. Joliette 18 juillet, a. s. p.

AUX ABONNES.

Ceux de nos abonnées qui n'ont pas encore payé le montant de la souscription de la première année, échue le 15 Avril dernier, sont instamment priés de le faire au plus tôt.

B. M. ROCHER, St. Roch, 29 Juillet 1867.



COMPAGNIE DU RICHELIEU.

LIGNE DE LA MAILLE ROYALE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC, ET LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE Montreal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres Ports intermédiaires.

A partir de Lundi, le 6 mai, et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur QUÉBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu vers-à-vis la Place Jacques-Cartier pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs à 7 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certifiées de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soirs à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamaché, Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie. A son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra à Champlain.

Le Vapeur L'ÉTOILE, Capt. Evariste Latorce, voyagera sur les Rivières St. François et Yamaska, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Daverly, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Repentigny, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à 4 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Beauport, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis, à deux heures, P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

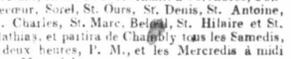
Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures p. m., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle et St. Paul L'Érmitte, et à Terrebonne les Mardis, Jeudis et Samedis, arrêtant aussi, en allant et en revenant à Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle et Lachenaie. Il partira de l'Assomption tous les Lundis, à 7 heures P. M., Mercredis à 6 heures Vendredis à 5 heures, Et de Terrebonne, les Mardis, à 5 heures, Jeudis à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 203, Rue des Commissaires.

J. B. LAMERE, Agent-général.

Bureau de la Cie. du Richelieu, } Montreal, 6 Mai 1867. }



CHEMIN À LISSES.

Depuis le 25 AVRIL courant jusqu'à la fin de l'automne prochain, les chars de "La Compagnie du chemin de fer de l'Industrie à Lanoraie," quitteront Joliette, tous les

LUNDIS ET JEUDIS, à SIX heures A. M., pour conduire les passagers et transporter le fret à Lanoraie où l'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu attendra le convoi.

Les MARDIS et VENDREDIS, les chars quitteront Lanoraie aussitôt après l'arrivée du Bateau à Vapeur.

Les chars arrêteront en allant et revenant à St. Thomas.

EUSEBE VILLENEUVE. HOTELIER.

Informe le public qu'il a fait des changements dans son établissement situé Coin des Rues Mansuet et Place Bourget.

M. Villeneuve occupe actuellement 3 appartements de la maison de M. Lafontaine; ce qui lui permettra de recevoir un très grand nombre de personnes d'une manière convenable.

Sa table sera servie des meilleurs mets, et les meilleurs boissons seront offertes aux voyageurs.

Les gens de la campagne y trouveront une cour spacieuse et des écuries convenables pour leurs chevaux.

Joliette, 12 Octobre 1866.

Une personne du nom de... (text partially obscured)

Une autre personne... (text partially obscured)

Une troisième personne... (text partially obscured)

Une quatrième personne... (text partially obscured)

Une cinquième personne... (text partially obscured)

Une sixième personne... (text partially obscured)

Une septième personne... (text partially obscured)

Une huitième personne... (text partially obscured)

Une neuvième personne... (text partially obscured)

prises avec un ennemi invisible, la frayeur le prix, il se mit à courir dans la chambre en appelant Linguart à son secours. On le suivit avec acharnement et le pauvre redoutable rencontra plusieurs fois le corps chétif du contrebandier. Pendant la lutte, les combattants heurtèrent les meubles placés en équilibre, et tout croula avec fracas. C'étaient ce bruit et ces cris perçants qui avaient retenti jusqu'à l'autre extrémité de la maison.

A continuer.

LA GAZETTE DE JOLIETTE.

JOLIETTE, 5 AOUT 1867.

COMTÉ DE JOLIETTE.

Enfin l'opposition a trouvé des candidats. Après des hésitations, M. Gadoury s'est laissé porter candidat pour la chambre locale en opposition à M. Cornellier. M. Crépeau Notaire fera la lutte contre M. Baby.

Personne ne contestera que M. Crépeau est très-inférieur à M. Baby. N'étant connu que dans sa paroisse les chances de succès sont très minces pour lui. Il y a longtemps que M. Crépeau désirait briguer les suffrages de ce Comté; il a fait toutes sortes de démarches afin de se faire demander par quelques amis politiques.

Tout le monde se rappellera que M. Crépeau est opposé à la confédération, qu'on lui est d'entraver la marche des affaires politiques sous le nouveau régime. Nous n'avons pas ceci gratuitement. Notre preuve se trouve dans les résolutions de "l'Association de Réforme du Bas-Canada" que ce monsieur a souscrites.

Les véritables amis du Pays, les hommes dévoués et sincères, les catholiques peuvent-ils marcher avec cet homme, l'aider dans ses prétentions? Non, jamais. La voix des évêques s'est fait entendre, et elle nous commande d'obéir au gouvernement établi, et d'appuyer de nos votes des hommes qui veulent sincèrement le bon fonctionnement de la nouvelle constitution.

Electeurs, tenez-vous sur votre garde! Ne vous laissez pas éblouir par les grands mots de patriotisme, d'amour de la nationalité. Ne vous laissez pas tromper par ceux qui vont vous crier sans cesse que le gouvernement n'a fait que des gaspillades, et que l'administration des finances n'a été qu'une longue dilapidation.

Nous verrons leurs preuves de bonne administration durant le règne de Macdonald-Dorion.

On a commencé à crier que nous avions été vendus, que nos intérêts avaient été trahis, que nos droits avaient été sacrifiés.

Quels sont ceux qui cherchent à vous tromper ainsi? Des annexionnistes, qui rêvent une république comme celle que nous voisine ou plutôt qui veulent prendre la race canadienne française et catholique avec les Américains parlant une langue différente, attachés à une autre religion et vivant sous d'autres lois. Est-ce là le sort que les Canadiens envoient? Si l'on émettait une telle opinion, toute la population française du Canada, à part quelques renégats, se lèverait en masse pour protester contre un tel avancé. Eh bien il ne faut pas s'y tromper: c'est ce que désire les chefs du parti de l'opposition. Donc en travaillant pour M. Crépeau, qui marche la remarque des chefs annexionnistes, on travaille pour l'abolition de nos lois, de notre langue, de notre religion, et de notre nationalité.

Disons maintenant un mot de M. Moïse Gadoury. Quels sont ces titres à la représentation du comté de Joliette. Pourquoi le mettrait-on à la place de M. Cornellier, cultivateur instruit et intelligent, qui nous a représentés si dignement dans le dernier parlement. La classe agricole désire un représentant choisi dans son sein; M. Gadoury est-il cultivateur; non c'est un industriel qui ne s'est jamais occupé d'agriculture, qui ne connaît pas plus les besoins de la classe agricole que le premier homme de profession. Pour couper, M. Gadoury est *fondeur*. Industriel, honnête et actif, il a su s'acquiescer une petite fortune; voilà tout son mérite. A nos yeux ce n'est pas un titre suffisant pour lui conférer la charge de représentant du comté.

M. Gadoury est-il instruit? non. Il possède l'éducation que tout enfant de 12 à 13 ans, qui a fréquenté nos écoles communes a pu acquiescer. Cependant, pour être juste à son égard, il faut dire qu'il entend et parle l'anglais facilement, ayant demeuré quelque temps chez nos voisins durant sa jeunesse. Somme toute la sphère de ses connaissances est-elle aussi étendue que celle de notre ex-représentant? non. M. Gadoury n'a aucun talent pour s'adresser au public, tandis que M. Cornellier manie la parole avec facilité et possède le talent oratoire à un haut degré.

L'influence de M. Gadoury serait nulle au parlement local, tandis que M. Cornellier, avec les connaissances qu'il a acquises du fonctionnement de la chose

publique, pendant la durée de son mandat, sera certainement un membre très influent dans le parlement local. Il faut mettre de côté les jalousies, les petites rancunes pour travailler efficacement à l'élection d'un membre qui fasse honneur au Comté. Une opposition systématique, comme celle que l'on veut faire, peut être préjudiciable à nos plus chers intérêts.

Maintenant, voyons quelles sont les alliances de M. Gadoury.

M. Gadoury est demandé par le parti anti-fédéral, par le parti, qui est décidé d'avance à s'opposer au fonctionnement de la Confédération.

M. Gadoury a choisi lui-même celui qu'il voulait voir briguer les suffrages du Comté pour le mandat aux communes fédérales.

M. Crépeau a souscrit le manifeste des annexionnistes, de ceux qui sont décidés d'avance à entraver la marche des affaires politiques confiées aux ministres actuels. Consentirez-vous à donner votre appui à de tels hommes? Foutrez-vous ainsi à vos pieds les enseignements de vos évêques? Non, mille fois non. La population de ce comté se ralliera franchement à MM. Baby et Cornellier, qui, eux, veulent le bien du pays, et qui renoueront de toutes leurs forces l'annexion.

E. U. Piché, Ecr. avocat de Mont réal, publie une longue lettre sur la *Misère* du 2 dans laquelle il détruit toutes les calomnies lancées à son adresse depuis qu'il a sévèrement adopté les principes conservateurs. Nous repons sons de nous la peine de décerner des louanges à un homme parce qu'il se rallie à un parti politique. Mais d'un autre côté nous trouvons digne de b'âme la presse qui encense aujourd'hui un homme de mérite d'ailleurs, et qui voudrait le bruler demain parce que ses convictions sont changées. Le parti libéral a l'air de se croire infailible. Tous ceux qui ne pensent pas comme lui sont des *patiens* et des *publicains*. Ceux qui ont partagé ses opinions qui, s'apercevant qu'il (le parti libéral) est décidé à faire une opposition systématique à tout autre parti, s'en éloignent, sont des apostats, des renégats qui ne méritent plus aucune considération.

Autrefois M. Piché était l'idole des libéraux, aujourd'hui sincèrement rallié au parti conservateur, ce n'est plus rien que de l'ordure.

Après avoir cité plusieurs lettres et documents de recommandations de la part de ses anciens amis politiques, et répondu à leurs accusations M. Piché donne ainsi les raisons qui l'ont fait abandonner le parti.

Mais, dit M. Joseph Dautre, M. Piché s'est séparé tout à fait sans cause avouable de notre parti. Vous avez donc oublié que, lors de l'élection en décembre 1857, je me présentai *indépendant*, c'est-à-dire, fidèle à mon programme, des Pouvoirs de la première session en 1855 je votai indépendamment de tout esprit de parti, contre un amendement absurde et intempestif proposé par votre grand chef, à l'adresse en réponse au discours du trône.

Ignorez-vous qu'ensuite, lors que n'étant plus membre du parlement, ni candidat, le Dr. Piquet le devint à ma place et me dut principalement son élection, c'est à ma suggestion que, le 11 juin 1863, le jour de la nomination il se présenta, lui aussi, non pas comme *homme de parti*, mais comme *indépendant*, en lisant et adoptant, ce jour-là, comme son programme, un article du journal *Le Courrier du Canada*.

Et croyez-vous que parce que j'ai toujours vécu depuis dans la retraite, j'ai cessé d'être observateur; croyez-vous que je n'ai pas été à même de voir et d'apprécier toutes les tergiversations, les actes de corruptions scandaleux, les traîtrises les iniquités politiques dont votre chef, M. Dorion, s'est rendu coupable, après avoir tant dénoncé les autres; croyez-vous que je ne l'ai pas vu, avec son honnête collègue, Sandiford Macdonald, se traîner aux pieds de Sir Etienne P. Taché, des Chapais, des Abbott, des Dunkin et même de l'honorable M. Cartier, qu'il nous avait habitués à voter à l'ignominie, tous comme des corrupteurs et des corrompus de la pire espèce, indignes de toute considération et de tout respect; et ne les ont-ils pas priés et suppliés, tous ces êtres méprisables, de s'associer avec eux, les incorruptibles, MM. Dorion et MacDonald dans le gouvernement, et cela, dans l'unique but de se maintenir au pouvoir, au grand scandale du pays entier!

Croyez-vous enfin que je n'ai pas vu en 1863, votre grand chef, M. Dorion, aller rendre hommage au *Rationalisme*, dans une adresse présentée au consul français, le baron Gaudreault Boileau, qui leur répondit, par une verte leçon sur la supériorité infinie du *Christianisme*!

Pensez-vous que je n'ai pas lu, quelques jours après, dans le *Pays*, rédigé alors par le célèbre M. Dessaulles, le *père du Rationalisme*, en Canada, "que l'Institut, puis le parti libéral, puis le libéralisme, puis le ministère ne faisaient qu'un, et le tout se tenait!"

Oui, ce libéralisme sauvage, qui, dans les six lectures sur l'annexion, ne craint pas de décerner au saint Pontife Pie IX, les gracieux titres de *général* et de *bourreau*, ce libéralisme enfin qui, dans les premiers temps, applaudit secrètement et tout bas, mais aujourd'hui tout haut, à tous les régicides, depuis la décapitation du saint roi Louis XVI, jusqu'au meurtre épouvantable de l'innocent Maximilien.

Et vous croyez que vos chefs, après s'être ainsi dénués, démasqués, pouvaient prétendre encore à mon appui; mais lisez dans l'extrait suivant de mon programme de 1852, et vous y trouverez une protestation non équivoque et faite d'avance, contre toutes leurs turpitudes. Voici, entre autres choses, ce que j'y disais:

"Faire marcher la civilisation sans discorde et sans excès, donner l'élan aux idées, tout en développant les intérêts matériels, affermir le pouvoir, en le rendant respectable, discipliner les masses d'après leurs facultés intellectuelles, enfin réunir, autour de la Patrie les canadiens de tous les partis, en leur donnant pour mobile l'honneur et la gloire."

Voilà messieurs, ma devise, mon programme!

Conséquent avec les principes, que j'ai énoncés devant vous, à la dernière élection. *Mon but principal*, comme celui de toute ma vie, sera, si vous me faites l'honneur de m'élire, membre de votre comté, de travailler constamment à améliorer le *sans des campagnes*, dont les intérêts ont toujours été si négligés jusqu'à ce jour.

Cette dernière loi (celle des écoles primaires) me fait rappeler que nos frères catholiques du Haut-Canada sont, depuis longtemps victimes d'une loi odieuse, qui ne leur permet pas de faire instruire librement leurs enfants dans des écoles catholiques. Nos évêques et toute l'Eglise catholique n'ont cessé de protester contre une pareille injustice, et ils n'ont pas encore réussi à la faire disparaître. Comme catholique, et partisan en même temps, du "principe que tout citoyen doit avoir la liberté de pratiquer sa religion" et qu'il est de son devoir de "faire élever et instruire ses enfants dans les sentiments religieux," je me regarderai, comme obligé de travailler au renversement de toute administration, qui refusera de nous accorder cette liberté.

Quant aux administrations et aux hommes, je n'y tiens pas, et je suis prêt à tous les sacrifier les uns après les autres, jusqu'à ce que j'en trouve "qui soient sincèrement disposés à faire triompher mes principes," qui soient les seuls objets dont "je ne sois pas indépendant." On a bien voulu jusqu'à présent donner à un certain parti politique le titre de *Rouge*, je me suis toujours laissé appeler de ce nom, et je suis encore prêt à l'accepter, pourvu qu'à ce titre on ne me fasse pas l'injure de me croire opposé à la religion de nos pères, cette religion catholique, dans laquelle je suis né et dans laquelle je veux mourir.

Je me suis, dites-vous toujours, séparé de l'opposition, sans cause avouable! Mais vous étiez pour la *présentation* basée sur le nombre, sans même les garanties d'une confédération, accompagnée comme aujourd'hui du *rappel virtuel de l'union*!

Or, rappelez-vous que j'ai toujours été, en parole d'opposition, avec vous tous, sur ce point *formel*. Ouvrez les *Votes et délibérations* de "l'Assemblée Législative" en 1861, et là, vous y verrez que je donne d'abord avis qu'en amendement, à une proposition de M. Brown, pour la *représentation basée sur la population*, je proposais "le *rappel pur et simple de l'union*." Et vous y trouverez qu'ensuite je fis, en effet, motion sur "le *rappel pur et simple de l'union*."

Ma s'enfin, n'êtes-vous pas tous des annexionnistes plus ou moins masqués, mais, dans tous les cas, déterminés, et vous savez bien, et tous ceux qui me connaissent savent bien que je tiens trop au "oui," qui m'a donné le jour, que je tiens trop à nos institutions, à nos lois, à la langue, comme à la religion de nos pères, en un mot à tout ce qui constitue cette chère, belle et noble patrie canadienne pour que jamais je consente à la livrer ainsi, en *plûture*, à l'appétit dévorant des aigles, qui nous avoisinent!

Qui osera nier, maintenant, qu'il n'y a pas, dans tout ce que je viens d'énoncer, plus d'une cause avouable, pour ne plus donner le moindre appui à mes détracteurs, et me justifier de ne plus les révoquer que pour combattre courageusement leurs doctrines perverses et leurs funestes tendances. Adieu! donc, rationalistes, matérialistes, septembriseurs, et annexionnistes!

Allons, prenez courage, et encore une fois adieu!.....

E. U. PICHÉ.

Le 31 juillet 1867.

LA POLOGNE.

La malheureuse Pologne; après un siècle de luttes héroïques pour la conservation de son autonomie nationale, vient de succomber sous les coups de la barba-

rie moscovite. On est fat maintenant de ce pays malheureux, il vient d'être engoulé dans l'Empire russe, et il a tout perdu jusqu'à son nom si beau si pur et si glorieux. L'Europe matérialiste y va de son summum de grand crime, cette révolte impitoyable, avec son insouciance et son apathie ordinaire. On ne combat plus maintenant pour l'honneur, on ne combat que pour l'intérêt.—J. de Q.

—On lit dans le *Courrier de St-Hyacinthe*:

"Hier était l'anniversaire de Sa Grandeur Mgr. de St. Hyacinthe, une messe solennelle a été chantée à cette occasion à la Cathédrale. Nonsigneur officiant pontificalement. Nous avons remarqué au chœur un grand nombre de pères venus de différents points du diocèse; leur présence dans une semblable circonstance est une preuve non équivoque de l'affection dont chacun est animé à l'égard du vénérable pasteur de ce diocèse."

"Notre ville n'est pas restée non plus indifférente. C'est avec plaisir que nous avons remarqué un service divin l'été de notre société, et d'un nombre considérable de fidèles."

"Voici la liste des prêtres présents à la cérémonie: MM. Lamarche et M. de Westmarch, en Angleterre, M. Raymond, V. G., Tétreau, Godard, Girouard, Beau regard, Durcher, E., Marchessault, Lecours, Monet, Leclair, Millette, Jeannot, Taubier, Malhot, Jodoin, Poulin, C. Brunelle, Delacroix, Brevier P. J., Moreau, Dupuy, Lassalle."

"Prêtre-assistant, M. Raynoin, Diacres d'honneur, MM. Durcher Godard."

"Diacre et sous-diacre d'office, MM. J. P. Dupuy et J. Jodoin."

"Organiste, M. Dami Paul."

(Actes officiels.)

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, à la date du 23 juillet, faire les nominations suivantes, savoir:

Philippe Jolicœur, écuyer, Conseil de la Reine, assistant-secrétaire-provincial pour la Province de Québec.

Henry Hopper Miles, écuyer, secrétaire-archiviste du Conseil de l'Instruction Publique.

Il y a toujours des troubles dans les Etats-mexicains du Pacifique. Aux derniers avis, Carona était à Guadalajara avec 8,000 hommes, se disposant à marcher sur la côte occidentale.

On n'a pas encore découvert Marquez à Mexico.

La Havane regorge de réfugiés mexicains, qui fuient les vengeances des juristes.

Les assassinats officiels continuent à Mexico. Après O'Haran, c'est le général Valdeira qui a été fusillé sur la place San'to Domingue. Avant de subir le dernier supplice, il a fait solliciter auprès d'Ortiz une entrevue qui ne lui a pas été accordée. Il a demandé ensuite qu'on lui permit au moins de voir son fils avant de mourir, mais les bouffiers juristes, avec la magnanimité qui caractérise tout pur républicain, lui ont catégoriquement refusé cette dernière satisfaction.

M. Schaffer, conseiller de l'empereur Maximilien, a été jeté en prison. Les préfets de l'empire sont exilés pour six ans, et leurs secrétaires pour deux années.

L'ex-muletier Escobedo a eu la grandeur de relâcher les sous-officiers de l'armée impériale faits prisonniers à Puereparo. Avant de se séparer d'eux, il leur a adressé une courte allocution pour faire ressortir la clémence, la bonté, la douceur et la mansuétude inimaginable du "gouvernement suprême," qui pouvait leur ravir une existence à laquelle ils n'avaient plus droit, et qui leur permet de respirer l'air pur de la liberté et de l'abbatoir mexicain.

—La dernière livraison du *Journal de l'Instruction Publique* contient la nomination officielle de M. l'abbé Thomas Aimé Chandonnet à la charge de Principal de l'Ecole Normale Laval. Voici en quels termes est conçue cette nomination:

"Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement en Conseil nommer Messire Thomas A. Chandonnet Principal de l'Ecole Normale Laval, à Québec, en remplacement de M. le professeur de Rimouski, qui a résigné; mais Messire N. Fortier est continué dans sa charge d'Assistant-Principal jusqu'à ce que Messire Chandonnet soit de retour d'Europe."

—La bourgade huronne de Lorette a présenté l'adresse suivante au lieutenant-gouverneur de Québec:

Mon Père, Les chefs, les guerriers, les femmes et les enfants de notre tribu, nous vous saluons tous.

Nous avons été heureux d'apprendre que notre Auguste Mère qui reste de l'autre côté du Grand Lac, nous a nom-

mé un poste, en vertu de l'ordonnance du Gouverneur de la Province de Québec d'autoriser à l'égard de nos chefs, nous avons été très heureux de voir renouveler entre ses mains, ces liens d'amitié que nous avons établis avec elle, et nous sommes très attachés au pays de nos ancêtres.

Nous vous remercions d'être le premier enfant du sol sur qui le choix de notre Auguste Mère, de l'autre côté du Grand Lac, est tombé pour la représenter et pour gouverner ses fidèles sujets de la province de Québec.

Puisse le Grand Esprit vous donner les lumières nécessaires, afin que votre administration soit sage et heureuse pour tous les sujets de Notre Auguste Mère.

Mon père, nous vous prions de saluer notre mère Lady Bellou et l'assurer de nos meilleurs souhaits.

Signés: Pères, Boucher, après, missionnaire; les chefs Simon Roman Tschenohi, Paul Tchouhéné, Philippe Vincent, Ténasahsta, Zacharie Vincent Maurice Se bastien, Joseph Gonzalez Jument Houloussamen, Paul Picard Odawaahout, etc. etc. Village de la Jeune-Lorette, 21 juillet 1867.

—On télégraphie d'Ottawa, le 25 ult. Le fait le plus intéressant aujourd'hui est l'arrivée d'un parti d'exploration chargé par le gouvernement en mars dernier, d'aller mesurer la longueur de la rivière Ottawa et de ses principaux affluents. D'après son rapport l'Ottawa aurait une longueur de 1,000 milles au lieu de 500 qu'on lui supposait.

Au milieu du cours de la rivière se trouve, paraît-il, le Gros-Sac, de 400 milles de circonférence, mais il y a bien lieu de croire qu'il est exagéré. Le parti rencontré sur sa route une tribu d'indiens qui voulaient lui défendre de passer outre; mais heureusement que l'un des explorateurs, ancien employé de la compagnie de la Baie d'Hudson, pouvait parler leur langage il leur expliqua le but de leur voyage, et après l'assemblée du conseil de guerre, la tribu se décida à les laisser continuer.

La navigation entre le lac Témiscamingue et le Gros Lac est interrompue par de fréquents rapides. Au dessus du Gros lac, jusqu'à la source de l'Ottawa, distance de 200 milles, la navigation est très facile. On dit que les sources d'Ottawa ne sont qu'à une distance de 50 milles de celles du Saguenay. La terre des deux côtés de l'Ottawa est généralement fertile et de bonne qualité; le climat est beaucoup plus froid qu'ici. Les explorateurs le 24 mai, étaient obligés de pousser leur canot au milieu des glaces.

Les indigènes sont payés; les hommes ne portent pas de couvrechef, et peu de vêtements; ils ont plusieurs femmes. Pendant que le parti se trouvait au milieu d'eux, une indienne mourut; son fils pour consoler le mari, son père, lui fit présent de la plus âgée de ses trois femmes, afin qu'elle tint la place de la défunte.

Il faut avoir énormément du toupet et ne pas être gêné du tout, fût-on général par sa nature, pour oser traiter d'écriteur l'écrivain fort qui refuse de point en point la brochure annexionniste qui vient de paraître à Montréal. *L'Ordre*, fâchée de ce qu'on ne s'occupe plus d'elle nulle part, depuis qu'elle n'est plus annexionniste (condamnée par conséquent à l'hermaphrodisme le plus hideux) lance parfois quelques attaques à la *Misère*, afin de pouvoir secouer la torpeur morale qui l'enlace. Réduite à l'insignifiance la plus compléte, ce ne sont pas ces petites pointes émoussées, lancées de côté et d'autre, qui détruiraient la valeur des articles publiés dans la *Misère*, appuyés sur les comptes publics.

COMTÉ DE L'ASSOMPTION.—Nous étions dans l'erreur l'autre jour lorsque nous annoncions que l'Hon. M. Ls. Archambault se présentait pour la chambre locale. Depuis ce temps nous avons appris que M. Archambault se présentait pour les communes. Il sera élu Conseiller Législatif de la province de Québec.

La Compagnie du Richelieu vient de faire terminer un splendide bateau à vapeur appelé "Le Canada," qui fera ses voyages, durant le jour, de Québec à Montréal. Les touristes auront donc l'avantage de contempler les belles campagnes qui bordent le St. Laurent.

Le Canada, par sa richesse et sa commodité, est digne de figurer à côté du Québec et du Montréal.

La coque du bâtiment à 250 pieds de long, 32 pieds de largeur et 11 pieds de profondeur.

L'engin a été construit par MM. Pontbriand et Bellefleur, de Soré. Il est de la force de 300 chevaux.

Nouvelles et Faits Divers.

—Mardi après-midi vers 4 heures, M. Michael Anhill, chef de la raffinerie du sucre Molson, a été tué accidentellement dans les circonstances suivantes. Il était à arranger quelque chose à la

MORT de ma... Riche... mant... tenue... vertid e

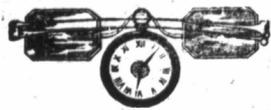
# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC. — 12 AOUT 1867.

No. 31.



**ANTIME LAPORTE,**

**HORLOGER & BIJOUTIER.**

**PLACE DU MARCHÉ.**

**VILLE DE JOLIETTE.**

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment à assortir de Bijoux, etc., aussi complet et aussi varié que possible, et il attire spécialement l'attention sur son choix de

**JOUETS D'ENFANTS,**

**MONTRES,**

**MORLOGES,**

**BAGUES,**

**BRACELETS,**

**ÉVANTAIS,**

**MIROIRS,**

**LUNETTES,**

**Etc., Etc., Etc.,**

M. ANTIME LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et dans le plus court délai.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**

**LIBRAIRES-ÉDITEURS.**

**ET IMPORTATEURS D'ÉPRODUITS**

**FRANÇAIS, BELGES,**

**Allemands et Américains,**

**RUE ST. VINCENT 12 & 14,**

**MONTREAL.**

**ASSORTIMENT COMPLET**

DE  
Livres de Prières et de Littérature; Livres et fournitures d'Écoles; Livres de Comptes et fournitures de Bureaux; Papiers et Enveloppes de Famille; Cadres, Images, Médailles; Ciseaux, Chapelles, Médailles et Bénédictins; Peinture, Boîtes de Mathématiques; Modèles de Dessin et de Broderie; Bijouterie, Montres, Horloges, Mirrors; Parfumerie, Broches et Peignes; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapiserie Anglaise et Américaine; Cartes à jouer, (agence des Fabriques); Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Écoles.  
B. ROLLAND & FILS.



**La Gazette de Joliette.**

Journal Politique et Commercial.

IMPRIME ET PUBLIÉ PAR

**FONTAINE & GRANGER,**

Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine,

**Lundi et Jeudi.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

**DEUX PIASTRES PAR AN,**

Indivisiblement payable d'avance.

**CONDITIONS D'ANNONCES.**

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion 50 cts., 125 cts. pour chaque insertion subséquente.

Au delà de dix lignes 7 cts., par ligne pour la première insertion et 2 cts., par ligne pour chaque insertion subséquente.

On traitera de gré à gré pour les Annonces qui devront être publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne seront pas pour moins de six mois.

Il faudra donner au moins un mois d'avance pour continuer un abonnement.

Toutes lettres, communications etc., devront être adressées franco de port à A. Fontaine.

ADRESSES D'AFFAIRES.

**OLIVIER & BABY,**

AVOCATS,

Coin des Rues St. Viateur et Ste. Marie

**JOLIETTE.**

M. Baby suivra les Circonscriptions de Montcalm et L'Assomption.

Joliette, 11 Avril, 1866.

**J. N. A. McCONVILLE,**

AVOCAT,

Suivant les différentes Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Arlabaska.

**BUREAU à Joliette et à Drummondville.**

Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**

AVOCATS.

**RUE NOTRE-DAME,**

**L'ASSOMPTION.**

MM. Fontaine & Archambault suivront la Cour Supérieure au District de Joliette.

L. U. Fontaine. P. A. O. Archambault.

L'Assomption, 1er. Décembre 1866.

**BARTH. VEZINA**

&

**D. DESORMIER,**

NOTAIRES.

**RUE MANSEAU.**

Joliette, 11 Avril, 1866.

**B. PERRAULT,**

HUISSIER & ENCANTEUR.

**RUE NOTRE-DAME,**

**JOLIETTE.**

M. Perrault est encauteur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.

Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL,**

HUISSIER

**De la Cour Supérieure.**

Joliette 11 Avril 1866.



**DR. F. X. COTE**

**RUE ST. PAUL**

**JOLIETTE.**

Visible à toute heure.

Joliette, 11 Avril, 1866.

**A VENDRE,**

**500,000 PIEDS**

DE

**BOIS DE SCIAGE,**

Consistant en MADRIERS de trois pouces de 1ère. et de 2nde. qualité.

**MADRIERS DE DEUX POUCES**

1ère et 2nde. qualité.

**MADRIERS DE 1 1/2 POUCE,**

1ère, et 2nde. qualité.

**PLANCHES D'UN POUCE,**

1ère et 2nde. qualité.

**MADRIERS POUR CLOISON,**

Lattes, Tringues,

Plc., Etc., Etc.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux

**MEDERIC FOUCHER,**

St. Jacques de l'Assomption, 11 Avril 1866.

**A. FONTAINE,**

AVOCAT.

**RUE DE LANAUDIÈRE,**

**JOLIETTE.**

## Feuilleton.

LA

**BASTIDE-ROUGE.**

VI

L'ATTAQUE.

—

Suite.

—Mademoiselle Meursanges n'est pas ma pupille, répondit-il; elle dépend entièrement de sa mère.

—Soit; alors il nous suffira que tu promettes de ne pas contraindre nos des seins; nous nous entendrons avec la mère.

Linguard hésita un moment.

—Est-ce tout? demanda-t-il enfin.

—A peu près.... pendant ces quinze jours de trêve je pourrai déjà disposer de la maison comme je l'entendrai, recevoir les personnes de ma famille, qui était autrefois passablement nombreuse. Elle n'a pas diminué depuis, j'imagine... Je veux fêter ma bienvenue avec ces excellents parents.

Le vieil avare réfléchit encore.

—Mais vous me demandez d'être absolument le maître dans ma.... dans notre maison, dit-il enfin. Au moins justifiez de vos droits, en me montrant ce papier qui....

—Tron dé Dieu! mon bon ami, tu devrais assomment à relâcher toujours la même chose! s'écria Fleuriaux avec impatience; tu verras ce papier le jour où nous réglerons définitivement nos comptes; tu le verras en présence d'un notaire et de deux témoins, à travers une glace usée épaisse pour que tu ne puisses le lacérer furtivement. Voilà quand et comment tu verras cette contre-lettre, et non auparavant ni autrement. En attendant, je vais la mettre en lieu sûr, afin que tu ne sois plus tenté de recommencer l'expérience de cette nuit. Crois-moi, ne te frotte pas trop difficile, et nous pourrions faire ensemble un arrangement à l'amiable, où tu trouveras ton profit.

—Ah bien! reprit Linguard, vous promettez donc que, si nous n'êtes pas encore, vous ne contrez jamais à personne les événements de cette nuit?

—Nous le promettons, dit Fleuriaux avec assurance.

—Et puis vous vous engagez à soutenir demain matin la fable que je contais aux dames Meursanges pour détourner leurs soupçons?

—Tu pourras conter toutes les fables de la Fontaine, si tu veux, personne ne te contredira.

—C'est un marché conclu, dit Linguard en souriant.

—A merveille, reprit Fleuriaux, mais récapitulons: j'aurai mes cent louis, je pourrai recevoir tout le pays à la Bastide s'il m'en vient la fantaisie....

—Et j'épouserai ma chère Elisabeth? s'écria Maurice.

—Oui! oui! répliqua Linguard d'une voix étouffée.

—Chien qui s'en dedit! s'écria le Nabab; tiens bien toutes les conditions, mon vieux, car je te surveillerai. Tu as pu reconnaître déjà qu'il n'était facile ni de me tromper ni de me surprendre; te voilà bien averti.... Allons, maintenant que la paix est conclue, fais moi l'amitié de m'attendre ici le jour en compagnie de ce brave garçon, qui est venu si à propos pour m'épargner des désagréments. Envoie-nous deux ou trois bouteilles de ton vin le plus vieux par Christophe, et bonsoir.... Tu dois avoir besoin de ruminer tout à l'aise quelque nouvel méchanceté; seulement contente-toi de ruminer, ou sinon....

Malgré ces rebuffades, Linguard adressa quelques par les douceresses aux deux amis pour achever ce qu'il considérait comme une réconciliation; puis il leur souhaita le bonsoir d'un air fort humble et sortit.

—J'ai quinze jours devant moi, pensait-il; c'est plus qu'il ne m'en faut pour les mater.

D'un autre côté, Maurice, resté seul avec Fleuriaux, se jeta à son cou:

—Ah! monsieur, que ne vous dois-je pas? s'écria-t-il avec transport, vous avez fait mon bonheur!

—Ne vous hâtez pas de me remercier, répliqua le voyageur d'un air grave; Dieu sait comment tout ceci finira.... Enfin, c'est quinze jours de gagnés.... Il faudra bien les employer.

VII

REVIREMENTS.

Une semaine environ s'était écoulée; de grands changements avaient eu lieu à la Bastide-Rouge. Cette sombre demeure, si solitaire autrefois, si inhospitalière, était devenue tout à coup un lieu de réunion et de plaisir. Chaque jour de nouvelles bandes de visiteurs affluèrent chez Linguard; toutes étaient accueillies avec une somptuosité inouïe pour le pays. Il n'était bruit que des ombances qui s'y donnaient, et cette circonstance ne contribuait pas peu sans doute à augmenter l'empressement de ceux qui se croyaient en droit d'être admis cet Eldorado improvisé.

C'est qu'en effet la Bastide-Rouge contenait maintenant un objet de vive curiosité pour les bons habitants de la banlieue de Marseille. La famille Fleuriaux avait joui autrefois d'une grande influence dans la province; le retour attendu d'Auguste occupait toutes les bouches. Ses dissolutions, ses amours, son duel tragique, sa disparition bizarre, étaient encore présents à la mémoire. Mais ce qui attirait particulièrement sur lui l'attention générale, c'était l'immense fortune qu'il avait, disait-on, rapportée des Indes; il pouvait mesurer au boisseau les moldores, les perles et les diamants. Un navire était venu aborder de nuit dans une petite anse voisine de la Bastide-Rouge; on avait mis à terre, avec grand mystère, assez de richesses pour acheter la cargaison de tous les navires contenus dans le port de Marseille et Marseille elle-même pardessus le marché. Pour preuve à l'appui, on citait le rapport d'un officier de la douane qui avait donné la chasse au sudit navire, sans pouvoir l'atteindre, la nuit même de la dernière tempête causée par la labéche.

Fleuriaux ne songeait pas à démentir ces bruits; il paraissait même, par sa prodigalité, se faire un plaisir de les confirmer. Son premier soin, après avoir touché les cents louis exigés de Linguard, avait été de se rendre à Marseille et d'acquiescer un riche costume oriental, qu'il portait avec aisance et mystère. Puis s'étant informé de ses très nombreux parents et des personnes qui avaient été en relations avec eux, il se fit annoncer, et se présenta en grande pompe les visiter. Son assurance, ses discours, où perçait l'habitude de l'opulence, quelques pièces d'or dépensées à propos, avaient ébloui tout le monde. On avait accueilli avec transport les avances du riche Nabab; on avait accepté ses invitations sans se faire prier, et voilà comment la Bastide-Rouge regorgeait sans cesse de parents et d'amis que l'on traitait magnifiquement.... aux frais de Linguard.

A l'encontre de cette splendide réputation certaines rumeurs s'étaient aussi répandues dans le voisinage. Un Marseille, qui se trouvait à bord d'un navire anglais, sur lequel était arrivé Fleuriaux, soutenait que le soi-disant Nabab avait servi sur ce navire en qualité de matelot, n'ayant pas d'argent pour payer son passage. Bécasson, l'aubergiste de la Belle Maguelonne, contait à qui voulait l'entendre, comment Fleuriaux arriva un soir chez lui dans le plus misérable équipage, et comment il s'était trouvé dans l'impossibilité de payer ses dépenses. Mais on traitait ces bruits d'absurdités, ou bien l'on parlait avec un sourire malin des expériences que voulaient faire tous les voyageurs devenus riches dans le nouveau monde, quand ils revenaient au pays natal, afin d'éprouver leurs parents et leurs amis. D'ailleurs, Fleuriaux agissait en maître à la Bastide-Rouge, et l'on se disait, non sans une apparence de raison, que l'avari et insolent Linguard l'eût empiétoyablement chassé de chez lui, si le voyageur n'avait donné des preuves palpables de sa grande opulence.

Le fait est que Linguard semblait totalement éclipé dans sa propre maison. Fleuriaux seul donnait ses ordres, c'était chaque jour de nouvelles dépenses que l'ancien commis payait en silence, mais la rage au cœur. Cependant ce qui affligeait le plus Linguard, dans le nouvel état de choses c'était de voir sans cesse à la Bastide le jeune Maurice Longpré, désormais fiancé reconnu d'Elisabeth Meursanges. Maurice, tout à la joie de se retrouver près d'elle, s'occupait peu des gestes menaçants, des regards irrités que le vieillard ne pouvait contenir en sa présence. Elisabeth, plus timide, s'en effrayait souvent, car elle sentait que son persécuteur devait méditer quelque projet sinistre pour

s'affranchir de cette pénible contrainte; mais la protection puissante de Fleuriaux lui donnait du courage. Elle savait en partie à quelles causes tenait l'influence du Nabab sur Linguard; elle espérait que des considérations d'intérêt feraient taire tout autre sentiment dans l'âme sordide du vieil avare.

Voilà donc où en étaient les choses quand, par une de ces magnifiques après-midi dont le climat de la Provence est si prodigue, les dames Meursanges et Maurice vinrent s'asseoir sous un bosquet, au fond du jardin. Une famille de Marseille, dont le chef se prétendait cousin de Fleuriaux au sixième degré, était en ce moment à la Bastide. Comme à l'ordinaire, un somptueux dîner avait été servi aux visiteurs; mais les dames s'étaient retirées aussitôt que les convenances l'auraient permis, laissant les étrangers fêter à leur aise leur parent Fleuriaux, et Maurice n'avait tardé à le suivre.

Elles s'étaient établies dans un endroit délicieux. Le petit berceau d'orange, chargé de fruits et de fleurs, s'élevait au pied de ce rocher à pic par lequel Maurice était descendu dans le jardin, la nuit où il avait rendu à Fleuriaux un si grand service. Le soleil, déjà sur son déclin, dorait la cime de ces roches grises et des grands arbres qui entouraient la Bastide. Par une échappée de vue, menagée au milieu du feuillage, on apercevait les flots bleus de la Méditerranée, ponctués au loin de quelques voiles blanches. Une brise fraîche venant de la mer frémissait dans les massifs de grenadiers et de câpriers. Par intervalles, on entendait les rires et les propos joyeux des convives dans la salle basse de la Bastide.

Madame Meursanges avait pris place sur un banc de bois, et s'occupait d'un travail à l'aiguille. Elisabeth était assise auprès d'elle. Maurice, appuyé contre le tronc odorant d'un oranger, parlait bas à la jeune fille. Cette causerie intime semblait avoir un charme égal pour l'un et pour l'autre, lorsque madame Meursanges, interrompant son ouvrage, leur dit tout à coup d'un ton sec et hargneux:

—Tous ces roucoulements sont fort bien, jeunes gens, mais cela ne peut pas durer longtemps ainsi: il faut s'expliquer, à la fin.... Il se passe autour de nous de singulières choses; c'est à en perdre la tête! Cependant ma fille m'appartient, et j'espère bien qu'on ne disposera pas d'elle sans ma permission. Puisque M. Linguard n'est rien, puisqu'il m'a trompée en se faisant passer pour riche, je consens à ne plus penser à lui. Sa conduite envers nous n'a pas été loyale; donner pour millionnaire et n'avoir pas un sou vaillant! Ce n'est pas un procédé convenable; aussi, je lui ai retiré mon estime. Mais il n'y a pas là de raison, monsieur Longpré, pour que je vous accorde la main d'Elisabeth; rien n'annonce que vous soyez en position de vous charger d'une famille; je finirai par me lasser de ces chuchoteries si l'on ne va pas franchement au but.

Elisabeth soupira; elle souffrait d'entendre sa mère exprimer des sentiments si peu délicats.

—Et quoi! madame, dit Maurice avec un douloureux étonnement, ne m'avez-vous pas laissé concevoir, depuis peu, de douces espérances? Ne m'avez-vous pas permis d'entretenir quelquefois Elisabeth en votre présence? —Permis! permis! Est-ce que je sais, moi, ce que je permets, ce que je défends, depuis l'arrivée de ce M. Fleuriaux, si bien nommé Tête-à-l'Envers? Tout le monde tourne à sa volonté; il fait la pluie et le beau temps dans la maison; il est riche, ne l'est pas? il arrive ici vêtu comme un mandiant et il jette l'or par les fenêtres.... Une nuit vous tombez des nues dans notre chambre en nous annonçant que Linguard va assassiner votre cher M. Fleuriaux; le lendemain matin ou vous voit déjeuner gaiement tous les trois, et vous assurez que cette affaire, où nous avons eu si grand'peur, est tout simplement un malentendu. Linguard a l'air de détester cet étranger, et il lui obéit comme un esclave; c'est à n'y rien comprendre! Enfin Linguard n'est plus digne de ma fille, c'est fort bien, n'y pensons plus; nous serions trop malheureuses avec un homme qui a perdu sa considération. Il paraît que M. Fleuriaux est maître de toute la fortune, je ne m'explique pas bien pourquoi; mais, puisqu'on le dit, il faut le croire. Or, M. Fleuriaux, en me demandant la main de ma fille

ASTROLOGIE.

LE UNIVERSE STUPEFIE Par ses révélation... DE LA GRANDE ASTROLOGUE. Madame H. A. Ferrigo.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que des événements douloureux, des catastrophes, des chagrins en amour, des pertes de relations ou d'amitié, ou d'argent, etc., ont réduits au désespoir.

MADAME H. A. FERRIGO, P. O. Drawer, [tiroir] 293, Buffalo, N. Y.

CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE. Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, clairvoyante et psychométricienne anglaise, qui a émerveillé les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, New-York.

AFFLIGES! NE SOUFFREZ PLUS!

Quand par l'usage de l'ELEXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guéri... AFFLIGES! NE SOUFFREZ PLUS!

Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse découverte jusqu'ici.

Elles font disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idée de suicide, craintes de folie, etc., ramène l'appétit et renouvelle la santé détruite par les excès.

Jeunes gens, ne vous laissez pas blâmer par les charlatans et les médecins ignorants, mais demandez sans délai l'Elixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur.

Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires. AUSSI LES PILULES SPECIFIQUES DU DR. JOINVILLE pour la guérison rapide et permanente de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie.

Aucun des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, soigneusement emballés, et franc de port, par la poste, sur réception du prix. Adressez tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

Étonnant mais vrai!

MADAME REMINGTON, la Clairvoyante Astrologue et Somnambule la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance, décrit minutieusement les traits de celle que vous mariez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connu sous le nom de Psychomètre...

En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse à la sousignée, vous recevrez le portrait et les informations demandées par le retour de la malle.

MADAME GERTRUDE REMINGTON, P. O. B. 287 West Troy N. Y.

Reparator Capilli.

Jetes bas vos fausses frisées et vos perruques; Qui, bêtes à plaisir, entassent vos queues. Venez tous, par vos mains, jeunes et vieux, Vous procurer la beauté des cheveux.

REPARATOR CAPILLI. Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal.

UNE JEUNE DAME revenant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de 23 ans, elle paraissait n'en avoir que dix-huit.

W. L. CLARKE & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

FAVORIS ET MOUSTACHES!

Croissent sur la figure la plus imberbe durant trois ou cinq semaines par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGNE, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse.

BERGER SHUTTS & Co., chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

CRISPER COMA!

Oh! qu'elle était belle et charmante. Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Dont les tresses luxuriantes Enchantaient et le cœur et les yeux.

En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide.

W. L. CLARK & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.

Ville de Joliette.

COIN DE LA RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

Commerce de Farine et Grains.

Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin, EN GROS ET EN DÉTAIL.

De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes.

I RITCHOT & FILS. Joliette, 20 Décembre 1866.

BEAUTE!

Cheveux bouclés, bruns, dorés et de rose. PRODUITS par l'usage du FRISEUR DE CHEVEUX DU PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour boucler les cheveux les plus rebelles et les plus durs des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques.

RELIURE.



DELISLE & LEPROHON,

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à JOLLETTE.

RUE ST. CHARLES BORROMÉE. Vis-à-vis le magasin de Joseph Turcotte, marchand.

Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier.

DANS TOUTS LES GOÛTS. ET A DES PRIX RÉDUITS.

N. B.—M. Delisle a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée. Joliette, 30 Mai 1866.

EXCELSIOR! EXCELSIOR!

L'Extérieur de cheveux DE CHASTELLAR,

POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS. Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine, s'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, unie et naturelle.

S. PIQUETTE MARCHAND.

Annonce à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son magasin, A L'ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES.

JAMES CRANE,

où il continuera, comme par le passé, son commerce de Marchandises Sèches, Groceries & Provisions.

DE TOUTES ESPÈCES. Joliette, 11 avril 1867.

A VENDRE.

A l'imprimerie de la "Gazette de Joliette," 1 "Calendrier Municipal & Rural," par A. H. DE CAUSSIN, Ecuyer, pour 2500 SOLS.

Atelier Typographique DE

"LA GAZETTE DE JOLIETTE."

ON EXECUTE A CE BUREAU.

TOUTES SORTES D'IMPRIMES,

TELS QUE LIVRES,

CARTES D'AFFAIRES, ET DE VISITES,

LETTRES FUNÉRAIRES, BLANCS DE COMPTES,

BIJETS DE BANQUE CIRCULAIRES,

AFFICHES, PROGRAMMES,

ETC., ETC., En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

BLANCS,

POUR

AVOCATS

ET POUR

NOTAIRES,

ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM les Secrétaires des Municipalités

trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin

Le tout imprimé sur BON PAPIER,

et à des PRIX TRES REDUITS

GRAND AVANTAGE

Voulez-vous avoir une bonne récolte, achetez du soussigné, du

SUPER-PHOSPHATE DE COE,

A DES PRIX --TRES--REDUITS,--

A VENDRE 50 Boîtes seulement.

Charles B. H. LEPROHON, Agent.

ATTENTION !! ATTENTION !!

DIX POUR CENT AU-DESSOUS DU

PRIX COUTANT

Le soussigné, désirant cesser le commerce de Marchandises Sèches au mois de Mai prochain, est décidé de vendre tout son assortiment à DIX pour cent au-dessous du prix coutant.

Une remise de \$1 sera faite sur tout achat de dix piastres. EDD. CUILBAULT & CIE, Joliette, 21 Mars 1867.

Vo... ANI... HON... PLI... VILL... M. ANT... JOURN... MON... J. B. LIE... ET INPO... FR... Allem... RUE ST... M... ASSOR... La Gaz... Journal P... IMPRIM... FONTAIN... Rue de Lana... Publié deu... Lundi... PRIX DE... DEUX PIA... Invariables... CONDITION... Dix lignes et au-de... 12) cts. pour chaque... Au delà de dix lig... première insertion et... que insertion subséq... On traitera de gré à... avront être publiées... Les abonnemen... six mois... Il faut donner au... continuer... abon... Tous les lettres, comp... être adressées franc...

à l'ombre de 1099° au soleil. A Montréal, le thermomètre marquait 90° à l'ombre jeudi.

DUEL fatal.—Un duel au pistolet à deux pas a eu lieu le 22 de ce mois près du village de Wells (Kentucky) entre deux jeunes gens d'une distinction hors ligne, MM. Linton Wells et Sandford B. Roberts. Wells et Roberts, âgés de 22 et 24 ans avaient été ensemble et étaient amis intimes depuis leur enfance.

Deux corps vivaient en paix, une poule survint Et voilà la guerre allumée... Cefut en effet une femme, qu'ils aimèrent l'un l'autre, qui fit de ces deux compagnons inséparables, deux ennemis acharnés. Ils ont tiré ensemble au signal. Wells est tombé raide mort atteint d'une balle au milieu du front. Roberts a eu la poitrine traversée de part en part. Il a expiré le lendemain.

DÉSASTREUX INCENDIE.—Le faubourg St. Jean vient encore d'être ravagé par un incendie qui a détruit une quinzaine de maisons. Le feu éclata vers 10 heures hier soir, 8 août, dans un hangar appartenant à M. S. Amind, rue Daiguillon, et se communiqua rapidement au magasin de M. Bureau, épicer. En quelques minutes toute la maison s'effrita plus qu'une masse de flammes; quand l'eau arriva, le feu avait déjà fait des progrès effrayants.

Les flammes poussées par la brise qui soufflait alors du N. E. traversèrent la rue Deligny, et pendant plus d'une heure on entendait sérieusement pour la sécurité de tout le quartier qui se trouvait sous le vent. Les charbons enflammés pleuvaient de ce côté là et nombre de toitures furent brûlées.

Malgré les torrents d'eau lancés par l'aqueduc, le feu se propagea d'une manière alarmante du côté N. E. et atteignit bientôt les maisons de la rue Richelieu; il fallut abattre plusieurs bâtisses pour circonscire l'incendie qui prenait des proportions inquiétantes.

Enfin, les efforts des compagnies du feu furent couronnés de succès et après avoir exercé ses ravages durant deux heures, l'élément destructeur fut maîtrisé.

L'église de St. Jean qui se trouvait en face des maisons incendiées a couru un grand danger, le clocher et la tour ont été endommagés.

Aucune alarme n'a été donnée hier soir par le télégraphe; pour expliquer ce silence, on donne pour raison que l'appareil n'étant pas encore livré à la Corporation il ne se trouvait alors à la principale station personne pour recevoir et transmettre les signaux convenus.—C. du Canada.

EXPOSITION DE PARIS. (1867.) Suivant le règlement d'un écrivain en glais il faut consacrer au moins 5 minutes de temps pour examiner un peu la vitrine de chaque exposant. On dit qu'il y en a 4,500, ce qui ferait donc 225,000 minutes, ou 3750 heures, ou 156 jours 6 heures. Comme on ne peut visiter l'Exposition que de 10 heures A. M. à 6 P. M. il n'y a que 8 heures par jour à donner à ses visites. Une personne prendrait donc pour cette inspect 15 mois 20 jours 2 heures en exposant qu'elle visiterait dans le palais tous les jours à dix heures du matin pour n'en sortir qu'à six heures du soir.

Mgr Etienne Leclerc Député coponeur pour le district de S. Hyacinthe, a tenu hier, dans la paroisse de St. Charles une enquête sur le corps de Théophile Ménard âgé de quinze ans. Verdier "noyé accidentellement".

Noyé.—nous avons la douleur d'annoncer la mort du fils de M. Jos. Pilon qui s'est noyé hier à Upton en se baignant. Il était âgé de 15 ans.

OSSEMENTS HUMAINS.—En 1812 quelques blessés de la bataille de Chateaugui furent transportés à la Pointe Claire où ils expirèrent. On les enterra sur le bord du fleuve à un mille environ, du village. Depuis les caux ont emporté graduellement le sol qui les couvrait et leurs restes sont aujourd'hui partiellement découverts.

Le Dr. Valois en a reconnu les os, qu'il a réduits à l'état terreux. On se propose d'en faire prochainement l'exhumation et de les confier au cimetière commun.

ACCIDENTS A MONTRÉAL.—Dimanche matin un soldat du 100e régiment s'est tué, aux casernes Victoria à Montréal, en tombant de dessus le toit de l'édifice. Le même jour, un autre soldat de l'artillerie royale nommé McMaster, s'est noyé à l'île St. Hélène, en se baignant.

Mardi un cultivateur de Tewksbury nommé Ampleman, âgé d'une soixantaine d'années est tombé mort dans sa voiture en se rendant à Charlesbourg.

M. Joseph Casagnette, de St. Anicet, jeune homme de 18 ans, est mort lundi dernier, après quatre jours de grandes souffrances d'une échauffaison qu'il avait contractée en couchant du feu.

Il devait se marier le jour même de sa mort. Tous les bans étaient publiés.

VARIÉTÉS.

Dialogue dans un restaurant.— Garçon! donnez-moi la carte du jour. —Voilà, monsieur! Ces messieurs desireraient-ils un fillet au mode? —Non. —Un gigot braisé! —Nous allons voir. Des pieds à la poulette! —Et! non! donnez-nous un peu de repit, garçon (Le garçon s'éloigne et revient quelques instants après). —Il n'en reste plus.

—Les naïvetés de madame de B... étaient quelquefois piquantes sans qu'elle eût la moindre idée d'y mettre de la prétention ou de la malice. —Etant tête à tête avec son mari, il lui prit une si forte envie de balayer que ces armes en coulaient.

—Avez-vous des chagrins, lui dit ce tendre époux qui la vit tout en pleurs? —Versez les dans mon sein, vous et moi nous ferons qu'un.

—Et! n'est-ce pas la même réponse? —Madame de B... répondit je suis seule je m'en va.

—Une dame de société taillée en Hercule et qui ne soupçonne pas qu'il puisse exister dans le sexe faible et enchanter d'être aimé et de faire partie d'une force musculaire entendait vanter la rare vigueur de Madame George Land.

—Vous me faites rire! s'écriait-elle en haussant ses robustes épaules; je ne la connais pas mais d'avance si elle veut se mesurer avec moi je lui rends les poignés à condition qu'elle me sera proutis le jour des jumeaux.

DECES.

A Joliette, le 11 du courant, Marie Alice Albertine, enfant de G. Champagne Avocat, à l'âge de trois mois.

L'enterrement aura lieu demain, à 7 heures A. M.

BULLETIN COMMERCIAL.

Prix du Marché de Joliette.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Pois, Avoine, Blé, Seigle, etc.

Commerce

MARCHE EN GROS

Farine par qrt. de 196 lbs.—super extra \$9.00 à \$1.00; extra \$8.00 à \$8.50; de goût, \$7.75 à \$8.00; supérieure, blé du Canada, \$7.25 à \$7.35; supérieure, blé de l'ouest, \$7.55 à \$7.60; supérieure, margne de la cité, \$7.50 à \$7.65; supérieure No. 2, \$7.00 à \$7.20; fine, \$6.50 à \$6.70; moyenne, \$6.50 à \$6.80; Recoupees, \$5.00 à \$5.25; farine en sac, à 3.75 à \$3.80 par 100 lbs, selon la qualité.

Commis Demandé.

Un jeune homme expérimenté dans le commerce général, trouverait de l'emploi dans un des meilleurs magasins de cette ville. Faire application à ce bureau. Joliette 18 juillet, a. s. p.

ECOLE SUPERIEURE.

J'informe le public que le 10 Septembre prochain, j'ouvrirai, à l'Épiphanie, une Ecole Supérieure où j'instruirai les jeunes gens et les jeunes personnes qui désirent obtenir des diplômes d'École Modèle. J'enseignerai les langues française et anglaise, le dessin et la tenue des livres, etc. Une maîtresse anglaise sera attachée à mon établissement, en sorte qu'on ne parlera qu'en anglais aux Elèves pendant les classes. Les élèves pourront se pensionner chez moi ou ailleurs, au gré de leurs parents. Le prix de l'enseignement est modique et les conditions faciles. S'adresser à l'Épiphanie, à Madame IRÈNE GREVAIS.

AUX ABONNES.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le montant de la souscription de la première année, échue le 15 Avril dernier, sont instamment priés de le faire au plus tôt.

LICITATION.

LUNDI LE VINGT-SIX du mois DAOUT prochain, à DIX heures de l'avant midi, à la porte de l'Eglise de la paroisse de St. Roch de l'Achigan seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, les immeubles ci-après désignés dont une moitié appartient aux enfants mineurs issus du mariage de feu Alexis Bourbomier d'avec Dame Justine Bouchamp et l'autre moitié à cette dernière comme ayant été commune en biens avec ledit son mari, savoir:

- 1. Une terre sise dans la paroisse de St. Roch de l'Achigan, contenant trois arpents et demi de front sur vingt-cinq arpents dans une ligne et vingt-sept arpents dans l'autre ligne de profondeur, tenant devant au Nord du Rousseau St. Jean, derrière à Joseph Amund, à droite à Joseph Piché et de l'autre côté à Laurent Contant, avec haies et y aigriers.

LICITATION.

ON MONDAY the TWENTY-SIXTH of the month of AUGUST at TEN o'clock in the forenoon at the house of the Notary of St. Roch of the Achigan, the following described land, being a half lot belonging to the minor children born from the marriage of the late Alexs Bourbomier with Mrs. Justine Bouchamp and the other half to the said lady, her heirs and assigns, will be sold by public auction, to wit:

- 1. A half lot situated in the parish of St. Roch de l'Achigan, containing three arpents and a half in front by twenty eight arpents in one line and twenty seven arpents in the other line in the depth, lying in front to the north of the Rousseau St. Jean in rear to St. Esprit River, on one side to Antoine Lapointe and on the other side to Joseph Dault, with a bath thereon erected.

AVIS PUBLIC.

DES SOUMISSIONS pour la construction d'une Eglise et Sacristie dans la Paroisse de St. Mélanie de l'An-du-Côté, Comté et District de Joliette, seront reçues par les Syndics de la dite Paroisse, de ce jour au DIX-NEUF du présent mois d'Août (1867). Les dits Syndics ne s'obligent pas d'accepter la soumission du plus bas prix déposée dans la maison presbytériale de la dite Paroisse, où ils peuvent être examinés chaque jour, depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Par ordre des Syndics, FRANÇOIS FERRAULT, Président des Syndics. St. Mélanie, 5 Août 1867.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois à deux étages, bien terminée, avec une houlangerie y adossée, et autres dépendances, située sur la principale rue du village de la paroisse de St. Esprit. Une bâtisse adjoignant est déposée en magasin. Conditions libérales. S'adresser à Joliette à EUZÈBE VILLENEUVE. Joliette, 2 mai 1867.

PROVINCE DU CANADA



BUREAU DU SECRÉTAIRE-PROVINCIAL.

Ottawa, 31 mai 1867. Avis est par le présent donné que les personnes qui requièrent des passe-ports doivent s'adresser jusqu'à avis contraire, à ce Département, accompagné de même temps un certificat d'identité accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signé par un Juge de Paix, ainsi qu'un honoraire de une poastre. Wm. McDUGALL, Secrétaire. 7 Juin

A VENDRE PAR LES SOUSIGNÉS

1,000 Minots de Blé.

2,000 Poches de Fleur forte.

FARINE EN QUARTS.

DE TOUTES LES QUALITÉS.

250 Tinettes grasses pactées à Montréal sous leur direction.

Lard en quart "Mess" inspecté, "Thin Mess" "Prime Mess" "Thin Sides" "

500 JAMBONS GARANTIS FRAIS ET MÉS.

—EN OUTRE—

Leur STOCK ordinaire

D'ÉPICERIES,

VINS,

LIQUEURS, &c.,

ET EN GROS.

A des prix qui défient toute compétition.

OVIDE DUPRESNE & CIE.

No. 287 & 289.

RUE DES COMMISSAIRES.

MONTRÉAL.

Montréal, 11 Fév. 1867.

HOTEL DU PEUPLE.

ADOLPHE FERRAULT à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert le PREMIER MAI courant un

HOTEL

Au coin des Rues

ST. PAUL ET NOTRE-DAME

Presque en face du Marché.

où il aura constamment les BOISSONS de première qualité. La table sera toujours bien servie; et les plus grands égards seront prodigués aux voyageurs qui visiteront cet établissement.

Les gens de la Campagne y trouveront des écuries et remises convenables pour leurs chevaux et voitures.

Joliette, 2 Mai 1867.

AVIS PUBLIC.

LES GENS DE LA CAMPAGNE y trouveront un

cour spacieuse et des écuries convenables pour leurs chevaux.

Joliette, 12 Octobre 1866.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

MONTRÉAL ET QUEBEC,

ET LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE

Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthabiau, à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certains de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTRÉAL, Capt. B. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soirs à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamaché, Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie. A son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra à Champlain.

Le Vapeur L'ÉTOILE, Capt. Evariste Lajoie voyagera sur les Rivières St. François et Yamaska, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Repentigny, La Prairie, St. Salpêtre, Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à 4 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Vercheres, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis, à deux heures P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à deux heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Varennes, Bout-de-Peau et St. Paul l'Érmitte, et à Terrebonne les Mardis, Jeudis et Samedis, arrêtant aussi, en allant et en revenant à Boucherville, Varennes, Bout-de-Peau et Lachenaie. Il partira de l'Assomption tous les Lundis à 7 heures, A. M., Mercredis à 6 heures Vendredis à 3 heures, et de Terrebonne les Mardis, à 5 heures, Jeudis à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 203, Rue des Commissaires.

J. E. LAMERE, Agent-général.

Bureau de la Cie. du Richelieu, Montréal, 6 Mai 1867.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

MONTRÉAL ET QUEBEC,

ET LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE

Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthabiau, à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certains de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTRÉAL, Capt. B. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soirs à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamaché, Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie. A son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra à Champlain.

Le Vapeur L'ÉTOILE, Capt. Evariste Lajoie voyagera sur les Rivières St. François et Yamaska, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Repentigny, La Prairie, St. Salpêtre, Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à 4 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Vercheres, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis, à deux heures P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à deux heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Varennes, Bout-de-Peau et St. Paul l'Érmitte, et à Terrebonne les Mardis, Jeudis et Samedis, arrêtant aussi, en allant et en revenant à Boucherville, Varennes, Bout-de-Peau et Lachenaie. Il partira de l'Assomption tous les Lundis à 7 heures, A. M., Mercredis à 6 heures Vendredis à 3 heures, et de Terrebonne les Mardis, à 5 heures, Jeudis à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 203, Rue des Commissaires.

J. E. LAMERE, Agent-général.

Bureau de la Cie. du Richelieu, Montréal, 6 Mai 1867.

pour M. Maurice Longpré, m'a fait entendre certaines choses... Mais, s'il ne se hâte pas de s'expliquer clairement, je ne vois pas pourquoi je souffrirais plus longtemps des assiduités inutiles!

Elisabeth regarda sa mère en rougisant.

A continuer.

LA GAZETTE DE JOLIETTE

JOLIETTE, 12 AOUT 1867.

TOURNÉE ELECTORALE.

M. Baby a continué de visiter les divers paroisses du Comté durant la semaine dernière. M. Cornélien ne put le suivre, vu l'état de sa santé.

M. Baby alla, mercredi à St. Jean de Matha. Un grand nombre de personnes averties à temps allèrent l'entendre. Il paraît que quelques paroisses s'étaient proposées d'empêcher M. Baby de se faire entendre; voyant cela, les amis de M. Baby, au nombre de 60 environ, entrèrent dans la maison de M. Médard Archaubault, et M. Baby leur expliqua ses vues sur la confédération. Son discours fut bien goûté et produisit un très bon effet.

Judi, le passage de M. Baby à D'Aillobout, fut un véritable triomphe; il en fut témoin le lendemain, à St. Alphonse, samedi dernier. M. Cornélien a rendu compte de sa conduite parlementaire; il s'est attaché surtout à démontrer la fausseté des accusations lancées contre lui par M. Godin et Lavallée.

M. Lavallée a eu honte et rougi lorsque M. Cornélien lui fit voir qu'il avait avancé des mensonges dans le seul but de tromper le peuple. Le lionceau a rugi; mais il a été plus prudent d'aller cacher sa honte dans la foule.

M. Cornélien a été, on ne peut plus, éloquent et persuasif.

On ne connaît pas encore quels seront les candidats de l'opposition. Nous est avis cependant que MM. Colin et Lavallée ont des velléités et nous croyons qu'ils ont sondé le terrain hier.

M. le Dr. Lavallée a parlé hier, à la porte de l'église de Ste. Elizabeth, mais il a trouvé difficile à rompre avec MM. Baby et Cornélien. Le Dr. Lavallée a vainement essayé de débiter ses mensonges habituels; personne ne s'est laissé prendre; et notre démagogue a été obligé de laisser pavillon. Après les vœux, ces messieurs allèrent à St. Thomas; ils furent écoutés avec beaucoup d'attention. On nous rapporte que la tiédeur des libéraux dans cet endroit était peu propre à faire naître des espérances de succès chez M. Lavallée. Ce monsieur doit s'apercevoir que les sympathies du peuple ne sont pas pour lui.

M. Godin était à St. Alphonse, hier. Si nous croyons les rapports qui nous sont parvenus, M. Godin ne compte guère de succès dans cet endroit. Il n'a pas voulu affirmer sa candidature.

DE PROFUNDIS.

M. Gadoury avait résigné, M. Crépeau avait vu fondre sa popularité. Combien terribles durent être les angoisses auxquelles M. Crépeau fut en proie à la nouvelle de la résignation de celui qui lui pouvait gagner deux ou trois cents votes dans tout le Comté. Forcé fut donc à ce monsieur de retourner à St. Félix reprendre ses occupations ordinaires et faire des actes notaires. M. Crépeau devra comprendre à l'avenir qu'il ne suffit pas d'être l'orgueil du village de St. Félix pour briguer les suffrages du beau Comté de Joliette.

M. Crépeau a donc résigné, et nous voilà privés, peut-être pour toujours, de voir ses finesses notes qu'il avait soin de toujours laisser au fonds de son sac. Oh infelix!!

On a crié bien fort contre la corruption, les gaspillages, les augmentations de salaire etc., de l'administration des conservateurs. On s'efforce surtout d'effrayer le peuple avec le Grand-Tronc, et les sommes que les divers gouvernements lui ont payés pour service postal et autres.

Tout le monde sait que le ministre Cartier-McDonald avait réduit le subsidie postal au Grand Tronc de \$110 à \$70 par mille.

En 1862, le ministre libéral recommanda d'augmenter le taux fixé par le gouvernement précédent.

C'est M. Foley, Maître-Général des Postes, sous l'administration McDonald-Sicotte, qui nous l'apprend par un rapport en date du 29 octobre 1862.

Il est certain que le taux de \$70 par mille a été fixé par un gouvernement dans lequel la compagnie possédait de grands moyens d'influence.

Un gouvernement dont deux membres étaient officiers de la compagnie ne peut être guère soupçonné de lui avoir été hostile et pourtant c'est ce gouvernement, le même qui matou de côté l'ancien taux de \$110 comme trop élevé et qui fixa celui de \$70.

En tant que le dernier gouvernement a établi sous l'empire de toutes les influences qu'il possédait la compagnie

peut fort bien, dans l'opinion du sous-signé, être continué, au moins jusqu'à ce qu'on ait obtenu des instructions précises qui facilitent la préparation d'estimés. Il se peut que le taux actuel soit faible; mais il n'est pas possible de le savoir sans le faire par voie d'arbitrage.

La pratique en Angleterre, dans les cas analogues, est parfaitement établie. Quand les dissidences d'opinion surgissent entre les compagnies de chemin de fer et de département de poste, on les règle par voie d'arbitrage.

Il n'est peut-être pas désavant geux le suivre la pratique anglaise. Le sous-signé soumet respectueusement ce plan qui lui PARAIT LE MEILLEUR moyen de régler les difficultés avec la compagnie, si l'on se décide à changer le taux actuel.

Nous empruntons au Journal de Québec ce qui suit: Le Reporter d'Halifax publie un article remarquable et apprécie justement la position des deux partis qui se disputent le pouvoir.

Suivant le Reporter, Sir J. A. Macdonald, après avoir reçu mission de former un gouvernement auquel les différents paroisses donneraient leur appui, se décida à former une coalition. Et voyez pour quelle raison. C'est grâce à un compromis entre les différents partis qu'il a jeté les bases du nouvel état; il faut se servir du même moyen pour mettre en mouvement la nouvelle machine politique.

Il la compare à une locomotive prête à s'élaner dans la carrière. Elle est sortie parfaite des mains de l'ouvrier. Mais il lui manque quelque chose, la voie qu'elle doit parcourir n'est pas déblayée; il faut aplanir les obstacles, rendre cette route praticable. Cette œuvre demande l'énergie et l'habileté réunies des hommes marquant de tous les partis.

Sir J. A. Macdonald demanda le concours des libéraux qui, en dépit des menaces de G. Brown, répondirent à son appel. Cette combinaison n'est pas au goût de Brown, et aussi fait-il ses efforts pour perdre ses anciens amis.

Quel est donc le but poursuivi par le grand agitateur? Comme M. Howe, il veut créer une guerre d'intérêts sectionnaires, une lutte de province à province. Ce n'est pas la conduite d'un véritable homme d'état, et l'opposition constituée sur une base aussi peu stable, ne pourra compter que sur peu de participants. Les provinces maritimes, Québec et Ontario, se rangeront sous le drapeau national.

DESTINÉES DU PEUPLE ACADIE

Sous ce titre le Moniteur Acadicien publie un article que nous reproduisons et qui ne manquera pas d'intéresser grand nombre de nos lecteurs.

Chaque jour l'existence du peuple acadien se dessine et se consolide de mieux en mieux à côté des autres peuples amis. Après s'être accablés dans l'ombre ténébreuse mais solidement soudain il vient s'asseoir au sein de la grande famille et réclamer sa part d'influence dans les destinées du monde. Cette influence nous l'avouons sera bien minime d'abord; mais elle grandira avec le temps; et aidé de quelques circonstances providentielles que l'avenir nous réserve peut-être, on aura bientôt à compter avec ses volontés dans les affaires politiques de la nouvelle puissance du Canada.

Comme aux autres et depuis longtemps la voie large du progrès lui était ouverte; mais nous aimons mieux faire entrer dans les desseins de la Providence les circonstances qui l'empêchent de s'en prévaloir et d'y marcher, au moins d'une manière bien ostensible, que de les charger sur le compte d'une indolence imaginaire que ses ennemis lui jettent constamment à la figure. Aujourd'hui il est sûr pour y entrer et il y entre hardiment, en sollicitant de ceux qui l'entourent égards et appui moral; et il a droit de s'attendre que tous salueront sa naissance, nous devrions dire sa renaissance, au grand jour. Oui, nous ne craignons pas de dire qu'aujourd'hui le temps est arrivé pour lui de faire un effort suprême pour briser les entraves qui l'ont retenu dans la sphère obscure où il a vécu jusqu'à présent; quelques années auparavant, il était trop tôt, quelques années après il sera peut-être trop tard, et dans tous les cas, il n'y gagnerait rien.

Il est un fait qui n'échappe à personne de ceux qui parcourent les fragments épars de l'histoire de ce peuple malheureux, et ce fait le voici: issu de quelques familles de pauvres pêcheurs, il y a deux siècles et demi, après avoir passé à travers une foule de misères et de persécutions que lui avait suscitées de la part des colonies anglaises sa position avantageuse sur elles, après avoir subi persécution, exil et destruction complètes, comment se fait-il qu'il se soit relevé de son néant, et qu'il n'en soit plus d'un siècle après l'époque fatale où ses ennemis avaient abandonné son cadavre inutile sur le sol, croyant en avoir fait disparaître le dernier souffle de vie, comment se fait-il qu'il offre aujourd'hui à l'univers le spectacle d'un groupe compact, d'une vivacité extraordinaire, plus

attaché, que jamais à sa langue, à sa religion et à ses coutumes? A cette question, le chrétien répond: le doigt de Dieu est là. En effet, quelle autre solution donner à ce fait extraordinaire? Et sans entrer dans le détail d'une foule d'autres faits d'une très haute signification, ce qui seul ne suffit-il pas pour nous autoriser à dire que la Providence doit avoir des vues toutes particulières sur lui: c'est Dieu qui donne l'air et l'existence aux petits comme aux grands, et pour qu'il ait ressuscité un peuple, et pour qu'il ait conservé dans tout son caractère d'originalité. Malgré les influences persécutives, qui tendent à agir sur lui, et le lui faire perdre, ne fait-il pas qu'il fait compte pour quelque chose dans l'accomplissement de ses desseins. Nous nous figurons ces martyrs et ces fils de martyrs, pleurant sur les ruines de leur malheureuse patrie l'immensement de leur race, et faisant monter au ciel un concert puissant de prières et de vœux. Dieu touché de leur amour et de leur foi dit à cette race comme du mort de l'Évangile: lève-toi.

Ceux qui cherchent à tromper le peuple lui répètent à chaque instant que nous sommes noyés, que notre nationalité est rachetée, que notre religion est dans le plus grand péril. S'il faut les croire, les catholiques du Haut Canada n'auraient aucune influence dans les communes par leurs représentants, non plus que nos frères les Acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Dependant il ne faut pas s'y tromper, les catholiques des Provinces maritimes exercent une grande influence et élisent chez eux les membres qu'ils croient devoir s'intéresser plus ardemment à leur sort. Qui le catholicisme est vivace dans ces contrées; et le tableau suivant nous le démontre suffisamment.

Tableau des Diocèses: Evêq. Prêt. Egl. Col. Cou. Halifax, St. Jean, N.-B., Chatham, Arichat, Terre-Neuve, Charlottetown, Total.

Dans toutes les Provinces maritimes, les catholiques sont traités sur un pied d'égalité avec les autres dénominations religieuses. Les établissements catholiques sont subventionnés par les gouvernements. Partout il y a des commissaires catholiques qui ont la surveillance des écoles.

Au Nouveau-Brunswick, les écoles séparées sont sur le même pied que dans le Haut Canada.

Le Pays de lundi reproduit une correspondance d'un Electeur qui lui apprend l'heureuse nouvelle de la candidature de M. M. Gadoury et Crépeau; ce bon, ce naïf Electeur voit déjà reculer les candidats ministériels devant ces deux terribles candidats.

Nous avons, dit le correspondant, choisi hier, nos deux candidats à une assemblée publique, tenue à Ste. Elizabeth en présence de 5 à 600 personnes de différentes paroisses du comté. Quel quel nombre! cinq à six cents! Il faut que M. l'Electeur ait une bien bonne lunette pour voir six cents personnes là où il n'y en a que 200 au plus, en comptant les femmes et les enfants. Electeur, vous n'êtes pas seul; nous y étions nous aussi, nous avons mesuré le terrain et compté les têtes d'une manière approximative. Et puis, il faut remarquer que sur ces 200 personnes, il y en avait bien 40 qui demeurent dans le township de Brandon et qui ne sont pas électeurs ici; de ce qui reste il faut encore déduire la moitié qui était des amis favorables aux candidats ministériels. Ce calcul fait, il vous reste une assemblée de 100 personnes qui vous sont favorables.

Electeur dit que ces deux candidatures soulevaient l'enthousiasme dans le comté. Eh! dites donc, les électeurs, favorables à M. Gadoury, ont-ils accueilli avec beaucoup d'empressement la candidature de M. Crépeau?

Une phrase, qui nous a beaucoup amusés, est la suivante: "ce qu'il y a de vraiment digne d'admiration, c'est qu'il a fallu employer auprès d'eux tous les moyens légitimes et honnêtes pour les décider à venir devant le peuple." Pour M. Gadoury, passe; mais il a bien-tôt vu, lui aussi la fielle de vos persécutions, et le lendemain il vous envoyait sa résignation, méconnaissant ainsi vos moyens légitimes et honnêtes. Quant à M. Crépeau, vous ne l'avez pas forcé beaucoup, allez, et vous nous étiez sans peine, quand nous vous aurions dit qu'il avait annoncé sa candidature à ses compatriotes après la messe. Seulement M. Crépeau n'aurait pas à marcher seul, et il voulait se faire demander publiquement par M. Gadoury

afin de profiter de sa popularité etc, etc. Pour être juste envers M. Crépeau, nous devons dire qu'il est très-peureux; il est timide comme la jeune fille... cela nous surprend d'autant plus qu'il est de taille herculéenne, et qu'il pourrait marcher pour M. Holton. Mais pour qu'il ait fait qu'il oublie toujours ses notes!!

Alors, Electeur, vous avez eu la main malheureuse cette fois, nous vous souhaitons un peu plus de bonheur pour la prochaine.

PEUX CONSERVATEURS.

Notre confrère du Journal de St. Hyacinthe depuis longtemps, vagabonde, on ne peut plus, dans le champ de la politique. Intouché pendant trois ou quatre mois sur le rapport de lord Durham, il nous a montré pendant tout ce temps d'être sans cesse prêt à nous dévorer. Nous faisons un quelconque concessions, à nous, Canadiens-Français, nous donnait des emplois, nous confiait-on des titres et des honneurs, nous donnait-on enfin le gouvernement de notre chère patrie la Province de Québec, tout cela n'était aux yeux de ce clairvoyant confrère que pièges et embûches. Pour lui donner aux Canadiens français de la peur et du pouvoir, c'était les affaiblir, les rendre impuissants, les endormir sur leurs sièges, les empêcher de se défendre.

Allons, confrère, ne dépensez point tant de papier et d'encre pour rien; le temps de faire des dupes est passé. Le Journal, voyant que le nom de lord Durham ne produisait plus d'effets sur les esprits politiques, prend une autre tactique. Croyant avec raison que les insultes lancées à la face de M. Cartier, loin de le déprécier dans l'estime publique, il voudrait faire croire que le ministre de la guerre devient fou; et le Journal affirme pompeusement que M. Cartier créera une armée de 200,000 hommes toujours sur pieds; plus 60,000 marins, enfin des dépenses de 5 à 6 millions.

A vous entendre, confrère, l'hon. ministre de la guerre aurait perdu la raison. Eh bien, le peuple ne vous croira pas, et continuera de reposer sa confiance en lui malgré vos crailleries et vos insultes.

Dimanche dernier, M. L. G. Houle a adressé la parole aux habitants de la Paroisse de St. Guillaume d'Upton, dans le Comté de Drummond. Il a été écouté avec la plus grande attention durant son discours qui a été couronné par les applaudissements de la très grande majorité de l'assemblée.

Après M. Houle, M. Sénécal dit qu'il se présentait pour la Chambre des Communes; qu'il ne connaissait rien autre chose en politique que les tarifs; qu'il trouvait que les taxes sur le coton et la laine étaient trop élevées; enfin qu'il n'était pas accoutumé de parler en public, et qu'il avait fait venir M. Laurier, avocat d'Arthabaska pour parler à sa place. Une vingtaine de personnes ont applaudi M. Sénécal à la fin de son petit discours.

M. Laurier a parlé pendant une heure et demie. Un quart d'heure environ, après qu'il eut commencé son discours une conversation générale très-animée s'est établie dans l'assemblée. Ce que voyant M. Laurier a prié ses auditeurs de garder le silence, mais ce fut en vain. Quelques instants après M. Laurier a demandé à M. Deserre de faire faire le silence. Mais M. Deserre est resté muet comme la tombe et immobile comme une borne.

Après les vœux M. Houle et M. Laurier ont parlé à St. Bonaventure. M. Houle comme toujours, a été convainquant et persuasif, et M. Laurier suivant son habitude a débâté contre nos hommes politiques. Il a épuisé son répertoire d'injures; mais il n'a pu réussir à blâmer les honnêtes et intelligents habitants de St. Bonaventure. Voici l'effet qu'il a produit; dans la foule on disait: C'est un colonisateur, une mauvaise langue, un mal enqueté. — Union des Cantons de l'Est.

UNE FAUSSE RUMEUR.—On lit dans le Propagateur catholique du 27 juillet. Pendant plusieurs jours nous avons été dans une vive inquiétude par suite d'une dépêche télégraphique, transmis de St. Louis ici et qui annonçait que Mgr. Lamy, évêque de Santa Fé au Nouveau Mexique avait été massacré par les indiens dans les plaines à quelque distance de St. Louis avec sept ou huit jésuites et une dizaine de religieux qu'il emmenait dans son diocèse.

Heureusement cette nouvelle a été démentie par une dépêche subséquente annonçant que Mgr. Lamy était arrivé en sûreté avec tous ceux qui l'accompagnaient à un fort situé bien au-delà du point où l'on supposait qu'avait eu lieu le massacre.

Mgr. Lamy qui s'était rendu à Rome au mois de novembre dernier, pour porter les actes du Concile de Baltimore est revenu d'Europe il y a quelques mois ayant hâte de rentrer dans son diocèse; et il emmène avec lui pour fonder un collège plusieurs jésuites

la conduite du R. P. Deblick ancien président du collège de Barpstown dans le Kentucky. Il emmène aussi un certain nombre de sœurs Loretaines dont la maison-mère est également dans le Kentucky et qui ont déjà plusieurs établissements au Nouveau Mexique.

Une proclamation du Gouverneur-Général du Canada, datée le 7 Août courant, fait connaître que l'émanation des Brefs d'Election a été ordonnée ce jour-là; les Brefs portent la date du 7 et sont rapportables le 24 septembre prochain, excepté ceux des Districts Electoraux de Gaspé, Chicoutimi et Gaspé, qui sont rapportables le 24 octobre prochain.

La chambre des communes est convoquée pour le 24 septembre prochain.

Ce qui est arrivé à M. Sénécal de St. Thomas de Pierre-ville le 16 décembre 1859

Le défaut d'espace nous empêchant de publier au jour d'hui, un jugement rapporté dans le Lower Canada Reports vol. 10 page 35, par lequel, le 16 décembre 1859, M. Sénécal de St. Thomas de Pierre-ville, le même individu que M. Porion de Montréal a recommandé aux électeurs de Drummond et Arthabaska, comme candidat à la représentation de nos comtés à la Chambre des Communes, a été convaincu, à la Cour Criminelle des Trois-Rivières, d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes de M. Sévère Dumoulin et autres, dans l'intention de les frauder.

Au prochain numéro de notre feuille, nous édifierons amplement nos lecteurs sur ce sujet.

Voyez électeurs de Drummond et Arthabaska, l'injure atroce qu'on nous a faite. Non seulement on a voulu nous imposer un étranger; mais encore un homme qui a été condamné par la Cour Criminelle des Trois-Rivières, pour avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes dans le but de frauder.

Certes il valait bien la peine d'aller emprunter au Comté d'Yamaska, un candidat de la trappe de M. Sénécal. Il faut que le caucus démocratique de Montréal ait été mal informé, car s'il avait connu ces choses, il aurait sans doute laissé M. Sénécal dans sa coquille.—U. C. Ev.

RECETTES.

Sirop de groseilles.

Vous écraserez 5 à 6 livres de blanches et la moitié de fram boises ensemble; vous mettez ce jus fermenter pendant huit jours dans une terrine, à la cave; au bout de ce temps, vous le passez au tamis. Vous aurez 4 livres de sucre clarifié que vous ferez fondre en remuant par intervalle avec une cuillère pour faciliter la dissolution; vous y mettez votre jus de groseilles; et au premier bouillon vous l'écumez et le retirez. On fait fermenter la groseille pour l'empêcher de prendre du gèle dans les bouteilles.

Eau de cerises.—Prenez deux livres de belles cerises, et mettez-les dans un tamis de crin après avoir ôté les queues écrasées; et ajoutez au suc obtenu une pinte d'eau de fontaine filtrée; bouillissez ensuite légèrement les noyaux de cerises et laissez infuser pendant deux heures; passez à travers une ligne (à la chausse) et sucez comme la limonade. Si les cerises étaient très mûres, on pourrait y ajouter le jus de trois citrons.

Eau de fraises.—Ecrasez dans une terrine une livre de fraises mûres de leurs queues; ajoutez-y une pinte d'eau de fontaine et le jus de trois citrons; laissez infuser pendant une heure; passez au tamis en pressant les fruits pour en extraire le suc; passez à la chausse le suc obtenu, et sucez comme la limonade.

Nouvelles et Faits Divers.

Il y a déjà longtemps que nous aurions dû nous plaindre de l'irrégularité dans l'envoi des journaux etc, etc. La semaine dernière un numéro du Pays et de la Minerve ne nous est pas parvenu; cette semaine nous n'avons pas reçu le numéro du Pays du 6, non plus que le numéro de la Minerve du 7. Nous avons aussi nos confrères que quelques uns de leurs abonnés ont été privés, à notre connaissance, de l'envoi de ces feuilles respectives.

Nous espérons que nos confrères joindront leurs efforts aux nôtres pour découvrir où est la source du mal.

Nous apprenons avec plaisir que le Dr. French ci-devant de St. Hyacinthe, vient d'ouvrir une pharmacie dans la maison de M. Coutu, en face du marché. Cet établissement ne peut qu'être très-utile aux médecins de la ville et des campagnes environnantes.

—Les chaleurs qu'il a fait cette semaine, ont été plus grandes que celles que nous avions depuis très longtemps. A Québec, le thermomètre a marqué 99°

à l'réf. l'on: den: de: lig: B. R: 22 e: étai: D le s: C: maie: com: ach: sign: utte: R. de: par: —L: de: St. J: un in: de m: res h: parte: lon: ma: que: quel: plus: l'au: progr: Le: souff: rue D: re op: enif: s'us l: pleuv: toitan: Ma: l'aque: nié: gnit b: lieu: pour: des pr: En: seu fu: avoir: heures: de: L'è: on fa: un-gr: tre on: Auc: sur pa: ce s'ij: l'App: Corpu: princ: et tra: de Ca: EX: Sou: glais: tes de: vitrine: qu'il y: 225,00: jous d: ter l'E: à 6 P.: à don: prend: mois 2: le entr: à dix l: qu'à si: —M: pover: n'fer: Charle: l'ephor: dict: —Noy: noncer: qu'il s'et: Il était: osse: ques bl: furent l: ils exp: du fleu: Dupuis: ment l: tombes: décov: Le l: qu'ij: p'p'p: maison: commu: Accu: matin: taé, au: en tom: Le mé: tilerie: mayé à: —M: pomé: taine d: voir: Page: —M: cet, jom: lundi d: grandes: qu'il a: foit. —Hédé: sa mort: —L'oy:

# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 12.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC. — 15 AOUT 1867.

No. 12.



**ANTIME LAPORTE,**  
HORLOGER & BIJOUTIER.  
PLACE DU MARCHÉ.  
VILLE DE JOLIETTE.

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment à assortir de Bijoux etc., aussi complet et avec variété que possible, et il attire spécialement l'attention sur son choix de

**JOUEUX D'ENFANTS, MONTRES, HORLOGES, BAGUES, BRACELETS, ÉVANTAIS, MIROIRS, LUNETTES, ETC., ETC., ETC.**

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et sous le plus court délai.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**  
LIBRAIRIES-ÉDITEURS.  
ET IMPORTATEURS D'ÉPRODUITS  
FRANÇAIS, BELGES,  
Allemands et Américains,  
RUE ST. VINCENT 12 & 14,  
MONTREAL.

**ASSORTIMENT COMPLET**  
DE

Livres de Prières et de Littérature; Livres et Recueils d'Écoles; Livres de Comptes et Fourbitures de Bureaux; Papiers et Enveloppes de Fantaisie; Cadres, Images, Médailles; Ciseaux, Clapets, Mécaniques et Bédettes; Peinture, Boîtes de Mathématiques; Modèles de Dessin et de Broderie; Bijouterie, Montres, Horloges, Mirrors; Parfumeries, Brosses et Peignes; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapiseries Anglaises et Américaines; Cartes à jouer, (agence des Fabricants); Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Ecoles.

**B. ROLLAND & FILS.**



**La Gazette de Joliette.**  
Journal Politique et Commercial.  
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR  
**FONTAINE & GRANGER,**  
Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine,  
**Lundi et Jeudi.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT:**  
**DEUX PIASTRES PAR AN,**  
Indivisiblement payable d'avance.

**CONDITIONS D'ANNONCES.**  
Six lignes et au-dessous, 1ère insertion 50 cts., 25 cts. pour chaque insertion subséquente.  
Au delà de six lignes 7 cts. par ligne pour la première insertion et 2 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.  
On traite de gré à gré pour les Annonces qui auront été publiées trois mois et au delà.  
Les abonnements ne seront pas pour moins de six mois.  
Il faut donner au moins un mois d'avance pour continuer son abonnement.  
Toutes lettres, communications etc., devront être adressées franc de port à A. Fontaine.

ADRESSES D'AFFAIRES.

**OLIVIER & BABY,**  
AVOCATS,  
Coin des Rues St. Viateur et Ste. Marie.  
**JOLIETTE.**

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et L'Assomption.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. N. A. McCONVILLE,**  
AVOCAT,  
Suivant les différents Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Arhabaska.

**BUREAU à Joliette et à Drummondville.**  
Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**  
AVOCATS.  
RUE NOTRE-DAME,  
L'ASSOMPTION.

MM. Fontaine & Archambault suivront la Cour Supérieure du District de Joliette.  
L. U. Fontaine. P. A. O. Archambault.  
L'Assomption, 1er Décembre 1866.

**BARTH. VEZINA**  
&  
**D. DESORMIER,**  
NOTAIRES.  
RUE MANSEAU.  
Joliette, 11 Avril, 1866.

**B. PERRAULT,**  
HUISSIER & ENCANTEUR.  
RUE NOTRE-DAME,  
JOLIETTE.

M. Perrault est encauteur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.  
Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL,**  
HUISSIER  
De la Cour Supérieure,  
Joliette 11 Avril 1866.



**DR. F. X. COTE**  
RUE ST. PAUL,  
JOLIETTE.

ÉF Visible à toute heure.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**A VENDRE,**  
500,000 PIEDS  
DE  
**BOIS DE SCIAGE,**  
Consistant en MADRIERS de trois poteaux de 1ère et de 2nde. qualité.  
MADRIERS DE DEUX POUCES  
1ère et 2nde. qualité.  
MADRIERS DE UN POUCE,  
1ère, et 2nde. qualité.  
PLANCHES D'UN POUCE,  
1ère et 2nde. qualité.  
MADRIERS POUR CLOISON,  
Lattes, Tringues,  
Flc., Etc., Etc.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux  
MEDERIC FOUCHER;  
St. Jacques de Valcartier, 11 Avril 1866

**A. FONTAINE,**  
AVOCAT.  
RUE DE LANAUDIÈRE,  
JOLIETTE.

**Feuilleton.**

LA  
**BASTIDE-ROUGE.**

VII  
REVIREMENTS.

— Suite.

— Je ne vous entends pas, dit-elle; M. Fleuraux vous aurait-il exprimé l'intention...  
— Rien, rien, mademoiselle; ces questions là ne sont pas à votre portée. Seulement, si votre riche Nabab continue à recevoir un tas d'amis, de cousins et de cousines à qui il fait espérer sa succession, je ne sais comment il pourra réaliser ses promesses.  
La jeune fille se leva vivement.  
— Ma mère, reprit-elle d'une voix émue, vous ne voulez pas me faire entendre sans doute que M. Fleuraux aurait le désir de suppléer à mon défaut de fortune?  
— Et quand cela serait, mademoiselle? — Les convenances, le sentiment de ma dignité, me défendent d'accepter les dons d'un étranger, dût m'en bonheurer dépendre!  
— Phrases de roman que tout cela... D'ailleurs, si vous êtes si dégoûtée, M. Fleuraux ne pourrait-il s'intéresser en faveur de son nouvel ami Maurice, qui lui a rendu, dit-il, un immense service?  
— A mon tour, madame, dit Maurice avec noblesse, je croirais ne devoir rien accepter de M. Fleuraux. Je rougirais de devoir la main de mademoiselle Elisabeth à une indelicéssé, et c'en serait une de recevoir le prix d'un service rendu.  
— Cher Maurice! murmura la jeune fille, ces âmes se devinent toujours!  
— Cependant l'esprit de l'un et l'autre ne se refusent pas à se rendre compte de la situation. — Mademoiselle Meursanges les regarda d'un air stupéfait.  
— Sur ma parole, reprit-elle, la jeune fille d'à présent est complètement folle!... Ah ça! voudriez-vous bien me dire pourquoi, après m'être opposée jusqu'ici à cet absurde mariage, j'aurais cessé tout à coup de le repousser, si l'on ne m'avait fait entrevoir certaines éventualités? Qu'y aurait-il de changé dans nos positions respectives? Pourriez-vous nous offrir plus qu'autrefois, à Elisabeth et à moi, des garanties de sécurité pour l'avenir?... Mais, puisque vous êtes si désintéressée, n'en parlons plus... l'air est rompu. J'espère, mademoiselle, que vous chercherez désormais à éviter M. Maurice Longpré, et M. Maurice Longpré voudra bien ne plus vous honorer de ses attentions particulières.  
Maurice essaya d'attendrir madame Meursanges; mais Elisabeth connaissait de longue date les idées étroites et égoïstes de la chère dame, qui, le plus naïvement du monde, considérait le mariage de sa fille comme un moyen de se procurer à elle-même fortune et position. Elle fit donc signe au jeune homme de se garer des prières inutiles. Un silence pénible s'établit sous le bosquet d'arceaux; les deux jeunes gens se regardaient en pleurant, et parfois leurs mains se seraient furtivement.  
— En ce moment une voix joyeuse se fit entendre à quelque distance, et Auguste Fleuraux parut dans une allée voisine. Son riche costume, moitié manna, moitié indien, était un peu en désordre; son bonnet de velours brodé d'or était éraflé; son nez, toujours si rose, était devenu tout à fait rouge; sa physionomie, toujours si vive et si animée, malgré ses rides et ses cheveux gris, avait une expression de gaieté rieuse. Il tenait à la main un verre de champagne, de l'autre un biscuit qu'il grignotait tout en marchant.  
— Ma foi! mes bons amis, s'écria-t-il en riant, c'est mal de quitter ainsi la table avant la fin. *Boi gott!* vous perdez un spectacle unique: d'abord cette ménagerie de parents que j'ai grisés en les obligeant à boire outre mesure à mon heureux retour; et puis ce pauvre Linguard, qui fait la plus pitoyable mine en comptant les bouteilles vides et les verres cassés; son cœur d'avare saigne sans cesse... *Le poveretto!* s'il avait vu mes diners d'apparat dans l'Inde! On buvait dans des gobelets d'or enri-

chis de perles, que l'on jetait dans le Gaugé à la fin du repas. On brisait les plats de porcelaine du Japon sur la tête des porteurs de palanquins, avec aussi peu de regret que je brise ce méchant verre de deux sous...  
— Et il lança d'un air insouciant contre le rocher ce verre à champagne qu'il avait à la main.  
— Voilà de jolies manières! dit madame Meursanges, femme de ménage avant tout; vous devriez avoir un peu plus d'égards pour la vaisselle de la maison. On a beau être riche, on trouve toujours occasion d'employer convenablement sa fortune.  
— Fort bien parlé, bonne maman Meursanges, répondit Fleuraux avec familiarité, mais je suis pour le moment un riche d'une certaine espèce; mon plaisir suprême est de dépenser, de gaspiller, de détruire, et cela durera jusqu'à ce que... Mais, par Al-Borak! que signifie ceci? continuait-il en examinant ses auditeurs avec plus d'attention, les enfants ont pleuré! Qui a effarouché mes gentils tourtereaux? qui a jeté des pierres dans mon buisson de roses?... Tronçé l'air! serait-ce là un nouveau tour de sautoir de Linguard? le coquin voudrait-il déjà rompre la trêve!  
Il porta vivement la main au chapelet précieusement qui lui servait de ceinture comme pour s'assurer qu'il trouverait une arme au besoin. Il examinait les jeunes gens d'un air d'affectueux intérêt; ceux-ci baissaient la tête en silence.  
— Maurice, dit Fleuraux, dit enfin Maurice tristement, Linguard n'est plus la cause de l'affliction que vous nous voyez. Merci de votre bienveillance, mais elle ne peut rien pour diminuer nos chagrins actuels.  
Et ses larmes recommencèrent à couler.  
— Alors je dois m'en prendre à vous, madame Meursanges, je le parierais, dit Fleuraux en fronçant le sourcil; vous avez encore tourmenté mes jeunes amis avec vos éternelles exigences de fortune et de position! Je vous avais pourtant fait entendre que dans un certain cas...  
— Vous avez eu beau me parler de tous les cas possibles, ils ne veulent rien de vous ni de personne; et, comme je ne saurais souffrir plus longtemps ce grand garçon rôder autour de ma fille pour lui parler à l'oreille...  
Fleuraux s'empara de sa main avec vivacité.  
— Êtes-vous donc si méchant? dit-il avec chaleur. Auriez-vous bien le cœur de martyriser ces chers enfants? Regardez-les: cette naïve douleur ne vous émeut-elle pas? Je croyais mon âme desséchée par vingt années de voyages, de luttes, de désenchantements; et en les voyant, je me sens prêt à pleurer. C'est qu'en parcourant le monde dans tous les sens, j'ai admiré bien des choses, les merveilles de l'art, les splendeurs de la nature, mais je n'ai rien trouvé d'aussi digne de respect et d'admiration que deux enfants jeunes et beaux, s'aimant d'un premier amour!  
Madame Meursanges regardait avec étonnement l'homme inconcevable qui lui parlait ainsi.  
— Ne les séparez pas! continua-t-il en s'animant encore; ce serait une faute, ce serait un crime! Ne les séparez pas, on craignait que leur malheur ne retombe sur votre tête... J'ai aimé comme ce jeune Maurice, autrefois, il y a bien longtemps; si rien n'était fait obstacle à cet amour, j'eusse pu devenir un homme simple et bon, utile à ses semblables, obéissant aux lois de la société; mais un obstacle se rencontra, on irrita des passions fougueuses, je devins ivre, je devins fou... Le sang coula sur un cadavre fit jeté entre elle et moi. L'existence de ma malheureuse amie fut brisée du coup, et moi, pedant une moitié de ma vie, j'ai erré en proserit, en vagabond sur la surface de la terre, faisant rarement le bien, souvent le mal, à charge aux autres, à charge à moi-même!  
Il avertit parlé avec une ex'ême véhémence; il porta la main à son front, comme s'il eût voulu en comprimer les battements. Quand il retira sa main après un moment de silence, son visage mobile s'était déjà rasséréné.  
— Je crois, Dieu me pardonne! reprit-il en s'efforçant de sourire, que je deviens sentimental; c'est sans doute le voisinage de mes petits amis qui m'a valu ce mal, peu ordinaire à mon âge... Mais, eoyons, madame Meursanges, vous ne songez pas sérieusement à les séparer? Ils s'aiment, ils sont dignes l'un de l'autre, ils seront heureux. Maurice m'a rendu un grand service, il m'a

sauvé la vie; d'ailleurs, il y a un lui-je ne sais quoi qui me plaît et m'attire. Pour le voir obtenir l'objet de ses vœux, j'é donnerais...  
Il s'arrêta brusquement et se mordit les lèvres.  
— Et bien, demanda avidement la mère avare, vous donneriez...  
— Le diamant du Grand-Mogol... si je l'avais, répliqua Fleuraux avec calme.  
Madame Meursanges fit un geste de mécontentement.  
— Il suffit, dit-elle en reprenant son ouvrage; je sais ce qui me reste à faire. Il est toujours bon de mettre ces beaux parleurs au pied du mur. Vous ou aboutissent leurs superbes promesses! Mais j'irai à ma guise, et je ne me laisserai endoctriner par chrétien ou païen qu'à bon escient.  
L'endragt qu'elle parlait, ou plutôt qu'elle grommelait ainsi, une nombreuse compagnie parut à l'extrémité du jardin. Les convives de la Bastide, ennuysés de la longue absence de Fleuraux, venaient le réclamer sous la conduite de Linguard.  
— Bon! mes chers cousins et cousines s'impatient! dit le Nabab avec gaieté. Sur ma parole, je les avais tout à fait oubliés... Voyez si père, mère, et enfants ne paraissent pas avoir été outre mesure le dieu des vendanges et les livres propos! La maman a mis son chapelet à l'envers, et le papa ne marche pas droit... Linguard lui-même, malgré sa mine refrognée, n'est pas très-solide sur ses jambes; ne pouvant sauver ses bouteilles, il a au moins voulu en avoir sa part. Allons, mes jeunes gens, essayez vos yeux, qu'on ne voie pas ces larmes; tout s'arrangera, je vous le promets... Madame Meursanges, nous causerons à tête reposée, et vous finirez par entendre raison. En attendant, n'ayez donc un peu avec moi de ma charmante famille; elle est vraiment fort divertissante!  
Il s'avança au-devant des promeneurs qui l'accueillirent avec démonstrations exagérées de respect et de tendresse. Linguard, dégagé pour un moment des soucis de maître de maison, essaya son front couvert de sueur.  
Les étrangers se disposaient à retourner à Marseille avant la nuit; ils venaient prendre congé du Nabab.  
Comment, déjà! dit Fleuraux froidement; vous me ferez bien l'amitié de passer ici quelques jours, afin que je puisse vous féter d'une manière plus digne de vous et de moi; ces diners improvisés ne valent pas grand-chose!  
Une vive anxiété se peignit sur les traits de Linguard; heurtoisement le chef de la famille, petit négociant de Marseille, s'excusa sur ses occupations pour refuser l'invitation de son bien-aimé cousin.  
— Alors vous me dennerz ma revanche un autre jour; je vais mettre cette pauvre maison sur pied convenable; il me faut douze domestiques et des cuisiniers de diverses nations... Vous verrez, cousin; à votre prochaine visite, je vous ferai faire un dîner à la chinoise; vous mangerez des nids de salanganes, des holothuries et des nageoires de requins; je parierais mille roupies que ces dames trouveront ces mets délicieux.  
Les dames, c'est à dire la femme et la fille du cousin, affirmèrent en minaudant que toute leur affection pour leur bon parent les déciderait avec peine à goûter de semblables mets.  
— C'est bien, c'est bien: à revoir donc, mon cher cousin Millot, et vous aussi, cousine Millot, sans oublier...  
Il les congédiait de la main d'un air insouciant; mais ce nom de Millot avait produit sur le mari et la femme un effet magique.  
— Nous ne sommes pas des Millot, cousin! répartit la Cousine, femme de tête et pleine de présence d'esprit; les Millot sont une autre branche, une branche bâtarde de la famille; et je ne vous conseillem pas de les voir, car ce sont des gens dont la société ne vous viendrait sous aucun rapport... des jaloux, des envieux... ils ne méritent pas qu'on fasse attention à eux... Quant à nous, nous sommes des Leclerc, nous sommes alliés du côté de votre défunte mère, la digne femme! et nous pouvons dire sans nous vanter...  
Un *couac* coupa la parole à madame Leclerc, qui, dans son désir de ruiner auprès du Nabab le crédit d'une branche rivale, avait parlé avec une extrême chaleur.  
— C'est juste, c'est juste, cousin Leclerc, dit Fleuraux avec une gravité comique; je commence à me souvenir...

**ASTROLOGIE.**

**L'UNIVERS STUPÉFIÉ**  
Par ses révolutions étonnantes.  
**DE LA GRANDE ASTROLOGUE.**  
Madame H. A. Ferrigo.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que des événements douloureux, des catastrophes, des chagrins en amour, des pertes de relations ou d'amitié, ou d'argent, &c., ont réduit au désespoir. Elle réunit ceux qui sont séparés depuis longtemps. Elle donne des informations sur les amis, parents, amants absents, fait recouvrer les effets perdus ou volés, vous dit quel genre d'affaires vous êtes le mieux qualifié à poursuivre et dans lequel vous serez le plus malheureux, amène des mariages rapides et vous dit exactement le jour de votre union et vous donne le nom, le portrait et le caractère de la personne qui vous est destinée. Elle pénètre vos propres pensées et par sa puissance presque surnaturelle dévoile les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Des astres que nous voyons au firmament—des astres maléfiques qui dominent dans la configuration—des étoiles fixes dans le ciel au temps de la naissance, elle apprend la destinée future de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus grande astrologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une pareille chance à l'avenir. Prix de la consultation, avec portrait et informations désirées \$1. Ceux qui sont éloignés peuvent consulter Madame par lettre avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Une carte explicite pleine et entière contenant toutes les informations désirées et le portrait incl. envoyée par la maille sur réception du prix plus haut mentionné. Le secret le plus absolu sera gardé et toute correspondance sera détruite ou renvoyée. Des réminiscences et références de la plus haute respectabilité seront fournies sur demande. Écrivez franchement et libéralement le jour du mois et l'année de votre naissance, et joignez-y une boucle de vos cheveux.

Adresser à  
**MADAME H. A. FERRIGO,**  
P. O. Drawer, [trois] 293, Buffalo, N. Y.

**CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE.**  
Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, Clairvoyante et Psychométricienne anglaise, qui a émerveillé les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, New-York, Madame Thornton possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance aux célibataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle vous fait le portrait de la personne que vous marierez et avec l'aide d'un instrument d'une grande puissance, nommé Psychomotrope, elle exécute une copie parfaite de l'épouse future de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits du caractère etc., de telle personne: Des milliers de certifiées sont là pour attester que ce n'est pas de la blague. Sur demande elle expédie un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. En transmettant par lettre une petite mèche de cheveux et désignant le lieu de votre naissance, votre âge, vos dispositions et votre teint, et y ajoutant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe affranchie adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la maille le portrait et les renseignements désirés. Toutes communications strictement confidentielles: Adresser confidentiellement, à MADAME E. F. THORNTON, Bureau de Poste, Boite 223 Hudson, N. Y.

**AFFLIGES!**

**NE SOUFFREZ PLUS!**

Quand par l'usage de l'ELEXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guéris permanentement, pour une bagatelle.

Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse découverte jusqu'ici.

Elles fait disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idées de suicide, craintes de folie, &c., &c., ramène l'appétit et renouvelle la santé détruite par les excès.

Jeunes gens, ne vous laissez pas blâmer par les charlatans et les médecins ignorants, mais demandez sans délai l'Elixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans tous les cas. Prix, \$1 la bouteille ou quatre bouteilles pour \$3.

Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires.

**AUSSE LES PILULES SPÉCIFIQUES DU DR. JOINVILLE** pour la guérison rapide et permanente de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie. Guérison effectuée d'un à cinq jours. Elles sont préparées avec des extraits végétaux radicalement sans danger pour le système et ne causent jamais de nausées dans l'estomac ni n'affectent l'haleine. Aucun changement de diète n'est nécessaire durant l'usage qui en est fait et leur action n'empêche nullement le malade de vaquer à ses affaires. Prix: \$1 la boîte.

Aucun des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, soigneusement emballés, et franc de port, par la maille ou express sur réception du prix. Adresser tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**Etonnant mais vrai!**

**MADAME REMINGTON**, la Clairvoyante Astrologue et Somnambule la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance, décrit minutieusement les traits de celle que vous marierez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connu sous le nom de Psychomotrope garantit de produire un portrait parfait et comme vivant du futur mari ou de la future épouse de l'appliquant, avec date du mariage, occupation, caractère, sentiments &c., &c. Ce n'est pas une imposition, attendu que des témoignages innombrables peuvent l'attester. En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse à la soussignée, vous recevrez le portrait et les informations demandées par le retour de la maille. Adresser confidentiellement:

**MADAME GERTRUDE REMINGTON,**  
P. O. B. 287 West Troy N. Y.

**Reparator Capilli.**

Jetex bas vos fausses frisures et vos perruques; Qui, bêtes à plaisir, enlaissent vos nuques. Venez tous, par mes mains, jeunes et vieux. Vous procurer la beauté des cheveux.

**REPARATOR CAPILLI.**

Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espace de deux à trois semaines et les cheveux dans l'intervalle de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou en accélérer la croissance. Cela est faux, ainsi que peuvent le démontrer des milliers de témoins vivants, par leur propre expérience. Mais on nous dira, comment distinguer les bons articles des méchants? C'est certainement difficile attendu que les neuf-dixièmes des préparations pour les cheveux et la barbe annoncées sont parfaitement inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé beaucoup sans succès pour en avoir. A cela nous répondons: essayez le Reparator Capilli: cela ne vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse complètement. Si votre pharmacien n'en a pas, envoyez-nous un piastre et nous vous transmettrons l'article, franc de port, avec un reçu de votre argent qui vous sera remis quand vous le voudrez pourvu que vous n'en soyez pas complètement satisfait. Adresser:

**W. L. CLARCK & Co., Chimistes,**  
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

—UNE JEUNE DAME revenant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de 23 ans, elle paraissait n'en avoir que dix-huit. Quant on voulut savoir la cause de ce changement si étonnant, elle répondit franchement qu'elle l'avait obtenu en se servant du BAUME CAUSSIN qu'elle considérait comme une acquisition inestimable pour toute toilette de Dame. Par l'usage de ce cosmétique, Dames et Messieurs améliorèrent d'un mois cent fois leurs figures. Cette préparation, comme la nature elle-même, est simple dans ses combinaisons et néanmoins ne peut être surpassée par son efficacité à chasser les impuretés, nettoyer et embellir la peau et le teint. Par son action sur l'épiderme, elle chasse toutes les humeurs malfaisantes et enlève la surface ainsi que la nature l'a voulu, claire, douce, polie et magnifique. Prix: \$1, envoyée par la maille ou l'express, sur réception de la commande par

**W. L. CLARCK & Co., Chimistes**  
No. 3, rue Rayete Ouest,  
Syracuse, N. Y.

Les seuls agents américains pour cette préparation.

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse, Pour jeunes et vieux, grands et petits. La beauté si rare et si précieuse. S'offre à tous; vous pouvez être jolis.

**LIQUIDE BLANC,**

EMAILLE DE CHASTELLAR.

Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus perçants, et comme elle exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la maille sur réception de l'ordre et de l'argent, franc de port, par

**BERGER SHUTTS & Co., Chimistes,**  
No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**FAVORIS ET MOUSTACHES!**

Croissent sur la figure la plus imberbe durant trois ou cinq semaines par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGNE, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'élite de Paris et de Londres s'en sert avec un succès flatter. Les noms de tous les acheteurs sont enregistrés et sa satisfaction n'est pas donnée, l'agent est remis avec plaisir. Prix: par la maille, paqueté, e, franc de port, \$1. Des circulaires descriptives et des témoignages envoyés par la maille gratis. Adresser: **BERGER SHUTTS & Co., chimistes,** No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**CRISPER COMA!**

Oh! qu'elle était belle et charmante, Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Dont les tresses luxuriantes Enchaînaient et le cœur et les yeux.

**CRISPER COMA,**  
Pour transformer les cheveux des Dames et Messieurs en boucles lustrées et onduyantes ou en tresses épaisses et éclatantes.

En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le Crisper Coma bouclé non-seulement les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les nettoie. Il est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre jamais offert au public américain. Le Crisper Coma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et emballé pour 1 piastre. Adresser vos demandes à **W. L. CLARK & Co., Chimistes,** No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.**

DANS LA **Ville de Joliette.**  
COIN DE LA **RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.**

**MM. I. RITCHOT & FILS**, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

**Commerce de Farine et Grains.**

—ET DE PLUS—

Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin, EN GROS ET EN DÉTAIL.

**De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.**

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSE!—

Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et de toutes sortes.

Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

**I RITCHOT & FILS.**

Joliette, 20 Décembre 1866.

**BEAUTE!**

Cheveux bouclés, bruns, dorés et de rose.

PRODUITS par l'usage du FRISEUR DE CHEVEUX DU PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour boucler les cheveux les plus rebelles et les plus durs des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les dandies de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun détrimant à la chevelure. Prix par la maille, franc de port, et emballé, \$1. Circulaire descriptive expédiée par la maille gratis. Adresser: **BERGER SHUTTS & Co., chimistes** No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les Etats-Unis.

**EXCELSIOR! EXCELSIOR!**

L'exterminateur de cheveux DE **CHASTELLAR,**

POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS.

Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine, s'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoyé franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par **BERGER SHUTTS & Co. chimistes,** 285, rue River, Troy, N. Y.

**RELIURE.**



Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à

**JOLIETTE.**

**RUE ST. CHARLES BORROMÉE.**  
Vis-à-vis le magasin de Joseph Turcotte, marchand.

Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier,

**DANS TOUS LES GOUTS.**

ET A DES **PRIX RÉDUITS.**

N. B.—M. Delisle a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée.

**Joliette, 30 Mai 1866.**

**S. PIQUETTE MARCHAND.**

Annonce à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son magasin,

A L'ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES DE

**JAMES CRANE,**

où il continuera, comme par le passé, son commerce de

**Marchandises Sèches, Groceries & Provisions.**

DE TOUTES ESPÈCES.

Joliette, 11 avril 1867.

**A VENDRE.**

A L'imprimerie de la "Gazette de Joliette," 1

"Calendrier Municipal & Rural," par A. H. DE CAUSSIN, Ecuyer, pour

**250 SOLS.**

**Atelier Typographique**

DE

**"LA GAZETTE DE JOLIETTE."**

ON EXECUTE

**A CE BUREAU.**

TOUTES SORTES

**D'IMPRIMES,**

TELS QUE

**LES VERTUS**

CARTES D'AFFAIRES, ET DE VISITES,

LETTRES LUNÉAIRES,

BLANCS DE COMPTES,

BILLETS DE BANQUE

**CIRCULAIRES,**

AFFICHES,

**PROGRAMMES,**

ETC., ETC.,

En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

**BLANCS,**

POUR

**AVOCATS**

ET POUR

**NOTAIRES,**

ETC., ETC.

**MM. les Greffiers ainsi que MM**

**les Secrétaires des Municipalités**

trouveront

aussi toutes les formules

de Blancs dont ils ont besoin

Le tout imprimé sur

**BON PAPIER,**

et à des

**PRIX TRÈS RÉDUITS**

**GRAND AVANTAGE**

Voulez-vous avoir une

bonne récolte, achetez

du soussigné, du

**SUPER-PHOSPHATE DE COB,**

A DES PRIX

**—TRES—RÉDUITS,—**

A VENDRE

50 Boîtes seulement.

**Charles B. H. LEPROHON,**

Agent.

**ATTENTION !! ATTENTION !!**

DIX POUR CENT AU-DESSOUS

DU

**PRIX COUTANT**

Le soussigné, désirant cesser le commerce de Marchandises Sèches au mois de Mai prochain, est décidé de vendre tout son assortiment à DIX pour cent au-dessous du prix coutant.

Une remise de \$1 sera faite sur tout achat de dix piastres.

**EDD. GUILBAULT & CIE.**

Joliette, 21 Mars 1867.



les M. Hot, en effet, ne valent pas... qui, les Leclerc ou sur ce que c'est, les Leclerc sont connus! En bien, mes chers amis, si je ne puis vous parler cette semaine, je vous reverrai donc dimanche prochain. Ce jour-là, il y aura grande fête ici. Avec la complaisance de transmettre mon invitation aux Durand, aux Dumont, aux Lafort et aux autres dont je puis oublier le nom, mais que je chéris du fond du cœur; dites-leur de venir avec leurs amis et connaissances, leurs enfants, leurs domestiques, leurs chiens s'ils en ont... Dans l'Inde, c'est l'usage d'arriver ainsi chez un ami en caravane.

A continuer.

LA GAZETTE DE JOLIETTE

JOLIETTE, 15 AOUT 1867.

Nous avons dit déjà que les soi-disant libéraux étaient opposés à la confédération, et que leur ambition était d'attendre l'annexion. On connaît l'ouvrier à l'œuvre; on connaît les valets par les maîtres. Les oppositionnistes d'aujourd'hui ne manquent pas de nous dire, qu'ils acceptent la confédération, qu'ils ne travailleront jamais à renverser la constitution, mais qu'ils s'efforceront d'apporter des changements désirables. On se garde bien cependant de dire ce que l'on fera. Peut-on croire à leur sincérité? Peut-on se fier à leur zèle pour le bien public, quand on les a vus emboîter le pas après ceux qui appellent l'annexion de tous leurs vœux? Oppositionnistes, répudiez-vous les doctrines du Pays touchant l'annexion? Non.

Voilà ce que disait le Pays le 12 mars 1867.

Le mouvement pour empêcher l'établissement d'une confédération de l'Amérique du Nord se continue aux Etats-Unis.

On nous communique de Cohoes, N. Y., les résolutions que les Canadiens-Français du nord de l'Etat de New-York, réunis en convention à Albany, ont adoptées et envoyées au Comité des Relations Fédérales de la Législature de l'Etat.

L'Assemblée est appelée à l'ordre par Joseph Lebouf, éc.

Elle élit président: Joseph Lebouf, éc. de Cohoes; Vice-Président: le Dr. Henry Viennet, de Troy; Secrétaire: M. David Lespérance, de Troy; Trésorier: le Dr. J. O. Tanguay, de Cohoes.

Les résolutions suivantes sont adoptées: Attendu que la chambre des communes de la Grande-Bretagne a sous sa considération le bill de l'Amérique britannique du Nord, qui propose de constituer en royaume les provinces anglo-américaines:—

Qu'il soit résolu: Que nous prions et requérons respectueusement votre honorable corps d'adopter des démarches relatives au dit bill et de mettre en lice, sur cette partie du continent américain, la POLITIQUE CONNUE SOUS LE NOM DE DOCTRINE MONROE.

Nous ignorons, ajoute le Pays, quelle action prendra la législature de New-York. Si elle fait comme sa sœur de Maine, elle se conformera au gouvernement fédéral d'user de son influence pour empêcher l'établissement d'une union avec ces terres.

Revenons le mouvement américain contre la confédération.

Le général Banks propose l'annexion des provinces anglaises, en juillet 1866.

Les Canadiens Français s'agitent depuis deux ans, protestent contre la confédération, répandent des Mémoires, demandant l'application de la doctrine Monroe.

Ces d'Elmira présentent au général Butler une adresse dans ce sens. Butler la reçoit, l'approuve et promet aux Canadiens sa part d'influence.

M. Sumner, dont l'influence est si grande, présente au congrès américain un mémoire de la convention canadienne aux Etats-Unis.

M. Raymond, autre député influent, demande au gouvernement s'il proteste contre l'établissement d'une confédération qui sera une menace aux Etats-Unis.

La législature de l'Etat de New-York est saisie des résolutions des Canadiens, qui demandent l'application de la doctrine Monroe.

à l'appui, de sa motion, il a été le fait de l'établissement de la confédération. M. Banks a déclaré que, pour le présent, il n'a eu aucun procédé qui empêcherait cette mesure d'être exécutée, mais qu'il demandait simplement la nomination d'un comité afin qu'il pût recevoir l'expression de l'opinion du congrès à ce sujet.

Le Pays du 11 mai 1867, donne encore comme 1er éditorial, le rapport d'une assemblée annexionniste à Detroit dans lequel on lit: La convention franco-américaine dont nous avons parlé dans plusieurs numéros s'est ouverte jeudi soir le 2 avril, à l'Hôtel de Ville de Detroit.

Edmond N. Lacroix, président du comité d'organisation, appela l'assemblée à l'ordre et fit un discours d'ouverture assez long, qui fut fréquemment et cordialement applaudi.

Les résolutions suivantes furent ensuite unanimement adoptées: Résolu — Que nous protestons, comme AMERICAINS, contre l'établissement d'une monarchie dans les provinces anglaises de ce continent, et que, COMME FRANÇAIS ET AMERICAINS, nous offrons nos sympathies à nos compatriotes du Canada, nous les encourageons à COMBINER LEURS EFFORTS POUR RENVERSER LE SYSTEME POLITIQUE QUE L'ON EST A ETABLI EN CANADA, et nous espérons que les canadiens REUSSIRONT A ANNEXER LEUR PAYS AUX ETATS-UNIS.

Monsieur Lacroix, nous approuvons cordialement l'action du Congrès américain qui a adopté des résolutions protestant contre cette action impie et hostile, dans l'intérêt de la nationalité française en Amérique.

Il y eut une assez longue et assez vive discussion au sujet de l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Tous les membres présents étaient favorables à ce projet, mais il y avait divergence d'opinion touchant le mode de le faire réussir. Aussi, pour le moment, on n'en vint à aucune décision.

Les Messieurs suivants furent nommés membres du comité exécutif de l'Etat du Michigan: J. B. R. Gravier, E. N. Lacroix, J. A. Girardin, I. J. Benoit, Damsard, J. F. Godfroy, Pierre André, Caplain Cottrell, Simon Potpard et Raphaël Girouard.

LE BANQUET Ent lieu le soir du dixième jour dans le spacieux hôtel de M. Bagard. L'autel de renouveler les éloges de ce jour d'habitude à l'Amphytrion et aux orateurs. Disons seulement que les toasts suivants furent portés: "La République Américaine" — Réponse par M. P. Blanchet.

"La doctrine Monroe" — Réponse par M. L. H. Fréchette.

"L'INSTITUT CANADIEN et les libéraux du Canada" — Réponse par Dr. Cadieux.

La liberté des peuples et la république universelle" — Réponse par de Dr. Cadieux.

Outre ces toasts réguliers, il en fut aussi porté à l'hon. L. J. Popinot, à l'h. H. Fréchette, à P. Blanchet et au Dr. Cadieux.

Une lettre de M. Lusignan, rédacteur du Pays, fut ensuite lue. M. Lusignan s'excusait de ne pouvoir assister à la convention, à la quelle il donnait son approbation pleine et entière et prédisait les meilleurs résultats.

MM. E. N. Lacroix et J. N. Cadioux prirent ensuite la parole en faveur de l'annexion. Ils parlèrent, M. Cadieux surtout, avec beaucoup de chaleur des rapports entre les Canadiens Français et les Américains; ils prononcèrent contre l'annexion du Canada par les Français, et approuvèrent les résolutions du Congrès au sujet de la monarchie anglaise en Amérique.

On lit dans le Pays du 16 mai 1867: Le rapport complet de la convention nous est parvenu. Comme nous en avons publié un passage long et en tout point exact, nous nous contenterons aujourd'hui de publier ce que le nouveau contient d'important.

Jedi soir le 29 avril, près de neuf cents de nos compatriotes se pressaient dans la belle Salle-de-Ville de Detroit.

Notre grand poète, L. H. Fréchette, fut introduit et salué par des acclamations. Voici un extrait de son discours: Honte! Honte! Honte! La ce trafic de conscience et d'honneur national! (les cris de à bas l'Orateur se firent entendus dans l'audience). Ois, messieurs, cette vente que l'on vient de faire des canadiens donne un terrible coup à la race française d'Amérique, mais la nationalité française ne mourra pas! La nationalité française d'Amérique ne peut pas mourir! S'il est une nation au monde qui ait à s'élever sur un sol de institutions de la grande République, c'est la nation française, la nation française qui a si fièrement contribué à y planter le drapeau de l'indépendance!

M. Blanchet, de Montréal, fut le second orateur.

M. Blanchet fit ressortir au long les avantages des institutions américaines,

il fit voir comment l'état colonial du Canada et il arrêta, comparé à la position croissante des Etats-Unis.

Le Canada deviendrait un vrai coin libre et prospère que par l'annexion aux Etats-Unis. Le manifeste de la doctrine Monroe doit s'accomplir de son fait. C'est une question de temps.

M. E. N. Lacroix et un second orateur, M. J. N. Cadioux, parlèrent principalement de la route tracée en Amérique, appelée l'annexion du Canada aux Etats-Unis de tout son cœur, et prêtés énergiquement contre la confédération.

Les lettres d'adhésion au nombre de 23 nous arrivèrent de toutes parts — celles de M. Alphonse Lusignan, rédacteur du Pays, M. Médard Lanctôt de l'Union Nationale.

Monument qu'on se attendait à voir se dresser. C'est le Pays du 27 mars 1867, qui porte, dans son premier éditorial, qu'il y a: Maintenant, devons-nous accepter le fait que l'on nous fait ou nous agiter pour secouer le joug, ou est la question à l'ordre du jour. Des événements se sont présentés au peuple la seule solution raisonnable de cette question.

Nous avons lu avec bonheur l'adhésion de M. J. N. Cadioux, nous en publions aujourd'hui, que nous recommandons instamment à nos lecteurs de lire et de méditer.

Nous n'hésitons pas à dire que cette belle note fera l'un des plus beaux fleurons de notre presse canadienne.

Cette complète indépendance du pouvoir central, où la trouverons-nous? DANS DE SYSTEMS AMERICAIN et nul part ailleurs.

Qui donc, nous avons confiance que ce ton sublime APEL SERA ENTENDU. Qui, lecteurs, quelque chose qui arrive. LA DELIVRANCE NE PEUT ETRE LOIN. PAS PLUS ICI QU'AILLEURS LE DROIT NE PEUT S'ACCOMPLIR POUR TOUJOURS. LA LIBERTE NE SAURAIT SE CONFIER ETERNELLEMENT DE L'AUTRE COTE DE LA LIGNE 45e. ELLE LA FRANCHIRA TOT OU TARD, ET TOUT SEMBLE INDICER QUE CE SERA BIENTOT. Qu'elle doive luire un jour sur le CANADA comme sur le reste de l'Amérique, CE N'EST EVIDEMMENT QU'UNE QUESTION DE TEMPS. Certains signes précurseurs se montrent déjà à l'horizon. Toutes les plumes et les lachettes dont nous sommes témoins n'échappent pas à l'heure de la délivrance de sonner en son lieu.

Mais il manque à l'orgie un nouveau tambour: Et tant à ces toasts un roi de monarchie, Un roi de la bambouche, un roi de carnaval! Qui, je l'avoue, il manque une chose à la fête. Le stigmat, il est vrai, décore bien la tête. Mais pas comme un bandeau royal.

Et bien! puisqu'il le faut — pardonne, ô ma patrie! Dans les sala bouilliers de la tranderie Flong-zoups pour trouver un roi digne de vous; Un roi digne de vous, s'il s'appelle Carouche, Si ce n'est le vice au cœur et le fiel à la bouche, Et surtout s'il sort des égouts!

Madame Chantant, ou nouvelle Ansonie, Il est sur le soleil une terre bénie Ois fatigué, vance par la vague ou l'écueil, Le naufragé reçoit des rives parfumées Ois ceurs endoloris, nations opprimées Trouvent un fraternel accueil.

La, prenant pour guide la bannière étoilée, Et suivant dans son vol la république aïeule, Tous les peuples uns vont se donnant la main; La, Washington jeta la semence féconde Qui, principe puissant, fera du Nouveau-Monde Le vrai berceau du genre humain.

La, point de rois ventrus! point de noblesses nées! Par le mérite seule les lites couronnées Vais le progrès d'un marchent à pas géants; La, libre comme l'air ou le pied des gazelles, La terre indépendance étend ses grandes ailes Au centre des deux océans.

Exiles, Hermitage." Chicago, 16 mars 1867.

J'ai assisté, hier soir, à une assemblée féminine, convoquée à l'occasion de la visite à Chicago, du Head-Centre Roberts. L'assemblée a eu lieu à Turner Hall, et l'on estime à cinq ou six mille le nombre des personnes présentes. La salle est immense et elle était encombrée jusqu'au fait. Roberts fait en ce moment des visites dans toutes les villes afin de ranimer l'enthousiasme dans les esprits, l'enthousiasme qui commença à s'éteindre, grâce aux dissensions et aux difficultés survenues au milieu des Head-Quarters New-York et finalement par le départ de Stephens.

En ce moment, l'entente la plus parfaite règne partout, et chacun pense que le temps est arrivé "to strike the blow," d'autant plus qu'on a tout lieu de croire que le gouvernement des Etats-Unis modifiera son système de neutralité cette fois; il est si bien récompensé de ce qu'il a fait l'année dernière, qu'il est tout probable que désormais il se croiera les bras, et qu'il laissera messieurs les anglais se tirer d'affaire comme ils l'entendent. Il ne serait pas fâché que les Français se chargèrent de décider la question du "royaume," et comme il n'a rien à perdre à ce que l'Angleterre soit châtée, il ne sera pas plus courtouis ni chévaleresque qu'il ne faut. Avec les loups, les égards et les déférences ne sont pas seulement inutiles et dangereuses, elles sont ridicules. Mais je ne me laisse entraî-

ner par le sujet et je ne donne aucuns détails.

Je n'ai jamais vu pareil enthousiasme; cinq cents nouvelles recrues se sont immédiatement enrôlées et des sommes considérables ont été souscrites pour les uniformes. De pauvres ouvriers, de pauvres femmes venaient donner le prix de leur travail pour acheter un uniforme pour les "brave boys." Un pauvre diable s'enrôla, s'achète son uniforme et paie l'uniforme d'un de ses amis. Un forgeron souscrit pour dix uniformes. C'ETAIT BEAU! Et l'on dira que ces gens-là sont de la canaille! Oh! que ceux qui disent cela n'ont jamais senti de nobles sentiments dans leurs âmes. Ils sont trop enroulés dans leur égoïsme. De pauvres jeunes gens qui donnent leur argent et leur vie pour sauver une patrie que la plupart n'ont jamais vue, et qui ne sont poussés là que par le patriotisme le plus pur, sont respectables; un seul d'entre eux a plus de cœur dans le talon de sa botte qu'il n'y en a dans la poitrine de tous leurs destructeurs. Ah! si ce n'était pas le CANADA QUI EST EN JEU, IL Y A LONGTEMPS QUE JE SERAIS DANS LEURS RANGS. Je l'assure que les mercenaires anglais ne tiendraient pas longtemps devant les vengeurs de tant de persécutions.

Dans huit ou quinze jours, ou tout au plus dans cinq ou six semaines, le Canada sera envahi, et l'on verra alors si ce sont les annexionnistes ou les valets de l'Angleterre qui veulent le bien au pays! L'AUVRES VOLONTAIRES QUI VONT ALLER SE FAIRE LES INSTRUMENTS DU DESPOTISME CONTRE CES BRAVES ENFANTS DE LA LIBERTÉ! Le cœur me saigne rien qu'en y pensant.

Comme bouquet, répétons la profession de foi du rédacteur du Pays, dans sa lettre à la convention annexionniste, dont le Pays lui-même parle plus haut. La voici:

Le Pays que j'ai l'honneur de conduire est l'ami et le défenseur des Canadiens résidant aux Etats-Unis, c'est avec plaisir que nous avons signalé les mouvements patriotiques que vous avez commencés depuis dix-huit mois aux Etats-Unis, mouvements qui se sont propagés dans tous les Etats-Unis et ont produit les plus excellents résultats. Depuis cette époque, nous n'avons pas perdu une seule occasion de défendre nos compatriotes aux Etats-Unis contre les honteuses attaques de la presse tory. Il y a malheureusement parmi nous une classe d'hommes qui sont heureux de dénoncer des frères, forcés par l'avenir de laisser le sol natal et de demander protection au glorieux drapeau de la république américaine. Est-il nécessaire de dire qu'un autre qu'un tory n'a la lâcheté de ramper aux pieds de ses maîtres anglais en dénigrant les institutions républicaines.

Efforcez-vous, dans vos démonstrations publiques, de faire jaillir sur vos compatriotes du Canada un peu de cette liberté politique dont nous avons tant besoin.

Vous êtes libres et nous sommes esclaves; vous êtes citoyens et nous sommes sujets coloniaux. Et si les chaînes ne nous lient pas les bras, elles nous ont pour cruelles parcequ'elles pesent sur nos âmes, nos esprits et nos consciences.

Je me glorifie d'avoir pris votre défense et en le faisant, j'agissais avec la conviction que je défendais la vérité. Qu'il me soit permis de féliciter mes compatriotes des Etats-Unis d'avoir au milieu d'eux mon brave et fidèle ami, M. L. H. Fréchette. Ce sera un chef nouveau indépendant et dévoué. C'est un orateur distingué, un grand poète. Le Dr. J. N. Cadioux est aussi un patriote éclairé. Il ne craint pas d'exprimer ses principes et ses tendances et son activité extraordinaire répond bien à son désir ardent de délivrer les canadiens de leur condition actuelle.

ALPHONSE LUSIGNAN. Montréal, 23 avril 1867.

COMTE DE JOLIETTE M. Golin, avocat de cette ville et M. Lavallée, médecin de St. Felix, ont accepté la candidature dans ce comté pour faire de l'opposition aux candidats ministériels, MM. Baby et Cornélius. Les candidats oppositionnistes visitent dans ce moment le comté et ils se seront bientôt convaincus, nous le disons sincèrement, de leur impopularité.

Hier les quatre candidats se sont rencontrés à Ste. Béatrix. Ils ont été écoutés attentivement; mais il est arrivé que les oppositionnistes ne rencontrèrent aucune sympathie dans cette localité. M. Lavallée a reproché aux ministériels de marcher à la sourdine et de faire des assemblées quasi secrètes. Nous pouvons prouver que c'est absolument faux. M. Baby et M. Cornélius ne désirent rien tant que de rencontrer leurs adversaires, et les démarches que ces candidats font, le prouvent assez.

Ce soir il doit y avoir une assemblée publique à St. Ambroise.

LECTIONS A l'Assomption la nomination est fixée au 24 courant et la votation, si elle a lieu au 2 et 3 septembre prochain.

A Joliette, nomination le 26 d'août et votation le 2 et 3 septembre prochain.

Nous empruntons à la Minerve le tableau suivant des maisons de deuxième ordre qui reçoivent des allocations du gouvernement.

Tableau des allocations du gouvernement pour 1867, listant des noms et des montants.

On lit dans un rapport du surintendant pour 1867, p. 12: "Nos livres d'écoles ont reçu la sanction des protestants, comme des catholiques."

A Terrebonne, les catholiques sont sur le même pied qu'en Bas-Canada. Il y a des écoles séparées. Il y a une surintendance ou bureau pour les écoles catholiques et un bureau pour les écoles protestantes. Sur une population de 122,638 il y a 60,000 catholiques.

Il y a 102 écoles catholiques soutenues par le gouvernement et 120 protestantes.

Outre cela il y a 18 écoles dont l'un, celui de St. Jean, reçoit \$1400 et une académie qui a 83 élèves.

A l'île du Prince-Edouard, c'est peut-être la même chose. On peut s'en faire une idée par le tableau suivant:

Tableau comparatif de la population catholique et protestante à Terrebonne.

La meilleure idée que l'on peut avoir de la position des catholiques dans cette province, c'est de lire ce qui suit dans la Gazette Royale de Charlottetown, île du Prince-Edouard, 29 mai 1865:

Les messieurs dont les noms suivent ont été nommés aux écoles suivantes:

- Liste de noms de professeurs nommés: Tignish, Hubert Paré; St. Félix, François Buste; Petit Tignish, Thomas Lamargaud; Fortune Cove, Antoine Paré; St. Christostôme, André Arseneau; St. Jacques, Sylvain Arseneau; Quinte Pointe, Moïse Wedge; St. Nicolas, Onésime Gaudet; M. Chemin d'Edmond, J. O. Arseneau; Miesouche, Philippe Gaudet.

Jusqu'à ce jour l'Ordre qui se dit un grand journal, s'était contenté d'être une feuille insignifiante, sans quelques idées annexionnistes tout à fait édifiantes. Mais en voilà bien d'une autre maintenant; l'Ordre reproche à la Minerve de reproduire de bous articles écrits de logique.

Voici ce qu'elle dit le 12 courant: "La Minerve se livre dans ce temps-ci à des exercices de logique fort édifiants. Il est seulement dommage qu'un si beau zèle n'ait d'autre fondement que la fortune politique de ses maîtres; car nous ne pouvons admettre qu'il y ait de la sincérité dans ses diatribes chevêlées. C'est concluant, n'est-ce pas?"

On lit dans le Courrier des Etats-Unis: "La Tribune d'hier a publié un article intéressant sur la situation des partis au Mexique; c'est dommage seulement qu'elle chante la philodèle et que, sous prétexte d'imiter le fier Scaramandre, elle brüte ce qu'elle a adopté. Le journal de M. Greeley est dans le vrai quand il dit que le parti conservateur est mort au Mexique, au moins pour le moment; il ne se trompe pas non plus lorsqu'il avance que le parti qualifié de libéral s'est divisé en deux fractions; l'une qui tient pour Juárez l'autre qui favorise Escobedo elle assure que Juárez a plus de partisans qui prennent parti pour le premier contre le second. Escobedo a conquis les souffrances des deux tiers des Mexicains par l'épée dans laquelle il déclare une guerre à mort aux étrangers; c'est la lettre à Gomez que nous avons publiée et dont tous les journaux y compris la Tribune admettent l'authenticité, malgré d'impudents et méprisables démentis.

Juarez a eu le tort aux yeux du parti radical mexicain, d'agir timidement dans le crime; il a bien compris l'assassinat de Maximilien mais c'est à Escobedo qu'on attribue l'initiative et la gloire du forfait. Juárez a bien refusé de reconnaître les ministres et les consuls européens mais Escobedo plus fougueux a poussé le cri de mort contre tous les étrangers. Juárez a conservé une espèce de reconnaissance ou du moins de déférence à l'égard des Etats-Unis; Escobedo

sera années dans le Drapeau mille pages, un copieux à son hôte dans le mort d'un plus un évènement cas nous derniers mères p a été m et est; La femme mordue mais elle la semé nettes, a é long, a é — Le Ba porte qu été tués playés d un serpent neux; | pieds de guet d'un

# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC, — 19 AOUT 1867.

No. 37



**ANTIME LAPORTE,**  
HORLOGER & BIJOUTIER.  
PLACE DU MARCHÉ.  
VILLE DE JOLIETTE.

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment un assortiment de Bijoux, etc., aussi complet et aussi varié que possible, et il attire spécialement l'attention sur son choix de

JOUETS D'ENFANTS,  
MONTRES,  
MORLOGES,  
BAQUES,  
BRACELETS,  
ÉVANTAILS,  
MIROIRS,  
LUNETTES,  
Etc., Etc., Etc.

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et sous le plus court délai.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**  
LIBRAIRES-ÉDITEURS.  
ET IMPORTATEURS D'ÉPRODUITS  
FRANÇAIS, BELGES,  
Allemands et Américains,  
RUE ST. VINCENT 12 & 14,  
MONTREAL.

**ASSORTIMENT COMPLET**  
DE  
Livres de Prières et de Littérature; Livres et fournitures d'Écoles; Livres de Comptes et fournitures de Bureau; Papiers et Enveloppes de Fantaisie; Cadres, Images, Médallions; Croixes, Chapelles, Médailles et Bénédictines; Peinture; Boîtes de Mathématiques; Modèles de Dessin et de Broderie; Bijouteries, Montres, Horloges, Miroirs, Parfumeries, Broses et Peignes; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapiserie Anglaise et Américaine; Cartes à jouer, (agence des fabriques); Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Écoles.

**B. ROLLAND & FILS.**



**La Gazette de Joliette.**  
Journal Politique et Commercial.  
IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR  
**FONTAINE & GRANGER,**  
Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine, Lundi et Jeudi.

PRIX DE L'ABONNEMENT. DEUX PIASTRES PAR AN, Invariablement payable d'avance.

CONDITIONS D'ANNONCES. Dix lignes et au-dessus, 1ère insertion 50 cts., 124 cts. pour chaque insertion subséquente.

On traite de gré à gré pour les Annonces qui auront été publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne seront pas pour moins de six mois.

Il faut donner au moins un mois d'avance pour continuer un abonnement.

Toutes lettres, communications etc., devront être adressées franco de port à A. Fontaine.

ADRESSES D'AFFAIRES.  
**OLIVIER & BABY,**  
AVOCATS,  
Coin des Rues St. Viateur et Ste. Marie  
**JOLIETTE.**

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et L'Assomption.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. N. A. McCONVILLE,**  
AVOCAT,  
Suivant les différents Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Arhabaska.

**BUREAU à Joliette et à Drummondville.**  
Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**  
AVOCATS.  
RUE NOTRE-DAME,  
L'ASSOMPTION.

MM. Fontaine & Archambault suivront la Cour Supérieure au District de Joliette.  
L. U. Fontaine. P. A. O. Archambault.  
L'Assomption, 1er. Décembre 1866.

**BARTH VEZINA & D. DESORMIER,**  
NOTAIRES.  
RUE MANSEAU.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**B. PERRAULT,**  
HUISSIER & ENCAUTEUR.  
RUE NOTRE-DAME,  
JOLIETTE.

M. Perrault est encauteur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.  
Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL,**  
HUISSIER  
De la cour Supérieure.  
Joliette 11 Avril 1866.



**DR. F. X. COTE**  
RUE ST. PAUL  
JOLIETTE.

Visible à toute heure.  
Joliette, 11 Avril, 1866.

**A VENDRE,**  
500,000 PIEDS  
DE  
**BOIS DE SCIAGE,**  
Consistant en MADRIERS de trois pouces de 1ère. et de 2nde. qualité.  
MADRIERS DE DEUX POUCEs  
1ère et 2nde. qualité.  
MADRIERS DE 14 POUCE,  
1ère, et 2nde. qualité.  
PLANCHES D'UN POUCE,  
1ère et 2nde. qualité.  
MADRIERS POUR CLOISON,  
Lattes, Tringues,  
Etc., Etc., Etc.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux  
MEDERIC FOUCHER,  
St. Jacques de l'Assomption, 11 Avril 1866

**A. FONTAINE,**  
AVOCAT.  
RUE DE LANAUDIÈRE,  
JOLIETTE.

## Feuilleton.

LA BASTIDE-ROUGE.  
VII  
REVIREMENTS.  
Suite.

Les Leclerc s'inclinèrent en signe d'assentiment, se promettant bien in puto de ne transmettre l'invitation qu'à ceux de la nombreuse famille dont ils ne craindraient pas trop la concurrence. Mais Linguard, en entendant cette effrayante énumération des futurs convives, ne put retenir un geste de désespoir; Fleuriaux s'en aperçut.

— Entends-tu, dit-il d'un ton fier en regardant fixement l'avare, que rien ne soit épargné pour cette fête, où je veux réunir tout ce que j'aime. Tu donneras tes ordres, Linguard, et tu auras soin d'être magnifique. S'il n'y a pas de salle assez vaste à la Bastide, le banquet aura lieu dans le jardin; et puis, je veux des pluies de fleurs, des parfums, de la musique.

— Cependant, monsieur...  
— Ah! c'est mal à vous, monsieur Linguard, interrompit la Leclerc d'une voix aigre-douce en se dressant sur ses ergots, de vouloir ainsi détourner votre titre de sa famille. Voilà bien des difficultés, parce qu'il s'agit de recevoir des personnes qui touchent de près à ce cher cousin Fleuriaux! On a peur de l'affection qu'il nous témoigne, l'excellent homme! on voudrait le garder pour soi, pour son tout seul... mais on vous dira voté fait, monsieur Linguard, et vous avez beau grincer des dents, M. Fleuriaux préférera toujours ses parents à l'ancien commis de son père.

Fleuriaux jetait des regards à la dérobée sur les dames Meursanges et sur Maurice, témoin silencieux de cette scène. Il semblait s'en amuser beaucoup, quoiqu'il conservât son feignage impertinent. Quant à Linguard, rouge de colère et d'humiliation, il baissait la tête en baillant des excuses.

En ce moment, Christo, le s'approcha et lui remit une lettre qui venait d'arriver. Linguard la saisit avec empressement et s'éloigna un peu pour la lire. Le domestique, avant de se retirer, annonça aux Leclerc que le charabanc qui devait les transporter à la ville était attelé.

— Entendez-vous, cousin? dit madame Leclerc avec une indignation feinte ou réelle en se rapprochant de Fleuriaux, maître et domestique ont l'air de nous trouver de trop ici; nous les gênons, sans doute... Écoutez, mon digne parent, il y a bien du monde autour de vous; aussi on ne nous fait pas bon visage, on nous fuit... (et elle désignait par un mouvement d'épaules les dames Meursanges et Maurice, groupés à quelque distance). Oui, on a cherché déjà à vous accaparer; il y a des gens si intéressés! Mais vous réfléchirez sans doute. Ce sont des étrangers, ils ne sont pas de votre sang... on est assez hors de sa famille. Ah! si vous consentiez à venir loger chez nous à Marseille...

— Miséricorde! madame Leclerc, interrompit le mari, notre maison ne serait jamais assez belle pour recevoir un grand personnage comme notre cousin Fleuriaux.

— Le respect, l'amitié, le dévouement suppléeraient à ce qui manque, monsieur Leclerc, interrompit la dame avec noblesse; je sais ce que je sais, et je prie le cousin Auguste de réfléchir à ma proposition. En attendant, il peut disposer de nous, de notre fortune, de notre crédit; tout ce que nous possédons est à lui.

— A quoi penses-tu donc, madame Leclerc, d'offrir notre pauvre avoir au cousin? Ce serait jeter une goutte d'eau dans la mer.

Pour toute réponse, la dame gratifia son mari d'un coup de coude dans les côtes en murmurant:

— Imbécile!

Fleuriaux venait de recevoir des mains d'un autre domestique, attaché récemment par lui au service de la Bastide, une longue pipe turque, à bout d'ambre, qu'il fumait majestueusement;

néanmoins, il observait du coin de l'œil le vieux Linguard, encore absorbé par la lecture de sa lettre, à quelque distance.

— Cousine, et vous, cousin Leclerc, dit-il en lançant une bouffée de levain vers le ciel, j'apprécie votre désintéressement et votre amitié à leur juste valeur. Je n'ai pas visité toutes les parties du globe sans avoir appris à connaître les hommes et peut-être aussi un peu les femmes... Soyez donc assurés qu'en temps et lieu je vous rappellerai vos offres.

— Accéptez-les tout de suite, monsieur Fleuriaux, s'écria Linguard, le visage resplendissant de joie, en s'élançant vers lui sa lettre à la main; acceptez-les de suite et débarrassez-moi de votre présence!

— Cette apostrophe brutale, les assistants firent un mouvement de surprise et d'indignation. Seul, Fleuriaux resta immobile; étonnant de sa bouche l'ambre de sa pipe, il regarda tranquillement l'ancien commis.

— Que signifie un pareil langage? demanda Maurice; oubliez-vous, monsieur Linguard...  
— Je n'oublie rien, dit Linguard avec une gaieté insolente, mais je suis las d'être baloté dans ma maison, et je vais donner du balai à tout ce qui me gêne. Ainsi donc les nababs, et les Leclerc, et les petits amoureux intrigants et les laquais, et les banquetts chinois, et toute la boutique infernale vont décamper de chez moi... Allons, qu'on fasse maison nette et promptement, car, en vérité, la rage m'étouffe, et je ne saurais me contenir plus longtemps!

Tout le monde resta immobile; on ne pouvait croire que cet ordre fut sérieux.

— Éclairé! cet homme est fou, dit madame Leclerc d'un ton dédaigneux; parler ainsi à un seigneur assez riche pour acheter la moitié du département!

— Qu'il s'achète donc un logis pour la nuit; car, je le jure, il ne couchera pas ce soir à la Bastide-Rouge.

— Il vous est facile maintenant de connaître vos amis, dit madame Leclerc d'un air de triomphe en s'adressant à Fleuriaux; vous voyez en qui vous avez mis votre confiance. Venez chez nous à Marseille, mon cher cousin; vous allez monter dans notre char-a-bancs, vous pourrez y placer aussi un ou deux de vos coiffes les plus précieux; car il serait imprudent de laisser votre fortune à la merci de cet indigne personnage.

— Son bagage ne sera pas lourd, dit Linguard en ricanant; il ne possède rien au monde; l'habit qu'il a sur le corps a été acheté avec de l'argent qu'il m'a forcé de lui prêter.

— Mais ces diners somptueux, ces prodigalités...  
— Je souffrais tout, je payais tout... Moi, homme réputé habile, expérimenté, je me suis laissé duper comme un écolier, comme un naïf. Oh! mais c'est fini, et la leçon me servira... Allons! que l'on sorte à l'instant de chez moi!

— Je ne resterai pas ici un instant de plus, dit madame Leclerc avec indignation; nous ne sommes pas venus pour nous faire insulter!

— C'est une infamie! ajouta M. Leclerc; partons, ma femme, mes enfants... je ne croyais pas vivre assez pour me voir ainsi chasser de la maison d'un parent.

— Cela est vengeance!  
— C'est une horreur!

Et la famille s'enfuit à toutes jambes vers la maison; une minute après, la voiture reprenait la route de Marseille.

Les injures de Linguard et le départ précipité de Leclerc n'avaient pas altéré un instant le sang-froid de Fleuriaux; il dit enfin, le sourire sur les lèvres:

— A ce que je vois, maître Linguard, tu sais enfin...

— Je sais la vérité, interrompit l'ancien commis avec un accent de triomphe; ce papier que vous vous vantiez d'avoir en votre possession et que vous refusiez obstinément de me montrer, n'est pas entre vos mains. Votre hésitation, votre opiniâtreté m'avaient donné des soupçons: j'ai voulu les éclaircir. J'ai écrit au successeur de ce notaire à qui vous aviez confié la contre-lettre; voici sa réponse: " Cette pièce importante a été envoyée jadis à qui de droit, car il en est fait mention sur le registre de l'étude; mais, comme elle n'a jamais été mise en usage, on a tout lieu de penser qu'elle a été anéantie ou perdue."

— C'est la réponse que j'ai obtenue

moment, répliqua Fleuriaux triste ment; cette chose et malheureuse femme n'a rien voulu du meurtre de son frère... Si réellement cette pièce est tombée entre ses mains, elle l'aurait déchirée sous la lire!

— Si vous aviez connaissance de ces faits, qu'attendiez-vous donc de moi? s'écria Linguard; pourquoi vous débattre avec tant d'acharnement, la nuit qui suivit votre arrivée ici, puisqu'on ne devait rien trouver sur vous? Et depuis ce temps, pourquoi ces folies indignes d'un homme de votre âge, ces dépenses extravagantes, ces gaspillages inouïs!

Fleuriaux le regarda d'un air méprisant; puis il partit d'un bruyant éclat de rire.

— Je voulais m'amuser à tes dépens, Linguard, aux dépens des sottises et vices crépusculaires semblables à toi... J'aurai toujours tiré cela de l'héritage que tu me volas.

L'ancien commis devint rouge d'indignation.

— Ménez vos expressions, monsieur, dit-il avec arrogance; je suis un honnête homme... monsieur, et je ne souffrirai pas que l'on m'insulte. Si vous avez des droits, faites les valoir; moi, je vous défie de les faire valoir... Mais, continua-t-il sèchement, tous ces propos sont inutiles, je vais appeler Christophe et vous chasser...

— Misérable trison! s'écria Fleuriaux en faisant mine de lui sauter à la gorge.

Les dames poussèrent un cri d'effroi; Linguard, pâle et tremblant, recula d'un pas. Mais presque aussitôt Fleuriaux reprit son attitude calme.

— Bah! dit-il en haussant les épaules, un coquin de moins sur la terre, ou il y en a déjà tant, ne m'assurait pas de vide appréciable. Allons, jeune homme, continua-t-il en se tournant vers Maurice, il ne nous reste plus qu'à faire retraite, car vous êtes compris aussi dans cette intimation polie d'avoir à vider les lieux.

— Oui, s'écria Linguard avec rage, lui, lui surtout!

— Je n'ai pas la prétention de rester chez M. Linguard, mais, malgré lui, dit Maurice avec dignité; mais, avant de partir, je veux savoir si c'est librement que les dames Meursanges...

— Maurice, je ne puis pas, je ne dois pas rester ici en butte aux péchés et aux odieux projets de cet homme! s'écria Elisabeth d'un ton suppliant; messieurs, je vous en conjure, ne me laissez pas dans cette horrible maison.

— Vous dépendez de votre mère, madame, interrompit rudement Linguard; et si ma bonne amie Meursanges, continua-t-il d'un ton doucereux en s'adressant à la veuve, a conservé pour moi un peu de son ancienne affection... Madame Meursanges le regarda d'un air d'émotion affectée.

— Je crois en effet qu'on vous avait indignement calomnié, mon vieil ami, reprit-elle; si j'ai bien compris les explications qui viennent d'avoir lieu en ma présence, vous n'avez pas cessé de mériter l'estime et la considération.

— Eh bien, si telle est votre pensée, ma respectable dame, ma maison sera pour votre fille et pour vous un asile sûr; vous ne confiez pas le sort d'Elisabeth ni le vôtre à des vagabonds sans le sou, comme ces deux gaillards-là.

— Ma mère, s'écria Elisabeth, vous n'avez pas compris le rôle honneur...  
— Paix! mademoiselle; prétendez-vous être plus sage que moi, votre mère, à qui vous devez obéissance et respect? Je le déclare donc à ces messieurs, continua-t-elle d'un ton préemptoire, nous n'avons pas besoin de leurs secours. Ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est d'obéir aux ordres de M. Linguard.

Elisabeth poussa des cris déchirants; Maurice jura avec énergie que rien au monde ne l'empêcherait de protéger Elisabeth, si elle acceptait sa protection. Il voulut faire des représentations chaleureuses à madame Meursanges; Fleuriaux lui dit tristement:

— Il faut vous résigner, mon pauvre garçon; vous n'obtiendrez rien de cette femme obstinée, à qui manquent également l'intelligence et le cœur. Nous n'avons aucun moyen d'empêcher cette cruelle séparation... Seulement, que ce vieux coquin, continua-t-il d'un ton de menace en se tournant vers Linguard prenne bien garde de n'employer aucune violence contre cette pauvre jeune fille. Je le surveillerai, et s'il se rendait coupable d'un mauvais procédé, je m'adresserais à l'autorité pour...

— Oh! je ne vous craints plus, s'écria

**ASTROLOGIE.**

**L'UNIVERS STUPEFIE**  
Par ses révélations étonnantes.  
DE LA GRANDE ASTROLOGUE.  
Madame H. A. Ferrigo.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que des événements douloureux, des catastrophes, des chagrins en amour, des pertes de relations ou d'amitié, ou d'argent, etc., ont réduit au désespoir. Elle réunit ceux qui sont séparés depuis longtemps. Elle donne des informations sur les amis, parents, amants absents, fait recouvrer les effets perdus ou volés, vous dit quel genre d'affaires vous êtes le mieux qualifié à poursuivre et dans lequel vous serez le plus malheureux, amène des mariages rapides et vous donne le nom, le portrait et le caractère de la personne qui vous est destinée. Elle pénètre vos propres pensées et par sa puissance presque surhumaine dévoile les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Des astres que nous voyons au firmament—des astres maléfaisants qui dominent dans la configuration—le l'apparence et de la disposition des planètes et des étoiles fixes dans le ciel au temps de la naissance, elle exprime la destinée future de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus grande astrologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une bagatelle et il se peut que vous n'ayez jamais eu pareille chance à l'avenir. Prix de la consultation, avec portrait et informations désirées \$1. Ceux qui sont éloignés peuvent consulter Madame par lettre avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Une carte explicite pleine et entière contenant toutes les informations désirées et le portrait inclus, envoyée par la maille sur réception du prix plus haut mentionné. Le secret le plus absolu sera gardé et toute correspondance sera détruite ou renvoyée. Des témoignages et références de la plus haute respectabilité seront fournis sur demande. Ecrivez franchement et librement le jour du mois et l'année de votre naissance, et joignez-y une boucle de vos cheveux. Adresse: MADAME H. A. FERRIGO, P. O. Drawer, [trois] 293, Buffalo, N. Y.

**CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE.**

Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, Clairvoyante et Psychométricienne anglaise, qui a émerveillé les sages du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, New-York. Madame Thornton possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance aux célibataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle vous fait le portrait de la personne que vous marierez et avec l'aide d'un instrument d'une grande puissance, nommé Psychomètre, elle exécute une copie parfaite de l'épouse future de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits du caractère, etc., de telle personne. Des milliers de certificats sont là pour attester que ce n'est pas de la blague. Sur demande elle expédiera un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. En transmettant par lettre une petite mèche de cheveux et désignant le lieu de votre naissance, votre âge, vos dispositions et votre teint, et y ajoutant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe affranchie adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la maille le portrait et les renseignements désirés. Toutes communications strictement confidentielles. Adressez confidentiellement, à MADAME E. F. THORNTON, Bureau de Poste, Boite 223 Hudson, N. Y.

**AFFLIGES! NE SOUFFREZ PLUS!**

Quand par l'usage de l'ELEXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guéris permanemment, pour une bagatelle.

Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse découverte jusqu'ici.

Elles font disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idées de suicide, craintes de folie, &c., &c., ramène l'appétit et renouvelle la santé détruite par les excès.

Jeunes gens, ne vous laissez pas blâmer par les chrétiens et les médecins ignorants, mais demandez sans délai l'Elixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans tous les cas. Prix: \$1 la bouteille ou quatre bouteilles pour \$3.

Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires.

AUSSI LES PILULES SPECIFIQUES DU DR. JOINVILLE pour la guérison rapide et permanente de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie. Guérison effectuée d'un à cinq jours. Elles sont préparées avec des extraits végétaux radicalement sans danger pour le système et ne causent jamais de nuisance dans l'estomac ni affectent l'haleine. Aucun changement de diète n'est nécessaire durant l'usage qui en est fait et leur action n'empêche nullement le malade de vaquer à ses affaires. Prix: \$1 la boîte.

Aucun des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, soigneusement emballés, et franc de port, par la maille ou express sur réception du prix. Adressez tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**Etonnant mais vrai!**

MADAME REMINGTON, la Clairvoyante Astrologue et Somnambule la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance, décrit minutieusement les traits de celle que vous marierez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connu sous le nom de Psychomètre, garantit de produire un portrait parfait et comme vivant du futur mari ou de la future épouse de l'appliquant avec date du mariage, occupation, caractère, sentiments &c., &c. Ce n'est pas une imposture, attendu que des témoignages innombrables peuvent l'attester. En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse et la soussignée, vous recevrez le portrait et les informations demandées par le retour de la maille. Adressez confidentiellement: MADAME GERTRUDE REMINGTON, P. O. B. 287 West Troy N. Y.

**Reparator Capilli.**

Jetes bas vos fanasses frisées et vos pernaques; Qui, bêtes à plaisir, entassent vos tresses. Venez tous, par mes mains, jeunes et vieux; Vous procurer la beauté des cheveux.

**REPARATOR CAPILLI.**

Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espace de deux à trois semaines et les cheveux dans l'intervalle de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou en accélérer la croissance. Cela est faux, ainsi que peuvent le démontrer des milliers de témoins vivants, par leur propre expérience. Mais on nous dira, comment distinguer les bons articles des méchants? C'est certainement difficile attendu que les neuf-dixièmes des préparations pour les cheveux et la barbe annoncées sont parfaitement inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé beaucoup sans succès pour et avoir. A cela nous répondons: essayez le Reparator Capilli; cela ne vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse complètement. Si votre pharmacien n'en a pas, envoyez-nous un piastre et nous vous transmettrons l'article, franc de port, avec un reçu de votre argent qui vous sera remis quand vous le voudrez pourvu que vous n'en soyez pas complètement satisfait. Adressez: W. L. CLARKE & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**—UNE JEUNE DAME**

revenant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de 23 ans, elle paraissait n'en avoir que dix-huit. Quant on voulut savoir la cause de ce changement si étonnant, elle répondit franchement qu'elle l'avait obtenu en se servant du BAUME CIRCASSIEN qu'elle considérait comme une acquisition inestimable pour toute toilette de Dame. Par l'usage de ce cosmétique, Dames et Messieurs amélioreront d'au moins cent fois leurs figures. Cette préparation, comme la nature elle-même, est simple dans ses combinaisons et néanmoins ne peut être surpassée par son efficacité à chasser les impuretés nettoyer et embellir la peau et le teint. Par son action sur l'épiderme, elle chasse toutes les humeurs malfaisantes et y laisse la surface ainsi que la nature l'a voulu, claire, douce, polie et magnifique. Prix: \$1, envoyée par la maille ou l'express, sur réception de la commande par W. L. CLARKE & Co., Chimistes No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

Les seuls agents américains pour cette préparation.

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse, Pour jeunes et vieux, grands et petits. La beauté si rare et si précieuse. S'offre à tous; tous peuvent être jolis.

**LIQUIDE BLANC,**

EMAILLE DE CHASTELLAR.

Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique, comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus persans, et comme elle exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la maille sur réception de l'ordre et de l'argent, franc de port, par BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**FAVORIS ET MOUSTACHES!**

Croissent sur la figure la plus indubitablement et en cinq semaines par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGNE, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'élite de Paris et de Londres s'en sert avec un succès flatter. Les noms de tous les acheteurs sont enregistrés et sa satisfaction n'est pas donnée, l'agent est remis avec plaisir. Prix: par la maille, paquette, 5 franc de port, \$1. Des circulaires descriptives et des témoignages envoyés par la maille gratis. Adressez: GERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**CRISPER COMA!**

Oh! qu'elle était belle et charmante, Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Et chantant et le cœur et les yeux.

CRISPER COMA, Pour transformer les cheveux des Dames et Messieurs en boucles lustrées et ondoyantes ou en tresses épaisses et éclatantes. En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le Crisper Coma boucle non-seulement les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les nettoie. Il est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre jamais offert au public américain. Le Crisper Coma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et emballé pour 1 piastre. Adressez vos demandes à W. L. CLARK & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**ACRANDISSEMENT DE COMMERCE.**

**Ville de Joliette.**

DANS LA COIN DE LA RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

**Commerce de Farine et Grains.**

—ET DE PLUS— Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin, EN GROS ET EN DÉTAIL.

**De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.**

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSI— Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtisier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes.

Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait. Joliette, 20 Décembre 1866.

**I RITCHOT & FILS.**

**BEAUTE!**

Cheveux bouclés, bruns, dorés et de soie. PRODUITS par l'usage du FRISEUR DE CHEVEUX du PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour boucler les cheveux les plus rebelles et les plus durs des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les dandies de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun détrimement à la chevelure. Prix par la maille, franc de port, et emballé, \$1. Circulaire descriptive expédiée par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., chimistes No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les États-Unis.

**EXCELSIOR! EXCELSIOR!**

L'exterminateur de cheveu DE CHASTELLAR.

POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS. Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine, s'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoyé franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par BERGER SHUTTS & Co. chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

**RELIURE.**



**DELISLE & LEPROHON,**

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à JOLIETTE. RUE ST. CHARLES BORROMEE. Vis-à-vis le magasin de Joseph Turcotte, marchand.

Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier.

**DANS TOUTS LES GOÛTS.**

**ET A DES PRIX RÉDUITS.**

N. H.—M. Delisle a travaillé dans les plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée. Joliette, 30 Mai 1866.

**S. PIQUETTE MARCHAND.**

Annonce à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son magasin, A L'ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES DE

**JAMES CRANE,**

où il continuera, comme par le passé, son commerce de Marchandises Sèches, Groceries & Provisions. DE TOUTES ESPÈCES. Joliette, 11 avril 1867.

**A VENDRE.**

A L'imprimerie de la "Gazette de Joliette." Calendrier Municipal & Rural, par A. H. DE CAUSSIN, Ecuyer, pour 300 SOLS.

**Atelier Typographique DE**

**"LA GAZETTE DE JOLIETTE"**

**ON EXECUTE A CE BUREAU, TOUTES SORTES**

**D'IMPRIMES,**

TELS QUE

CARTES D'AFFAIRES, ET DE VISITES,

LETTRES FUNERAIRES,

BLANCS DE COMPTES,

BILLETS DE BANQUE,

CIRCULAIRES,

AFFICHES, PROGRAMMES,

ETC., ETC.,

En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

**BLANCS, POUR**

**AVOCATS**

ET POUR

**NOTAIRES, ETC., ETC.**

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétares des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin

Le tout imprimé sur BON PAPIER, et à des

PRIX TRES REDUITS

**GRAND AVANTAGE**

Voulez-vous avoir une bonne récolte, achetez du soussigné, du

SUPER-PHOSPHATE DE COB, A DES PRIX

-TRES-REDUITS, A VENDRE

50 Boites seulement. Charles B. H. LEPROHON, Agent.

**ATTENTION !! ATTENTION !!**

DIX POUR CENT AU-DESSOUS DU

**PRIX COUTANT**

Le soussigné, désirant cesser le commerce de Marchandises Sèches au mois de Mai prochain, est décidé de vendre tout son assortiment à DIX POUR CENT AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT. Une remise de \$1 sera faite sur tout achat de dix piastres.

**EDD. CUILBAULT & CIE.** Joliette, 21 Mars 1867.

Nouvelles et Faits Divers.

— La retraite nouvelle de MM. les Curés du diocèse de Montréal commença le 10 courant.

— Le Canada nous apprend qu'un nouveau journal, nommé Le Vrai du St. M. A., va être publié prochainement.

— Le pont de l'Anadie s'est écroulé mercredi au moment même où le train qui venait de New-York allait passer dessus.

— Les lâtins Mrs. Augustina et Bill Lloyd sont arrivés à Québec vers deux jours derniers, avec 70,000 cartons Enfield et des munitions de guerre destinées aux régiments et aux volontaires du Canada.

— Un train spécial qui transportait le corps de l'Amiral de la Rivière, a déraillé, mercredi matin, à St. Lambert.

— Découvertes minérales. — On informe qu'un nommé Joseph Baudet dit DuCap, forgeron, a découvert sur sa terre, dans la concession St. Roch dans la paroisse de St. Jean des Châlons, des mines de bien prononcées de gisements de riches minéraux.

— Une fête. — Elle se lit au cimetière Montmartre, à Paris: "Cher époux, en te réunissant dans ce tombeau à ton père et à ta mère, tous mes vœux sont accomplis!"

— Les albums. — Janin écrit un jour, je ne sais où: Dominus vobiscum! Dieu nous délivre de l'album!

— C'est comme Dickens. Une fois, contrain de penser quelque chose sur un album, il rempli quatre pages de son écriture.

— Quatre pages! songeait le propriétaire de l'album. Quatre pages de Dickens! n'avait, sur les quatre pages, écrit que son nom: Charles Dickens, Charles Dickens, Charles Dickens!

— Affaire-Surratt. — Les débats du procès-Surratt se sont définitivement clos sans que le jury soit arrivé à s'entendre pour rendre un verdict.

— Monsieur. — Le jury institué pour siéger dans le procès des Etats-Unis contre John H. Surratt, déclare respectueusement qu'il est pleinement aussi divisé que lorsqu'il a eu lieu le premier scrutin, quand il est entré en délibération.

— Après délibération de la cour, le jury a été licencié et a immédiatement quitté le tribunal.

— Pour la condamnation: — MM. Told, Carr, Schneider et de Léan, 4. — Pour l'acquiescement: — MM. Davis, Berry, Ball, Bohrer, Alexander, Morrell, Gittings et Brh. 8.

— Étranger et Lamartine. — On me dit un mot de Béranger sur l'auteur des Girondins.

— Lamartine était accusé de modérantisme par les républicains, et le tribunal de l'Est l'avait condamné.

— Quelqu'un apprit la nouvelle à Béranger. — Comment? dit le bohème, ils ont condamné Lamartine! Ils ont bien tort. Lamartine est un de ces hommes qu'un parti doit être toujours heureux d'avoir dans ses rangs.

— Variétés. — Mademoiselle Nini a sept ans; elle est jolie, elle est intelligente, mais... elle

l'est peut-être trop pour son jeune âge. Sa mère lui donna l'autre jour un ruban de velours noir.

— Tiens, Nini, voilà un beau ruban pour te faire un snovez-moi.

— Nini sauta de joie et prit le ruban. Le surlendemain.

— Qu'as-tu fait du ruban que je t'ai donné? demanda la mère.

— Maman, répondit Nini, ton snovez-moi ne vaut rien, je l'ai donné à ma bonne.

— Comment, à ta bonne!

— Eh oui! je l'ai mis hier toute la journée aux Tailloires, et pas un seul homme ne m'a su vi... pas même un vieux!

— La mère est encore épouvantée.

— Vers Gascogne. — M. Fourt ayant été nommé préfet du département de Lot-et-Garonne, une muse gasconne célébra l'événement en des vers de ce calibre:

Isou de la frè et de l'art Tu devais l'appeler Fiart!

— Germain de Nerval n'aimait pas les chiens, si l'on croit une anecdote de M. Emile Blondet, à la Lune.

— Un jour, en plein-midi, il entra dans le jardin du Palais-Royal, tenant un crâne sous son bras.

— Théophile Gautier le rencontre.

— Est-ce toi qui, une écuvette au bout d'une ficelle.

— Que veux-tu, répondit Gérard avec le ton d'un homme pour qui l'humour n'est rien, je n'ai pas les chies st.

— Une fête. — Elle se lit au cimetière Montmartre, à Paris: "Cher époux, en te réunissant dans ce tombeau à ton père et à ta mère, tous mes vœux sont accomplis!"

— Les albums. — Janin écrit un jour, je ne sais où: Dominus vobiscum! Dieu nous délivre de l'album!

— C'est comme Dickens. Une fois, contrain de penser quelque chose sur un album, il rempli quatre pages de son écriture.

— Quatre pages! songeait le propriétaire de l'album. Quatre pages de Dickens! n'avait, sur les quatre pages, écrit que son nom: Charles Dickens, Charles Dickens, Charles Dickens!

— Vente sur autorité de justice. — Sera vendu, mercredi, le quatre de septembre prochain, à dix heures de l'avant midi, à la porte de l'Eglise de la Paroisse de St. Liguori, au plus offrant et dernier enchérisseur, l'immeuble suivant, appartenant aux enfants mineurs de feu Moïse Lanby, savoir:

— Une terre située en la dite Paroisse de St. Liguori, contenant deux arpents de large sur trente-cinq arpents de profondeur, tenant devant à la Rivière Lacouareau, en promeneur aux terres de St. Jacques, d'un côté à Paul Brisson et de l'autre côté à Maxime Rivest, bâtie de maison, grange et autres dépendances.

— Pour les conditions qui seront énoncées le jour de la vente, s'adresser au Notaire sousigné, J. E. ECREMENT, N. P. St. Jacques, 15 août 1867.

— Sale by Justice Authority. — Will be sold on Wednesday, the fourth day of September next, at ten o'clock in the forenoon, at the church door of the Parish of St. Liguori, to the highest bidder, the immovable hereinafter described, belonging to the minor children of the late Moïse Lanby, viz:

— A land situated in the said parish of St. Liguori, containing two arpents in width by thirty five arpents in depth, lying in front to the River Lacouareau, in rear to the lands of St. Jacques, on one side to Paul Brisson and on the other side to Maxime Rivest, with a house, barn and other dependencies thereon erected.

— For the conditions which will be enunciated on the day of sale, apply to the undersigned Notary. J. E. ECREMENT, N. P. St. Jacques, 15th August 1867.

— Commis Demandé. — Un jeune homme expérimenté dans le commerce général, trouverait de l'emploi dans un des meilleurs magasins de cette ville. Faire application à ce bureau. Joliette 18 juillet, a. s. p.

— Ecole Supérieure. — J'informe le public que le 10 Septembre prochain, j'ouvrirai, à l'Épiphanie, une Ecole Supérieure, où j'instruirai les jeunes gens et les jeunes personnes qui désirent obtenir des diplômes d'École Modèle. J'enseignerai les langues française et anglaise, le dessin et la tenue des livres, etc. Une maîtresse anglaise sera attachée à mon établissement, en sorte qu'on ne parlera qu'en anglais aux Elèves pendant les classes. Les élèves pourront se pensionner chez moi ou ailleurs, au gré des parents. Le prix de l'enseignement est modique et les conditions faciles. S'adresser à l'Épiphanie, à Madame Isaie Grévaux.

AUX ABONNES.

— Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le montant de la souscription de la première année, échue le 15 Avril dernier, sont instamment priés de le faire au plus tôt.

LICITATION.

— Lundi le VINGT-SIX du mois d'AOUT prochain, à DIX heures de l'avant midi à la porte de l'Eglise de la paroisse de St. Roch de l'Achigan seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, les immeubles ci-après désignés dont le montant appartient aux enfants mineurs issus du mariage de feu Alexis Bourbonniere d'avec Dame Justine Beauchamp et d'autre moitié à cette dernière, comme ayant été commune en biens avec le dit feu son mari, savoir:

1. Une terre sise dans la paroisse de St. Roch de l'Achigan, contenant trois arpents et demi de front sur vingt-huit arpents dans l'autre ligne de profondeur, tenant devant au Nord de Ruisseau St. Jean, derrière à la Rivière de St. Esprit, d'un côté à Antoine Lapaine et de l'autre côté à Joseph Dufault, avec une grange y érigée.

2. Une autre terre sise au même lieu, contenant trois arpents de front sur trente arpents de profondeur, tenant devant au Nord de Ruisseau St. Jean, derrière à Joseph Amoud, d'un côté à Joseph Piché et de l'autre côté à Laurent Constant, avec bâtisses y érigées.

3. Un morceau de terre sise au même lieu, contenant trois arpents de front sur cinq arpents de profondeur, tenant devant au Nord de Ruisseau St. Jean, derrière à la Rivière de St. Esprit, d'un côté à Aldric St. André et de l'autre côté à Aldric St. André, avec bâtisses, lequel morceau de terre était le Bas de la terre d'Aldric St. André.

4. Un autre terrain irrégulier, sise au même lieu, contenant environ huit arpents en superficie, étant toute cette partie de terre comprise entre le Ruisseau St. Jean et le chemin royal du lieu, tenant d'un côté à Aldric St. André et de l'autre côté au terrain en trouville bien désigné; ce terrain formant le Bas de la terre de Laurent Constant.

5. Enfin une terre à bois sise dans la dite St. Régis, même paroisse, contenant un arpent de front sur vingt arpents de profondeur, tenant devant au chemin royal du lieu, derrière d'un côté à Joseph Piché et de l'autre côté à Maurice Lescaubeau, avec une maison commune en biens avec le said late, her husband, viz.

— Pour les conditions, s'adresser au Notaire sousigné à St. Roch de l'Achigan. BMY. ROCHER, N. P. St. Roch, 29 Juillet 1867.

LICITATION.

— ON MONDAY, the TWENTY-SIXTH of the month of AUGUST, at TEN o'clock in the forenoon, at the door of the church of the parish of St. Roch of l'Achigan, will be sold to the highest bidder, the immovables hereinafter described, of which a half belongs to the minor children born from the marriage of the late Alexis Bourbonniere with Mrs. Justine Beauchamp and the other half to this latter as having been common to her with the said late, her husband, viz.

1. A land situated in the parish of St. Roch de l'Achigan, containing three arpents and a half in front by twenty eight arpents in a line and twenty seven arpents in the other line in the depth, lying in front to the north of the Ruisseau St. Jean, in rear to St. Esprit River, on one side to Antoine Lapaine, and on the other side to Joseph Dufault, with a barn thereon erected.

2. Another land, situated in the same place, containing three arpents in front, lying in front to the south of the Ruisseau St. Jean, in rear to Joseph Amoud, on one side to Aldric St. André and on the other side to Laurent Constant, with buildings thereon erected.

3. A piece of land situated at the same place, containing three arpents in front by five arpents in a line and four arpents in the other line in depth, lying in front to the north of the Ruisseau St. Jean in rear to the south of the Queen's highway of the place, on one side to Aldric St. André and on the other side to the land fourthly described which piece of land being the lower part of the land of Aldric St. André.

4. Another land irregularly situated at the same place containing eight arpents in superficies and being all this part of the land comprised between the Ruisseau St. Jean and the Queen's highway, lying at one side to Aldric St. André and at the other side to the land thirdly described; this land forming the lower part of the land of Laurent Constant.

5. Lastly a land in wood situated at the hill St. Régis, same parish containing one arpent in front by twenty arpents in depth, lying in front to the Queen's highway, in rear and on one side to Joseph Piché, and on the other side to Maurice Lescaubeau.

— For the conditions, apply to the undersigned Notary, at St. Roch of l'Achigan. BMY. ROCHER, N. P. St. Roch, 29th July 1867.

AVIS PUBLIC.

— DES SOUMISSIONS pour la construction d'une Église et Sacristie dans la Paroisse de Ste. Mélanie de l'Anadie, Conté et District de Joliette, seront reçues par les Syndics de la dite Paroisse, de ce jour au DIX-NEUF du présent mois d'Août (1867). Les dits Syndics ne s'obligent pas d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire. Les plans et devis sont déposés dans la maison presbytériale de la dite Paroisse, où ils peuvent être examinés chaque jour, depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Par ordre des Syndics. FRANÇOIS PERRAULT, Près des Syndics. Ste. Mélanie, 5 Août 1867.

A VENDRE.

— UNE MAISON en bois à deux étages, bien terminée, avec une boulangerie y adossée, et autres dépendances, située sur la principale rue du village de la paroisse de St. Esprit. Une bâtisse adjoignant est déposée en magasin.

— Conditions libérales, S'adresser à Joliette, à EUSEBE VILLENEUVE, Joliette, 2 mai 18 7.



PROVINCE DU CANADA

— BUREAU DU SECRÉTAIRE-PROVINCIAL, Ottawa, 31 mai 1867. Avis est par le présent donné que les personnes qui requièrent des passe-ports devront s'adresser jusqu'à avis contraire, à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signé par un Juge de Paix, aussi avec un honoraire de une piastre. Wp. McDougall, Secrétaire. 7 Juin.

A VENDRE PAR LES SOUSIGNÉS!

— 1,000 Minots de Blé. 2,000 Poches de Fleur forte. FARINE EN QUARTS. DE TOUTES LES QUALITÉS. 250 Tinettes graisse pacée à Montréal sous leur direction. Lard en quart "Mess" Inspecté, "Thin Mess" "Thin Sides" "500 JAMBONS GARANTIS FRAIS FUMÉS. — EN OUTRE: — Leur STOCK ordinaire D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c., ET EN GROS. A des prix qui défient toute compétition.

ADOLPHE PERRAULT & CIE.,

— No. 287 & 289, RUE DES COMMISSAIRES. MONTREAL. Montréal, 11 Fév. 1867.

HOTEL DU PEUPLE.

— ADOLPHE PERRAULT a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert le PREMIER MAI courant un HOTEL Au coin des Rues ST. PAUL ET NOTRE-DAME Presque en face du Marché.

— où il aura constamment des BOISSONS de première qualité. La table sera toujours bien servie; et les plus grands égards seront prodigués aux voyageurs qui visiteront cet établissement.

— Les gens de la Campagne y trouveront des écuries et remises convenables pour leurs chevaux et voitures. Joliette, 2 Mai 1867.



L. A. DEROME, Artiste Photographe.

— EN FACE DU MARCHÉ, PLACE SOURGET JOLIETTE. Joliette, 20 Avril 1866.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

— LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC, ET LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yonaska et autres Ports intermédiaires.

— A partir de Lundi, le 6 mai, et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir:

— Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. F. Labelle, partira du Quai Richelieu vers-à-vis la Place Jacques-Cartier pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs à 7 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Trawler devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

— Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soirs à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

— Le Vapeur COLUMBIA, Capt. J. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Montserrat, Rivière-du-Loup, Yamaché, Fort St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie. A son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra à Champlain.

— Le Vapeur L'ÉTOILE, Capt. Evariste Lalonde voyageant sur les Rivières St. François et Yamaska, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

— Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Devilly, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Repentigny, La Vallée, St. Nulpe, Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à 4 heures P. M.

— Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis, à deux heures, P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

— Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Verennes, Bout-de-l'Île et St. Paul L'Érmitte, et à Terrebonne les Mardis, Jeudis et Samedis, arrêtant aussi, en allant et revenant à Boucherville, Verennes, Bout-de-l'Île et La Chenaie. Il partira de l'Assomption tous les Lundis, à 7 heures, A. M., Mercredis à 6 heures Vendredis à 5 heures, Et de Terrebonne, les Mardis, à 5 heures, Jeudis à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

— La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Commanement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet. Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 203, Rue des Commissaires. J. B. LAMERE, Agent-général. Bureau de la Cie. du Richelieu, Montréal, 6 Mai 1867.

CHEMIN A LISSES.

— Depuis le 25 AVRIL courant jusqu'à la fin de l'automne prochain, les chars de "La Compagnie du chemin de fer de l'Industrie à Lanoraie," quitteront Joliette, tous les LUNDIS ET JEUDIS, à SIX heures A. M., pour conduire les passagers et transporter le fret à Lanoraie ou l'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu attendra le convoi.

— Les MARDIS et VENDREDIS, les chars quitteront Lanoraie aussitôt après l'arrivée du Bateau à Vapeur.

EUZEBE VILLENEUVE, HOTELIER.

— Informe le public qu'il a fait des changements dans son établissement situé Coin des Rues Museum et Place Bourget.

— M. Villeneuve occupe à fulltime 2 appartements de la maison de M. Lafontaine; ce qui lui permettra de recevoir un très grand nombre de personnes d'une manière convenable. Sa table sera servie des meilleurs mets, et les meilleures boissons seront offertes aux voyageurs.

— Les gens de la campagne y trouveront une cour spacieuse et des écuries convenables pour leurs chevaux. Joliette, 12 Octobre 1866.

le vieillard et assurément; les circons- tances ont changé. Vous traitiez autre- fois moi, homme riche, considéré, j'ai pu rendre un piège à un malheureux sous son feu ni lieu, qui est venu m'édan- der l'hospitalité. L'existence de ce fa- meux papier est donc peut-être quel- que autorité à une pareille assertion; mais il n'existe pas, je proteste qu'il n'a jamais existé... D'ailleurs, qui êtes vous pour inspirer de la confiance? Un- des pères ruinés, disparu à la suite d'un- duel tragique, et revenant maintenant dans son pays natal, comme l'enfant pro- dige, avec la plus détestable réputation de la pauvreté, suite de l'incendie. Et ce jeune homme, qu'est-il? Un petit commis sans consistance, qui s'est intro- duit la nuit, par escalade, dans une mai- son habitée. Les beaux accusateurs pour obtenir une condamnation contre un homme tel que moi! Vous voudriez peut-être aussi m'accuser de contrebande? Eh bien, on peut venir ici ou dans tout autre lieu appartenant faire des- perceptions; si l'on trouve un registre, un ballot de marchandises, un mot de un main pour soutenir cette accusa- tion... Oh! j'ai pris mes précautions, elles; je puis enfin braver votre colè- re... Mais voilà assez, et puisque vous ne voulez pas venir ma maison de bon- ne volonté, je sautai bien vous y con- vaincre.

A continuer.

LA GAZETTE DE JOLIETTE

JOLIETTE, 19 Aout 1867.

COMITÉ DE JOLIETTE.

La lutte électorale dans ce comté se poursuit activement. Nous nous abstiens de rendre compte des diverses assemblées qui ont eu lieu dans les diverses sections du comté. Nous avons nos convictions; nous n'entretiens des espérances. Mais à quel nous ser- vons de dire: tel ou tel candidat a les plus grandes chances de succès; son adversaire ne jouit d'aucune popularité etc. A rien du tout, si ce n'est à voir dans un autre journal deux jours plus tard: tel candidat que la Gazette dit n'avoir aucun succès dans le comté de Joliette, marche de victoire en victoire; son succès est assuré. Dans quinze jours nous connaîtrons tout. Patience donc!

Notre apprenons de source certaine que M. Aimé Dugas, N. P. de St. Jacques et M. Alex. Archambault, avocat de l'Assemblée, ont accepté la candida- ture dans le comté de Montcalm pour faire de l'opposition à MM. Dufresne et Lesage, candidats ministériels. Le dévoué de M. Dugas ne nous surprend guère. Hâté, détesté, dénoncé partout la haine et la division sur son passage battu TROIS fois dans son comté, son fiel n'est pas encore tout- à-fait assés. Ses déceptions n'ont pas en- core été assez grandes. Il veut se dé- battre encore une fois dans son agis- sement ministériel. En vérité, il est plus à plaindre qu'à blâmer, ses yeux sont depuis longtemps fermés à la lumière, et dans son aveu- glement, il ne marche qu'en taton- nant. M. Archambault lui, M. Alexandre, nous étonne énormément. Nous ne pouvons concevoir comment il s'est résolu d'aller se jeter dans ce gouffre de conservateurs dont se compose tout le comté de Montcalm. Il faut bien se connaître ce comté pour vouloir y représenter une ligne d'opposition. M. Archambault doit savoir que battu à plates coutures dans son propre comté, où lui et sa famille exercent une grande influence matérielle, il ne court au- cune chance de succès à Montcalm. Que M. Archambault regarde en ar-rière, il n'y verra que des défaites sur son parti; qu'il n'oublie pas surtout le triomphe (?) de son ami M. Roy en 1867. Il y a là assez pour se convaincre que ce comté n'a pas voulu enlever de pas- après les amis de MM. Dorion, Holton et Cie. Le beau comté de Montcalm dont nous sommes orgueilleux, ne reniera pas son passé pour satisfaire ces mes- quines rancunes d'un ennemi acharné de tout ce qui est bon et juste, les jalousies de M. Dugas enfin. MM. Dufresne et Lesage peuvent en- tendre la lutte avec courage, et cer- tains de la victoire.

M. Dufresne est bien connu; son pas- sé politique a été approuvé quatre fois par le comté. M. Lesage, ne dans ce comté, ne lui est pas étranger, et les Electeurs de Montcalm ne saurient faire un plus noble choix. Ainsi nous n'avons aucun doute que tous s'empresseront de supporter avec ardeur M. Lesage et repousseront de toutes leurs forces son adversaire M. Dugas.

ROME MENACÉE.

La Presse annonce en ces termes l'ar- rivée de Mazzini en Italie: Nous apprenons à l'instant, d'une in-

con positive, que Mazzini est en Italie. Il agit d'accord avec Garibaldi et l'union nationale romaine, qui a remplacé les deux anciens comités romains.

Garibaldi s'est transporté aux envi- rons de Vico, où il a désigné les com- mandants et les officiers de tout grade- les bandes insurrectionnelles qui doi- vent envahir l'Etat pontifical.

Tout fait prévoir que l'attaque gar- baldienne aura lieu du côté de Na- ples.

Nos informations d'hier annonçaient que, depuis jeudi dernier, le gouverne- ment italien avait renforcé les troupes- antonnes sur les frontières pontifica- ses. Nous sommes en mesure d'ajouter que ces troupes atteignent aujourd'hui le chiffre de 40 000 hommes.

Le plan de Garibaldi consiste dans une invasion à Rome, en coopération avec l'invasion de l'Etat pontifical. Les insurgés ont reçu pour mot d'ordre la proclamation de la république.

L'Italia publie les nouvelles suivantes: Des nouvelles de Rome disent l'état de l'esprit public très alarmant. On craint une explosion, et bon nombre d'insurgés ont déjà fait leurs malles.

Il y a à la frontière, du côté de Spo- leto, de Perugia et d'Orvieto, un grand mouvement de troupes italiennes. Les bruits qui courent à Rome ne s'arrêtent pas devant les hypothèses les plus har- dies.

En attendant, il est certain que les bandes d'insurgés se multiplient chaque jour, et que les troupes pontificales leur laissent le champ libre pour se concen- trer sur Rome.

D'après des informations que nous avons lieu de croire exactes, le nombre de la guerre aurait ordonné à un grand nombre de troupes de se rendre aux frontières pontificales.

Il est question de la formation d'un corps d'observation commandé par un des généraux qui se sont le plus distin- gués dans la dernière campagne.

On écrit de Rome au journal Roma: Nous recevons des nouvelles qui an- noncent des atterrissements de jeunes gens sur divers points de la frontière ro- maine. Il paraît surtout que l'on veut tenter un coup sur la province de Viter- be et que l'on a débarqué mentalement long de la côte. — Minerve.

OBLIGATION POUR LE PRÊTRE D'ÉCLAIRER LE FIDÈLE SUR LA GRAVITÉ DE SES DEVOIRS D'ÉLECTEURS.

(Extrait des œuvres de Mgr. Laféche.)

Le créateur procède à l'organisation sociale d'un peuple et à l'établissement régulier de son gouvernement, de deux manières: 1o. par une intervention sur- naturelle et directe, mais bien rare; 2o. plus souvent par une intervention natu- relle, et conforme aux lois ordinaires de sa Providence. Telle est la conclusion que nous pouvons légitimement tirer de ce que nous avons dit dans les articles précédents.

Ce que nous avons dit sur la respon- sabilité des citoyens dans l'exercice de leurs droits d'électeurs, est suffisant, pensons-nous, pour faire comprendre que c'est réellement un mandat que la Pro- vidence leur a confié. De ce mandat d'écouter l'obligation d'exercer le droit va trop loin; il dépasse les limites de sa juridiction. Nous n'avons qu'un mot à répondre à ces hommes. Le pètte a ses supé- rieurs régulièrement établis; c'est à eux et à eux seuls à juger. Ainsi vous n'avez pas le droit de vous constituer l'ac- cuseur et en même temps le juge de votre pasteur, de celui que Dieu vous a commandé d'écouter sous les peines les plus graves. Quand même vous seriez réellement convaincu que votre pasteur s'est écarté de son devoir, et qu'il a perdu de l'enseignement que l'Eglise l'avait chargé de vous donner, en- core une fois vous n'avez pas le droit de vous constituer son juge, et d'aller, au sortir de l'église, désigner en présence de son peuple un homme que les lois divines et humaines vous commandent de respecter. C'est ignorer les premiers enseignements de la religion, ou c'est avoir perdu la foi que de s'oublier jus- qu'à ce point; et ceux qui encouragent ces discours dans ce triste métier en écoutant ces insinuations malveillantes et ces accusations mensongères à l'adres- se de leur curé, ou de leur clergé en gé- néral, ne sont guère moins coupables.

Dans le cas où le pasteur serait dans son tort, vous devez en venir d'abord, si vous êtes franchement et sincèrement catholique: car il n'y a qu'un enfant, qui à la ceur mal fait qui se plaise à dé- vouler la honte de son père et le déshon- neur de sa mère; puis vous devez ensuite porter la chose au tribunal compétent: c'est à dire devant son évêque. C'est lui que l'Esprit-saint a établi pour sur- veiller l'enseignement religieux et con- duire tout le troupeau par des pasteurs fidèles. Il a la lumière pour juger et l'autorité pour redresser ce qu'il pour- rait y avoir de défectueux.

Voilà la conduite que tiennent les hommes vraiment catholiques.

Si la conduite d'un fidèle qui a la har- diesse de condamner lui-même l'ensei- gnement de son pasteur, et de le censu-

rer publiquement en présence de son peuple, est extrême ment blâmable, qu'aura-t-il penser des journalistes qui s'arrogent la mission d'écouter et de ju- ger en dernier ressort, du haut de leur fauteuil éditorial, toutes les questions que le prêtre aura abordées en chaire? Pour l'écrivain encore plus que pour l'orateur, c'est une fiute bien grande que celle de se mettre à la place de l'évêque, et de se constituer gratuitement juge, pour ne pas dire calomnieux impudent, de ceux de qui Dieu a dit: " Qui touche à l'oint du Seigneur me blessa à la prunelle de l'oeil." Si le fidèle ne peut en consci- ence écouter l'orateur sans foi dont nous venons de parler, à plus forte raison lui sera-t-il défendu de lire les écrits d'un tel journaliste.

Nous le répétons: la loi divine a éta- bli l'évêque, et l'évêque seul, est le sur- veillant et le juge de la conduite et de l'enseignement du prêtre. C'est devant son tribunal que doivent se porter toutes les plaintes que ces journalistes, aussi bien que ces orateurs, croiraient avoir à formuler contre leurs pasteurs.

Tel est, croyons-nous, le premier de- voir d'un électeur consciencieux; c'est de bien connaître la responsabilité de son vote d'écouter avec attention, sur un point aussi important de la morale chré- tienne, l'enseignement de l'Eglise que le prêtre doit lui expliquer; et de se délier avec soin de ceux qui cherchaient à le soustraire à cette direction si sage et si salutaire pour qui veut bien faire.

En examinant avec attention ce pas- sage de la Sainte-Ecriture, il est évident que Dieu fait une ordonnance pour sau- vegarder le principe religieux et l'unité nationale chez son peuple; choses qui auraient pu recevoir une rapide et pro- fonde altération par la présence d'un roi infidèle et étranger à la tête de la nation. Nous le disons avec peine, et cepen- dant à la louange de nos compatriotes d'origine étrangère, les listes électora- les ont été composées de telle sorte, que les moins aptes à comprendre mieux, ou du moins appartenant plus fidèlement ce principe nous.

En France, l'élément religieux est officiellement représenté dans les grands corps de l'Etat d'après la constitution même du gouvernement. Les cardi- naux, et les évêques qui siègent au sénat français sont les représentants de l'E- glise et veillent aux intérêts de la reli- gion. Malgré cette sauvegarde si puis- sante de leurs intérêts religieux, les élec- teurs catholiques ne s'en croient pas moins obligés de s'assurer encore les concours puissants de leurs représentants par le choix qu'il en font dans les élec- tions.

A plus forte raison donc au Canada où la religion n'a aucun représentant officiel dans les conseils de l'Etat, est- ce un devoir encore plus grand pour les électeurs de s'assurer la protection de leurs intérêts religieux par le choix judicieux de leurs députés.

Attendu que le premier et le plus puissant élément national est le lien reli- gieux, il s'en suit que l'électeur catho- lique, fidèle à ce principe, agit non-seu- lement en bon chrétien, mais encore en bon patriote et en véritable ami de sa nationalité et que les "libéraux et les démagogues qui veulent exclure la religion et le prêtre de l'ordre politique, sont à ce point de vue les plus dan- gereux ennemis de nos intérêts nation- aux."

Nous constatons le fait que six numé- ros de La Minerve de lundi ne sont pas parvenus aux abonnés, mardi matin.

Les élections sont fixées dans un grand nombre de comtés pour les premiers jours de septembre.

A Montcalm, la nomination aura lieu le 2 septembre et la votation aura lieu le 9 et 10 septembre prochain.

Le manque d'espace, sur notre der- nier numéro, nous a empêché de publier le rapport de la soirée qui a eu lieu à l'Institut, Dimanche dernier. Nous nous empressons aujourd'hui de le publier.

D'abord, il faut vous dire que cette soirée, n'avait été organisée, que depuis quelques temps par quelques jeunes gens, dont l'énergie, et l'habileté nous étaient bien connues, en sorte que l'on ne pouvait douter un seul instant, du succès de la soirée. Le programme nous promettait du chant, des expériences physiques et chimiques; tout fut bien rempli. Le chant était sous la direction de M. P. Renaud, Professeur de musi- que. L'habileté de ce monsieur en pa- reille matière est parfaitement reconnue, ainsi, nous n'avons pas besoin d'en faire l'éloge.

Le club s'était aussi assuré, pour cette partie du programme, du concours de MM. L. L. Maillet et H. Desjardins. M. Maillet nous chanta plusieurs roman- ces entrecoups. La fille du pêcheur qui requiert de chaleureux applaudisse- ments. M. Desjardin fut aussi vivement applaudi dans sa chanson, David chan- tant devant Saül. Le chant en chœur, réussit aussi très bien. A part le chant nous avons aussi eu des expériences sur l'Electricité. Plusieurs spectateurs et spectatrices se firent éprouver leurs forces, en se faisant électriser, mais la plupart ne purent s'empêcher de faire le saut et de crier. Cette partie du pro- gramme, ainsi que celle des expériences chimiques furent très amusantes et excitèrent à un haut point la curiosité des spectateurs. En somme tout le monde après la soirée, s'en retourna content et satisfait.

Cette soirée a été donnée au profit de la Bande de Musique de cette ville, qui nous réjouit durant la veillée par ses airs joyeux. — Communiqué.

Nous apprenons qu'un nouveau jour- nal, nommé La voix de St. Maurice, va être publié prochainement, à Trois-Ri- vières, sous des couleurs conservatrices. M. Niverville et autres en seront les propriétaires.

Nous avons reçu la 1ère livraison du 3ème volume du "Canada Law Jour- nal". Outre la jurisprudence particu- lière du Bas-Canada, ce journal s'occu- pe de la législation des Communes, auxquelles a été confiée la législation sur les objets suivants: Banqueroute, Lettres de change et Bilets promissoires, les Banques, le mariage, le divorce et la loi criminelle. Cette livraison contient plusieurs décisions très importantes, qui recommandent très cette publication au- près des hommes de loi.

En attendant que le principe que Dieu dit à Israël: " Tu prendras pour toi sur toi un de tes frères; tu ne pourras pas placer sur toi pour toi un homme d'une autre nation et ne soit point ton frère." Deut. 17. 14.

# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC. — 22 AOUT 1867.

No. 31.



**ANTIME LAPORTE,**

**HORLOGER & BIJOUTIER.**

**PLACE DU MARCHÉ.**

**VILLE DE JOLIETTE.**

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment assorti de Bijoux, etc., aussi complet et varié que possible, et il attire spécialement l'attention sur son choix de

**JOUETS D'ENFANTS, MONTRES, HORLOGES, BAGUES,**

**BRACELETS, ÉVANGILS, MIROIRS, LUNETTES, ETC., ETC., ETC.**

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et sous le plus court délai.

Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**

**LIBRAIRIES-ÉDITEURS.**

**ET IMPORTATEURS D'ÉPRODUITS**

**FRANÇAIS, BELGES,**

**Allemands et Américains,**

**RUE ST. VINCENT 12 & 14.**

**MONTREAL.**

**ASSORTIMENT COMPLET**

Livres de Prières et de Littérature; Livres et fournitures d'Écoles; Livres de Comptes et fournitures de Bureau; Papiers et Enveloppes de Fantaisie; Cadres, Images, Médallions; Croix, Chapeteaux, Médailles et Bénédictins; Peinture; Boîtes de Mathématiques; Modèles de Dessin et de Broderie; Bijouterie; Montres, Horloges, Miroirs; Parfumeries, Brosses et Peignes; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapiserie Anglaise et Américaine; Cartes à jouer, (agence des Fabriques); Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Écoles.

B. ROLLAND & FILS.



**La Gazette de Joliette.**

*Journal Politique et Commercial.*

IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR

**FONTAINE & GRANGER,**

**Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.**

Publié deux fois par semaine,

**Lundi et Jeudi.**

**FRUX DE L'ABONNEMENT.**

**DEUX PIASTRES PAR AN,**  
Invariablement payable d'avance.

**CONDITIONS D'ANNONCES.**

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion 50 cts., 12<sup>e</sup> cts. par chaque insertion subséquente.

An delà de dix lignes 7 cts. par ligne pour la première insertion et 2 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

On traitera de gré à gré pour les Annonces qui devront être publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne seront pas pour moins de six mois.

Il faut lire donner au moins un mois d'avance pour continuer son abonnement.

Envoi des lettres, etc., par la poste, si on le désire.

## ADRESSES D'AFFAIRES.

**OLIVIER & BABY,**  
AVOCATS,  
Côte des Rues St. Antoine et Ste. Marie  
**JOLIETTE.**

M. Baby, auverna les Citadins de Montcalm et L'Assomption.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. N. A. McCONVILLE,**  
AVOCAT,

Suivant les différentes Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Arhabaska.

**BUREAU à Joliette et à Drummondville.**  
Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**  
AVOCATS,  
RUE NOTRE-DAME,  
L'ASSOMPTION.

MM. Fontaine & Archambault, suivront la Cour Supérieure au District de Joliette.  
L. F. Fontaine. P. A. Q. Archambault.  
L'Assomption, 1er Décembre 1866.

**BARTH. VEZINA**  
&  
**D. DESORMIER,**  
NOTAIRES,  
RUE MANSEAU.

Joliette, 11 Avril 1866.

**B. PERRAULT,**  
HUISSIER & ENCAUTEUR,  
RUE NOTRE-DAME,  
JOLIETTE.

M. Perrault est encauteur breveté pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.  
Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL,**

**HUISSIER**  
De la cour Supérieure.

Joliette 11 Avril 1866.

**DR. F. X. COTE**

**RUE ST. PAUL**

**JOLIETTE.**

127 Visible à toute heure.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**A VENDRE,**

**500,000 PIEDS**

**DE**

**BOIS DE SCIAGE,**

Consistant en MADRIERS de trois pouces de large, et de 2nde. qualité.

MADRIERS DE DEUX POUCE

1ère et 2nde. qualité.

MADRIERS DE UN POUCE,

1ère, et 2nde. qualité.

PLANCHES D'UN POUCE,

1ère et 2nde. qualité.

MADRIERS FOUR CLOISON,

*Lattes, Tringues,*  
*Flcs., Etc., Etc.*

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux

**MEDERIC FOFCHER,**  
St. Jacques de l'Assomption, 11 Avril 1866.

**A. FONTAINE,**  
AVOCAT,  
RUE DE LANAUDIÈRE,  
JOLIETTE.

## Feuilleton.

LA  
**BASTIDE-ROUGE.**

VII  
REVIREMENTS.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

événement extraordinaire pour décider M. Fleuraux à prendre gîte dans cet obscur bouchon.

— C'est drôle tout de même, répétait-il d'un air défiant en hochant la tête, un narrateur qui a tout le fatras sur son nez !

— Eh bien ! mes navires ont fait naufrage, interrompit Fleuraux impatient.

— Serait-il possible ? et ces tonnes d'or enfouies dans les greniers de la Bastide-Rouge ?

— Elles se sont fondues comme de la cire à notre soleil provincial, répliqua Fleuraux avec un grand sang-froid ; mais voyons, mon hôte, vous craignez que je ne puisse encore cette fois acquiescer ma dette, n'est-ce pas ? Heureusement quelques pièces plus dures que les autres n'ont pas coulé dans la fonte générale. Tenez, payez-vous d'avance ; préparez-moi une chambre, donnez-nous à boire, à manger et laissez-nous la paix ; car, en tous les pays du monde, j'ai détesté les ennuis et les bavards.

Et jeta un louis sur la table.

L'hôtelier grimaca un sourire, s'inclina jusqu'à terre, et n'en demanda pas davantage.

Les deux amis se dirigèrent dans la même chambre, et pour cause, cette chambre étant la seule de la maison dont on pût disposer en faveur des voyageurs. Le lendemain matin, au premier rayon du jour, ils étaient déjà levés, disant les divers partis à prendre dans ces circonstances difficiles. Maurice, assis près de la fenêtre, d'un air dominant la splendeur de la vallée de Mars, restait morne et pensif, la tête dans ses mains. Fleuraux se promenait d'un pas égal en fumant sa pipe turque, débris tel tant de son éphémère bonheur.

— Pourquoi n'ai-je pu concevoir un moment de si douces espérances ! disait le pauvre Maurice avec tristesse. A voir votre influence, votre autorité sur Linguard, je vous croyais sûr d'imposer vos volontés à ce misérable, et tout à coup j'ai vu tout cela s'écrouler, ruiné, anéanti !

Fleuraux déposa sa pipe sur la table et savanna vers le jeune homme :

— Je vous dois une explication, dit-il en frappant la main avec cordialité. Je ne voudrais pas que vous fussiez en droit de m'adresser jamais de reproche, le montre reproche. Rappelez vos souvenirs, mon cher garçon ; je ne vous ai jamais donné l'assurance positive de vaincre les obstacles que rencontre votre union avec cette jolie fille ; j'étais moi-même trop incertain du succès de mon audace. En arrivant à la Bastide-Rouge je fus saisi de me charger d'une lettre pour votre Elisabeth ; il me répugnait de prendre un engagement que je n'eusse pas été en mesure de tenir ; Depuis ce temps, sans vouloir révéler mon secret, je vous ai toujours ainsi soupçonner combien mon crédit sur ce cousin de Linguard était de nature précaire. Dites, cela n'est-il pas de la plus exacte vérité ?

— Je le sais, je le sais, dit-il en voyant imposer vos ennemis à notre ennemi, donner des ordres dans sa maison, l'honneur lui-même en toute occasion.

— Vous trouvez ma conduite folle, absurde, n'est-ce pas ? Vous vous demandez dans quel but, n'ayant aucun moyen légal d'obliger à ma restitution un homme de mauvaise foi, je suis venu m'établir chez lui, le vexer, le tourmenter de mille manières, au risque d'être honteusement expulsé lorsque la ruse serait découverte, ce qui est précisément arrivé. D'abord, en me retrouvant dans mon pays natal, sans argent, sans amis, sans ressources, j'ai dû m'assurer si l'honneur et la probité auraient quelque influence sur l'homme à qui j'avais confié autrefois ma fortune ; en découvrant mon erreur, j'ai pu éprouver le désir de me venger joyeusement de mon dépositaire infidèle. Mais j'avais d'autres raisons d'agir comme j'ai agi. Je comptais par mon assurance impénétrable effrayer Linguard, l'amener à me proposer lui-même une transaction, et la condition principale de cette transaction eût été votre mariage avec mademoiselle Meunanges. Ces dîners somptueux, ces réceptions continuelles de parents et d'amis n'avaient pas seulement pour but d'induire en déception le spoliateur de mes biens ; je désirais par ce moyen me mettre en rapport avec des personnes influentes, et par suite empêcher Linguard de me tendre un piège, peut-être même de se porter contre moi aux dernières extrémités. Vous le voyez, mon cher enfant, mon

pan n'était pas tout à fait dénué de sens commun. Certainement il eût voulu constater l'existence réelle de la contre-lettre. Je l'avais sondé déjà, au sujet de la transaction dont je vous parle et avait saisi avidement cette idée. Pour acquiescer sa sécurité, par se débarrasser de moi, il eût accepté le partage des biens. Une révélation pré-maturée est venue tout gâter !

— Je ne vous accuse pas, Fleuraux, reprit Maurice avec mélancolie en serrant la main à l'ex-Nabab ; j'ai apprécié déjà les qualités solides que vous cachez sous une apparence frivole. Non, je ne puis me plaindre de vous, car je vous dois quelques jours de bonheur passés auprès de ma pauvre Elisabeth !

— Courage ! donc morbleu ! dit Fleuraux d'un ton amical ; il ne faut pas encore mettre les choses au pis. Nous ne sommes plus au temps où l'on forçait les jeunes filles à épouser qui l'on voulait. Il y a des juges à Berlin, quo diable ! Elisabeth tiendra bon ; la mère imbecille finira par ouvrir les yeux.

Maurice secoua la tête d'un air de doute ; Fleuraux n'eut pas la force d'insister sur des consolations auxquelles il ne croyait pas lui-même ; il y eut un moment de silence.

— Eh bien ! et vous, monsieur, demanda enfin Maurice avec effort, vous ne m'avez pas dit encore que étaient vos projets, si ce n'est mon affection pour vous me donne le droit.

— Moi ! dit Fleuraux, reprenant son ton joyeux et railleur, et quel diable de parti me restait-il à prendre, sinon de m'embarquer comme matelot sur le premier bâtiment en partance dans le port de Marseille ! Ensuite, peut-être aurait-il mieux m'embarquer dans une baraque sur le Grand-Cour, et me montrer par curiosité ; tous les badauds voudraient voir le célèbre Nabab de la Bastide-Rouge ! et je recueillerais force sous. Ma foi, Maurice, je choisirais volontiers ce dernier s'il me donnait les moyens de vivre près de vous ! Je ne sais comment cela se fait, mais je me souviens, dans les cinq parties du monde, ne m'être inspiré semblable affection. Par Mahomet ! mon garçon, vous m'avez encouragé.

— Et moi, Fleuraux, dit le jeune homme avec âme, dès le premier moment, sans vous connaître, je me suis senti entraîné vers vous ; il me serait bien pénible de vous quitter maintenant que vous êtes mon seul ami. Mais, avant de prendre une résolution extrême, me seriez-vous forcé de l'indigne Linguard ?

— Malheureusement je ne peux rien sans cette contre-lettre si fatalement perdue. Seule elle me donnerait le pouvoir de réclamer ma fortune usurpée. D'ailleurs, pour entamer un procès dans ce beau pays de France, il faut force argent, et il me reste tout au plus une vingtaine de louis ; ces vingt louis, ajoutés à deux ou trois autres que je retire, peuvent être de ma dette de Nabab, formeront une somme assez maigre ; le plus petit avocat n'en ferait pas une bouchée.

— Mais vous avez des parents riches, si vous combattiez de caresses à la Bastide-Rouge.

— Quoi ! Les Lecler, les Millot, les Laforest, ou que s que soient leurs surnoms, sont-ils si riches ? Seriez-vous assez simple, assez naïf, mon garçon, pour croire à ces protestations ? Ces bois poreux ne me donneraient pas un écu, pas un sou, pas un centime, me sachant ruiné. Je n'ai pas été un seul instant leur dupe, et ils l'ont bien vu, s'ils ne sont pas aveugles. Ce serait temps perdu, même de les mettre à l'épreuve.

— Oh ! mon Dieu ! dit Maurice avec tristesse en levant les yeux au ciel, tout ce qui me touche, tout ce que j'aime, est donc condamné à souffrir !

— Comme il acceptait ces mots, on entendit Beccasson, à l'étage inférieur, parler avec vivacité ; au même instant, des pas légers, mais précipités, furent cracher l'escahier ; puis, la porte s'ouvrit tout à coup, Elisabeth Meunanges, la tête et les épaules couvertes d'un léger mantelet, s'élança dans la chambre.

Maurice poussa un cri de surprise ; il regarda pres que dans des bras la jeune fille, pâle et hors d'haleine.

— Sauvez-moi, sauvez-moi ! dit-elle d'une voix étouffée.

— Vous, Elisabeth... ma chère Elisabeth ! Mais d'où venez-vous ? Comment êtes-vous ici ? Que s'est-il donc passé ? Elle ne pouvait parler.

— Asseyez-vous, mon enfant, dit Fleu-

ASTROLOGIE.

L'UNIVERS STUPEFIE Par ses révolutions étonnantes. DE LA GRANDE ASTROLOGUE. Madame H. A. Ferrigo.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que des événements douloureux, des catastrophes, des chagrins, en amour, des pertes de relations ou d'amitié, ou d'argent, etc., ont réduit au désespoir. Elle réunit ceux qui sont séparés depuis longtemps, donne des informations sur les amis, parents, parents absents, fait recouvrer les effets perdus ou volés, vous lit quel genre d'affaires vous êtes le mieux qualifié à poursuivre et dans lequel vous êtes le plus malheureux, amène des mariages rapides et vous dit exactement le jour de votre union et vous donne le nom, le portrait et le caractère de la personne qui vous est destinée. Elle pénètre vos propres pensées et par sa puissance presque surhumaine dévoile les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Des astres que nous voyons au firmament—des astres maléfaisants qui dominent dans la configuration—de l'apparence et de la disposition des planètes et des étoiles fixes dans le ciel au temps de la naissance, elle apprend la destinée future de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus grande astrologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une bagatelle et il se peut que vous n'ayez jamais vu pareille chance à l'avenir. Prix de la consultation, avec portrait et informations désirées \$1. Ceux qui sont dirigés peuvent consulter Madame par lettre avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Une carte explicite pleine et entière contenant toutes les informations désirées et le portrait inclus, envoyée par la maille sur réception du prix plus haut mentionné. Le secret le plus absolu sera gardé et toute correspondance sera détruite ou renvoyée. Des témoignages et références de la plus haute respectabilité seront fournis sur demande. Fermez franchement et lisiblement le jour du mois et l'année de votre naissance, et joignez-y une boucle de vos cheveux. Adressez à MADAME H. A. FERRIGO, P. O. Drawer, (tirer) 293, Buffalo, N. Y.

CONNAISSEZ VOTRE DESTINEE.

Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, clairvoyante et psychométricienne anglaise, qui a émerveillé les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, New-York. Madame Thornton possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance aux célibataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses lectures, elle vous fait le portrait de la personne que vous marierez et avec l'aide d'un instrument d'une grande puissance, nommé Psychomètre, elle exécute une copie parfaite de l'épouse future de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits du caractère etc., de telle personne: Des milliers de certificats sont là pour attester que ce n'est pas de la blague. Sur demande elle expédiera un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. En transmettant par lettre une petite mèche de cheveux et désignant le lieu de votre naissance, votre âge, vos dispositions et votre teint, et y joignant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe affranchie adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la maille le portrait et les renseignements désirés. Toutes communications strictement confidentielles. Adressez confidentiellement, à MADAME E. F. THORNTON, Bureau de Poste, Boite 223 Hudson, N. Y.

AFFLIGES! NE SOUFFREZ PLUS!

Quand par l'usage de FELEXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guéris permanentement, pour une bagatelle. Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse découverte jusqu'ici. Elles font disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idées de suicide, crises de folie, &c., &c., ramènent l'appétit et renouvellent la santé détruite par les excès. Jeunes gens, ne vous laissez pas blâmer par les charlatans et les médecins ignorants, mais demandez sans délai l'Élixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans tous les cas. Prix, \$1 la bouteille ou quatre bouteilles pour \$3. Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires. AUSSI LES PILULES SPECIFIQUES DU DR. JOINVILLE pour la guérison rapide et permanente de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie. Guérison effectuée d'un à cinq jours. Elles sont préparées avec des extraits végétaux radicalement sans danger pour le système et ne causent jamais de nuisance dans l'estomac ni n'affectent l'humeur. Aucun changement de régime n'est nécessaire durant l'usage qui en est fait et leur action n'empêche nullement le malade de vaquer à ses affaires. Prix: \$1 la boîte. Aucune des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, soigneusement emballés, et francs de port, par la maille ou express sur réception du prix. Adressez tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

Etonnant mais vrai!

MADAME REMINGTON, l'clairvoyante Astrologue et Somnambule la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance, décrit minutieusement les traits de celle que vous marierez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connu sous le nom de Psychomètre garanti de produire un portrait parfait et comme vivant du futur mari ou de la future épouse de l'appliquant, avec date du mariage, occupation, caractère, sentiments &c., &c. Ce n'est pas une imposture, attendu que des témoignages innombrables peuvent l'attester. En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse à la soussignée, vous recevrez le portrait et les informations demandées par le retour de la maille. Adressez confidentiellement: MADAME GERTRUDE REMINGTON, P. O. B. 287 West Troy N. Y.

Reparator Capilli.

Jetés bas vos fausses frisures et vos pernues; Qui, bêtes à plaisir, enlaidissent vos nuques. Venez tous, par mes mains, jeunes et vieux, Vous procurer la beauté des cheveux. REPARATOR CAPILLI. Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espace de deux à trois semaines et les cheveux dans l'intervalle de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou en accélérer la croissance. Cela est faux, ainsi que peuvent le démontrer des milliers de témoignages vivants, par leur propre expérience. Mais on nous dira, comment distinguer les bons articles des méchants? C'est certainement difficile attendu que les neuf-dixièmes des préparations pour les cheveux et la barbe annoncées sont parfaitement inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé beaucoup sur succès pour en avoir. A cela nous répondons: essayez le Reparator Capilli: cela ne vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse complètement. Si votre pharmacien n'en a pas, envoyez-nous un piastre et nous vous transmettrons l'article, franc de port, avec un reçu de votre argent qui vous sera remis quand vous le voudrez pourvu que vous n'en soyez pas complètement satisfait. Adressez: W. L. CLARKE & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

UNE JEUNE DAME

revenant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de 23 ans, elle paraissait n'en avoir que dix-huit. Quant on voulut savoir la cause de ce changement si étonnant elle répondit franchement qu'elle l'avait obtenu en se servant du BAUME CIRCASSIEN qu'elle considérait comme une acquisition inestimable pour toute toilette de Dame. Par l'usage de ce cosmétique, Dames et Messieurs amélioreront d'au moins cent fois leurs figures. Cette préparation, comme la nature elle-même, est simple dans ses combinaisons et néanmoins ne peut être surpassée par son efficacité à chasser les impuretés, nettoyer et embellir la peau et le teint. Par son action sur l'épiderme, elle chasse toutes les humeurs malfaisantes et en laisse la surface ainsi que la nature l'a voulu, claire, douce, polie et magnifique. Prix: \$1, envoyée par la maille ou l'express, sur réception de la commande par W. L. CLARKE & Co., Chimistes No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

LIQUIDE BLANC, CHATELLAR.

Pour améliorer et embellir le teint. Le meilleur et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les roussure, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus persans, et comme elle exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la maille sur réception de l'ordre et de l'argent, franc de port, par BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

FAVORIS ET MOUSTACHES!

Croissent sur la figure la plus agréable durant trois ou cinq semaines par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGNE, le déodorant le plus étonnant de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'élite de Paris et de Londres s'en sert avec un succès flatter. Les noms de tous les acheteurs sont enregistrés et sa satisfaction n'est pas donnée, l'agent est remis avec plaisir. Prix: par la maille, paquette, e, franc de port, \$1. Des circulaires descriptives et des témoignages envoyés par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285 rue River, Troy, N. Y.

CRISPER COMA!

Oh! qu'elle était belle et charmante, Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Dont les tresses luxuriantes Et éblouaient et le cœur et les yeux. CRISPER COMA. Pour transformer les cheveux des Dames et Messieurs en boucles lustrées et ondoyantes ou en tresses épaisses et éclatantes. En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le Crisper Coma boucle non-seulement les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les nettoie. Il est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre jamais offert au public américain. Le Crisper Coma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et emballé pour 1 piastre. Adressez vos demandes à W. L. CLARK & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.

DANS LA Ville de Joliette. COIN DE LA RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

Commerce de Farine et Grains. —ET DE PLUS— Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin, EN GROS ET EN DÉTAIL. De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries. Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales. —AUSSI— Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes. Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait. I RITCHOT & FILS. Joliette, 20 Décembre 1866.

BEAUTE!

Cheveux bouclés, bruns, dorés et de soie. PRODUITS par l'usage du FRISEUR DE CHEVEUX DU PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour boucler les cheveux les plus rebelles et les plus durs des deux sexes en boucles gracieuses et en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les dandies de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun dérangement à la chevelure. Prix par la maille, franc de port, et emballé, \$1. Circulaire descriptives expédiées par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., chimistes No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les Etats-Unis.

EXCELSIOR! EXCELSIOR!

L'Extirpateur de cheveux DE CHATELLAR, POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS. Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine, s'applique aisément, ne brûle ni endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti, pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoye franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par BERGER SHUTTS & Co. chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

RELIURE.



DELISSÉ & LEPROHON, JOLLETTE.

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à RUE ST. CHARLES BARRONNE. Vis-à-vis le magasin de Joseph Turcotte, marchand. Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier, DANS TOUS LES GOÛTS. ET A DES PRIX RÉDUITS. N. B.—M. Delisse a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée. Joliette, 30 Mai 1866.

S. PIQUETTE MARCHAND.

Annonce à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son magasin, à L'ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES DE JAMES CRANE, où il continuera, comme par le passé, son commerce de Marchandises Sèches, Groceries & Provisions. DE TOUTES ESPÈCES. Joliette, 11 avril 1867. A VENDRE. A L'imprimerie de la "Gazette de Joliette," "Calendrier Municipal & Rural," par A. H. DE CAUSSIN, Ecuyer, pour CED SOLS.

Atelier Typographique DE

"LA GAZETTE DE JOLIETTE" ON EXECUTE A CE BUREAU, TOUTES SORTES D'IMPRIMES, TELS QUE LIVRES, CARTES D'AFFAIRES, ET DE VISITES, LETTRES FUNERAIRES, BLANCS DE COMPTES, BILLETS DE BANQUE CIRCULAIRES, AFFICHES, PROGRAMMES, ETC., ETC., En différentes Couleurs et dans les derniers goûts. DANS LES DEUX LANGUES

BLANCS, POUR AVOCATS ET POUR NOTAIRES, ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secréaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin. Le tout imprimé sur

BON PAPIER, et à des PRIX TRES REDUITS GRAND AVANTAGE

Voulez-vous avoir une bonne récolte, achetez du soussigné, du SUPER-PHOSPHATE DE COE, A DES PRIX —TRES-REDUITS, A VENDRE 50 Boîtes seulement. Charles B. H. LEPROHON, Agent.

ATTENTION !! ATTENTION !!

DIX POUR CENT AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT. Le soussigné, désirant cesser le commerce de Marchandises Sèches se vendre tout son assortiment à DIX pour cent au-dessous du prix coutant. Une remise de \$1 sera faite sur tout achat de dix piastres. EDD. CUILBAULT & CIE. Joliette, 21 Mars 1867.

renommé... Journal de... M. Hou...

Journal de

as quitter... M. Hou...

neur et... M. Hou...

Et à ses... M. Hou...

seura... M. Hou...

jeune... M. Hou...

riche... M. Hou...

Le... M. Hou...

Nous apprenons que la tempête qui a visité cette partie de notre province, et la partie nord de la Nouvelle-Ecosse, dans la nuit du 2 au 3 courant a causé des dommages considérables chez les cultivateurs des bords de la Baie de Fundy et des petites rivières qui s'y déclarent.

La violence du vent était telle que grand nombre de maisons et de granges furent renversées. Plus de 20 vaisseaux furent jetés à la côte, plus ou moins endommagés.

La marée était tellement haute que les digues ne lui offraient aucune barrière et comme c'était le temps de la fenaison, la plupart des habitants avait déjà beaucoup de son coupé; inutile de dire que tout fut emporté, ce qui va causer un dommage immense aux cultivateurs qui, en ces endroits comptent beaucoup sur leur récolte de foin.

Un grand nombre d'animaux qui se trouvaient tranquillement dans les prés furent surpris par la marée, et noyés prouvant ainsi ce qui est dit dans la géographie de Morse, parlant de la Baie de Fundy: "La marée monte à 60 ou quelque fois 100 pieds avec une telle rapidité que les animaux sur le rivage n'ont pas le temps de se sauver."

AMMUDIE ET GASPARD. — On dit que la perte est plus de \$10,000 tant les dégâts que cette tempête a occasionnés à Wolfville, Hantsfort, Kenville, Canning, Horton, Truro, Passboro, Stackville, Mumfords, etc, forment une perte de \$100,000.

LES PLUS ANCIENS HABITANTS. — On leur a dit que telle tempête ne s'est jamais fait sentir dans ces provinces.

AINSI QUE LES MALINS SONT AVISÉS DE DIRE que cette tempête était due à la confédération; que les murs qui séparaient ces provinces de celle du Canada ayant été rompus, une décharge abominable fut la conséquence; en d'autres termes le Canada et les Provinces maritimes ayant uni leurs forces leur on prouvé la vérité de la maxime: "L'Union fait la force." — *Monteur Acadien.*

LA GAZETTE DE SORL vient d'entrer dans sa 11ème année d'existence. Les succès qu'elle a obtenus permettent à son propriétaire de la publier deux fois par semaine au lieu d'une fois qu'elle paraissait.

NOUS faisons les meilleurs souhaits pour la prospérité de ce journal.

**Nouvelles et Faits Divers,**

Ces jours derniers il est arrivé un accident bien triste, près d'Ottawa, un moulin appartenant à M. Lemay fit explosion, et un canadien-français, du nom de Réhama a été tué.

MARDI SOIR, de la semaine dernière, 4 hommes, ont disparu dans les chutes Niagara; leurs noms ne sont pas connus; aucun d'eux n'a été retrouvé depuis l'accident.

À Québec, à l'arrivée d'un train, qui venait de Portland une dame effrayée, par le bruit d'un train qui passait sur la voie parallèle, eut à sa collision, monta sur la plate-forme d'un wagon, et avant qu'on put l'empêcher elle sauta sur la voie et fut écrasée, la mort a été instantanée.

AVANT-HIER, au moment où le train venant de Boston entrait dans la ville de Providence (R. I.) un inconnu s'est précipité sur la voie, et a placé sa tête sur un des rails, de manière à ce que le convoi entier passât dessus. La décapitation fut complète. Il a été impossible de constater l'identité du malheureux qui a choisi ce singulier mode de suicide.

UN désastre vient d'affliger les paroisses de Cap Châte Sainte-Anne des Monts. L'incendie y a promené ses ravages, détruisant habitations, clôtures et récoltes, et convertissant en un vaste champ de dévastation un territoire de 20 lieues d'étendue. Un émoi occasionné nous raconte les détails navrants de l'infortuné et du désespoir des malheureux colons qui se virent privés de tout. *La voix du Golf.*

UNE femme vient de mourir aux États-Unis, pour avoir avalé un serpent, et chose étonnante, on n'a pu en découvrir de vestige dans son corps. Jusqu'à ce jour, on dit c'est le serpent qui a perdu la femme; mais ce coup-ci on dira plus vraisemblablement; c'est la femme qui a perdu le serpent.

LE nombre des enterrements à Montréal, la semaine dernière, a été de 119 au cimetière catholique et de 22 au cimetière protestant. En tout 141, dont 110 enfants.

LA cathédrale catholique de Francfort construite en 1825 et d'une architecture remarquable, a été détruite par le feu le 14 au soir.

ENFANT PERDU. — Le 13 mai dernier, une femme âgée d'environ 42 ans, se donnant le nom de Julie Hamel, veuve Guillaumet, est partie de la ville des Trois-Rivières, disant qu'elle s'absentait pour l'espace de deux jours. En venant elle demanda à Lucie Julien

venue en premier lieu des d'Augustin Deny, et épouse en secondes nocces du nommé Firmin Levesque, en l'honneur pour auancer avec elle, l'enfant de cette dernière mère, âgée de 74 ans, d'après l'information qu'on nous donne, qu'elle la Guillaumet emmenait cet enfant pour se désunir, depuis le départ de l'enfant et de la Guillaumet, les points n'ont aucune nouvelle de l'un ni de l'autre. Cette Guillaumet va par les paroisses du district des Trois-Rivières, demandant l'aumône d'une porte à l'autre. On présume qu'elle retourne et faire de celle les plus abondantes. Comme signalément de cette femme, on nous dit qu'elle est un peu flannée, à ses yeux bleus, le visage la hôte de roseurs, et qu'elle est généralement suivie d'un petit chien noir, qui a du blanc au cou. N'en retons ces faits p. bles, à la demande d'a parents, pour deux mois, d'abord pour mettre le public en garde contre les impositions de cette femme, et ensuite, pour faire tenir l'enfant tout il est qu'on, à ses gardiens légitimes. Toute information à ce sujet pourra être adressée au grand constable des Trois-Rivières. — *(Journal des T. R.)*

ÉVASION MARDI D'UN PRISONNIER. — Comme quelques hommes de police sont allés à la nuit le prisonnier, marié le prisonnier, un nommé Desjardins, accusé d'avoir volé chez M. Hulon, de St. Roch, chez qui il était employé comme domestique, des effets pour une valeur de \$15, il réussit à s'échapper en arrivant sur les plaines; dirigea sa course sur la crête du capet s'écroula en bas. Heureusement pour ce malheureux, il fut tiré de là par un canon, et n'a pas encore été repris à l'heure qu'il est.

ÉVASION D'UN AUTRE PRISONNIER. — Comme plusieurs prisonniers étaient occupés à travailler à l'entour de la nouvelle prison, mercredi après midi, sous la surveillance d'un gardien l'un d'eux nommé Alphonse Deny, trouva moyen de s'enlever sans être remarqué. La police était encore à sa recherche hier, mais sans succès. Deny avait été condamné à trois mois de prison pour vol d'un harid de harenz. Il ne lui restait plus qu'un mois à faire pour finir son terme d'incarcération.

INCENDIE AU FAUCONOU ST. LOUIS. — Hier matin, vers une heure, le feu s'éleva dans une étable en arrière de la demeure occupée par Mme. veuve Watters laitière, rue Lachevrotière; mais la brigade du feu fut promptement sur les lieux et put éteindre le feu avant qu'il eut pris du développement. Il y a eu que très peu de dommage.

Pertes par suite d'incendie. — Nous apprenons que les pertes souffertes par M. Laberge et M. Légaré de la paroisse de l'Ange Gardien, par suite de l'incendie de leurs propriétés, la semaine dernière, se montent à \$2500 pour M. Laberge, \$6000 pour M. Légaré.

NI l'un, ni l'autre n'avait d'assurance.

Les billets provinciaux en circulation mercredi, le 7 courant, payables à Montréal, s'élevaient à \$2,179,748, et ceux payables à Toronto à \$1,299,845. Espèces tenues à Montréal \$500,000, à Toronto \$250,000. Débentures en la possession du receveur-général \$3,000,000.

Vers 2 h., dimanche après-midi, un caporal du 100ème régiment qui était aux arrêts dans une salle située au second étage des casernes Victoria a tiré un coup de fusil par la fenêtre, dans la direction, dit-on de son sergent-major; heureusement le coup a fait défaut. Cet homme a été arrêté à l'Ordre.

Vendredi le 16 courant, dit la Gazette de Sorl en creusant une cave sur une propriété en arrière de cette ville, appartenant à J. B. L. Picouit, etc., on a découvert des ossements humains. Ils semblent très anciens et cela donne lieu à des conjectures.

Un ami nous écrit de Tracadie, N. B. que la pêche de la morue a été très-abondante, durant la saison, surtout à Caraqueette où 250 lieges ont fait la pêche durant tout l'été avec succès.

La pêche du harang promet aussi d'assez bons résultats.

**VARIÉTÉS.**

M. Bouffin va publier un dictionnaire des familles qui, de 1803 à 1867, ont obtenu l'autorisation de changer complètement ou de modifier leur nom.

Voici quelques noms relevés entr'autres par M. Blavet: Cochon, Beljambe, Lovel, Catin, Zozo, Coquin, Fachard, Cheval, Lechien, Chicano, Cocu, Cornichon, Cantaloup, Gargotoux, Pipelet, Beaulieu, Papevoine, Bellegruente, Roquet, Guigno, Citron, Champan, Fromage-Pâte, Pasquin, Macche, Colette, Lamort.

S. nous étions entre hommes, j'appellerais le nom d'un U. des Beaulieu, et le fils d'un homme qui amènera ce nom de Beaulieu.

Une haboie pour finir: D. Qu'est-ce que c'est qu'un trait? R. C'est un trait qui a PR mal mes.

Pébé a disparu; il le cherche, en le trouvant en tout du jardin; il a couru de saide ses pieds et le bas de ses petits pombis, et il reste la debout, se frotant, immobile.

—Que fait-tu là, Bébé? Je me plante pour grandir.

Le b. n. n'est ni une loerie, ni un hasard, comme le prétendent les malheureux; c'est une science logique et positive comme les mathématiques, mais qui n'a pas de professeur.

**BULLETIN COMMERCIAL.**

**Prix du Marché de Joliette.**

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Pois, Avoine, Seigle, etc.

**Commerce**

**MARCHÉ EN GROS**

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Farine, Lard, etc.

**AUX ABONNES.**

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le montant de la souscription de la première année, échue le 15 Avril dernier, sont instamment priés de le faire au plus tôt.

**Commis Demandé.**

Un jeune homme expérimenté dans le commerce général, trouverait de l'emploi dans un des meilleurs magasins de cette ville.

**ECOLE SUPERIEURE.**

Le public est avisé que le 10 Septembre prochain, pour la première fois, une Ecole Supérieure sera organisée, les jeunes gens et les jeunes personnes qui désirent obtenir des diplômes d'Étude Moderne, l'enseigner les langues française et anglaise, le dessin et la tenue des livres, etc., etc. Une maîtresse anglaise sera attachée à son établissement, en sorte qu'on ne parlera qu'en anglais aux Éléves pendant les classes.

**AVIS PUBLIC.**

DES SOUMISSIONS pour la construction d'une Église et Sacristie dans la Paroisse de St. Melanue de D'Arill-bout. Conté et District de Joliette, seront reçues par les Syndics de la dite Paroisse, de ce jour au 10 Septembre du présent mois d'Août (1867).

**AVIS PUBLIC.**

DES SOUMISSIONS pour la construction d'une Église et Sacristie dans la Paroisse de St. Melanue de D'Arill-bout. Conté et District de Joliette, seront reçues par les Syndics de la dite Paroisse, de ce jour au 10 Septembre du présent mois d'Août (1867).

**AVIS PUBLIC.**

DES SOUMISSIONS pour la construction d'une Église et Sacristie dans la Paroisse de St. Melanue de D'Arill-bout. Conté et District de Joliette, seront reçues par les Syndics de la dite Paroisse, de ce jour au 10 Septembre du présent mois d'Août (1867).

**A VENDRE.**

UNE MAPON en bois à deux étages, bien terminée, avec une bonneterie y attachée, et autres dépendances, situées sur la principale rue du village de la paroisse de St. Esprit. Une basse terre adjacente est spécialement indiquée.

Conditions libérales. S'adresser à Joliette à EUSÈBE VILLENEUVE, Joliette, 2 Mai 1867.



**PROVINCE DU CANADA**

BUREAU DE SECOURS AUX PRISONNIERS. Ottawa, 31 mai 1867.

AVIS est par le présent donné que les personnes qui requerront des passeports d'argent, d'indulgence, ou autres privilèges, au Département, l'ont obtenu en même temps un certificat d'identité de la Compagnie de chaque cas d'une description de l'individu, signé par un Juge de Paix, aussi avec un honoraire de une piastre.

Wm. McDougall, Secrétaire.

**A VENDRE PAR LES SOUSIGNÉS!**

1,000 Minots de Blé. 2,000 Poches de Fleur de farine. FARINE EN QUARTS. DE TOUTES LES QUALITÉS.

250 Tinettes grasse pectée à Montréal sous leur direction. Lard en quart "Moss" inspecté, "Thin Mess", "Prime Mess", "Thin Sides".

**500 JAMBONS GARANTIS FRAIS FUMÉS.**

Leur STOCK ordinaire. D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c., ET EN GROS.

A des prix qui défient toute compétition.

**OVIDE DUFRESNE & CIE.**

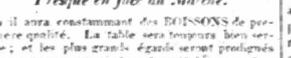
No. 287 & 289. RUE DES COMMISSAIRES. MONTREAL. Montréal, 11 Fév. 1867.

**HOTEL DU PEUPLE.**

ADOLPHE FERRAULT, l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert le PREMIER MAI courant un HOTEL.

ST. PAUL ET NOTRE-DAME. Presque en face du Marché.

Les gens de la Campagne y trouveront des déjeuners et remises convenables pour leurs chevaux et voitures. Joliette, 2 Mai 1867.



**L. A. BEROME, Artiste Photographe**

EN FACE DU MARCHÉ, PLACE SOURGET. JOLLETTE. Joliette, 20 Avril 1866.

**COMPAGNIE DU RICHELIEU.**

**LIGNE DE LA MALLE ROYALE**

**MONTREAL ET QUEBEC,**

ET LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE Montreal et les Ports des Trois-Rivières, Sorl, Beauce, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska, et autres Ports de ce pays.

À partir de Lundi le 6 mai, et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur QUÉBEC, Capt. J. T. Labelle, partira du Quai Richelieu vers six heures du matin pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 7 heures précises, arrivant en allant et revenant, aux ports de Sorl, Four-Bruce et Bécancour. Les passagers désireux d'arriver à Québec, à bord des Vapeurs Qu'ébéc, et Québec, sont priés de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, au plus tard, le jour de leur départ pour Québec, au plus tard, le jour de leur départ pour Québec, au plus tard, le jour de leur départ pour Québec.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 7 heures précises, pour Québec, en allant et revenant, aux ports de Sorl, Four-Bruce et Bécancour. Les passagers désireux d'arriver à Québec, à bord des Vapeurs Montreal, et Montreal, sont priés de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, au plus tard, le jour de leur départ pour Québec, au plus tard, le jour de leur départ pour Québec.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Lundis et Vendredis, à deux heures (2 heures) précises, en allant et revenant à Sorl, Montmorency, Rivière-du-Lois, Yamaska, Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., en allant à L'Assomption, et revenant aux Ports de Sorl, Trois-Rivières et Bécancour.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davin, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorl, tous les Lundis et Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant, à Repentigny, Lavaltrie, St. Valère, Lévesque et Berthier; et partira de Sorl tous les Dimanches et Mercredis à quatre heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamontoux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Lundis et Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant à Verchères, Courcelle, Sorl, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Bécancour, St. Hubert et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis, à deux heures P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption, les Lundis, Mercredis et Vendredis, en allant et revenant à Boucherville, Verchères, Rivière-du-Lois et Lachapelle. Il partira de l'Assomption tous les Lundis, à 7 heures, A. M., Mercredis à 6 heures, Vendredis à 5 heures, et de Terrebonne, les Lundis, à 5 heures, Mercredis à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'ils ne soient déclarés, et enregistrés, au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 203, Rue des Commissaires.

J. B. LAMERÉ, Agent-général. Bureau de la Cie. du Richelieu, Montréal, 6 Mai 1867.

**CHEMIN A LISSES.**

Depuis le 25 AVRIL courant jusqu'à la fin de l'automne prochain, les chars de "La Compagnie du chemin de fer de l'Industrie à Lanoire," quitteront Joliette, tous les LUNDIS ET JEUDIS, à SIX heures A. M., pour conduire les passagers et transporter le fret à Lanoire où l'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu attendra le convoi.

Les MARDIS et VENDREDIS, les chars quitteront Lanoire aussitôt après l'arrivée du Bateau à Vapeur.

Les chars arriveront en allant et revenant à St. Thomas.

**EUSEBE VILLENEUVE, HOTELIER.**

Informé le public qu'il a fait des changements dans son établissement situé Coin des Rues Mansuet et Place Bourget.

M. Villeneuve occupe actuellement 3 appartements de la maison de M. Estharcine; ce qui lui permettra de recevoir un très-grand nombre de personnes d'une manière convenable.

Sa table sera servie des meilleurs mets, et les meilleures boissons seront offertes aux voyageurs.

Les gens de la campagne y trouveront une cour spacieuse et des écuries convenables pour leurs chevaux.

Joliette, 12 Octobre 1866.

riant avec toute sa nouveauté... — Fermez la porte, murmura Elisabeth avec étonnement... — Ne craignez rien, Elisabeth; vous avez des amis prêts à vous soutenir...

A continuer.

LA GAZETTE DE JOLLETTE

JOLLETTE, 22 AOUT 1867.

Une chose qui nous a frappés depuis le commencement de la lutte électorale dans ce comté, est le cri des oppositionnistes; le que la confédération a été imposée au peuple...

Que la confédération ait été imposée au peuple cela devient une accusation surannée, un moyen d'élection qui ne fait guère de dupes. L'on s'efforcera encore longtemps de faire croire au peuple qu'il est souverain...

Au reste, pour que l'appel au peuple sur la question de la confédération soit être absolument nécessaire, il aurait fallu que ce fut un changement radical de la constitution. Or, tel n'est pas le cas.

On errie aux abus. On voit des défauts partout. On veut retrancher ici, ajouter là, faire toutes sortes de corrections; mais l'on se donne bien de garde de signaler ces défauts et d'indiquer les corrections à faire.

Le parti libéral, jaloux de l'œuvre irréprochable des conservateurs, veut maintenant réformer à tout prix. C'est bien d'être réformiste; mais il faut l'être de quelque chose.

On connaît alors les véritables promoteurs et défenseurs des intérêts populaires.

NOUVELLES ELECTORALES.

M. S. Dumoulin, notre actuel de Trois-Rivières, se présente dans cette division pour la chambre locale. Il au

ra pour adversaire M. de Niverville qui ne veut pas se contenter du mandat aux Communes fédérales. Il paraît que ce n'est pas l'ambition de la législation qui l'a hanté...

A Terrelongue, l'entente qui avait eu lieu d'abord entre M. L. R. Masson et M. A. Chapleau, semble disparaitre et il est tout probable que M. Masson fera la lutte contre M. Chapleau pour la chambre locale.

M. Dostala, pour des raisons encore inconnues a remis sa candidature entre les mains de M. Octave Cuthbert.

Il paraît certain que M. Provencher, de la Rivière aux Saules, rentrera M. H. Fortier dans la vie privée, à Yamaska.

M. W. Dorion a fait annoncer sa candidature pour la chambre locale.

A Laprairie, il n'y a pas encore de candidats de l'opposition de connus.

ELECTIONS GÉNÉRALES.

Table with columns: NOM, COMTES, PROVINCE DE QUÉBEC, and VOT. listing various candidates and their electoral districts.

Gros Jean vs son curé.

(Du Courrier de St. Hyacinthe.)

Le Pays, le principal organe de nos idées, a publié jeudi dernier, le 15 du courant, sous ce titre: Le Pâtre et le Politique, un article évidemment destiné à faire connaître l'opinion de son parti sur la grave question de l'Eglise et de l'Etat, ou, en d'autres termes, de l'intervention religieuse dans les affaires temporelles.

Le Pays commence par constater que les rouges ont toujours ardemment répondu l'intervention du prêtre dans la politique. Il déclare ensuite que des membres du clergé — qu'il paraît croire gens de peu d'esprit — sont tombés trop souvent dans les pièges tendus sous leurs pas, et se sont faits complices des intrigants.

Vous voyez que Gros Jean a fait du progrès; il ne veut, pas, cette fois, en remonter seulement à son curé, mais aussi, et surtout, à l'épiscopat entier.

En fait, il faut faire en tout ceci la part du rhéteur. Nous pourrions bien dire à tous ces d'écloirs d'écloirs: Vous êtes des sycophantes dont la honte a été faite mettre en prison les sept sages de Grèce.

Cependant, la main sur la conscience, nous croyons humblement, mais j'emportement, que nos Evêques vous sont, en certain point, supérieurs. Il nous semble bonnement que Dieu l'a prouvé pour nos dirigeants dans les votes de la vérité et qu'en les écoutant vous prouvez clairement que vous n'avez pas reçu le don de la mission. A eux seuls il a été dit: He et de cetero.

Mais sous le tonique qui atteint ces porteurs de croix, il y a une erreur qui n'est qu'un prétexte pour laisser passer ses sottises protestation. En voici l'essence. La religion n'a rien à voir dans la politique, et par conséquent, la doctrine du libre examen doit être admise dans la politique.

Erreur capitale, qui creuse un abîme entre le parti rouge et le parti libéral.

L'écriture dit que le France est le ministre de Dieu pour le bien: Minister Dei in bonum. Quel est ce bien auquel doit travailler les gouvernants si ce n'est la gloire de Dieu et le salut des hommes? N'est-ce pas là la fin de toutes choses humaines, telles que coordonnées par le Créateur, or, l'Eglise n'a-t-elle pas, et surabondamment, la même mission de travailler pour le bien l'Eglise et l'Etat ont donc les mêmes devoirs.

Si l'on proclamait la libre examen dans les questions de cette nature exclusivement, nous ne pourrions réclamer. On va plus loin; on étend cette doctrine à la politique en général. La loi l'erreur. La politique est une partie de la morale; or il n'y a pas de morale sans Dieu; il n'y a pas de politique sans religion — Ce syllogisme est inattaquable.

Proclamer la liberté de conscience en politique, c'est vouloir se soustraire à une autorité qui doit s'exercer sur tout et sur tous, parce qu'elle vient de Dieu et que tout procède de Dieu et doit remonter vers Lui; c'est introduire dans la politique le principe protestant, principe destiné à miner l'autorité religieuse par des coups sous lesquels la société elle-même pourrait succomber.

Dré que la politique est complètement indépendante de la religion, c'est vouloir encore prêcher l'hérésie politique, l'athéisme gouvernemental, cette doctrine favorite de l'Institut-Canadien de Montréal. Or qu'est ce qu'un gouvernement sans Dieu? C'est un ministre pour la bien, qui renie l'Auteur de tout bien; c'est une anomalie, une contradiction, une sottise d'autant plus déplorable qu'elle porte le malheur de la société dans ses flancs.

Il est surtout étrange que l'on veuille nier cette liaison intime de la religion avec la politique au sujet de la confédération. La question actuelle, dit le Pays, ne met en cause le vrai principe religieux. Quelle singulière prétention!

Les élections se font sur la nouvelle constitution et vous dites que la religion n'a rien à y voir. Mais vous oubliez que vous avez dit vous-même que cette même constitution sanctionnait la perte de notre nationalité, mettait le sceau à l'anéantissement de la religion catholique. Vous avez dit cela vous-même; de votre propre aveu, la religion est donc intéressée dans les questions que les électeurs sont appelés à décider.

Si tel est le cas, il semble que les ministres de cette religion ont certain droit de donner leur opinion sur le sujet. Parce qu'ils ne passent pas comme vous, le principe n'est pas changé, et votre admission reste intacte.

La constitution réglant la grave question du mariage et du divorce, celle de l'éducation, celle de nos rapports sociaux comme catholiques; il est évident qu'elle comporte une question religieuse, tout autant qu'une question politique. C'est la remarque qu'en ont fait les évêques dans leurs Mandements. Mgr. de St. Hyacinthe en parle ainsi:

Le Canada ne s'est point signalé seulement par cette exhibition d'une importance capitale, il a voulu et doit

exercer le droit de dire son avis dans la politique, et à l'heure d'un grand changement constitutionnel, il est de son devoir d'élever la voix pour rassembler les populations et leur indiquer la voie à suivre au milieu de circonstances qui ne sont pas d'ordre religieux et politique de tout un peuple.

Le rougisme se plaint de cette intervention et par son organe il se propose d'enseigner à l'Eglise ses devoirs. C'est une prétention hétérodoxe. En effet, la faïence Encyclopédique de 18 décembre 1864 condamne la proposition suivante: "I appartient au pouvoir civil de définir quels sont les droits de l'Eglise et les limites dans lesquelles elle peut les exercer."

Qu'il soit donc bien compris que le Pays en disant qu'il démontrera que les évêques ont mal agi en intervenant dans la politique actuelle, annonce qu'il argumentera dans le sens anti-catholique; car suivant l'Encyclopédie, il ne lui appartient pas de tracer des limites à l'exercice de l'autorité religieuse.

Qu'il soit également compris que le Pays et le parti rouge dont il est l'organe, en repoussant "l'intervention ecclésiastique", prêche la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire une doctrine répudiée par l'Eglise. La 55e proposition condamnée dans l'Encyclopédie du 2 décembre 1864 est conçue en ces termes: "L'Eglise doit être séparée de l'Etat et l'Etat séparé de l'Eglise."

"Nous n'aurions, a dit le pape Grégoire XVI, rien à présager de plus heureux, pour la religion et pour les gouvernements, en suivant les vœux de ceux qui veulent que l'Eglise soit séparée de l'Etat, et que la concordat mutuelle de l'Empire avec le Sacerdoce soit rompue. Car il est certain que cette concordat qui fut toujours si favorable et si salutaire aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile, est relouée par les partisans d'une liberté effrénée."

Gardons nous donc des rouges qui se déclarent partisans de cette liberté effrénée.

FÉNIANISME A MONTRÉAL.

(Du Canadien.)

Les élections, dans la ville de Montréal, vont se faire sur une toute autre question que sur celle de la Confédération.

Le grand mobile dans la lutte électorale, qui va être rude, c'est la question du fénianisme.

MM. Lanctôt et Devlin seraient des féniens, par sang. M. Lanctôt est en ce moment à New-York, et ses adversaires supposent qu'il est allé recruter des fonds, dans le trésor fénien, pour se faire élire contre M. Cartier.

Ainsi la lutte est posée comme suit: les féniens et les anti-féniens. Voilà au moins un changement de nom dans les partis, cela soulagera un peu les oreilles de ceux qui sont fatigués des anciennes dénominations de rouges et de bleus.

L'excitation paraît cependant augmenter. Hier M. McGee a été assailli, dans la rue à coups de pierres, par quelques-uns de ses compatriotes. Ces actes déplorables nous indiquent que la lutte électorale ne se passera pas tranquillement, et nous craignons bien que les scènes qui ont eu lieu, en 1857, dans notre bonne ville, ne se renouvelent dans Montréal.

Il est certain que l'hon. M. Cartier sera élue, mais l'élection de M. McGee est beaucoup plus douteuse.

Un journal parisien parle en ces termes de succès remportés par les Canadiens à l'exposition universelle de Paris: "Les Canadiens, représentés par M. Taché, dont la bienveillance égale l'intelligence, ont eu une belle place à Paris dans l'exposition américaine. Parmi leurs produits, nous avons remarqué d'abord le délicieux sucre de maïs obtenu par M. Pigeon, de Montréal. Nous savons très bien que l'extraction du sucre cristallisé des tiges de maïs ne date pas d'hier, et que, en 1148, le duc de L'Anjou, de St-Omer, annonçait qu'il en avait obtenu de petites quantités en tout semblable à celui de la canne; mais nous savons aussi que, le jeu ne vaient pas la chandelle, ou abandonna bientôt les expériences, en disant que cette industrie n'avait pas d'avenir et qu'on pouvait tout au plus l'entreprendre dans le midi de la France, où les cultures de maïs sont considérables et excèdent les besoins de la région.

On s'est trop pressé de conclure que M. Pigeon vient de prouver au Canada que le maïs employé à la fabrication du sucre constitue une industrie lucrative. C'est là une heureuse et puissante démonstration qui aura du retentissement. Nous avons goûté le sucre de maïs de M. Pigeon, il nous a paru valoir celui de canne exposé par les Espagnols.

Le Canada ne s'est point signalé seulement par cette exhibition d'une importance capitale, il a voulu et doit

que nos franges les plus renommées d'Europe ont un rival chez lui; et ce et ce rival est le fromage de Huis (Haut-Canada). Ce produit est réellement d'une qualité supérieure; il aurait du succès en France s'il pouvait y arriver à des conditions acceptables. Sur ce point les chiffres nous manquent."

Un correspondant écrit au Journal de Québec:

Je ne dois pas quitter la Rivière-du-Loup sans vous bien informer que le vigoureux citoyen Houde s'occupe, me dit-on, cette semaine, à débaucher un excellent jeune homme, M. Ed. Caron, à se présenter pour la chambre locale, au comté de Maskinongé et c'est dans le but de diviser les forces du parti de M. Puyot. D'ailleurs, conservateur éclairé, qui n'a pas eu contribué par ses harangues à égarer le public sur le démenti de l'honorable M. Houde.

M. Ed. Caron est un cultivateur et M. Houde, espère par ce moyen être à M. Desaulniers une partie de ses électeurs. Il ne s'aperçoit pas encore que c'est son propre parti qu'il démolit. Les votes s'élèveront sans doute, un cultivateur à un avocat, dit le sage M. Houde, mais aussi ils préféreront un cultivateur intelligent, M. Caron, à un nébuleux cerveau comme celui dont fut jadis doté l'illustre M. Houde.

M. Houde, n'assure-t-on, tient à être élu pour les deux chambres. Et à ses opposants il fait l'effet d'un homme entre deux sales assis par terre. Le comté qui l'aura certainement rendu un fort mauvais service au pays.

A Yamachiche, les vrais penseurs veulent élire le Dr. Desaulniers, jusqu'ici fort persécuté par les ultra-libéraux. On a été déterrer un docteur des chantiers, le Fr. Fontaine de St. Bernabé, un grouillant personnage irrité de l'obscurité dans laquelle il végète, et un piètre mais bruyant parti le hisse au niveau du docteur Desaulniers! Voyez si le sens public est pour le moment perverti!

Quittons le comté de Saint-Maurice et plaignons la ville de Trois-Rivières à la candidature de M. de Niverville inspiré des croisés. Il sera mieux rempli par M. Dumoulin. Sur ses faits et ses gestes, vous serez mieux renseigné par les feuilles locales.

Au comté de Champlain, le jeune M. Normand ne sera pas élu. Les électeurs avaient grandement tort de se séparer de leur ancien député M. Ross. La plupart reconnaissent et proclament bien haut son patriotisme et son dévouement.

CORRESPONDANCE.

MONTECALM.

M. le Rédacteur,

Dimanche après la messe, M. S. Lesage a annoncé à la porte de l'église de la Paroisse de St. Jacques sa candidature pour le Parlement local et celle de l'ancien député, M. Dufresne, pour les Communes. Son discours fut comme toujours éloquent et digne.

Les libéraux nous avaient envoyé l'hon. P. U. Archambault, qui tout le monde regrette sincèrement de voir embarqué dans cette galère. M. A. Lussignea, Rédacteur du "Pays", de Montréal et le tout mignon P. A. O. Archambault.

Ces trois derniers prêtent tout à leur parole; le premier se plaignit de ce qu'il n'eût pas été nommé Sénateur, on tout au moins Conseiller Législatif (ce qui ne fit pléner personne). Le second nous débata un discours annexionniste avec force gestes et force pantomimes comme il sait seul en faire; le troisième enfin nous avertit que sous le régime de la Confédération nous serions chassés de notre pays comme nos pères l'ont été de l'Acadie.

L'Assemblée qui était presque unanimement sympathique que à M. U. Dufresne et Lesage, écrouta tout cela avec un sourire d'incrédulité. Tout se passa, de la part des auditeurs, avec calme et dignité.

Pendant cela, M. Aimé Dugas, notre candidat, trois fois malheureux, tenant un parapluie étendu au-dessus de la tête de l'orateur annexionniste qui parlait. On s'attendait à l'entendre parler, mais il fut muet comme la tombe. Aucune candidature ne fut mise en avant de la part des soi-disant libéraux.

Après vépres, M. Lesage eut l'occasion de rencontrer ses mêmes adversaires à St. Alexis. Ses orateurs rouges furent à peine écoutés, et je crois qu'ils sont retournés chez eux convaincus de l'inutilité de leurs efforts pour une cause et pour des hommes honnêtes et ex-créés dans ce comté.

MM. Dufresne et Lesage sont élus d'être élus par acclamation.

ELECTEUR.

# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2

JOLIETTE, PROVINCE DE QUÉBEC. — 26 AOUT 1867.

No. 35.



**ANTIME LAPORTE,**

**HORLOGER & BIJOUTIER.**

**PLACE DU MARCHÉ.**

**VILLE DE JOLIETTE.**

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment un assortiment de Bijoux, etc., aussi complet et aussi varié que possible, et il attire spécialement l'attention sur son choix de

**JOUEUX D'ENFANTS, MONTRES, HORLOGES, BAGUES, BRACELETS, ÉVANTAILS, MIROIRS, LUNETTES, Etc., Etc., Etc.**

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et sous le plus court délai.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**

**LIBRAIRIES-ÉDITEURS.**

**ET IMPORTATEURS D'ÉPRODUITS**

**FRANÇAIS, BELGES,**

**Allemands et Américains,**

**RUE ST. VINCENT 12 & 14,**

**MONTREAL.**

**ASSORTIMENT COMPLET**

de Livres de Prières et de Littérature; Livres et fournitures d'Écoles; Livres de Comptes et fournitures de Bureaux; Papiers et Enveloppes de Fantaisie; Cartes, Images, Médailles; Couteils, Chapeteaux, Médailles et Bénédictins; Peinture, Boîtes de Mathématiques; Moteurs de Dessin et de Broderie; Bicyclettes, Montres, Horloges, Mirrors, Parfumeries, Broses et Peignes; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapiserie Anglaise et Américaine; Cartes à jouer, (sauf les Anglo-Américaines); Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons-Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Écoles.

**B. ROLLAND & FILS.**



**La Gazette de Joliette.**

Journal Politique et Commercial.

IMPRIMERIE ET PUBLIÉE PAR

**FONTAINE & GRANGER,**

Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine,

**Lundi et Jeudi.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

**DEUX PIASTRES PAR AN,**

invariablement payable d'avance.

**CONDITIONS D'ANNONCES.**

Des lignes et au-dessous, 1ère insertion 50 cts., 125 cts. pour chaque insertion subséquente.

An de six lignes 7 cts., par ligne pour la première insertion et 2 cts., par ligne pour chaque insertion subséquente.

On traite de gré à gré pour les Annonces qui ne sont pas publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne sont pas pour moins de six mois.

Il faut donner au moins un mois d'avance pour les annonces d'abonnement.

Toutes lettres, communications etc., devront être adressées franc et de port à A. Fontaine.

## ADRESSES D'AFFAIRES.

**OLIVIER & BABY,**

AVOCATS,

Coin des Rues St. Viateur et Ste. Nord  
**JOLIETTE.**

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et L'Assomption.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. N. A. McCONVILLE,**  
AVOCAT,

Suivant les différents Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Archambault.

**BUREAU à Joliette et à Drummondville.**  
Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**

AVOCATS.

**RUE NOTRE-DAME,**

**L'ASSOMPTION.**

MM. Fontaine & Archambault suivront la Cour Supérieure du District de Joliette.

L. U. Fontaine. P. A. O. Archambault.

L'Assomption, 1er Décembre 1866.

**BARTH. VEZINA**

**D. DESORMIER,**  
NOTAIRE.

**RUE MANSEAU,**  
**JOLIETTE.**

**B. PERRAULT,**  
— HUISSIER & ENCANTEUR.

**RUE NOTRE-DAME,**  
**JOLIETTE.**

M. Perrault est encaisseur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.  
Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL,**  
— HUISSIER

**De la Cour Supérieure.**  
Joliette 11 Avril 1866.

**DR. F. X. COTE**

**RUE ST. PAUL**  
**JOLIETTE.**

Visible à toute heure.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**A VENDRE,**

**500,000 PIEDS**  
DE

**BOIS DE SCIAGE,**

Consistant en MADRIERS de trois ponce de 1ère. et de 2nde. qualité.

**MADRIERS DE DEUX POUCE**  
1ère et 2nde. qualité.

**MADRIERS DE 1 1/2 POUCE,**  
1ère et 2nde. qualité.

**PLANCHES D'UN POUCE,**  
1ère et 2nde. qualité.

**MADRIERS POUR CLOISON,**  
Lattes, Tringues,  
Etc., Etc., Etc.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux  
**MEDERIC FOUCHER,**  
St. Jacques de l'A. saign. 11 Avril 1866

**A. FONTAINE,**

**AVOCAT.**  
**RUE DE LANAUDIÈRE,**  
**JOLIETTE.**

## Feuilleton.

### LA BASTIDE-ROUGE.

#### VIII LA DOUBLE DÉCOUVERTE.

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Oui, monsieur, dit-elle, c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

Et ses larmes recommencèrent à couler.

— « C'est fort bien, ma pauvre petite, dit Fleury avec inquiétude; mais si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

— « Mais, monsieur, dit-elle, si vous saviez ce que c'est, Langard et votre mère ont le droit de vous le dire. Il ne leur sera donc pas difficile de vous retrouver; ils viendront ici, et, comme l'humanité d'une mère est toute-puissante sur une fille, ils vous ramèneront à moi. »

bruni par le soleil tropical avait pris des teintes livides; sa poitrine était haletante; un tremblement convulsif agitait sa poitrine ébranlée.

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-il, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

— « Tu es sûr, dit-elle, que c'est la cause de cette douleur, de cet effroi, ma pauvre petite ? »

ASTROLOGIE.

L'UNIVERS STUPÉFIE
Par ses révolutions étonnantes.
DE LA GRANDE ASTROLOGUE.
MILAMAS H. A. FERRIGO.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que des événements douloureux, des catastrophes, des chagrins en amont, des pertes de relations ou d'amitié, ou d'argent, ont réduit au désespoir. Elle rend à ceux qui sont séparés depuis longtemps, donne des informations sur les amis, parents, amis absents, fait recouvrer les effets perdus ou volés, vous dit quel genre d'affaires vous êtes le mieux qualifié à poursuivre et dans lequel vous serez le plus malheureux, amène ces mariages rapides et vous dit exactement le jour de votre union et vous donne le nom, le portrait et le caractère de la personne qui vous est destinée. Elle pénètre vos propres pensées et par sa puissance, presque surnaturelle dévoile les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Des astres que nous voyons au firmament—des astres maléfaisants qui dominent dans la configuration—de l'apparence et de la disposition des planètes et des étoiles tracées dans le ciel au temps de la naissance, elle apprend la destinée future de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus grande astrologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une bagatelle et il se peut que vous n'ayez jamais à paraître change à l'avenir. Prix de la consultation, avec portrait et informations désirées \$1. Ceux qui sont désignés peuvent consulter Madame par lettre avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Une carte explicative pleine et entière contenant toutes les informations désirées et le portrait inclus, envoyée par la maille sur réception du prix plus haut mentionné. Le portrait et la plus grande astrologue sera renvoyée. Des réminiscences et renseignements de la plus haute respectabilité seront fournis sur demande. Ecrivez franchement et libéralement le jour du mois et l'année de votre naissance, et joignez-y une boucle de vos cheveux. Adressez: MADAME H. A. FERRIGO, P. O. Drawer, [trois] 283, Buffalo, N. Y.

CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE.

Madame E. F. Thomson, la célèbre astrologue, clairvoyante et psychométricienne anglaise, qui a émerveillé les savants du vieux monde, réside maintenant à Hudson, New-York. Madame Thomson possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance aux célibataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle vous fait le portrait de la personne que vous marierez et avec l'aide d'un instrument d'une grande puissance, nommé Psychomètre, elle exécute une copie parfaite de l'épouse future de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits du caractère, etc., de telle personne. Des milliers de certificats sont là pour attester que ce n'est pas de la blague. Sur demande elle expliquera un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. En transmettant par lettre une petite mèche de cheveux et désignant le lieu de votre naissance, votre âge, vos dispositions et votre teint, et y ajoutant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe affranchie adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la maille le portrait et les renseignements désirés. Toutes communications strictement confidentielles. Adressez confidentiellement, à MADAME E. F. THOMSON, Bureau de Poste, Boite 223 Hudson, N. Y.

AFFLIGES!

NE SOUFFREZ PLUS!
Quand par l'usage de l'ELEXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guéri de façon permanente, pour une bagatelle.

Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse découverte jusqu'ici.

Elles font disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idées de suicide, craintes de folie, &c., &c., ramènent l'appétit et renouvellent la santé détruite par les excès.

Jeunes gens, ne vous laissez pas bégayer par les charlatans et les médecins ignorants, mais demandez sans délai l'Elixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans tous les cas. Prix, \$1 la bouteille ou quatre bouteilles par \$3.

Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires.

AUSSE LES PILULES SPECIFIQUES DU DR. JOINVILLE pour la guérison rapide et permanente de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie. Guérison effectuée d'un à cinq jours. Elles sont préparées avec des extraits végétaux radicalement sans danger pour le système et ne causent jamais de nausées dans l'estomac ni affectent l'haleine. Aucun changement de diète n'est nécessaire durant l'usage qui en est fait et leur action n'empêche nullement le malade de vaquer à ses affaires. Prix: \$1 la boîte.

Aucun des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, soigneusement emballés, et franc de port, par la maille ou express sur réception du prix. Adressez tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

Étonnant mais vrai!

MADAME REMINGTON, la Clairvoyante Astrologue et Sonnamble la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance, décrit minutieusement les traits de celle que vous marierez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connaît sous le nom de Psychomètre, garantit de produire un portrait parfait et comme vivant du futur mari ou de la future épouse de l'applicant, avec date du mariage, occupation, caractère, sentiments &c., &c. Ce n'est pas une imposture, attendu que de nombreux témoignages innombrables peuvent l'attester.

En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse à la sousignée, vous recevrez le portrait et les informations demandées par le retour de la maille. Adressez confidentiellement: MADAME GERTRUDE REMINGTON, P. O. B. 287 West Troy N. Y.

Reparator Capilli.

Prenez vos fausses frises et vos perruques; Qui, l'été à plaisir, embellissent vos têtes. Venez donc, par mes soins, friser et visser, Vous procurer la beauté des cheveux.

REPARATOR CAPILLI.

Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espace de deux à trois semaines et les cheveux dans l'intervalle de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou accélérer la croissance. Cela est faux, ainsi que peuvent le démontrer des milliers de témoins vivants, par leur propre expérience. Mais on nous dira, comment distinguer les bons articles des méchants? C'est certainement difficile à attendre que les nombreuses préparations pour les cheveux et la barbe annoncées sont parfaitement inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé beaucoup sans succès pour en avoir. A cela nous répondons: essayez le Reparator Capilli; cela ne vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse complètement. Si votre pharmacien n'en a pas, envoyez-nous un piastre et nous vous transmettrons l'article, franc de port, avec un reçu de votre argent qui vous sera remis quand vous le voudrez pourvu que vous n'en soyez pas complètement satisfait. Adressez: W. L. CLARKE & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

UNE JEUNE DAME

revenant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de 23 ans, elle paraissait n'en avoir que dix-huit. Quant on voulut savoir la cause de ce changement si étonnant elle répondit franchement qu'elle l'avait obtenu en se servant du BAUME CHIRCAUSIEN qu'elle considérait comme une acquisition inestimable pour toute toilette de Dame. Par l'usage de ce cosmétique, Dames et Messieurs amélioreront d'un mois cent fois leurs figures. Cette préparation, comme la nature elle-même, est simple dans ses combinaisons et néanmoins ne peut être surpassée par son efficacité à chasser les impuretés, nettoyer et embellir la peau et le teint. Par son action sur l'épiderme, elle chasse toutes les humeurs malfaisantes et en aise la surface ainsi que la nature l'a voulu, claire, douce, polie et magnifique. Prix: \$1, envoyée par la maille ou l'express, sur réception de la commande par W. L. CLARKE & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

LIQUIDE BLANC,

EMAILÉ DE CHASTELLAR. Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus persans, et comme elle exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la maille sur réception de l'ordre et de l'argent, franc de port, par BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

FAVORIS

ET MOUSTACHES!

Croissent sur la figure la plus inalterable durant 15 ou 20 ans sembler par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGNE, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'épilation de Paris et de Londres s'en sort avec un succès flatteur. Les nous de tous les acheteurs sont entrecroisés et sa satisfaction n'est pas donnée. L'agent est remis avec plaisir. Prix: par la maille, paqueté, e, franc de port, \$1. Des circulaires descriptives et des échantillons envoyés par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

CRISPER COMA!

Oh! qu'elle était belle et charmante, Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Dont les tresses luxuriantes E chantaient et le cœur et les yeux.

CRISPER COMA, Pour transformer les cheveux des Dames et Messieurs en boucles lustrées et onduyantes ou en tresses épaisses et éclatantes.

En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le Crisper Coma boucle non-seulement les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les nettoie. Il est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre jamais offert au public américain. Le Crisper Coma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et emballé pour 1 piastre. Adressez vos demandes à: W. L. CLARK & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.

DANS LA Ville de Joliette.

COIN DE LA RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

Commerce de Farine et Grains.

—ET DE PLUS— Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin, EN GROS ET EN DÉTAIL.

De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSE— Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes.

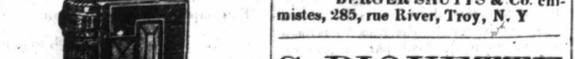
Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait. Joliette, 20 Décembre 1866.

I RITCHOT & FILS.

BEAUTE!

Cheveux bouclés, bruns, dorés et de soie. PRODUITS par l'usage du FRISEUR DE CHEVEUX du PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour boucler les cheveux les plus rebelles et les plus durs des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les dandies de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun détrimement à la chevelure. Prix par la maille, franc de port, et emballé, \$1. Circulaire descriptives expédiées par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., chimistes No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les Etats-Unis.

RELIURE.



DELISLE & LEPROHON, Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à JOLIETTE, RUE ST. CHARLES BORMEHE, Vis à-vis le magasin de Joseph Turcotte, marchand.

Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier.

DANS TOUS LES GOÛTS. ET A DES PRIX RÉDUITS.

N. B.—M. Delisle a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée. Joliette, 30 Mai 1866.

EXCELSIOR! EXCELSIOR!

L'Extérieur de cheveux DE CHASTELLAR,

POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS.

Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine, s'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti, pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoye franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par BERGER SHUTTS & Co. chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

S. PIQUETTE MARCHAND.

Annonce à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son magasin, A L'ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES

JAMES CRANE,

où il continuera, comme par le passé, son commerce de Marchandises Sèches, Groceries & Provisions.

DE TOUTES ESPÈCES. Joliette, 11 avril 1867.

A VENDRE.

A l'imprimerie de la "Gazette de Joliette," "Calendrier Municipal & Rural," par A. H. DE CAUSSIN, Ecuyer, pour CED SOLS.

Atelier Typographique DE

"LA GAZETTE DE JOLIETTE."

ON EXECUTE

A CE BUREAU,

TOUTES SORTES

D'IMPRIMES,

TELS QUE

LIVRES,

CARTES D'AFFAIRES,

ET DE VISITES,

LETTRES FUNERAIRES,

BLANCS DE COMPTES,

BILLETS DE BANQUE

CIRCULAIRES,

AFFICHES,

PROGRAMMES,

ETC., ETC.,

En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

BLANCS,

POUR

AVOCATS

ET POUR

NOTAIRES,

ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités

trouveront

aussi toutes les formules

de Blancs dont ils ont besoin

Le tout imprimé sur

BON PAPIER,

et à des

PRIX TRES REDUITS

GRAND AVANTAGE

Voulez-vous avoir une

bonne récolte, achetez du soussigné, du

SUPER-PHOSPHATE DE COB, A DES PRIX

TRES-REDUITS, A VENDRE

50 Boîtes seulement. Charles B. H. LEPROHON, Agent.

ATTENTION!! ATTENTION!! DIX POUR CENT AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT

Le soussigné, désirant cesser le commerce de Marchandises Sèches au mois de Mai prochain, est décidé à vendre tout son assortiment à DIX pour cent au-dessous du prix coutant.

Une remise de \$1 sera faite sur tout achat de dix piastres. EDD. CUILBAULT & CIE, Joliette, 21 Mars 1867.

Vertical text on the right edge of the page, including 'Livre', 'Fournitures', 'Spécia', 'Rue de', 'Pal', 'LUD', 'PA', 'DEUX', 'COI', 'Dix lignes', 'Au delà', 'Ou tiré', 'Les abonn', 'Il faut d', 'Toutes lett', 'être adressé'.

nion a tenu compte de cet état de choses. Dans les chambres de parlement du Canada et de la législature de Québec, l'usage de la langue anglaise ou de la langue française dans les débats sera facultatif; mais pour la rédaction des archives et procès-verbaux l'usage de ces deux langues sera obligatoire.

L'article 145 est relatif au chemin de fer intercolonial. Le pays attaché avec raison une haute importance à cette voie ferrée. Les provinces du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont, par une déclaration commune, exposé qu'elle était essentielle à la consolidation de l'Union de l'Amérique anglaise et du Nord.

En conséquence, l'article 145 stipule que le gouvernement et le parlement du Canada seront tenus de commencer, dans les six mois qui suivront l'établissement de la Confédération, les travaux du chemin de fer intercolonial, destinés à relier le fleuve St. Laurent à la ville d'Halifax dans la Nouvelle-Écosse. Les travaux devront être poursuivis sans interruption et avec toute la diligence possible.

Les articles 146 et 147, par lesquels se termine l'acte d'union, concernant l'entrée éventuelle de l'île de Terre-Neuve, de l'île du Prince-Édouard, de la Colombie anglaise, de la Terre de Rupert et du territoire du Nord-Ouest dans la nouvelle confédération.

C'est à la Reine qu'il appartient de statuer sur les demandes d'admission qui émaneront de ces différents pays. Selon toute probabilité, ils entreront tous dans l'union, qui deviendra ainsi une puissance importante, tant par sa position géographique que la richesse de son sol que par l'étendue de ses territoires et la rapidité avec laquelle le chiffre de la population s'y accroît.

L'essai tenté par l'Angleterre mérite assurément une sérieuse attention, et il sera curieux de juger par l'expérience les résultats que peut avoir pour la métropole le système de self government colonial, qui reçoit au Canada une si large application. Les droits de la Couronne se trouvent sauvegardés, on se sent que le Gouverneur-Général de la confédération est nommé par la reine et peut être révoqué par elle.

Mais sous les aîtres rapports le nouvel Etat jouit d'une indépendance à peu près absolue. Il a son armée, ses finances, son ministère, son administration et son parlement particulier. Le gouverneur général est une sorte de souverain constitutionnel qui nomme et destitue les ministres et les fonctionnaires, qui choisit le président et les fonctionnaires du sénat, qui convoque les chambres et leur adresse des messages, qui promulgue des actes revêtus du grand sceau du Canada. Le gouverneur général n'agit, il est vrai, qu'au nom de la Reine dont il tient son autorité, mais sa position toute spéciale n'en est pas moins la conséquence et le gage des droits autonomes accordés à la confédération. A en juger par les dispositions des esprits. Sa Majesté Britannique n'aura pas à se repentir de la confiance qu'elle a placée dans les habitants de ses provinces de l'Amérique du Nord.

Le nouvel acte d'union a été parfaitement accueilli des deux côtés de l'Atlantique. On a remarqué que tous les partis représentés au sein du parlement anglais se sont plu à rendre justice aux principes qui inspirent ce bill. Il avait été soigneusement élaboré et librement débattu par les députés de toutes les provinces dont se compose la confédération. Approuvé par l'opinion publique comme une œuvre de concorde et de progrès, il est inauguré dans des conditions favorables, et la population y voit le signal d'un accroissement de prospérité morale et matérielle.

Je ne sais trop si l'exposition en est la cause, mais il semble que depuis quelques années en France, l'on s'occupe souvent au Canada. Ainsi de raisonnement, je n'ai pas été peu surpris d'entendre dans un café-concert des Champs-Élysées, une Thérèse de l'endroit, chanter: "Moi j'connais ça, j'connais ça, Car j'arrive du Canada."

Nouvelles et Faits Divers.

NOTE.—Samuel dernier, un jeune garçon âgé de cinq ans, fils de M. Cimon, de la Malbaie, s'est noyé dans la rivière Murray. Cet enfant essayait de rejoindre quelques-uns de ses compagnons qui se baignaient et à néger en s'appuyant sur un morceau de bois qui s'échappa de dessous lui et le laissa couler au fond de l'eau. Il se noya avant que l'on pût lui porter secours. Evénement.

On lit dans le Courrier du Canada: "De toutes ces nouvelles on peut conclure sûrement qu'il n'entrera pas un seul membre du parti libéral dans l'une ou l'autre chambre dans le District de Québec, c'est un signe certain de l'extinction du parti rouge, qui ne comptera plus que de rares représentants dans le District de Montréal." —Courrier de St. Hyacinthe.

On travaille actuellement à construire un pont suspendu près des chutes Niag.

gare, près de l'hôtel Chiffon. Ce pont ne sera fait que pour les piétons, il aura 1260 pieds d'arch, sa largeur sera de 10 pieds, et il se trouvera à 100 pieds du niveau de la rivière. Ce pont sera d'une très grande commodité.

Les féniens donnent encore signe de vie. Mercredi prochain, au no 814 Broadway, il sera tenu une assemblée dans laquelle tous les cercles féniens existant sur le territoire des Etats-Unis seront représentés. Le but de cette réunion générale est de discuter de réorganiser l'association féniens, qui en a le droit, et de réviser, s'il est possible, à l'unité d'ancien.

Mardi dernier les deux fils de M. Frs. Labelle de Sorel, étaient à se baigner dans le fleuve avec plusieurs amis, lorsque le plus jeune George, âgé de dix ans seulement, se mit à crier au secours. Aussitôt son frère Alfred courut pour l'assister. Son éboulement trahit le malheur, il arriva à sauver son frère, mais aussitôt il disparut et quand on le retrouva il était mort.

Le 17 au soir, St. Jean Ilverville a subi un orage violent, accompagné de grêlons, dont quelques-uns mesurèrent de un à deux pouces de diamètre. En quelques instants le sol en devint couvert, produisant plus de sept cent de grêlons, et de feuilles d'arbres meurtries. Fort heureusement que le vent ne soufflant pas cette pluie devait être, ce qui n'empêcha pas que bon nombre de vitres furent brisées. Pour comble de malheur, en plusieurs endroits de la campagne les récoltes ont été détruites.

VARIÉTÉS.

Nous ne connaissons pas beaucoup de personnes qui aient la barbe double; mais l'ancien député, M. Quatrebarbes, passait sous le rasoir de M. Leblond, il n'en serait pas quitte à moins de 80 centimes.—barbe essayée.

Dans le faubourg Saint-Antoine, un autre Figaro, qui probablement a vu le jour sur la Canebrière, a écrit sur son enseigne:

ici on rase à la Marseillaise, Sans prendre le nez.

Nous ne croyons pas que ce soit le barbier de notre confrère Hippolyte Lucas et de notre excellent collègue Hyacinthe.

Tout le monde sait que le mot poulet, outre sa signification commune, en a une autre qui est celle de billet doux adressé aux dames; mais on ne sait pas aussi généralement l'origine de cette seconde acception. C'est pourquoi nous transcrivons les lignes suivantes de l'auteur du Tableau de Paris:

C'étaient autrefois les vendeurs des poulets qui portaient les billets doux aux femmes; ils glissaient le billet du x l'aile du plus gros, et la dame s'avisait de le prendre. Ce manège avait été découvert, le premier message d'amour qui fut pris fut puni par l'estrapade avec les poulets vivants attachés aux pieds. Depuis ce temps, poulet est synonyme de billet doux.

Une amusante plaisanterie de la Vie Parisienne: Un étranger dans un hôtel de la Chaussée d'Antin (et notez bien ce détail: il est sept heures du soir).

L'étranger.—Garçon, combien coûte maison?

Le garçon.—Quatre francs, monsieur.

—Et le dîner?

—Six francs.

—Alors... servez-moi à déjeuner.

—Entre collègue et sa mère:

—Une bouteille de vin pour aller au concert? dit la mère. Quel vin?

—Je vais concourir en histoire ancienne, faut du vin très vieux, très vieux, très rapot, avec le sujet à traiter.

—A propos de M. Raimbeaux, rendu célèbre lors de la tentative d'assassinat contre l'empereur de Russie on lit dans un journal parisien:

Ne vous fiez pas aux prisonniers: il n'y a pas de fond à faire sur eux — dit moins familièrement que cela un des paumes de David: tel est le cas de Raimbeaux, à ce que dit M. Noisand, du Monteur de l'Oise; il n'a reçu ni titre de noblesse, ni diamants pour sa femme, ni remerciements des villes russes. Ce qu'il a eu vous allez le voir.

M. Raimbeaux a eu à ouvrir pendant un mois plus de cinq cents lettres taillées sur le même patron, et le total des demandes en argent qui lui ont été adressées s'éleva, dit on, aujourd'hui à 317 000 fr. Voilà pourtant à quoi l'on est exposé quand les journaux racontent qu'on a été l'objet des largesses d'un puissant souverain, ou qu'on a gagné le gros lot à la loterie!

—Si la coasserie était hannie de la terre, on la retrouverait sur les enseignes de Paris, sans parler de celles de la province, qui se permettent parfois de damer le pion à la capitale.

On lit sur la devanture d'un coiffeur du quai des Célestins:

LEBLOND; coupe pour la coupe Barbe simple: 23 centime.

Les meilleurs caractères ont leurs susceptibilités farouches; ne les mettez jamais à l'épreuve.

—Une aporisme d'homme insupportable: Les visites font toujours plaisir... si ce n'est en arrivant, c'est en partant.

—Les journaux de Toronto rapportent qu'un nommé J. K. McKENZIE s'est suicidé, lundi dernier, en se couant la gorge d'une oreille à l'autre avec un couteau. Il paraît que ce sont les difficultés dans ses affaires commerciales qui l'ont poussé à commettre ce crime.

—Il vient de mourir, à Sprine, une femme âgée de cent sept ans et sept mois; elle se levait à six heures et se retirait à neuf.

Elle est morte, dit on, sans souffrance aucune.

Le Monteur universel avait parlé. La démission du ministre X... "était acceptée." Des l'après-midi, un solliciteur arrive, demandant à parler au ministre.

—Auquel? demande un huissier.

—Mais... au nouveau.

—Ah! monsieur—fait l'huissier d'un ton de doux reproche, le corps de l'autre n'est pas encore enlevé.

BULLETIN COMMERCIAL.

Prix du Marché de Joliette.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Pois, Avoine, Blé, Seigle, Orge, Patates, etc.

Commerce

MARCHE EN GROS

(De la Minerve.) Montréal, 23 Aout 1867. Farine par qrt. de 196 lbs—super extra \$9.00 à \$9.00; extra \$8.00 à \$8.50; de goût, 7.70; \$9.00; supérieure, blé du Canada, \$7.25 à \$7.30; supérieure, blé de l'Ouest, \$7.50 à \$7.60; supérieure, maïs de la cité, \$7.50 à \$7.60; supérieure No. 2, \$7.00 à \$7.20; fine, 6.50 à 6.70; moyenne, \$5.50 à \$5.80; Reçonpes, \$5.00 à \$5.25 farine en sac, à 3.75 à \$3.85 par 100 lbs, selon la qualité.

AUX ABONNES.

Ceux de nos abonnées qui n'ont pas encore payé le montant de la souscription de la première année, échue le 15 Avril dernier, sont instamment priés de la faire au plus tôt.

ECOLE SUPERIEURE.

J'informe le public que le 10 Septembre prochain, j'ouvrirai, à l'Épiphanie, une Ecole Supérieure où j'instruirai les jeunes gens et les jeunes personnes qui désirent obtenir des diplômes d'Ecole Modèle.—l'enseignerai les langues française et anglaise, le dessin et la tenue des livres, etc., etc. Une maîtresse anglaise sera attachée à mon établissement, en sorte qu'on ne parlera qu'en anglais aux élèves pendant les classes.

Les élèves pourront se pensionner chez moi ou ailleurs, au gré des parents. Le prix de l'enseignement est modique et les conditions faciles.

S'adresser à l'Épiphanie, à MADAME ISABE GERVAIS.

AVIS PUBLIC.

DES SOUMISSIONS pour la construction d'une Eglise et Sacristie dans la Paroisse de St. Mélanie de D'Aillebois, Comté et District de Joliette, seront reçues par les Syndics de la dite Paroisse, de ce jour au DIX-NEUF du présent mois d'Aout (1867).

Par ordre des Syndics, FRANÇOIS PERRAULT, Président des Syndics, St. Mélanie, 5 Aout 1867.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois à deux étages, bien terminée, avec une boulangerie y adossée, et autres dépendances, située sur la principale rue du village de la paroisse de St. Esprit. Une bâtisse adjoignant est disposée en magasin.

Conditions libérales, S'adresser à Joliette, à EUSEBE VILLENEUVE, Joliette, 2 mai 18 7.



PROVINCE DU CANADA

BUREAU DU SECRÉTAIRE-PROVINCIAL, Ottawa, 31 mai 1867. Avis est par le présent donné que les personnes qui requièrent des passe-ports devront s'adresser jusqu'à avis contraire, à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signé par un Juge de Paix, aussi avec un honoraire de une piastre.

Wm. McDOUGALL, Secrétaire, 7 Juin.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNES!

1,000 Minots de Blé. 2,000 Poches de Fleur forte. FARINE EN QUARTS. DE TOUTES LES QUALITES. 250 Tinettes grasse pactée à Montréal sous leur direction. Lard en quart "Mess" inspecté, "Thin Mess" "Prime Mess" "Thin Sides" "500 JAMBONS GARANTIS FRAIS FUMÉS.

—EN OUTRE— Lettr STOCK ordinaire D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c., ET EN GROS. A des prix qui défient toute compétition.

OVIDE DUFRESNE & CIE., No. 287 & 289, RUE DES COMMISSAIRES. MONTREAL. Montréal, 11 Fév. 1867.

HOTEL DU PEUPLE.

ADOLPHE PERRAULT a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert le PREMIER MAI courant un HOTEL Au coin des Rues ST. PAUL ET NOTRE-DAME Presque en face du Marché.

où il aura constamment des BOISSONS de première qualité. La table sera toujours bien servie; et les plus grands égards seront prodigués aux voyageurs qui visiteront cet établissement.

Les gens de la Campagne y trouveront des écuries et remises convenables pour leurs chevaux et voitures. Joliette, 2 Mai 1867.



L. A. BEROME, Artiste Photographe EN FACE DU MARCHÉ, PLACE SOURGET JOLIETTE. Joliette, 20 Avril 1866.



COMPAGNIE DU RICHELIEU

LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC, ET LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres Ports intermédiaires.

A partir de Lundi, le 6 mai, et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du Quai Richelieu vis-à-vis la Place Jacques-Cartier pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs à 7 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batacaan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. E. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soirs à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batacaan. Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Davil, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Sorel, St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie. A son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra à Chambly.

Le Vapeur L'ETOILE, Capt. Evariste Laforez, voyageur sur les Rivières St. François et Yamaska, en connection avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davil, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Repentigny, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à 4 heures P. M.

Le Vapeur CHAMELY, Capt. F. Lanonzeux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis, à deux heures P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

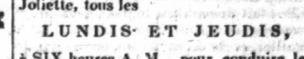
Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle et St. Paul L'Ermitte, et à Terrebonne les Mardis, Jeudis et Samedis, arrêtant aussi en allant et revenant à Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle et Lachenaie. Il partira de l'Assomption tous les Lundis, à 7 heures, A. M., Mercredis à 6 heures Vendredis à 5 heures. Et de Terrebonne, les Mardis, à 5 heures, Jeudis à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 209, Rue des Commissaires.

J. B. LAMERE, Agent-général.

Bureau de la Cie. du Richelieu, Montréal, 6 Mai 1867.



CHEMIN A LISSES.

Depuis le 25 AVRIL courant jusqu'à la fin de l'automne prochain, les chars de "La Compagnie du chemin de fer de l'Industrie à Lanoraie," quitteront Joliette, tous les LUNDIS ET JEUDIS, à SIX heures A. M., pour conduire les passagers et transporter le fret à Lanoraie où l'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu attendra le convoi.

Les MARDIS et VENDREDIS, les chars quitteront Lanoraie aussitôt après l'arrivée du Bateau à Vapeur.

Les chars arrêteront en allant et revenant à St. Thomas.

EUZEBE VILLENEUVE, HOTELIER.

Informe le public qu'il a fait des changements dans son établissement situé Coin des Rues Mansuet et Place Bourget.

M. Villeneuve occupe actuellement 3 appartements de la maison de M. Lafontaine; ce qui lui permettra de recevoir un très grand nombre de personnes d'une manière convenable.

Soit table sera servie des meilleurs mets, et les meilleures boissons seront offertes aux voyageurs. Les gens de la campagne y trouveront une cour spacieuse et des écuries convenables pour leurs chevaux. Joliette, 12 Octobre 1866.

avec un homme obscur, à qui sa famille avait rendu service autrefois, et qui voyait la suite de son honneur...

— Mon père ! s'écria le jeune homme. — Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre ; ils pleuraient, ils se regardaient, puis ils s'embrassèrent encore.

A continuer.

LA GAZETTE DE JOLIETTE

JOLIETTE, 26 AOUT 1867.

Les Réformistes reprochent aux conservateurs d'avoir accordé la Représentation d'après la population. On semble oublier que le chef, M. A. A. Dorion, s'était depuis longtemps déclaré prêt à régler la question.

Voici ce que disait M. Dorion dans un discours aux électeurs de Montréal le 18 août 1866.

« Je dois déclarer qu'en consentant à faire partie d'une administration, dont M. Brown devait être le chef, j'ai eu l'intention de sacrifier à aucun des principes, ni d'exiger le sacrifice d'aucun des vôtres.

« Ayant, depuis que j'ai eu l'honneur d'occuper un siège en parlement, constamment agi de concert avec le parti libéral du Haut-Canada, dont M. Brown était l'un des chefs les plus distingués, notre politique était parfaitement définie.

« Il n'y avait pas à hésiter et la discussion suggéra bientôt qu'un moyen de changements constitutionnels, accompagnés de révisions et de garanties suffisantes pour la protection des intérêts et des institutions de chaque section de la province, ou par l'application du principe fédéral à notre système de gouvernement, il était possible de préparer une mesure qui réunirait l'approbation de la majorité du Haut et du Bas-Canada, tout en adoptant la population comme base de la représentation.

« Le Pays, du 14 août 1866, en publiant un discours de M. Dorion dans le même sens, à l'adresse des citoyens de Montréal, le 10 août, ajoutait :

« On y verra qu'il coïncide de tous points avec l'esprit fait par M. Brown à Toronto de la politique et des vues qui auraient fait la base du ministère Brown-Dorion.

« Or, l'exposé de M. Brown le voici reproduit dans le Globe du 10 août 1866 :

« Sir M. J. S. Macdonald n'avait pu réussir à reconstruire son gouvernement, il ne restait plus qu'un autre résultat possible, le retour au pouvoir de M. J. A. Macdonald et de M. George Cartier. Cela n'est pas seulement donné le coup de mort à la réforme représentative pour bien des années, mais on eût ramené le régime sous le contrôle de l'extrême vagance, d'une législation corrompue et des jobs en gros. MES AMIS BIEN ÉPROUVÉS DE LA REPRÉSENTATION BASÉE SUR LA POPULATION, DANS LA LÉGISLATURE, sentent toute la responsabilité de la décision qu'ils avaient à donner dans les circonstances. Ils durent confesser que la conduite de Sir Edmund Head, en 1858, les événements de l'année dernière et la faiblesse des représentants du Haut-Canada, ONT MIS TOUT GOUVERNEMENT DANS L'IMPOSSIBILITÉ de faire, en ce moment, avec succès, UN APPEL AU PEUPLE DU BAS-CANADA EN FAVEUR DE LA REPRÉSENTATION BASÉE SUR LA POPULATION. Ils virent que permettre le retour du gouvernement Cartier-Macdonald, c'était placer au pouvoir les ennemis les plus acharnés de leur cause, (la représentation basée sur la population). Ils sentaient d'un autre côté, qu'autour du gouvernement de M. J. S. Macdonald et de M. Dorion, se rangeaient tous les vrais amis de la réforme représentative. PRÊTS À FRAPPER pour la bonne cause, QUAND LE MOMENT PROPICE ARRIVERA. Sous ces circonstances, ils ont eu devoir accepter le nouvel arrangement. Nous croyons qu'ils ont agi avec sagesse, et nous croyons que les électeurs du Haut-Canada le penseront comme nous.

M. Dorion avait encore, le 3 Mai 1860 :

« J'avertis les députés du Bas-Canada que, lorsque le temps viendra, toute la représentation du Haut-Canada s'unira et attendra la représentation basée sur la population avec l'aide des députés des townships de l'Est. Je regarde l'union fédérale du Haut et du Bas-Canada comme le moyen le plus grand confédération des provinces de l'Amérique du Nord que j'appelle de tous mes vœux. En attendant, je dois dire que je voterai pour la révolution, parce que c'est le seul moyen qu'il y ait de réunir les deux provinces de sorte de leurs difficultés actuelles. Je crois que l'union de toutes les provinces y aura le temps.

Nous n'avons illusion, il y a quelques

instants à un grand banquet, donné à M. Brown, le 4 novembre 1858, à la salle publique du marché Bonsecours, de Montréal.

M. Dorion y prononça un long discours ; nous allons en donner un court extrait, qui fera voir la perfidie et les vues tortueuses de cet homme d'Etat. Il parle de la question de la représentation basée sur la population ; et voyons les ambiguïtés malhonnêtes dont il se sert pour éviter la chose devant le Bas-Canada.

« La seule difficulté réelle qui s'élevait, était donc la question de la représentation d'après la population. Habitant le Bas-Canada, lui devant toute l'influence que je puis posséder, je n'étais pas prêt à sacrifier un des justes droits de cette section de la province. Mais depuis longtemps, je savais toutefois, qu'il fallait venir à un règlement de la question. Il fallait s'entendre. Les demandes du Haut-Canada devenaient de plus en plus pressantes à chaque élection et je voyais que l'opinion se faisait de plus en plus forte que la mesure serait quelque jour emportée par l'influence du gouvernement impérial, jetée dans la balance avec la majorité haut-canadienne, de manière à être injurieuse, peut-être désastreuse pour les intérêts du Bas-Canada. Il fallait prévoir l'époque où cette mesure serait imposée. Il était du devoir des Bas-Canadiens de se prémunir contre cet état de choses. Nous avons des institutions, une langue, une religion qui nous sont chères et nous devons veiller à leur protection. Mais d'un autre côté, sur les questions générales, il n'était pas d'avis de que le Bas-Canada s'imposât au Haut-Canada ni le Haut-Canada s'imposât au Bas-Canada, pas plus que le district de Québec n'a à appréhender l'influence du district de Montréal et le district de Montréal celle du district de Québec.

« Il y avait, sans doute, quelques difficultés pour arriver à une solution du problème ; il y avait certains intérêts qu'il fallait protéger, certains droits qu'il fallait consacrer par la législation ; mais après avoir donné cette protection, il n'était pas malaisé d'arranger une constitution. Messieurs, la question paraît plus épineuse au premier abord qu'elle ne l'est dans le fond.

COMTÉ DE L'ASSOMPTION.

Samedi dernier, la nomination des candidats a eu lieu dans ce comté. 4 à 5 cents électeurs environ assistaient à l'assemblée.

Après la lecture de sa commission et du Writ d'Élection par l'officier rapporteur, l'Hon. M. L. Archambault fit proposer par M. le Major Mathieu comme membre des communes du Canada. M. L. U. Fontaine, seconda la motion et fit quelques remarques qui furent vivement applaudies. Il puisa entr'autres choses d'un esprit de marché que les libéraux avaient proposé à M. Mathieu, la veille. M. Fontaine qualifia cette démarche d'infamie. Voici les faits. — Vendredi soir, l'Hon. M. P. U. Archambault, accompagné de deux personnes, alla proposer à M. Mathieu de le laisser élire sans opposition pourvu qu'il ne favorisât pas M. Ls. Archambault dans son élection. On comprend que cette proposition fut repoussée avec dédain par M. Mathieu qui la considéra comme une insulte à son dévouement au parti conservateur, et à sa fermeté de citoyen.

M. Mathieu s'avança alors et annonça ouvertement qu'il ferait tous ses efforts pour faire élire M. Ls. Archambault.

L'Hon. P. U. Archambault fit ensuite proposer par un M. Archambault de St. Roch ; M. Alexandre Archambault seconda la motion.

M. Ls. Archambault s'avança et somma M. P. U. Archambault de dire quels étaient les raisons qui le faisaient venir de l'avant pour lui faire de l'opposition. Il croyait que M. U. Archambault approuvait sa conduite parlementaire et que s'il se laissait porter candidat c'était plutôt pour satisfaire quelques passions ambitieuses et de petites ambitions personnelles que de travailler dans les véritables intérêts du pays.

L'officier Rapporteur lut alors le Brevé d'élection pour la chambre locale.

M. Mathieu fut alors proposé par M. Del. de Mascouche et P. O. Roy, Ec. de St. Roch seconda la proposition, qui fut accueillie par toute l'assemblée, avec le plus grand enthousiasme.

M. U. Archambault félicita le comté d'élire un homme comme M. Mathieu. Selon lui M. Mathieu donne toutes les garanties possibles et le comté se pouvait faire un meilleur choix.

M. Mathieu remercia le comté de l'honneur qu'il lui faisait de l'élire à l'unanimité ; et répéta qu'il ferait tous ses efforts pour faire réussir l'élection de M. Ls. Archambault, dont il approuvait la conduite et dont il partageait les vues politiques.

Puis vint les discours.

Le temps et l'espace ne nous permettent pas d'en donner une analyse. Nous mentionnerons seulement le nom des divers orateurs ; ce sont : Les Hon. Ls. Archambault, P. U. Archambault, A. A. Dorion, Ls. Morin, M. M. Alex. Archambault, Oscar Archambault, E. U. Piché et R. Lafamme.

M. U. Archambault n'a nullement blâmé la conduite politique de son adversaire. On dirait que M. Archambault regrette sincèrement de n'avoir pas un siège au sénat ou du moins au Conseil Législatif.

M. Alex. Archambault s'est efforcé de faire comprendre toute la cruauté du dernier ministère qui a imposé des taxes sur le *cavendish*. *Risum tenentis*....

Nous avons admiré la franchise de M. Dorion dans le développement de ses vues politiques. M. Piché échappilla tous les discours et les tendances des libéraux. Nous croyons être dans le vrai en disant que M. Piché a été le héros de la journée. Son discours a produit une grande impression.

BULLETIN ÉLECTORAL.

COMTÉ DE BERTHIER. — Parceque nous avons annoncé que MM. Dostaler et Tranchemontagne étaient remplacés, l'un par son fils et l'autre par M. Octave Culbert, l'Office profita de cette circonstance pour publier à son de trompe que tout va bien dans ce comté en faveur du rouge, et que MM. Paquet et Mol sont certains de la victoire. Qu'on se détrompe ; qui n'a vu bien dans ce comté et les candidats conservateurs sont plus que jamais assurés de la victoire.

L'Oratoire, en outre, annonce que le notaire M. Piché a été battu à plate couture à Lamerica dimanche dernier. C'est sans doute parce que les trois quarts des électeurs étaient en sa faveur et qu'il n'a pu en tirer plus que ce qu'il a pu. Le candidat Paquet, en lui faisant rentrer dans la gorge toutes ses calomnies et diffamations.

COMTÉ DE BEAUBARNOS. — On nous écrit de Beaubarnos que M. V. Denis sera élu sans difficulté pour les communes pour la division électorale de Beaubarnos, malgré les menés du parti rouge.

M. Bergevin de St. Thimothé se présente contre M. Brosson. On a aucun doute sur la réussite de l'élection, à la chambre locale, de M. Bergevin.

Le jour de la nomination dans le comté de Berthier, est fixé au 2-Septembre prochain, et le jour de votation au 9 et 10.

Dans le comté d'Yamaska la votation aura aussi lieu le 9 et le 10 du mois prochain. — *Mineure*.

LE NOUVEAU MONDE.

Nous avons reçu le numéro Prospectus de ce journal depuis longtemps annoncé.

Son plus bel éloge est dans les idées développées dans son programme. Nous les citons en entier.

« Les actionnaires du Nouveau Monde, en formant l'association qui donne aujourd'hui une voix de plus à la presse française du Canada, ont eu pour but de fonder un journal religieux et politique. Le clergé du Diocèse de Montréal, à l'initiative duquel est due la réalisation de ce projet, fut en s'ajoutant d'un nombre considérable de laïques influents à tenu responsable à s'y réserver un droit de contrôle suffisant pour maintenir en tout temps son œuvre dans la direction qu'il lui imprime à son début.

Clairément renseignés sur les principes des fondateurs du Nouveau Monde, et sur les motifs qui les ont agités et l'excellence de leurs intentions, nous n'avons point hésité à nous joindre à eux et à leur servir d'intermédiaires. Enfants dévoués de l'Eglise catholique, et, comme tels, soumis d'avance à tous ses décrets, il n'y aura pour nous aucun sacrifice de principe à modeler nos écrits sur ses divers enseignements et à en faire le point d'appui de toutes les doctrines sociales et politiques que nous serons appelés à traiter.

Le Nouveau Monde sera, en premier lieu, un journal religieux : c'est la sa destination principale ; suivre le mouvement religieux partout où il se produit, dans les mœurs, dans la législation, dans les sciences et les arts ; défendre la vérité catholique contre les attaques et les travestissements auxquels elle est constamment exposée parmi nous, servir de champion aux libertés et aux droits de l'Eglise dans toute leur plénitude, telle est, pour la partie religieuse, la tâche que nous avons acceptée et tel est le rôle que nous nous efforçons de remplir.

Il sera de plus un journal politique, et, comme tel, entreprendra de traiter, au point de vue catholique et dans les sens des principes conservateurs, les questions de droits public constitutionnel et municipal qui surgissent chaque jour parmi nous.

Pour mieux définir la position que nous entendons prendre dans la politique, nous avons besoin de faire la distinction suivante. Il y a, selon nous, un principe de parti-an et un principe de principes ; une lutte politique et une science politique. La politique de partis, de lutte active et personnelle, c'est-à-dire le Nouveau Monde ne s'en doit point mêler. Mais la science politique, ou l'exposition raisonnée des principes chrétiens et catholiques en

politique, voilà la sphère élevée dans laquelle il s'efforcera de travailler au bien du pays.

Si ce genre de politique relevée n'offre point l'intérêt qui s'attache d'ordinaire aux luttes d'homme à homme et aux querelles de partisans, il aura l'avantage de donner à notre société une éducation politique véritable, et il servira, par là, le parti qui veut le bien et qui le veut par les meilleurs moyens, plus puissamment que s'il se jetait avec passion dans les luttes ardentes de chaque jour.

Au reste, il n'est point de si petit fait qui ne puisse se rattacher à un principe politique, et nous ne croirons jamais manquer d'intérêt ni d'actualité en nous faisant un devoir de rapprocher les faits qui nous passeront sous les yeux des principes abstraits que nous avons pour tâche d'enseigner.

En tout et partout, nous nous efforçons de remonter aux principes et de les poser solidement, laissant à la sagesse de nos concitoyens et à la bonté de Dieu le soin de développer les conséquences pour le plus grand bien de notre patrie.

Le second numéro du Nouveau Monde paraîtra vers la fin de la première semaine de septembre et continuera ensuite sans interruption. Ce journal aura trois éditions : quotidienne, semi-quotidienne et hebdomadaire.

OO lit dans le Franco-Canadien du 16 août.

Ici, comme dans tout le Bas-Canada, l'émigration fait ses ravages, et nos emplois sont partout chaque jour en grand nombre pour les États-Unis. La confédération n'a rien changé à cela, et nos gouvernements se trouvent encore en face de redoutables problèmes, que personne encore n'a pu ou voulu résoudre. Les curieux qui affluent à l'arrivée et de part des convois de chemins de fer peuvent être tous les jours témoins du déplorable spectacle de la désertion en masse de notre population. Cependant nous sommes si heureux sur le papier ! Nous sommes si propères, et surtout l'avenir est si brillant ! Chansons que tout cela. Me nous payons pas de mots seulement. Il faut que nos législateurs trouvent la source du mal et y appliquent énergiquement le remède.

Dans les journaux ministériels, nous avons lu de magnifiques calculs destinés à prouver que, sous la confédération le Bas-Canada aura un revenu suffisant pour ses besoins, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la taxe directe ; et une des sources importantes de ce revenu est celui qui provient de la vente des terres publiques.

Ainsi, l'on compte encore sur la vente des terres pour le revenu. Cependant, il est bien constaté depuis longtemps que ce revenu est peu de chose et il nous semble que le revenu indirect résultant des importations et de l'accroissement de la population serait plus élevé et surtout plus profitable. On n'a jusqu'à présent fait que des phrases sur l'émigration et la colonisation, et les phrases, même parfaitement tournées n'ont pas arrêté la première ni encouragé la seconde.

Nous croyons que les terres publiques devraient être concédées gratuitement à tous les colons qui s'établiraient de bonne foi et définitivement ; que le gouvernement devrait ouvrir des chemins partout où ils sont nécessaires pour faire ouvrir les établissements ; que tous ceux qui sont désemparés au colons, de bonne foi, et pour leur aider à s'établir devraient avoir une hypothèque privilégiée sur leurs terres, comme celle que la loi a déjà accordée aux créanciers qui fournissent les grains pour semer ce temps de disette.

Il faudrait, en outre, encourager la formation de bureau de colonisation dans tous les centres un peu importants de pays, composés de gens haut placés, qui rempliraient cette charge gratuitement des bureaux à l'instar de ceux qui existent déjà pour l'érection des ra oisiers etc. Au lieu d'avoir affaire à un malotru ou à un agent spéculateur, le plus humble colon devrait trouver dans ce bureau une haute protection, et obtenir facilement, sans frais et sans perte inutile de temps, tous les renseignements désirables. Nous ne faisons qu'ébaucher un sujet indispensable nous y reviendrons.

Si notre gouvernement local faisait son devoir à cet égard seulement il aurait droit à nos sympathies : c'est à nos yeux la grande question.

LES ROUGES VS. L'INTERVENTION DU CLERGÉ EN POLITIQUE.

Les rouges font un crime aux Prêtres de se mêler de politique.

Ils nous font un crime de nous servir des Mandements pour combattre leurs tendances anti-sociales.

Le Pays promet de faire le procès du Clergé après la lutte électorale.

Il nous traite d'hypocrite parce que nous invoquons la Religion en notre faveur.

Ah ! Messieurs les démocrates, vous vous êtes aliéné le Clergé dès votre berceau par les insultes que vous lui avez prodiguées, par les faux préjugés

que vous avez cherché à répandre parmi le peuple, par les idées anti-catholiques que vous avez soutenues, et vous ne voudriez pas que le Prêtre vous combatte ; vous ne voudriez pas être dénoncés par nous au peuple comme ennemis secrets, sinon déclarés, de tout ce que le peuple a de plus cher !

Et parceque le Prêtre a élevé la voix pour la défense de la bonne cause, vous voudriez qu'elle fut méconnue, étouffée ; pensez-vous que le peuple va se laisser prendre à vos cris trompeurs ; pensez-vous qu'il ne s'apercevra pas que vous ne prêchez contre l'intervention du Clergé seulement que parce qu'il est votre plus mortel ennemi.

D'ailleurs qu'avez-vous fait vous-même ? N'avez-vous pas plus d'une fois cherché à persuader au peuple que le clergé était en votre faveur ?

Qu'a fait M. Lafontaine votre chef ; n'a-t-il pas invoqué en Parlement durant la première session 1865 l'opinion d'un curé pour prouver à ses collègues que la Confédération était mauvaise ?

Les rouges n'ont-ils pas invoqué jusqu'à ces derniers temps l'opinion de Mgr de Montréal, n'ont-ils pas essayé de faire croire au peuple qu'il était opposé à la Confédération, qu'il était rouge en un mot.

L'Union-Nationale et autres journaux démocrates n'ont-ils pas plus d'une fois appelé le Clergé à leurs secours pour atteindre leur but ?

Quelle confiance peut maintenant avoir le peuple en des hommes qui veulent aujourd'hui chasser le prêtre du théâtre politique, après l'y avoir invité, après avoir incidemment cherché à se servir de son nom pour soulever leur cause ? — *Courrier de St. Hyacinthe*.

MEMBRES ELUS.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Pour les Communes.

Table with 3 columns: Name, Min., Ind., Op. Rows include Deux-Montagnes J. B. Daoust, Dorchester H. Langevin, Laval J. H. Bellerose, Trois-Rivières De Niverville.

Pour la chambre locale.

Table with 3 columns: Name, Min., Ind., Op. Rows include Deux-Montagnes Pro. G. Oumet, Dorchester H. Langevin, Laval J. H. Bellerose, L'Assomption M. Mathieu.

BULLETIN RELIGIEUX.

— Révd. M. McDonald, curé de St. François de Madawaska, N. E. s'est noyé la semaine dernière en traversant la rivière St Jean.

— Le *Moniteur Acadien* nous annonce que ce revenu est peu de chose et il nous semble que le revenu indirect résultant des importations et de l'accroissement de la population serait plus élevé et surtout plus profitable.

On n'a jusqu'à présent fait que des phrases sur l'émigration et la colonisation, et les phrases, même parfaitement tournées n'ont pas arrêté la première ni encouragé la seconde.

Nous croyons que les terres publiques devraient être concédées gratuitement à tous les colons qui s'établiraient de bonne foi et définitivement ; que le gouvernement devrait ouvrir des chemins partout où ils sont nécessaires pour faire ouvrir les établissements ; que tous ceux qui sont désemparés au colons, de bonne foi, et pour leur aider à s'établir devraient avoir une hypothèque privilégiée sur leurs terres, comme celle que la loi a déjà accordée aux créanciers qui fournissent les grains pour semer ce temps de disette.

Il faudrait, en outre, encourager la formation de bureau de colonisation dans tous les centres un peu importants de pays, composés de gens haut placés, qui rempliraient cette charge gratuitement des bureaux à l'instar de ceux qui existent déjà pour l'érection des ra oisiers etc. Au lieu d'avoir affaire à un malotru ou à un agent spéculateur, le plus humble colon devrait trouver dans ce bureau une haute protection, et obtenir facilement, sans frais et sans perte inutile de temps, tous les renseignements désirables. Nous ne faisons qu'ébaucher un sujet indispensable nous y reviendrons.

Si notre gouvernement local faisait son devoir à cet égard seulement il aurait droit à nos sympathies : c'est à nos yeux la grande question.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE PARISIENNE.

De la Binerre.

Paris, 9 août 1867.

Il est remarquable que les journaux français en général, font un accueil très-sympathique à la confédération canadienne. Seul le *Sicé* dont je vous ai signalé les palinodies, les grands journaux de Paris ont fait des vœux pour la prospérité du nouvel Etat. Malgré la chute de l'empire du Mexique on espère que le Canada maintiendra son autonomie et son indépendance.

Le *Moniteur* de ce matin publie un nouvel et ongracieux tout-à-fait favorable aux changements accomplis en Canada. Après avoir analysé la plus grande partie de la charte constitutionnelle de la confédération le journal officiel de l'empire français continue en ces termes :

« Les intérêts généraux relèvent du parlement confédéré ou parlement du Canada. Les intérêts locaux dépendent des législatures provinciales. Des dispositions sont prises pour que l'élément français ne soit pas absorbé par l'élément anglais. Le Bas-Canada est régi en grande partie par l'ancienne coutume de Paris. Le catholicisme y domine, et les habitants ont encore conservé la langue et les coutumes françaises. C'est Jacques-Cartier, qui, après avoir remonté le St. Laurent, en 1535, prit possession de tout le pays, au nom du roi François Ier, et l'appela la Nouvelle-France.

« En 1542, La Roque de Roberval fonda, non loin de l'emplacement où fut bâti Québec, le fort de Charlebourg. En 1608, Samuel Champlain jeta les fondements de Québec, et une compagnie française se forma en 1617 pour exploiter la colonie. L'Angleterre posséda le Canada depuis le traité de Paris de 1763, mais le souvenir de la France y est toujours resté vivace. Le nouvel acte d'a-

avec un homme obscur, à qui sa famille avait rendu service autrefois, et qui voyait la suite de son honneur...

— Mon père ! s'écria le jeune homme. — Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre ; ils pleuraient, ils se regardaient, puis ils s'embrassèrent encore.

A continuer.

LA GAZETTE DE JOLIETTE

JOLIETTE, 26 AOUT 1867.

Les Réformistes reprochent aux conservateurs d'avoir accordé la Représentation d'après la population. On semble oublier que le chef, M. A. A. Dorion, s'était depuis longtemps déclaré prêt à régler la question.

Voici ce que disait M. Dorion dans un discours aux électeurs de Montréal le 18 août 1866.

« Je dois déclarer qu'en consentant à faire partie d'une administration, dont M. Brown devait être le chef, j'ai eu l'intention de sacrifier à aucun des principes, ni d'exiger le sacrifice d'aucun des vôtres.

instants à un grand banquet, donné à M. Brown, le 4 novembre 1858, à la salle publique du marché Bonsecours, de Montréal.

M. Dorion y prononça un long discours ; nous allons en donner un court extrait, qui fera voir la perfidie et les vues tortueuses de cet homme d'Etat. Il parle de la question de la représentation basée sur la population ; et voyons les ambiguïtés malhonnêtes dont il se sert pour éviter la chose devant le Bas-Canada.

« La seule difficulté réelle qui s'élevait, était donc la question de la représentation d'après la population. Habitant le Bas-Canada, lui devant toute l'influence que je puis posséder, je n'étais pas prêt à sacrifier un des justes droits de cette section de la province. Mais depuis longtemps, je savais toutefois, qu'il fallait venir à un règlement de la question. Il fallait s'entendre. Les demandes du Haut-Canada devenaient de plus en plus pressantes à chaque élection et je voyais que l'opinion se faisait de plus en plus forte que la mesure serait quelque jour emportée par l'influence du gouvernement impérial, jetée dans la balance avec la majorité haut-canadienne, de manière à être injurieuse, peut-être désastreuse pour les intérêts du Bas-Canada. Il fallait prévoir l'époque où cette mesure serait imposée. Il était du devoir des Bas-Canadiens de se prémunir contre cet état de choses. Nous avons des institutions, une langue, une religion qui nous sont chères et nous devons veiller à leur protection. Mais d'un autre côté, sur les questions générales, il n'était pas d'avis de que le Bas-Canada s'imposât au Haut-Canada ni le Haut-Canada s'imposât au Bas-Canada, pas plus que le district de Québec n'a à appréhender l'influence du district de Montréal et le district de Montréal celle du district de Québec.

« Il y avait, sans doute, quelques difficultés pour arriver à une solution du problème ; il y avait certains intérêts qu'il fallait protéger, certains droits qu'il fallait consacrer par la législation ; mais après avoir donné cette protection, il n'était pas malaisé d'arranger une constitution. Messieurs, la question paraît plus épineuse au premier abord qu'elle ne l'est dans le fond.

COMTÉ DE L'ASSOMPTION.

Samedi dernier, la nomination des candidats a eu lieu dans ce comté. 4 à 5 cents électeurs environ assistaient à l'assemblée.

M. U. Archambault n'a nullement blâmé la conduite politique de son adversaire. On dirait que M. Archambault regrette sincèrement de n'avoir pas un siège au sénat ou du moins au Conseil Législatif.

M. Alex. Archambault s'est efforcé de faire comprendre toute la cruauté du dernier ministère qui a imposé des taxes sur le *cavendish*. *Risum tenentis*....

Nous avons admiré la franchise de M. Dorion dans le développement de ses vues politiques. M. Piché échappilla tous les discours et les tendances des libéraux. Nous croyons être dans le vrai en disant que M. Piché a été le héros de la journée. Son discours a produit une grande impression.

BULLETIN ÉLECTORAL.

COMTÉ DE BERTHIER. — Parceque nous avons annoncé que MM. Dostaler et Tranchemontagne étaient remplacés, l'un par son fils et l'autre par M. Octave Culbert, l'Office profita de cette circonstance pour publier à son de trompe que tout va bien dans ce comté en faveur du rouge, et que MM. Paquet et Mol sont certains de la victoire. Qu'on se détrompe ; qui n'a vu bien dans ce comté et les candidats conservateurs sont plus que jamais assurés de la victoire.

L'Oratoire, en outre, annonce que le notaire M. Piché a été battu à plate couture à Lamerica dimanche dernier. C'est sans doute parce que les trois quarts des électeurs étaient en sa faveur et qu'il n'a pu en tirer plus que ce qu'il a pu. Le candidat Paquet, en lui faisant rentrer dans la gorge toutes ses calomnies et diffamations.

M. U. Archambault n'a nullement blâmé la conduite politique de son adversaire. On dirait que M. Archambault regrette sincèrement de n'avoir pas un siège au sénat ou du moins au Conseil Législatif.

M. Alex. Archambault s'est efforcé de faire comprendre toute la cruauté du dernier ministère qui a imposé des taxes sur le *cavendish*. *Risum tenentis*....

Nous avons admiré la franchise de M. Dorion dans le développement de ses vues politiques. M. Piché échappilla tous les discours et les tendances des libéraux. Nous croyons être dans le vrai en disant que M. Piché a été le héros de la journée. Son discours a produit une grande impression.

BULLETIN ÉLECTORAL.

COMTÉ DE BERTHIER. — Parceque nous avons annoncé que MM. Dostaler et Tranchemontagne étaient remplacés, l'un par son fils et l'autre par M. Octave Culbert, l'Office profita de cette circonstance pour publier à son de trompe que tout va bien dans ce comté en faveur du rouge, et que MM. Paquet et Mol sont certains de la victoire. Qu'on se détrompe ; qui n'a vu bien dans ce comté et les candidats conservateurs sont plus que jamais assurés de la victoire.

L'Oratoire, en outre, annonce que le notaire M. Piché a été battu à plate couture à Lamerica dimanche dernier. C'est sans doute parce que les trois quarts des électeurs étaient en sa faveur et qu'il n'a pu en tirer plus que ce qu'il a pu. Le candidat Paquet, en lui faisant rentrer dans la gorge toutes ses calomnies et diffamations.

que vous avez cherché à répandre parmi le peuple, par les idées anti-catholiques que vous avez soutenues, et vous ne voudriez pas que le Prêtre vous combatte ; vous ne voudriez pas être dénoncés par nous au peuple comme ennemis secrets, sinon déclarés, de tout ce que le peuple a de plus cher !

Et parceque le Prêtre a élevé la voix pour la défense de la bonne cause, vous voudriez qu'elle fut méconnue, étouffée ; pensez-vous que le peuple va se laisser prendre à vos cris trompeurs ; pensez-vous qu'il ne s'apercevra pas que vous ne prêchez contre l'intervention du Clergé seulement que parce qu'il est votre plus mortel ennemi.

D'ailleurs qu'avez-vous fait vous-même ? N'avez-vous pas plus d'une fois cherché à persuader au peuple que le clergé était en votre faveur ?

Qu'a fait M. Lafontaine votre chef ; n'a-t-il pas invoqué en Parlement durant la première session 1865 l'opinion d'un curé pour prouver à ses collègues que la Confédération était mauvaise ?

Les rouges n'ont-ils pas invoqué jusqu'à ces derniers temps l'opinion de Mgr de Montréal, n'ont-ils pas essayé de faire croire au peuple qu'il était opposé à la Confédération, qu'il était rouge en un mot.

L'Union-Nationale et autres journaux démocrates n'ont-ils pas plus d'une fois appelé le Clergé à leurs secours pour atteindre leur but ?

nic Da na s g gu tati ves deu

de ave voi du et d déc étai l'U No

que Can dan du c relie d'H trav terr sible

st l' N'en Colu prt la n

d st qui Selo dans puis sition sol q la ra popu

te as il se les trop color l'gru ronn sens confi peut

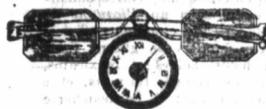
# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC, -- 29 AOUT 1867.

No. 30



**ANTIME LAPORTE,**

**HORLOGER & BIJOUTIER.**

**DU MRCH.**

**VILLE DE JOLIETTE.**

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment une assortment de Bijoux etc., aussi complet et aussi varié que possible, et il attire spécialement l'attention sur son choix de

**JOUETS D'ENFANTS,**

**MONTRES,**

**HORLOGES,**

**BAGUES,**

**BRACELETS,**

**EVANTAILS,**

**MIROIRS,**

**LUNETTES,**

**Etc., Etc., Etc., Etc.**

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et dans le plus court délai.

Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**

**LIBRAIRIES-ÉDITEURS.**

**ET IMPORTATEURS D'ÉPRODUITS**

**FRANÇAIS, BELGES,**

**Allemands et Américains,**

**RUE ST. VINCENT 12 & 14,**

**MONTREAL.**

**ASSORTIMENT COMPLET**

DE  
Livres de Prières et de Littérature; Livres et fournitures d'Écoles; Livres de Comptes et fournitures de Bureaux; Papiers et Enveloppes de Fantaisie; Cadres, Images, Médailles; Crucifix, Chapelets, Médailles et Bénitiers; Peinture, Boîtes de Mathématiques; Modèles de Dessin et de Broderie; Épisettes, Montres, Horloges, Miroirs, Parfumeries, Brosses et Peignes; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapiserie Anglaise et Américaine; Cartes à jouer, Agence des Fabriques; Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Malsons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Ecoles.

B. ROLLAND & FILS.



**La Gazette de Joliette.**

Journal Politique et Commercial.

IMPRIMERIE ET PUBLIE PAR

**FONTAINE & GRANGER,**

Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine,

**Lundi et Jeudi.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

**D'UXPS TRS PAR AN,**

Indivisiblement payable d'avance.

**CONDITIONS D'ANNONCES.**

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion 50 cts., 12½ cts. pour chaque insertion subséquente.

Au delà de dix lignes 7 cts. par ligne pour la première insertion et 2 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

On traitera de gré à gré pour les Annonces qui auront été publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne seront pas pour moins de six mois.

Il faudra donner au moins un mois d'avance pour continuer son abonnement.

Toutes lettres, correspondances etc., devront être adressées au Directeur de la Gazette de Joliette.

## ADRESSES D'AFFAIRES.

**OLIVIER & BABY,**  
AVOCATS,  
Coin des Rues St. Viateur et Ste. Mari  
**JOLIETTE.**

M. Baby vivra les Circonscriptions de Montcalm et L'Assomption.  
Joliette, 11 Avril, 1866.

**J. N. A. McCONVILLE,**  
AVOCAT,

Suivant les différentes Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Arlabaska.

**BUREAU à Joliette et à Drummondville.**

Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**  
AVOCATS,  
RUE NOTRE-DAME,  
L'ASSOMPTION.

MM. Fontaine & Archambault suivront la Cour Supérieure du District de Joliette.  
L. T. Fontaine. P. A. O. Archambault.  
L'Assomption, 1er Décembre 1866.

**BARTH VEZINA**

**&**

**D. DESORMIER,**

**NOTAIRES.**

**RUE MANSEAU.**

Joliette, 11 Avril, 1866.

**B. PERRAULT,**

**HUISSIER & ENCAUTEUR.**

**RUE NOTRE-DAME.**

**JOLIETTE.**

M. Perrault est encauteur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada,  
Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL,**

**HUISSIER**

**De la cour Supérieure.**

Joliette 11 Avril 1866.

**DR. F. X. COTE**

**RUE ST. PAUL**

**JOLIETTE.**

Visible à toute heure.

Joliette, 11 Avril, 1866.

**A VENDRE,**

**500,000 PIEDS**

**DE**

**BOS P SC AC,**

Consistant en MADRIERS de trois pouces

de 1ère. et de 2nde. qualité.

**MADRIERS DE DEUX POUCE**

1ère et 2nde. qualité.

**MADRIERS DE 1½ POUCE,**

1ère, et 2nde. qualité.

**PLANCHES D'UN POUCE,**

1ère et 2nde. qualité.

**MADRIERS POUR CLOISON,**

*Lattes, Tringées,*

*Etc., Etc., Etc.*

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux

**MEDERIC FOUCHER,**

St. Jacques de l'Assomption, 11 Avril 1866

**A. FONTAINE,**

**AVOCAT.**

**RUE DE LANAUDIERE,**

**JOLIETTE.**

## Feuilleton.

LA  
**BASTIDE-ROUGE.**

VIII

LA DOUBLE RÉCUPÉRIE

Suite.

—Mon fils! disait Fleuriaux en dévorant Maurice de carresses, en le pressant sur sa poitrine à l'étouffer, j'ai un fils, moi, l'inventeur, l'homme sans nom, moi, le par d'aujourd'hui, l'homme du monde! Oh! si j'avais su quel bonheur m'était réservé, comme j'eusse fui le danger, comme j'eusse été la hé!... Mais rien ne m'avait révélé ton existence. Une fois, en Afrique, je rencontrai un capitaine que j'avais connu à Marseille; il me raconta la disparition de Nathalie; il me fit entendre, suivant la croyance commune, qu'elle avait attenté à ses jours. Je crus cette lugubre histoire; je n'espérai plus être père, comme je n'avais pu être époux... Alors je cherchai le péril avec une espèce de fureur, je me jetai à corps perdu dans les entreprises les plus téméraires; tantôt riche, tantôt pauvre, je parcourais la terre, ne me trouvant bien nulle part, sans but, sans espoir, sans jouissances... Et pendant ce temps, j'avais un fils! et il est beau, il est bon, il est généreux! Il m'a aimé, il m'a sauvé la vie avant de me connaître... Oh! c'est trop! c'est trop! je ne méritais pas ce bonheur, moi qui ai causé tous les maux de l'infortunée Nathalie!

—Elle vous a pardonné mon père, car son cœur était plein de bonté et de clémence... Nous parlerons d'elle bientôt... Et vous, mon père, à force de soins et d'affection, je vous ferai oublier vos chagrins passés, nous ne nous quitterons plus.

—Soit, dit-il, Maurice, mon enfant, serait-ce possible? Mais au milieu même de ma joie, continuait-il d'un ton sombre, je porte encore la peine de mes fautes passées... Maurice, au yeux de la loi, aux yeux du monde, tu ne peux être qu'un étranger pour moi. Cet homme brutal qui te jappait pendant ton enfance, qui t'a témoigné une haine si profonde et qui t'a abandonné pendant ta jeunesse, aura seul le droit d'exiger ton amitié, ton respect; et moi...

—Il se couvrit le visage.

—Qu'importe le monde et les conventions humaines! s'écria Maurice avec chaleur; mon affection sera pour vous seul!

—Et si je jeta de nouveau dans les bras de Fleuriaux, Elisabeth s'approcha timidement.

—Et moi, Maurice! et moi, monsieur Fleuriaux! dit-elle en souriant les larmes aux yeux, n'aurai-je pas une petite part dans votre joie!

—Vous! la jolie tourterelle de mon tourterelle! vous, la perle jumelle de mon échin! s'écria Fleuriaux transporté, vous partageriez notre bonheur en le complétant vous serez ma fille comme il est moi fils. Je vous réunirai tous deux sous mon aile et je vous défendrai du bec et de mes ongles, comme la poule défend ses petits... *J'ai vu cela!* triple tonnerre! ma tête se dé raque... me voilà toute courbée à présent! Je ris et je pleure à la fois... Elle est si belle, si douce et si gracieuse, ma fille!... Et puis, mon fils est si brave, si honnête, si dévoué! Vous vous aimez et vous m'aimez. Quand nous serons seuls, tout seuls vous m'appellerez votre père, n'est-ce pas? Et plus tard vos enfants... Oh! mais que vous je d'ore là, moi! Ne m'écoutez pas; tenez, ne m'écoutez pas. J'ai le delire, j'extravague, et vous ne voyez pas pour père de ce fou ridicule qu'on s'immolait autrefois Tête-à-l'Envers!

—Il se jeta sur un siège; des larmes abondantes vinrent le souager à propos car il suffoquait. Les jeunes gens s'étaient rapprochés de lui; chacun d'eux s'était emparé d'une de ses mains et la pressait en silence. Ils laissaient au pauvre Nabab le temps de se calmer.

—Mon père, reprit enfin Maurice avec tristesse, pourquoi ce bonheur dont vous parlez ne pourra-t-il jamais se réaliser!

—Qui dit cela? répliqua brusquement Fleuriaux en relevant la tête.

—Vous oubliez donc...  
—Elisabeth sera ta femme, entend-tu! Ou elle sera la femme, dis-je, moi même, tordre le cou à ce vieux coquin de Linguard... Mais, tu ne sais donc pas, Maurice? cette précieuse contre-lettre dont ta malheureuse mère, par excès de délicatesse, n'avait pas voulu faire usage, nous la possédons enfin! Linguard va perdre son assurance. Cette pièce, rédigée par un homme de loi habile, me donne des armes redoutables contre votre persécuteur. Je me défiais déjà de lui, en lui confiant ma fortune. Je lui imposai des conditions rigoureuses et il fut obligé de les subir. Aujourd'hui je peux réclamer tous mes biens, capital et revenu, sans autre délai que le temps de faire reconnaître la signature... Oh! mes droits sont clairs et terribles! Linguard l'avait bien quand il tremblait en ma présence; cette fois il aura raison de trembler, car je serai inexorable!

—Monsieur, répliqua Elisabeth avec embarras, les préjugés de ma mère contre Maurice...

—Votre mère? innocente enfant! Je ne voudrais altérer en rien votre indulgente tendresse pour elle; mais, soyez en sûre, ses préjugés ne tiendront pas quand elle verra Maurice immensément riche, et Linguard ruiné... Je me fais fort, moi, d'obtenir le consentement de madame Meuranges.

—Quel Dieu vous entend, mon père! s'écria Maurice, Elisabeth pâlit tout à coup.

—Et bien! monsieur, dit-elle d'une voix étouffée en désignant la fenêtre qui donnait sur la grand-rue, si vous avez quelque influence sur M. Linguard et sur ma mère, hâtez-vous de l'exercer pour me protéger contre leur colère, car les voici.

—En effet, Linguard et madame Meuranges, couverts de poussière et hors d'haleine, entraient en ce moment dans l'auberge, suivis de Christophe. Ils n'ont pas entendu leurs voix retentir dans la salle basse, mêlées aux voix de Becasson et de sa digne moitié. Elisabeth tremblait.

—Fuyez, Elisabeth, fuyez! murmura Maurice également effrayé; vous pourriez vous échapper par la porte du jardin, etc...

—Restez, ma fille, dit Fleuriaux. L'escalier gémissait déjà sous des pas précipités. Maurice saisit un des pistolets de Fleuriaux.

—Je la défendrai jusqu'à la mort, s'écria-t-il en se plaçant devant la jeune fille, si cet indigne vieillard osait porter la main sur elle...

—Fleuriaux lui arracha des mains l'arme meurtrière.

—Y songez-vous, Maurice? dit-il avec force, soyez calme et laissez moi faire... seul désormais je veux être chargé de vos intérêts.

La porte s'ouvrit violemment, madame Meuranges et Linguard entrèrent dans la chambre. Leurs visages étaient enflammés de colère. Derrière eux, sur les premières marches de l'escalier, on apercevait Christophe et Becasson, dont ils avaient cru devoir se faire accompagner par mesure de précaution.

En apercevant la jeune fille, Linguard ne put retenir un cri de triomphe: Ah! ah! dit-il en ricanant, la voici donc enfin cette belle princesse fugitive qui vient réclamer l'assistance des chevaliers errants!

—Silence, monsieur! interrompit Fleuriaux avec autorité; il ne vous appartient pas d'élever la voix, vous n'avez aucun droit sur cette jeune fille; épargnez-vous donc les injures et les menaces.

Linguard, surpris, se tut.

—Et à moi, dit madame Meuranges aigrement, personne ne me contestera, j'espère, le droit de traiter cette sottis creature comme elle le mérite!... Venez ça, cruelle enfant ajouta-t-elle en saisissant la pauvre Elisabeth par le bras, vous nous avez causé une belle peur! Quittez sa mère et une maison honnête pour se réfugier dans un cabaret avec...

—Madame, dit Fleuriaux avec une sévérité imposante, si mademoiselle Elisabeth a fait une démarche répréhensible, la faute n'est pas à elle, mais à vous. Quand une mère avengle, au lieu de défendre sa fille, la laisse exposée aux entreprises, aux insultes d'un misérable, il faut bien que la pauvre enfant se défende elle-même. Mais votre droit est sacré, madame, reprenez votre fille, personne n'osera vous la disputer par force... Seulement, sachez-le bien, heu-

reusement pour elle, d'autres défenseurs plus zélés et plus éirroyants que vous veilleront à sa sûreté!

Madame Meuranges subit sans répliquer cette verte réprimande; peut-être quelques remords secrets lui disaient-ils que ces reproches étaient mérités.

Cependant Linguard, un moment interdit, avait repris son assurance.

—Allons, dit-il d'un ton railleur, ces messieurs commencent, je crois, à mettre de l'eau dans leur vin; ils ont compris, sans doute, l'inutilité de la résistance...

—Nous sommes modérés parce que nous sommes forts, dit Fleuriaux d'un ton grave, et si tu en doutes, Linguard, regarde!

En même temps il étalait d'une main la contre-lettre sur sa poitrine, et il étendait l'autre en avant pour empêcher le vieillard d'y toucher.

Linguard attacha un regard fixe sur le fatal papier, et il devint d'une pâleur affreuse; il voulut s'approcher.

—Ne bouge pas! ne fais pas un mouvement, sur ta vie! s'écria Fleuriaux d'une voix tonnante; à cette distance, tu peux déjà reconnaître la signature... Tu sais ce que cela veut dire... Tu as été inflexible pour les autres, je serai inflexible pour toi. Avant vingt-quatre heures tu me rendras tes comptes!

Linguard était afféré; cependant il essaya de balbutier:

—Cette pièce est fautive; elle a été fabriquée par vous!

—Tu diras cela à l'homme de loi à qui je vais la confier, avec ordre d'en faire usage de suite, répliqua Fleuriaux gravement. Maintenant tu peux partir; je ne te retiens pas; nous ne tarderons pas à nous revoir!

Madame Meuranges avait écouté attentivement cette rapide conversation. —Que se passe-t-il donc encore, ami? demanda-t-elle à Linguard; quel est ce papier dont vous avez si grand peur?

—Vous allez l'apprendre, madame, dit Fleuriaux avec fermeté. C'est un acte en vertu duquel les magnifiques propriétés provenant de ma famille, la Bastide-Rouge, les maisons de Marseille, les magnaneries, les champs, les pâturages, tout cela n'appartient pas à M. Linguard, mais à Maurice, que voici!

—A M. Longpré?

—Ce nom fit froncer le sourcil au malheureux père.

A M. Longpré ou à moi, c'est la même chose. Voyez maintenant, madame, si vous devez partir pour l'Italie; et donner la main de votre fille à un fripon ruiné.

—Ruiné! s'écria la veuve; ruiné! mais alors...

Linguard interrompit brusquement cette explication.

—Venez, ma bonne amie, dit-il avec vivacité; on veut vous rendre digne d'un mariage; je vous expliquerai ceci tout à l'heure; mais restons pas ici d'avantage.

—Cependant, monsieur, si vraiment vous étiez...

—On me croit blessé à mort, reprit Linguard en attachant sur Fleuriaux et sur Maurice un regard de défi; mais, qu'on y prenne garde! mes dernières convulsions pourront être fatales à mes ennemis... Monsieur Fleuriaux, monsieur Longpré, tout n'est pas fini!

Il entraîna les dames hors de la chambre; Maurice voulut suivre Elisabeth qui le Nabab le retint avec force. Les deux jeunes gens purent à peine échanger un signe d'adieu.

Le père et le fils étaient restés seuls. Maurice dit à Fleuriaux, devenu sombre et rêveur:

—Je vous ai obéi, mon père; mais cet homme est maître du sort d'Elisabeth; ses menaces ne vous font elles pas trembler?

—Non.

—Cependant il est poussé au désespoir, et, malgré sa lâcheté...  
—Il est capable de tout, je le sais, même d'un crime.

—Alors, pourquoi avez-vous exigé qu'Elisabeth...  
—L'autorité maternelle devait être exercée pour nous; mais ne craignez rien, Elisabeth n'est pas abandonnée; nous ne cesserons de la protéger!

—Et comment cela mon père?  
—Tu le sauras; suis-moi... Nous allons à Marseille; et, Dieu soit loué! qui m'a laissé quelques louis dans ma botte! Partons... d'ici à demain peut-être il nous faudra renoncer au sommeil!

Un moment après, le père et le fils se dirigeaient à grands pas vers sa ville.

A continuer.

### ASTROLOGIE.

L'UNIVERS STUPEFIE  
Par ses révolutions étonnantes.  
DE LA GRANDE ASTROLOGUE.  
Madame H. A. Ferrigo.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que des événements douloureux, des catastrophes, des chagrins en amour, des pertes de relations ou d'amitiés, ou d'argent, etc., ont réduit au désespoir. Elle réunit ceux qui sont séparés depuis longtemps. Elle donne des informations sur les amis, parents, amis absents, fait recouvrer les effets perdus ou volés, vous dit quel genre d'affaires vous êtes le mieux qualifié à poursuivre et dans lequel vous serez le plus malheureux, amène des mariages rapides et vous dit exactement le jour de votre union et vous donne le nom, le portrait et la caractéristique de la personne qui vous est destinée. Elle pénètre vos propres pensées et par sa puissance presque surnaturelle dévoile les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Des astres qui nous voyons au firmament — des astres malins faisant qui dominent dans la configuration de l'apparence et de la disposition des planètes et des étoiles fixés dans le ciel au temps de la naissance, elle apprend la destinée future de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus grande astrologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une bagatelle et il se peut que vous n'avez jamais eue pareille chance à l'avenir. Prix de la consultation avec portrait et informations désirées \$1. Ceux qui sont doués peuvent consulter Madame par lettre avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Une carte explicite pleine et entière contenant toutes les informations désirées et le portrait inclus, envoyée par la poste sur réception du prix plus haut mentionné. Le secret le plus absolu sera gardé et toute correspondance sera détruite ou renvoyée. Des témoignages et références de la plus haute respectabilité seront fournis sur demande. Frérez franchement et librement le jour du mois et l'année de votre naissance, et joignez-y une boucle de vos cheveux. Adressez :  
MADAME H. A. FERRIGO,  
P. O. Drawer, (trois) 293, Buffalo, N. Y.

### CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE.

Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, Clairvoyante et Psychométricienne anglaise, qui a émerveillé les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, New-York. Madame Thornton possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance aux célibataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle vous fait le portrait de la personne que vous marierez et avec l'aide d'un instrument d'une grande puissance, nommé Psychomètre, elle exécute une copie parfaite de l'épouse future de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits du caractère, etc., de telle personne. Des milliers de certificats sont là pour attester que ce n'est pas de la blague. Sur demande elle expédiera un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. En transmettant par lettre une petite mèche de cheveux et désignant le lieu de votre naissance, votre âge, vos dispositions et votre teint, et y ajoutant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe affranchie adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la maille le portrait et les renseignements désirés. Toutes communications strictement confidentielles. Adressez confidentiellement, à MADAME E. F. THORNTON, Bureau de Poste, Boite 223 Hudson, N. Y.

### AFFLIGES! NE SOUFFREZ PLUS!

Quand par l'usage de l'ELEXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guéris promptement, pour une bagatelle.  
Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse découverte jusqu'ici.  
Elles fait disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idées de suicide, craintes de folie, &c., &c., ramène l'appétit et renouvelle la santé détruite par les excès.  
Jeunes gens, ne vous laissez pas blâmer par les charlatans et les médecins ignorants, mais demandez sans délai l'Elixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans tous les cas. Prix, \$1 la bouteille ou quatre bouteilles pour \$3.  
Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires.  
AUSSI LES PILULES SPECIFIQUES DU DR. JOINVILLE pour la guérison rapide et permanente de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie. Guérison effectuée d'un à cinq jours. Elles sont préparées avec des extraits végétaux radicalement sans danger pour le système et ne causent jamais de nausées dans l'estomac ni n'affectent l'haleine. Aucun changement de diète n'est nécessaire durant l'usage qui en est fait et leur action n'empêche nullement le malade de vaquer à ses affaires. Prix: \$1 la boîte.  
Aucun des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, soigneusement emballés, et franc de port, par maille ou express sur réception du prix. Adressez tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

### Étonnant mais vrai!

MADAME REMINGTON, la Clairvoyante Astrologue et Somnambule la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance, décrit minutieusement les traits de celle que vous marierez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connu sous le nom de Psychomètre garantissant de produire un portrait parfait et comme vivant du futur mari ou de la future épouse de l'applicant, avec date du mariage, occupation, caractère, sentiments &c., &c. Ce n'est pas une imposition, attendu que des témoignages innombrables peuvent l'attester.  
En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse à la souscription, vous recevrez le portrait et les informations demandées par le retour de la maille. Adressez confidentiellement :  
MADAME GERTRUDE REMINGTON,  
P. O. B. 287 West Troy N. Y.

### Reparator Capilli.

Jeunes gens et femmes frisées et vos perroques; Qui, bêtes à plaisir, enlaidissent vos visages. Venez tous, par mes mains, jeuner et vieux, Vous procurer la beauté des cheveux.  
REPARATOR CAPILLI.

Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espace de deux à trois semaines et les cheveux dans l'intervalle de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou en accélérer la croissance. Cela est faux, ainsi que peuvent le démontrer des milliers de témoins vivants, par leur propre expérience. Mais nous nous dirons, comment distinguer les bons articles des méchants? C'est certainement difficile attendu que les neuf-dixièmes des préparations pour les cheveux et la barbe annoncées sont parfaitement inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé beaucoup sans succès pour en avoir. A cela nous répondons: essayez le Reparator Capilli: cela ne vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse complètement. Si votre pharmacien n'en a pas, envoyez-nous une piastre et nous vous transmettrons l'article, franc de port, avec un reçu de votre argent qui vous sera remis quand vous le voudrez pourvu que vous n'en soyez pas complètement satisfait. Adressez :  
W. L. CLARKE & Co., Chimistes,  
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

—UNE JEUNE DAME revenant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de 23 ans, elle paraissait n'en avoir que dix-huit. Quant on voulut savoir la cause de ce changement si étonnant, elle répondit franchement qu'elle l'avait obtenu en se servant du BAUME CIRCASSIEN qu'elle considérait comme une acquisition inestimable pour toute toilette de Dame. Par l'usage de ce cosmétique, Dames et Messieurs amélioreront d'au moins cent fois leurs figures. Cette préparation, comme la nature elle-même, est simple dans ses combinaisons et néanmoins ne peut être surpassée par son efficacité à chasser les impuretés, nettoyer et embellir la peau et le teint. Par son action sur l'épiderme, elle chasse toutes les humeurs malfaisantes et en laisse la surface ainsi que la nature l'a voulu, claire, douce, polie et magnifique. Prix: \$1, envoyée par la maille ou l'express, sur réception de la commande par  
W. L. CLARKE & Co., Chimistes  
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

Les seuls agents américains pour cette préparation.

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse, Pour jeunes et vieux, grands et petits. La beauté si rare et si précieuse S'offre à tous; tous peuvent être joies.

### LIQUIDE BLANC, EMAILLE DE CHASTELLAR.

Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle — nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus persants, et comme elle exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier — garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la maille sur réception de l'ordre et de l'argent, franc de port, par  
BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

### FAVORIS ET MOUSTACHES!

Croissent sur la figure la plus imberbe durant trois ou cinq semaines par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGEE, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'élite de Paris et de Londres s'en sert avec un succès flatteur. Les noms de tous les acheteurs sont enregistrés et sa satisfaction n'est pas donnée, l'agent est remis avec plaisir. Prix: par la maille, paqueté, e, franc de port, \$1. Des circulaires descriptives et des témoignages envoyés par la maille gratis. Adressez :  
BERGER SHUTTS & Co., chimistes,  
No. 285, rue River, Troy, N. Y.

### AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.

DANS LA  
**Ville de Joliette.**  
COIN DE LA  
**RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.**

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

### Commerce de Farine et Grains.

—ET DE PLUS—  
Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin,  
EN GROS ET EN DÉTAIL.

### De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSI—  
Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes.

—Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

### I RITCHOT & FILS.

Joliette, 20 Décembre 1866.

### BEAUTE!

Cheveux bouclés, bruns, dorés et de soie.  
PRODUITS par l'usage du FRISEUR DE CHEVEUX DU PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour boucler les cheveux les plus rebelles et les plus durs des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les Jandies de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun détrimment à la chevelure. Prix par la maille, franc de port, et emballage, \$1. Circulaire descriptives expédiées par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., chimistes No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les Etats-Unis.

### RELIURE.



### DELISLE & LEPROHON,

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à  
**JOLIETTE.**  
RUE ST. CHARLES BORROMÉE.  
Vis-à-vis le magasin de Joseph Turcotte, marchand.

Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier,  
**DANS TOUTS LES GOÛTS.**

### ET A DES PRIX RÉDUITS.

N. B.—M. Delisle, a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée.  
Joliette, 30 Mai 1866.

### CRISPER GOMA!

Oh! qu'elle était belle et charmante. Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Dont les tresses luxuriantes Enchantaient et le cœur et les yeux.

CRISPER GOMA,  
Pour transformer les cheveux des Dames et Messieurs en boucles lustrées et onduleuses ou en tresses épaisses et éclatantes.

En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le Crisper Goma boucle non-seulement les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les nettoie. Il est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre jamais offert au public américain. Le Crisper Goma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et emballé pour 1 piastre. Adressez vos demandes à  
W. L. CLARK & Co., Chimistes,  
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

### Atelier Typographique

DE

### "LA GAZETTE DE JOLIETTE"

ON EXECUTE

### A CE BUREAU,

TOUTES SORTES

### D'IMPRIMES,

TELS QUE

### LIVRES,

CARTES D'AFFAIRES,

ET DE VISITES,

### LETTRES FUNERAIRES,

BLANCS DE COMPTES,

BILLETS DE BANQUE

### CIRCULAIRES,

AFFICHES,

### PROGRAMMES,

ETC., ETC.,

En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

### BLANCS,

POUR

### AVOCATS

ET POUR

### NOTAIRES,

ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités

trouveront

aussi toutes les formules

de Blancs dont ils ont besoin

Le tout imprimé sur

### BON PAPIER,

et à des

### PRIX TRES REDUITS

### GRAND AVANTAGE

Voulez-vous avoir une

bonne récolte, ache-

tez du soussi-

gné, du

SUPER-PHOSPHATE DE COB,

A DES PRIX

### —TRES—REDUITS,—

A VENDRE

50 Boîtes seulement.

Charles B. H. LEPROHON,

Agent.

### ATTENTION !! ATTENTION !!

DIX POUR CENT AU-DESSOUS

DU

### PRIX COUTANT

Le sousigné, désirant cesser le commerce de Marchandises Sèches au mois de Mai prochain, est décidé à vendre tout son assortiment à DIX POUR CENT AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.

Une remise de \$1 sera faite sur tout achat de dix piastres.

### EDD. GUILBAULT & CIE.

Joliette, 21 Mars 1867.

Vertical text on the right edge of the page, including various small notices and advertisements.

homme paraissait s'amuser et quand la voiture partit, se penchant en avant, sauta à la figure du jeune homme, le renversa par terre avec une violence telle qu'il en eut mort instantanément. Son coté avait été disloqué.

**Evénement.**—La semaine dernière un nommé Samuel Geer, de Fonth Shefford, a été emprisonné à Sweetsburg, sous inculpation d'avoir pégnardé son fils, Nelson Geer, avec intention de meurtre (Franco-Canadien).

—Hier après midi un jeune garçon âgé de 14 ans, du nom de Guay, a été tué par la chute d'une grosse pierre dans la cote de Davidson, à Lévis.

—Le cadavre d'un homme inconnu a été jeté sur le rivage de l'île d'Orléans dimanche. Un habitant de l'endroit l'ayant aperçu, l'attacha à une pierre pour l'empêcher d'être emporté par la marée. Il fit ensuite prévenir le coroner qui a tenu une enquête hier matin.

—Un petit garçon de 5 ans, fils de M. C. Cimon, de la Malbaie, s'est noyé accidentellement dans la rivière Malbaie, samedi dernier.

VARIÉTÉS.

Quatre jolis vers sur la frégate de fantasia du Pout-Royal, titres d'un livre nouveau.

**Boutades d'un promeneur dans Paris.**  
Il est beaucoup de gens que le bâtiment choque par sa vieille mâture et par ses vieux haubans, Mais, comme on le point tous les ans, On le prendrait pour un neuf, à la coque.

Justement la Lune, par l'organe de M. Justin Langlois, raconte qu'à MM. Duvert et Lauzanne, auteurs d'Hervald, s'était joint un troisième parodiste, fort inattendu M. Casimir Delavigne.

M. Victor Hugo lui-même se calamita (ardon !) dans une revue qu'on jouait alors.

Air : rondo d'Annette et Lubin.  
P'pouah fait du scandale Avec les vers du Galt; C'est un fameux vaudal. C'est un fier Visigoth !... Mais, s'il est là, Devant lui l'on peut dire tout ça ? bis

Je préfère le Légende des siècles.

**MALADIE DES PATATES.**—Voici ce que nous communiquons, à propos de la maladie de patates, le Révd. M. F. Gauvreau, curé de Tracadie, N. B.

"Je ne perds jamais une patate par la maladie qui ordinairement attaque ce végétal. Dans le mois d'août dernier je m'aperçus que quelques unes de leurs feuilles étaient crispées et presque mortes par un fort vent du Nord-est. Je fis arracher quelques p. s. que je trouvais déjà en décomposition noire et complète; et je fis alors abattre toutes les branches de tous les mor. s. à 4 ou 5 pouces du haut des sillons et j'ai eu une superbe récolte de 200 quarts ou je n'en aurais pas eu 20 si je ne les avais pas fauchées à temps."—Gazette des Campagnes.

A propos du Mexique, un calembour effrayant:

En apprenant que le traité L. p. était membre de la Légion d'honneur, un farceur s'est crié avec conviction: —Allons! bon, voi à encre un c. s. don de souille.

Pardonnez, lecteur intègre!

—Frédéric Lemaître écrit ces deux lignes à Gall le curé, auteur de la Luse: "Luse, fais la caricature des jeunes le temps se charge de celle des vieux."

VENTE SUR AUTORITÉ DE JUSTICE

SERA VENDU, MERCREDI, le Quatre de SEPTEMBRE prochain, à 11 heures de l'avant midi, à la porte de l'Eglise de la Paroisse de St. Liguori, au plus offrant et dernier enchérisseur, l'immeuble suivant, appartenant aux enfants mineurs de feu Moïse Landry, savoir:

Une terre située en la dite Paroisse de St. Liguori, contenant deux arpents de large sur treize-cinq arpents de profondeur, tenant devant à la Rivière Lacouareau, en profondeur devant au terrain de St. Jacques, d'un côté à Paul Brisson et de l'autre côté à Maxime Rivest, bâtie de maison, grange et autres dépendances.

Pour les conditions qui sont énoncées le jour de la vente, s'adresser au Notaire soussigné, J. E. ECREMENT, N. P. St. Jacques, 15 août 1867.

SALE BY JUSTICE AUTHORITY.

WILL BE SOLD, on WEDNESDAY, the FOURTH day of SEPTEMBER next, at TEN o'clock in the forenoon, at the church door of the Parish of St. Liguori, to the highest bidder, the immovable heretofore described, belonging to the minor children of the late Moïse Landry, viz:

A land situated in the said parish of St. Liguori, containing two arpents in width by thirty five arpents in depth, lying in front to the Rivière Lacouareau, in rear to the lands of St. Jacques, on one side to Paul Brisson and on the other side to Maxime Rivest, with a house, barn and other dependences thereon erected.

For the conditions which will be enunciated on the day of sale, apply to the undersigned Notary. J. E. ECREMENT, N. P. St. Jacques, 15th August 1867.

CIRQUE IMPERIAL DE GEO. W. DE HAVEN.

LA Direction inform respectueusement les citoyens et le public en général, qu'avant chaque spectacle de l'après-midi il y aura une GRANDE EXHIBITION GRATUITE

Pendant laquelle Mlle. ANNIE WORLAND et Master HENRY qui n'est âgé que de 7 ans, feront une GRANDE et DOUBLE ASCENSION, son mari a fait sur un petit fil de fer depuis le sol jusqu'au haut d'un immense pavillon, distance de plus de deux cents pieds. C'est un exercice que jamais deux personnes n'ont encore tenté.

Cette magnifique scène sera rehaussée par un choix de morceaux qui jouera le Corps de Musique Métropolitain qui accompagnera ce cirque.

FAISONS L'ÉNUMÉRATION DES ACTEURS

M. OLIVIER BELL, l'écuyer dramatique renommé dans le monde entier, paraîtra dans ses actes dramatiques et de pantomime dont l'exécution est irréprochable.



Mlle. ANNIE WORLAND, une écuyère devenue célèbre, est un autre nom illustre dans son grand rôle et son principal acte qui ravit tous les yeux, et est le nec plus ultra de l'élegance et de l'habileté.

MASTER HENRY, le jeune écuyer américain montre un talent classique en dirigeant ses deux petits illipiens.

M. WILLIAM DUTTON, a acquis le titre de Mercure ailé par ses pirouettes en arrière sur un cheval.



L. RIVERS, est un fameux écuyer de genre et excelle dans la pantomime et c'est le plus fameux d'autre du monde.

LES FRÈRES LAFONTAINE, HENRY et ALFRED, du cirque impérial de St.-Pétersbourg en Russie.

P. H. SEAMON, notre clown américain, vocation classique.

M. GEO. LEE, le célèbre bouffon grotesque.

LES FRÈRES MILLON, acrobates des choses merveilleuses sur le trapèze et la barre horizontale, du cirque Napoléon de Paris.

MADAME WORLAND, paraîtra aussi à l'ouverture de chaque exhibition sur son bouillant barde Meteor.

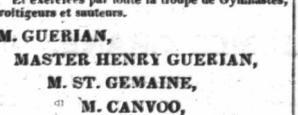
MASTER HENRY, le jeune prodige, fera des choses étonnantes sur la barre horizontale.

LA PETITE ANNIE fera des exercices difficiles sur la corde lâche ou le fil de fer.

THOMAS O'BRIEN est un sauteur émérite, il excelle surtout dans les pirouettes.

M. E. SCHOFIELD est un balancier souple et fort.

M. LUKE RIVERS paraîtra aussi dans un acte original appelé Pete Jenkins.



SAUTS EN L'AIR.

Et exercices par toute la troupe de Gymnastes, voltigeurs et sauteurs.

M. GUERIAN, MASTER HENRY GUERIAN, M. ST. GEMAIN, M. CANVOO, MASTER GEO. GERMAINE.

M. WM. DUTTON et WILLIAM WILSON feront chacun une double pirouette, c'est-à-dire qu'ils tourneront deux fois sur eux-mêmes en l'air sans toucher le sol.

M. HARRIE ALMAN, par un mélange comique de chant et de danse, fait une charmante diversion dans ce spectacle.

Le spectacle s'ouvrira chaque fois par une grande Entrée.

dirigée par Mesdames WORLAND et NICHOLAS, dans laquelle on verra une troupe complète de chevaux richement caparotonnés.

En outre on trouvera les noms de MM. ROBT CARPENTER, FRANKLIN HENDRICK, LORRAINE et une foule d'autres artistes d'actes et auxiliaires.



Le cirque impérial entrera dans la ville vers 10 heures du matin, le matin de l'exhibition précédée par la belle MUSIQUE DE L'OPERA METROPOLITAIN, sous la direction et la gouverne du Capt. J. OLLERENSHAW dont la réputation comme exécutant sur le cornet E. est aussi grande que le monde.

Les portes s'ouvriront à 2 heures et à 7 heures, et les exhibitions commenceront une demi-heure après.

Admission, 25 cents; Sièges réservés, couverts en tapis, 50 cents. Enfants au-dessous de 10 ans, dans toutes les parties du pavillon, 25 cents.

L'EXHIBITION AURA LIEU A JOLIETTE LE 30 AOUT.

Joliette, 29 août 1867.

BULLETIN COMMERCIAL.

Prix du Marché de Joliette.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil, dated August 24, 1867.

Commerce

MARCHE EN GROS (De la Minerve).

Montréal, 29 Aout 1867. Farine par qrt. de 196 lbs.—super extra \$9.00 à \$11.00; extra 8.00 à \$8.50; de goût, 7.70 à \$8.00; supérieure, blé du Canada, \$7.25 à \$7.75; superfine, blé de l'Ouest; \$7.50 à \$7.60; superfine, farine de la cité, \$7.50 à \$7.65; superfine No. 2, \$7.00 à \$7.20; fine, 6.50 à 6.70; moy. extra, \$5.50 à \$6.00; Recettes, \$5.00 à \$5.25 farine en sac, à 3.75 à \$3.85 par 100 lbs, selon la qualité.

AUX ABONNES.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le montant de la souscription de la première année, échue le 15 Avril dernier, sont instamment priés de le faire au plus tôt.

ECOLE SUPERIEURE.

J'informe le public que le 10 Septembre prochain, j'ouvrirai, à l'Épiphanie, une Ecole Supérieure, où j'instruirai les jeunes gens et les jeunes personnes qui désirent obtenir des diplômes d'Ecole Modèle.—Pensez-y bien les langues française et anglaise, le dessin et la tenue des livres, etc., etc. Une maîtresse anglaise sera attachée à mon établissement, en sorte qu'on ne parlera qu'en anglais aux Elèves pendant les classes.

AVIS PUBLIC.

DES SOUMISSIONS pour la construction d'une Eglise et sacristie dans la Paroisse de St. Mélanie de l'Alouette, Comté et District de Pontefract, seront reçues par les Syndics de la dite Paroisse, de ce jour au DIX-NEUF du présent mois d'Août (1867).

Les dits Syndics ne s'obligent pas d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire. Les plans et devis sont déposés dans la maison propriétaire de la dite Paroisse, où ils peuvent être examinés chaque jour, depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Par ordre des Syndics, FRANÇOIS FERRAULT, Près des dits Syndics, St. Mélanie, 5 Août 1867.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois à deux étages, bien terminée, avec une boulangerie y adossée, et autres dépendances, situées sur la principale rue du village de la paroisse de St. Esprit. Une bâtisse adjoignant est disposée en magasin.

Conditions libérales, S'adresser à Joliette, à EUSÈBE VILLENEUVE, Joliette, 2 mai 187.



PROVINCE DU CANADA

BUREAU DU SECRÉTAIRE-PROVINCIAL, Ottawa, 31 mai 1867.

Aviz est par le présent donné que les personnes qui requerront des passe-ports devront s'adresser jusqu'à avis contraire, à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signé par un Juge de Paix, aussi avec un honoraire de une piastre.

Wm. McDougall, Secrétaire.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNES!

1,000 Minots de Blé.

2,000 Poches de Fleur forte.

FARINE EN QUARTS.

DE TOUTES LES QUALITÉS.

250 Tinettes grasses pactées à Montréal sous leur direction.

Lard en quart "Mess" inspecté, "Thin Mess" "Prime Mess" "Thin Sides"

500 JAMBONS GARANTIS FRAIS FUMÉS.

—EN OUTRE—

Leur STOCK ordinaire

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c., ET EN GROS.

A des prix qui défient toute compétition.

OVIDE DUFRESNE & CIE.,

No. 287 & 289, RUE DES COMMISSAIRES.

MONTREAL.

Montréal, 11 Fév. 1867.

HOTEL DU PEUPLE.

ADOLPHE PERRAULT a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert le PREMIER MAI courant un

HOTEL

Au coin des Rues ST. PAUL ET NOTRE-DAME

Presque en face du Marché.

où il aura constamment des BOISSONS de première qualité. La table sera toujours bien servie; et les plus grands égards seront prodigués aux voyageurs qui visiteront cet établissement.

Les gens de la Campagne y trouveront des écuries et remises convenables pour leurs chevaux et voitures.

Joliette, 2 Mai 1867.



L. A. BEROME, Artiste Photographe

EN FACE DU MARCHÉ, PLACE SOURGET

JOLIETTE.

Joliette, 20 Avril 1866.

COMPAGNIE DU RICHELIEU

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC, ET LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE

Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres Ports intermédiaires.

A partir de Lundi, le 6 mai, et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu vis-à-vis la Place Jacques-Cartier pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs à 7 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vis-à-vis le quai de la Compagnie des Steamer Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soirs à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Montserrat, Rivière-du-Loop, Yamachiche, Port St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie. À son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra à Champlain.

Le Vapeur L'ÉTOILE, Capt. Evariste Lalor, voyagea sur les Rivières St. François et Yamaska, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Daverly, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Repentigny, Lacvaltrie, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à 4 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamontagne, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Berthier, St. Hubert et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis, à deux heures, P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Verchères, Bouché-l'Évêque et Lanoraie. Il partira de l'Assomption tous les Lundis, à 7 heures, A. M., Mercredis à 6 heures, Vendredis à 5 heures. Et de Terrebonne, les Mardis, à 5 heures, Jeudis à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureaux de la Compagnie du Richelieu, No. 205, Rue des Commissaires.

J. B. LAMERE, Agent-général.

Bureau de la Cie. du Richelieu, Montréal, 6 Mai 1867.

CHEMIN A LISSES.

Depuis le 25 AVRIL courant jusqu'à la fin de l'automne prochain, les chars de "La Compagnie du chemin de fer de l'Industrie à Lanoraie," quitteront Joliette, tous les

LUNDIS ET JEUDIS,

à SIX heures A. M., pour conduire les passagers et transporter le fret à Lanoraie où l'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu attendra le convoi.

Les MARDIS et VENDREDIS, les chars quitteront Lanoraie aussitôt après l'arrivée du Bateau à Vapeur.

Les chars arrêteront en allant et revenant à St. Thomas.

EUZEBE VILLENEUVE, HOTEL LI R.

Informe le public qu'il a fait des changements dans son établissement situé

Coin des Rues Mansuet et Place Bourget.

M. Villeneuve occupe actuellement 3 appartements de la maison de M. Lafontaine; ce qui lui permettra de recevoir un très grand nombre de personnes d'une manière convenable.

Sa table sera servie de meilleurs mets, et les meilleures boissons seront offertes aux voyageurs.

Les gens de la campagne y trouveront une cour spacieuse et des écuries convenables pour leurs chevaux.

Joliette, 12 Octobre 1866.

LA GAZETTE DE JOLIETTE

JOLIETTE, 29 AOUT 1867.

COMTE DE JOLIETTE.

La nomination a eu lieu, à Joliette, lundi dernier, au milieu d'un grand concours de personnes venues de toutes les parties du comté.

A midi précis, l'officier rapporteur s'étant rendu au husting ainsi que les quatre candidats qui devaient être proposés, et la lecture du Brev d'Élection ayant été faite, M. Baby fut proposé par L. B. Bellefleur, etc.

M. H. Cornélius fut ensuite proposé par M. G. DeLanodière, secondé par M. M. G. Gagnon, etc.

Il n'est pas besoin de dire que toutes ces propositions furent accueillies avec enthousiasme. Nous avons cependant constaté, avec plaisir, que la grande majorité des électeurs présents à l'assemblée était favorable aux candidats ministériels.

Les candidatures furent donc acceptées sans difficulté. M. Baby fut élu pour un an, et M. Godin fut élu pour un an.

M. Cornélius se disculpa des accusations lancées contre lui pendant la lutte électorale, et se déclara victorieux. Ceux qui ont voulu entendre ont entendu, ceux qui ont voulu voir ont vu.

Les fautes politiques que l'on reproche à M. Cornélius se réduisent à rien. M. Lavallée qui succède à M. Cornélius le comprit à bien qu'il abandonna toutes ses anciennes accusations pour se rabattre sur une question de tabac.

Pourquoi le parti rouge s'opposait-il à la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

Pourquoi le parti rouge s'opposait-il à la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

Pourquoi le parti rouge s'opposait-il à la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

On a beau parler de patriotisme, et de dire à chaque instant qu'on a un cœur dans sa poitrine, on ne fait pas voir blanc ce qui est noir. Le plus qu'on fasse peut-être, c'est de susciter des rires comme celle qui a eu lieu pendant le discours de M. Lavallée. Nous ne voulons pas attribuer absolument ce fait malheureux aux paroles du candidat de l'opposition.

M. M. Godin et Lavallée doivent comprendre maintenant que leur popularité est bien petite. Car sur le tiers de l'assemblée qui se para favorable à leur candidature, il faut retrancher au moins 150 votes du Comté de Berthier pour jeter un peu de poudre aux yeux. Ce fait nous est garanti par une personne bien digne de foi et qui connaît les choses.

Après cela on peut voir ce qui reste. Les journaux de lundi et de mardi le prouvent encore plus éloquemment.

MONTCALM.

Nous avons appris avec surprise que M. Alex. Archambault, de l'Assomption, et le fameux Aimé Dugas devaient braver les suffrages du Comté de Montcalm. Aussi leur retraite ne nous étonne guère.

Les libéraux, malgré l'impopularité de leurs candidats qui ne se tiennent pas pour battus, et ne pouvant faire élire un de leurs partisans, veulent au moins faire pièce aux conservateurs, en faisant opposer un candidat qu'ils ont choisi, M. Lemay.

avec plaisir, car c'est un de nos amis, et nous avons confiance en ses connaissances et à ses principes.

Mais il vient trop tard, et se fait du dommage à lui-même pour plus tard, par il agit contre lui une partie du comté qui l'eût certainement choisi pour son représentant; car M. Dugas est un homme aimé de tous les partis.

MEMBRES ELUS.

Table listing elected members for the Province of Québec, including names like J. B. Doucet, H. Langevin, J. H. Bellefleur, etc., with columns for Min., Ind., and Op.

Table listing members for the Chambre locale, including names like Pro. G. Ouimet, H. Langevin, J. H. Bellefleur, etc.

A propos de la conduite équivoque du parti libéral dans les élections actuelles et des principes qu'il proclame par les journaux ses organes, et qu'il fait devant le peuple, voici les interpellations que la Minerve adresse au Pays:

Pourquoi le Pays qui a déclaré le 17 octobre 1866, que la démocratie n'avait pas de religion, combat-il la confédération au nom de nos intérêts religieux menacés, quand nos évêques se sont déclarés satisfaits?

Pourquoi le Pays, qui est favorable à l'annexion, combat-il la confédération, parce que les Canadiens-Français seront en minorité aux communes?

Pourquoi le journal de M. Dorton combat-il la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

Pourquoi le parti rouge s'opposait-il à la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

Pourquoi le parti rouge s'opposait-il à la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

Pourquoi le parti rouge s'opposait-il à la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

Pourquoi le parti rouge s'opposait-il à la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

Pourquoi le parti rouge s'opposait-il à la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

Pourquoi le parti rouge s'opposait-il à la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

Pourquoi le parti rouge s'opposait-il à la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

Pourquoi le parti rouge s'opposait-il à la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

Pourquoi le parti rouge s'opposait-il à la confédération, qui nous donne le contrôle de notre éducation d'une partie des travaux publics et des terres publiques, quand M. Dorian a déclaré appeler de tous ses vœux une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, pourvu qu'elle nous donnât le contrôle de l'éducation?

laire aux catholiques d'Ontario, ignorant qu'il y a des prêtres et des évêques que les catholiques reconnaissent comme chefs et qui, conséquemment, ont droit de leur parler en qualité de catholiques.

Je ne m'oppose pas à une assemblée générale des catholiques d'Ontario, mais je m'oppose à ce que des partisans politiques se donnent pour représentants du corps catholique pour régler nos démarches dans les prochaines élections. Nous savons que parmi les catholiques du Haut-Canada, il y a quelques réformistes; mais nous savons aussi que la grande majorité est conservatrice, et a toujours supporté le gouvernement conservateur.

Je dirai donc d'abord aux catholiques: Donnez le temps au gouvernement de faire ses preuves au gouvernement qui a fait réussir la confédération et qui n'a jamais fait défaut aux catholiques.

En second lieu, je dirai: Unissez-vous aux catholiques du Bas-Canada et des Provinces maritimes pour supporter le gouvernement conservateur.

Ce serait un grand malheur pour Ontario que de se séparer des catholiques des autres provinces. Nous commettrions une grande faute que de nous séparer d'un parti qui est si disposé à nous accorder toutes les garanties possibles, mesure juste et équitable qui a été repoussée par les hommes qui recherchent aujourd'hui nos suffrages.

JOSEPH LYNCH. Evêque de Toronto.

UN AUTRE EVÊQUE RECOMMANDANT LA CONFÉDÉRATION. Au rédacteur du Freeman, Mon cher Mr. Maylan,

Comme un certain nombre de personnes désirent connaître mon opinion sur le nouveau gouvernement du Canada, et la conduite à suivre aux prochaines élections, permettez-moi de déclarer spécialement pour l'information de mes diocésains que j'approuve de tout mon cœur les vues et les avis donnés par la plupart des évêques catholiques pendant ma dernière absence, surtout ceux de votre bon évêque et qui ont déjà été publiés dans vos colonnes. Avec eux, je considère que la confédération étant maintenant un fait accompli, sanctionné par le gouvernement impérial, notre devoir, comme bon catholique et loyal sujet, est de l'accepter sans aucune opposition factieuse.

Essayons plutôt de donner une nouvelle force à ceux à la sagesse desquels nous sommes aujourd'hui confiés. S'il fut jamais un temps où les préjugés de parti doivent leur cœur et leur main pour donner à l'union l'œuvre qui a été si bien comprise et par la suite du Canada une patrie heureuse pour toute les classes de sa population actuelle et un état de paix pour les milliers d'émigrants qui tous les ans laissent l'Europe pour améliorer leur condition.

Vous êtes fidèle ami en Jésus-Christ, JEAN, Evêque d'Amilton. Hamilton, 3 août 1867.

NÉCROLOGIE. Le 21 courant avait lieu, dans l'église de Sainte-Anne de la côte de Beauport, les funérailles du vénérable curé de cette paroisse, le révérend M. Prisque Gariépy qui succombait, dimanche soir, à une maladie du cœur. M. Gariépy était natif de la paroisse de l'Ange-Gardien dans le comté de Montmorency, où résidait encore sa respectable famille.

Monsieur l'administrateur du diocèse, un grand nombre de prêtres, l'ancien représentant du comté de Cauchon, et une foule immense de toutes paroisses environnantes étaient venus avec empressement rendre les derniers devoirs à ce prêtre qui n'était jamais, toute sa vie, qu'une pensée: l'accomplissement de sa mission dans la charité et le dévouement à tous.

Monsieur de Tion, avant la descente du cercueil dans le caveau de l'église, adressa à la multitude assemblée des paroles pleines d'unctions sur les qualités de celui que la paroisse de Sainte-Anne venait de perdre.

M. Gariépy était un bon prêtre dans toute l'acceptation du mot, le regret universel l'atteste suffisamment. — J. de Québec.

MGR. FLAVIUS TURGEON. Les journaux de la capitale nous apprennent hier la triste nouvelle de la mort de Mgr. Turgeon. Depuis longtemps l'âge et la maladie enlevaient les forces de ce saint évêque. Enfin il rendit le dernier soupir dimanche matin, à l'âge de 80 ans, après 57 années de prêtrise et 33 années d'épiscopat.

Nous publierons sur notre prochain numéro la vie de ce regretté et vénérable évêque.

LA CONFÉDÉRATION JUGÉE PAR LA FRANCE. La confédération canadienne repose sur les principes monarchiques, constitutionnels et parlementaires telles qu'on les entend en Angleterre; la nomination du gouverneur-général ou vice-roi est le seul lien qui l'unisse encore à la couronne britannique. A cette exception près le Canada jouit de tous les privilèges inhérents à la souveraineté politique.

tionnels et parlementaires telles qu'on les entend en Angleterre; la nomination du gouverneur-général ou vice-roi est le seul lien qui l'unisse encore à la couronne britannique. A cette exception près le Canada jouit de tous les privilèges inhérents à la souveraineté politique.

Je ne m'oppose pas à une assemblée générale des catholiques d'Ontario, mais je m'oppose à ce que des partisans politiques se donnent pour représentants du corps catholique pour régler nos démarches dans les prochaines élections. Nous savons que parmi les catholiques du Haut-Canada, il y a quelques réformistes; mais nous savons aussi que la grande majorité est conservatrice, et a toujours supporté le gouvernement conservateur.

Je dirai donc d'abord aux catholiques: Donnez le temps au gouvernement de faire ses preuves au gouvernement qui a fait réussir la confédération et qui n'a jamais fait défaut aux catholiques.

En second lieu, je dirai: Unissez-vous aux catholiques du Bas-Canada et des Provinces maritimes pour supporter le gouvernement conservateur.

Ce serait un grand malheur pour Ontario que de se séparer des catholiques des autres provinces. Nous commettrions une grande faute que de nous séparer d'un parti qui est si disposé à nous accorder toutes les garanties possibles, mesure juste et équitable qui a été repoussée par les hommes qui recherchent aujourd'hui nos suffrages.

JOSEPH LYNCH. Evêque de Toronto.

UN AUTRE EVÊQUE RECOMMANDANT LA CONFÉDÉRATION. Au rédacteur du Freeman, Mon cher Mr. Maylan,

Comme un certain nombre de personnes désirent connaître mon opinion sur le nouveau gouvernement du Canada, et la conduite à suivre aux prochaines élections, permettez-moi de déclarer spécialement pour l'information de mes diocésains que j'approuve de tout mon cœur les vues et les avis donnés par la plupart des évêques catholiques pendant ma dernière absence, surtout ceux de votre bon évêque et qui ont déjà été publiés dans vos colonnes. Avec eux, je considère que la confédération étant maintenant un fait accompli, sanctionné par le gouvernement impérial, notre devoir, comme bon catholique et loyal sujet, est de l'accepter sans aucune opposition factieuse.

Essayons plutôt de donner une nouvelle force à ceux à la sagesse desquels nous sommes aujourd'hui confiés. S'il fut jamais un temps où les préjugés de parti doivent leur cœur et leur main pour donner à l'union l'œuvre qui a été si bien comprise et par la suite du Canada une patrie heureuse pour toute les classes de sa population actuelle et un état de paix pour les milliers d'émigrants qui tous les ans laissent l'Europe pour améliorer leur condition.

Vous êtes fidèle ami en Jésus-Christ, JEAN, Evêque d'Amilton. Hamilton, 3 août 1867.

NÉCROLOGIE. Le 21 courant avait lieu, dans l'église de Sainte-Anne de la côte de Beauport, les funérailles du vénérable curé de cette paroisse, le révérend M. Prisque Gariépy qui succombait, dimanche soir, à une maladie du cœur. M. Gariépy était natif de la paroisse de l'Ange-Gardien dans le comté de Montmorency, où résidait encore sa respectable famille.

Monsieur l'administrateur du diocèse, un grand nombre de prêtres, l'ancien représentant du comté de Cauchon, et une foule immense de toutes paroisses environnantes étaient venus avec empressement rendre les derniers devoirs à ce prêtre qui n'était jamais, toute sa vie, qu'une pensée: l'accomplissement de sa mission dans la charité et le dévouement à tous.

Monsieur de Tion, avant la descente du cercueil dans le caveau de l'église, adressa à la multitude assemblée des paroles pleines d'unctions sur les qualités de celui que la paroisse de Sainte-Anne venait de perdre.

M. Gariépy était un bon prêtre dans toute l'acceptation du mot, le regret universel l'atteste suffisamment. — J. de Québec.

MGR. FLAVIUS TURGEON. Les journaux de la capitale nous apprennent hier la triste nouvelle de la mort de Mgr. Turgeon. Depuis longtemps l'âge et la maladie enlevaient les forces de ce saint évêque. Enfin il rendit le dernier soupir dimanche matin, à l'âge de 80 ans, après 57 années de prêtrise et 33 années d'épiscopat.

Nous publierons sur notre prochain numéro la vie de ce regretté et vénérable évêque.

LA CONFÉDÉRATION JUGÉE PAR LA FRANCE. La confédération canadienne repose sur les principes monarchiques, constitutionnels et parlementaires telles qu'on les entend en Angleterre; la nomination du gouverneur-général ou vice-roi est le seul lien qui l'unisse encore à la couronne britannique. A cette exception près le Canada jouit de tous les privilèges inhérents à la souveraineté politique.

tionnels et parlementaires telles qu'on les entend en Angleterre; la nomination du gouverneur-général ou vice-roi est le seul lien qui l'unisse encore à la couronne britannique. A cette exception près le Canada jouit de tous les privilèges inhérents à la souveraineté politique.

Je ne m'oppose pas à une assemblée générale des catholiques d'Ontario, mais je m'oppose à ce que des partisans politiques se donnent pour représentants du corps catholique pour régler nos démarches dans les prochaines élections. Nous savons que parmi les catholiques du Haut-Canada, il y a quelques réformistes; mais nous savons aussi que la grande majorité est conservatrice, et a toujours supporté le gouvernement conservateur.

Je dirai donc d'abord aux catholiques: Donnez le temps au gouvernement de faire ses preuves au gouvernement qui a fait réussir la confédération et qui n'a jamais fait défaut aux catholiques.

En second lieu, je dirai: Unissez-vous aux catholiques du Bas-Canada et des Provinces maritimes pour supporter le gouvernement conservateur.

Ce serait un grand malheur pour Ontario que de se séparer des catholiques des autres provinces. Nous commettrions une grande faute que de nous séparer d'un parti qui est si disposé à nous accorder toutes les garanties possibles, mesure juste et équitable qui a été repoussée par les hommes qui recherchent aujourd'hui nos suffrages.

JOSEPH LYNCH. Evêque de Toronto.

UN AUTRE EVÊQUE RECOMMANDANT LA CONFÉDÉRATION. Au rédacteur du Freeman, Mon cher Mr. Maylan,

Comme un certain nombre de personnes désirent connaître mon opinion sur le nouveau gouvernement du Canada, et la conduite à suivre aux prochaines élections, permettez-moi de déclarer spécialement pour l'information de mes diocésains que j'approuve de tout mon cœur les vues et les avis donnés par la plupart des évêques catholiques pendant ma dernière absence, surtout ceux de votre bon évêque et qui ont déjà été publiés dans vos colonnes. Avec eux, je considère que la confédération étant maintenant un fait accompli, sanctionné par le gouvernement impérial, notre devoir, comme bon catholique et loyal sujet, est de l'accepter sans aucune opposition factieuse.

Essayons plutôt de donner une nouvelle force à ceux à la sagesse desquels nous sommes aujourd'hui confiés. S'il fut jamais un temps où les préjugés de parti doivent leur cœur et leur main pour donner à l'union l'œuvre qui a été si bien comprise et par la suite du Canada une patrie heureuse pour toute les classes de sa population actuelle et un état de paix pour les milliers d'émigrants qui tous les ans laissent l'Europe pour améliorer leur condition.

Vous êtes fidèle ami en Jésus-Christ, JEAN, Evêque d'Amilton. Hamilton, 3 août 1867.

NÉCROLOGIE. Le 21 courant avait lieu, dans l'église de Sainte-Anne de la côte de Beauport, les funérailles du vénérable curé de cette paroisse, le révérend M. Prisque Gariépy qui succombait, dimanche soir, à une maladie du cœur. M. Gariépy était natif de la paroisse de l'Ange-Gardien dans le comté de Montmorency, où résidait encore sa respectable famille.

Monsieur l'administrateur du diocèse, un grand nombre de prêtres, l'ancien représentant du comté de Cauchon, et une foule immense de toutes paroisses environnantes étaient venus avec empressement rendre les derniers devoirs à ce prêtre qui n'était jamais, toute sa vie, qu'une pensée: l'accomplissement de sa mission dans la charité et le dévouement à tous.

Monsieur de Tion, avant la descente du cercueil dans le caveau de l'église, adressa à la multitude assemblée des paroles pleines d'unctions sur les qualités de celui que la paroisse de Sainte-Anne venait de perdre.

M. Gariépy était un bon prêtre dans toute l'acceptation du mot, le regret universel l'atteste suffisamment. — J. de Québec.

MGR. FLAVIUS TURGEON. Les journaux de la capitale nous apprennent hier la triste nouvelle de la mort de Mgr. Turgeon. Depuis longtemps l'âge et la maladie enlevaient les forces de ce saint évêque. Enfin il rendit le dernier soupir dimanche matin, à l'âge de 80 ans, après 57 années de prêtrise et 33 années d'épiscopat.

Nous publierons sur notre prochain numéro la vie de ce regretté et vénérable évêque.

LA CONFÉDÉRATION JUGÉE PAR LA FRANCE. La confédération canadienne repose sur les principes monarchiques, constitutionnels et parlementaires telles qu'on les entend en Angleterre; la nomination du gouverneur-général ou vice-roi est le seul lien qui l'unisse encore à la couronne britannique. A cette exception près le Canada jouit de tous les privilèges inhérents à la souveraineté politique.

Non voit avante, lenc mou Ewe... SERA SEPTEN... WILL I FOURTH... For this on the day Notary. St. Jacques

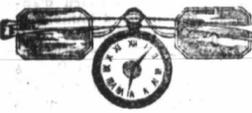
# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC. — 2 SEPTEMBRE 1867.

No. 37



**ANTIME LAPORTE,**  
HORLOGER & BIJOUTIER.  
DU M RCH.  
VILLE DE JOLIETTE.

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment assorti de Bijoux, etc., aussi complet et aussi varié que possible, et il attire spécialement l'attention sur son choix de

JOUETS D'ENFANTS,  
MONTRES,  
HORLOGES,  
BAJUBES,  
BRACELETS,  
BYAN FAILS,  
MIROIRS,  
LUNETTES,  
Etc., Etc., Etc.

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et sous le plus court délai.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**  
LIBRAIRES-ÉDITEURS,  
ET IMPORTATEURS D'ÉPRODUITS  
FRANÇAIS, BELGES,  
Allemands et Américains,  
RUE ST. VINCENT 12 & 14,  
MONTREAL.  
ASSORTIMENT COMPLET

de  
Livres de Prières et de Littérature; Livres et fournitures d'Écoles; Livres de Comptes et fournitures de Bureau; Papiers et Enveloppes de Fantaisie; Cadres, Images, Médailles; Crucifix, Chapetea, Médailles et Bénédictines; Peinture, Botes de Mathématiques; Modèles de Dessin et de Broderie; Bijouterie, Montres, Horloges, Miroirs; Parfumerie, Brosses et Peignes; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapiserie Anglaise et Américaine; Cartes à jouer, (carnets des Fabriques); Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Écoles.

B. ROLLAND & FILS.



**La Gazette de Joliette.**  
Journal Politique et Commercial.  
IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR  
**FONTAINE & GRANGER,**  
Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine,  
**Lundi et Jeudi.**

PRIX DE L'ABONNEMENT.  
**DIX UPS TRS PAR AN,**  
Invariablement payable d'avance.

**CONDITIONS D'ANNONCES.**  
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion 50 cts., 12½ cts. pour chaque insertion subséquente.  
Au delà de dix lignes 7 cts. par ligne pour la première insertion et 2 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.  
On traitera de gré à gré pour les Annonces qui auront été publiées trois mois et au delà.  
Les abonnés ne seront pas pour moins de six mois.  
Il faut les donner au moins un mois d'avance pour commencer un abonnement.  
Tous les lettres, communications etc., devront être adressées à M. Fontaine & Granger.

ADRESSES D'AFFAIRES.  
**OLIVIER & BABY,**  
AVOCATS.  
Coin des Rues St. Viateur et Ste. Marie  
**JOLIETTE.**

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et L'Assomption.  
Joliette, 11 Avril 1866.  
**J. N. A. McCONVILLE,**  
AVOCAT,  
Suivant les différentes Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Archabaska.  
**BUREAU à Joliette et à Drummondville.**  
Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**  
AVOCATS.  
RUE NOTRE-DAME,  
L'ASSOMPTION.  
MM. Fontaine & Archambault suivront la Cour Supérieure du District de Joliette.  
L. U. Fontaine. P. A. O. Archambault.  
L'Assomption, 1er. Décembre 1866.

**BARTH. VÉZINA**  
&  
**D. DESORMIER,**  
NOTAIRES.  
RUE MANSEAU.  
Joliette, 11 Avril, 1866.

**B. PERRAULT,**  
HUISSIER & ENCAUTEUR.  
RUE NOTRE-DAME  
**JOLIETTE.**  
M. Perrault est encauteur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.  
Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL,**  
HUISSIER  
De la cour Supérieure.  
Joliette 11 Avril 1866.



**DR. F. X. COTE**  
RUE ST. PAUL  
**JOLIETTE.**  
Visible à toute heure.  
Joliette, 11 Avril, 1866.

**A VENDRE,**  
500,000 PIEDS\*  
DE  
**BOS D SC AC,**  
Consistant en MADRIERS de trois pouces de 1ère. et de 2nde. qualité.  
MADRIERS DE DEUX POUCE  
1ère et 2nde. qualité.  
MADRIERS DE 1½ POUCE,  
1ère, et 2nde. qualité.  
PLANCHES D'UN POUCE,  
1ère et 2nde. qualité.  
MADRIERS POUR CLOISON,  
Lattes, Tringues,  
Etc., Etc., Etc.  
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux  
**MEDERIC FOECHER,**  
St. Jacques de PA. negan, 11 Avril 1866

**A. FONTAINE,**  
AVOCAT.  
RUE DE LANAUDIÈRE,  
**JOLIETTE.**

## Feuilleton.

LA BASTIDE-ROUGE.

IX L'ENLEVEMENT.

Suite.

Le même soir, quelques heures seulement après le coucher du soleil, un homme, enveloppé d'un manteau, errait sur le rivage de la mer, en face de la Bastide-Rouge. De grosses lumes se brisaient contre les rochers avec un bruit sourd et périodique. La lune ne se montrait pas encore au ciel; mais, grâce à la pureté merveilleuse de l'air dans ce climat méridional, les étoiles répandaient sur la nature une lueur douce et pâle, assez semblable au crépuscule. La Méditerranée elle-même, incessamment agitée par la brise, semblait phosphorescente. Sur cette brillante surface, les anfractuosités de la côte, les points de rochers, les promontoires formaient des dentelles noires et irrégulières; au large on entrevoyait, comme dans un brouillard, des voiles légères s'élevant ou s'abaissant au caprice des fots.

Le personnage dont nous avons parlé, et qui n'était autre que Linguard, tenait les yeux obstinément fixés sur la mer, comme s'il eût voulu en compter les ondulations infinies. Armé d'une lunette de poche, tantôt il se promenait sur la grève sablonneuse, tantôt il grimait sur les falaises d'où il dominait un vaste horizon. A ces gestes brusques, à ses exclamations brèves, on jugeait que l'impatience commençait à le gagner. Enfin, cependant, il resta immobile, examinant au moyen de sa longue-vue, un même point de la mer. Entre le rivage et une étroite bande de terre qu'on eût pu croire que de ces îles dont est semé le littoral de Marseille, il avait cru apercevoir la forme d'un navire; mais, s'il ne s'était pas trompé, ce navire devait être bien petit ou porter bien peu de voile, pour se cacher ainsi dans l'enfoncement formé entre les lames.

Linguard ramassa un caillou, et le lançant avec un brisquet de fer, il en tira quelques étincelles. — Aussitôt ce signal fit répéter au large par une main invisible.

— Les voici enfin! murmura le vieillard en posant un soupir de satisfaction; quand la loutonne a féré ses chiffons de voiles, on ne voit plus à trente pas de distance. Bon la nuit pour la contrabande... Allons! il n'y a pas trop de temps de perdu, et si je ne conservais pas d'inquiétudes au sujet de ces sottises féminelles... Mais, bah! je m'en va en mon hardi projet. Je n'ai plus rien à me gêner... un dernier effort!

Pendant ce monologue, la loutonne, s'était rapidement approchée du rivage, sa coque s'élevait à peine au-dessus du niveau des vagues; mais, avec un peu d'attention, on distinguait ses mâts et ses ancres et le réseau compliqué de ses cordages. Une seule voile, à peine plus large que le mouchoir de poche d'une dame, servait à la diriger par cette forte brise.

Bientôt le navire s'arrêta et mouilla un grappin, quoique le choc en retour des vagues eût paru suffisant pour le tenir écarté de la côte. Un moment après, une légère embarcation, véritable coquille de noix, bondissant à la crête des lames; elle était montée par deux rameurs; un autre homme se tenait au gouvernail.

Linguard s'avança précipitamment vers le point du rivage où elle était aborder.

— Et ce vous, patron? demanda-t-il d'une voix forte, qui s'entendit distinctement malgré le bruit du ressac.

— Oui, oui, répliqua-t-on.

La barque échoua sur le sable, et le patron sauta à terre.

— A quoi vous amusez-vous donc? dit Linguard, nous devrions déjà avoir gagné le large.

Le patron, avant de répondre, jeta sur la mer un regard attentif.

— Triple tonner! monsieur, ce n'est pas ma faute, dit-il enfin; vous m'avez recommandé d'être prudent et de venir par ici sans être vu de personne. Or, le

diabre lui-même s'est mis à observer ma marche.

— Le diable!

— Que sais-je? Une grande barque, montée par des inconnus, nous a suivis obstinément depuis l'anse de la Joliette. Au moment où nous commençons à faire route, je l'ai vue hisser sa voile et s'avancer gaillardement dans notre sillage. Nous avons viré de bord, elle a viré de bord. Las de cet espionnage, j'ai laissé porter directement sur elle, mais alors, la coquine, a borbé une douzaine d'avirois et elle a été bientôt hors de vue. J'ai repris ma route et comme j'ai amené toutes mes voiles, sans doute elle nous aura perdus dans l'obscurité.

— Bah! bah! vous vous serez effrayé de votre ombre, patron; quelque pêcheur de votre connaissance aura voulu s'amuser à vos dépens, en se faisant donner la chasse!

— C'est possible; mais si je tenais le mauvais plaisant!... Ce n'est pas, j'en suis sûr, la patache de la douane, et je ne comprends pas comment, par un temps pareil... Mais, foudre d'enfer! ajouta-t-il en étendant précipitamment le bras vers la mer, la voilà encore!

— Où donc?

— Là, là, en droite ligne avec cette étoile qui plonge par moments dans l'eau... Mais non, ajouta-t-il aussitôt en laissant retomber sa main, je me serai trompé; tout a disparu. D'ailleurs, répit-il d'un ton insouciant, qu'aurions-nous à craindre? Nous n'avons rien de secret aux vents à transporter cette nuit, j'imagine!

— Sans doute, sans doute. Cependant je n'aime pas plus les espions que vous, patron; et notre expédition de cette nuit exige le plus grand secret.

— Aucun de mes gens n'a jésé au cabaret, je les ai consignés à bord toute la journée.

— A merveille... Ah ça! patron, j'entends agir sur le navire absolument comme il me plait. Quoi que vous voyez, quoi que je fasse, vous et vos gens vous m'obéirez sans mot dire!

— C'est bon, c'est bon... vous êtes notre armateur; nous vous appartenons corps et âme.

— Au premier port d'Italie où nous aborderons je vous reconduirai comme il faut, patron. Je quitte la France, mais je ne la quitte pas les mains vides; vous comprenez?

— Linguard fit entendre un petit ricane ment significatif.

— Eh bien! douc, finissons-en, dit brusquement le Corse; vous avez sans doute des bagages à emporter?

Linguard lui montra plusieurs ballots masqués par une pointe de rocher. Sur un signe de leur chef, les deux rameurs, dont l'un était notre ancienne connaissance Sampinelli, les transportèrent dans l'embarcation.

— Est-ce tout? demanda le patron.

— Allons donc! Vous savez bien que nous avons des passagers à prendre! Vous et Sampinelli, vous allez me suivre à la Bastide-Rouge.

— Pourquoi faire?

— Déjà des questions! N'avez-vous pas promis d'obéir aveuglément?

— Soit; mais dites-moi, monsieur, reprit le marin d'un ton sombre, le Nabab est-il toujours à la Bastide?

— Sans doute! s'écria Sampinelli avec vivacité; nous nous en allons venir à l'abordage avec lui!

— Pourquoi cela, mes braves?

— Parce que j'enverrais Sampinelli chercher mes pistolets...

— Et moi, je ne voudrais pas, pour une mine d'or, me trouver face à face avec ce gremlin-là! ajouta Sampinelli; méfiez-vous! J'ai été couvert d'emplâtres, pendant huit jours, des coups de poing qu'il m'a donnés; cette fois il m'achèverait!

— Ne craignez rien, l'un et l'autre, dit Linguard avec un sourire, celui dont vous parlez n'est pas à la Bastide-Rouge, et il ne pense pas à vous... Suivez-moi donc, car nous perdons un temps précieux.

Tout en parlant il se dirigea vers la vallée étroite et boisée où s'élevait sa demeure. Le patron resta en arrière pour regarder la mer avec une attention minutieuse; n'apercevant rien de fait à exciter ses inquiétudes, il rejoignit Sampinelli, et tous les deux suivirent Linguard.

Celui-ci traversa une grève humide que recouvrait en partie les faibles marées de la Méditerranée; un sentier assez roide, serpentant au milieu des rochers, les conduisit en peu d'instants dans la vallée même. Là des plantations d'arbres projetaient une ombre

épaisse; il fallait une grande habitude des localités pour ne pas se heurter contre les blocs de schiste ou les troncs d'arbres. Mais Linguard n'avait pas à craindre ce danger; il poursuivait sa marche du pas ferme et assuré d'un homme qui avait bien fait des fois la même route par des nuits plus noires encore. Il arriva ainsi à une petite porte cachée dans la muraille, et ouvrit au moyen d'une clef qu'il tira de sa poche; puis, laissant cette porte ouverte afin que le patron et Sampinelli pussent entrer, il pénétra dans le jardin de la Bastide.

Le plus profond silence régnait autour de la maison. Une lumière brillait à la fenêtre des dames Meuranges; toutes les autres fenêtres étaient fermées et obscures. Le vent, si fort dans le voisinage de la mer, agitait à peine le feuillage. Linguard s'arrêta un moment pour examiner à la lueur vague qui venait du ciel les vastes bâtiments de la Bastide.

— C'est pourtant une belle propriété! murmura-t-il tout pensif; et l'on eût pu vivre tranquille ici avec cette sotte fille, si elle eût voulu être raisonnable... Mais ne pensons pas à cela. On m'a poussé à bout, on m'a trompé, on m'a insulté... Et bien! demain si vient tout réclamer, l'un son héritage, l'autre sa fiancée!

Il sortit avec ironie, et s'avança résolument vers la maison. En traversant la salle basse, il donna à Christophe l'ordre d'aller l'attendre au rivage; puis il gravit l'escalier dans l'obscurité et parvint à la chambre des dames Meuranges.

Cette chambre, faiblement éclairée, était encombrée de paquets et de valises. Cependant la mère et la fille n'étaient pas encore en costume de voyage.

— Eh bien! eh bien! dit Linguard avec une impatience fébrile, on vous attend et vous n'êtes pas encore prêtes! Ah! madame Meuranges, vous m'avez promis d'être exacte à l'heure, et je vous trouve encore en train de faire des paquets!

— Nous ne les faisons pas, ami, répliqua la veuve d'un petit ton sec et dégaillé, nous le délaissions plutôt. J'ai changé d'avis; nous ne partons pas avec vous.

— Vous ne partez pas? répéta-t-il d'une voix altérée.

— Oui, ami, Elisabeth a tant pleuré... C'est ma fille, après tout, c'est ma fille unique; il faut bien, lui céder quelquefois. D'ailleurs, vous le savez, je crains la mer; c'est plus fort que moi, je ne peux pas vaincre ma répugnance. Mais ne vous gênez pas; si vos affaires vous obligent à quitter le pays, nous ne voudrions pas déranger vos projets.

Linguard la regarda fixement. Jamais madame Meuranges ne lui avait parlé de cet air dédaigneux.

— Allons! reprit-il, Elisabeth vous aura répété les mensonges inventés par ses dignes amis. Vous craignez, madame, d'attacher votre sort à celui d'un homme ruiné!

— Écoutez donc, ami, Elisabeth m'a conté, en effet, une histoire assez singulière. Il y a bien de quoi faire réfléchir une mère disposée à bien plaquer sa fille! Si vraiment la Bastide-Rouge, et les maisons de Marseille, et les beaux domaines de la Crau appartenaient à ce drôle de corps de M. Fleurnax...

— Avare et stupide créature! interrompit Linguard avec indignation; mais ignorez-vous donc que j'emporte avec moi des valeurs considérables dont personne ne peut me contester la possession? Faut-il vous avouer...

— Gardez vos richesses, monsieur, et employez-les à un bon usage, dit Elisabeth d'un ton assuré en venant au secours de madame Meuranges; mais, jusqu'une fois ma mère a bien voulu m'écouter à ma prière, je ne vous suivrai pas, dussé-je mourir!

— Mourir est un peu fort, reprit la veuve; mais j'entends être maîtresse de ma fille et de moi-même. On ne fera rien contre ma volonté, j'espère!

— Vous croyez cela? s'écria Linguard en fureur; au point où j'en suis venu, des jérémiades de femmes ne m'arrêteront pas. Je m'attendais à cette sotte résistance, et j'ai pris mes précautions en conséquence... Vous allez apprendre à me connaître.

Ouvrant la fenêtre, il appela le patron et Sampinelli qui attendaient sous le jardin. Les pauvres femmes, tremblantes, voulurent implorer sa pitié; il ne leur répondit pas. Au bout d'un instant les deux Corses entrèrent.

— Mes amis, dit Linguard, voici nos

ASTROLOGIE.

L'UNIVERS STUPÉFIE Par ses révélation étonnantes. DE LA GRANDE ASTROLOGUE. Madame H. A. Ferrigo.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que des événements douloureux, des catastrophes, des chagrins en amour, des pertes de relations ou d'amitié, ou d'argent, etc., ont réduits au désespoir. Elle réunit ceux qui sont séparés depuis longtemps. Elle donne des informations sur les amis, parents, amants absents, fait recouvrer les effets perdus ou volés, vous dit quel genre d'affaires vous êtes le mieux qualifié à poursuivre et dans lequel vous serez le plus malheureux, amène des mariages rapides et vous dit exactement le jour de votre union et vous donne le nom, le portrait et le caractère de la personne qui vous est destinée. Elle pénètre vos propres pensées et par sa puissance presque surnaturelle dévoile les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Des astres que nous voyons au firmament—des astres maléfiques qui dominent dans la configuration—de l'apparence et de la disposition des planètes et des étoiles fixes dans le ciel au temps de la naissance, elle apprend la destinée future de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus grande astrologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une bagatelle et il se peut que vous n'ayez jamais eu pareille chance à l'avenir. Prix de la consultation, avec portrait et informations désirées—\$1. Ceux qui sont éloignés peuvent consulter Madame par lettre avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Une carte explicite pleine et entière contenant toutes les informations désirées et le portrait inclut, envoyé par la maille sur réception de votre photo, par retour de la poste. Le secret le plus absolu sera gardé et toute correspondance sera détruite ou renvoyée. Des témoignages et références de la plus haute respectabilité seront fournis sur demande. Ecrivez franchement et librement le jour du mois et l'année de votre naissance, et joignez-y une boucle de vos cheveux. Adressez: MADAME H. A. FERRIGO, P. O. Drawer, [tiroir] 293, Buffalo, N. Y.

CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE.

Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, clairvoyante et psychométricienne anglaise, qui a émerveillé les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, New-York. Madame Thornton possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance aux célibataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle vous fait le portrait de la personne que vous marierez et avec l'aide d'un instrument d'une grande puissance, nommé Psychomètre, elle exécute une copie parfaite de l'épouse future de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits du caractère, etc., de telle personne. Des milliers de certificats sont là pour attester que ce n'est pas de la blague. Sur demande elle expédiera un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. En transmettant par lettre une petite mèche de cheveux et désignant le lieu de votre naissance, votre âge, vos dispositions et votre teint, et y ajoutant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe affranchie adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la maille le portrait et les renseignements désirés. Toutes communications strictement confidentielles. Adressez confidentiellement, à MADAME E. F. THORNTON, Bureau de Poste, Boîte 223 Hudson, N. Y.

AFFLIGES ! NE SOUFFREZ PLUS !

Quand par l'usage de l'ÉLEXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guérisse permanentement, pour une bagatelle.

Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse préparation découverte jusqu'ici.

Elles font disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idées de suicide, craintes de folie, etc., etc., ramène l'appétit et renouvelle la santé détruite par les excès.

Jeunes gens, ne vous laissez pas blâmer par les charlatans et les médecins ignorants, mais demandez sans délai l'Élixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans tous les cas. Prix, \$1 la bouteille ou quatre bouteilles pour \$3.

Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires.

AUSSE LES PILULES SPÉCIFIQUES DU DR. JOINVILLE pour la guérison rapide et permanente de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie. Guérison effectuée d'un à cinq jours. Elles sont préparées avec des extraits végétaux radicalement sans danger pour le système et ne causent jamais de nausées dans l'estomac ni affectent l'haleine. Aucun changement de diète n'est nécessaire durant l'usage qui en est fait et leur action n'empêche nullement le malade de vaquer à ses affaires. Prix: \$1 la boîte.

Aucun des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, soigneusement emballés, et francs de port, par maille ou express sur réception du prix. Adressez tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

Étonnant mais vrai !

MADAME REMINGTON, la Clairvoyante Astrologue et Sonnambule la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance, décrit minutieusement les traits de celle que vous marierez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connu sous le nom de Psychomètre qui garantit de produire un portrait parfait et comme vivant du futur mari ou de la future épouse de l'appliquant, avec date du mariage, occupation, caractère, sentiments, etc., etc. Ce n'est pas une imposition, attendu que des témoignages innombrables peuvent l'attester.

En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse à la soumission, vous recevrez le portrait et les informations demandées par le retour de la maille. Adressez confidentiellement: MADAME GERTRUDE REMINGTON, P. O. B. 287 West Troy N. Y.

Reparator Capilli.

Jeux bas vos fausses frisures et vos perruques ! Qui, bêtes à plaisir, enlaidissent vos visages. Vous vous êtes, par vos malins, joués et viaux, Vous procurer la beauté des cheveux.

REPARATOR CAPILLI.

Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espace de deux à trois semaines et les cheveux dans l'intervalle de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou en accélérer la croissance. Cela est faux, ainsi que peuvent le démontrer des milliers de témoins vivants, par leur propre expérience. Mais on nous dira, comment distinguer les bons articles des méchants ? C'est certainement difficile attendu que les neuf-dixièmes préparations pour les cheveux et la barbe annoncées sont parfaitement inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé beaucoup sans succès pour en avoir. A cela nous répondrons: essayez le Reparator Capilli; cela ne vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse complètement. Si votre pharmacien n'en a pas, envoyez-nous un piastre, et nous vous transmettrons l'article, franc de port, avec un reçu de votre argent qui vous sera remis quand vous le voudrez pourvu que vous n'en soyez pas complètement satisfait. Adressez: W. L. CLARKE & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

UNE JEUNE DAME

revenant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de dix-huit. Quant on voulut savoir la cause de ce changement si étonnant, elle répondit franchement qu'elle l'avait obtenu en se servant du BAUME CIRCAUSSENI qu'elle considérait comme une acquisition inestimable pour toute toilette de Dame. Par l'usage de ce cosmétique, Dames et Messieurs amélioreront d'un mois cent fois leurs figures. Cette préparation, comme la nature elle-même, est simple dans ses combinaisons et néanmoins ne peut être surpassée par son efficacité à chasser les impuretés, nettoyer et embellir la peau et le teint. Par son action sur l'épiderme, elle chasse toutes les humeurs malfaisantes et en laisse la surface ainsi que la nature l'a voulu, claire, douce, polie et magnifique. Prix: \$1, envoyée par la maille ou l'express, sur réception de la commande par W. L. CLARKE & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

Les seuls agents américains pour cette préparation.

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse. Pour jeunes et vieux, grande et petite. La beauté si rare et si précieuse. S'offre à tous; tous peuvent être jolis.

PAR L'USAGE DU

LIQUIDE BLANC,

EMAILLE DE

CHASTELLAR.

Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus perçants, et comme elle exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la maille sur réception de l'ordre et de l'argent, franc de port, par W. L. CLARKE & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

FAVORIS ET MOUSTACHES!

Croissent sur la figure la plus imberbe durant trois ou cinq semaines par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGNE, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'élite de Paris et de Londres s'en sert avec un succès flatteur. Les noms de tous les acheteurs sont enregistrés et sa satisfaction n'est pas donnée, l'agent est remis avec plaisir. Prix: par la maille, paqueté, e, franc de port, \$1. Des circulaires descriptives et des témoignages envoyés par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.

DANS LA Ville de Joliette.

COIN DE LA RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

Commerce de Farine et Grains.

—ET DE PLUS—

Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSE—

Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes.

Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

RITCHOT & FILS.

Joliette, 20 Décembre 1866.

BEAUTE!

Cheveux, bouclés, bruns, drés et de soie.

PRODUITS par l'usage du FRISSEUR DE CHEVEUX DU PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour boucler les cheveux les plus rebelles et les plus durs des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les dandies de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun dérangement à la chevelure. Prix par la maille, franc de port, et empaqueté, \$1. Circulaire descriptives expédiées par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les Etats-Unis.

EXCELSIOR! EXCELSIOR!

L'exterminateur de cheveux

DE CHASTELLAR,

POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS.

Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine. S'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoyez franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par BERGER SHUTTS & Co. chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

RELIURE.

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à

JOLIETTE.

RUE ST. CHARLES BORROMÉE.

Vis-à-vis le magasin de Joseph Turcotte, marchand.

Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier,

DANS TOUS LES GOÛTS.

—ET A DES

PRIX RÉDUITS.

N. B.—M. Delisle a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée. Joliette, 30 Mai 1866.

DELISLE & LEPROHON,

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à

JOLIETTE.

RUE ST. CHARLES BORROMÉE.

Vis-à-vis le magasin de Joseph Turcotte, marchand.

Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier,

DANS TOUS LES GOÛTS.

—ET A DES

PRIX RÉDUITS.

N. B.—M. Delisle a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée. Joliette, 30 Mai 1866.

BERGER SHUTTS & Co.,

Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

CRISPER COMA!

Oh! qu'elle était belle et charmante, Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Dont les tresses luxuriantes Enchantaient et le cœur et les yeux.

CRISPER COMA,

Pour transformer les cheveux des Dames et Messieurs en boucles lustrées et onduleuses ou en tresses épaisses et éclatantes.

En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le Crisper Coma boucle non-seulement les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les nettoie. Il est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre jamais offert au public américain. Le Crisper Coma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et empaqueté pour 1 piastre. Adressez vos demandes à

W. L. CLARK & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.

DANS LA

Ville de Joliette.

COIN DE LA

RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

Commerce de Farine et Grains.

—ET DE PLUS—

Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSE—

Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes.

Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

RITCHOT & FILS.

Joliette, 20 Décembre 1866.

EXCELSIOR! EXCELSIOR!

L'exterminateur de cheveux

DE CHASTELLAR,

POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS.

Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine. S'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoyez franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par BERGER SHUTTS & Co. chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

S. PIQUETTE

MARCHAND.

Annonce à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son magasin,

A L'ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES

DE

JAMES CRANE,

où il continuera, comme par le passé, son commerce de

Marchandises Sèches,

Groceries & Provisions.

DE TOUTES ESPÈCES.

Joliette, 11 avril 1867.

A VENDRE.

A l'imprimerie de la "Gazette de Joliette,"

"Calendrier Municipal & Rural,"

par A. H. DE CAUSSIN, Ecuyer, pour

SEULS.

Joliette, 21 Mars 1867.

Atelier Typographique

DE

"LA GAZETTE DE JOLIETTE."

ON EXECUTE

A CE BUREAU.

TOUTES SORTES

D'IMPRIMES,

TELS QUE

LETTRES

CARTES D'AFFAIRES,

ET DE VISITES,

LETTRES FUNÉRAIRES,

BLANCS DE COMPTES,

BIILETS DE BANQUE

CIRCULAIRES,

AFFICHES,

PROGRAMMES,

ETC., ETC.,

En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

BLANCS,

POUR

AVOCATS

ET POUR

NOTAIRES,

ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM

les Secrétaires des Municipalités

trouveront

aussi toutes les formules

de Blancs dont ils ont besoin

Le tout imprimé sur

BON PAPIER,

et à des

PRIX TRÈS RÉDUITS

GRAND AVANTAGE

Voulez-vous avoir une

bonne récolte, achetez

du soussigné, du

SUPER-PHOSPHATE DE COB,

A DES PRIX

TRES-RÉDUITS,

A VENDRE

50 Boîtes seulement.

Charles E. H. LEPROHON,

Agent.

ATTENTION !! ATTENTION !!

DIX POUR CENT AU-DESSOUS

DU

PRIX COUTANT

Le soussigné, désirant cesser le commerce de Marchandises Sèches au mois de Mai prochain, est décidé de vendre tout son assortiment à DIX POUR CENT au-dessous de prix coutant.

Une remise de \$1 sera faite sur tout achat de dix piastres.

EDD. GUILBAULT & CIE.

Joliette, 21 Mars 1867.

rer le sort de plus de 400 orphelins laissés sans appui. Qu'elle sollicite pour les prêtres qui dans l'exercice de leur ministère, avaient été atteints de la contagion. Il se transportait souvent à leur chevet pour leur prêter des secours de l'âme et du corps que leur état réclamait.

Semblable au Bon Pasteur, qui est venu délivrer les âmes du péché, Monseigneur Turgeon put contribuer, avant de mourir, à former un asile destiné au repentir, celui du Bon Pasteur; il encouragea de sa parole et de ses libéralités les fondatrices de cette belle œuvre fit faire des quêtes pour son soutien et la recommanda à son diocèse.

Mais il est une œuvre que sa tendresse affectionnée portait sur toutes les âmes: elle se portait de préférence vers un asile de l'humanité destinée à recevoir tant de secours: l'hospice des sœurs de la Charité. C'est là qu'il a fait connaître tout ce qu'il y avait de bon et de tendre dans son cœur. Reprit toutes les attentions délicates dont il fit preuve envers ces bonnes sœurs depuis l'année 1851 jusqu'à sa mort, celles là seules pourraient le faire qui en ont été les objets. Ce que nous nous sommes efforcés d'expliquer, et nous serions ému nous-même aux détails que nous donnait leur plus ancienne supérieure, la Rvde. Sœur Muller.

Qu'il nous suffise de rappeler qu'il leur a laissé son patrimoine, preuve de son affection pour cet établissement.

Dans nos jours que les bons sœurs ont eu l'occasion de prouver d'une manière insigne la reconnaissance qu'elles ont vouée à leur grand bienfaiteur. Depuis douze années, deux d'entre elles venaient passer la journée auprès de l'auguste malade l'entourant de tous les soins, de toutes les prévenances dont elles seules savent le secret. Là n'est pas brisée leur pieuse gratitude: elles ont voulu fonder pour le repos de l'âme de leur cher père, un service annuel qui perpétuera son souvenir dans la maison de son cœur.

Il est consolant de voir une existante de quatre-vingt ans, qui s'est consacrée sans relâche aux œuvres de la charité la plus délicate, s'étendre au milieu de soins de cette même charité. Le juste reçoit même en ce monde les promesses de Dieu: opera bonorum sequatur illos. Cinquante sept années de pèlerinage, trente-trois années d'épiscopat, quatre-vingt années de vie toujours édifiante: qu'il soit de mérites et toutes sortes n'a-t-il pas été donné à Mgr. Turgeon de recueillir le pendant une si longue carrière! L'amour attendit qu'il s'est vu entourer durant les douze dernières années de sa vie, lui a prouvé que sa récompense commençait même ici bas. Ce qui a pu aussi adoucir les amertumes de sa longue maladie, c'est qu'il voyait les rênes du diocèse confiés à un prêtre qui lui-même s'était choisi pour coadjuteur et qu'il voyait rempli de toutes les qualités éminentes qui en feront son digne successeur.

C. L.

ELECTEURS DE JOLIETTE.

Nos amis doivent se hâter de voter, de la dépend une partie du succès! Venez sans tarder! Soyez persuadés que nos adversaires ne dorment pas!

Hâtez vous pour assurer notre victoire!

Samedi la nomination a eu lieu dans les trois divisions de la ville. MM. McGreevy et J. Heurn ont été élus unanimement, l'un pour la chambre des Communes et le second pour la Locale.

Au centre, les candidats sont M. G. H. Simard par les deux chaub. M. P. Garneau pour la Chambre des Communes et le Dr. Blanchet pour la Chambre locale. M. Garneau venu ainsi à la tête de sa liste aura encore moins de chance de succès que le Dr. Blanchet.

Dans la division est, MM. Huot et Rheaume ont été élus, celui-ci pour la Chambre Locale et celui-là pour la Chambre des Communes.

Dans le comté de Montmagny, l'Hon. M. Beaulieu et L. H. Blais, ont été élus par acclamation, le premier pour les Communes et l'autre pour la Chambre Locale.—C. du Canada.

Nouvelles et Faits Divers.

—Un accident des plus lamentables est arrivé, sur le lac Bow, près de Striford, New Hampshire. Onze passagers allant à la campagne avaient pris place sur une embarcation que le vent fit chavirer. Une dame et cinq jeunes personnes se sont noyées.

—TREMBLEMENT DE TERRE.—De fortes secousses d'un tremblement de terre se sont fait sentir ici dimanche soir, vers 11 heures.

—Nous apprenons qu'elles furent aussi remarquées à Hillsboro, Barrehois et Boctouche en même temps.—Le Mont-tour Acadien.

—SUICIDE.—Un soldat de l'artillerie royale nommé Sager Fenton montait la

garde, mercredi matin, entre l'heure et 3 heures, à la barrière du quartier général des officiers, lorsque l'on s'aperçut qu'il gisait sur le sol sans vie. Il avait la partie supérieure de la tête fracturée et une cartouche à bal manquant dans sa giberne. Par la position du corps, il était évident que le malheureux s'était mis le bout de sa carabine dans la bouche et que tendant le bras, il en avait pressé la détente avec son pouce. C'était une carabine courte qu'il avait.

Le défunt était d'une conduite régulière, mais avait plusieurs fois laissé voir le désir d'en finir avec ses jours pour des motifs qu'on ne connaît pas. Il était natif de Bradford, dans York-shire, et un frère qui est sergent dans la 3e brigade.—Canada.

NOYÉ.—Le corps d'un nommé Peter Stafford a été trouvé flottant hier, par un boteur, et amené au rivage. C'était un jeune homme âgé de 20 ans, natif de la pointe Levis, lundi dernier.—Canada.

NAISSANCE.—Jeudi soir, Sophie Boisclair, la compagne de Modeste Provencier a mis au monde une fille.

DÉCÈS.

En cette ville le 25 courant, à l'âge de 2 ans et 1 mois Albert, enfant de M. Joseph Gareau

BULLETIN COMMERCIAL.

Prix du Marché de Joliette.

Table listing market prices for various goods like flour, sugar, and oil, with columns for item names and prices.

J. Bie. DESMARAIS, Clerc du Marché.

Commerce

MARCHE EN GROS

Montréal, 29 Août 1867. Farine par qrt. de 196 lbs.—super extra \$3.00 à \$3.10; extra 8.01 à \$3.50; de goût, 7.70 à \$0.0; superfine, blé de Canada \$7.25 à \$3.3; superfine, blé de l'Ouest; \$7.55 à \$7.60, superfine, moyenne de la cité, \$7.50 à \$7.65; superfine No. 2, \$7.01 à \$7.20; fine, 6.50 à 6.70; moyen, \$5.50 à \$5.80; Hercules, \$5.00 à \$5.25; farine en sac, 4 3/75 à \$3.85 par 100 lbs, selon la qualité.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE. UNE SESSION DE LA Cour du Banc de la Reine.

Ayant juridiction criminelle dans et pour le District de Joliette, sera tenue au Palais de Justice en la Justice.

Lund, le Vingt-huitième jour du mois d'Octobre prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

En conséquence je do ne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes autres personnes qu'elles y soient pré-ert.

Par ordre, B. H. LEPROHON, Shérif.

Bureau du Shérif, Ville de Joliette, 2 Septembre 1867.

CANADA PROVINCE OF QUÉBEC, DISTRICT OF JOLIETTE. A COURT OF Queen's Bench. Holding Criminal Jurisdiction in and for the District of Joliette...

On Monday, the Twenty first day of October next, at TEN o'clock in the forenoon.

In consequence, I give public notice to all who intend to proceed against any prisoner in the common goal of the said District and to others, that they must be present then and there; and I give notice to all Justices of the Peace, Coroners, and Peace officers in and for the said District that they must be present then and there with their records, Rolls, Indictments and other documents in order to do those things which belong to each of them in their respective capacities.

By order, B. H. LEPROHON, Shérif. Sheriff's office, Joliette, 2 September 1867.

VENTE SUR AUTORITE DE JUSTICE

SERA VENDU, MERCREDI, le Quatre de SEPTEMBRE prochain, à dix heures de l'avant midi, à la porte de l'Eglise de la Paroisse de St-Jacques, au plus offrant et dernier enchérisseur, l'immeuble suivant, appartenant aux enfants mineurs de feu Moïse Lanouy, savoir:

Une terre située en la dite Paroisse de St-Liguori, contenant deux arpents de large sur treize arpents de profondeur, traités de vant à la rivière Lacouareau, en profondeur aux terres de St-Jacques, d'un côté à Paul Brisson et de l'autre côté à Maxime Rivest, l'aire de maison, grange et autres dépendances.

Pour les conditions qui seront énoncées le jour de la vente, s'adresser au Notaire soussigné, J. E. ECREMENT, N. P. St Jacques, 15 août 1867.

SALE BY JUSTICE AUTHORITY.

WILL BE SOLD, on WEDNESDAY, the FOURTH day of SEPTEMBER next, at TEN o'clock in the forenoon, at the church door of the Parish of St. Liguori, to the highest bidder, the immovable hereinafter described, belonging to the minor children of the late M. Moise Lanouy, viz:

A land situated in the said parish of St. Liguori, containing two arpents in width by thirty five arpents in depth, lying in front to the River Lacouareau, in rear to the lands of St. Jacques, on one side to Paul Brisson and on the other side to Maxime Rivest, with a house, barn and other dependencies thereon erected.

For the conditions which will be enunciated on the day of sale, apply to the undersigned Notary. J. E. ECREMENT, N. P. St. Jacques, 15th August 1867.

AUX ABONNES.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le montant de la souscription de la première année, reçue le 15 Avril dernier, sont instamment priés de le faire au plus tôt.

ECOLE SUPERIEURE.

J'informe le public que le 10 Septembre prochain, j'ouvrirai, à l'Épiphanie, une École Supérieure, où j'instruirai les jeunes gens et les jeunes personnes qui désirent obtenir des diplômes d'École Moïse. J'enseignerai les langues française et anglaise, le dessin et la tenue des livres, etc., etc. Une maîtresse anglaise sera attachée à mon établissement, en sorte qu'on ne parlera qu'en anglais aux Éèves pendant les classes. Les Éèves pourront se pensionner chez moi ou ailleurs, au gré des parents. Le prix de l'enseignement est modique et les conditions faciles. S'adresser à l'Épiphanie, à MADAME ISAË GERVAIS.

AVIS PUBLIC.

DES SOUMISSIONS pour la construction d'une Église et Sacristie dans la Paroisse de St. Mélanie de l'All. Conté et District de Joliette, seront reçues par les Syndics de la dite Paroisse, de ce jour au DIX-NEUF du présent mois d'Août (1867).

Les dix Syndics ne s'obligent pas d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire. Les plan et devis sont déposés dans la maison presbytériale de la dite Paroisse, où ils peuvent être examinés chaque jour, depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Par ordre des Syndics, FRANÇOIS FERRAULT, Président des Syndics. Ste. Mélanie, 5 Août 1867.

A VENDRE. UNE MAISON en bois à deux étages, bien terminée, avec une boulangerie y adossée, et autres dépendances, située sur la principale rue du village de la paroisse de St. Esprit. Une bâtisse adjointe est disposée en magasin. Conditions libérales, S'adresser à Joliette, à EUSÈBE VILLENEUVE, Joliette, 2 mai 18 7.

PROVINCE DU CANADA. BUREAU DU SECRÉTAIRE-PROVINCIAL, Ottawa, 31 mai 1867. Avis est par le présent donné que les personnes qui requièrent des passe-ports devront s'adresser jusqu'à avis contraire, à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité accompagné de chaque cas d'une description de l'applicant, signé par un Juge de Paix, aussi avec un honoraire de une piastre. Wm. McDUGALL, Secrétaire. 7 Juin.

A VENDRE PAR LES SOUSIGNÉS! 1,000 Minots de Blé. 2,000 Poches de Fleur forte. FARINE EN QUARTS. DE TOUTES LES QUALITÉS. 250 Tinettes grasse pactée à Montréal sous leur direction. Lard en quart "Mess" Inspecté, "Thin Mess" "Prime Mess" "Thin Sides"

500 JAMBONS GARANTIS FRAIS FUMÉS. EN OUTRE: Leur STOCK ordinaire D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c., ET EN GROS. A des prix qui défient toute compétition.

OVIDE DUFRESNE & CIE., No. 287 & 289, RUE DES COMMISSAIRES. MONTREAL. Montréal, 11 Fev. 1867.

HOTEL DU PEUPLE.

ADOLPHE FERRAULT à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert le PREMIER MAI courant un HOTEL Au coin des Rues ST. PAUL ET NOTRE-DAME Presque en face du Marché.

Les gens de la Campagne y trouveront des écuries et remises convenables pour leurs chevaux et voitures. Joliette, 2 Mai 1867.

L. A. DEROME, Artiste Photographe EN FACE DU MARCHÉ, PLACE BOURGET JOLIETTE. Joliette, 20 Avril 1866.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTRÉAL ET CUBO, ET LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres Ports intermédiaires.

A partir de Lundi, le 6 mai, et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir: Le Vapeur QUÉBEC, Capt. J. B. Labbe, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs à 7 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Québécois, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'on trouvera devant les transporter aux Steamers Québécois, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soirs à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loop, Yamachiche, Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie. A son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra à Champlain.

Le Vapeur L'ÉTOILE, Capt. Evariste Latourc, voyageera sur les Rivières St. François et Yamaska, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel. Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davelluy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Vercheres, Coaticouche, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Beaulieu, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis, à deux heures, P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal. Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Varennes, Bout-de-Pièce et St. Paul l'Ermitte, et à Terrebonne les Mardis, Jeudis et Samedis, arrêtant aussi en allant et revenant à Boucherville, Varennes, Bout-de-Pièce et Lacchaud. Il partira de l'Assomption tous les Lundis, à 7 heures, P. M., Mercredis à 6 heures, Vendredis à 5 heures. Et de Terrebonne, les Mardis, à 5 heures, Jeudis à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Commanement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet. Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 209, Rue des Commissaires.

J. B. LAMERE, Agent-général.

Bureau de la Cie. du Richelieu, 7 Montréal, 6 Mai 1867.

CHEMIN A LISSES. Depuis le 25 AVRIL courant jusqu'à la fin de l'automne prochain, les chars de "La Compagnie du chemin de fer de l'Industrie à Lanoraie," quitteront Joliette, tous les LUNDIS ET JEUDIS, à SIX heures A. M., pour conduire les passagers et transporter le fret à Lanoraie où l'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu attendra le convoi.

Les MARDIS et VENDREDIS, les chars quitteront Lanoraie aussitôt après l'arrivée du Bateau à Vapeur.

Les chars arrêteront en allant et revenant à St. Thomas.

EUZÈBE VILLENEUVE. HOTEL LIER. Informe le public qu'il a fait des changements dans son établissement situé Coin des Rues Mansuet et Place Bourget.

M. Villeneuve occupe actuellement 3 appartements de la maison de M. Lafontaine; ce qui lui permettra de recevoir un très grand nombre de personnes d'une manière convenable.

Sa table sera servie des meilleurs mets, et les meilleures boissons seront offertes aux voyageurs. Les gens de la campagne y trouveront une cour spacieuse et des écuries convenables pour leurs chevaux. Joliette, 12 Octobre 1866.

passagers. Elles font des simagrées pour venir à bord; vous savez sans doute comment on s'y prend en pareille circonstance? — Oui, dit le patron d'un air farouche. Du moins, grommela Sampinelli, on n'a pas à craindre, avec de pareils ennemis des coups de poing comme ceux du Nabab! — Allons, ne lanternons pas, dit Linguard brutalement. Patron, chargez-vous de la jeune; et toi, Sampinelli, tu me réponds de la mère. Je devrais peut-être, ajouta-t-il d'un air de réflexion, laisser ici cette vilaine fille, qui nous gênera... Mais décidément, non; elle mettra à main tout le pays en rébellion, et l'on pourra... Emmenez-la donc; nous nous en débarrasserons le plus tôt possible.

LA GAZETTE DE JOLIETTE

JOLIETTE, 2 SEPTMBRE 1867.

Mercredi dernier, à quatre heures de l'après-midi, Mgr. Baillargon a pris possession du siège archiepiscopal de Québec, demeuré vacant par la mort de Mgr Turgeon.

Tout le clergé du diocèse assistait à cette imposante cérémonie, où l'on voyait Monseigneur l'Archevêque de St. Hyacinthe et de Rimouski, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, l'Hon. M. Chauveau, le consul de France, les juges Taschereau et Caron, &c., &c.

BROWN VAINCU.

Le clergé-rite vient de subir un rude échec en Haut-Canada. Depuis longtemps il était tombé dans l'opinion publique, et le redoutable chef avait vu ses amis déserter son drapeau, aujourd'hui, son comté le rejette et se choisit un mandataire plus digne dans la personne de M. Gibbs, conservateur sincère, et qui se rallie franchement à la nouvelle constitution.

Le résultat des élections jusqu'à ce jour doit réjouir ceux qui voient avec satisfaction le nouvel ordre de choses, sur plus de soixante membres élus, il n'y en a qu'un seul qui soit de l'opposition, tous les autres sont ministériels.

Ce résultat est un argument sans réplique, contre les déclamations criardes des journaux libéraux, contre les lamentations des candidats libéraux sur les hustings.

Les libéraux sont battus de toutes parts....

MEMBRES ELUS.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Pour les Communes.

Table with 3 columns: Commune, Min., Ind., Op. Lists members for various parishes like Deux-Montagnes, Dorchester, Laval, etc.

Pour la chambre locale.

Table with 3 columns: Commune, Min., Ind., Op. Lists members for local chambers like Deux-Montagnes, Dorchester, Laval, etc.

BULFETIN ELECTORAL.

La votation a lieu aujourd'hui à l'Assemblée, quoique l'élection de l'Hon.

Louis Archambault soit aussi l'handicaper contesté, néanmoins sa victoire est presque sûre. La nomination a aussi lieu aujourd'hui dans le comté de Montcalm et dans celui de Berthier.

JARQUES-CARTIER.

Voici l'état du poll pour le comté Jarques-Cartier, à St. Laurent, à 5 heures p. m. Pour la chambre locale, Le cavalier 218; Robillard 31 Pour le comté Gaucher 121; Brunet 39!

CHAMBLÉ.

Tout va à merveille dans ce comté: la plus grande unanimité y règne pour remettre M. Dorion à la porte.

Judi soir, il y a eu une grande assemblée à St. Lambert. Cette municipalité a toujours l'habitude de voter comme un seul homme. Elle ne se démentira pas cette année.

COMTÉ DE ST. HYACINTHE.

La nomination pour cette division électorale a eu lieu lundi dernier, à St. Hyacinthe. Après la lecture des documents faite par l'Orateur-rapporteur, M. St. Germain, les électeurs suivants furent proposés pour les Communes MM. Raymond et Bierkowski; pour la chambre locale, MM. Lanctôt et Bachand.

MONSEIGNEUR FLAVIEN TURGENN.

Au mois de février 1855, les 21, 22, et 23, l'église métropolitaine de Québec et celle de St. Roch offrirent à la piété un spectacle vraiment touchant: prêtres, lévites, fidèles, tous inondaient leurs parvis et venaient déposer aux pieds du Saint-Sacrement exposé à leur vénération, leurs prières et leurs supplications. Le premier pasteur de l'Eglise du Canada, Monseigneur l'Archevêque PIRARÉ FLAVIEN TURGENN, avait été frappé d'une maladie mortelle, pendant qu'il assistait, le 19, au service d'une sœur de la charité, à l'église de St. Jean, et l'on accourait de toutes les parties de la ville pour conjurer le Seigneur de conserver à son troupeau un pasteur si cher. Dieu exauça des vœux si ardents; mais impénétrable dans ses desseins, il ne rendit pas au vénérable malade sa vigueur première. Quelques-fois encore, il lui permit, il est vrai, de repaître au chœur de la cathédrale pour y bénir les fidèles de Québec; mais il ne voulut point qu'il renît au service de sa sainte cause l'activité qu'il n'avait cessé de déployer durant une carrière déjà si bien fournie. Les sept dernières années de sa vie, son infirmité avait fait de tels progrès qu'il lui était impossible de quitter sa chambre, jusqu'à ce que Dieu l'eût retiré à lui, dans la nuit du 24 au 25 de ce mois, à l'âge de près de 80 ans.

Peu d'hommes se survivent à eux-mêmes sans s'exposer à perdre le juste tribut d'éloges qui auraient accompagné leurs funérailles s'ils avaient disparu dans la plénitude de leur gloire. La mémoire de Monseigneur Turgeon surmontera cette épreuve. Malgré l'aspect d'oubli où sa longue retraite semble l'avoir relégué, les souvenirs se ravivent aujourd'hui autour de sa tombe prête à se fermer: l'on aime à redire son passé, qui certes ne manque pas d'éclat; la Religion, reconnaissante des services éminents qu'il lui a rendus, publie son éloge; elle remonte à son enfance, étudie avec intérêt sa vie de Séminaire et admire surtout les actions de son long et glorieux épiscopat.

Quebec, déjà si fier d'avoir fourni à l'Eglise du Canada, NN. SS. les évêques d'Esly, Hubert, Panet et Signay, se glorifie encore d'avoir donné le jour à Mgr. Turgeon: il y naquit le 12 novembre 1787, de M. Louis Turgeon, respectable négociant de cette ville, et de dame Louise Dumont. Distingués par leur religion et leur probité, ils furent pour leur enfant des modèles de vertu et surent lui communiquer, dès son bas âge, cette délicatesse de conscience qui ne l'a jamais abandonné.

Ce fut, sans doute, une consolation pour ces bons parents de voir l'application du jeune Flavien, devenu, en 1800, élève du Petit Séminaire de Québec. Il n'est pas sans intérêt de lire la note de ce charmant petit septième, destiné un jour à occuper la première dignité ecclésiastique du pays. Voici en quels termes son bulletin annuel apprécie son mérite: *adolescens spiritus, suavis et citra omne supercilium fanctus est omnibus exercitibus fatis et diligenter.* En 1804, rendu en troisième, il méritait qu'on écrivit de lui: *quo sapientior in schola nullus existit.* Lett. euz l'enfant qui ne dément pas les espérances que ses maîtres fondent sur lui et qui ne voit pas flétrir les lauriers qu'il accueille, à ses premières années de Séminaire! Il fut donné au jeune Flavien de soutenir, durant toutes ses études, la réputation qu'il s'était conquise en traversant le seuil même de notre maison, celle d'un succès remarquable, uni à la pratique de la plus tendre piété. Un des prêtres qui chérissent le plus sa mémoire, nous disait qu'il passait confères parmi ses jour au ré Louis de Conzague. Telle était sa dévotion à l'église, sa modestie, la réserve de ses manières que l'on trouvait des rapport frappants entre lui

et l'angélique écolier que l'église honore aujourd'hui sur ses autels.

Mgr. Plessis, avec ce coup d'œil qui lui faisait si bien connaître les hommes et ses condisciples. Il l'appela auprès de sa personne après sa rétrogradation pour l'employer au secrétariat et lui donna en même temps la soutane. Le jeune abbé suivit son cours de philosophie et de théologie, tout en s'imbuant déjà sous un si grand maître, aux détails de l'administration. Mgr. Plessis caressait secrètement l'idée de laisser à sa mort le trône épiscopal à M. Turgeon lui-même. Il voulut, de longue main, le préparer à ce poste important; et multipliant ses rapports avec lui, lui faire connaître ses vues et le mettre en état de maintenir les traditions établies. C'est M. l'abbé Ferland qui, dans sa biographie de Mgr. Plessis, nous fait connaître ses détails.

Cependant, la Providence eut d'autres vues; ce ne fut que vingt-cinq ans après la mort de son vénérable ami qu'elle lui permit de monter sur le siège épiscopal. Elle voulut qu'il rendît auparavant au Séminaire de Québec d'éminents services.

Ordonné prêtre le 29 août 1810, il fut agrégé au séminaire, le 19 octobre 1811 et demeura attaché à cette maison l'espace de vingt-deux ans. Il y occupa tout à tour la charge de directeur du grand et du petit séminaire, de premier assistant supérieur et le procureur.

C'est surtout comme procureur qu'il s'est acquis la reconnaissance du Séminaire de Québec. Sous son habile administration, s'ouvrit à la fin, pour cette maison, une ère de prospérité inconnue depuis le désastre de la compagnie. Habile à dénouer de vieux comptes infatigables dans ses recherches, ferme lorsqu'il fallait faire observer les contrats, et cependant capable, quant il était nécessaire, de condescendre à quelques petites concessions, il a réussi à débrouiller le chaos où était enroulée une partie du bilan de l'Église et de plusieurs autres départements. Ses collègues n'ont eu qu'à marcher sur ses traces et à compléter son œuvre, et ils ont eu plusieurs fois à s'étonner des travaux considérables auxquels il s'était livré.

Mais c'est là le seul souvenir précieux que Mgr. Turgeon légua au Séminaire de Québec? Non, il y en a un autre que nous lui préférons: c'est celui qui laisse après lui le passage d'un prêtre accompli; soit qu'il communiât, durant trois années, aux élèves du grand séminaire, la science de la théologie, et de celles des cérémonies qui lui sont si familières; soit qu'il forme à toutes les vertus les élèves du petit séminaire, durant trois années; soit qu'il régisse les affaires de la paroisse; quelque poste qu'il occupe, vous le retrouvez en lui les qualités qui distinguent une vie parfaitement sacerdotale. Son nom se rattache à celui de dix autres prêtres qui ont été en même temps que lui au séminaire, et qui lui ont prêté l'estime qu'il leur même leur avait vouée: MM. Jérôme Demers et Antoine Parant. J'ai souvent entendu des lèvres de M. L. J. Casault l'éloge de ces trois prêtres si pleins de mérite à tous les égards, et qui semblaient, à un certain point de vue, se compléter l'un l'autre. L'un M. Demers, plus sérieux, plus grave, portait ses jugements avec cette justesse qu'il fallait reconnaître; l'autre, M. Parant, plus bienveillant, aimait surtout à écouter les inspirations de son bon cœur; le troisième, M. Turgeon, plus gai, plus spirituel, tempérait par ses réparties ce qui pouvait y avoir de trop austère ou de trop charitable, qu'on ne passe l'expression, dans la conversation de ces deux confères. Le commerce de ces trois hommes était extrêmement agréable; et les personnes du monde qui conversaient avec eux, s'en retournaient enchantées soit de la noblesse ou de la grâce de leurs manières, soit de la concédance ou de la bonté de leur accueil.

Choisi pour l'épiscopat dès sa jeunesse, comme nous l'avons vu, Mgr. Turgeon eut l'occasion de reculer devant la responsabilité qu'impose cette dignité. A la mort de Mgr. Plessis, en 1825, Mgr. Panet, alors âgé de 72 ans, sentant le besoin d'avoir un coadjuteur, présenta au comte Dahousie, gouverneur du Canada, les noms de trois prêtres qu'il croyait les plus capables de l'aider à pratiquer ses fonctions. Mgr. Turgeon était sur la liste, entre feu M. Demers et Mgr. Signay. Jusqu'à cette époque, le gouvernement anglais se croyait autorisé à user du droit du gouverneur et français, lorsqu'il s'agissait de la nomination des évêques; il tenait à appuyer lui-même celui des trois sujets qui devaient être présentés au Souverain Pontife.

MM. Demers et Turgeon apprirent officiellement que leur nom avait été présenté à l'approbation du gouvernement: après avoir délibéré tous deux, ils arrivèrent à la détermination de refuser la charge qu'on désirait leur imposer.

En 1833, à la mort de Mgr. Panet, Mgr. Signay, obligé à son tour de partager les travaux de l'épiscopat, réussit à vaincre la répuance de M. Turgeon et à lui faire accepter le fardeau qu'il avait refusé huit ans auparavant. Il fut sacré le 11 juin 1834 au milieu d'allé-

gresse générale du clergé et du peuple canadien, sous le titre de l'évêque de Sédulme, *in partibus infidelium*. C'est Mgr. Signay, lui-même qui fut l'évêque consécrateur; il était assisté de Mgr. Lortie et Mgr. Gauthier. Le sermon fut prêché par M. le grand vicaire Cauchon, curé des Trois-Rivières; voici les paroles qu'il adressait, en terminant, au nouveau dignitaire: "Je donne votre qualité d'évêque, de disciple, de compagnie et d'ami d'un prélat illustre dont la mémoire sera toujours chère à ce diocèse, Mgr. J. O. Plessis, votre voyage avec lui jusqu'au siège de l'église catholique, votre approche près du tombeau des martyrs, vous ont été une garantie de votre zèle apostolique, et qu'avant que nous vous oissions choisir, vous l'aviez été dans le ciel!"

Ces paroles ne furent pas démenties: à peine avait-il été choisi et consacré qu'il se mit à l'œuvre avec toute l'énergie de son vénérable Archevêque, Mgr. Signay. C'est à lui que l'on doit attribuer une large part dans les œuvres qui ont signalé le règne de ce prélat: l'établissement en 1837 de l'œuvre de la propagation de la Foi; la fondation en 1838 de la mission de la Colombie; l'établissement en 1841 des retraites ecclésiastiques; la construction du palais archiepiscopal en 1844; la formation la même année, de la province ecclésiastique de Québec.

Son zèle reçut un redoublement d'ardeur, lors que le 10 novembre 1849, il fut chargé de l'administration complète du Diocèse et lorsque, à la mort de Monseigneur Signay, il prit solennellement possession du siège archiepiscopal le 8 du mois d'octobre 1850.

Protéger contre la fureur des lups le troupeau qui lui est confié et lui donner une nourriture salutaire, voilà, d'après les paroles que le Pape Pie IX adressait dernièrement à Mgr. de Thibault, ce qu'il doit tendre les efforts d'un évêque. Il n'est pas difficile de se convaincre de l'importance que Mgr. l'Archevêque Turgeon attachait à ce double devoir.

L'éducation est un des moyens de mener aux fidèles à la nourriture salutaire. Eh bien! nous voyons Mgr. Turgeon protéger l'éducation dans toutes ses branches, depuis l'humble école de campagne jusqu'à l'Université Laval. Il y avait peu d'années qu'il était évêque; il se dirigeait pendant ses vacances vers le ouest qu'il avait tant aimé, celui de St. Joachim et du Petit Cap. En passant dans une des paroisses voisines, de sa maison d'école, il vit toute la troupe des enfants qui se ruèrent précipitamment, heureux sans doute de voir arriver le terme de la classe. Les bonheurs: serait sur le seuil pour jeter un dernier regard sur sa famille qui allait se disperser. Mgr. Turgeon fut immédiatement arrêté: sa voiture, commandée lui-même aux enfants de retour de nouveau à l'école, s'y rend aussitôt, et malgré le premier trouble de cette visite inattendue, il se jeta tout le monde, il veut savoir le mérite de chacun; adresse des paroles pleines de bonté aux plus diligents; distribue des récompenses et protège les plus beaux élèves à l'humble maîtresse d'école qui se dévoue à un ministère si pénible, mais si méritoire. Ce fut un événement dont le souvenir resta gravé dans le cœur de tous, et un véritable curé n'en faisait le récit avec émotion.

Professeur de la parole pendant quelque temps il savait la haute importance que les élèves du Grand Séminaire devaient attacher à cette reine des sciences. Dans une lettre du 5 septembre 1833, adressée à M. L. J. Casault, alors supérieur, il lui exprime la résolution de n'admettre, en général, à l'ordination, que des jeunes gens qui auraient eu le temps de s'exercer dans la retraite à la pratique des vertus sacerdotales, et de se préparer, par des études suivies, à l'exercice du saint ministère. En effet, aujourd'hui, les bacheliers de l'Université de Montréal, qui ont obtenu le diplôme de bacheliers, ne sont admis à l'ordination que s'ils ont obtenu le diplôme de bacheliers de l'Université de Montréal, et de se préparer, par des études suivies, à l'exercice du saint ministère. En effet, aujourd'hui, les bacheliers de l'Université de Montréal, qui ont obtenu le diplôme de bacheliers, ne sont admis à l'ordination que s'ils ont obtenu le diplôme de bacheliers de l'Université de Montréal, et de se préparer, par des études suivies, à l'exercice du saint ministère.

Ce fut pour sa haute intelligence une bien vive satisfaction de voir s'élever sous son règne, l'Université Laval, destinée, d'après ses propres expressions, à être d'une immense utilité aux grands intérêts de l'ordre, de la morale et des saintes études.

Saluer avec honneur l'idée de cette création, d'abord émise par Mgr. de Montréal; appuyer et par ses paroles et par ses lettres la demande qui était adressée à ce sujet, au gouvernement de la Province; soutenir avec énergie le projet une fois conçu, et ne plus permettre qu'on l'ait abandonné; donner de puissants encouragements à M. L. J. Casault, qui parfois sentait quelque défiance à la vue des difficultés sans nombre qui attendaient le Séminaire de Québec; se réjouir infiniment quand il vit le projet sur le point de se réaliser, grâce à la libéralité du gouvernement impérial; enfin, recommander, par son mandement du 8 décembre 1853, l'Uni-

versité-Laval, aux fidèles de son diocèse; la louer en face du pays, dans des sermons qui font honneur et à la largeur de ses vues et à la justesse de ses idées; voilà, si nous ne nous trompons, voilà le beau rôle que Mgr. Pierre Flavien Turgeon a joué vis-à-vis cet établissement qui s'honorera à jamais de l'avoir eu pour premier Vicaire et pour premier protecteur.

Lorsque Mgr. Turgeon se félicitait du succès de l'Université-Laval, il n'était que l'écho de ses confrères dans l'épiscopat canadien. Il avait eu le bonheur de les réunir en concile provincial en 1851, et, sur cette question de l'éducation supérieure comme sur bien d'autres, il s'était aidé de leurs lumières et de leurs conseils. Du moment où il avait pris possession du siège de la métropole, il s'était convaincu de l'utilité et de la nécessité de convoquer ses confrères pour délibérer avec eux sur les intérêts spirituels de la province, et de nouveau, en 1854, il eut le bonheur de présider à une seconde de ces réunions sacrées où Dieu se plaît à éclairer les pasteurs sur leurs propres devoirs envers leurs ouailles et sur les moyens de leur être utiles. Les mandements de cette double époque font connaître les travaux de Mgr. des deux premiers conciles de Québec.

Pour obéir à l'un des vœux du premier concile, Mgr. Turgeon se hâta de rétablir dans son diocèse les conférences ecclésiastiques. Quatre fois par année, les membres du clergé, dans leur arrondissement respectif, se réunissent pour discuter sur quelques points importants la science ecclésiastique. Rien de plus utile, d'après les paroles même de notre vénérable prélat, que ces pieuses réunions, pour maintenir et fortifier le goût de ces études théologiques, et pour entretenir, dans l'enseignement ainsi que dans les exercices du saint ministère, cette belle unité qui fait la force du catholicisme. Les règlements qui déterminent l'arrangement, à suivre dans ces conférences ont été formulés par Mgr. l'Archevêque et font preuve d'une grande sagesse.

Voilà quelques-unes des œuvres de Mgr. Turgeon, pour donner à son troupeau la nourriture convenable; la science dans toute son étendue. Quand il s'est agi de le protéger contre la fureur des temps, suivant l'expression de Pie IX, qu'a-t-il fait?

L'arceveque son mandement du 2 avril 1854, pour ranimer le zèle des amis de la tempérance, et voyez avec quelle énergie il s'élève contre un vice qui a toujours produit, au milieu de notre peuple, de si funestes ravages. Lisez encore son mandement du 15 janvier de la même année sur les tables d'écritures, les amenant à des écarts étrangers à la suite des tables elles-mêmes qu'elles introduisaient de mille manières. Mgr. Turgeon parla, et telle fut la force de sa parole que de ce moment, la sagesse revint au peuple et l'obéissance la plus absolue suivit cet acte de l'autorité épiscopale. Merveilleux exemple qu'il est bon d'enregistrer dans nos annales pour pouvoir et la raison qui distinguait notre prélat et l'ascendant qu'il exerçait sur ses ouailles. Ce document fut publié en France; un auteur célèbre de théologie, le P. Gury l'a inséré en grande partie dans les derniers éditions de son ouvrage, et nous avons entendu dire nous-même à Paris à Monseigneur Lavigne que rien de mieux n'était paru nulle part sur cette question.

Le zèle de Mgr. Turgeon à procurer à son peuple le bien spirituel ne se contenta pas de la parole; il voulut donner à son clergé, déjà si attentif à tous ses devoirs, l'aide des membres de deux ordres religieux. Dévoués aux missions du Saguenay depuis 1844, les Oblats obtinrent la permission d'établir une maison de leur société à Québec même ils furent chargés de la paroisse de St. Sauveur et leur zèle à cet égard fut d'autant plus efficace que leur zèle fut plus ardent.

Il est un ordre dont l'histoire est intimement liée à celle des commencements de notre pays: ses membres ont scellé leur terre de leur sang de martyrs. Forcés de disparaître à la suite de la conquête, le dernier d'entre eux, le P. Cazot, était mort à Québec en 1800. Mgr. Turgeon voulut renouer cette chaîne interrompue depuis un si grand nombre d'années: en 1849, les Pères Jésuites revenaient s'établir au milieu de nous.

C'est surtout à ces deux ordres que l'on a recouru pour donner les retraites dans nos campagnes: les éloges les plus mérités accompagnent partout le bien qu'ils ne cessent de produire dans les âmes.

Il nous tarde d'arriver à une des qualités distinctives de Mgr. Turgeon: sa charité....

En 1845, à la suite des incendies de St. Roch et de St. Jean, il employa la plus grande partie de son temps, avec l'aide de ses citoyens de Québec, à ramasser aux maux des tristes victimes de cette immense calamité.

En 1847, lorsque les fièvres typhoïdes exercèrent leur ravage parmi les émigrés, et parmi les habitants de Québec, il se donna une peine infinie pour assu-

ror le gés s les p miniu cont leur de Pl mat. S-nu de gneu mou penti rageu les fo faire t-con Me se aff tes: un as tant de la Ch tre to dre d. attent en-er 1831, pour jels, qu'ell ment, aus d' aneier Malt- Qu' leur a son aff. Dis en l'c insigu vouée douze maient gouts. elles s plus b ont vo de leur perpet de son. Il es de qua sans n la plus soins d regret de Die Cinqa te-tros années suite de pte été cueillir rièr! entoure nes de compen Ce qui de sa l les rése que l'ur juteur e les qual digne si

ELFA Nos a la dépen sans tar adversa Hâtez

Samer les trois McGreev unanime bre des C Locale.

Au ce Simard i Garneau Comant Chambré amsi à gti mois de Blanche

Dans l Rhéau u pour la C la Chaml

Dans l M. Beau été aussi et pour l Chambré

Non

Un est arriv Striford, gers allat place sur fit chavir personne

TREMB secouss sont fait heures.

Nous a remarqué Bq et oné sur Acad succm royale no

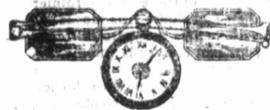
# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC. — 5 SEPTEMBRE 1867.

No. 38



**ANTIME LAPORTE,**

**HORLOGER & BIJOUTIER.**

**PL. DU ROCH.**

**VILLE DE JOLIETTE.**

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment assorti son magasin de Bijoux, etc., aussi complet et à si bas prix qu'il n'a pas d'égal dans la ville de Joliette.

**JOUEUX D'ENFANTS, MONTRES, HORLOGES, BAGUES, BRACELETS, ÉVENTAILS, MIROIRS, LUNETTES, Etc., Etc., Etc.**

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et sous le plus court délai.

Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**

**LIBRAIRIES-ÉDITEURS.**

**ET IMPORTATEURS D'ÉCRITS**

**FRANÇAIS, BELGES,**

**Allemands et Américains,**

**RUE ST. VINCENT 12 & 14,**

**MONTREAL.**

**ASSORTIMENT COMPLET**

DE  
Livres de Prières et de Littérature; Livres et fournitures d'Écoles; Livres de Comptes et de Fabrication de Bureau; Papiers et Enveloppes de Fantaisie; Cartes, Images, Médailles; Crucifix, Chapelets, Médailles et Bénitiers; Peintures; Boutes de Mathématiques; Moteurs de Dessin et de Broderie; Bijouterie, Montres, Horloges, Mirosirs; Parfumerie, Brosses et Peignes; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapissierie Anglaise et Américaine; Cartes à jouer; Agence des Fabriques; Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Écoles.

**B. ROLLAND & FILS.**



**La Gazette de Joliette.**

Journal Politique et Commercial.

IMPRIME ET PUBLIE PAR

**FONTAINE & GRANGER,**

Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine,

**Lundi et Jeudi.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

**DIX-SEPT TRS PAR AN,**

l'abonnement payable d'avance.

**CONDITIONS D'ANNONCES.**

Des lignes et au-dessous. Première insertion 50 cts., 12 cts. pour chaque insertion subséquente.

Au delà de dix lignes 7 cts. par ligne pour la première insertion et 5 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

On traitera de gré à gré pour les Annonces qui devront être publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne seront pas pour moins de six mois.

Il faut les donner au moins un mois d'avance pour écouler les abonnements.

Toutes lettres, communications, etc., devront être adressées au port à A. Fontaine.

## ADRESSES D'AFFAIRES.

**OLIVIER & BABY,**

AVOCATS.

Coin des Rues St. Valcour et Ste. Marie

**JOLIETTE.**

M. Baby suivra les Circonscriptions de Montcalm et L'Assomption.

Joliette, 11 Avril 1866.

**J. N. A. McCONVILLE,**

AVOCAT,

Suivant les différentes Circonscriptions des Districts de Joliette, Richelieu et Arthabaska.

**BUREAU à Joliette et à Drummondville.**

Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**

AVOCATS.

**RUE NOTRE-DAME,**

**L'ASSOMPTION.**

MM. Fontaine & Archambault, suivant la Cour Supérieure du District de Joliette.

L. D. Fontaine. P. A. O. Archambault.

L'Assomption, 1er Décembre 1866.

**BARTH. VEZINA**

**D. DESORMIER,**

NOTAIRE.

**RUE MANSEAU,**

**JOLIETTE.**

M. Perrault est encauteur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.

Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL,**

HUISSIER

**De la cour Supérieure.**

**JOLIETTE.**

M. Perrault est encauteur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.

Joliette, 11 Avril 1866.

**DR. F. X. COTE**

**R. ST. PAUL**

**JOLIETTE.**

Visible à toute heure.

Joliette, 11 Avril 1866.

**A VENDRE,**

500,000 PIEDS

DE

**BOS D'AC.**

Consistant en MADRIERS de trois pouces de large, et de 2nde. qualité.

MADRIERS DE DEUX POUCES

1ère et 2nde. qualité.

MADRIERS DE 1 1/2 POUCE,

1ère, et 2nde. qualité.

PLANCHES D'UN POUCE,

1ère et 2nde. qualité.

MADRIERS POUR CLOISON,

Lattes, Tringues,

Etc., Etc., Etc.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux

MEDERIC FOUCHER,

St. Jacques de PAZANZAN, 11 Avril 1866

**A. FONTAINE,**

AVOCAT.

**RUE DE LANAUDIÈRE,**

**JOLIETTE.**

## Feuilleton.

**LA BASTIDE-ROUGE.**

LA

IX

L'ÉPILOGUE.

—

Suite.

Chacun des deux Cors se saisit une dame par le bras; madame Meursanges en fut étonnée et se débattit vainement contre Sompnelli; mais Elisabeth sentit l'instinct de toute résistance; elle dit seulement à sa mère, avec désespoir :

— Comprenez-vous enfin quel est l'homme à qui vous voulez unir mon sort ?

Pour couper court à ces plaintes, Linguard se saisit de la lumière et ordonna aux Corses de le suivre avec leurs provisions. D'abord, elles refusèrent de marcher, mais on leur adressa d'effroyables menaces, et elles obéirent. Madame Meursanges poussa toujours des cris perçants.

Quand on arriva à la porte de la maison, Linguard s'arrêta.

— Continuez votre route, dit-il à ses gens; je vous rejoins à l'instant. Si vous refusez de marcher, portez-les dans vos bras; si elles craignent trop fort, frottez leur la bouche avec un bâillon... mais allez, n'ayez pas peur.

Les contrebandiers entraînent les pauvres femmes. Linguard resta un moment immobile sur le seuil de la porte, écoutant les cris étouffés de madame Meursanges et les faibles gémissements d'Elisabeth; ils s'éteignirent bientôt dans le silence de la nuit.

— Bah! bah! elles s'ajourneront murmura-t-il d'un ton sombre; et maintenant, achevons ma vengeance!

Il entra dans la maison. Au bout de cinq minutes, il sortit précipitamment, comme effrayé de ce qu'il venait de faire, et il retourna la chercher lui-même, puis sous sonner la cloche, il prit sa course à travers le jardin et gagna la campagne.

Les cris lointains de madame Meursanges se firent d'abord à la garde d'un soldat. Ces cris pouvaient donner l'alarme dans les Bouches voisines; mais bientôt ils furent couverts par le fracas de la mer. Linguard dit le pas, et il fut rejoint le lendemain par un homme en même temps que les prisonniers.

Elles ne songèrent même plus à la résistance. Cette nuit sombre, ce rivage désert, cette mer écumante et bruyante, cette fièvre embarcation sur la poêle on allait les placer, et qui semblait devoir se briser au premier choc du redoutable élément, ces larmes énormes rebondissant à leurs pieds, toute cette scène grandiose et terrible les avait frappés de stupeur. Elisabeth pleurait, madame Meursanges fermait les yeux en poussant des sanglots. Leurs gardiens les portèrent dans leurs bras, et se mettant à l'eau jusqu'à la ceinture, ils les placèrent dans la barque où se trouvaient déjà Christophe et l'autre rameur. Il fallut rendre le même service à Linguard, qui, malgré la gravité des circonstances, se souciait médiocrement d'exposer à un rhume sa précieuse personne; puis ils sautèrent eux-mêmes dans le canot et se mirent à ramer avec vigueur pour gagner la felouque, manœuvrée à quelques enclaves du rivage.

Après avoir luté un instant avec les hautes lames, l'embarcation atteignit enfin le rivage, non sans que les dames, dans ce moment d'ascension et de descente rapide, n'eussent craint vingt fois de la voir allover. Le patron grappa lestement à bord; les dames et Linguard furent transportées à l'avant du pont et conduites dans la cabine à l'arrière de la felouque; puis, le canot ayant été suspendu à sa place ordinaire, on se prépara à lever le grappin et à déployer les voiles.

Pendant que les marins s'occupaient de ces soins divers, le patron écrivait le rapport d'un des hommes de l'équipage et observait avec inquiétude une masse noir balottée par les flots à quelque distance de la felouque.

— C'est encore cette infernale barque! grommela-t-il en prenant un effroyable blasphème. Il n'y a plus de doute; c'est à nous qu'elle veut!... Voyons, essayons encore de lui tourner les talons.

Caupé le cablot! commanda-t-il à l'équipage d'une voix féroce, au diable le grappin! Pare à courir, au plus près et de l'avant vivement.

En cinq minutes, les voiles sont déployées et orientées; le petit navire commença à manœuvrer pour gagner le large. Le patron, appuyé sur le plat-bord, observait toujours l'objet suspect à peine visible au milieu des vagues fatiguées.

— Ma foi! dit-il enfin en jurant, je ferai tout possible pour l'éviter; si je ne peux y parvenir, Linguard s'arrangera. Je ne suis pas intéressé dans la cargaison, moi! je ne dois pas être responsable des avaries.

Et le philosophe patron demanda au corsaire et au ver de vin et sa pipe.

Linguard et les deux dames, comme nous l'avons dit, s'étaient retirés dans la cabine. Les pauvres femmes, encore frappées d'épouvante, se tenaient étroitement embrassées sans oser bouger.

Linguard, plus familier avec la mer, les rassura machinalement de cette frayeur. La prudence ne permettait pas de servir d'une lumière si près des côtes; mais, au cas où il y avait un danger, il devait être prêt à tout.

— Eh! bah! mes petites poutelles, de quoi avez-vous peur? dit-il d'un ton moqueur, il sera possible de vous apprivoiser! Les femmes perdent un peu de leur fierté quand on les tient enfermées dans un navire sur quelques brasses d'eau saéc... Mais qu'êtes-vous donc, ma chère Elisabeth? continua-t-il en avançant la main dans l'obscurité; vous ne me gardez pas tant de haine, je l'espère, pour cette espérance?

La jeune fille poussa un gémissement et se rejeta vivement en arrière; Linguard devint d'instinct le profond dégoût qu'il inspirait.

— C'est ton, c'est bon? dit-il d'un ton dur; il vous est permis encore de faire la scène, mais une fois en pleine mer...

En ce moment, le patron appela Linguard à l'arrière. Linguard s'empressa de sortir; un colloque rapide eut lieu près de la porte de la cabine.

— Voilà un à-houx, ce temps! dit le patron; l'homme commis avec un accent d'impudence. N'y a-t-il rien de mieux à faire pour nous éviter, sachons en profiter si nous le pouvons. Il doit y avoir quelque chose de mieux que ça, car personne ne peut résister à mes projets... Eh bien! patron, chargez-vous de répondre; vous savez ce qui a été convenu?

— Oui, monsieur.

Le patron s'éloigna. Linguard entra dans la cabine et ferma la porte sur lui; puis, faisant craquer la batterie d'un pistolet, il dit d'une voix étouffée :

— Madame, ce n'est pas le moment d'être gâtant. Si donc, d'ici à dix minutes vous pouvez un cri, une plainte, je vous briserai la cervelle comme à des hommes, je vous en avertis... ainsi, soyez!

— Oh! mon Dieu! s'écria Elisabeth, venez donc à notre secours!

— Silence!

— La peur de la mort ne m'empêchera pas...

— Si vous ne craignez pas la mort pour vous, vous la craignez du moins pour votre mère... Au premier cri sorti de votre bouche, elle tombera à vos pieds.

— Ne parle pas, ne dit pas un mot! murmura madame Meursanges en frissonnant; ma fille, ma chère enfant! tu entends notre bon ami? Tu ne voudrais pas causer la mort de ta mère!

Elisabeth la serça dans ses bras; toutes les deux restèrent immobiles et silencieuses.

Cependant une grosse barque, construite pour aller également à la voile et à la rame, s'était avancée vers la felouque à portée de la voix; c'était son apparition subite qui avait donné l'alarme au patron. Comme la felouque, elle n'avait aucune lumière à bord; mais elle semblait soulevée par un grand nombre d'hommes et manœuvrée avec une extrême habileté.

Un homme, debout sur l'avant, héra la felouque, demanda le nom de l'armateur, le point de départ du navire et le lieu de sa destination. Le patron, après s'être assuré que ce personnage était un officier du port de Marseille, répondit par une fable fort ingénieusement imaginée et d'une apparence très probable.

Cet interrogatoire terminé, une vive discussion parut s'élever à bord de la barque inconnue. L'officier, trouvant

les réponses satisfaisantes, était d'avis de laisser la felouque continuer tranquillement sa route; mais deux autres personnes s'opposèrent avec chaleur à une opinion contraire.

— Le débat s'anima et, pendant ce temps, la felouque continuait sa route. Elle allait peut-être s'échapper, quand tout à coup une flamme immense, s'élevant du rivage, projeta au loin un reflet lumineux sur la mer agitée et vint éclairer les deux navires.

— Je savais bien que nous ne nous trompions pas, s'écria un des interlocuteurs de la barque; mon Dieu, l'officier, je connais parfaitement le patron de ce bâtiment; je l'ai vu de bien près en certaine circonstance, et ses traits sont gravés dans ma mémoire.

— La Bastide-Rouge est en feu! s'écria une autre voix d'un ton d'épouvante; Linguard doit être réfugié à bord de cet infernal navire.

— A vos rames! mes amis, à vos rames! s'écria le premier interlocuteur, en qui nos lecteurs ont sans doute déjà reconnu Fleurioux; accostons ce rebouteur et sachons ce qu'il a dans le ventre.

Les avirons tombèrent dans l'eau tous à la fois et donnèrent une vigoureuse impulsion à la barque.

— Messieurs! s'écria l'officier, ceci est illégal nous n'avons pas le droit de monter à bord à moins...

— Monsieur, dit Fleurioux avec fermeté, il y a certainement sur ce bâtiment un homme que j'ai dénoncé comme un traître, et que je dénonce maintenant comme un incendiaire. Si je me trompe, je prendrai la responsabilité de mon erreur... Allons, mes vieux camarades de la Minerve, un bon coup d'aviron pour Tê à l'Envers, et à l'avant bordage!

On entendit un coup sec, et les deux navires se touchèrent; les gens de la barque Fleurioux à leur tête, grimpaient lestement sur la felouque. Mais, malgré leur agilité, quelques-uns les avaient précipités; c'était Maurice.

En voyant leur jonc en l'air par ces étrangers, les marins de la felouque, interloqués en nombre du reste, semblaient frappés de stupeur. Cette agression subite rendait toute résistance impossible. Bientôt les deux équipages se confondirent, et dans l'obscurité, il eût été difficile de reconnaître les hommes de l'un et de l'autre. On cria, on s'invectivait mutuellement, mais aucun coup n'avait été frappé.

Au milieu du tumulte, Maurice et Fleurioux couraient d'un air inquiet.

— Il y a des dames ici! s'écria Maurice avec égarement; où sont-elles? misérables drôles, qu'en avez-vous fait! Elisabeth! ma chère Elisabeth, où êtes-vous?

— Où est cet infâme brigand de Linguard? cria Fleurioux de son côté; où est-il ce maudit contrebandier, ce brûleur de maisons, ce ravisseur de filles? Est-il allié se cacher dans la cale avec les souris de cette vilaine coque à pirates? Voyons, matelotes, m'indiquez-vous où est mon homme!... Et toi, coquin, parles-tu!

Son redoutable poignet s'abattit sur l'omoplate d'un Corse qui se trouvait près de lui; bien à contre-cœur, car le batta était Sompnelli. Le pauvre diable terrassé du coup, tomba à genoux devant lui, et s'écria d'un ton lamentable en joignant les mains :

— Santa Madre di Dio! ne me tuez pas, épargnez-moi, signor Nabab! Encore un coup pareil, et vous aurez tué le meilleur chrétien de la province de Corte!

— Tiens! c'est toi, mon vieux camarade! dit Fleurioux avec bonhomie; dépeçait-il en es ne pour recevoir toutes les tapes d'amitié que je distribue autour de moi... Friends y garle, mon ami; tu hisses tes us à ce jeu-là, je t'en avertis!

En ce moment la porte de la cabine s'ouvrit; un homme sale, tenant un pistolet à chaque main, jura sur le pont. Maurice l'aperçut le premier.

— Linguard! s'écria-t-il d'une voix forte.

Et il s'élança. Mais aussitôt une voix perçante l'appela. Elisabeth et sa mère se montrèrent dans l'ombre. Maurice, oubliant son mortel ennemi, courut vers les deux femmes. Il se précipita presque évanouie dans ses bras; madame Meursanges elle-même, toute tremblante de joie, l'accueillit comme un libérateur, et se cramponna à ses vêtements.

Cependant Fleurioux, à l'autre extrémité du navire, avait entendu l'exclamation de Maurice.

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

— C'est lui! dit-il d'un ton d'effroi; c'est lui! c'est lui! c'est lui! c'est lui!

**ASTROLOGIE.**

**L'UNIVERS STUPEFIE**  
Par ses révolutions étonnantes.  
**DE LA GRANDE ASTROLOGUE.**  
Madame H. A. Ferrigo.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que des événements douloureux, des catastrophes, des chagrins en amour, des pertes de relations ou d'amitié, ou d'argent, &c., ont réduits au désespoir. Elle réunit ceux qui sont séparés depuis longtemps. Elle donne des informations sur les amis, parents, oncles absents, fait recouvrer les effets perdus ou volés, vous dit quel genre d'affaires vous êtes le mieux qualifié à poursuivre et dans lequel vous serez le plus malheureux, amène des mariages rapides et vous dit exactement le jour de votre union et vous donne le nom, le portrait et le caractère de la personne qui vous est destinée. Elle prédit vos propres pensées et par sa puissance presque surnaturelle dévoile les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Des astres que nous voyons au firmament—des astres maléfaisants qui dominent dans la configuration—de l'apparence et de la disposition des planètes et des étoiles fixes dans le ciel au temps de la naissance, elle apprend la destinée future de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus grande astrologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une bagatelle et il se peut que vous n'avez jamais eu pareille chance à l'avenir. Prix de la consultation, avec portrait et informations désirées \$1. Ceux qui sont éloignés peuvent consulter Madame par lettre avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Une carte explicite pleine et entière contenant toutes les informations désirées et le portrait inclus, envoyée par la maille sur réception du prix plus haut mentionné. Le portrait sera déposé en garde et toute correspondance sera détruite ou renvoyée. Des témoignages et références de la plus haute respectabilité seront fournis sur demande. Ecrivez franchement et libéralement le jour du mois et l'année de votre naissance, et joignez-y une boucle de vos cheveux.

Adressez :  
**MADAME H. A. FERRIGO,**  
P. O. Drawer, [trois] 293, Buffalo, N. Y.

**CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE.**  
Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, clairvoyante et psychométricienne anglaise, qui a émerveillé les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, New-York, Madame Thornton possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance, aux célibataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle vous fait le portrait de la personne que vous marierez et avec l'aide d'un instrument d'une grande puissance, nommé Psychomètre, elle exécute une copie parfaite de l'épouse future de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits de caractère, etc., de telle personne. Des milliers de certificats sont là pour attester que ce n'est pas de la blague. Sur demande elle expédiera un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. En transmettant par lettre une petite mèche de cheveux et désignant le lieu de votre naissance, votre âge, vos dispositions et votre teint, et y ajoutant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe affranchie adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la maille le portrait et les renseignements désirés. Toutes communications strictement confidentielles. Adressez confidentiellement, à MADAME E. F. THORNTON, Bureau de Poste, Boite 223, Hudson, N. Y.

**AFFLIGES!**

**NE SOUFFREZ PLUS!**

Quand par l'usage de l'ÉLIXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guéris permanentement, pour une bagatelle.

Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse découverte déconvenue jusqu'ici.

Elles font disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idées de suicide, craintes de folie, &c., &c., ramènent l'appétit et renouveau la santé détruite par les excès.

Jeunes gens, ne vous laissez pas blâmer par les charlatans et les médecins ignorants, mais demandez sans délai l'Élixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans tous les cas. Prix, \$1 la bouteille ou quatre bouteilles pour \$3.

Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires.

**AUSSE LES PILULES SPÉCIFIQUES DU DR. JOINVILLE** pour la guérison rapide et permanente de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie. Guérison effectuée d'un à cinq jours. Elles sont préparées avec des extraits végétaux radicalement sans danger pour le système et ne causent jamais de nausées dans l'estomac ni affectent l'haleine. Aucun changement de diète n'est nécessaire durant l'usage qui en est fait et leur action n'empêche nullement le malade de vaquer à ses affaires. Prix: \$1 la boîte.

Aucun des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, soigneusement emballés, et francs de port, par maille ou express sur réception du prix. Adressez tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**Etonnant mais vrai!**

**MADAME REMINGTON,** la Clairvoyante Astrologue et Somnambule la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance; décrit minutieusement les traits de celle que vous marierez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connu sous le nom de Psychomètre garantissant de produire un portrait parfait et comme vivant du futur mari ou de la future épouse de l'appliquant, avec date du mariage, occupation, caractère, sentiments &c., &c. Ce n'est pas une imposition, attendu que des témoignages innombrables peuvent l'attester.

En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse à la scissigüe, vous recevrez le portrait et les informations demandés par le retour de la maille. Adressez confidentiellement:

**MADAME GERTRUDE REMINGTON,**  
P. O. B. 287 West Troy N. Y.

**Reparator Capilli.**

Jetez bas vos fausses frises et vos perruques; Qui, bêtes à plaisir, enlaidissent vos visages. Venez tous, par mes mains, jeunes et vieux, Vous procurer la beauté des cheveux.

**REPARATOR CAPILLI.**

Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espace de deux à trois semaines et les cheveux dans l'intervalle de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou en accélérer la croissance. Cela est faux, ainsi que peuvent le démontrer des milliers de témoins vivants, par leur propre expérience. Mais on nous dit, comment distinguer les bons articles des méchants? C'est certainement difficile attendu que les neuf-dixièmes des préparations pour les cheveux et la barbe annoncées sont parfaitement inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé beaucoup sans succès pour en avoir. A cela nous répondons: essayez le Reparator Capilli; cela ne vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse complètement. Si votre pharmacien n'en a pas, envoyez-nous un piastre et nous vous transmettrons l'article, franc de port, avec un reçu de votre argent qui vous sera remis quand vous le voudrez pourvu que vous n'en soyez pas complètement satisfait. Adressez:

**W. L. CLARCK & Co., Chimistes,**  
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

—UNE JEUNE DAME revenant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de 23 ans, elle paraissait n'en avoir que dix-huit. Quant on voulut savoir la cause de ce changement si étonnant, elle répondit franchement qu'elle l'avait obtenu en se servant du BAUME CHIRCAUSSIEN qu'elle considérait comme une acquisition inestimable pour toute toilette de Dame. Par l'usage de ce cosmétique, Dames et Messieurs amélioreront d'au moins cent fois leurs figures. Cette préparation, comme la nature elle-même, est simple dans ses combinaisons et néanmoins ne peut être surpassée par son efficacité à chasser les impuretés, nettoyer et embellir la peau et le teint. Par son action sur l'épiderme, elle chasse toutes les humeurs maléfaisantes et en laisse la surface ainsi que la nature l'a voulu, claire, douce, polie et magnifique. Prix: \$1, envoyée par la maille ou l'express, sur réception de la commande par

**W. L. CLARCK & Co., Chimistes**  
No. 3, rue Fayette Ouest,  
Syracuse, N. Y.

Les seuls agents américains pour cette préparation.

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse, Pour jeunes et vieux, grands et petits. La beauté si rare et si précieuse. S'offre à tous; vous pouvez être jolie.

PAR L'USAGE DU

**LIQUIDE BLANC,**

EMAILLE DE  
**CHATELLAR.**

Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus perspicaces, et comme elle exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la maille sur réception de l'ordre et de l'argent, franc de port, par

**BERGER SHUTTS & Co., Chimistes,**  
No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**FAVORIS**

ET

**MOUSTACHES!**

Croissent sur la figure la plus imberbe durant trois ou cinq semaines par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGFE, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'élite de Paris et de Londres s'en sert avec un succès flatter. Les noms de tous les acheteurs sont enregistrés et sa satisfaction n'est pas donnée, l'agent est remis avec plaisir. Prix: par la maille, paqueté, e, franc de port, \$1. Des circulaires descriptives et des témoignages envoyés par la maille gratis. Adressez:

**BERGER SHUTTS & Co., chimistes,**  
No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**CRISPER COMA!**

Oh! qu'elle était belle et charmante, Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Dont les tresses luxuriantes Enchantèrent le cœur et les yeux.

**CRISPER COMA,**

Pour transformer les cheveux des Dames, et Messieurs en boucles lustrées et ondoyantes ou en tresses épaisses et éclatantes.

En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le Crisper Coma boucle non-seulement les cheveux, mais il les brunit, les embellit et les nettoie. Il est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre jamais offert au public américain. Le Crisper Coma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et emballé pour 1 piastre. Adressez vos demandes à

**W. L. CLARK & Co., Chimistes,**  
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.**

DANS LA

**Ville de Joliette.**

COIN DE LA

**RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.**

**MM. I. RITCHOT & FILS,** tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

**Commerce de Farine et Grains.**

—ET DE PLUS—

Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin,

**EN GROS ET EN DÉTAIL.**

**De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.**

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSE—

Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crakers et les Biscuits de toutes sortes. Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

**RITCHOT & FILS.**

Joliette, 20 Décembre 1866.

**BEAUTE!**

Cheveux bouclés, bruns, noirs et de soie.

PRODUITS sur l'usage du FRISEUR DE CHEVEUX du PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour boucler les cheveux les plus rebelles et les plus durs des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les dandies de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun dérangement à la chevelure. Prix par la maille, franc de port, et emballé, \$1. Circulaire descriptives expédiées par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., chimistes No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les Etats-Unis.

**RELIURE.**



**DELSISLE & LEPROHON,**

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à

**JOLIETTE.**

**RUE ST. CHARLES BORROMÉE.**

Vis-à-vis le magasin de Joseph Tarcotte, marchand.

Ces messieurs exécutent avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier.

**DANS TOUS LES GOÛTS.**

ET A DES

**PRIX RÉDUITS.**

N. B.—M. Delisle a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée. Joliette, 30 Mai 1866.

**EXCELSIOR! EXCELSIOR!**

L'Extérieur de cheveux

**CHATELLAR,**

POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS.

Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine. S'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, moine et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoyé franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par

**BERGER SHUTTS & Co., chimistes,**  
285, rue River, Troy, N. Y.

**S. PIQUETTE**

**MARCHANT.**

Annonce à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son magasin, A L'ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES.

**JAMES CRANE,**

où il continuera, comme par le passé, son commerce de

**Marchandises Sèches,**

**Groceries & Provisions.**

DE TOUTES ESPÈCES.

Joliette, 11 avril 1867.

**A VENDRE.**

A L'imprimerie de la "Gazette de Joliette,"

**Calendrier Municipal & Rural,**

par A. H. DE CAUSSIN, Ecuier, pour

**300 SOLS.**

**Atelier Typographique**

DE

**"LA GAZETTE DE JOLIETTE."**

**ON EXECUTE A CE BUREAU.**

TOUTES SORTES

**D'IMPRIMES,**

TELS QUE

**LIVRES,**

CARTES D'AFFAIRES,

ET DE VISITES,

LETTRES FUNERAIRES,

BLANCS DE COMPTES,

BILLETS DE BANQUE

**CIRCULAIRES,**

AFFICHES,

**PROGRAMMES,**

ETC., ETC.,

En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

**BLANCS,**

POUR

**AVOCATS**

ET POUR

**NOTAIRES,**

ETC., ETC.

**MM. les Greffiers ainsi que MM**

**les Secrétaires des Municipalités**

**trouveront**

**aussi toutes les formules**

**de Blancs dont ils ont besoin**

Le tout imprimé sur

**BON PAPIER,**

et à des

**PRIX TRES REDUITS**

**GRAND AVANTAGE**

**Voulez-vous avoir une**

**bonne récolte, ache-**

**tez du soussi-**

**gné, du**

**SUPER-PHOSPHATE DE COE,**

A DES PRIX

**-TRES-REDUITS,-**

A VENDRE

**50 Boîtes seulement.**

**Charles B. H. LEPROHON,**

Agent.

**ATTENTION !! ATTENTION !!**

**DIX POUR CENT AU-DESSOUS**

**DU**

**PRIX COUTANT**

Le soussigné, désirant cesser le com-

merce de **Marchandises Sèches** au

mois de Mai prochain, est décidé à

vendre tout son assortiment à DIX pour

cent au-dessous du prix coutant.

Une remise de \$1 sera faite sur tout

achat de dix piastres.

**EDD. GUILBAULT & CIE.**

Joliette, 21 Mars 1867.

Une dame veut de perdre son mari. Un monsieur qui alla la voir la trouva jouant de la harpe, et lui dit avec surprise: - Mon Dieu! je m'attendais à vous trouver dans le désolation; - Ah! dit-elle d'un ton pathétique, c'est hier qu'il fallait me voir.

Il y a des locutions saugrenues, disait un journaliste. Pour moi, par exemple, dit-on, toujours une femme entre deux âges! Qu'est-ce que cela signifie? - C'est pourtant aussi simple que la logique, riposta la petite A... Cela signifie une femme qui vit entre l'âge qu'elle a et celui qu'elle se donne.

Nous détachons d'une correspondance de Berlin le récit suivant: M. de Bismarck adore le chat. Il en a une douzaine chez lui. Dernièrement, une dame française lui témoigna son étonnement de ne pas voir parmi ses félins favoris, au moins un angora. - J'en possède quelques-uns, dit-elle; si vous voulez, je pourrais vous les envoyer dès mon retour à Paris.

Volontiers, fit le comte. Puis, se reprenant et avec une certaine violence: Au fait, non merci! je n'en veux pas. Comme la dame s'étonnait de ce changement subit, il lui dit: - Voyez vous, je n'en veux pas, parce qu'ils m'aident à me faire français.

Voici les détails qui nous parvinrent sur le désastre qui vient de frapper la colonie hollandaise de Java: Un formidable tremblement de terre a éclaté le 10 juin. C'est à quatre heures et demie de l'après-midi environ que le premier choc a été ressenti: il a duré deux minutes.

Au fort Guillaume, plusieurs pendules se sont arrêtées, tandis que l'horloge de la cathédrale s'est mise à sonner sans interruption; les murailles ont été ébranlées. A Banjoë-Berne, la caserne de l'artillerie s'est écroulée. A Samarang, les cloches de l'église se sont mises en branle; des craquements ont été entendus dans les charpentes des maisons.

Djojocaria est la localité qui a le plus souffert; elle est à moitié détruite; le palais du Sultan, l'église et le fort ne sont plus qu'un monceau de ruines. Les pertes sont évaluées à quatre millions de florins; le nombre des morts à trois cents, parmi lesquels on cite trois officiers hollandais et toute leur famille.

Ce n'est pas le seul désastre qui ait dévasté la plus florissante des colonies hollandaises. Une sorte d'épidémie, qui rappelle la peste bovine de l'Europe, a sévi à Java: 220,392 têtes de bétail et 34,420 buffles ont succombé.

Deux fermiers conversaient sur les belles apparences de la saison; l'un dit: - Si ces pluies chaudes-là continuent, tout va sortir de la terre. - Ah! que me dites-vous là! s'écria l'autre, moi qui ai deux femmes dans le cimetière!

Ma petite fille, vraiment je ne te conçois pas, avec tout le monde, même avec moi, ta bonne maman, tu es d'une insolence! - Mais un grand-mère, vous dites toujours ça... Je ne vous ai pourtant point encore appelée vieille bête!

Un homme allait, depuis trente ans, passer toutes les soirées chez madame... Il perdit sa femme; on eût qu'il épouserait l'autre, et on l'y encourageait. Il refusa.

Je ne surrais plus, dit-il où aller passer mes soirées. - Le Portugal vient d'abolir la peine de mort. Un enthousiaste portugais écrit à ce propos à l'auteur du Du dernier jour du condamné. Il félicite sa patrie d'un si grand pas vers le "chemin de la perfection". C'est une nouvelle qui rejoindra bien des brigands du pays, qui n'auront plus comme cruelle perspective la punition capitale pour châtier leurs crimes.

Ici, bandits et meurtriers, vous aurez vos coudées franches!... Réjouissez-vous! Grand triomphe "maître"! Victor Hugo répond à cette "noble lettre qui lui fait battre le cœur." Dans cette noble attention, il voit "le grand saut de la civilisation"; et il déclare que "des aujourd'hui le Portugal est à la tête de l'Europe!"

Pluff!... Alors, ces peuplades sauvages chez qui la loi du talion n'était pas pratiquée, ont donc du coup fait le "grand saut de la civilisation" et de suite se sont jetés à la tête de l'Amérique.

Qu'en pensent nos démagogues à gros crins, qui recevront avec des salves d'applaudissements les paroles d'un "malheureux proscrit"? X... avait été fort assidu auprès de Mlle Z... puis il n'avait plus reparu chez elle. Le frère de celle-ci vint le trouver.

Monsieur, lui dit-il, vous vous êtes fort mal conduit envers ma sœur. - Vous ne pouvez pas me reprocher d'avoir manqué à mes promesses, car je n'en avais fait aucune. - C'est vrai. Mais vous avez, par vos assiduités, compromis son avenir, et

je viens vous offrir cette alternative, ou d'épouser ma sœur ou de me laisser. - Monsieur, répondit fièrement l'autre de deux dangers, je choisis toujours le plus grand; j'épouse! Et il épousa.

MEMBRES ELUS. PROVINCE DE QUÉBEC. Pour les Communes.

Table listing members of the provincial assembly for Quebec, including names like J. B. Daoust, H. Langevin, J. H. Bellrose, etc., and their respective constituencies.

Pour la chambre locale. Deux-Montagnes Pro-G. Ouimet 1 0 0, etc.

Table listing members of the local chamber, including names like H. Langevin, J. H. Bellrose, M. Mathieu, etc.

COLLEGE JOLIETTE. La rentrée des élèves au collège Joliette, qui devait avoir lieu le onze courant, est remise au dix-sept courant, vu que la nouvelle bâtisse n'est pas encore terminée.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER. La rentrée des élèves de l'École Normale Jacques Cartier aura lieu mercredi, le 18 Septembre, à cinq heures P. M.

BULLETIN COMMERCIAL. Prix du Marché de Joliette. Samedi, 29 Août 1867.

Table of market prices for various goods like wheat, flour, and other commodities, with prices listed in dollars and cents.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE JOLIETTE. UNE SESSION DE LA Cour du Banc de la Reine.

Ayant juridiction criminelle dans et pour le District de Joliette, sera tenue au Palais de Justice en la Justice, Lund, le Vingt-huitième jour du mois d'Octobre prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

En conséquence je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes autres personnes qu'elles y soient présentes.

Par ordre, B. H. LEPROHON, Sheriff.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE JOLIETTE. A COURT OF Queen's Bench.

Held in Criminal Jurisdiction in and for the District of Joliette will be held in the Court House, in the Town of Joliette, On Monday, the Twenty first day of October next, at TEN o'clock in the forenoon.

In consequence, I give public notice to all who intend to proceed against any prisoner in the common goal of the said District and to others, that they must be present then and there; and I give notice to all Justices of the Peace, Coroners, and Peace officers in and for the said District that they must be present then and there with their records, Rolls, indictments and other documents in order to do those things which belong to each of them in their respective capacities.

By order, B. H. LEPROHON, Sheriff.

AUX ABONNÉS. Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le montant de la souscription de la première année, échue le 15 Avril dernier, sont instamment priés de le faire au plus tôt.

ECOLE SUPERIEURE. J'informe le public que le 10 Septembre prochain, j'ouvrirai, à l'Épiphanie, une École Supérieure, où j'instruirai les jeunes gens et les jeunes personnes qui désirent obtenir des diplômes d'École Modèle.

Les élèves pourront se pensionner chez moi ou ailleurs, au gré des parents. Le prix de l'enseignement est modique et les conditions faciles.

S'adresser à l'Épiphanie, à MADAME ISID GERVAS.

AVIS PUBLIC. DES SOUMISSIONS pour la construction d'une Église et Sacristie dans la Paroisse de St. Mélanie de D'AIL-BÔT, Comté et District de Joliette.

Les plans et devis sont déposés dans la maison presbytériale de la dite Paroisse, où ils peuvent être examinés chaque jour, depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

A VENDRE. UNE MAISON en bois à deux étages, bien terminée, avec une boulangerie y adossée, et autres dépendances, située sur la principale rue du village de la paroisse de St. Esprit.

Conditions libérales, S'adresser à Joliette, à EUSEBE VILLENEUVE, Joliette, 2 mai 1867.

PROVINCE DU CANADA. BUREAU DU SECRÉTAIRE-PROVINCIAL. Ottawa, 31 mai 1867.

Avis est par le présent donné que les personnes qui requièrent des passe-ports devront s'adresser, jusqu'à avis contraire, à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signé par un Juge de Paix, aussi avec un honoraire de une piastre.

Wm. McDOUGALL, Secrétaire. 7 Juin.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS! 1,000 Minots de Blé. 2,000 Poches de Fletir forte.

FAITÉS EN QUARTS. DE TOUTES LES QUALITÉS. 250 Tinettes graisse pactée à Montréal sous leur direction.

Lard en quart "Mesa" Inspecté, "Thin Mesa" "Prime Mesa" "Thin Sides"

500 JAMBONS GARANTIS FRAIS FUMÉS. - EN OUTRE - Lettr STOCK ordinaire D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c., ET EN GROS.

A des prix qui défient toute compétition. OVIDE DUFRESNE & CIE., No. 287 & 289, RUE DES COMMISSAIRES. MONTREAL. Montréal, 11 Fév. 1867.

HOTEL DU PEUPLE. ADOLPHE PERRAULT à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert le PREMIER MAI courant un HOTEL.

ADOLPHE PERRAULT à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert le PREMIER MAI courant un HOTEL. Au coin des Rues ST. PAUL ET NOTRE-DAME. Près que en face du Marché.

Il aura constamment des BOISSONS de première qualité. La table sera toujours bien servie et les prix modérés.

Les gens de la Campagne y trouveront des écuries et remises convenables pour leurs chevaux et voitures. Joliette, 2 Mai 1867.

L. A. DEROME, Artiste Photographique. EN FACE DU MARCHÉ, PLACE SOURGET, JOLIETTE. Joliette, 20 Avril 1866.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE DE LA MALLE ROYALE. MONTREAL (L. C.) ET LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres Ports intermédiaires.

A partir de Lundi, le 6 mai, et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle; partira du quai Richelieu vis-à-vis la Place Jacques-Cartier pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs à 7 heures précises, arrivant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batican.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. E. Nelson; partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soirs à 7 heures précises, pour Québec, arrivant, en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batican.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. J. Duval; partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures P. M., arrivant en allant et revenant à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loop, Yamachiche, Port St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrivant à Lanoirie. A son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra à Champlain.

Le Vapeur L'ÉTOILE, Capt. Evariste Laforte; voyageira sur les Rivières St. François et Yamaska, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davely; partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrivant en allant et revenant à Verchères, Convent, Sorel, St. Urs; St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Mardis, à deux heures P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy; partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrivant en allant et revenant à Bercherville, Verchères, Bout-de-l'Isle et St. Paul l'Érmitage, et à Terrebonne les Mardis, Jeudis et Samedis, arrivant aussi, en allant et revenant à Boucherville, Verchères, Bout-de-l'Isle et Lachenaie. Il partira de l'Assomption tous les Lundis, à 7 heures, A. M., Mercredis à 6 heures, Vendredis à 8 heures, Et de Terrebonne, les Mardis, à 8 heures, Jeudis à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable de montants d'argent ou effets de valeur, ni de quoi que ce soit.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 209 Rue des Commissaires.

J. B. LAMERE, Agent-général. Bureau de la Cie. du Richelieu, Montréal, 6 Mai 1867.

CHEMIN A LISSES. Depuis le 25 AVRIL courant jusqu'à la fin de l'automne prochain, les chars de "La Compagnie du chemin de fer de l'Industrie à Lanoirie," quitteront Joliette, tous les

LUNDIS ET JEUDIS, à SIX heures A. M., pour conduire les passagers et transporter le fret à Lanoirie ou l'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu attendra le convoi.

Les MARDIS et VENDREDIS, les chars quitteront Lanoirie aussitôt après l'arrivée du Bateau à Vapeur.

Les chars arrêteront en allant et revenant à St. Thomas.

EUZEBE VILLENEUVE. HOTEL LI R. Informe le public qu'il a fait des changements dans son établissement situé

Côté des Rues Monson et Place Bourget. M. Villeneuve occupe actuellement 3 appartements de la maison de M. Lafontaine; ce qui lui permettra de recevoir un très grand nombre de personnes d'une manière convenable.

La table sera servie des meilleurs mets, et les meilleures boissons seront offertes aux voyageurs.

Les gens de la campagne y trouveront des écuries et des remises convenables pour leurs chevaux. Joliette, 12 Octobre 1866.

—L'ingénieur, répète-t-il d'un ton railleur, où est-il? Que personne n'y touche avant moi... J'en veux double ration... Je demande à être servi avant la justice des gens?

LA GAZETTE DE JOLIETTE

JOLIETTE, 5 SEPTEMBRE 1867.

COMTÉ DE JOLIETTE.

La votation, dans ce comté, s'est terminée mardi soir, en donnant une majorité de 56 en faveur de M. Godin et 62 en faveur de M. Lavallée, candidats oppositionnistes.

Ce résultat surprendra à bon droit tout le Pays puisqu'il surprend même les plus chauds partisans des membres élus.

Ce que peut faire un soc de charrue dans son comté

Lundi soir, les candidats de notre comté réunissaient presque un égal nombre de voix en leur faveur. M. Baby avait une voix de majorité.

On avait commencé, lundi 3, à labourer moralement le comté; l'on devait, disait-on, continuer. C'est pourquoi l'on décida, dans le parti de l'opposition, de choisir, pour frapper le dernier coup, un soc de charrue.

Mardi la corruption s'est pratiquée en grand. On faisait beaucoup de promesses, on donnait beaucoup et l'on acquiesçait encore plus.

On peut dire sans crainte que dans notre comté, l'élection est due, aux méthodes corruptrices les plus flagitantes.

Dans St. Paul, quelques électeurs ont refusé de prêter serment, avouant naïvement qu'ils avaient en quelque chose ou qu'ils leur avait promis quelque chose.

Nous ne serions pas cependant, prêts à dire que les candidats oppositionnistes ont de leurs propres deniers corrompus ou fait corrompre les électeurs.

Les libéraux peuvent se vanter d'avoir acheté le comté.

A force de manier la charrue, on a réussi à former un sillon peu profond comme l'avenir nous le prouvera.

Il était naturel que des actes de violence devaient être exercés à certaines places, durant les jours de votation.

Après l'émission des lettres de grand-voies, les citoyens et le clergé furent invités à signer l'acte d'installation du nouvel Archevêque, puis la foule se dispersa.

BULLETIN ÉLECTORAL.

M. McGee a été élu à Prescott où il se présentait pour la législature d'Ontario.

A l'Assomption l'Hon. P.-U. Archambault a résigné, le soir du premier jour de votation, M. Louis Archambault ayant 58 voix de majorité en sa faveur.

L'appel nominal des candidats a eu lieu à Berthier, lundi. La grande majorité des électeurs présents était favorable aux candidats ministériels.

CHAMBLÉ.

Les candidats ministériels avaient, le premier soir de la votation, M. Benoit et M. Jodoin, 80 de majorité.

A propos de M. W. Dorion dans ce comté, la Minerve raconte que ce monsieur a sailli apprendre de nouveau comment on dit le chapelet.

Un médecin de Longueuil ayant appris que M. Dorion devait aller à St. Lambert, conseilla aux braves habitants du lieu de se mettre en prière à l'approche de M. Dorion: ce qui fut dit fut fait.

Aussitôt qu'on apercevait la voiture qui transportait M. Dorion, on commençait à dire le chapelet. M. Dorion trouvant les gens trop dévots prit le parti de quitter la place en maugréant.

TERRASSES.—MM. Masson et Charpeau ont été élus par acclamation mardi le premier pour les communes, est indépendant, et M. Charpeau pour la chambre locale, est ministériel.

MASKINGOC.—Le bouffon Houde, vient d'être battu par M. George Caron, avec une majorité de 150 voix, et M. Edouard Caron a été aussi battu par M. Alexis Daulniers avec 165 voix de majorité sur son concurrent.

Les deux élus, Geo. Caron et A. Daulniers sont ministériels.

INSTALLATION DE MGR. BAILLARGEON.

Hier, à quatre heures, avait lieu l'installation de Monseigneur Baillargeon, comme archevêque de Québec et successeur du vénérable pontife qui, le matin, descendait dans la tombe chargé d'œuvres et d'années.

La procession devait avoir lieu à l'extérieur, mais il pleuvait à torrent, et le clergé et les citoyens durent se rendre à la cathédrale par le chemin couvert.

La bulle qui nommait Monseigneur Baillargeon coadjuteur de l'archevêque cum futuris successione fut d'abord lu dans le vestibule du palais archi-épiscopal, en présence de deux évêques, Nco. Seigneurs de St. Hyacinthe et de Rimouski, d'un nombreux clergé, de S. n. Excellence le lieutenant-gouverneur, du 1er ministre de la province, du consul-général de France, du vice-consul d'Espagne, de l'Université, du maire et de la corporation, des corps publics qui, le matin, assistaient aux funérailles de l'archevêque défunt, et d'un très-grand nombre de citoyens de toutes les classes.

Immédiatement après la lecture de la bulle, l'assistance se rendit processionnellement à l'entrée de la cathédrale où M. le curé de Québec adressa à Monseigneur l'archevêque un discours plein de délicatesse. Monseigneur lui répondit avec l'onction qu'on lui connaît. Sa voix douce et persuasive tomba sur tous les cœurs.

Un instant après, la procession se dirigeait vers le chœur et un Te Deum était chanté, puis l'on reprenait de nouveau le chœur du palais archi-épiscopal où M. Proulx, curé de St. Marie, parlant au nom de tout le clergé de l'archidiocèse, hâta à Monseigneur l'Archevêque une adresse dont l'éloquence attendrissante a provoqué l'approbation de tous les assistants. Monseigneur l'Archevêque était tellement ému qu'un instant sa voix fut étouffée par les sanglots. Il nomma ensuite, séance tenante, ses grands-vicaires MM. Mailloux, C. F. Casault, de l'archevêché, Tasche, de St. Sulpice de Québec, Billard, de St. Sulpice de Montréal, et M. Proulx, curé de Sainte-Marie. Les quatre premiers étaient déjà grands vicaires; leurs fonctions ayant cessé par la mort de Mgr. Turgeon, ils n'ont été que remis dans leur position première par l'acte du nouvel archevêque; mais M. Proulx était grand-vicaire pour la première fois et sa nomination provoqua des applaudissements de l'assemblée. On se souvenait avec bonheur de l'ancien curé de Québec, et l'on venait d'entendre encore une fois sa parole éloquentes. Quand il s'agenouilla pour demander la bénédiction à son archevêque il lui dit, avec humilité, qu'il était indigne de l'honneur qu'il lui conférait; Monseigneur lui répondit qu'il y avait longtemps qu'il l'avait mérité.

Dans la nuit du 15 au 16 août dernier, un vol des plus audacieux était commis chez M. Michel Thivierge, marchand de chapeaux, rue Notre-Dame, à quelques pas de la rue St. Gabriel. Une somme de \$129 dont \$89 en argent et \$40 en greenbacks disparaissait du coffre-fort sans que M. Thivierge pût sonner comment la disparition s'était faite: rien de bête dans le magasin et aucune trace de voleurs. La victime de ce vol mystérieux n'avait probablement jamais découvert la vérité si des circonstances n'étaient venues à son secours.

Trois jours avant le vol, un jeune homme de 16 ans, Napoléon Papineau, qui était chez M. Thivierge en qualité de garçon de peine, avait disparu sans que personne pût dire où il était allé.

refus d'y accéder, il se précipita sur lui, et les plus forts d'entre eux le précipitèrent de l'estrade. Les amis parvinrent à se sauver qu'en le conduisant chez lui et barricadant sa maison, elle fut presque détruite ainsi que les maisons voisines qui souffrirent beaucoup de l'émeute.

La bagarre dura depuis 10 h. a. m. jusqu'à 4 h. p. m. Les tapageurs s'emparèrent des Bénédictins et menacèrent de noyer l'officier-rapporteur dans le cas où il déclarerait M. Chapais élu et le peuple en veut à M. Chapais. On doute de son élection dans le cas où il continuerait sa candidature.

TELEGRAMME SPÉCIAL.

Quartier Est-Montréal. A 5 heures P. M. Mr Cartier..... 602 majorité McGeer..... 551 majorité

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Québec, 3 — M. Simard a été élu pour les deux chambres dans Québec Centre, et après-midi. On a pas de nouvelles certaines de Bellechasse. M. Rémillard a dit-on une majorité sur Cassault. Le comté de Kamouraska, par suite de l'émeute qui a eu lieu, a été défranchisé pour quatre ans. M. Chapais, en conséquence, va se présenter à Charlevoix; M. Climon, l'ex-membre, va résigner en sa faveur.

Hier soir, un nommé Thos. McConnell marchand de fruits, s'est noyé dans le port, sa chaloûpe ayant chaviré.

Québec, 3.—Aujourd'hui, M. Connell, candidat conservateur, a été élu dans le comté de Carleton pour les communes.

Trois-Rivières, 3.—Dans le comté de Champlain, Ross se présente pour les deux chambres. Martineau lui fait opposition pour les communes et Normand pour la législature locale. A Batiscan, Ross a eu 55 voix, Normand 5; à St. Anne, Ross 213, Normand 3; à Champlain, pour les communes, Martineau 63, Ross 34; pour la chambre locale, Normand 57, Ross 30.

Sorel, 3.—M. McCarthy a été élu par une majorité de 57.

New York 3.—Le discours de la reine Victoria à la prorogation du parlement a été tout en faveur de la paix. Sa majesté est d'avis qu'il n'existe pas actuellement aucune cause qui puissent faire appréhender la guerre. Le gouvernement a demandé la liberté des prisonniers anglais en Abyssinie, et des mesures efficaces vont être prises pour la leur obtenir. La révolte des Fénians a été mentionnée en termes sévères; mais la «ine a ajouté que le temps d'accorder à l'Irlande tout ce qu'elle demande n'est pas encore venu. Quant au bill de réforme récemment obtenu, le discours en parle aussi en termes vagues, et ne fait pas mention de nos autres bills supplémentaires qui seront présentés à la prochaine session du Parlement.

Havane, 27.—On a des nouvelles de Vera-Cruz jusqu'au 19 ultimo. Le Mexique paraissait se pacifier un peu. Le gouvernement suprême était extrêmement occupé à émaner ses décrets et à prendre les moyens de les faire exécuter, ainsi qu'à régulariser toutes les branches d'administration.

Les ambassadeurs anglais et français, ont le 8 ultimo laissés Mexico pour Vera-Cruz tous les employés de la légation qui ont suivis, en se faisant accompagner d'une bonne escorte.

Santa Anna était encore incarcéré; on ne connaît pas le sort qui lui est réservé.

Paris, 1er.—Le baron Moustier, ministre des affaires étrangères a adressé une note aux ambassadeurs de la France à l'étranger, touchant les relations actuelles du cabinet français avec ceux des autres puissances; et il y a fait allusion aux derniers événements et surtout à la confédération de Salzbourg, qu'il regardait comme un gain de paix pour l'Europe.

Nouvelles et Faits Divers.

Le retard apporté dans la publication de ce numéro de la Gazette, est dû à la maladie grave de notre principal employé. Si cette maladie continue la Gazette ne paraîtra qu'une fois la semaine prochains.

Dans la nuit du 15 au 16 août dernier, un vol des plus audacieux était commis chez M. Michel Thivierge, marchand de chapeaux, rue Notre-Dame, à quelques pas de la rue St. Gabriel. Une somme de \$129 dont \$89 en argent et \$40 en greenbacks disparaissait du coffre-fort sans que M. Thivierge pût sonner comment la disparition s'était faite: rien de bête dans le magasin et aucune trace de voleurs. La victime de ce vol mystérieux n'avait probablement jamais découvert la vérité si des circonstances n'étaient venues à son secours.

Trois jours avant le vol, un jeune homme de 16 ans, Napoléon Papineau, qui était chez M. Thivierge en qualité de garçon de peine, avait disparu sans que personne pût dire où il était allé.

Par le fait son absence antérieure au vol, M. Thivierge était loin de l'en soupçonner. Cependant, mercredi dernier apprenant que le jeune gaillard avait été vu la veille en ville tout de neuf habillé, il finit par croire que Napoléon pouvait bien être l'adroit escroc. Il se mit donc à ses trousses en compagnie du sergent Boucard, et, jeudi soir, le petit voleur était arrêté chez ses parents. Apprêhendé devant la justice, Napoléon avait une confession pleine et entière, et le récit qu'il a donné de son expédition prouve certainement une audace étonnante à l'âge où il se trouve.

Il a raconté qu'il s'était introduit dans la cour de la maison de M. Thivierge en escaladant un mur de pierre de la rue St. Gabriel; puis dans la maison en ouvrant la fenêtre de la cuisine; puis dans la chambre même où M. Thivierge dormait, et que là, il avait pris dans la poche du vêtement de celui-ci la clef avec laquelle il est descendu dans le magasin. Au moyen de cette clef il a ouvert le coffre-fort, et après s'être emparé de l'argent qui s'y trouvait, il l'a refermé, puis est parti par le même chemin.

Une fois au large avec un magot suffisant, la charmante jeunesse eut l'idée de voyager. Il s'embarqua sur un des bateaux de la Compagnie du Richelieu, se rendit à Sorel, et de là à Québec où il fit joyeuse vie. C'est dans cette ville de la bonne chère et des amusements qu'il se fit habiller. Mais un jour la bourse se trouva vide; c'est toujours le vieillage tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise. Le temps des rêves était passé, et un beau matin Napoléon se réveilla devant l'arbre de réalité. Il dut revenir sous le toit paternel, car il ne désirait nullement crever de faim. On connaît le reste.

Voilà une odyssée bien remplie. Il faut espérer que les tribunaux reformeront un caractère qui promet tant de choses.

LOSQEVILLE.—Le vingt six du mois d'août, est mort à Vaudreuil, près des Cascades, un nommé Albert Rousseau dit Labonté, à l'âge de cent cinq ans.

Un chien vient de tuer son maître, près de Chicago, sous les circonstances suivantes: M. Jacob Scherr étant à la chasse aperçut tout à coup un volatile qu'il visa et qu'il visa et qu'il abat. Aussitôt le coup parti, s'empressa de recharger son arme et pendant ce temps son chien qui sautillait près de lui pose une patte sur la gachette et étend son maître foudroyé à côté du gibier.—Pays.

Le Franco-Canadien rapporte un noble trait de courage de la part d'un nommé Pierre Charbonneau, de la ville de Sorel.

Un enfant de cinq ans appartenant au Capt. Joseph Goulet, de la compagnie des remorqueurs Tranchemontagne et Cie., tomba accidentellement dans le canal entre deux vaisseaux. La position était dangereuse et laissait peu d'espoir de sauvetage. M. Charbonneau ne recula pas devant le péril et, se précipitant courageusement dans les flots, il eut l'insigne satisfaction d'arracher à une mort imminente un enfant tendrement chéri. M. Charbonneau a fait preuve en cette circonstance d'un grand dévouement; et mérite nos plus sincères félicitations.—Gazette de Sorel.

Un artilleur du nom de Segar Fen-ton s'est suicidé le 28 août dernier, à Québec, en se logeant une balle dans la tête.

Aigle abattu au vol mardi dernier à Batiscan par l'habile fusil de M. N. Fugère. L'oiseau n'a été que blessé et ne parait pas du tout renoncer à la vie. Royal captif qui traite d'un œil calme et sera les nombreux visiteurs qu'il reçoit, les regards de ce souverain des airs sont aussi fiers et aussi graves que ceux des souverains de terre. Sa tête et les plumes de sa queue sont blanches (le corps est gris). Son bec et ses griffes sont jaunes, bec et griffes redoutables; un prêtre du voisinage l'aurait affirmé ne l'ait été son trépas trop hâté sous leurs mortelles étreintes. Notre aigle mesure huit pieds d'envergure.—Communiqué au J. des Trois-Rivières.

VARIÉTÉS.

M. Gagne, le rouilleux poste-avocat de l'Université, qui rimaille à tort à travers, trouvera bon qu'on s'égale un peu sur son compte.

Voici une épithète anticipée qui ne nous semble pas manquer absolument d'actualité et de sel:

La poésie en perdait Gagne, Ne perd pas beaucoup cependant. Et même elle gagne et perdant, Car elle joue à qui perd gagne.

Une réflexion de deux ivrognes pris au vol par Cham:

La musique des gendarmes... S'ils aiment tant les instruments de cuivre, pourquoi qu'ils nous mentent au violon, nous autres?

L'éducation! s'écrie une sorte de sauvage campé sur la pointe du mat, l'éducation! j'en ai pas, et pourtant me v'la arrivé tout de même.

Deux ocmptes dans la Vie parisienne: Citons un mot assez drôle d'un chirurgien, devenu tomencier. Lui faisait-on des éloges, ou critiquait-on un de ses personneges, je ne m'en souviens plus.

"Eh bien! dit-il tout-à coup, vous du cœur humain. Ce n'est pas à moi qu'il faut parler du cœur humain. Je ne le connais pas le cœur humain, j'ai ouvert Talleyrand.

Martinville avait fait bâtir au Parc une élégante villa, avec un parc peu étendu, mais dis-ribué avec beaucoup d'art.

Un jour étant à la croisée de son salon, il donna un ordre à son jardinier qui travaillait à quelques pas de là. Il fut surpris d'entendre ses paroles répétées mot pour mot et avec la même intonation de voix.

—Ah ça Mais il y a donc un écho ici! —Un écho foi lui fut-il répondu. —Merveilleux trépiquet l'écho. Martinville descendit et parla de cette particularité au jardinier, qui se mit à sourire et lui dit:

—Il n'y a pas d'écho; c'est mon garçopin de fils qui est là-bas dans les arbres, et qui depuis quelques jours s'amuse à faire ce ménage-là.

Martinville fit venir le petit bonhomme et fut surpris de sa précision à remplir son rôle d'écho.

—Ecoute, lui dit-il, j'attends demain une nombreuse société, à laquelle je tiens qu'il y a ici un écho superbe, et nous lui donnerons une représentation. Va te placer dans le bois et faisons une répétition.

Dès que l'enfant fut à son poste, l'écrier se mit à pousser un formidable cri de: Vive le roi! L'écho, perfectionnant son répliqua sur le même ton: Vive le roi, roi, oi, oi.

—Bravo! s'écria Martinville, et stimulé par cette bonne exécution, il exclama tout entière en divise de son journal, le Drapeau Blanc: Vive le roi, quand même!

—Le roi quand même même. éme, éme l... répéta fidèlement l'écho.

Lorsque, le lendemain, les invités furent réunis, le publiciste leur annonça qu'il existait un écho merveilleux dans sa propriété. Tout le monde se rendit sur la terre. Le petit bonhomme était déjà à son poste, et la représentation commença.

—Ehco, es-tu là? exclama le maître de la maison.

—Oui, monsieur Martinville, répondit l'écho.

A ces mots, un rire homérique fit explosion. Martinville, un peu déconcerté d'abord, finit par prendre part à l'hilarité générale.

La question faite à l'écho n'était pas dans son répertoire, et le petit bonhomme croyant qu'elle lui était adressée personnellement, y avait tout simplement répondu, sans se douter du coup de théâtre qu'il allait produire.

—La Turquie vient d'adresser à ses ambassadeurs à l'étranger une circulaire par laquelle elle annonce que la guerre dans l'île de Candie est virtuellement terminée et qu'une amnistie générale est accordée aux insurgés.

—M. Buxton, négociant anglais établi au Honduras, écrivait il y a quelques mois à son correspondant de Londres:

"Attendu, attendu! après avoir parlé de la guerre et de la paix, que je ne trouve par ici de nouvelles qui me conviennent, ne manquez pas de m'envoyer une femme avec les qualités et la forme suivantes: une taille moyenne et bien proportionnée, une physionomie agréable, un caractère doux, une réputation sans tache, une bonne santé, une constitution assez forte pour supporter le changement de climat, afin de m'être pas bientôt d'en chercher une autre ce qu'il faut prévenir autant que faire se peut, vu le danger des mers.

"Quant à la dot, je n'en demande point; j'exige seulement que la future soit d'une honnête famille et n'ait pas plus de vingt-cinq ans, ni moins de vingt. Si elle arrive conditionnée ainsi que ci-dessus, avec la présente lettre endossée par vous, je m'engage à l'acquiescer et à épouser la porteresse à quinze jours de vue."

Le correspondant, ayant rempli sa commission, a écrit à son ami, "En conséquence de vos ordres, je vous envoie une fille de vingt-et-un ans dans la qualité, forme et condition nommée par ordre, ainsi qu'il est constaté par les attestations qu'elle procure. Du tout vous voudrez bien donner avis et accuser réception à celui qui a l'honneur d'être, etc."

M. Buxton, le jour indiqué, s'est trouvé au débarquement du bâtiment. Il a vu passer une jeune personne qui, l'ayant entendu nommer, lui dit:

—Monsieur, j'ai, une lettre de change à laquelle j'espère que vous serez honneur.

Après avoir reconnu la signature, le négociant à la jeune personne: —Je n'en ai jamais lue; protestez, s'il vous plaît, mademoiselle. Je vous jure que je ne connaîtrai point par celle-ci; je ne regarderai comme le plus fortuné des hommes si vous me permettez de l'acquiescer.

Et, de fait, il l'acquiesce.

# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC. — 16 SEPTEMBRE 1867.

No. 40.



**ANTIME LAPORTE,**

**HORLOGER & BIJOUTIER.**

**PLACE DU MARCHÉ.**

**VILLE DE JOLIETTE.**

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment assorti de bijoux etc., aussi complet et varié que possible, et il attire spécialement l'attention sur ses choix de

**JOUEUX D'ENFANTS, MONTRES, HORLOGES, BAGUES,**

**BRACELETS, ÉVANGILIS, MIROIRS, LUNETTES,**  
Etc., Etc., Etc., Etc.

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et sous le plus court délai.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**

**LIBRAIRIES-ÉDITEURS.**

**ET IMPORTATEURS D'ÉCRITS**

**FRANÇAIS, BELGES,**

**Allemands et Américains,**

**RUE ST. VINCENT 12 & 14,**

**MONTREAL.**

**ASSORTIMENT COMPLET**

de Livres de Prières et de Littérature; Livres et fournitures d'Écoles; Livres de Comptes et fournitures de Bureau; Papiers et Enveloppes de Fantaisie; Calfes, Images, Médaillons; Crucifix, Chaplets, Médailles et Bénitiers; Peinture, Boîtes de Mathématiques; Mémoires de Dessin et de Broderie; Bijouterie, Montres, Horloges, Mirrors; Parfumerie, Brosses et Peignes; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapisserie Anglaise et Américaine; Cartes à jouer, (sauf les Fabriques) Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensons et Ecoles.

**B. ROLLAND & FILS.**



**La Gazette de Joliette.**

Journal Politique et Commercial.

IMPRIME ET PUBLIÉ PAR

**FONTAINE & GRANGER,**

Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine,

**Lundi et Jeudi.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

**DEUX PIASTRES PAR AN,**

loyalement payable d'avance.

**CONDITIONS D'ANNONCES.**

Deux lignes et au-dessous, 1ère insertion 50 cts., 2e et 3e insertion 25 cts., par ligne pour chaque insertion subséquente.

Au delà de dix lignes 7 cts., par ligne pour la première insertion et 2 cts., par ligne pour chaque insertion subséquente.

On traite de gré à gré pour les Annonces qui peuvent être publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne seront pas pour moins de six mois.

Il faut donner un mois d'avance pour le renouvellement de l'abonnement.

Toutes lettres, communications etc., devront être adressées au bureau de la Gazette de Joliette.

## ADRESSES D'AFFAIRES.

**OLIVIER & BABY,**  
AVOCATS,  
Coin des Rues St. Viateur et St. Mari  
**JOLIETTE.**

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et L'Assomption.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. N. A. McCONVILLE,**  
AVOCAT,

Suivant les différentes Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Arlabaska.

**BUREAU à Joliette et à Drummondville.**  
Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**  
AVOCATS,  
RUE NOTRE-DAME,  
L'ASSOMPTION.

MM. Fontaine & Archambault suivront la Cour Supérieure du District de Joliette.  
L. F. Fontaine. P. A. O. Archambault.  
L'Assomption, 1er Décembre 1866.

**BARTH. VEZINA**

**&**

**D. DESORMIER,**

**NOTAIRES.**

**RUE MANSEAU.**

Joliette, 11 Avril 1866.

**B. PERRAULT,**

**HUISSIER & ENCAHTEUR.**

**RUE NOTRE-DAME.**

**JOLIETTE.**

M. Perrault est encahteur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.  
Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL.**

**HUISSIER**

**De la cour Supérieure.**

Joliette, 11 Avril 1866.

**DR. F. X. COTE**

**RUE ST. PAUL**

**JOLIETTE.**

Visible à toute heure.

Joliette, 11 Avril 1866.

**A VENDRE,**

**500,000 PIEDS**

**DE**

**BOIS DE SCIAGE,**

Consistant en MADRIERS de trois pouces de 1ère, et de 2nde. qualité.

**MADRIERS DE DEUX POUCES**

1ère et 2nde. qualité.

**MADRIERS DE 1 1/2 POUCE,**

1ère, et 2nde. qualité.

**PLANCHES D'UN POUCE,**

1ère et 2nde. qualité.

**MADRIERS POUR CLOISON,**

Lattes, Tringues,

Pic., Etc., Etc.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux

**MEDERIC FOUCHER,**

St. Jacques de l'Assomption, 11 Avril 1866

**A. FONTAINE,**

**AVOCAT.**

**RUE DE LANAUDIÈRE,**

**JOLIETTE.**

## Feuilleton.

### LE MURIER BLANC.

I

LA FAMILLE GUINGRET.

Suite.

Cependant vers les deux heures, au moment le plus chaud de la journée, il y avait que trois personnes sur la terrasse: c'étaient les deux filles et le gendre du propriétaire. Assis sur des bancs de bois peints en vert, à l'ombre de quatre tilleuls qui formaient la voûte, ils attendaient, en causant tranquillement, l'arrivée des invités. De cette terrasse, à laquelle on arrivait par quatre marches en pierre, on voyait devant soi l'entrée principale de la petite maison bourgeoise dont le salon était de plein-pied avec elle à droite s'étendait le jardin avec ses murailles blanches, ses quatre carreaux unifiés de légumes et son murier gigantesque qui dominait les arbres rabougris du clos voisin. En vérité, quand on songeait à la grande réputation locale qui s'attachait à tout cela, on pouvait bien dire que cela ne valait pas la peine.

Les deux sœurs se ressemblaient beaucoup; seulement Honorine, plus âgée de six ans qu'Agathe, était plus grande et avait un air plus posé. Toutes les deux étaient blondes, fraîches, élancées, mais leurs costumes différaient un peu. Agathe portait une robe à grands plis, un châle de dimensions peu ordinaire, et un chapeau à forme anglaise avec une large plume qui se balançaient au vent; sa toilette offrait un mélange de prétention et de mauvais goût; dans la pauvre jeune femme semblait très peu fière du reste, car elle regardait avec une sorte d'envie la mise simple de sa sœur. Agathe, en effet, n'avait qu'une robe blanche et une ceinture de ruban rose dont les deux bouts restaient flottants. Sa tête était nue; ses cheveux, coupés à la Titus, suivant la mode du temps, formaient autour du front un quart de cercle; elle avait de petites dents gracieuses. A la voir ainsi on eût dit Agathe pour une enfant de douze ans; cependant elle en avait près de seize.

En face des deux sœurs, le dos tourné au jardin, était nonchalamment appuyé contre un arbre M. Hyacinthe Denis, le mari d'Honorine; rien qu'à le voir et à l'entendre parler on sentait que c'était un homme qui avait été pour quelque chose dans la mise de sa femme. C'était un grand garçon d'un blond fade, à lunettes bleues; son habit à queue de morne et son pantalon moquette pouvaient rivaliser de prétention avec les falbalas et la plume d'Honorine. Son langage, ses manières étaient à l'avant; il parlait avec érudition, choisissant les expressions les plus intelligibles, et surtout sonnant de mystérieuse chaîne de ses phrases, enfin de jolies éruditions et honneur du monde; il était fils d'un ancien marchand de bœufs. Ces trois personnes comme nous l'avons dit, causaient déjà depuis quelques instants, quand Agathe s'écoua avec une innocente étonnement: — Mais, ma chère Honorine, pour quoi n'êtes-tu donc pas ton chapeau et ton chapeau? Par une chaleur pareille je ne sais comment tu y tiens.

— Laisse, laisse, madame, dit-il d'un ton agreste-doux (son ton ordinaire lorsqu'il s'adressait à sa femme) il va venir beaucoup de personnes étrangères, et je tiens à ce que mon épouse ne se cède à aucune d'elle pour l'élégance. La parole est le complément de la beauté.

Et cette maxime fut accompagnée d'un regard impérieux adressé à Honorine. — Mais elle étouffe! reprit Agathe. — Oh ce n'est rien ma sœur, dit timidement Honorine; je suis bien.

Agathe les examina avec étonnement l'une et l'autre. Hyacinthe reprit presque aussitôt avec un sourire de protestation et de pitié en s'adressant à sa belle sœur: — Eh bien, et vous, Petite Pierre, prévenez (c'est ainsi que M. Denis, qui

avait l'habitude des sobriquets, appelait Agathe, se comptait z-vous pas bientôt à l'un de vos deux cour et de l'un de vos deux? Voyez comme Honorine, madame Denis, a de beaux ajustements... Mais ne parlons pas de cela; je ne veux pas m'engourdir devant vous des avantages dont la fortune avenue à sa mesure. Seulement, je dis que Jupiter tonnant (Guingret) a tort de vous tenir enfermée dans son obscur magasin, comme Denis dans la tour d'Acropolis... Eh si encore on n'avait que cela à lui reprocher!

Agathe ne comprenait pas grand-chose à ce langage; mais Honorine, un peu plus au fait des allures mythologiques de son mari, ajouta avec bonté, en prenant la main de sa sœur: — Hyacinthe a raison, ma pauvre Agathe; notre père ne songe pas assez à toi, il te néglige cruellement pour son maudit jardin. Voyez encore ce maudit murier qui s'est élevée sans qu'il t'ait menée une seule fois... Oh! je lui pardonne, il ne faut pas qu'il fasse de toi une Cendrillon.

— Cendrillon! répéta Hyacinthe avec un air de dédain; en vérité, madame, vous vous servez parfois d'expressions bien inconvenantes. — Cendrillon ou Pierre précieuse, s'écria résolument la jeune demoiselle en rougissant, ça n'est égal, allez! Mais tu te trompes, ma chère Honorine, continue à te en s'adressant à sa sœur, si tu crois que je me trouve malheureuse. Puyez est si bon! Quand il revient le soir à la maison, il a toujours quelque parole agréable à me dire et il m'apporte les plus beaux fruits du jardin.

— Et vous croyez, reprit Hyacinthe en fronçant le sourcil que ces absences continuelles ne lui font pas négliger son commerce? Vous croyez que les présents de Ehr et Poussin ne lui font pas oublier les dons de Plutus? — Si vous voulez dire par là, Hyacinthe dit Agathe avec simplicité, que votre père néglige les affaires du commerce pour celles de ce jardin, vous avez bien un peu raison. Malgré ma bonhomie, je ne puis pas la supplier; Grillo, le vieux commis, m'est complètement inutile pour la vente, et si notre père est présent, certainement il pourra traiter ces autres affaires que je suis obligée de laisser en apparence. Ensuite, se hâta d'ajouter la bonne fille, ce n'est peut-être pas sa faute non plus; le commerce est si malade maintenant qu'il exige tous les jours, s'il n'était pas ici chaque jour, ce jardin ne rapporterait rien, il faut bien surveiller nos intérêts. La semaine dernière on nous a voté plus de deux cents mètres... Vous savez que notre père en sait le compte.

— En voilà une magnifique spéculation! s'écria M. Denis avec empressement; n'est-ce pas une honnête qu'un homme, ayant une famille honorable, descende ainsi, sans respect pour ceux qui le touchent, au rang d'un vil marchand? Mais souvenez-vous de mes paroles; je vous ai dit bien souvent que ce murier avait été fatal à Pyrame et This, il ne sera pas fatal à M. Guingret, mon honneur, bon père, vous verrez!

— Calmez-vous, mon ami, lui dit sa femme; s'il vous entendait! — Que m'importe! dit Hyacinthe en se posant majestueusement devant les deux sœurs; la justice et la raison parlent par ma bouche; je ne crains pas d'être écouté. Oh, la conduite et les actions de votre père ne sont pas telles que pourrait le désirer un homme de cœur, et ce serait un service à lui rendre que de jeter ce maudit arbre. Si la chose dépendait de moi...

— Hâtez-vous, monsieur mon gendre, dit une voix qui se leva derrière lui, pour ce qui est de toucher mon murier, cela vous est défendu. — M. Denis se retourna brusquement; Guingret montait l'escalier de la terrasse, une léche à la main.

Le diable marchant pouvait avoir de quarante-cinq à cinquante ans; il était de taille moyenne, un peu maigre, mais robuste et musculeux. Son visage coloré, sanguin, annonçait une grande irascibilité; et, en effet, bien que Guingret fit la bonté même en temps ordinaire, sa bile s'échauffait facilement dans l'occasion. Il portait en ce moment un costume spécialement affecté à sa propriété de Lanbourg; une veste courte en étoffe jaunâtre, dont le collet avait changé le créateur primitif, et un chapeau de grosse paille un peu endommagé en quelques endroits. Dans cet équipage, qui rappelait assez celui d'un écolier amateur, il allait et venait sans cesse, et jamais, dans ses promenades, il ne quitta

la têche qu'il tenait à la main, signe majestueux de sa puissance absolue sur les cent pieds carrés de terrain qu'il possédait.

— Oh, malheur sa vivacité ordinaire, Guingret ne parait pas mal disposé à prendre mal les paroles de son gendre. Il souriait même en arrivant sur la terrasse, et regardait ironiquement Denis, tout confus de le trouver là. — Ah! c'est vous, Jupiter tonnant! dit enfin le gendre en cherchant à désigner son trouble.

— Je m'appelle Guingret et non pas Jupiter tonnant, répliqua le bonhomme sans s'émouvoir; vous dites toujours des bêtises, mon gendre.

Ce mot qui, dans la bouche de Guingret, n'avait pas l'acception injurieuse qu'on y attache d'ordinaire, blessa profondément le vaniteux Denis. Il devint rouge et se dit: — Oh! les bêtises! répéta-t-il ah je dis des bêtises! Oh bien, vous, monsieur, vous en faites!

Cette vive riposte pouvait étonner Guingret à son tour, et à la quelle il ne savait de s'enlever. Les deux jeunes filles se rapprochèrent de leur père d'un air suppléant.

— Vous croyez, mon gendre? dit-il avec calme; eh bien, veuillez m'en signaler quelques unes, je ne serai pas fâché d'avoir votre avis sur mes actions.

— D'abord, reprit Denis de plus en plus exaspéré par ce sang froid, vous êtes très-malheureuse cette pauvre Agathe, qui reste seule chargée du soin de votre commerce, tandis que vous, venez ici vous promener des journées entières... — Et que Agathe se plaint? demanda Guingret d'un ton plus sérieux en se tournant vers la plus jeune de ses filles.

— Oh non, non mon père, dit Agathe précipitamment, en allant l'embrasser.

— Vous voyez bien! — Mais Denis était un de ces hommes lâches qui, une fois en train, s'arrêtaient pas si vite, car il ne s'arrêta pas de raconter une autre fois le courage parler.

— Elle n'est pas en convenir, reprit-il mais cela est, cela doit être. D'ailleurs vous négligez vos affaires, vous manquez des opérations magnifiques pour penser le peu dont vous pouvez disposer dans cette misérable petite propriété... — Est-ce que je ne vous ai pas payé exactement ce que vous m'avez promis? Honorine le dit sans vous l'avez épousé!

— Mon père, dit Honorine effrayée, excusez mon mari, il sait que vous vous êtes imposé les plus grands sacrifices pour mon établissement, et nous vous en avons la plus vive reconnaissance.

Guingret embrassa madame Denis comme s'il avait embrassé Agathe. Le gendre était furieux, il fit un geste menaçant à sa femme.

— Elles n'auront pas ce qu'elles pensent, reprit-il; cependant, monsieur, elles ne peuvent ignorer que le devoir d'un bon père est d'augmenter le plus possible la fortune de ses enfants... — Et celle de ses gendres, n'est-ce pas!

— Enfin, monsieur, s'écria Denis à l'apogée de la colère, vous ne consentez pas la dignité que j'étais en droit d'attendre de vous. Quand j'ai épousé votre fille, vous étiez marchand de draps, monsieur, vous étiez un négociant honorable, monsieur, et vous ne vendiez pas des feuilles de murier... et depuis que vous êtes marchand de feuilles de murier, à un tiers la feuille, je rougis, monsieur, oui, je rougis d'être votre gendre! Je n'étais pas né pour cela, monsieur, et ma fille et la vôtre y rougissent! Vous nous de honorer et... c'est indigne, monsieur!

En achevant ces mots, Hyacinthe se laissa tomber sur le siège de bois, épuisé par la violence de son emportement. Guingret lui-même n'était pas tout impassible qu'il voulait paraître. Cependant il avait gravement reçu décharge, et il dit d'un ton contenu: — Est-ce tout, monsieur mon gendre?

Denis fit un signe de la main pour exprimer qu'il n'avait plus rien à dire. Son visage s'en allait. Guingret se rapprocha de lui.

— Mon père, mon père! s'écrièrent ses filles en s'interposant, car elles craignaient quelque catastrophe.

— Laissez donc, enfants que vous êtes, dit le bonhomme avec ironie, me croyez-vous assez fou pour me fâcher des cornes?

ASTROLOGIE.

L'UNIVERS STUPÉFIE Par ses révolutions étonnantes. DE LA GRANDE ASTROLOGUE. Madame H. A. Ferrigo.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que des événements douloureux, des catastrophes, des chagrins en amour, des pertes de relations ou d'amitié, ou d'argent, etc., ont réduit au désespoir. Elle rend ceux qui sont séparés depuis longtemps, donne des informations sur les amis, parents, amants absents, fait recouvrer les effets perdus ou volés, vous dit quel genre d'affaires vous êtes le mieux qualifié à poursuivre et dans lequel vous serez le plus malheureux, amène des mariages rapides et vous donne exactement le jour de votre union et vous donne le portrait et le caractère de la personne qui vous est destinée. Elle prédit vos propres penées et par sa puissance presque surhumaine dévoile les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Des astres que nous voyons au firmament—des astres maléfaisants qui dominent dans la configuration—l'apparence et de la disposition des planètes et des étoiles fixes dans le ciel au temp. de la naissance, elle apprend la destinée future de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus grande astrologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une bagatelle et il se peut que vous n'ayez jamais eu pareille chance à l'avenir. Prix de la consultation, avec portrait et informations désirées \$1. Ceux qui sont éloignés peuvent consulter Madame par la lettre avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Une carte explicite pleine et entière contenant toutes les informations désirées et le portrait incl. envoyée par la maille sur réception du prix plus haut mentionné. Le secret le plus absolu sera garanti et toute correspondance sera détruite ou renvoyée. Des rétrogrades et rétrocesses de la plus haute respectabilité seront fournis sur demande. L'écriture franche et libérale le jour du mois et l'année de votre naissance, et joignez-y une boucle de vos cheveux. Adresse: MADAME H. A. FERRIGO, P. O. Drawer, [box] 233, Buffalo, N. Y.

CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE.

Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, clairvoyante et psychométricienne américaine, qui a enrichi elle les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, New-York. Madame Thornton possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance aux célibataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle vous fait le portrait de la personne que vous marierez et avec l'aide d'un instrument d'une grande puissance, nommé Psychomètre, elle exécute une copie parfaite de l'époux futur de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits du caractère, etc., de telle personne. Des milliers de certificats sont là pour attester que ce n'est pas de la blague. Sur demande elle expédiera un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. Elle transmettant par lettre une petite mèche de cheveux et désignant le lieu de votre naissance, votre âge, vos dispositions et votre teint, et y ajoutant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe affranchie adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la maille le portrait et les renseignements désirés. Toutes communications strictement confidentielles. Adressez confidentiellement, à MADAME E. F. THORNTON, Bureau de Poste, Boite 223 Hudson, N. Y.

AFFLIGES! NE SOUFFREZ PLUS!

Quand par l'usage de l'ELEXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guéris permanemment, pour une bagatelle. Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse découverte jusqu'ici. Elles font disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idées de suicide, évanouissements, etc., ramènent l'appétit et renouvent la santé détruite par les excès. Jeunes gens, ne vous laissez pas blâmer par les charlatans et les médecins ignorants, mais demandez sans délai l'Elixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans tous les cas. Prix, \$1 la bouteille ou quatre bouteilles pour \$3. Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires. AUSSI LES PILULES SPECIFIQUES DU DR. JOINVILLE pour la guérison rapide et permanente de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie. Guérison effectuée d'un à cinq jours. Elles sont préparées avec des extraits végétaux radicalement sans danger pour le système et ne causent jamais de nausées dans l'estomac ni affectent l'héméocline. Aucun changement de diète n'est nécessaire durant l'usage qui en est fait et leur action n'empêche nullement le malade de vaquer à ses affaires. Prix: \$1 la boîte. Aucun des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, soigneusement emballés, et franc de port, par maille ou express sur réception du prix. Adressez tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

Étonnant mais vrai!

MADAME REMINGTON, la Clairvoyante Astrologue et Somnambule la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance, décrit minutieusement les traits de celle que vous marierez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connu sous le nom de Psychomètre, garantit de produire un portrait parfait et comme vivant du futur mari ou de la future épouse de l'applicant, avec date du mariage, occupation, caractère, sentiments, etc., etc. Ce n'est pas une imposture, attendu que des témoignages innombrables peuvent l'attester. En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse à la souignée, vous recevrez le portrait et les informations demandées par le retour de la maille. Adressez confidentiellement: MADAME GERTRUDE REMINGTON, P. O. B. 287 West Troy N. Y.

Reparator Capilli.

Jeux bas vos fausses frises et vos perques; Qui, bêtes à plaisir, enlaidissent vos joues; Venez tous, par mes mains, jeunes et vieux, Vous procurer la beauté des cheveux.

REPARATOR CAPILLI.

Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espace de deux à trois semaines et les cheveux dans l'espace de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou en accélérer la croissance. C'est faux, ainsi que peuvent le démontrer des milliers de témoins vivants par leur propre expérience. Mais on peut dire, comment distinguer les bons articles des méchants? C'est certainement difficile attendu que les nombreux systèmes de préparations pour les cheveux et la barbe annoncés sont parfaitement inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé beaucoup d'argent sans succès pour en avoir. A cela nous répondons: essayez le Reparator Capilli; cela ne vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse complètement. Si votre pharmacien n'en a pas, envoyez-nous un piastre et nous vous transmettrons l'article, franc de port, avec un reçu de votre argent qui vous sera remis quand vous le voudrez pourvu que vous n'en soyez pas complètement satisfait. Adressez: W. L. CLARKE & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

UNE JEUNE DAME

venant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de 23 ans, elle paraissait n'en avoir que dix-huit. Quant on voulut savoir la cause de ce changement si étonnant elle répondit franchement qu'elle l'avait obtenu en se servant du BAUME CIRCASSIEN qu'elle considérait comme une acquisition inestimable pour toute toilette de Dame. Par l'usage de ce cosmétique, Dames et Messieurs améliorèrent d'un moins cent fois leur figure. Cette préparation, comme la nature elle-même, est simple dans ses combinaisons et néanmoins ne peut être surpassée par son efficacité à chasser les impuretés, nettoyer et embellir la peau et le teint. Par son action sur l'épiderme, elle chasse toutes les humeurs malfaisantes et en laisse la surface aussi que la nature l'a voulu, claire, douce, polie et magnifique. Prix: \$1, envoyée par la maille ou l'express, sur réception de la commande par W. L. CLARKE & Co., Chimistes No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

LIQUIDE BLANC, CHATELLAR.

Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être décevant par les yeux les plus perspicaces, et comme elle exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la maille sur réception de l'ordre et de l'argent, franc de port, par BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

FAVORIS ET MOUSTACHES!

Croissent sur la figure la plus ambrée durant trois ou cinq semaines par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGEE, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'élite de Paris et de Londres s'en sert avec un succès flatteur. Les points de tous les acheteurs sont enregistres et sa satisfaction n'est pas douteuse, l'agent est remis avec plaisir. Prix: par la maille, piastre, et franc de port, \$1. Des échantillons descriptifs et des témoignages envoyés par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.

DANS LA

Ville de Joliette.

COIN DE LA

RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'accueil libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

Commerce de Farine et Grains.

—ET DE PLUS—

Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSI—

Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtisier pour fabriquer le Pain, les Crakers et les Biscuits de toutes sortes.

Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

I 200390 10. 780 1011

RITCHOT & FILS.

Joliette, 20 Décembre 1866.

BEAUTE!

Cheveux bouclés, bruns, dorés et de soie.

PRODUITS par l'usage du FRISSEUR DE CHEVEUX DU PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour boucler les cheveux les plus rebelles et les plus fins des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les dames de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun dommage à la chevelure. Prix par la maille, franc de port, et emballé. \$1. Circulaire descriptives expédiées par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., Chimistes No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les Etats-Unis.

EXCELSIOR! EXCELSIOR!

L'Exterminateur de cheveux DE CHATELLAR,

POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS.

Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine. S'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoi franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par BERGER SHUTTS & Co. chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

RELIURE.

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à

JOLIETTE.

RUE ST. CHARLES BORROMÉE.

Tri-ble magasin de Joseph Turotte, marchand.

Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier.

DANS TOUS LES GOÛTS.

ET À DES

PRIX RÉDUITS.

N. B.—M. Doide a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée.

Joliette, 30 Mai 1866.

Joliette, 11 avril 1867.

A VENDRE.

Calendrier Municipal & Rural.

par A. H. DE CAUSSIN, Ecuyer, pour

300 SOLS.

CRISPER COMA!

Oh! qu'elle était belle et charmante, Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Dont les tresses luxuriantes, Enchantaient le cœur et les yeux.

CRISPER COMA, Pour transformer les cheveux des Dames et Messieurs en boucles lustrées et onduoyantes ou en tresses épaisses et éclatantes.

En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le Crisper Coma boucle non-seulement les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les nettoie. Il est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre jamais offert au public américain. Le Crisper Coma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et emballé pour 1 piastre. Adressez vos demandes à W. L. CLARK & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.

DANS LA

Ville de Joliette.

COIN DE LA

RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'accueil libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

Commerce de Farine et Grains.

—ET DE PLUS—

Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSI—

Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtisier pour fabriquer le Pain, les Crakers et les Biscuits de toutes sortes.

Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

I 200390 10. 780 1011

RITCHOT & FILS.

Joliette, 20 Décembre 1866.

BEAUTE!

Cheveux bouclés, bruns, dorés et de soie.

PRODUITS par l'usage du FRISSEUR DE CHEVEUX DU PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour boucler les cheveux les plus rebelles et les plus fins des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les dames de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun dommage à la chevelure. Prix par la maille, franc de port, et emballé. \$1. Circulaire descriptives expédiées par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., Chimistes No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les Etats-Unis.

EXCELSIOR! EXCELSIOR!

L'Exterminateur de cheveux DE CHATELLAR,

POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS.

Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine. S'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoi franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par BERGER SHUTTS & Co. chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

RELIURE.

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à

JOLIETTE.

RUE ST. CHARLES BORROMÉE.

Tri-ble magasin de Joseph Turotte, marchand.

Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier.

DANS TOUS LES GOÛTS.

ET À DES

PRIX RÉDUITS.

N. B.—M. Doide a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée.

Joliette, 30 Mai 1866.

Joliette, 11 avril 1867.

A VENDRE.

Calendrier Municipal & Rural.

par A. H. DE CAUSSIN, Ecuyer, pour

300 SOLS.

Atelier Typographique

DE

"LA GAZETTE DE JOLIETTE"

ON EXECUTE

A CE BUREAU.

TOUTES SORTES

D'IMPRIMES,

TELS QUE

LEVRES.

CARTES D'AFFAIRES,

ET DE VISITES.

LETTRES FUNERAIRES,

BLANCS DE COMPTES,

BILLETS DE BANQUE

CIRCULAIRES,

AFFICHES,

PROGRAMMES,

ETC., ETC.,

En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

BLANCS,

POUR

AVOCATS

ET POUR

NOTAIRES,

ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités

trouveront

aussi toutes les formules

de Blancs dont ils ont besoin

Le tout imprimé sur

BON PAPIER,

et à des

PRIX TRES REDUITS

GRAND AVANTAGE

Voulez-vous avoir une

bonne récolte, achez-

tez du soussi-

gné, du

SUPER-PHOSPHATE DE COB,

A DES PRIX

—TRES—REDUITS,—

A VENDRE

50 Boîtes seulement.

Charles B. H. LEPROHON,

Agent.

ATTENTION !! ATTENTION !!

DIX POUR CENT AU-DESSOUS

DU

PRIX COUTANT

Le soussigné, désirant cesser le commerce de Marchandises Sèches au mois de Mai prochain, est décidé de vendre tout son assortiment à DIX pour cent au-dessous du prix coutant.

Une remise de \$1 sera faite sur tout achat de dix piastres.

EDD. CUILBAULT & OIE,

Joliette, 21 Mars 1867.

pas orateur! C'est en faisant des discours comme Laurant Desaulniers N. P. de Joliette."

Est-ce vraiment une guêpe qui a amoncelé de tas de lésives? C'est si fort pour une mouche que j'en doute.

Quelqu'il en soit, je m'étonne que ce bon vieux monsieur P. Cérat, un bon, un tendre ami à moi, nourrisse la petite lésive... à sept tétes! Non, à sept nœuds dont pas un est piquant.

Les Messieurs en compagnie desquels j'ai été insulté, mais gracieusement insulté, ont mis le pied sur l'insecte, en l'apercevant, et ils allaient l'écraser, quand un grand écot de rire est sorti de leur bouche et a sauvé la petite soite qui s'en est allée houlonner en certain lieu qu'il n'est pas permis de nommer.

Quant à moi, j'ai senti mon cœur bondir de colère, mais au lieu de poète outragé par les tétes, et la folle du logis s'étant mise de la partie, les vers qu'on va lire sont sortis de mon cerveau et ont rimé malgré Minerve, à l'adresse de "La Guêpe."

Si fallait sur ma route, arrêter pour répondre A tous les vains propos De mis et des sotts Qui, furieux, sur moi s'écroulent de foudre, Je prairais bien du temps, et ce serait hasard Si je n'arrivais pas au but, un peu trop tard. Je prévins donc, et pas, pie ou cat, chat ou chèvre, Mouton, chatte ou lapin, corbeau, corneille ou [sifflet].

Dans mon jeune âge, j'ai souvent entendu dire Que de courir au bois, deux j'évites à la fois, C'est risquer d'être happé le bœuf de son choix. Pour l'heure, oue, amais malin, je me retire, Me réservant de rendre, en son temps, chon pour

Alors, morts ou vivants, si je ne vous fais rire, Je vous ferai baisier un bond grand comme un ours.

Badinage à part, si jamais je rencontre Madame "La Guêpe," je l'embrasserai sur les deux joues, pourvu qu'elle ne soit ni roussie ni picotée: car, franchement, j'ai horreur de ces peaux-là.

Puisque Dieu a jugé Que c'était à propos De créer les crapauds Et de les laisser vivre, Malgré leur nez de cuir,

je vous pardonne, ô chers innocents de "La Guêpe," bien plus, je vous aime et vous admire parce que le royaume des cieux est à vous.

Heureux sont les simples d'esprit! J'ai donc l'espoir de vous revoir un ciel, et l'espérance que vous vous y montrerez un peu plus fins, ou un peu moins bêtes.

La différence n'est pas grande. L. T. GROUX. Joliette, 16 septembre 1867.

Terrible accident.—Judi dernier, un jeune homme nommé Damase Dauganait de la paroisse de St. Hyacinthe, fut trouvé expirant et haïssant dans son sang sur la propriété de son père. Il avait un bras une horrible blessure causée, a-t-on supposé, par sa faucille. L'infortuné aurait, selon toute apparence, tombé sur sa faucille et se serait blessé ainsi. Le verdict du jury a été "mort accidentellement." Le défunt était âgé de 18 ans et appartenait à l'une des plus respectables familles de la localité.—J. de St. Hyacinthe.

Samedi, un enfant de 3 ans nommé Fitzgerald, de cette ville, a en les deux jambes coupées par les écharnes; le pauvre petit est mort hier soir.—Idem.

M. Jean Turrot, menuisier, de cette ville, a reçu en pleine figure une partie de la charge à poudre d'un canon qu'il tirait. On craint qu'il ne devienne aveugle.—Idem.

MORT SUDITE.—Lundi soir Madame Huter parti de sa maison pour se rendre chez une de ses amies. Elle y était à peine arrivée qu'elle se plaignit d'être malade. Les Drs. Marsden et Tessier furent appelés, mais tous les soins furent inutiles et elle mourut vers trois heures hier matin.—Idem.

ACCIDENT FATAL.—Un individu nommé Lévi Goulet, chauffeur à bord du steamer St. Andrew par une échappée de vapeur sans di après-midi, a été tué en se débattant qu'on a dû le transporter à l'hôpital de marine où il est mort des suites de ses blessures, dimanche matin, à 3 heures. Il n'est âgé que de 26 ans et était le seul soutien d'une mère veuve qui réside à l'île d'Orléans.—Canaélien.

Des voleurs d'un ordre nouveau, voulant sans doute marcher sans une voie d'innovation et ne pas suivre la route tant battue des vols et des rapines ordinaires, ont fait leur apparition, et plutôt ont fait sentir les effets de leur présence, ces jours derniers, dans la pa-

roisse de Beauport. Voici quelle est leur ligne d'industrie: ils vont la nuit dans les champs, timent d's vaches, les écorche et s'en vont avec la peau lisse là la partie le plus de valeur, c'est à dire la viande pour le bénéfice du propriétaire. C'est là le sort que l'on a fait subir dernièrement à deux vaches appartenant à des cultivateurs de cette localité. Une troisième cependant a disparu en entier, peau et viande, sans que l'on sache en ore quelle route elle a pu prendre.—Idem.

C'est conséquent que la feuille de pomme de terre soit propre à être fumée, puisque, comme le tabac, elle est de la famille des solanées, et, comme le tabac, originaire de l'Amérique. Ces deux végétaux ont des lors quelques caractères communs, aussi sont-ils parents. Si au moins l'usage de ce tabac anodin anéantissait l'usage du tabac véritable, il y aurait profit véritable pour l'humanité.—Gazette des Compagnies.

On estime que la récolte de blé dans le Minne-ota rendra, cette année, une moyenne de trente boissaux par acre. Le grain est gros, plein et lourd.

VARIÉTÉS

—Deux jeunes mariés se séparent à la gare d'un chemin de fer. Le mari part; mais avant de se quitter, on s'embrasse et on s'embrasse encore: "Drelin' d'elin' On board!" Et les jeunes mariés s'embrassent tous jours. Le train part. Alors on se quitte mais il est trop tard pour partir. "Ah! fit alors le chef de la station, le dicton est toujours vrai: Qui trop embrasse perd le train!"

—Pour faire de grandes choses, il faut avoir de grandes pensées. —M. le pré-ident.—Dites ce que vous savez. Bernard.—Mais, mon juge, je suis innocent comme l'enfant qui vient de naître, je suis connu dans mon quartier où j'ai suis établi depuis vingt ans.

Vous n'êtes accusé de rien, on vous demande seulement de dire seulement ce que vous savez. "Ce que je sais... sur la chose de quoi, mon juge?" "Sur le fait il imputé au prévr."

"C'est hom ne-là! Mais voilà la première fois que je le vois, je ne sais ce qu'il fait. "Mais pourquoi vous a-t-on cité?" "M'sieu, je suis pas, c'est M. l'huissier qui ma dit d'avancer."

Enfin, vous avez reçu une assignation. "Moi... Mdi rien du tout! J'étais entré voir juger, on appelle l'huissier c'est mon non, j'ai répondu M. l'huissier me dit avancez j'ai avancé comme un homme qui craint rien. Je suis innocent, j'en lève la main, mon juge."

—Un mot de Mgr Plessis.—Le gouverneur Craig, comme tout le monde le sait chaharait à empiéter sur les droits du clergé canadien et entraient souvent en conférence avec Mgr. Plessis.

Un jour d'hiver ces deux célébrités du Canada, qui s'aiment tant l'une et l'autre pour leur esprit, firent ensemble une visite à l'Hôpital-Général.

En tout tant les coins des rues St. Joseph et St. Ours, la voiture s'embarrassa dans un banc de neige à la renverse: Son Excellence se trouva en cette instant par-dessus Monsiegn-or.— "Oh!" fit Mgr qui trouvait toujours un sujet pour faire jaillir son esprit. "Le gouvernement écrase l'église."—L'E événement.

—Un peu avant l'heure du dîner, deux jeunes gens, l'un médecin, l'autre homme de lettres, se sentant l'estomac tiraillé, entrèrent dans la boutique du pâtisseries du passage de l'Opéra.

Après avoir fait une consommation effrayante des produits les plus délectés, le médecin, qui avait à se venger de quelques épigrammes que son ami lui avait décerné, demanda à l'homme de lettres: "Eh bien! comment trouvez-vous les gâteaux de ce pâtisier?"

—Parfaits, excellents! —Ils ont assurément un mérite que l'on ch-r-h-fait en vain dans les nombreux volumes que vous publiez. —Vraiment! les biscuits! quel rapport peut-il exister entre mes livres et ces gâteaux? —Il y a que ces gâteaux sont feuilletés et que vos romans ne le seront jamais."

BULLETIN COMMERCIAL

Prix du Marché de Joliette.

Samedi, 7 Sept, 1867.

Table with 2 columns: Item and Price. Items include: Pois, par m. cent., 4 0 4 6; Avoine, par m. cent., 1 10 2 0; S. par m. cent., 0 0 0 0; O. par m. cent., 3 6 3 9; Patates, par deux m. cent., 3 5 8 9; Fleur de Seigle, 15 0 16 0; Fleur de Blé par quintal, 0 0 0 0; Sarrasin, par m. cent., 0 0 0 0; Poutes par couple, 2 0 2 1.

Table with 2 columns: Item and Price. Items include: Oufs, par douzaine, 0 7 0 8; Beurre frais par livre, 0 9 0 4; Lard frais, par livre, 0 6 0 0; Lard salé, par livre, 0 6 0 0; Bœuf frais, par livre, 0 3 0 5; Sucre d'érable, par livre, 0 4 0 6; Mouton par quartier, 1 6 2 0; Veau, par quartier, 0 0 0 0; Cochons gras, au cent, 0 0 0 0.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

La rentrée des élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier aura lieu mercredi, le 18 Septembre, à cinq heures P. M. Joliette, le 8 Septembre 1867.



CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE JOLIETTE.

UNE SESSION DE LA Cour du Banc de la Reine.

Ayant juridiction criminelle dans et pour le District de Joliette, sera tenue au Palais de Justice en la Justice, le 7 Juin.

Lundi, le Vingt-et-unième jour du mois d'Octobre prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

En conséquence je donne avis à tous ceux qui auront à pourvoir aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes autres personnes qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous Juges de Paix, Coronniers, officiers de la Paix pour ce district ainsi qu'à toutes autres personnes qu'elles y soient présentes.

Par ordre, B. H. LEPROHON, Sheriff.

Bureau du Sheriff, Ville de Joliette, 2 Septembre 1867.



CANADA PROVINCE OF QUEBEC. DISTRICT OF JOLIETTE.

A COURT OF Queen's Bench

Holding Criminal Jurisdiction in and for the District of Joliette will be held in the Court House, in the Town of Joliette, On Monday, the Twenty first day of October next, at TEN o'clock in the forenoon.

In consequence, I give public notice to all who intend to proceed against any prisoner in the common goal of the said District and to others, that they must be present then and there; and I give notice to all Justices of the Peace, Coroners, and Peace officers in and for the said District that they must be present then and there with their records, Rolls, Indictments and other documents in order to do those things which belong to each of them in their respective capacities.

By order, B. H. LEPROHON, Sheriff.

Sheriff's office, Joliette, 2 September 1867.

AUX ABONNES.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le montant de la souscription de la première année, échue le 15 Avril dernier, sont instamment priés de le faire au plus tôt.

ECOLE SUPERIEURE.

Notifions le public que le 16 Septembre prochain, l'ouverture, à l'Épiphanie, une Ecole Supérieure, où l'instruit les jeunes gens et les jeunes personnes qui désirent obtenir des diplômes d'École Modèles. J'enseignerai les langues française et anglaise, le dessin et la tenue des livres, etc. Une maîtresse anglaise sera attachée à mon établissement, en sorte qu'on ne parlera qu'en anglais aux Élèves pendant les classes.

Les élèves pourront se pensionner chez moi ou ailleurs, au gré des parents. Le prix de l'enseignement est modique et les conditions faciles.

S'adresser à l'Épiphanie, à MADAME ISABE GERVAIS.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois à deux étages, bien terminée, avec une boulangerie y adossée, et autres dépendances, située sur la principale rue du village de la paroisse de St. Esprit. Une bâtisse adjoignant est disposée en magasin.

Conditions libérales. S'adresser à Joliette, à EUSÈBE VILLENEUVE.

Joliette, 2 mai 1867.



PROVINCE DU CANADA BUREAU DU SECRÉTAIRE-PROVINCIAL.

Ottawa, 31 mai 1867.

Avis est par le présent donné que les personnes qui requièrent des passe-ports devront s'adresser jusqu'à avis contraire, à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signé par un Juge de Paix, aussi avec un honoraire de une piastre.

Wm. McDougall, Secrétaire.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS!

1,000 Minots de Blé. 2,000 Poches de Fleur forte. FARINE EN QUARTS. DE TOUTES LES QUALITÉS.

250 Tinettes grasses pactées à Montréal sous leur direction.

Lard en quart "Mess" Inspecté, "Thin Mess" "Prime Mess" "Thin Sides"

500 JAMBONS GARANTIS FRAIS FUMÉS.

EN OUTRE: Leur STOCK ordinaire D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c., ET EN GROS.

A des prix qui défient toute compétition

OVIDE DUFRESNE & CIE., No. 287 & 289, RUE DES COMMISSAIRES. MONTREAL.

Montréal, 11 Fév. 1867.

HOTEL DU PEUPLE.

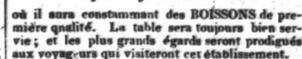
ADOLPHE PERRAULT à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert le PREMIER MAI courant un HOTEL Au coin des Rues ST. PAUL ET NOTRE-DAME

Près et face du Marché.

où il sera constamment des BOISSONS de première qualité. La table sera toujours bien servie; et les plus grands égards seront prodigués aux voyageurs qui visiteront cet établissement.

Les gens de la Campagne y trouveront des écuries et remises convenables pour leurs chevaux et voitures.

Joliette, 2 Mai 1867.



L. A. DEROME, Artiste Photographe EN FACE DU MARCHÉ, JOLIETTE.

Joliette, 20 Avril 1866.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC, ET LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE

Montreal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Ymaska et autres Ports intermédiaires.

A partir de Lundi, le 6 mai, et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Ebbelle, partira du quai Richelieu vis-à-vis la Place Jacques-Cartier pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs à 7 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter au Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. J. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soirs à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. J. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Montserrat, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Post St. Etienne; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie. A son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra à Champlain.

Le Vapeur L'ÉTOILE, Capt. Evariste Lafort, voyageera sur les Rivières St. François et Yamaska, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davely, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Repentigny, La Vallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à 4 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias; et partira de Chambly tous les Samedis, à deux heures P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés) à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Verennes, Bout-de-l'Île et Lachenaie. Il partira de l'Assomption tous les Lundis, à 7 heures, A. M., Mercredis à 6 heures Vendredis à 5 heures, Et de Terrebonne, les Mardis, à 5 heures, Jeudis à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable de montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Connaissance, spécifiant la valeur, ne soit tendu à cet effet. Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 203 Rue des Commissaires.

J. B. LAMERE, Agent-général

Bureau de la Cie. du Richelieu, Montréal, 6 Mai 1867.

CHEMIN A LISSES.

Depuis le 25 AVRIL courant jusqu'à la fin de l'automne prochain, les chars de "La Compagnie du chemin de fer de l'Industrie à Lanoraie," quitteront Joliette, tous les

LUNDIS ET JEUDIS, à SIX heures A. M., pour conduire les passagers et transporter le fret à Lanoraie où l'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu attendra le convoi.

Les MARDIS et VENDREDIS, les chars quitteront Lanoraie aussitôt après l'arrivée du Bateau à Vapeur.

Les chars arrêteront en allant et revenant à St. Thomas.

EUSEBE VILLENEUVE. HOTELIER.

Informe le public qu'il a fait des changements dans son établissement situé

Côté des Rues Marsouin et Place Bourget.

M. Villeneuve occupe actuellement l'appartement de la maison de M. Lafontaine; ce qui lui permet de recevoir un très grand nombre de personnes d'une manière convenable.

Sa table sera servie des meilleurs mets, et les meilleures boissons seront offertes aux voyageurs.

Les gens de la campagne y trouveront une cour spacieuse et des écuries convenables pour leurs chevaux.

Joliette, 12 Octobre 1866.

tes de M. Denis? Je n'ai qu'un mot à lui répondre: mes affaires privées ne le regardent pas, et, quoi qu'on puisse penser de ma conduite, je compte n'agir qu'à ma guise. Si ce qui se passe chez moi ne lui convient pas, il peut se dispenser d'y venir; je serai sans doute fâché de ne pas voir ma chère Honorine, mais je serai enchanté de ne plus le voir, lui. Oui, monsieur, si vous rougissez des moyens que j'emploie pour faire valoir mes propriétés, je rougis, moi, de vos ridicules et de vos impertinences. Vous êtes méchant, monsieur, je le sais, mais je ne vous crains pas. Quand aux mauvais desseins que vous semblez avoir contre mon mari, continuez-les en s'aimant et en élevant la voix, je vous prévient que si vous étiez assez cœp exécuter vos menaces...

LA GAZETTE DE JOLIETTE

JOLIETTE, 16 SEPTEMBRE 1867.

M. DORION ET LE CANADIEN

Tout le monde se rappelle que, lundi soir, le chef du parti libéral, du parti démocrate, et le co-chef du parti démocratique était à deux doigts de sa perte et que son concurrent dans le comté de Hochelaga, M. Lanouette, avait sur lui (M. Dorion) une majorité assez respectable. A cette nouvelle, le Canadien a très sailli de crainte, et dans son numéro de mercredi il vante les qualités de son ancien chef. Il avait probablement oublié l'alliance que M. Dorion avait faite avec M. Lanouette le dimanche; mais voici ce que le Courrier du Canada lui rappelle en termes clairs, nous citons:

Le Canadien faisait, avant-hier, des vœux ardents pour le triomphe de M. Dorion dans le comté d'Hochelaga. Au dire du Canadien, M. Dorion est un des hommes politiques les plus honnêtes et les plus intègres que nous ayons eus. LE Canadien a oublié un des titres que possède M. Dorion à l'appui des bons patriotes: ce titre, c'est l'alliance officielle et défensive qu'il a conclue avec le démagogue Lanouette. Dis-moi qui tu haïsses, dit le proverbe, et je te dirai qui tu es. Un homme intègre et honnête ne hante pas la canaille.

Or, voulez-vous avoir ce que c'est que le démagogue Lanouette, l'ami de M. Dorion? Lisez l'extrait suivant d'un article fort furieux de l'Union National le quel porte la signature du démagogue: "Fratres et nobles qui sevient d'avancer que M. Currier voulait répondre à plaintes sans la corruption, et qui lavez soutenu dans son œuvre infernale et scandaleuse, vous êtes responsables comme lui des infamies qu'il a commises et fait commettre, et si vous avez un reste de pudeur, vous gendriez devant tout le peuple assemblé sur le parvis de l'église, dimanche prochain, demander pardon à Dieu et aux hommes de votre participation dégoûtante et criminelle à la fraude, à la corruption et au parjure. Mais vous ne ferez pas amende honorable, car l'esprit de parti vous aveugle, l'intérêt sordide vous anime, et vous n'avez ni cœur, ni esprit ni patriotisme. Vous êtes dignitaires de mauvais foi et de cynisme, et la conscience publique indignée détourne les regards de crainte que la colère l'emporte et vous brise les os sur les pavés."

Ajoutez cela, confrère du Canadien, à Phœnix qui vous entourent en l'honneur de M. Dorion!

UNE BASSASSE

Durant la conteste électorale dans le Comté de Joliette, M. Lavallée nous avait souvent trompés; et il avait promis de nous faire croire qu'il avait un cœur dans sa poitrine. Nous nous serions cependant grandement trompés, car son dernier acte dans la lutte est une preuve flagrante que si jamais un cœur a battu dans cette poitrine, ce cœur se serait tellement sali qu'il est tombé en pourriture. M. Lavallée voyant sa candidature périr, n'a pas eu honte de voter pour lui-même. Vous us acte qui, à nos yeux dénote une grande bassesse ou plutôt l'absence de tout sentiment d'honneur chez le membre de Joliette pour Québec.

BULLETIN ELECTORAL

Il ne reste plus que quatre élections à faire dans la Province de Québec, c'est-à-dire, dans les comtés de St. Jean, Rouville, Napierreville et Gaspé.

A St. Jean, M. J. L. Beaudry de Montréal, a abandonné la lutte, et l'hon. C. J. Laberge a été mis en nomination, contre M. Bourassa. Les conservateurs soutiennent M. Laberge, préférant être représentés par un homme de capacité et qui exprime des vues modérées.

Pour la chambre des communes le parti libéral a pu faire élire jusqu'aujourd'hui 10 membres sur 66 dans la Province de Québec, et 7 pour la chambre locale. En leur concédant les 5 membres qui restent à élire, leur plura ne sera pas très-re doutable.

MEMBRES ELUS.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Pour les Communes.

	Mis.	Ind.	Op.
Deux-Montagnes J. B. Daoust	1	0	0
Dorchester..... H. Longueville	1	0	0
Laval..... J. H. Bellerose	1	0	0
Trois-Rivières. De Niverville	1	0	0
St. Maurice..... M. Beaubien	1	0	0
Sherbrooke..... Dr. Desautels	1	0	0
Québec-Est..... Hon. A. T. Galt	1	0	0
Québec-Est..... M. Huet	1	0	0
Québec-Ouest. Ths. McGreevy	1	0	0
Québec (comté) M. Chauveau	1	0	0
Montmorency..... Cauchon	1	0	0
Ottawa (comté). Wright	1	0	0
Orléans..... Dankin	1	0	0
Compton..... Pope	1	0	0
Huntingdon..... John Ross	1	0	0
Montréal-centre. Thos Workman	1	0	0
Vaudreuil..... S. Weillan	1	0	0
Joliette..... Geo. Caron	1	0	0
Maskinongy..... Geo. Caron	1	0	0
Québec-centre..... Samard	1	0	0
Soulanges..... Masson	1	0	0
Jacques-Cartier. Gaucher	1	0	0
Bromont..... Wright	1	0	0
Chambly..... Benoit	1	0	0
L'Assomption. La. Archambault	1	0	0
Laprairie..... Pinsonnault	1	0	0
Missisquoi..... Chamberlin	1	0	0
Mégantic..... Irvine	1	0	0
Châteauguay..... Holton	1	0	0
Sorel..... McCarthy	1	0	0
Terrebonne..... Masson	1	0	0
Champlain..... Ross	1	0	0
Shefford..... Huntington	1	0	0
Bagot..... Gordon	1	0	0
Beauharnois..... Cayley	1	0	0
Bellechasse..... Casault	1	0	0
Chicoutimi..... Tremblay	1	0	0
Montréal-Est..... Hon. M. Cartier	1	0	0
Montréal-Ouest. J. M. McGee	1	0	0
Montcalm..... J. M. Dufresne	1	0	0
Portneuf..... Bronsseau	1	0	0
Nicolet..... Gaudet	1	0	0
Stanstead..... Colley	1	0	0
St. Hyacinthe... Kierkowski	1	0	0
Yamaska..... Fortier	1	0	0
Berthier..... Paquet	1	0	0
Drummond..... Sénéchal	1	0	0
Richmond..... Webb	1	0	0
Beaufort..... Pozer	1	0	0
Rimouski..... Sylvain	1	0	0
Pontiac..... Heath	1	0	0
L'Islet..... Pouliot	1	0	0
Charlevoix..... Simon	1	0	0
Bonaventure... Robitaille	1	0	0

Pour la chambre locale.

Deux-Montagnes Pro. G. Guimet	1	0	0
Dorchester..... H. Longueville	1	0	0
Laval..... J. H. Bellerose	1	0	0
L'Assomption... M. Mathieu	1	0	0
Montmorency... L. E. Blais	1	0	0
Québec-Est..... P. G. Riémeux	1	0	0
Québec-Ouest... M. Harn	1	0	0
Montmorency... Cauchon	1	0	0
Québec (comté) M. Chauveau	1	0	0
Bromont..... Dunkin	1	0	0
Compton..... Pope	1	0	0
Huntingdon..... Edward Carter	1	0	0
Montréal-centre. Ogilvie	1	0	0
Vaudreuil..... Art. Harwood	1	0	0
Joliette..... Lavallée	1	0	0
Maskinongy... A. Desautels	1	0	0
Dorchester..... Langueville	1	0	0
Argenteuil..... Bellingham	1	0	0
Soulanges..... Coullée	1	0	0
Trois-Rivières. Lecavallier	1	0	0
Jacques-Cartier. Robertson	1	0	0
Sherbrooke..... Mollereux	1	0	0
Chambly..... Joloin	1	0	0
Laprairie..... Thérien	1	0	0
Verchères..... Craig	1	0	0
Missisquoi..... Brichon	1	0	0
Châteauguay... Laberge	1	0	0
Sorel..... Beaudreau	1	0	0
Mégantic..... Irvine	1	0	0
Beauharnois... Bergevin	1	0	0
Terrebonne... Chapuis	1	0	0
Champlain..... Ross	1	0	0
Shefford..... Bossuet	1	0	0
Québec-centre. Samard	1	0	0
Bellechasse... Pelletier	1	0	0
Lotbinière... Joly	1	0	0
L'Islet..... Blanchet	1	0	0
Montréal-Est... Hon. M. Cartier	1	0	0
Nicolet..... Gaudet	1	0	0
Ottawa, Comté. Church	1	0	0
Portneuf..... Larue	1	0	0
St. Maurice... Desautels	1	0	0
St. Hyacinthe... Bochart	1	0	0
Témiscouata... Mailoux	1	0	0
Hochelaga..... Beaubien	1	0	0
Berthier..... Dr. Moll	1	0	0
Montcalm..... F. Douce	1	0	0
Yamaska..... Sénéchal	1	0	0
Drummond..... Hemming	1	0	0
Richmond..... Pozer	1	0	0
Beaufort..... Pozer	1	0	0
Rimouski..... Pozer	1	0	0
Pontiac..... Pozer	1	0	0
L'Islet..... Verreault	1	0	0
Charlevoix..... Bouchard	1	0	0
Bonaventure... Hamilton	1	0	0

PIE IX ET LE CANADA.

Nous lisons dans le Courrier du Canada: du 9:

Nous avons déjà annoncé le retour d'Entr. de M. P. bbé C. Tanguy et de M. l'abbé Pilote. Ces deux messieurs étaient les seuls prêtres du diocèse de Québec qui fussent présents aux fêtes de jura Rome, et ils ont eu le bonheur bien enviable d'avoir du saint Père, en même temps que M. le grand-vicaire Trépan de Montréal, une audience dont les détails sont de nature à intéresser vivement nos lecteurs.

C'est le 22 juin que M. le grand-vicaire Trépan, M. l'abbé Tanguy et M. l'abbé Pilote furent présentés par Mgr. Paquet, à l'illustre pontife qui gouverne l'église. Chacun de ces messieurs était entouré d'un timon gorgé de dévotion et d'attachement au saint-Père; M. le G. V. Trépan venait déposer aux pieds du saint-Père une magnifique soutane blanche, douée de quelques citoyens de Montréal et M. l'abbé Tanguy les splendides pantoufles brodées par les hommes

à murs du B. n. Pasteur, le Québec, et M. Pilote, une belle amine d'or, dou d'une dame pieuse de Québec. Dès que Mgr. Paquet eut présenté au saint-Père les trois prêtres du Canada, Sa Sainteté se tourna vers eux et leur dit avec cette onction qui caractérise sa parole: "Vous êtes du Canada! Eh! bien, je vais vous parler en français, car je serais en peine de vous parler en anglais vous êtes des enfants dévoués à votre père. Je vous aime d'autant plus volontiers que je reçois davantage du Canada."

Après la présentation des dons, témoignages d'affection au saint-Père parut très sensible, M. l'abbé Tanguy demanda au vénérable pontife une bénédiction pour les communautés religieuses du Canada.

"Oh! répondit Pie IX, oh! oui je vais bénir votre diocèse, les prêtres, mère et enfants, je vais bénir tous vos parents, tous vos amis, tous ceux à qui vous vous intéressez."

Pendant tout le temps de l'audience qui se prolongea au-delà de vingt minutes, le saint-Père donna aux trois prêtres du Canada plusieurs autres marques d'estime qu'il avait pour notre pays.

Sept jours après cette audience, le grand jour de la Saint-Pierre, Pie IX officiait avec la soutane blanche présentée par M. le grand vicaire-Trépan et les les pantoufles présentées par M. l'abbé Tanguy. C'était de la part du saint-Père, une manière délicate de prouver combien il porte d'intérêt au Canada.

PROCES MONSTR

Un procès monstrueux va se dérouler en Angleterre. Il s'agit d'une succession de 20 millions sterling (500 millions de francs). Quelle plantureuse aubaine! Il y a deux cents ans, un fermier du Yorkshire possédait un bon bout de terre de 13 milles carrés. Sa petite-fille s'était mariée en Amérique avec un Yankee, nommé Timothy Ingraham.

Le fermier du Yorkshire, par une de ces coutumes assez communes en Angleterre, fit un testament par lequel il ordonna que son héritage, y compris la possession sur les rives de l'ayre, ne serait distribué qu'aux enfants de la quatrième génération. Les descendants s'occupaient peu d'éventualités aussi éloignées, mais ils ont été multipliés.

On compte aujourd'hui 208 descendants issus de la petite-fille de Joseph Wilson. Son héritage a été multiplié aussi, il va aujourd'hui 20 millions de liv. st. L'époque de l'exécution du testament approche, et malheureusement aucun des descendants ne possède le testament; il est entré les mains d'un tiers qui demande 10,000 dollars en argent pour le délivrer, et le dixième de l'héritage. Ces prétentions paraissent exorbitantes aux descendants, qui intentent un procès qui sera certainement un des plus curieux et des plus intéressants de l'époque contemporaine.

LE CLUB DU SILENCE.

Il y avait autrefois en Perse une Académie du silence dont les statuts enjoignaient à ses membres de ne parler pas, d'écrire peu et de penser beaucoup.

Aujourd'hui que tout se transporte et progresse il va se fonder, dit M. Bienvenu, du charivari, un Club du silence qui, si je m'en crois, va être appelé à faire beaucoup de bruit.

Voici, parmi les renseignements qu'il a recueillis sur la formation et le but de la société, ceux qui lui ont paru les plus propres à la faire connaître.

La longueuse peu ordinaire de cet extrait sera bien compensée, je l'espère, par le plaisir que causera certainement au lecteur ce petit-chef-d'œuvre de bon humour et d'esprit:

Le Club du silence s'occupe d'arracher chacun de ses membres à tous les bruits de la vie.

Pour être admis dans la société, il faut justifier:

- 1o. Qu'on ne tombe pas du haut mal,
- 2o. Qu'on n'éternue jamais,
- 3o. Et enfin qu'on n'a dans la mâchoire aucun os qui craque lorsqu'on baille.

En un mot qu'on est vierge de toute espèce d'infirmité pouvant produire le moindre son et troubler les séances.

Une maison isolée est affectée spécialement aux réunions de la société.

Toute explosion de gaz ou effondrement de la aoud y sont absolument interdits pendant que les membres sont assemblés.

Il n'y a à la porte ni sonnette ni martinet.

Lorsqu'un secrétaire veut entrer, il se place sur le trottoir, à l'extérieur de la maison, et demande le coram par signes jusqu'à ce que le concierge l'ait entendu.

En entrant, il échange ses bottines contre des chaussures en caoutchouc et respire longuement au bas de l'escalier avant de monter, afin de n'avoir plus à respirer dans la soirée.

Les pianistes se. garnis de tapis épais et les roulettes des fauteuils d'ivoire se nettoient avec soin.

Toute conversation politique est interdite.

Les autres aussi.

Les secrétaires occupent leurs soirées soit en regardant les tableaux accrochés au mur, soit en jouant aux échecs sur un échiquier en velours garni de pièces en colle de pâte, soit en réfléchissant aux conséquences que peut avoir la suppression de la fontaine du Château d'Eau sur la question du Rhin.

Lorsqu'un secrétaire se sent pris d'un accès de toux, il appelle, du regard, le garçon de service qui lui place immédiatement sur la tête, — et jusqu'aux épaules, — une espèce de grand bonnet à poil très fourré destiné à étouffer le bruit de la toux.

Le loto est permis.

Celui qui appelle les numéros ouvre la bouche comme pour les nommer et les joueurs doivent comprendre au mouvement des lèvres.

Celui qui fait "quatre" en informe la galerie en se pinçant le bout du nez avec les deux pouces et en hochant de toutes ses forces.

Le cercle ne reçoit que deux journaux.

Le Constitutionnel et le Journal amusement.

Mais il est expressément défendu de les lire.

Le Journal amusant parce qu'il pourrait provoquer un rire bruyant, et le Constitutionnel parce qu'il porte à rouffler.

La seule consommation permise aux membres du "Club du silence" est le verre d'eau sucrée.

Mais il sera servi sans sucre afin d'éviter le bruit que le sucre fait en se coulant dans la petite cuillerie en le faisant fondre.

—Si, pendant le cours d'une réunion un verre de lampe vient à éclater, la séance sera levée.

Si deux membres se prennent de querelle, un duel aura lieu séance tenante, par le procédé suivant:

On leur remettra à tous deux deux pelotes de laine de la grosseur d'une bille de billard.

Ils en avaleront chacune une à tour de rôle et continueront ainsi jusqu'à ce qu'un des adversaires soit étouffé.

Si tous les duels se terminaient aussi silencieusement, combien de gens qui ne se battraient jamais.

On honneur le juge Caron a repris ses fonctions de juge du Banc de la Reine et à siéger à Montréal, comme juge senior, au terme ouvert du 1er du mois.

M. le juge Caron, en remontant sur le banc, après avoir travaillé pendant six ans à la codification de nos lois avec l'intelligence et la persévérance qu'on lui connaît, y apporte un accroissement de lumières précieux pour la justice. Dans les déplacements qui vont avoir lieu, il serait à désirer que le banc se repeuplât d'hommes profondément versés comme lui dans la science du droit. — Journal de Québec.

CHRONIQUE.

Les Docteurs. — Un type; mariage en extrême. La grève médicale. — Le Rouge mourant.

Gloire à la science, et gloire à la médecine, il faut être médecin pour être puissant, et voir de la vogue. Bon nombre de comtes, marqués probable ment, se sont choisis un médecin, non à l'année, mais à quatre ou cinq ans. La représentation n'est plus par les cultivateurs, plus par les avocats, mais entre les mains des hommes de l'art. On n'aurait plus: "le grand parti libéral, le grand parti national" — on dirait le grand parti médical — et avec bonne raison.

Voilà plutôt: un comté de Lévis, le Dr. Blanchet; un comté de Champlain, le Dr. Ross; à St. Maurice, le Dr. Desautels; à Verchères, encore un docteur, M. Craig. Dans le même comté, le Dr. Poincheud, avait été élu quelques années auparavant; à Châteauguay, de même, le Dr. Laberge; le Dr. Pelletier à Bellechasse; le Dr. Larue à Portneuf; le Dr. Beaubien à Montmorency; le Dr. Parker à Wellington; le Dr. Demouchel, dans les mille-Isles; le Dr. Moit et le Dr. Paquet à Berthier et le Dr. Lavallée à Joliette.

Il paraît que la médecine est parente de la politique; on ne peut pas être médecin sans être politique, et on ne peut pas beaucoup être élu sans être médecin. Bonne manière de se débarrasser des gens! Encore donc, le Dr. Poincheud est candidat à Rouville; le Dr. Desautels aurait aimé l'être à Joliette; un autre médecin de notre ville s'en mord les poches de dépit — attendis, Michel!

A Montréal, Mr. Firmis Dugas est le fils d'un fameux médecin de la nature, qui lui a laissé son prestige; mais M. Godin, a dit-on, beaucoup de connaissances médicales.

Mais le type, le modèle, le moule ou tous les médecins auraient dû être cotés, c'est le Dr. Lavallée, futur Rôtis-pierre, petit Marin en chair et en os grimpé à l'heure qu'il est sur les épaules au Comté de Joliette.

Enfiant, enflammé, violent, ayant du f à plein sa tête, des injures pleines sa bouche, de l'ambition plein son cœur, du patriotisme plein les mains et du diable plein son corps, il sera chef de

train; où il n'y aura pas moyen. A ses côtés se rangeront MM. Dr. Laberge, Dr. Larue, Dr. Paquet et Dr. Moll. On est-ce assez pour donner des élections et des lavemens à la confédération, et des pilules-àux ambitions indigestes d'un faux juste-milieu.

Si M. Dorion meurt enragé, je déclare la maladie à jamais sans remède et je mets l'art au défi. — Et il devra en notre honneur quelques petits docteurs, pour le plus grand bien de la société représentative. En effet, M. Châteauguay, le Joliette, qui chantait mardi dernier le triomphe des candidats Moll et Paquet à Berthier; disait avec conviction: "Je m'attendais, Messieurs, en parlant de Joliette, à venir à des noces. — De fait, j'assistais ce soir, au mariage du Comté de Berthier avec le Comté de Joliette."

Le mot est éloquent; mais il est malheureux, dans la bouche de l'orateur; il y a des mariages où la future épouse a de mauvais quarts d'heure; où après les embrassades de la veille, les époux se font la grimace le lendemain. Ce mariage, pour être illégitime comme contracté entre trop proches parents, n'est pas moins bien assorti: "Qui se ressemble se rassemble." Mais c'est un mariage sans dot et contre le gré des parents.

La future épouse Joliette a été indignement ravie par l'entremetteur Moïse Gadoury en face de qui le crime a été consommé, tel qu'il appert par la chronique chronique. Dans tous les cas cette union contractée in extremis, paraît suspecte sous plus d'un rapport; mais on pourra bien voir sous peu naître une poursuite en séparation de corps et de biens.

Quoiqu'il en soit la grève existe cette année; en Europe, à Montréal, dans les Comtés, au parlement. Les ouvriers l'un côté, les médecins de l'autre, l'épouvante, la clystère là. Les médecins sont devenus socialistes, et répètent par la bouche de M. Lavallée:

"Rien pour l'autorité, tout pour le peuple" ce bon peuple — dont une jolie femme disait le lendemain du triomphe des candidats libéraux: "Oh! le souverain peuple! qu'il a la bouche, les pieds et les mains sales!"

Allons! électeurs qui souffrez, consolez-vous; votre député soigne pour rien. Vous avez voté pour lui; maintenant soyez sans craintes, le médecin est de la famille. Vous pouvez sans rien payer, vous faire arracher les dents et la mâchoire; votre dentiste, c'est votre membre; vous pouvez, sans dépenser un sou, vous faire crever les yeux, votre oculiste est votre débiteur; vous pouvez sans qu'il vous en coûte, vous faire tirer les oreilles; votre oriste est le mandataire de son côté. Enfin vous ne pouvez mourir, sans le certificat du médecin, — car M. Lavallée dit: "Il a bien voté pour moi; il n'a; à mourir sans moi. Je le lui dois, je l'ai aidé à mourir."

Oh oui, le pauvre garçon! il est mort! c'était une bonne âme. — Ailes! allez, bon Rouge, dans le Paradis des Lancôt, des Dorion, des Alex. Dufresne, des Houde et des Jonon.

CHARLES ST. JACQUES.

Joliette 16 septembre 1867.

M. le Ré...

Un tout petit bout de correspondance, au sujet de "La Guêpe", habitude de première force, bête ou fine, au goût du lecteur.

Si j'en crois les "On dit", la rédaction de "La Guêpe" s'appelle "Léon"; mais j'aime mieux croire qu'elle se nomme "Ménagerie". C'est plus en rapport avec le rôle qu'elle joue.

Imaginez-vous que la vilaine mouche

Batarde, Vastard, Bavarde

qui vent singer la renommée aux cents bouchez, débaute, ou plutôt caquetait, au sujet de "La Guêpe", habitué de première force, bête ou fine, au goût du lecteur.

L'art de ménager ses bottes, en portant des sabots.

Par F. Vignoux de Joliette.

L'art de faire fortune en fouillant des mines imaginaires.

Par Jean-Bte. Foisins de Joliette.

La manière de se faire passer pour gros Bête.

Par G. Beaudoin de Joliette.

Que faut-il faire pour appropriver les Bourbons? Demandez-le à Louis Lanouette médecin de Joliette.

L'art de se faire chrétien des Dames

Par Mr. Derome de Joliette.

Que faut-il faire pour passer pour honnête homme.

Par T. Patullo de Joliette.

Quel est le meilleur moyen de prouver qu'on n'est pas poète, si ce n'est de faire des vers à la manière de L. Groulx, avocat de Joliette.

Comment peut-on prouver qu'on n'est

Universite Laval

# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC. — 19 SEPTEMBRE 1867.

No. 41



**ANTIME LAPORTE,**  
HORLOGER & BIJOUTIER.  
PLACE DU MARCHÉ.  
VILLE DE JOLIETTE.

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment assorti son magasin de Bijoux, etc., aussi complet et aussi varié que possible, et il attire spécialement l'attention sur son choix de

JOUETS D'ENFANTS,  
MONTRES,  
HORLOGES,  
BAGUES,  
BRACELETS,  
ÉVANTAILS,  
MIROIRS,  
LUNETTES,  
Etc., Etc., Etc., Etc.

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et sous le plus court délai.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**  
LIBRAIRIES-ÉDITEURS,  
ET IMPORTATEURS D'ÉPRODUITS  
FRANÇAIS, BELGES,  
Allemands et Américains,  
RUE ST. VINCENT 12 & 14,  
MONTREAL.

ASSORTIMENT COMPLET  
DE

Livres de Prières et de Littérature; Livres et fournitures d'Écoles; Livres de Comptes et de fournitures de Bureau; Papiers et Enveloppes de Fantaisie; Cadres, Images, Médailles; Crucifix, Chapelets, Médailles et Bénédictines; Peinture, Boîtes de Mathématiques; Moteurs de Dessin et de Broderie; Bicyclettes, Montres, Horloges, Mirrors, Parfumeries, Bronzes et Peignes; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapisserie Anglaise et Américaine; Cartes à jouer, (agence des Fabricants); Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Écoles.

B. ROLLAND & FILS.



**La Gazette de Joliette.**  
Journal Politique et Commercial.  
IMPRIME ET PUBLIÉ PAR  
**FONTAINE & GRANGER,**  
Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine,  
**Lundi et Jeudi.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**  
**DEUX PIASTRES PAR AN,**  
Invariablement payable d'avance.

**CONDITIONS D'ANNONCES.**  
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion 50 cts., 12 cts. pour chaque insertion subséquente.  
Au delà de dix lignes 7 cts., par ligne pour la première insertion et 2 cts., par ligne pour chaque insertion subséquente.  
On traite de gré à gré pour les Annonces qui devront être publiées trois mois et au delà.  
Les abonnements ne seront pas pour moins de six mois.  
Il faut les donner au moins un mois d'avance pour continuer ou abonner.  
Toutes lettres, communications, etc., devront être adressées francs de port à M. Fontaine & Granger.

ADRESSES D'AFFAIRES.

**OLIVIER & BABY,**  
AVOCATS,  
Coin des Rues St. Viateur et St. Mari  
**JOLIETTE.**

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et L'Assomption.  
Joliette, 11 Avril, 1866.

**J. N. A. McCONVILLE,**  
AVOCAT,  
Suivant les différentes Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Arlabaska.

**BUREAU à Joliette et à Drummondville.**  
Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**  
AVOCATS,  
RUE NOTRE-DAME,  
L'ASSOMPTION.

MM. Fontaine & Archambault suivront la Cour Supérieure du District de Joliette.  
L. U. Fontaine. P. A. O. Archambault.  
L'Assomption, 1er Décembre 1866.

**BARTH VEZINA & D. DESORMIER,**  
NOTAIRES,  
RUE MANSEAU.  
Joliette, 11 Avril, 1866.

**B. PERRAULT,**  
HUISSIER & ENCANTEUR,  
RUE NOTRE-DAME,  
**JOLIETTE.**

M. Perrault est encauteur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.  
Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL,**  
HUISSIER  
De la cour Supérieure.  
Joliette 11 Avril 1866.

**DR. F. X. COTE**  
RUE ST. PAUL  
**JOLIETTE.**

Ép. Visible à toute heure.  
Joliette, 11 Avril, 1866.

**A VENDRE,**  
500,000 PIEDS  
DE  
**BOIS DE SCIAGE,**  
Consistant en MADRIERS de bois ponce de 1ère et de 2nde. qualité.  
MADRIERS DE DEUX POUCES 1ère et 2nde. qualité.  
MADRIERS DE 1 1/2 POUCE, 1ère et 2nde. qualité.  
PLANCHES D'UN POUCE, 1ère et 2nde. qualité.  
MADRIERS POUR CLOISON, Lattes, Tringues, Fic., Etc., Etc.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à  
**MEDERIC FOUCHER,**  
St. Jacques de l'Assomption, 11 Avril 1866.

**A. FONTAINE,**  
AVOCAT,  
RUE DE LANAUDIÈRE,  
**JOLIETTE.**

**Feuilloton.**  
**LE MURIER BLANC.**

I  
LA FAMILLE GUINGRET.

Suite.

En ce moment Guingret aperçut que plusieurs personnes étrangères venaient d'arriver sur la terrasse et avaient entendu ses dernières paroles. Les visiteurs s'étaient arrêtés à quelques pas, comme honteux de tomber ainsi au milieu d'une scène de famille. En se voyant découverts, ils s'approchèrent avec embarras et un vieillard, qui en raison de son âge et de son importance (c'était un notaire du voisinage) semblait avoir sur eux une sorte d'autorité, s'écria d'un ton de conciliation :

— Comment! une dispute entre le beau-père et le grand! Allons, messieurs, vous n'êtes pas raisonnables... Voyons, que la paix soit faite! je vous demande cette grâce au nom de ces dames, ajouta le galant notaire en se tournant vers deux ou trois femmes vieilles et laides qui l'accompagnaient.

Denis avait, comme nous le savons, des prétentions aux bonnes manières et à la noblesse des procédés. Bien que ses traits livides et ses lèvres frémissantes trahissent sa colère et son désir de vengeance, il crut devoir faire ostensiblement le sacrifice de son ressentiment; d'ailleurs, il n'avait pas voulu sérieusement se braver avec son beau-père. Aussi dit-il d'un ton mielleux et avec un sourire forcé :

— Il est vrai, le Diable avait secoué son flambeau sur mon cher et bien aimé beau-père et sur moi; mais il n'y a pas eu querelle entre nous, et j'espère que M. Guingret oubliera ce qui s'est passé.

— Je l'oublierai, moi, dit Guingret en le regardant fixement; mais est-il sûr que vous l'oublierez, vous ?

Denis laissa la tête pour échapper à l'examen du marchand, dont il avait déjà eu occasion d'apprécier la perspicacité; il allait ajouter quelque nouvelle protestation tout aussi peu cordiale que la première, quand son beau-père quitta brusquement la terrasse et courut vers le murier.

— Un petit garçon de dix à onze ans avait profité du moment où l'attention était captivée par cette altercation pour grimper sur l'échelle disposée à demeure au pied de l'arbre.

Le marchand leva déjà la main pour s'emparer du feuillage convoité, quand la voix de Guingret retentit audessus de lui.

— Que faites-vous là, monsieur Pépère? s'écria-t-il; descendez, petit drôle, petit voleur! Qui vous a permis de monter à cet arbre ?

L'enfant se retourna et montra sa figure mutine et résolue.

— Oncle, dit-il d'un ton suppliant, laissez-moi seulement prendre quelques feuilles... mes pauvres vers à soie vont mourir de faim! quelques feuilles seulement, mon bon petit oncle !

— Voulez-vous bien descendre! répéta Guingret en grossissant encore sa voix; je me moque bien, moi, que vos vers à soie meurent de faim; est-ce qu'on devait permettre à des écoliers d'avoir des vers à soie? un insecte qui a des yeux... si singuliers!... Mais sans doute monsieur le diable n'en est pas à son coup d'essai! C'est lui, je le sage, qui m'a pris les cent feuilles qui me manquent... Allons, descendez-tu !

Forcé fut à Presper ou Pépère, comme on l'appelait dans sa famille, de descendre lentement les échelons. Lorsqu'il fut à terre, son oncle le saisit par une oreille, sans pourtant lui faire grand mal, et après avoir retré l'échelle, il le conduisit vers la terrasse où la société était réunie, en lui disant du ton de la réprimande :

— Ah! monsieur le polisson, c'est pour que vous me voliez mes feuilles de murier que je vous fais sortir de pension chaque dimanche! J'étais épris de cela à ta mère à Châteauguay soixante ans! et pendant un mois tu ne mettras pas le pied ici... Ce soir, aussitôt après souper, on te reconduira à ta pension et on te recommandera au maître, je te le promets! Voyez, continua-t-il en arrivant sur la terrasse avec son prisonnier, c'est un voleur !

— Un voleur! reprit M. Rufin en élevant sa voix avec affectation. Allons, qu'on aille chercher les genfarines.

— Mon père, vous lui faites mal! dit Agathe d'un ton suppléant.

— Merci, ma bonne cousine Agathe, murmura l'enfant.

— Tirez, tirez toujours! s'écria Hyacinthe, enchanté de trouver à l'écolier qu'il avait déjà repris sa gâchette; tirez, car le petit drôle a encore les oreilles trop courtes pour un jeune d'Arcadie!

Cependant l'enfant semblait avoir un de ces caractères opiniâtres qui résistent aux corrections et aux menaces. La douleur, dans l'ut le trajet du murier à la terrasse, ne lui avait ni arraché un cri ni fait verser une larme. Quand Guingret l'eut enfin lâché, à la prière de ses filles, l'écolier, qui éprouvait le besoin de se venger sur quelqu'un de l'outrage qu'il se voyait, resta un moment debout au milieu de la société, une main sur son oreille rouge et cherchant du regard sa victime. Ce fut sur Hyacinthe Denis, contre lequel il avait déjà une sourde rancune, que tomba sa colère :

— Dites donc, cousin Denis, reprit-il d'un ton goguenard, vous qui savez si bien ce que c'est que les roussins d'Arcadie, pouvez-vous me dire s'ils portent des lunettes bleues ?

En achevant cette mauvaise plaisanterie d'écolier, il fit la nique à Denis, sauta à la fois toutes les marches de la terrasse et alla se cacher dans le coin le plus isolé du clos, pour échapper aux réprimandes ou peut-être pour faire de nouvelles tentatives sur le murier inaccessible.

Denis était resté immobile, rougissant et palissant tour à tour, tandis que la société riait à gorge déployée de cette bouffonnerie de l'épère.

— Il est méchant comme un démon, mais il a de l'esprit comme un ange, disaient les dames.

Guingret, au fond, n'était pas fâché de l'humiliation qu'un enfant venait de faire subir à son gendre; néanmoins il se répandait en menaces que tout le monde le savait incapable d'exécuter. Enfin le mot de Pépère avait eu un succès universel et Denis enrageait.

— Ton mari me fait peur, dit Agathe à l'oreille de sa sœur; regarde comme ses traits sont bouffés !

— Il songe à se venger, murmura Hyacinthe en frémissant.

— Quoi! contraindre pauvre petit Pépère ?

Un moment après, Hyacinthe Denis, voyant qu'il n'était plus l'objet de l'attention générale, descendit chez le jardiner et causa longtemps avec lui.

II  
LA NUIT AUX MYSTÈRES

Le lendemain matin, au lever du jour, Guingret trappa doucement à la porte qui communiquait de sa chambre au cabinet où sa fille Agathe avait passé la nuit.

— Allons, allons, mon enfant, disait-il, habille-toi bien vite, si tu veux voir le lever du soleil, comme tu l'as désiré; le temps est magnifique, nous ferons un tour de jardin avant le déjeuner.

— Je suis à vous, mon père, répondit la jeune fille de l'intérieur.

Quelques minutes après elle parut en négligé du matin, les yeux gros de sommeil, mais fraîche et gaie comme à l'ordinaire.

Cette chambre, qui servait aussi de salon et de salle à manger, car avec le petit cabinet d'Agathe elle formait toute la maison, était décorée d'un papier à personnages représentant je ne sais quelle bataille de l'Empire, suivant le goût de l'époque. Guingret affectionnait ce genre de décoration, qui épargnait l'achat de gravures, et qui, dans ses idées, satisfaisait à la fois les yeux et l'imagination. Aussi y avait-il des cuirassiers et des vieux grognards de la garde jusque dans l'alcôve de l'honnête marchand. Seulement, pour reposer par un peu de pastorale le regard fatigué par cette cohue d'hommes, de chevaux et de canons, on avait collé au-dessus de la cheminée, à la place de la glace absente, une *Chèvre au tigre* qui était du plus bel effet si, malheureusement, elle ne se fit confondre par la teinte et la disposition avec les autres peintures. Ainsi, le tigre, qui s'élançait du haut d'un rocher, semblait tomber précisément sur la tête de l'Empereur, placé un peu plus bas, ce qui sans doute se trouvait contraire à la vérité et à l'histoire. L'ameublement de cette pièce était simple et peu coûteux; les rideaux étaient en calicot, les chaises, les tables et le lit

en bois peint; cependant, tout cela avait un air de luxe bourgeois, de bien-être tranquille qui faisait plaisir à voir.

Comme nous le savons, la porte de cette chambre donnait sur la terrasse; or, le premier soin de Guingret en se levant avait été de l'ouvrir, afin de laisser entrer l'air vivifiant du matin. Aux premiers rayons du jour qui laissaient grimper les figures refroidies des murailles, Agathe remarqua que son père, déjà revêtu de son costume de campagne, était pâle et avait les traits bouleversés.

— Mon Dieu! papa, dit-elle avec inquiétude, comme vous semblez fatigué ce matin! A la vérité, votre sommeil a été troublé la nuit dernière...

— Ah! tu as donc aussi entendu les cris qui m'ont obligé de me lever et de descendre à demi vêtu dans le jardin! demanda Guingret.

— Oh, mon père, ou plutôt je n'ai entendu qu'un cri, mais si plaintif, si effrayant, que je frissonne encore d'y penser.

— Et pourtant, dit le bonhomme, quand je suis arrivé à l'enclos, le plus grand silence régnait partout. Sans doute, le feuillet que nous avons entendu dans l'autre était causé par Poitevin, le jardiner. Hier au soir, il était ivre comme trente mille hommes; c'est lui certainement qui, en dormant dans sa loge, aura laissé échapper ce cri au milieu de quelque cauchemar d'ivrogne.

— Cela est bien possible, mon père, dit tranquillement la jeune fille; cette pensée aurait dû vous rassurer; cependant je vous ai entendu, vous agiter toute la nuit.

— Que veux-tu, Agathe? répondit Guingret avec un peu d'altération dans la voix, après cette trame ridicule, il m'a été impossible de me rendormir. Je songeais à la discussion que j'ai eue hier avec ce sournois de Denis, et je réfléchissais que j'ai les sottises qu'il m'a débitées et j'avais un reproche mérité, c'est celui qui te concerne, ma bonne Agathe. Oui, il a raison, je te rends, esclave de mon affection pour la campagne; tu ne sors jamais, je ne te procure aucun plaisir, aucune distraction.

— Eh! que m'importe, mon père! s'écria Agathe avec gaieté, je suis si heureuse de me trouver le soir près de vous, de savoir que votre journée a été remplie suivant vos goûts!... Oui, je suis heureuse, mon bon père, et je foudroierais que cette pauvre Honorette pût en dire autant.

— Cela est vrai, ma fille; Denis est plus que bête, il est méchant, et la nuit ne semble pas avoir beaucoup pu le louer de lui... mais elle n'a pas encore jugé à propos de nous mettre dans la confidence de ses chagrins. A la première occasion, je la presserai à ce sujet, et si nos émines sont fondées, nous tâcherons de prendre des mesures pour la défendre contre les mauvais procédés de ce brutal... Mais viens, mon enfant, l'heure est très-favorable pour la promenade, et l'air du matin chassera les idées tristes de cette nuit.

En parlant ainsi, il entraîna sa fille sur la terrasse qu'éclairaient déjà les rayons dorés du soleil levant. Le feuillet était encore désert et silencieux; cependant au moment où le père et la fille descendaient au jardin, la cloche de la porte extérieure retentit bruyamment.

— Qui ce peut-il être? demanda Guingret en s'arrêtant d'un air étonné. Rufin doit venir déjeuner avec nous, mais il n'est pas si matinal d'ordinaire. Poitevin! Poitevin! continua-t-il en appelant le jardiner; allons, levez-vous donc, grand paresseux! n'ont-ils pas pas que l'on sonne!... d'ailleurs, c'est le moment de commencer votre journée.

Une espèce de grognement suivi d'un bâillement sonore, fut la seule réponse qu'il reçut. Un second coup de sonnette se fit entendre.

— C'est quel qu'un qui est diablement pressé! reprit Guingret avec humeur; sans doute une pratique qui vient chercher des feuilles de murier.

Tout en se maudissant l'ivrogne de jardiner qui, malgré ce bruit avait grand peine à s'éveiller, Guingret alla lui-même ouvrir. Quel fut son étonnement et celui d'Agathe en reconnaissant dans la personne qui venait de sonner avec tant de précipitation, Honorette Denis!

La jeune femme n'avait plus sa prétentive toilette de la veille; elle était mise, au contraire, avec une simplicité plus convenable à son âge et sans doute à son goût; mais son visage portait la trace d'une douloureuse anxiété. Enfin elle était haletante comme si elle venait de faire une course longue et rapide.

**ASTROLOGIE.**

**L'UNIVERS STUPEFIÉ**  
Par ses révélations étonnantes.  
**DE LA GRANDE ASTROLOGUE.**  
Madame H. A. Ferrigo.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que les événements douloureux, des catastrophes, des infortunes en amour, des pertes de relations ou d'amitié, ou d'argent, etc., ont réduit au désespoir. Elle révèle ceux qui sont séparés depuis longtemps, donne des informations sur les amis, parents, amants absents, fait recouvrer les effets perdus ou volés, vous dit quel genre d'affaires vous êtes le mieux qualifié à poursuivre, et dans lequel vous serez le plus malheureux, amène vos mariages rapides et vous dit exactement le jour de votre union et vous donne le nom, le portrait et le caractère de la personne qui vous est destinée. Elle prédit vos propres pensées et par sa puissance presque surnaturelle dévoile les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Des astres que nous voyons au firmament—des astres maléfaisants qui dominent dans la configuration de l'apparence et de la disposition des planètes et des étoiles fixes dans le ciel au temps de la naissance, elle prédit la destinée future de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus grande astrologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une bagatelle et il se peut que vous n'avez jamais eu pareille évasion à l'avenir. Prix de la consultation, avec portrait et informations désirées \$1. Ceux qui sont désignés peuvent consulter Madame par lettre avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Une carte explicite pleine et entière contenant toutes les informations désirées et le portrait inclut, envoyée par la maille sur réception du prix plus haut mentionné. Le secret le plus absolu sera gardé et toute correspondance sera détruite ou renvoyée. Des témoignages et références de la plus haute respectabilité seront fournis sur demande. Crivez franchement et librement le jour du mois et l'année de votre naissance, et joignez-y une bouclette de vos cheveux.

MADAME H. A. FERRIGO,  
P. O. Drawer, (Troy) 293, Buffalo, N. Y.

**CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE.**

Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, clairvoyante et psychométricienne anglaise, qui a émerveillé les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, New-York. Madame Thornton possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance aux célibataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle vous fait le portrait de la personne que vous marierez et avec l'aide d'un instrument d'une grande puissance, nommé Psychomètre, elle exécute une copie parfaite de l'épouse future de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits du caractère, etc., de telle personne. Des milliers de certificats sont là pour attester que ce n'est pas de la blague. Sur demande elle expédiera un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. En transmettant par lettre une petite mèche de cheveux et désignant le lieu de votre naissance, votre âge, vos dispositions et votre teint, et y ajoutant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe affranchie adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la maille le portrait et les renseignements désirés. Toutes communications strictement confidentielles. Adressez confidentiellement, à MADAME E. F. THORNTON, Bureau de Poste, Boite 223 Hudson, N. Y.

**AFFLIGES !**

**NE SOUFFREZ PLUS !**

Quand par l'usage de l'ELEXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guéris permanemment, pour une bagatelle.

Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse découverte jusqu'ici.

Elles font disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idées de suicide, craintes de folie, &c., &c., ramène l'appétit et renouvelle la santé détruite par les excès.

Jeunes gens, ne vous laissez pas blâmer par les charlatans et les médecins ignorants, mais demandez sans délai l'Elixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans tous les cas. Prix, \$1 la bouteille ou quatre bouteilles pour \$3.

Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires.

AUSSE LES PILULES SPÉCIFIQUES DU DR. JOINVILLE pour la guérison rapide et permanente de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie. Guérison effectuée d'un à cinq jours. Elles sont préparées avec des extraits végétaux radicalement sans danger pour le système et ne causent jamais de nausées dans l'estomac ni n'affectent l'haleine. Aucun changement de diète n'est nécessaire durant l'usage qui en est fait et leur action n'empêche nullement le malade de vaquer à ses affaires. Prix : \$1 la boîte.

Aucun des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, soigneusement emballés, et franc de port, par maille ou express sur réception du prix. Adressez tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**Étonnant mais vrai !**

**MADAME REMINGTON**, la Clairvoyante Astrologue et Somnambule la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance, décrit minutieusement les traits de celle que vous marierez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connu sous le nom de Psychomètre garantissant de produire un portrait parfait et comme vivant du futur mari ou de la future épouse de l'appliquant, avec date du mariage, occupation, caractère, sentiments, &c., &c. Ce n'est pas une imposture, attendu que des témoignages innombrables peuvent l'attester.

En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse à la sousignée, vous recevrez le portrait et les informations demandées par le retour de la maille. Adressez confidentiellement :

MADAME GERTRUDE REMINGTON,  
P. O. B. 287 West Troy N. Y.

**Reparator Capilli.**

Jetes bas vos fausses frises et vos perruques ; Qui, hâtes à plaisir, enlaidissent vos visages. Venez tous, par mes mains, jouez et vivez, Vous procurer la beauté des cheveux.

**REPARATOR CAPILLI.**

Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espace de deux à trois semaines et les cheveux dans l'intervalle de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou accélérer la croissance. Cela est faux, ainsi que peuvent le démontrer des milliers de témoins vivants, par leur propre expérience. Mais on nous dira, comment distinguer les bons articles des méchants ! C'est certainement difficile attendu que les faux-diximes des préparations pour les cheveux et la barbe annoncés sont parfaitement inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé beaucoup au succès pour en avoir. A cela nous répondrons : essayez le Reparator Capilli : cela ne vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse complètement. Si votre pharmacien n'en a pas, envoyez-nous un piastre et nous vous transmettrons l'article, franc de port, avec un reçu de votre argent qui vous sera remis quand vous le voudrez pourvu que vous n'ayez pas complètement satisfait.

Adressez :

W. L. CLARCK & Co., Chimistes,  
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**UNE JEUNE DAME**

revenant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de 23 ans, elle paraissait n'en avoir que dix-huit. Quant on voulut savoir la cause de ce changement si étonnant elle répondit franchement qu'elle l'avait obtenu en se servant du BAUME CIRCAUSIEN qu'elle considérait comme une acquisition inestimable pour toute toilette de Dame. Par l'usage de ce cosmétique, Dames et Messieurs amélioreront d'au moins cent fois leur figure. Cette préparation, comme la nature elle-même, est simple dans ses combinaisons et néanmoins ne peut être surpassée par son efficacité à chasser les impuretés, nettoyer et embellir la peau et le teint. Par son action sur l'épiderme, elle chasse toutes les humeurs malfaisantes et enlève la surface ainsi que la nature l'a voulu, claire, douce, polie et magnifique. Prix : \$1, envoyée par la maille ou l'express, sur réception de la commande par

W. L. CLARCK & Co., Chimistes  
No. 3, rue Fayette Ouest,  
Syracuse, N. Y.

Les seuls agents américains pour cette préparation.

Apprenez une nouvelle, bonne et joyeuse, Pour jeunes et vieux, grands et petits. La beauté si rare et si précieuse S'offre à tous ; vous pouvez être jolie.

**LIQUIDE BLANC,**

EMAILLE DE CHASTELLAR.

Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se recrée que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus perçants, et comme elle est exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la maille sur réception de l'ordre et de l'argent, franc de port, par

BERGER SHUTTS & Co., Chimistes,  
No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**FAVORIS ET MOUSTACHES!**

Croissent sur la figure la plus imberbe durant trois ou cinq semaines par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGEE, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'élite de Paris et de Londres s'en sert avec un succès flatteur. Les noms de tous les acheteurs sont enregistrés et sa satisfaction n'est pas donnée. L'agent est remis avec plaisir. Prix : par la maille, paqueté, 6 francs de port. \$1. Des circulaires descriptives et des témoignages envoyés par la maille gratis. Adressez :

BERGER SHUTTS & Co., Chimistes,  
No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**CRISPER COMA!**

Où qu'on le était belle et charmante, Avec ses yeux noirs et ses cheveux, Dont les tresses luxuriantes Enchantaient et le cœur et les yeux.

CRISPER COMA, Pour transformer les cheveux des Dames et Messieurs en boucles lustrées et ondoyantes ou en tresses épaissées et éclatantes.

En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rubés, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le Crisper Coma boucle non-seulement les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les nettoie. Il est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre jamais offert au public américain. Le Crisper Coma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et emballé pour 1 piastre. Adressez vos demandes à

W. L. CLARK & Co., Chimistes,  
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.**

**Ville de Joliette.**

DANS LA RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

**Commerce de Farine et Grains.**

—ET DE PLUS—

Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin, EN GROS ET EN DÉTAIL.

De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSE—

Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtisier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes.

Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

**I. RITCHOT & FILS.**

Joliette, 20 Décembre 1866.

**B AUTE!**

Cheveux bouclés, bruns, doux et de soie. PRODUITS par l'usage du FRISEUR DE CHEVEUX DU PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour boucler les cheveux les plus rebelles et les plus durs des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les dames de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun dérangement à la chevelure. Prix par la maille, franc de port, et emballé. \$1. Circulaire descriptives expédiées par la maille gratis. Adressez : BERGER SHUTTS & Co., chimistes No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les États-Unis.

**EXCELSIOR! EXCELSIOR!**

L'exterminateur de cheveux DE CHASTELLAR, POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS. Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine. S'applique aisément, ne brûle ni endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoyé franc de port, à n'importe quel adresse sur reçu de l'ordre par BERGER SHUTTS & Co. chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

**RELIURE.**



**DEBISLE & LEPROHON,**

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à

**JOLIETTE.**

RUE ST. CHARLES BORRONEE.

Vis-à-vis le magasin de Joseph Turcotte, marchand.

Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier,

DANS TOUS LES GOÛTS.

—ET A DES PRIX RÉDUITS.

N. B.—M. Debisle a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York y étant treize ans, où il a acquis une expérience consommée. Joliette, 30 Mai 1866.

**S. PIQUETTE MARCHAND.**

Annonce à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son magasin, à L'ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES

**JAMES CRANE,**

où il continuera, comme par le passé, son commerce de

**Marchandises Sèches,**

**Groceries & Provisions.**

DE TOUTES ESPÈCES.

Joliette, 11 avril 1867.

**A VENDRE.**

A l'imprimerie de la "Gazette de Joliette," "Calendrier Municipal & Rural," par A. H. DE CAUSSIN, Ecuyer, pour 300 SOLS.

**Atelier Typographique**

DE "LA GAZETTE DE JOLIETTE"

ON EXECUTE A CE BUREAU,

TOUTES SORTES D'IMPRIMÉS,

TELS QUE

LIVRES,

CARTES D'AFFAIRES,

ET DE VISITES,

LETTRES FUNÉRAIRES,

BLANCS DE COMPTES,

BILLETS DE BANQUE

CIRCULAIRES,

AFFICHES,

PROGRAMMES,

ETC., ETC.,

En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

**BLANCS,**

POUR

**AVOCATS**

ET POUR

**NOTAIRES,**

ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités

trouveront

aussi toutes les formules

de Blancs dont ils ont besoin

Le tout imprimé sur

BON PAPIER,

et à des

PRIX TRES REDUITS

GRAND AVANTAGE

Voulez-vous avoir une

bonne récolte, achetez du soussigné, du

SUPER-PHOSPHATE DE COB,

A DES PRIX

—TRES-REDUITS,—

A VENDRE

50 Boîtes seulement. Charles B. H. LEPROHON, Agent.

ATTENTION !! ATTENTION !!

DIX POUR CENT AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT

Le soussigné, désirant cesser le commerce de Marchandises Sèches au mois de mai prochain, est décidé de vendre tout son assortiment de DIX pour cent au-dessous du prix coutant. Une remise de \$1 sera faite sur tout achat de dix piastres. EDD. CUILBAULT & CIE. Joliette, 21 Mars 1867.

MEMBRES ELUS.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Pour les Communes.

Table listing members of the provincial assembly for various municipalities in Quebec, including names like J. B. Daoust, H. Langlois, and J. H. Bellrose.

Nouvelles et Faits Divers.

Le compte sur les envois américains est de 31 par cent pour cette semaine. Ces jours derniers est morte, à Burgo, une femme qui en était à son huitième mari.

VARIÉTÉS.

La femme souffre et meurt avec plus de résignation et de noblesse que l'homme.

BULLETIN COMMERCIAL.

Prix du Marché de Joliette.

Table of market prices for various goods in Joliette, including flour, sugar, and oil, with prices listed in dollars and cents.

AVIS.

Le Soussigné informe de nouveau le public qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom par sa femme ou ses enfants, et que toutes personnes qui ont déjà fait ou feront par la suite des avances en son nom sans un ordre écrit de sa propre main perdront leurs avances.



CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE JOLIETTE. UNE SESSION DE LA

Cour du Banc de la Reine.

Ayant juridiction criminelle dans et pour le District de Joliette, sera tenue au Palais de Justice en la Justice,

Lundi, le Vingt-et-unième jour du mois d'Octobre prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

En conséquence je ne fais pas de doute que quiconque aura contracté une dette en mon nom pendant mon absence, et qui n'aura pas payé cette dette, sera tenu de venir devant moi pour justifier de son absence.

B. H. LEPROHON, Sheriff.



CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE JOLIETTE. A COURT OF

Queen's Bench

Holding Criminal Jurisdiction in and for the District of Joliette will be held in the Court House, in the Town of Joliette,

On Monday, the Twenty first day of October next, at TEN o'clock in the forenoon.

In consequence, I give public notice to all who intend to proceed against any prisoner in the common goal of the said District and to others, that they must be present then and there; and I give notice to all Justices of the Peace, Coroners, and Peace officers in and for the said District that they must be present then and there with their records, Rolls, Indictment and other documents in order to do those things which belong to each of them in their respective capacities.

B. H. LEPROHON, Sheriff.

AUX ABONNES.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le montant de la souscription de la première année, échue le 15 Avril dernier, sont instamment priés de le faire au plus tôt.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois à deux étages, bien terminée, avec une bibliothèque, y adjoignant, et autres dépendances, située sur la principale rue du village de la paroisse de St. Esprit.



PROVINCE DU CANADA. BUREAU DU SECRÉTAIRE-PROVINCIAL. Ottawa, 31 mai 1867.

Avant par le présent donné que les personnes qui requièrent des passe-ports devront s'adresser jusqu'à avis contraire, à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signé par un Juge de Paix, aussi avec un honoraire de six piastres.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS!

1,000 Minots de Blé. 2,000 Poches de Fleur forte. FARINE EN QUARTE. DE TOUTES LES QUALITÉS.

250 Tinettes grasses pactées à Montréal sous leur direction. Lard en quart "Mess" inspecté, "Thin Mess", "Thin Sides".

500 JAMBONS GARANTIS FRAIS FUMÉS.

EN OUTRE: Leur STOCK ordinaire D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c., ET EN GROS.

ADOLF PERRAULT & CIE, No. 287 & 289, RUE DES COMMISSAIRES. MONTREAL. Montréal, 11 Fév. 1867.

HOTEL DU PEUPLE.

ADOLPHE PERRAULT a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert le PREMIER HOTEL

Les gens de la campagne y trouveront des déjeuners et remises convenables pour leurs chevaux et voitures. Joliette, 2 Mai 1867.



L. A. DEROME, Artiste Photographé EN FACE DU MARCHÉ, PLACE SOURGET JOLIETTE.

Joliette, 20 Avril 1866.



COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.

Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres Ports intermédiaires.

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu vers la Place Jacques-Cartier pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs à 7 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Bataillon.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soirs à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Bataillon.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. J. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Trois-Rivières, Rivière-du-Loup, Yamaska, Port St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoë, A son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra à Chambly.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Daverly, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavaltrie, St. Sulpice, Lanoë et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à 4 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLI, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Berthier, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis, à deux heures, P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Verchères, Bout-de-l'Île et St. Paul d'Érmitte, et à Terrebonne les Mardis, Jeudis et Samedis, arrêtant aussi en allant et en revenant à Boucherville, Verchères, Bout-de-l'Île et Lachenaie. Il partira de l'Assomption tous les Lundis, à 7 heures, A. M., Mercredis à 6 heures, Vendredis à 5 heures, Et de Terrebonne, les Mardis à 5 heures, Jeudis à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable de montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Commanché, spécifiant la valeur, n'ait été fait et est effectif.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 209 Rue des Commissaires.

J. R. LAMERE, Agent-général. Bureau de la Cie. du Richelieu, Montréal, 6 Mai 1867.

CHEMIN A LISSÉS.

Depuis le 25 AVRIL entrant jusqu'à la fin de l'automne prochain, les chars de "La Compagnie du chemin de fer de l'Industrie à Lanoë", quitteront Joliette, tous les LUNDIS ET JEUDIS, à SIX heures A. M., pour conduire les passagers et transporter le fret à Lanoë ou l'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu attendra le convoi.

Les MARDIS et VENDREDIS, les chars quitteront Lanoë aussitôt après l'arrivée du Bateau à Vapeur.

Les chars arriveront en allant et revenant à St. Thomas.

EUZÈBE VILLENEUVE, HOTELIER.

Informé le public qu'il a fait des changements dans son établissement situé Coin des Rues Masson et Place Bourget. M. Villeneuve occupe actuellement 3 appartements de la maison de M. Lafontaine; ce qui lui permettra de recevoir un très grand nombre de personnes d'une manière convenable. Sa table sera servie des meilleurs mets, et les meilleures boissons arrivées d'Europe.

—Toi, ma sœur, l'écrit Agathe, n'importe; eh! la bonne surprise! —Tu es venue seule à une pareille... Honorine demanda Guingret avec inquiétude; mais qu'y a-t-il donc? que se passe-t-il chez toi? Viens, tu vas nous raconter cela.

—Mon père, ma sœur, dit-elle enfin d'une voix altérée, de grâce, permettez-moi de vous demander avant tout si vous n'avez pas vu mon mari aujourd'hui!

—Agathe et Guingret la regardèrent avec stupeur.

A continuer.

MARCHES MONÉTAIRES. Greenbacks achetés de 69 à 69 1/2 et vendus de 69 1/2 à 69 3/4; pour argent acheté de 71 1/2 à 71 3/4. Traités sur New-York vendus à 64-70. Argent acheté à 31 et vendu à 31 et 3/8. L'or ouvert à 144 et fermé à 144 1/2.

LA GAZETTE DE JOLIETTE.

JOLIETTE, 19 SEPTMBRE 1867.

Dans la Province d'Ontario, (Haut-Canada,) sur 52 membres à élire, il y en a 79 d'élus, dont 60 ministériels, 10 indépendants et 9 oppositionnistes.

Dans la Province de Québec, 60 élections sont terminées; 50 des membres élus sont ministériels, 1 indépendant, et 9 oppositionnistes.

Au Nouveau-Brunswick, sur 12 membres élus, 10 sont ministériels, 1 indépendant, et 1 oppositionniste. Il reste 3 élections à faire dans cette province.

A la Nouvelle-Ecosse il n'y a que 3 élections terminées. Trois oppositionnistes ont été élus.

Donc, pour les Communes, le gouvernement compte 121 partisans, à l'heure qu'il est.

Restent onze indépendants, dont quelques uns donneront leur appui au ministère. L'opposition compte 22 membres élus.

26 élections restent à faire. On peut calculer approximativement, dès aujourd'hui, les forces respectives des différents partis.

Le Pays a eu le courage de dénoncer les menées démagogiques de M. Lanctôt.

Voici dans quels termes il s'exprime au sujet de ses derniers actes concernant l'élection de l'Hon. G. E. Cartier.

PLAISANTERIE POUSSÉE TROP LOIN.

L'Union Nationale publiait au commencement un projet d'adresse au Gouverneur Général relativement à l'élection de la division Est de Montréal adressée à M. Cartier. Dans le premier document, le Gouverneur était prié de renvoyer M. Cartier de ses conseils; si les signatures apposées se croisaient en droit de rechercher une autre forme de gouvernement.

Dans le second document on sommait M. Cartier d'avoir à remettre le mandat qu'il avait extorqué, sinon on avisait à quelque moyen infailible mais non indiqué, de l'en dépouiller. Nous n'avons vu en tout cela qu'une plaisanterie quelconque peu forcée. Depuis nous avons vu ces deux documents, imprimés sur feuille volante, dans le but apparent de signaturer. L'auteur de ces deux pièces pourrait avec ses intimes manières sans danger le mot pour rire et le sarcasme jusqu'à l'outrage, — mais les masses ne sont pas habituées à ce genre d'amusement et ce serait passer de l'esprit à la malice, que de les associer à une charge d'aussi grossalière. Nous espérons donc que l'on ne poussera pas cette espièglerie plus loin; — et si notre espoir était déçu, nous avons trop de confiance dans le bon sens de nos amis les ouvriers pour croire qu'ils s'associeraient à un mouvement qui le ridicule se chargerait d'étouffer à son origine même.

Depuis les jours de votation nous nous sommes souvent fait cette question-ci: « Deux personnes portant le même nom peuvent-elles faire enregistrer leur vote lorsqu'il n'y a qu'un tel nom sur la liste des Electeurs? Nous avons beau retourner la question en tous sens, nous ne pouvons que répondre: Non! s'il en était autrement, à quoi servirait la liste de votation. Car la section 54 du chap. 6, S. R. C., dit que le député officier-rapporteur « recevra le vote de toute personne dont il trouvera le nom sur la liste régulière des Electeurs à lui fournie. » Or, lorsqu'une personne est venue voter sous un nom, disons Fra. Rivais, et qu'il n'y a qu'un « Fra. Rivais » sur la liste, s'il s'en présente un autre qui porte le même nom et qui veut faire enregistrer son vote, il ne le peut pas; car il n'y a plus tel nom sur la liste. Nous savons que la chose a dépendu en lieu dans plusieurs paroisses de ce comté, et notamment à St. Paul, St. Thomas et St. Félix. A St. Paul et à St. Thomas deux votes seulement

ont été pris sur un même nom; à St. Félix dix huit voix ont été ainsi enregistrées sous un même nom.

Nous n'avons aucune doute qu'un seul des votes ainsi pris est légal et que l'autre ou les autres, (car du moment que l'on admet un « Rivais » enregistré, dix pourraient voter de même) sont nuls.

Nous aimons à signaler ces faits afin que l'opinion publique s'empare des questions qu'ils soulèvent. Nous espérons en outre que les législatures amèneront de nouveau la loi des élections, car il s'y rencontre des lacunes déplorable.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

M. Auguste Renaud, « un vieux français, » a été élu par une forte majorité sur ses deux concurrents, pour le Comté de Kent. Ce monsieur est unioniste. Voici ce qu'il disait dans son adresse aux électeurs de ce comté:

« Étant français d'origine, et devenu sujet britannique par l'amour de ses loix, et habitant de ce comté depuis sept ans, j'ai toujours été l'ami de l'Instruction, du progrès, de l'agriculture et du commerce, et j'espère continuer autant que faire se pourra à rendre service à ma nouvelle patrie. J'ai été, je suis, et je serai toujours pour que le Chemin de Fer Intercolonial passe par les côtes du Nord. Quant à ce qui concerne le nouveau ministère, je suis prêt à le seconder en tout ce qui sera pour le bien-être de cette province. » (Canada)

INAUGURATION DU MONUMENT-GARNEAU.

Hier après midi, à l'issue des vêpres, avait lieu la translation des cendres de notre historien national M. F. X. Garneau, dans le tombeau qui lui a été élevé par l'admiration et la reconnaissance de ses concitoyens.

Son Excellence le Lieut. tenant-Gouverneur, Sir N. F. Belleau, le premier ministre de la Province, l'Hon. M. Chauveau, M. le juge Loranger, l'Hon. U. J. Tessier et un grand nombre de prêtres et la plus grande partie des plus distingués de Québec y assistaient, outre une foule de personnes que l'on ne peut guère évaluer à moins de deux ou trois mille.

La cérémonie, qui était annoncée pour quatre heures et demie, ne commença pas avant cinq heures.

Le cercueil en bois avait été déposé dans la chapelle du cimetière. Sur le couvercle, se trouvaient cette simple inscription:

F. X. GARNEAU, Né le 16 juin 1805, mort le 3 février 1866.

La bière est légèrement détériorée. M. l'abbé Auclair donna l'absoute dans la chapelle, après quoi, les restes de l'illustre historien furent transportées à sa demeure dernière par huit des citoyens les plus distingués du pays.

Le corps était suivi de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, Sir N. F. Belleau, du premier ministre de la province, l'Hon. M. Chauveau, des membres du comité pour l'érection du monument et d'une foule pieuse et recueillie. Le cercueil fut déposé dans une excavation pratiquée dans le monument.

L'Hon. M. Chauveau prononça sur le tombeau de cet historien vraiment national un discours pathétique et sublime.

Nous ne voulons pas décolorer ce morceau de grande éloquence par une faible analyse qui ne le rendrait qu'imparfaitement. Nous préférons attendre pour le donner entier à nos lecteurs. Mercredi prochain, nous serons en état d'en publier le texte complet.

Ce discours de M. Chauveau fut couvert d'applaudissements.

La foule s'écula ensuite silencieuse et recueillie.

Le monument national élevé à M. F. X. Garneau est un cénotaphe en pierre de taille, d'une hauteur de trois pieds, sur lequel est dessinée une croix en relief, au pied de laquelle on lit cette inscription.

F. X. GARNEAU.

Ce monument sans faste et sans prétention, convient à celui qui n'a eu d'autre ambition que servir sa patrie, d'autre amour que le Canada.

Son nom gravé sur sa tombe suffit pour l'immortaliser, car sa gloire repose sur une base plus solide que la pierre; sur une belle et bonne œuvre. — Éternel.

Nous empruntons au Journal de Québec la traduction de l'article qui fut tiré du *Trésor* de Montréal.

Il y a un peu plus de 150 ans, l'Angleterre avait une population seulement de 5 millions et demi de 6 millions d'habitants. Son peuple était grossier et guerrier. Les mines de charbon et de fer étaient à peu près inconnues et ses mines de cuivre étaient regardées comme n'étant d'aucune valeur. Tout le revenu annuel de la couronne était estimée à 7,000,000 de piastres. La seule armée que la loi reconnaissait était la milice, qui était généralement estimée à 130,000 hommes, et qui maintenait sans une dépense pour la couronne. Tout citoyen qui avait un revenu de 2,500 piastres par année, ou qui possédait des biens personnels d'une valeur de 30,000 piastres, était tenu de pourvoir à l'équipement et à la garde d'un cavalier. Quiconque avait un revenu de 250 piastres par année provenant d'une terre ou possédait des biens personnels pour une valeur de 3,000 piastres ou d'un moulinetier. Des propriétés plus petites se formaient en association, et chaque se chargeait de l'entretien d'un cavalier ou d'un fantassin. Toute l'armée régulière tenue sur pied, bien qu'elle ne fut pas reconnue par la loi, consistait en 7,000 fantassins et 1,700 cavaliers. La marine était regardée comme formidable. Il y avait neuf vaisseaux de ligne de premier rang. Elle était maintenue à une dépense de 2,000,000 de piastres. Tous les frais de l'armée, de la marine et de l'ordonnance du temps de Charles II étaient d'environ 3,750,000 piastres par année.

En ce temps-là, l'agriculture était dans son enfance. Les terres arables et les prairies n'étaient pas supposées dépasser en étendue plus de la moitié de la surface du royaume. Le reste consistait en marais et en forêts. La rotation en culture était presque inconnue. C'était la coutume de tuer des moutons et des bœufs en grand nombre au commencement de la saison froide, à cause de l'impossibilité de les nourrir alors que l'herbe est rare. Si grand que le changement ait été dans la vie rurale, ce qui a eu lieu dans les villes a été plus grand encore. Il y a un siècle et demi Londres ne renfermait que 500,000 habitants. Sa marine n'excédait pas 10,000 tonneaux. Il n'y avait aucun système sanitaire ni police. Les rues étaient malpropres et elles n'étaient pas éclairées pendant la nuit. Quelques-unes des principales villes et cités qui existent aujourd'hui n'étaient pas alors connues, et d'autres ont augmenté leur population de dix à vingt fois. En 1865, la population de Birmingham n'était que de 4,000, aujourd'hui elle est de plus de 200,000. En ce temps-là, Sheffield renfermait 2,000 habitants, aujourd'hui sa population est de plus de 150,000, à Liverpool, dans le même temps, commençant à faire parler d'elle. Sa population n'était alors que de 4,000 âmes, sa marine ne comptait que 1,400 tonneaux. Aujourd'hui, sa population a atteint le chiffre de 500,000 âmes, et sa marine est de 5 à 6,000,000 tonneaux.

Dans ce temps-là, cela va sans dire, la vapeur n'était pas en usage, et c'était par les grandes routes que les voyageurs et les fret étaient transportés d'une place à une autre. Ces grandes routes étaient piéces ou aussi mauvaises que celles que l'on rencontre dans les établissements les plus nouveaux ou les plus anciens de l'Amérique anglaise. Sur les meilleures lignes de communication, dit un historien, les ornières étaient profondes, les descentes dangereuses, et la voie était souvent telle qu'il était impossible de la distinguer des marais qui s'étendaient de chaque côté. La route était épaisse et les voitures s'y engageaient et y restaient souvent fixés jusqu'à ce qu'on vint les en retirer à force de bras. La locomotion était lente dans ces jours. Les voitures légères faisaient leur cinquième mille par jour, mais cette marche était considérée comme trop rapide pour la sûreté. En conséquence, il était recommandé de ne pas faire plus de 30 milles par jour. Sans doute, les sages qui faisaient cette recommandation étaient les ancêtres de ceux qui, lors de l'introduction des chemins de fer, s'opposèrent à cette innovation, en prétextant l'économie politique et la sûreté publique.

Il n'y avait pas de journaux dans ce temps-là, et le bureau de poste croyait toucher des recettes énormes quand il réalisait un revenu de 375,000 piastres par année.

Telle était l'Angleterre, il y a un plus d'un siècle et demi. Encore, même avant cette période, elle était comptée au nombre des grandes nations de l'Europe et elle maintenait l'équilibre du pouvoir sur le continent. Le progrès qu'elle a fait pendant 150 années est matière d'histoire. Si grands qu'ont été ses progrès, ils ont été surpassés par ceux de l'Amérique anglaise en moins d'un demi siècle. Il y a aujourd'hui des hommes qui ont vu le gibier au-dessus de Toronto, dans des lieux où les immenses valent maintenant \$200.00 le pied. L'accroissement de Montréal a été mer-

veilleux. Son immense richesse, sa grande population, ses somptueuses résidences, ses magnifiques édifices publics, ses quais et ses bassins admirables et sa grande marine marchande, sont les résultats de quelques années seulement. D'autres villes et cités ont grandi avec une égale rapidité en opulence et en importance. Ce n'est que d'hier qu'on ouvrait une voie à travers les pays sauvages, et des villages et des villes ont surgi comme par magie le long de la voie. La découverte de l'huile a fait dans la partie ouest du domaine ce que l'introduction des voies ferrées avait fait partout. Dans l'accroissement de notre prospérité et de notre importance, l'Amérique anglaise a progressé plus rapidement que l'Angleterre, avec toute sa puissance et sa gloire, et pouvons-nous douter qu'elle nous l'ait devancé? Ce que nous avons fait dans le passé? A la vérité, il y a tout lieu de croire que nos progrès seront plus rapides que ceux de notre mère patrie. Nous avons le bénéfice de toute son expérience. Nous avons débuté dans un temps où la civilisation avait atteint un haut degré où la vapeur et l'électricité étaient inventées depuis longtemps. Nous n'avons pas été aussi favorisés que l'Angleterre par notre position géographique; mais encore nous n'avons que deux causes d'appréhension dans le monde. D'abord, nous mêmes, et en second lieu, nos voisins. Et si nous sommes fidèles à nos traditions, toute la puissance des États-Unis ne pourra jamais nous ébranler. Nous sommes certainement favorisés par la nature en ce que nous avons de vastes possessions pouvant contenir de grandes populations. La Grande-Bretagne et l'Irlande sont insignifiantes comparées à l'Amérique anglaise.

À la vérité, une portion considérable de notre territoire s'étend au-delà de la zone tempérée.

Mais la Russie à lutter contre les mêmes obstacles; et il est d'usage aujourd'hui de parler d'elle comme de l'une des puissances grandissantes qui effraient le monde. Les parties enfants du nord ont toujours été considérées comme des terres inhabitées et les climats du Sud.

Il y a une chose qui milite beaucoup en notre faveur, c'est que sur le nouveau continent, nous n'avons pas une population pauvre à supporter comme dans la mère-patrie. Il y a bien une classe pauvre en ce pays, mais le nombre d'individus pauvres n'est pas en proportion de la classe innumérable qui dans les pays de l'Europe, vivent entièrement au dépend de la charité publique. Partout dans les masses en Angleterre on voit des pauvres robustes; ici on en voit rarement, et en aucun cas leur vocation est excusable. Nous pouvons dire aussi à notre avantage que nos taxes sont légères quand on les compare à ceux que l'on paie sur le vieux continent. Nous n'avons pas d'armée permanente à supporter, aucune marine à maintenir, aucun ambassadeur à entretenir dans un luxe royal, près des cours étrangères. Nous ne nous occupons pas des affaires des autres nations, tant qu'elles n'affectent pas les nôtres. L'équilibre du pouvoir ne sert que comme matière de discussion dans les journaux, quand le temps est languissant. Aujourd'hui, le plus grand événement qui agite le Canada, c'est l'élection générale, où il n'y a aucun principe en jeu. Avec tous ces avantages, ne sommes-nous pas un peuple heureux et prospère, en nous comparant à John Bull et à son heureuse et prospère famille? Le Canada, nous le disons avec plaisir, hait la démagogie et le charlatanisme. Il pose aujourd'hui les bases larges et profondes d'une nouvelle nationalité et d'un avenir brillant et glorieux.

GRAND CONCERT DE KANKAKEE ILLINOIS.

M. le Rédacteur, Sur la demande d'un grand nombre de vos lecteurs, je m'empresse de donner de nouvelles du résultat de notre grand concert de Kankakee Illinois, afin de vous tirer tous d'inquiétude et de faire cesser les commentaires et les calomnies que certains ennemis se plaisent à semer contre moi sur leur passage.

Notre concert est une affaire manquée quant à son but. Sur les 97,938 billets qui ont été vendus 75,000 nous ont été renvoyés par nos agents et les agents remis en face de seulement 22,338 billets. 14,446 ont été vendus en Canada et 7,892 aux États-Unis, pour lesquels nous avons reçu en Canada \$11,265.20, aux États-Unis \$5,215.67, total \$16,510.87. Les dépenses, y compris l'achat des billets pour distribution ont été, en Canada de \$10,577.25, aux États-Unis de \$7,132.63, total \$17,709.88, argent reçu \$16,510.87, déficit \$1,199.11.

Ce déficit est causé par des dettes contractées en Canada et aux États-Unis pour des dépenses dont nous n'avons eu de rapport qu'après le tirage. Les prix ont été limités sur le nombre de billets vendus. Les dépenses ayant été énormes, il nous a fallu choisir dans notre programme les effets qui nous coûteraient

le moins et qui y étaient représentés au plus haut. Les prix consistaient en chevaux, voitures, haras, manes en or, en argent, horloges, piano et bijouteries de toute espèce, y compris plus ou moins de valeur.

Je laisse au public à juger si le non succès dépend de mon manque d'effort, ou du manque de confiance dans l'entreprise. Mes efforts ont été surhumains; c'est la confiance qui a fait défaut. Tout ce que je regrette c'est d'avoir perdu 18 mois sans succès et sans bénéfice pour l'œuvre au succès de laquelle j'ai sacrifié temps, argent, et réputation. Je dis réputation, car je dois m'attendre au sort de tous ceux qui font de grandes entreprises. Washington est aujourd'hui immortalisé par son succès; s'il eût failli, il ne serait qu'un traître, un rebelle, un brigand, un assassin, un voleur.

Le tirage au sort a été fait tel qu'il avait été annoncé et de la manière la plus juste, la plus honnête et la plus équitable. Ayant été forcé de diminuer nos dépenses, nous avons renvoyé nos clients, de sorte que le public doit s'attendre d'un peu de patience et avec le temps tous recevront avis du tirage et de ce qui leur est échu en partage. L'impôt mis sur chaque billet heureux est pour nous aider à payer le déficit.

Je termine en vous priant de me pardonner un trop longue correspondance, mais la grande majorité de vos lecteurs étant intimement intéressée au résultat de notre grand concert, j'ai cru devoir donner ces explications.

Je suis avec reconnaissance  
Votre serviteur,  
J. B. L. LEMOINE.

Kankakee, Illinois, le 9 sept. 1867.

As-tu vu Michel?

Tel était notre bonjour, lorsque, à vingt ans, nous mentionnais la vie joyeuse d'étudiant à l'Assomption. Nous ne pouvions rencontrer un ami sans lui faire cette brève question: As-tu vu Michel? — Michel, qui? Eh bien! Michel... le mot était si drôle que nous ne nous dirions que dans notre particulier le plus particulier. Pour nous, as-tu vu Michel? c'était comme: « Hello, how are you, des salutations du laudisme dans Montréal et autre grande cité. Nous n'attachions aucune valeur à ce mot.

Nous donnons ces explications à ceux qui ont cru voir une attaque ou plutôt une insulte lancée contre l'un de nos abonnés, dans le « *Attends Michel* » de la dernière chronique. Non, certes, *Chs. St. Jacques* ne voulut nous le pardonner; et ce mot est placé paternellement au bout de sa plume. En parcourant nos listes d'abonnés, nous avons remarqué qu'il n'y avait qu'un « Michel » et nous n'aurions pas voulu l'offenser, ni en pensées, ni en paroles, ni en actions, pas même en omission.

En terminant, disons que « Michel » était le nom de l'un de nos professeurs, dont le souvenir nous sera toujours cher.

Nous sommes heureux d'apprendre que Messire J. T. Gaudet, ci-devant directeur de l'Académie de Varenne, a été nommé Directeur du Collège de l'Assomption.

— Les Messieurs suivant ont été admis le 16 du courant, à la pratique de la profession d'avocat: MM. L. J. Desautels, Chs. F. Bouthillier, Alfred Dalbec, H. Eugène Poutin, Mars Souigny, Joseph Beaudré, Chs. Lalime, F. A. Quinn, P. D. Drummond, Abel Adam.

Ces messieurs ont subi des examens très-sévères et presque tous s'en sont tirés d'une manière qui fait honneur à leurs talents et leur application à l'étude, du droit. Nous leur souhaitons devant les succès ainsi brillants que celui qu'ils ont obtenu devant les examinateurs.

Ont été admis à l'étude du droit MM. Ed. Lareau, J. S. Perrault, et Bouthillier. — *Minerve*.

— Nous reproduisons, après la *Semaine de Nîmes*, une lettre d'un enfant de sept ans au Souverain Pontife, lettre dont l'original est entre les mains de notre confrère nîmois.

Notre Saint-Père. — Je m'appelle Evariste P. Je suis élève des Pères Jésuites de Metz. Je sais que vous avez du chagrin. Sa me fait beaucoup de peine. Je sais aussi que vous n'êtes pas riche. Je vous envoie toute ma bourse. Quand je serai grand, j'irai me battre pour vous comme de Becari mon camarade.

« Je di moi chapelain tous les soir pour vous. »

« Je vous embrasse de tous mon cœur. »

« Evariste P. »

N'est-ce pas le cas de dire avec le Psalmiste: *Vous avez tiré de la bouche des enfants une louange purifiée*. Pie IX, comme celui dont il est le vicarier aime l'enfance et en est aimé. Nous avons cru respecter jusqu'à l'orthographe très-imparfaite, de ce témoignage recueilli sur les lèvres de l'innocence. — (*Rosier de Marie*.)

Vertical text on the right margin, likely a list of names or a page indicator, including: D, De, La, M, Q, Qu, Me, Br, Co, Ha, Mo, Va, Jo, Ma, Do, A, S, To, Jac, She, Ibe, Cha, Lap, Ver, Mis, Châ, Bro, Mèg, Lel, Terr, Char, Sheff, Qué, Bell, Lath, Lévi, Nico, Onta, Port, Stans, St. M, St. H, Tém, Hoch, Berth, Mont, Yama, Drum, Richs, Béat, Rimou, Pontif, L'Alé, Chail, Beau, N, L', est de, (, gos, u, idem, lorsqu, cinq, a, prend, jaloux, somm, —N, B-L, comm, Il d, Harter, comm, Georg, lége d, pms de, l'émun.

# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUÉBEC. — 23 SEPTEMBRE 1867.

No. 42



**ANTIME LAPORTE,**

**HORLOGER & BIJOUTIER.**

**PLACE DU MARCHÉ.**

**VILLE DE JOLIETTE.**

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment assorti de Bijoux, etc., aussi complet et varié qu'il est possible, et il attire spécialement l'attention sur son choix de

**JOUETS D'ENFANTS, MONTRES, HORLOGES, BAGUES,**

**BRACELETS, ÉVENTAILS, MIROIRS, LUNETTES, ETC., ETC., ETC.**

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et sous le plus court délai.

Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**

**LIBRAIRES-ÉDITEURS.**

**ET IMPORTATEURS D'ÉCRIS**

**FRANÇAIS, BELGES, Allemands et Américains,**

**RUE ST. VINCENT 12 & 14,**

**MONTREAL.**

**ASSORTIMENT COMPLET**

DE Livres de Prières et de Littérature; Livres et fournitures d'Écoles; Livres de Comptes et fournitures de Bureau; Papiers et Enveloppes de Fantaisie; Cylindres, Images, Médailles; Crucifix, Chapelets, Médailles et Bénitiers; Peinture, Bouteilles de Mathématiques; Modèles de Dessin et de Broderie; Bipartites, Montres, Horloges, Miroirs; Parfumeries, Brosses et Peignes; Yases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapissiererie Anglaise et Américaine; Cartes à jouer, (Agence des Fabriques); Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Écoles.

B. ROLLAND & FILS.



**La Gazette de Joliette.**

Journal Politique et Commercial.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

**FONTAINE & GRANGER,**

Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine, **Lundi et Jeudi.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT. DEUX PIASTRES PAR AN,** Invariablement payable d'avance.

CONDITIONS D'ANNONCES.

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion 50 cts., 12) cts. pour chaque insertion subséquente.

Au delà de dix lignes 7 cts., par ligne pour la première insertion et 2 cts., par ligne pour chaque insertion subséquente.

On traitera de gré à gré pour les Annonces qui ne sont pas publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne seront pas pour moins de six mois.

Il faut faire passer au moins six mois d'avance pour les abonnements.

Tous les autres communications etc., devront être adressées au port à A. Fontaine.

## ADRESSES D'AFFAIRES.

**OLIVIER & BABY,**

AVOCATS,

Coin des Rues St. Viateur et St. Mari

**JOLIETTE.**

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et L'Assomption.

Joliette, 11 Avril, 1866.

**J. N. A. McCONVILLE,**

AVOCAT,

Suivant les différentes Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Arthabaska.

**BUREAU à Joliette et à Drummondville.**

Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**

AVOCATS.

**RUE NOTRE-DAME,**

**L'ASSOMPTION.**

MM. Fontaine & Archambault suivront la Cour Supérieure au District de Joliette.

L. U. Fontaine. P. A. O. Archambault.

L'Assomption, 1er Décembre 1866.

**BARTH. VEZINA**

**D. DESORMIER,**

NOTAIRES.

**RUE MANSEAU,**

Joliette, 11 Avril, 1866.

**B. PERRAULT,**

HUISSIER & ENCREUR.

**RUE NOTRE-DAME,**

**JOLIETTE.**

M. Perrault est encaissier licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.

Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL,**

HUISSIER

De la Cour Supérieure.

Joliette 11 Avril 1866.

**DR. F. X. COTE**

**RUE ST. PAUL**

**JOLIETTE.**

Visible à toute heure.

Joliette, 11 Avril, 1866.

**A VENDRE,**

**500,000 PIEDS**

**DE**

**BOIS DE SCIAGE,**

Consistant en MADRIERS de trois-pouces de 1ère. et de 2nde. qualité.

MADRIERS DE DEUX POUCES

1ère et 2nde. qualité.

MADRIERS DE 1½ POUCE,

1ère, et 2nde. qualité.

PLANCHES D'UN POUCE,

1ère et 2nde. qualité.

MADRIERS POUR CLOISON,

Lattes, Tringues,

Etc., Etc., Etc.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux

MEDERIC FOUCHER,

St. Jacques de l'Assomption, 11 Avril 1866

**A. FONTAINE,**

AVOCAT.

**RUE DE LANAUDIÈRE,**

**JOLIETTE.**

## Feuilleton.

### LE MURIER BLANC.

II

LA NUIT AUX MYSTÈRES

Suite.

—Quoi! reprit le marchand, hier au soir, à neuf heures, vous êtes partis ensemble, et ce matin, à quatre heures, tu viens nous demander si nous n'avons pas vu ton mari? Tu n'y songes pas, ma fille!

—C'est que, mon père, dit madame Denis en fondant en larmes, Hyacinthe m'a quittée depuis hier au soir; je ne sais ce qu'il est devenu et où il a passé la nuit...

—Voilà qui lui vaudra de ma part une verte semence, dit Guingret d'un ton irrité; mais, mon enfant, avoue-moi la vérité, continua-t-il avec plus de douceur; hier au soir, n'y a-t-il pas eu quelques mois durs d'échanges?

—Hélas! mon père, répondit la jeune femme avec confusion et en sanglotant toujours, les querelles sont fréquentes dans mon ménage... Cependant celle qu'il m'a faite hier en vous quittant, parce que, disait-il, je ne l'avais pas soutenu contre vous et que j'avais contribué à le rendre ridicule, ne semblait pas devoir être plus sérieuse que celles qui éclatent à chaque instant sur les plus légers motifs...

—Car je n'ai osé jusqu'ici le dire ni à vous, mon père, ni à ma chère Agathe, mais mon mari m'a fait déjà verser bien des larmes en secret!

—Nous l'avions soupçonné, ma pauvre Honorine, et je m'en expliquerais avec ce brutal d'Hyacinthe; je le déferais, sois-en sûre... Mais continue ton récit.

—Mon récit sera court, mon père. Pendant cette discussion à voix basse, nous étions rentrés à la ville. Quand nous avons eu passé le pont, Denis a attendu M. Rufin et les autres personnes restées en arrière, et il leur a dit: "Quelqu'un de vous messieurs, sera-t-il assez galant pour reconduire ma femme jusque chez elle; j'ai une affaire pressante à l'entrée du faubourg, et j'y cours bien vite avant la fermeture des portes." Ces messieurs se sont empressés d'assurer qu'ils se feraient un devoir de me conduire jusqu'à la maison; alors mon mari m'a quittée en disant haut, pour ne pas faire soupçonner une mésintelligence entre nous: "Ne t'inquiète pas, ma bonne Honorine, je ne serai absent qu'un instant." Puis il est retourné sur ses pas sans me donner aucune autre explication.

—Et tu ne l'as pas revu depuis ce moment?

—Il n'est pas revenu; j'ai passé une affreuse nuit à pleurer et à l'attendre. Ce matin, ne le voyant pas, je suis accouru en toute hâte pour m'informer de lui, et en même temps vous demander conseil et protection.

—Et tu auras l'un et l'autre, ma fille, dit le bonhomme avec émotion, mais je t'avouerai que ceci me semble inexplicable!

Il téséchit un moment; Agathe pleurait et sanglotait comme sa sœur.

—Allons, du courage, mes enfants! reprit le marchand avec résolution; que diable! tout n'est pas perdu parce que M. Denis n'a pas jugé à propos de rentrer chez lui la nuit dernière! Malgré ses airs terribles, un homme ne peut déterminer lui-même aisément, et je lui parlerai de manière à ce qu'il ne recommence de pareilles fadaïses. Voici ce qu'il faut faire: vous resterez ici l'une et l'autre pendant que j'irai à la ville chercher monsieur mon gendre; je sais quelles sont les maisons où il a pu demander asile, je suis certain de le trouver. Je vous promets de vous le ramener de dix comme un agneau; il ne me coust pas encore; je m'apprendrai à me connaître...

—Oh! que vous êtes bon, mon père! dit Honorine presque en soupirant. Tenez, vos paroles me rassurent déjà.

—Oui, oui, tout s'arrangera pour la mieux, ma sœur, dit la petite Agathe en essuyant ses yeux.

—Allons, voilà qui est convenu, reprit Guingret d'un air de confiance en embrassant ses enfants; je vais m'habiller pour aller à la ville; ne vous tourmentez pas pendant mon absence; je serai de retour pour le déjeuner.

Il allait entrer dans la chambre pour faire ses préparatifs de départ; le jardinier, qui, pendant cette conversation, s'était décidé à se lever et à commencer sa journée, l'appela à grands cris. Bien tôt il accourut lui-même en disant avec l'accent de l'inquiétude

—Maître, maître, venez vite!... venez voir ce qu'il y a là-bas avant que je me mette à l'ouvrage.

Et il désignait le murier à l'extrémité du jardin.

—Que veut cet imbécile? dit Guingret avec mépris, n'a-t-il pas encore cuevé son vin? Je n'ai pas le temps de courir en ce moment; laisse-moi tranquille!

—Oh! venez, je vous en prie: c'est l'affaire d'une minute... Vous ne sortirez pas sans avoir vu ce qu'on a fait à-bis à votre murier.

Le jardinier, gros paysan passablement naïf, dérangait souvent son maître pour des bagatelles; mais cette fois il avait l'air si sérieux, il semblait si tourmenté, que Guingret, malgré les circonstances graves qui l'appelaient dehors, consentit à l'accompagner jusqu'à l'endroit désigné. D'ailleurs, il venait de se rappeler les événements de la nuit; au seul mot de murier il conçut un soupçon qu'il voulut vérifier sur-le-champ.

Il se dirigea donc vers l'extrémité du potager; ses deux filles le suivirent machinalement, bien qu'elles n'attachassent pas une grande importance à la découverte du jardinier. Arrivé au pied du grand murier, Guingret s'arrêta, muet d'étonnement et de colère, à la vue des dispositions prises pour la destruction de son arbre cher.

On avait creusé une espèce de fosse au pied de l'arbre pour enlever les racines; une bêche, jetée à quelques pas avait suffi pour cette besogne. Puis on était allé chercher, sous une espèce de hangar, près de la maison, plusieurs piquets de chaux vive que des maçons, employés peu de temps auparavant aux réparations des murailles du jardin, avaient laissées là, et on les avait placées dans la fosse. A côté de la tranchée, on voyait un grand arrosoir plein d'eau.

Sans doute le temps avait manqué aux aux malheureux pour vider cette eau sur la chaux vive; il se fit produit alors une fermentation qui n'eût pas manqué de tuer l'arbre en peu de temps. D'autant plus que, le fossé comblé, il devenait impossible de s'apercevoir du danger et d'y porter remède.

Guingret comprit sur-le-champ tout cela, et il s'écria avec indignation: "Quelle lâcheté! On a voulu détruire mon bel arbre!... On a voulu détruire la cause du bruit de la nuit dernière! Les misérables auront pris la suite en m'entendant venir, et leur crime est inachevé."

Comment, monsieur, demanda le jardinier en tremblant, vous avez entendu et vu ça descendre?... Vous savez donc...

Guingret le regarda fixement. Poitevin devenait rouge et pâle tout à tour; son maître s'élança sur lui.

—C'est toi, scélérat! s'écria-t-il en l'entraînant au collet, sors de chez moi, ivrogne! voleur! je ne veux plus de tes services; je ne te dois rien... Va-t'en bien vite, ou je te ferai punir de ta mauvaise action!

Le jardinier se débattait pour échapper aux étreintes de Guingret, contre lequel il ne voulait pas user de toute sa force; il disait d'un ton suppliant: "Ne me chassez pas, maître, je vous en prie! puisque vous êtes venu au jardin cette nuit, vous savez bien que ce n'est pas moi qui ai fait le loup."

Mais l'irascible marchand, sans l'écouter, le secouait rudement et voulait l'entraîner hors de chez lui. Les deux jeunes filles eurent devoir intervenir.

—Mon père, dit l'une d'elles, écoutez du moins ses explications; si réellement cet homme n'était pas coupable...

—Et qui serait-ce donc? demanda Guingret en se décidant pourtant à lâcher Poitevin; pour trouver cette bêche, cet arrosoir, et transporter ici cette chaux vive, il fallait quelqu'un qui fût parfaitement au fait de la localité et des étreintes de la maison. Comment voulez-vous qu'on s'introduise ici? Les murailles, sont très-hautes, les haies du clos sont plus sûres que les murailles; cet homme seul a pu accomplir cette mauvaise action, pour se venger des reproches mérités que je lui adresse quelquefois.

—Mais, papa, reprit Agathe avec douceur, vous n'avez dit tout à l'heure que vous aviez entendu distinctement Poitevin dormir dans sa loge, au moment où vous avez été éveillé!

—Ce sommeil était peut-être simulé, dit Guingret avec hésitation.

—Songez encore, mon père, qu'hier au soir cet homme était complètement ivre; ce matin vous avez eu toutes les peines du monde à l'éveiller; il n'est pas probable qu'au milieu de la nuit ait eu assez de force, et de raison pour exécuter un pareil projet.

—Eh! cela est vrai, ma bonne demoiselle, reprit le jardinier, encouragé par ce secours, je ne me souviens de rien depuis hier au soir que je suis allé chez le voisin Pichet boire l'argent de M. Denis...

—Denis t'a donné de l'argent! s'écria Guingret; alors plus de doute... c'est lui! J'y avais pensé tout d'abord.

—Mon père, dit Honorine d'un ton de reproche, pouvez-vous accuser ainsi mon mari sans preuve?

—Eh! qu'ai-je le soin de prouver? s'écria le marchand tout convaincu; ne viens-tu pas de fournir toi-même une des plus fortes en m'annonçant que ton mari n'était pas le tueur de cet arbre? D'ailleurs n'avez-vous pas une clef du jardin, au moyen de laquelle Denis et toi vous pouvez venir vous promener ici quand vous voulez?

—C'est vrai, dit la jeune femme en baissant la tête d'un air contristé.

—Tout s'explique donc naturellement, Denis, à la suite de notre dispute d'hier, aura pris le parti de détruire mon murier; c'est la une de ces vengeances basses tout à fait d'accord avec son caractère, soit dit sans l'offenser, ma pauvre Honorine. Après l'avoir quitté, il est revenu ici; il a attendu que tout le monde fût couché, et, sachant bien que ce diable de Poitevin s'enivrerait cette nuit, il espérait faire son coup sans être entendu. Tu le vois, il est juste que la fosse avec la terre, et le pauvre arbre se fût desséché sans qu'on sût pourquoi.

Heureusement, un bruit quelconque a donné l'alarme; Denis, en se voyant venir, s'est enfui sans achever son action criminelle... Tout cela est fort clair; sans doute, en ce moment, le méchant homme est rentré chez lui et ne s'attend pas à ma visite.

Il se retourna brusquement pour s'éloigner, mais Honorine le retint.

—Mon père, dit-elle en joignant les mains, il me répugne encore de croire mon mari capable d'une pareille action. Quel intérêt pouvait-il avoir...

—Sans votre respect, madame, interrompit le jardinier, qui avait écouté cette conversation, notre maître a raison; hier au soir, lorsqu'il m'a donné de l'argent, M. Denis m'a demandé d'un air indifférent comment il fallait s'y prendre pour faire périr un arbre, sans qu'on le sache... et comme j'ignorais pourquoi il me demandait cela, je lui ai dit tout honnêtement qu'avec un morceau de chaux...

—Tu l'entends, Honorine?

—Eh bien, alors, reprit la jeune femme d'un air suppléant, grâce pour lui, mon père! Il est mon mari, il est votre fils.

—Oui, oui, grâce! répéta Agathe en se joignant à elle. Pardonnez lui, mon cher père; ce projet n'a pas réussi, mais mal n'est pas bien grand pour cette fois.

Le digne marchand n'avait déjà plus de colère; les instigateurs de ces deux enfants l'avaient désarmé. Il allait prononcer quelques paroles de pardon et d'oubli, quand le jardinier s'écria avec effroi en désignant un agle du jardin.

—Monsieur, regardez donc! qu'y a-t-il encore là-bas dans les framboisiers?

Guingret et ses filles tournèrent leurs regards vers le point indiqué. Dans des framboisiers, situés à peu de distance et qui formaient une espèce de fourré peu élevé, mais très-épais, on voyait vaguement un objet immobile.

Les assistants s'avancèrent de quelques pas pour reconnaître cet objet; puis ils restèrent immobiles et comme pétrifiés, en découvrant un corps humain dans le feuillage.

—C'est un homme énorme, dit le jardinier à voix basse.

—On plâtré un homme qui se cache, dit Guingret en serrant les lèvres.

—C'est mon mari! s'écria Honorine.

Et elle courut gaiement vers les framboisiers en criant:

**ASTROLOGIE.**

L'UNIVERS STUPÉFIE  
Par ses révélations étonnantes.  
DE LA GRANDE ASTROLOGUE.  
Madame H. A. Ferrigo.

Donnez à ceux que des événements  
douloureux, des catastrophes, des chagrins en  
suite, des pertes de relations ou d'amitié, ou  
d'argent, etc., ont réduit au désespoir. Elle  
révèle ceux qui sont séparés depuis longtemps,  
donne des informations sur les amis, parents,  
amis absents, fait recouvrer les effets perdus ou  
volés, vous dit quel genre d'affaires vous êtes le  
mieux qualifié à poursuivre et dans lequel vous  
serez le plus malheureux, amène des mariages  
rapides et vous dit exactement le jour de votre  
union et vous donne le nom, le portrait et le ca-  
ractère de la personne qui vous est destinée.  
Elle pénètre vos propres pensées et par sa puis-  
sance presque surabondante dévoile les mystères  
obscurs et cachés de l'avenir. Des astres que  
nous voyons au firmament, des autres mal-  
faisants qui dominent dans la configuration—de  
l'apparence et de la disposition des planètes et  
des étoiles fixes dans le ciel au temps de la nais-  
sance, elle apprend la destinée future de l'homme  
et ne manque pas de consulter la plus grande as-  
trologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une  
bagatelle et il se peut que vous n'avez jamais  
vu pareille chance à l'avenir. Prix de la consulta-  
tion, avec portrait et informations désirées \$1.  
Ces qui sont dégoûtés peuvent consulter Mad-  
ame par lettre avec autant de sûreté et de satis-  
faction qu'en personne. Une carte explicite  
pleine et entière contenant toutes les informations  
désirées et le portrait incli, envoyé par la maille  
sur réception du prix plus haut mentionné. Le  
service le plus absolu sans délai et toute cor-  
respondance sera dévouée ou renvoyée. Des témoi-  
gnages et références de la plus haute respectabi-  
lité seront fournis sur demande. Écrivez fran-  
chement et libéralement le jour de mois et l'année  
de votre naissance, et joignez une photo de vos  
cheveux. Adressez:  
MADAME H. A. FERRIGO,  
P. O. Drawer, [trois] 293, Buffalo, N. Y.

**CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE.**  
Madame E. F. Thornton, la célèbre as-  
trologue, Clairvoyante et Psychométri-  
cienne anglaise, qui a émerveillé les sa-  
vants du Vieux Monde, réside mainte-  
nant à Hudson, New-York. Madame  
Thornton possède le don de seconde vue  
à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler  
des faits de la plus haute importance  
aux célibataires ou personnes mariées  
des deux sexes. Dans ses extases, elle  
vous fait le portrait de la personne que  
vous marierez et avec l'aide d'un in-  
strument d'une grande puissance, nom-  
mé Psychotrope, elle exécute une  
copie parfaite de l'épouse future de la  
personne qui la consulte; elle fixe aussi  
la date du mariage, la position sociale,  
les principaux traits du caractère etc.,  
de telle personne: Des milliers de cer-  
tificats sont là pour attester que ce n'est  
pas de la blague. Sur demande elle  
expédiera un certificat attesté ou une  
garantie écrite que le portrait transmis  
est authentique. En transmettant par  
lettre une petite mèche de cheveux et  
désignant le lieu de votre naissance,  
votre âge, vos dispositions et votre teint,  
et y ajoutant cinquante centimes accom-  
pagnés d'une enveloppe affranchie adre-  
sée à vous-même, vous recevrez par  
le retour de la maille le portrait et les ren-  
seignements désirés. Toutes com-  
munications strictement confidentielles.  
Adressez confidentiellement, à MADAME  
E. F. THORNTON, Bureau de Poste, Boite  
223 Hudson, N. Y.

**AFFLIGES!**  
NE SOUFFREZ PLUS

Quand par l'usage de l'ELEXIR DU  
DR. JOINVILLE vous pouvez être  
guéris permanemment, pour une baga-  
telle.

Le succès extraordinaire obtenu par  
cette inestimable médecine pour la fai-  
blesse physique et nerveuse, la débilité  
générale, la prostration et la perte de l'é-  
nergie musculaire, la rend la plus pré-  
parée de conversion jusqu'ici.

Elles font disparaître toutes affections  
nerveuses, incapacité d'étudier ou de  
travailler, perte de mémoire, confusion,  
idée de suicide, craintes de folie, etc., etc.,  
ramène l'appétit et renouvelle la santé  
détruite par les excès.

Jeunes gens, ne vous laissez pas bla-  
guer par les charlatans et les médecins  
ignorants, mais demandez sans délai  
l'Elixir et soyez de suite rappelés à la  
santé et au bonheur. Une guérison  
parfaite est garantie dans tous les cas.  
Prix, \$1 la bouteille ou quatre bouteil-  
les pour \$3.

Une seule bouteille suffit pour guérir  
les cas ordinaires.

**AUSSE LES PILULES SPÉCIFI-  
QUES DU DR. JOINVILLE** pour la  
guérison rapide et permanente et de la  
gravelle, des ruptures, hernies et toutes  
affections des reins et de la vessie.  
Guérison définitive d'un à cinq jours.  
Elles sont préparées avec des extraits  
végétaux radicalement sans danger pour  
le système et ne causent jamais de nau-  
sées dans l'estomac ni affectent l'pha-  
leine. Aucun changement de diète  
n'est nécessaire durant l'usage qui en  
est fait et leur action n'empêche nul-  
lement le malade de vaquer à ses affaires.  
Prix: \$1 la boîte.

Aucun des deux articles ci-haut men-  
tionnés sera envoyé à n'importe quelle  
adresse, soigneusement emballé, et  
franc de port, par maille ou express sur  
réception du prix. Adressez tout ordre à  
BERGER SHUTTS & Co., Chi-  
mistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**Étonnant mais vrai!**

**MADAME REMINGTON**, la Clair-  
voyante Astrologue et Somnambule la  
plus célèbre du monde, quand elle est  
dans l'état de clairvoyance, décrit mi-  
nutieusement les traits de celle que vous  
assistez avec l'assistance d'un in-  
strument d'une immense puissance, con-  
nu sous le nom de Psychotrope qui  
garantit de produire un portrait parfait  
et comme vivant du futur mari ou de la  
future épouse de l'appliquant, avec date  
du mariage, occupation, caractère, sen-  
timents etc., etc. Ce n'est pas une im-  
position, attendu que des témoignages  
innombrables peuvent l'attester.  
En donnant le lieu de la naissance,  
l'âge, les dispositions, la couleur des  
yeux et des cheveux et en ajoutant cin-  
quante centimes et une enveloppe affran-  
chis à votre adresse à la sousignée, vous  
recevrez le portrait et les informations  
demandées par le retour de la maille.  
Adressez confidentiellement:  
MADAME GERTRUDE REMINGTON,  
P. O. B. 287 West Troy, N. Y.

**Reparator Capilli.**

Jetiez bas vos fausses frisures et vos perruques;  
Qui, bêtes à plaisir, enlaidissent vos traits.  
Venez tous, par mes mains, jeunes et vieux,  
Vous procurer la beauté des cheveux.

REPARATOR CAPILLI.

Pour rendre les cheveux aux têtes chauves  
(quelque soit la cause de leur chute) et pour  
une belle barbe, cette composition n'a pas son  
égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espa-  
ce de deux à trois semaines et les cheveux dans l'in-  
tervalle de deux à trois mois. Quelques prati-  
ciens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien  
qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou  
sa accélérer la croissance. Cela est faux, ainsi  
que peuvent le démontrer des milliers de témoins  
vivants, par leur propre expérience. Mais on  
nous dira, comment distinguer les bons articles  
des méchants? C'est certainement difficile atten-  
du que les neuf-dixièmes des préparations pour les  
cheveux et la barbe annoncées sont parfaitement  
inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé be-  
aucoup sans succès pour en avoir. A cet égard ré-  
pondez: essayez le Reparator Capilli; cela ne  
vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse  
complètement. Si votre pharmacien n'en a pas,  
envoyez-nous un piastre et nous vous transmet-  
trons l'article, franc de port, avec un reçu de vos  
travaux; essayez le Reparator Capilli; cela ne  
vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse  
complètement. Adressez:  
W. L. CLARCK & Co., Chimistes,  
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**—UNE JEUNE DAME** revenant à  
la campagne après quelques mois de  
séjours à la ville fut à peine reconnue  
par ses amis. Au lieu d'une figure gal-  
gante, rouge et rustique, elle possédait  
une complexion douce et vermeille et un  
teint aussi poli que le marbre, au lieu  
de 23 ans, elle paraissait n'en avoir  
que dix-huit. Quant on voulut savoir  
la cause de ce changement si étonnant  
elle répondit franchement qu'elle l'avait  
obtenu en se servant du BAUME CIR-  
CAUSSEN qu'elle considérait comme  
une acquisition inestimable pour toute  
toilette de Dame. Par l'usage de ce  
cosmétique, Dames et Messieurs amé-  
liorent d'un mois cent fois leurs figures.  
Cette préparation, comme la nature elle-  
même, est simple dans ses combinaisons  
et néanmoins ne peut être surpassée par  
son efficacité à chasser les impuretés  
nettoyer et embellir la peau et le teint.  
Par son action sur l'épiderme, elle chasse  
toutes les humeurs malfaisantes et en  
laisse la surface ainsi que la nature l'a  
voulu, claire, douce, polie et magnifique.  
Prix: \$1, envoyée par la maille ou l'ex-  
press, sur réception de la commande  
par  
W. L. CLARCK & Co., Chimistes  
No. 3, rue Fayette Ouest,  
Syracuse, N. Y.

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse,  
Pour jeunes et vieux, grands et petits.  
La beauté si rare et si précieuse n'est  
écrite à ceux; tous peuvent être jolis.  
PAR L'USAGE DU

**LIQUIDE BLANC,**  
EMAILLE DE  
CHASTELLAR.

Pour améliorer et embellir le teint.  
La meilleure et la plus parfaite prépa-  
ration en usage pour donner à la peau  
une nuance magnifique comparable à la  
perle—nuance qui ne se rencontre que  
chez la jeunesse. Elle chasse de suite  
le hâle, les rougeurs, les boutons, les  
pustules, la pâleur, les éruptions et toutes  
autres impuretés de la peau, la laissant  
blanche et claire comme l'allaité. Son  
usage ne peut être découvert par les  
yeux; les plus persans, et comme elle  
exclusivement composée de végétaux  
elle est parfaitement sans danger. C'est  
le seul en usage chez les Français et les  
Parisiens le considèrent comme indis-  
pensable à une toilette complète. Plus  
de 30,000 bouteilles ont été vendues  
l'an dernier—garantie suffisante de son  
efficacité. Prix, 75 centimes seulement.  
Envoyé par la maille sur réception de  
l'ordre et de l'argent, franc de port, par  
BERGER SHUTTS & Co., Chi-  
mistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**FAVORIS**

**ET  
MOUSTACHES!**

Croissent sur la figure la plus imberbe  
durant trois ou cinq semaines par l'us-  
age du RESTAURATEUR CAPIL-  
LAIRE DU DR. SEVIQUE, la décou-  
verte la plus étonnante de la science  
moderne, agissant sur les cheveux et  
la barbe d'une manière presque miracu-  
leuse. L'élite de Paris et de Londres  
s'en sert avec un succès fâcheux. Les  
noms de tous les acheteurs sont enre-  
gistrés et sa satisfaction n'est pas don-  
née, l'argent est remis avec plaisir.  
Prix: par la maille, paqueté, franc de  
port, \$1. Des circulaires descriptives  
et des témoignages envoyés par la maille  
gratis. Adressez:  
GERGER SHUTTS & Co., Chimistes,  
No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**CRISPER COMA!**

Oh! qu'elle était belle et charmante,  
Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux,  
Dont les tresses luxuriantes  
Enchantaient le cœur et les yeux.

CRISPER COMA,

Pour transformer les cheveux des Dames et  
Messieurs en boucles lustrées et on-  
duyantes ou en tresses épaies-  
ses et éclatantes.

En faisant usage de cet article, les Dames et  
Messieurs peuvent augmenter mille fois leur  
beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde,  
boucler les cheveux rebelles, tout en leur don-  
nant une apparence lustrée et splendide. Le  
Crisper Coma boucle non-seulement les cheveux,  
mais il les fortifie, les embellit et les nettoie.  
Il est délicieusement parfumé et est certain-  
ement l'article le plus complet en ce genre jamais  
offert au public américain. Le Crisper Coma  
sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de  
port, et emballé pour 1 piastre. Adressez vos  
demandes à  
W. L. CLARK & Co., Chimistes,  
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.**

**Ville de Joliette.**

RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de  
l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils con-  
tinueront comme par le passé leur

Commerce de Farine et Grains.

—ET DE PLUS—

Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin,  
EN GROS ET EN DÉTAIL.  
De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSE—

Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un  
Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes.  
Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

**I. RITCHOT & FILS.**

Joliette, 20 Décembre 1866.

**B AUTE!**

Cheveux bouclés, bruns, dorés et de son.  
PRODUITS par l'usage du FRI-  
SEUR DE CHEVEUX DU PROFES-  
SEUR DEBREUX. Une seule appli-  
cation est garantie pour boucler les che-  
veux les plus rebelles et les plus durs des  
deux sexes en boucles gracieuses ou en  
tresses massives et magnifiques. A été  
en usage parmi les landies de Paris et  
de Londres avec les résultats les plus  
admirables. Ne cause aucun dérangement  
à la chevelure. Prix par la maille, franc  
de port, et emballé, \$1. Circulaire  
descriptive expédiée par la maille  
gratis. Adressez: BERGER SHUTTS  
& Co., chimistes No. 285, rue River,  
Troy, N. Y., seuls agents pour les Etats-  
Unis.

**RELIURE.**



**DELISLE & LEPROHON,**

Ont l'honneur d'informer le public de  
la Ville de Joliette et des environs qu'ils  
ont ouvert une boutique de Reliure, à

**JOLIETTE.**

RUE ST. CHARLES BORROMÉE.  
Vis-à-vis le magasin  
de Joseph Turcotte, marchand.

Ces messieurs exécuteront avec soin  
et promptitude tous les ouvrages qu'on  
voudra bien leur confier,  
DANS TOUTS LES GOÛTS.

**PRIX RÉDUITS.**

N. B.—M. Delisle a travaillé dans un  
des plus grands établissements de ce genre,  
à New-York pendant treize ans, où il  
a acquis une expérience consommée.  
Joliette, 30 Mai 1866.

**EXCELSIOR! EXCELSIOR!**

L'Extérieurateur de cheveux  
DE  
CHASTELLAR,

POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS.

Pour les dames spécialement cet inesti-  
mable dépilatoire se recommande de  
lui-même comme un article presque in-  
dispensable pour la beauté féminine.  
S'applique aisément, ne brûle ni n'en-  
dommage la peau, mais agit directe-  
ment sur les racines. Il est garanti,  
pour faire disparaître les cheveux super-  
flus tant sur les fronts bas que sur toute  
autre partie du corps, complètement et  
radicalement, tout en laissant la peau  
douce, unie et naturelle. Cet article  
est le seul en usage en France et le seul  
dépilatoire effectif en existence. Prix,  
75 centimes le paquet, envoyé franc de  
port, à n'importe quelle adresse sur reçu  
de l'ordre par  
BERGER SHUTTS & Co. chi-  
mistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

**S. PIQUETTE  
MARCHAND.**

Annonce à s-s pratiques et au public en  
général qu'il a transporté son magasin,  
A L'ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES

**JAMES CRANE,**

où il continuera, comme par le passé,  
son commerce de

**Marchandises Sèches,**

**Groceries & Provisions.**

DE TOUTES ESPÈCES.

Joliette, 11 avril 1867.

**A VENDRE.**

A L'imprimerie de la "Gazette de Joliette,"

Calendrier Municipal & Rural,  
par A. H. DE CAUSSIN, Ecuyer, pour

SEULS.

**Atelier Typographique  
DE**

"LA GAZETTE DE JOLIETTE.

**ON EXECUTE  
A CE BUREAU.**

TOUTES SORTES  
**D'IMPRIMES,**  
TELS QUE

**LETTRES,**  
CARTES D'AFFAIRES,  
ET DE VISITES.

**LETTRES FUNERAIRES,**  
BLANCS DE COMPTES,  
BILLETTS DE BANQUE

**CIRCULAIRES,**

**AFFICHES,  
PROGRAMMES,**

ETC., ETC.,

En différentes Couleurs et dans les  
derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

**BLANCS,**  
POUR

**AVOCATS**

ET POUR

**NOTAIRES,**

ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM.  
les Secrétares des Muni-  
cipalités

trouveront  
aussi toutes les formules  
de Blancs dont ils ont besoin

Le tout imprimé sur

**BON PAPIER,**

et à des

**PRIX TRES REDUITS**

**GRAND AVANTAGE**

Voulez-vous avoir une  
bonne récolte, ache-  
tez du soussi-  
gné, du

**SUPER-PROSPHATE DE COE,**

A DES PRIX

**—TRES-REDUITS—**

A VENDRE

50 Boîtes seulement.

Charles B. H. LEPROHON,  
Agent.

**ATTENTION !! ATTENTION !!**

DIX POUR CENT AU-DESSOUS

DU

**PRIX COUTANT**

Le soussigné, désirant cevoir le com-  
merce de Marchandises Sèches au  
mois de Mai prochain, est décidé de  
vendre tout son assortiment à DIX pour  
cent au-dessous du prix coutant.

Une remise de \$1 sera faite sur tout  
achat de dix piastres.

**EDD. CUILBAULT & CIE.**

Joliette, 21 Mars 1867.





# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC. — 26 SEPTEMBRE 1867.

No. 43



**ANCIEN LAPORTE,**  
HORLOGER & BIJOUTIER.  
PLACE DU MARCHÉ.  
VILLE DE JOLIETTE.

M. ANCIEN LAPORTE, tient constamment à sa disposition de Bijoux, etc., aussi complet et à des prix qui passent, et il attire spécialement l'attention sur son choix de

JOUETS D'ENFANTS,  
MONTRES,  
HORIZOGES,  
BAGUES,

BRACELETS,  
ÉVANTAIS,  
MIROIRS,  
LUNETTES,  
Etc., Etc., Etc.

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et sous le plus court délai.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**  
LIBRAIRES-ÉDITEURS.

ET IMPORTATEURS D'ÉPRODUITS  
FRANÇAIS, BELGES,  
Allemands et Américains,  
RUE ST. VINCENT 12 & 14,  
MONTREAL.

ASSORTIMENT COMPLET

DE  
Livres de Prières et de Littérature ; Livres et fournitures d'Écoles ; Livres de Comptes et Fournitures de Bureaux ; Papiers et Enveloppes de Fantaisie ; Cadres, Images, Médailles ; Crucifix, Chapelets, Médailles et Bénitiers ; Peinture, Boîtes de Mathématiques ; Modèles de Dessin et de Broderie ; Bijouterie ; Montres, Horloges, Mirrors ; Parfumeries, Brosses et Peignes ; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine ; Tapissierie Anglaise et Américaine ; Cartes à jouer, (agence des Fabriques) ; Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Écoles.

B. ROLLAND & FILS.



**La Gazette de Jol. etc.**

Journal Politique et Commercial.

IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR

**FONTAINE & GRANGER,**

Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine,  
Lundi et Jeudi.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

**DEUX PIASTRES PAR AN,**  
Invariablement payables d'avance.

CONDITIONS D'ANNONCES.

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion 50 cts., 125 cts. par chaque insertion subséquente.

An delà de dix lignes 7 cts. par ligne pour la première insertion et 2 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

On traitera de gré à gré pour les Annonces qui auront été publiées trois mois et au delà.

Les abonnés ne seront pas pour moins de dix mois.

Il faut leur donner au moins un mois d'avance pour se désabonner.

Toutes lettres, communications etc., devront être adressées franco de port à A. Fontaine.

## ADRESSES D'AFFAIRES.

**OLIVIER & BABY,**  
AVOCATS.

Côte des Rues St. Vincent et St. Marc.

JOLIETTE.

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et L'Assomption.

Joliette, 11 Avril, 1866.

**J. N. A. McCONVILLE,**  
AVOCAT.

Suivant les différents Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Arthabaska.

BUREAU à Joliette et à Drummondville.

Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**

AVOCATS.

RUE NOTRE-DAME,

L'ASSOMPTION.

MM. Fontaine & Archambault suivront la Cour Supérieure au District de Joliette.

L. U. Fontaine. P. A. O. Archambault.

L'Assomption, 1er Décembre 1866.

**BARTH. VEZINA,**

&

**D. DESORMIER,**

NOTAIRES.

RUE MANSEAU.

Joliette, 11 Avril, 1866.

**B. PERRAULT,**

HUISSIER & ENCAUTEUR.

RUE NOTRE-DAME,

JOLIETTE.

M. Perrault est encauteur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.

Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL,**

HUISSIER

De la cour Supérieure.

Joliette 11 Avril 1866.

**DR. F. X. COTE**

RUE ST. PAUL

JOLIETTE.

Visible à toute heure.

Joliette, 11 Avril, 1866.

**A VENDRE,**

500,000 PIEDS

DE

**BOIS DE SCIE,**

Consistant en MADRIERS de trois pouces

de 1ère. et de 2nde. qualité.

MADRIERS DE DEUX POUCEs

1ère et 2nde. qualité.

MADRIERS DE 1 1/2 POUCEs,

1ère, et 2nde. qualité.

PLANCHES D'UN POUCE,

1ère et 2nde. qualité.

MADRIERS POUR CLOISON,

Lattes, Tringues,

Flc., Etc., Etc.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux

MEDERIC FOUCHER.

St. Jacques de l'Assomption, 11 Avril 1866.

**A. FONTAINE,**

AVOCAT.

RUE DE LANAUDIÈRE,

JOLIETTE.

## Feuilleton.

### LE MURIER BLANC.

II

LA NUIT AUX MYSTÈRES

Suite.

En ce moment parut le notaire Ruffin, cet ami de Guingret qui devait descendre au jardin le matin même ; il s'arrêta épouvanté à la vue du cadavre.

— Qui a fait cela ? s'écria-t-il en laissant tomber sa canne et son chapeau ; mon Dieu, qui a tué ce pauvre Denis ?

Agathe courut à lui et dit tout éperdue :

— Ah ! monsieur, venez à mon aide ! mon père et Poitevin ne sont pas en état de me comprendre... Ma sœur va sans doute reprendre ses sens, et si elle se trouvait encore face à face avec le cadavre de son mari...

— Ah ! c'est vous, Ruffin ? dit Guingret, dont les traits colorés d'ordinaire avaient pris une teinte livide ; Dieu vous envoie en ce terrible moment... Mon ami, conseillez-moi ! Qu'allons-nous devenir ? Ma tête se perd...

— Mais, au nom du ciel ! que s'est-il passé ? Comment est arrivé ce malheur ?

Guingret, Poitevin, Agathe elle-même prirent la parole tous à la fois. Le vieillard eu d'abord peine à les comprendre ; cependant, à force de questions et de réponses souvent interrompues, il fut bientôt au courant de ce qui s'était passé.

— Mais l'auteur, l'auteur du meurtre ! demanda Ruffin ; qui est-il ? où est-il ? comment est-il entré ici ?

— On l'ignore, répondit Guingret avec désespoir ; à moins, continua-t-il en se tournant du côté du jardinier, que ce misérable, qui s'obstine à nier...

— Ce n'est pas moi, s'écria Poitevin énergiquement ; j'étais lu la nuit dernière, et je n'étais pas de force à me battre avec qui que ce soit. D'ailleurs, je suis pacifique, moi ; c'est connu de tout le quartier ! au lieu que vous, vous êtes emporté comme un bouc enragé...

— Vous êtes descendu la nuit dans le jardin, vous l'avez dit devant vos filles et devant moi... et si dans un moment de colère vous avez tué votre gendre, avec qui vous vous disputiez continuellement, ce n'est pas une maison, voyez-vous, pour accuser un pauvre diable.

En écoutant cette accusation, dont les preuves semblaient spéciales, Guingret finonna : il venait d'entrevoir quelles charges accablantes pouvaient s'élever contre lui. Le vieux Ruffin fixa sur lui un regard inquiet.

— Guingret, reprit-il, je ne suis pas votre juge, mais il importe de savoir comment vous répondez aux accusations de cet homme. Dites moi la vérité ; vous êtes vif, emporté ; j'ai vu hier encore un exemple de vos dispositions éternelles avec votre gendre ; bien que vous ayez montré une sorte de modération, ne serait-il pas possible que cette nuit, en trouvant chez vous Denis, occupé à dégrader votre propriété, vous lui ayez porté un coup malheureux ?

— Vous êtes libre de ne pas répondre, Guingret, mais une voix plus impérieuse que la mienne va vous adresser la même question.

— Et qui donc ? demanda Agathe avec terreur.

— La justice, ma chère amie, s'écria le vieillard ; la justice, dont la présence ici est inévitable.

— Que faire ? que faire, mon Dieu ! dit la jeune fille en se tordant les mains.

Guingret, après être resté un moment absorbé dans de sombres réflexions, se rapprocha de Ruffin et lui dit en lui serrant la main :

— Je suis tombé dans un affreux état ; mais vous me connaissez, vous, mon vieil ami. Je suis irascible, il est vrai, et si la nuit dernière j'avais trouvé Denis rôdant à détruire le plus bel arbre de mon jardin, j'aurais pu, dans un tran s'porté d'aveugle colère, le frapper aussi malheureusement qu'il a été frappé... Mais je vous le jure, Ruffin, je suis innocent de ce meurtre, et vous savez que je n'ai jamais fait un faux serment !

— Je pourrais vous croire, Guingret,

dit le vieillard en hochant la tête, mais ce n'est pas moi qu'il faut convaincre de votre innocence !

Pendant cette conversation, plusieurs personnes du voisinage, attirées par les cris de cette famille éplorée, étaient entrées dans le jardin, dont la porte restait ouverte. Le bruit de ce meurtre inconcevable se répandit rapidement dans le faubourg ; la foule ne tarda pas à entourer les acteurs de ce terrible drame.

D'abord ils n'avaient pas remarqué le cercle de plus en plus étroit qui se formait autour d'eux ; mais bientôt le tumulte, les clameurs des curieux de tout âge et de tout sexe frappèrent leur attention.

— Que nous veut-on ? demanda enfin Guingret en sortant comme d'un songe.

— Il est temps de rentrer, dit Ruffin à voix basse, et surtout il faut porter secours à cette pauvre madame Denis ; voyez, son cri est déjà quelle est morte comme son mari, et on chuchote d'une manière menaçante...

Il fit signe au jardinier de l'aider à transporter Honorine évanouie, mais Guingret ne voulut pas souffrir qu'un autre que lui s'acquittât de ce soin. Il prit sa fille aînée dans ses bras, et, avec le secours d'Agathe, il l'emporta vers la maison.

— Ne nous quittez pas, mon bon monsieur Ruffin ! cria Agathe.

En effet, le vieillard s'était arrêté pour parler bas à un voisin, qui, après l'avoir écouté, s'éloigna en courant.

— Je vous rejoins, mon enfant, dit le notaire avec tristesse.

Il reprit, s'adressant aux curieux qui se pressaient autour de lui pour l'interroger :

— Éloignez-vous, mes amis ; un grand malheur vient d'arriver ici... mais il est important que tout reste dans le même état jusqu'à l'arrivée de la justice.

Il donna ordre à Poitevin de se tenir près du cadavre et d'empêcher qu'il ne fût d'un autre côté, et après lui avoir fait entendre que s'il ne s'acquittait pas exactement de ce devoir, il pourrait en tirer fâcheuses inductions contre lui, il rentra à la maison.

Une heure plus tard le jardin avait un aspect bien différent. La foule avait été rejetée dans le faubourg, où de moment en moment elle devenait plus compacte et plus bruyante. Deux factionnaires gardaient la porte avec une rigoureuse conscience de ne laisser entrer et sortir personne. Deux autres, placés près du corps, attendaient que l'autorité vint en faire la levée ; d'autres enfin se tenaient à la porte de la loge de Poitevin, où tous les gens de la maison étaient provisoirement détenus. Le magistrat instructeur occupait la chambre de la terrasse et interrogeait séparément chacune des personnes qui pouvaient donner des renseignements sur le funeste événement de la nuit précédente.

Ces interrogatoires terminés, le juge, assisté d'un greffier et d'un chirurgien, se dirigea, avec Guingret et Poitevin, vers l'extrémité du jardin.

On examina soigneusement les préparatifs faits au pied du murier, la position du cadavre auquel personne n'avait touché, et l'état des lieux environnants. Il fut constaté par l'homme de l'art qu'il n'y avait pas eu de lutte entre la victime et le meurtrier inconnu ; Denis avait été frappé de côté par une pierre qui avait brisé le temple et causé une mort immédiate. Il fut établi aussi que le corps avait été traîné pendant plusieurs pas vers les framboisiers, comme si l'on eût voulu le cacher aux regards.

Ces minutieuses investigations n'apportèrent encore rien d'important sur les circonstances du crime ; les gens de justice se mirent à parcourir la propriété dans tous les sens afin de rechercher par quel point aurait pu s'introduire un étranger. L'examen était facile ; les murs, de quinze pieds d'élevation, étaient nouvellement crépis et ne sentaient pas d'espalières. Tout récemment Guingret préoccupé sans cesse du soin de protéger ses fruits contre les maraudeurs, avait fait garnir les extrémités supérieures de ces murailles avec des morceaux de verre dont pas un seul n'était arraché. Evidemment donc on n'avait pu pénétrer par escalade dans le jardin.

Restait l'enclos, qui communiquait au potager par une petite porte en clair-voie qu'on ne fermait jamais. Cette enclos était entouré d'une haie vive qui ne portait aucune trace de foule et d'écrasement. Un seul arbre s'élevait du milieu des touffes d'arbepine, étendant ses branches sur un petit chemin qui longeait le côté de ce côté et sur le côté mé-

me ; mais le feuillage était à plus de vingt pieds du sol. A supposer que l'on eût été assez hardi pour en tenter l'ascension du côté du chemin, il eût fallu se laisser tomber du haut des branches, au risque de se casser le cou, de s'écraser dans la haie, et cela sans avoir le moyen de se relever par la même voie.

Aussi, ni Poitevin ni Guingret n'osaient y soutenir la possibilité d'une pareille entreprise.

Alors le magistrat demanda combien il existait de clefs de la porte extérieure. Guingret convint lui-même qu'il y en avait trois ; l'une dont s'était servi Denis et qu'on avait retrouvée dans sa poche. Poitevin et son maître gardaient les deux autres, mais Guingret avait franchement que depuis la veille il s'était emparé de celle du jardinier pendant qu'il était ivre. Donc personne, excepté Denis, n'avait pu, par un moyen quelconque, s'introduire la nuit précédente dans la propriété.

A mesure que le pauvre marchand fournissait ainsi lui-même des preuves de la fausseté de ses suppositions, le juge, qui le connaissait depuis longtemps, le regardait d'un air triste et secouait la tête. Aux dernières explications de Guingret, il s'entretenait bas avec ceux qui l'avaient assisté dans ces recherches, puis il reprit d'une voix émue :

— J'avoue, monsieur, que beaucoup de circonstances dans ce funeste événement me semblent inexplicables. Cependant il est prouvé que personne autre que M. Denis n'a pu s'introduire ici, que vous vous êtes levé au bruit et que seul vous avez dû vous trouver en face de votre gendre, après l'avoir déjà menacé la veille ; ces circonstances et d'autres encore, telles que votre insouciance bien connue, votre paresse de ce matin, semblent former contre vous un faisceau de preuves ; aussi mon devoir... un devoir rigoureux, pénible, m'oblige...

— A me faire stréler ! s'écria le malheureux en reculant par un mouvement involontaire.

Le juge fit un signe affirmatif.

— Il est donc vrai, monsieur ! dit Ruffin avec terreur, comme s'il n'avait pas prévu ce terrible catastrophe.

— Oh ! je suis innocent de ce crime ! répéta Guingret avec angoisse ; messieurs, vous savez que je suis un honnête homme... Je ne puis expliquer, moi, ce qui s'est passé pendant cette épouvantable nuit, mais je vous le proteste, je suis innocent !

— Cela peut être, monsieur, dit le juge, mais certaines apparences vous accusent, et je suis forcé d'en déférer à une cour de justice. Du reste, ne vous effrayez pas trop des conséquences d'une arrestation devenue inévitable ; ce meurtre sera considéré sans doute comme un accident qui ne pourra entraîner des peines bien sévères.

— Mais, mes enfants, mes pauvres filles, dit le bonhomme en pleurant, qui prendra soin d'elles, qui les consolera pendant que je paraîtrai devant les juges comme un infâme assassin ?

— Moi, mon ami ! dit Ruffin en se jetant dans ses bras.

Le magistrat instructeur donna des ordres à voix basse, des soldats et des hommes de police s'approchèrent.

— Désirez-vous voir vos enfants avant de partir ? demanda le juge avec douceur.

Le prisonnier hésita un moment, mais il eut le courage de refuser ; il craignait sans doute que la force ne lui manquât pour ces pénibles adieux, et on se mit en marche.

Le bruit que fit la porte extérieure en s'ouvrant et les cris de la foule, dès que parut Guingret, tirèrent de la terreur où elles étaient plongées depuis leur interrogatoire les deux malheureuses sœurs. Agathe courut à la fenêtre et tendit les bras vers son père que l'on entraînait.

— Attendez-nous, attendez-nous, s'écria-t-elle d'une voix suppliante qui domina les clameurs de la rue, nous allons le suivre, nous voici...

Elle saisit la main de sa sœur et voulut l'entraîner.

— Viens, viens, dit-elle avec élan ; on l'emmené prisonnier... C'est notre père ! notre devoir est de l'accompagner partout, de le consoler, de l'aider tout un jour... viens.

— Non, non, dit-elle d'une voix suppliante, laissez-moi, laissez-moi, laissez-moi !

— Laissez-moi, dit-elle d'une voix suppliante. Il m'avait bien dit qu'il me vendrait ; mais je m'avisais d'un horrible vengeance !

— Et toi aussi, ma sœur, tu crois à cette infâme calomnie ! s'écria Agathe éperdue. Mais, je le vois, contiens-toi ! elle vivra, tu cherches un prétexte pour ne pas le suivre, j'irai seule.

**ASTROLOGIE.**

**L'UNIVERS STUPEFIE**  
Par ses révélation étonnantes.  
**DE LA GRANDE ASTROLOGUE.**  
Madame H. A. Ferrigo.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que des événements douloureux, des catastrophes, des chagrins en amour, des pertes de relations ou d'amitié, ou d'argent, etc., ont réduits au désespoir. Elle réunit ceux qui sont séparés depuis longtemps. Elle donne des informations sur les amis, parents, amants absents, fait recouvrer les effets perdus ou volés, vous dit quel genre d'affaires vous êtes le mieux qualifié à poursuivre et dans lequel vous serez le plus malheureux, amène des mariages rapides et vous dit exactement le jour de votre union et vous donne le nom, le portrait et le caractère de la personne qui vous est destinée. Elle prédit vos propres pensées et par sa puissance presque surabondante dévoile les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Des astres que nous voyons au firmament—des astres maléfaisants qui dominent dans la configuration—de l'apparence et de la disposition des planètes et des étoiles fixes dans le ciel au temps de la naissance, elle apprécie la destinée future de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus grande astrologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une bagatelle et il se peut que vous n'ayez jamais eu pareille chance à l'avenir. Prix de la consultation, avec portrait et informations désirées \$1. Ceux qui sont désignés peuvent consulter Madame par lettre avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Une carte explicite pleine et entière contenant toutes les informations sur réception du prix plus haut mentionné. Le secret le plus absolu sera gardé et toute correspondance sera détruite ou renvoyée. Des témoignages et références de la plus haute respectabilité seront fournis sur demande. Ecrivez franchement et librement le jour du mois et l'année de votre naissance, et joignez-y une boucle de vos cheveux. Adressez: MADAME H. A. FERRIGO, P. O. Drawer, [trois] 293, Buffalo, N. Y.

**CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE.**

Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, Clairvoyante et Psychométricienne anglaise, qui a émervillé les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, New-York. Madame Thornton possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance aux célibataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle vous fait le portrait de la personne que vous marierez et avec l'aide d'un instrument d'une grande puissance, nommé Psychomètre, elle exécute une copie parfaite de l'épouse future de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits du caractère, etc., de telle personne: Des milliers de certificats sont là pour attester que ce n'est pas de la blague. Sur demande elle expédiera un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. En transmettant par lettre une petite mèche de cheveux et désignant le lieu de votre naissance, votre âge, vos dispositions et votre teint, et y ajoutant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe affranchie adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la malle le portrait et les renseignements désirés. Toutes communications strictement confidentielles. Adressez confidentiellement, à MADAME E. F. THORNTON, Bureau de Poste, Boite 223 Hudson, N. Y.

**AFFLIGES !**  
**NE SOUFFREZ PLUS**

Quand par l'usage de l'ÉLIXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guéris permanentement, pour une bagatelle. Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse découverte jusqu'ici. Elle fait disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idées de suicide, craintes de folie, etc., et ramène l'appétit et renouvelle la santé détruite par les excès. Jeunes gens, ne vous laissez pas blâmer par les charlatans et les médecins ignorants, mais demandez sans délai l'Élixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans tous les cas. Prix, \$1 la bouteille ou quatre bouteilles pour \$3. Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires. **AUSSE LES PILULES SPECIQUES DU DR. JOINVILLE** pour la guérison rapide et permanent de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie. Guérison définitive d'un à cinq jours. Elles sont préparées avec des extraits végétaux radicalement sans danger pour le système et ne causent jamais de nausées dans l'estomac ni affectent l'haleine. Aucun changement de diète n'est nécessaire durant l'usage qui en est fait et leur action n'empêche nullement le malade de vaquer à ses affaires. Prix: \$1 la boîte. Aucun des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, soigneusement emballés, et franc de port, par malle ou express sur réception du prix. Adressez tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes. No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**Monnant mais vrai!**

**MADAME REMINGTON**, la Clairvoyante Astrologue et Somnambule la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance, décrit minutieusement les traits de celle que vous marierez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connu sous le nom de Psychomètre, garantit de produire un portrait parlant et comme vivant du futur mari ou de la future épouse de l'appliquant, avec date du mariage, occupation, caractère, sentiments, etc., etc. Ce n'est pas une imposition, attendu que des témoignages innombrables peuvent l'attester. En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse, vous recevrez le portrait et les informations demandées par le retour de la malle. Adressez confidentiellement: MADAME GERTRUDE REMINGTON, P. O. B. 287 West Troy N. Y.

**Reparator Capilli.**

Jetez vos fausses frises et vos perruques; Qui, bêtes à plaisir, enlaidissent vos visages. Venez tous, par mes mains, jetez et laissez, Vous procurer la beauté des cheveux. **REPARATOR CAPILLI.** Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espace de deux à trois semaines et les cheveux dans l'intervalle de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou en accélérer la croissance. Cela est faux, ainsi que peuvent le démontrer des milliers de témoins vivants, par leur propre expérience. Mais on nous dira, comment distinguer les bons articles des méchants? C'est certainement difficile attendu que les neuf dixièmes des préparations pour les cheveux et la barbe annoncées sont parfaitement inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé beaucoup sans succès pour en avoir. A cela nous répondrons: essayez le Reparator Capilli: cela ne vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse complètement. Si votre pharmacien n'en a pas, envoyez-nous un pistre et nous vous transmettrons l'article, franc de port, avec un reçu de votre argent qui vous sera remis quand vous le voudrez pourvu que vous n'en soyez pas complètement satisfait. Adressez: W. L. CLARCK & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**—UNE JEUNE DAME** revenant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de dix-huit. Quant on voulut savoir la cause de ce changement si étonnant elle répondit franchement qu'elle l'avait obtenu en se servant du BAUME CIRCAUSSENIEN qu'elle considérait comme une acquisition inestimable pour toute toilette de Dame. Par l'usage de ce cosmétique, Dames et Messieurs améliorent d'un mois cent fois leurs figures. Cette préparation, comme la nature elle-même, est simple dans ses combinaisons et néanmoins ne peut être surpassée par son efficacité à chasser les impuretés nettoyer et embellir la peau et le teint. Par son action sur l'épiderme, elle chasse toutes les humeurs malfaisantes et enlève la surface ainsi que la nature l'a voulu, claire, douce, polie et magnifique. Prix: \$1, envoyée par la malle ou l'express, sur réception de la commande par W. L. CLARCK & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**LIQUIDE BLANC,**

EMAILLE DE CHASTELLAR. Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus persans, et comme elle exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la malle sur réception de l'ordre et l'argent, franc de port, par BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**RELIURE.**

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse. Pour jeunes et vieux, grands et petits. La beauté si rare et si précieuse. S'offre à tous; tous peuvent être jolis. PAR L'USAGE DU LIQUIDE BLANC, EMAILLE DE CHASTELLAR.

**DELISLE & LEPROHON,**

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à JOLIETTE, RUE ST. CHARLES BARRONNEE. Vis-à-vis le magasin de Joseph Tarcotte, marchand. Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier, DANS TOUS LES GOUTS. ET A DES PRIX RÉDUITS. N. B.—M. Delisle a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée. Joliette, 30 Mai 1866.

**FAVORIS**

**ET MOUSTACHES!**

Croissez sur la figure la plus imberbe durant trois ou cinq semaines par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGEE, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'élite de Paris et de Londres s'en sert avec un succès flatteur. Les noms de tous les acheteurs sont enregistrés et sa satisfaction n'est pas donnée, l'argent est remis avec plaisir. Prix: par la malle, jaqueté, e, franc de port, \$1. Des circulaires descriptives et des témoignages envoyés par la malle gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.**

DANS LA

**Ville de Joliette.**

COIN DE LA

**RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.**

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

**Commerce de Farine et Grains.**

—ET DE PLUS—

Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

**De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.**

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSE—

Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes.

—Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

**I. RITCHOT & FILS.**

Joliette, 20 Décembre 1866.

**B AUTE!**

Cheveux bouclés, bruns, dorés et de soie. **PRODUITS** par l'usage du FRISEUR DE CHEVEUX DU PROFESSEUR DEBBREUX. Une seule application est garantie pour toucher les cheveux les plus rebelles et les plus durs des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les dandies de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun dommage à la chevelure. Prix par la malle, franc de port, et emballage, \$1. Circulaire descriptive expédiée par la malle gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les Etats-Unis.

**RELIURE.**

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse. Pour jeunes et vieux, grands et petits. La beauté si rare et si précieuse. S'offre à tous; tous peuvent être jolis. PAR L'USAGE DU LIQUIDE BLANC, EMAILLE DE CHASTELLAR.

**DELISLE & LEPROHON,**

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à JOLIETTE, RUE ST. CHARLES BARRONNEE. Vis-à-vis le magasin de Joseph Tarcotte, marchand. Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier, DANS TOUS LES GOUTS. ET A DES PRIX RÉDUITS. N. B.—M. Delisle a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée. Joliette, 30 Mai 1866.

**CRISPER COMA!**

Oh! qu'elle était belle et charmante, Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Dont les tresses luxuriantes Enchantaient et le cœur et les yeux.

**CRISPER COMA,**

Pour transformer les cheveux des Dames et Messieurs en boucles lustrées et ondoyantes ou en tresses épaisses et éclatantes.

En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le Crisper Coma boucle non-seulement les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les nettoie. C'est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre jamais offert au public américain. Le Crisper Coma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et emballé pour 1 pistre. Adressez vos demandes à W. L. CLARK & Co., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.**

DANS LA

**Ville de Joliette.**

COIN DE LA

**RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.**

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

**Commerce de Farine et Grains.**

—ET DE PLUS—

Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

**De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.**

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSE—

Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes.

—Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

**I. RITCHOT & FILS.**

Joliette, 20 Décembre 1866.

**EXCELSIOR! EXCELSIOR!**

**L'Extirpateur de cheveux DE CHASTELLAR,**

POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS. Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine, s'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le jaquet, envoyé franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par BERGER SHUTTS & Co. chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

**S. PIQUETTE**

**MARCHAND.**

Annoncé à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son magasin, A L'ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES DE

**JAMES CRANE,**

où il continuera, comme par le passé, son commerce de

**Marchandises Sèches,**

**Groceries & Provisions.**

DE TOUTES ESPÈCES. Joliette, 11 avril 1867.

**A VENDRE.**

A L'imprimerie de la "Gazette de Joliette," le Calendrier Municipal & Rural, par A. H. DE CAUSSIN, Ecuyer, pour

**300 SOLS.**

**Atelier Typographique**

DE

**"LA GAZETTE DE JOLIETTE."**

ON EXECUTE

**A CE BUREAU.**

TOUTES SORTES

**D'IMPRIMES,**

TELS QUE

**LIVRES,**

CARTES D'AFFAIRES,

ET DE VISITES,

LETTRES FUNERAIRES,

BLANCS DE COMPTES,

BIJOUX DE BANQUE

**CIRCULAIRES,**

AFFICHES,

**PROGRAMMES,**

ETC., ETC.,

En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

**BLANCS,**

POUR

**AVOCATS**

ET POUR

**NOTAIRES,**

ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités

trouveront

aussi toutes les formules

de Blancs dont ils ont besoin

Le tout imprimé sur

**BON PAPIER,**

et à des

**PRIX TRES REDUITS**

**GRAND AVANTAGE**

Voulez-vous avoir une

bonne récolte, achetez

du soussigné, du

**SUPER-PHOSPHATE DE COE,**

A DES PRIX

**—TRES—REDUITS,—**

A VENDRE

50 Boîtes seulement. Agent.

Charles B. H. LEPROHON,

Attention !! Attention !!

DIX POUR CENT AU-DESSOUS

DU

**PRIX COUTANT**

Le soussigné, désirant cesser le commerce de Marchandises Sèches au mois de Mai prochain, est décidé de vendre tout son assortiment à DIX POUR CENT au-dessous du prix coutant.

Une remise de \$1 sera faite sur tout achat de dix piastres.

**EDD. GUILBAULT & CIE.**

Joliette, 21 Mars 1867.

Nous trouvons dans un journal anglais les renseignements hygiéniques suivants: Pendant la nuit, il se produit une grande évaporation de nos corps et en même temps nous absorbons une grande quantité de vapeurs de l'air ambiant. Deux jeunes enfants dormaient ensemble dans une chambre sans feu, mais une vieille personne ou une personne faible près d'un enfant ne lui rendra que de la faiblesse en échange de la santé. Une mère malade près de sa fille lui communique des émanations malsaines. Si la mère a un rhume depuis longtemps, la fille le contracte qui l'a plus tard en souffrant. Si la mère a une consommation pulmonaire, elle la communique finalement à son enfant. Il est connu que le lit d'un consommé est une source puissante et certain de contagion, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, et encore davantage pour les jeunes personnes. Les parents et les amis doivent s'opposer au fait qu'il est en leur pouvoir de ce qu'ils s'occupent de jeunes personnes devenues malades et des personnes en santé dorment ensemble. Une autre raison doit empêcher une mère ou une nourrice de garder de petits enfants avec elle dans son lit. Un jeune enfant peut de vie, de santé et de vigueur le soir est quelquefois trouvé mort le lendemain matin suffoqué par sa mère ou sa nourrice.

VARIÉTÉS

Une coquette passait hier sur le boulevard, étendue dans une voiture, un grand trot à l'égard d'un cheval de prix. L'équipage était le macadam et dis paraissait comme un nuage. — Quelle allure de va! s'écria un commis en apercevant. Avez-vous vu cet admirable trotteur? de quel train il allonge! — L'œil répondit un autre: la femme qu'il traîne est si légère!

Une bonne folie de la vie parisienne. Au cercle: — Depuis que temps ce pauvre Gustave est d'un triste... — Vous ne savez donc pas ce qui lui est arrivé? — Je ne sais rien... Est-ce que son maillot lui aurait encore mis à sec? — Ce n'est pas ça. Il a perdu sa femme. — Le malheureux garçon! Je le plains bien, je vous le jure... Ah! il a perdu sa femme! Mais à quel jeu donc?

Faisons notre emprunt dominical à Chalon. Il s'agit de vacances au point de vue des familles: — Ne faites pas attention, dit un heureux père à un visiteur, mes enfants sont en vacances, toutes mes chaises sont déjà cassées. A côté, une mère interroge son fils. — Tu n'as rien apporté de ton collège pour l'occuper pendant ces longues vacances? — Si, maman, trois pipes que je vais colporter pour des camarades. Une amusante méchanceté de M. Robert Mitchell, dans l'Éclair, tous jours contre les médecins: Il y a trois jours, M. Z... est mort, après une longue et douloureuse agonie. Le matin même du dénouement fatal le docteur X... demanda: — Est-ce fini? — Non, monsieur, répondit-on, pas encore. — Diable! diable! reprit le docteur en tirant sa montre, cela me coûte cher. Je n'aurais dû lui faire ouvrir de chaises.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE SÈTE ELISABETH, LE 21 SEPTEMBRE 1867.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des commissions par écrit seront reçues au Bureau jusqu'à 4 heures de l'après-midi, à deux heures de l'après-midi pour les réceptions d'une partie du cadastre de la paroisse de Sète-Élisabeth. L'avis de vente sera affiché sur le terrain d'Hyacinthe Geoffroy et celui de M. Gaulty, conduisant du côté Sud au côté Nord de la rivière Bayonne, dans le dit paroisse de Sète-Élisabeth.

Et si à l'heure et au jour susdits aucune commission n'est faite alors les travaux seront immédiatement donnés à l'adjudication au rabais au dit bureau.

L'entrepreneur devra fournir deux bons et suffisants cautionnements.

On pourra connaître le détail de l'ouvrage à faire et les conditions en s'adressant au sousigné.

Par ordre, N. LACASSE, S. T. C. M. S. E.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER. Le recteur des Clèves de l'École Normale Jacques-Cartier aura lieu mercredi le 18 Septembre, à cinq heures P. M. Joliette, le 5 Septembre 1867.

Table with columns: MEMBRES ELUS, PROVINCE DE QUÉBEC, Pour les Communes, M. Ind. Op. Lists names and numbers for various municipalities like Deux-Montagnes, Dorchester, etc.

Table with columns: Pour la chambre locale. Lists names and numbers for local chamber members like Dorchester, H. Langevin, etc.

Table with columns: MARCHÉS MONÉTAIRES. Lists financial data like Gornbachs acheté d 30j à 30j et vnu d 31 à 31j, etc.

Table with columns: Commerce, MARCHÉ EN GROS (De la Minerve). Lists market prices for various goods like Farine par qrt, etc.

Table with columns: Commerce, MARCHÉ EN GROS (De la Minerve). Lists market prices for various goods like Farine par qrt, etc.

Table with columns: Commerce, MARCHÉ EN GROS (De la Minerve). Lists market prices for various goods like Farine par qrt, etc.

Table with columns: Commerce, MARCHÉ EN GROS (De la Minerve). Lists market prices for various goods like Farine par qrt, etc.

BULLETIN COMMERCIAL. Prix du Marché de Jollette. Samedi, 21 Sept. 1867. Lists prices for various commodities like Pois, Avoine, Blé, etc.

AVIS. Le Sousigné infirme de nouveau le public qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom par sa femme ou ses enfants, si ce n'est par la suite des avances ou au nom sans un ordre exprès écrit de sa propre main se prendront leurs avances.

TH. PATOILLE. Joliette, 18 septembre 1867.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE JOLLETTE. UNE SESSION DE LA Cour du Banc de la Reine. Lundi, le Vingt-et-unième jour du mois d'Octobre prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

B. H. LEPROHON, Sheriff. Bureau du Sheriff, Ville de Jollette, 26 septembre 1867.

On Monday, the Twenty first day of October next, at TEN o'clock in the forenoon.

By order, B. H. LEPROHON, Sheriff. Joliette, 2 Septembre 1867.

AUX ABONNES. Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le montant de la souscription de la première année, échue le 15 Avril dernier, sont instamment priés de le faire au plus tôt.

A VENDRE. UNE MAISON en bois à deux étages, bien terminée, avec une boulangerie et attenante, et autres dépendances, située sur la principale rue du village de la paroisse de St. Esprit. Une bêtise adjointe est déposée en magasin.

PROVINCE DU CANADA. BUREAU DU SECRÉTAIRE-PROVINCIAL. Ottawa, 31 mai 1867. Avis est par le présent donné que les personnes qui requièrent des passe-ports devront s'adresser jusqu'à avis contraire, à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signé par un Juge de Paix, aussi avec un honoraire de une piastre.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS 1.000 Minots de Blé. 2.000 Poches de Fleur forte. FARINE EN QUARTS. DE TOUTES LES QUALITÉS.

500 JAMBONS GARANTIS FRAIS FUMÉS. EN OUTRE: Leur STOCK ordinaire D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c., ET EN GROS. A des prix qui défient toute compétition.

OVIDE DUFRESNE & CIE, No. 287 & 289, RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL. Montréal, 11 Fév. 1867.

HOTEL DU PEUPLE. A COLPHE FERRAULT a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert le PREMIER MAI courant un HOTEL.

ST. PAUL ET NOTRE-DAME. Presque en face du Marché. ou il sera constamment des BOISSONS de première qualité. La table sera toujours bien servie; et les plus grands égards seront prodigués aux voyageurs qui visiteront cet établissement.

L. A. DEROME, Artiste Photographe. EN FACE DU MARCHÉ, PLACE SOURGET, JOLLETTE. Joliette, 20 Avril 1866.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE DE LA MALLE ROYALE. MONTREAL ET QUEBEC, ET LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE Montreal et les Ports de Trois-Rivières, Sorel, Brossard, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres Ports intermédiaires.

A partir de Lundi, le 6 mai, et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quai respectifs comme suit, savoir: Le Vapeur QUÉBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du Quai Richelieu vers la Place Jacques-Cartier pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs à 7 heures précises, arrivant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Brossard. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Québécois, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. E. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedi soirs à 7 heures précises, pour Québec, arrivant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Brossard.

Le Vapeur COLUMBA, Capt. J. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures P. M., arrivant en allant et revenant à Sorel, Maskinongé, Rivière-de-la-Loup, Yamaska, Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrivant à Lanoraie. A son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra à Champlain. Le Vapeur L'ÉTOILE, Capt. Evariste Lacombe, voyagea sur les Rivières St. François et Yamaska, en occasion avec le Vapeur Columbia, à Sorel. Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davely, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrivant en allant et revenant, à Repentigny, La-Valtrie, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à deux heures P. M. Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrivant en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Mardis, à deux heures P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrivant en allant et revenant à Boucherville, Verennes, Bout-de-Pic et La-Plante. Il partira de l'Assomption tous les Lundis, à 7 heures, A. M., Mercredis à 6 heures, Vendredis à 5 heures. Et de Terrebonne, les Mardis, à 5 heures, Jeudis à 7 heures, et Samedi à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable de montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet. Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 203 Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE, Agent-général. Bureau de la Cie. du Richelieu, Montréal, 6 Mai 1867.

CHEMIN A LISSÉS. Depuis le 25 AVRIl courant jusqu'à la fin de l'automne prochain, les chars de "La Compagnie du chemin de fer de l'Industrie à Lanoraie," quitteront Joliette, tous les LUNDIS ET JEUDIS, à SIX heures A. M., pour conduire les passagers et transporter le fret à Lanoraie où l'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu attendra le convoi. Les MARDI'S et VENDREDIS, les chars quitteront Lanoraie aussitôt après l'arrivée du Bateau à Vapeur. Les chars arrêteront en allant et revenant à St. Thomas.

EUZÈBE VILLENEUVE, HOTELIER. Informer le public qu'il a fait des changements dans son établissement situé Côté des Rues Minerve et Place Bourget. M. Villeneuve occupe actuellement l'appartement de la maison de M. Lacombe; ce qui lui permettra de recevoir un très grand nombre de personnes d'une manière convenable. Sa table sera servie des meilleurs mets, et les meilleures boissons seront offertes aux voyageurs. Les gens de la campagne y trouveront une cour spacieuse et des écuries convenables pour leurs chevaux. Joliette, 12 Octobre 1866.



# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 5.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC, — 2 MARS 1871.

No. 38



**La Gazette de Joliette.**  
Journal Politique et Commercial.  
IMPRIMERIE ET PUBLIÉE PAR  
**A. FONTAINE.**  
Rue Notre-Dame, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine,  
**Lundi et Jeudi.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**  
**DEUX PIASTRES PAR AN,**  
inscrivant les profits d'usage.

**CONDITIONS D'ANNONCES.**  
Deux lignes et au-dessous 1ère insertion 50 cts.  
et. pour chaque insertion subséquente.  
Au delà de dix lignes 8 cts. par ligne pour la  
1ère insertion et 2 cts. par ligne pour cha-  
que insertion subséquente.  
On traitera de gré à gré pour les Annonces qui  
voit être publiées trois mois et au delà.  
Les abonnements ne seront pas pour moins de  
six mois.  
Il faudra donner au moins un mo d'avis pour  
continuer son abonnement.  
Toutes lettres, communications et c., devront  
être adressées franc de port à A. Fontaine.

**A. FONTAINE,**  
AVOCAT.  
RUE NOTRE-DAME,  
JOLIETTE.

**J. U. RICHARD,**  
AVOCAT,  
BUREAU ET RÉSIDENCE:  
PLACE BOURGET  
JOLIETTE

M. Richard suivra les Circuits de l'Assomp-  
tion, Montcalm & Berrini.

**OLIVIER & B. D. Y.**  
AVOUCATS  
Cours des Rues St. Vaseur, et Sts. Marie  
**JOLIETTE.**

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et  
l'Assomp.ion.

**Trat. Elémentaire de Matière  
Médicale.**

Sont prêts de se rééditer au commencement  
du mois prochain, à l'Au de l'Providence, en  
envoyant leur souscription ceux qui ne l'ont  
pas déjà acquittée. Inutile d'ajouter que la  
Maison ne pourra pas se charger des frais de  
port. Les Messieurs Prêtres souscripteurs dans  
l'Archid. de Québec, devront se le pro-  
curer en s'adressant à Monsieur Boiduc, à l'Ar-  
chévêché et ceux du Diocèse de Montréal pour-  
ront s'adresser au Révérend Monsieur Dufresne,  
de l'Évêché. Quant aux Messieurs Seculiers  
souscripteurs de Québec, ils pourront se le pro-  
curer chez Monsieur Crémazie, libraire du  
lieu.  
Le prix du volume pour les non souscripteurs  
sera de \$5.00.

**MACHINES A COUDRE  
DE  
WAZER—HAMILTON.**

**PREMIER PRIX—EXPOSITION DE 1870**

M. E. Anselin, marchand de Joliette, est  
agent pour la vente de ces machines à coudre  
qui sont les plus recommandées et les plus com-  
modes pour les familles.—Les Prix sont très  
modérés.

**CONDITIONS FACILES.**  
Les Machines à Coudre de Wazzer sont  
garanties pour un an.  
Joliette, 27 Octobre 1870.

**JOSEPH MARTEL  
AVOCAT.**  
**A  
JOLIETTE.**  
RÉSIDENCE: RUE ST. PIERRE.  
BUREAU: RUE ST. VATEUR.

M. Martel suivra aussi spécialement les Cours  
de l'Assomp.ion où il tiendra un Bureau chez  
ELIE LEMIRE MARSOLAIS, Lcr., N. P.

**L'ASSOMPTION.**  
Joliette, 25 Novembre 1870.



**DR. F. X. COTE**  
RUE ST. PAUL  
JOLIETTE.

Être Visible à toute heure.  
Joliette, 11 Avril, 1866.

**LEON GEOFFROY**  
HUISSIER  
de la Cour Supérieure.  
Joliette, 14 Octobre 1869.

**NARCISSE MARTEL**  
HUISSIER  
de la Cour Supérieure.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. O. DUFRESNE.**  
MARCHAND TAILLEUR.

Informe ses amis et le public en général qu'il  
vient de transporter son MAGASIN de la rue  
ST. CHARLES BORROMÉE,  
dans la nouvelle bâtisse de JOSEPH GOUTU,  
EN FACE DU MARCHE,

où il tiendra constamment un assortiment varié  
d'ARCHANDES SECHES, consistant  
principalement en

Draps, laines, casimirs etc., etc., Hardes faites  
pantalons, habits, vestes, par-dessus,  
etc.

une grande variété d'effets à robes, mérinos, co-  
bourg, coton jaunt, shirting, winceys  
qu'il vendra à

**BAS-PRIX.**

J. O. D. attire aussi l'attention du  
public sur son assortiment général de

Epiceries & Provision de toutes sortes

Not. — M. Dufresne taille toutes les  
effets, pour habits d'hommes, achetées  
à son établissement sans charge extra.  
—Toute commande exécutée prompte-  
ment et avec le plus grand soin.

**DU NOUVEAU.**

Le Public de Joliette et des environs est in-  
formé que M. L. A. Derome, Photographe, de  
cette Ville, est maintenant en état de prendre  
des Portraits, agrandis au moyen du CELLULOSE  
PROCEDE PHOTO-CRAYON DE NABOVY.

**Feuilleton.**  
MARTIAL DE SAIRMEUSE  
PAR  
EM. LE GABORIAU.  
SECONDE PARTIE.  
L'HONNEUR DU NOM.  
XXVII  
(Suite.)

—Ayez confiance en moi... ne  
craignez rien.  
L'attitude des autres conjurés anon-  
çait plutôt la surprise que la crainte.  
Peut-être n'avaient-ils conscience ni de  
ce qu'ils avaient osé ni du danger que  
les menaçait...  
Les accusés placés, ce qui demanda  
un peu de temps, le capitaine rapporteur  
se leva.  
Son réquisitoire, d'une violence inouïe,  
ne dura pas cinq minutes. Il exposa  
brièvement les faits, exalta les mérites  
du gouvernement de la Restauration  
et conclut à la peine de mort contre les  
trente accusés.  
Lorsqu'il eut cessé de parler, le duc  
de Sairmeuse interpella le premier con-  
juré du premier banc:  
Levez-vous...  
Il se leva.  
—Votre nom? vos prénoms? votre  
âge?...  
—Chanlouineau (Eugène-Michel)  
âgé de vingt-neuf ans, cultivateur-pro-  
priétaire.  
—Propriétaire de biens nationaux...  
propriétaire de biens qui, ayant été  
payés en bon argent, garni à force de  
travail, sont à moi légitimement.  
Le duc de Sairmeuse ne voulut pas  
relever le défi; car c'en était un par là-  
fait.  
—Vous avez fait parti de la rébellion?  
pourrait-il.  
Oui.  
—Vous avez raison d'avouer, car on  
va introduire des témoins qui vous  
reconnaîtront.  
Cinq grenadiers entrèrent, qui étaient  
de ceux que Chanlouineau avait tenus  
en respect pendant que Maurice, l'abbé  
Midon et Marie Anne montaient en voi-  
ture.  
Ces militaires affirmèrent qu'ils  
se remettaient très-bien l'accusé,  
et même l'un d'eux entama d-  
lui un éloge intempêté, déclarant que  
c'était un solide gaillard, d'une bra-  
voure admirable.  
L'œil de Chanlouineau, pendant cette  
déposition, dut révéler quelque chose de  
ses angoisses. Les soldats parlèrent  
de cette circonstance de la voiture?  
Non, ils n'en parlèrent pas.  
—Il suffit!... interrompit le prési-  
dent.  
Et se tournant vers Chanlouineau:  
—Quels étaient vos projets? interro-  
gea-t-il.  
—Nous espérions nous débarrasser  
d'un gouvernement imposé par l'étran-  
ger, nous voulions nous affranchir  
de l'insolence des nobles et garder nos  
terres...  
—Avez-vous... Vous étiez en des chefs  
de la révolte?  
—Un des quatre chefs, oui...  
—Quels étaient les autres?  
Un sourire imperceptible glissa sur les  
lèvres du robuste gars, il parut se re-  
cueillir et dit:  
—Les autres étaient M. Lacheneur,  
son fils Jean et le marquis de Sair-  
meuse.  
M. le duc de Sairmeuse bondit sur son  
fauteuil.  
—Miserable!... s'écria-t-il, coquin!...  
vil scélérat.  
Il avait enchaîné une lourde écritoire  
placée devant lui et on put croire qu'il  
allait la lancer à la tête de l'accusé...  
Chanlouineau restait seul impassible  
au milieu de cette assemblée extraor-  
dinairement émue de cette étrange révé-  
lation.  
—Vous m'interrogez, reprit-il, je ré-  
ponds. Faites-moi mettre un bâillon si  
mes réponses vous gênent... S'il y  
avait ici des témoins pour moi, comme  
il y en a contre, ils vous diraient si je  
mens... Mais tous les accusés qui  
sont là peuvent-ils vous assurer que je  
dis la vérité... N'est-ce pas vous au-  
tres?...  
A l'exception du baron d'Escoval, il  
n'était pas un accusé capable de com-  
prendre la portée des audacieuses allé-

gations de Chanlouineau: tous cepen-  
dant approuvèrent d'un signe de tête.  
—Le marquis de Sairmeuse était si  
bien notre chef, poursuivait le hardi pay-  
san, qu'il a été blessé d'un coup de  
sabre en se battant bravement à nos  
côtés.  
Le duc de Sairmeuse était plus crai-  
moisi qu'un homme frappé d'un coup  
de sang, et la fureur lui enlevait presque  
l'usage de la parole.  
—Tu mens, coquin, bégayait-il, tu  
mens!  
—Qu'on fasse venir le marquis, dit  
tristement Chanlouineau, on verra  
bien s'il est ou non blessé.  
Il est sûr que l'attitude du duc eût  
donné à penser à un observateur. C'est  
qu'il doutait en ce moment, plus encore  
que la veille, en apercevant la blessure  
de Martial. On l'avait cachée, il était  
impossible de l'avouer maintenant.  
Heureusement pour M. de Sairmeuse,  
un des juges le tira d'embarras.  
—J'espère, monsieur le président, dit-  
il, que vous ne donnerez pas satisfaction  
à cette arrogante rebelle, la commission  
s'y opposerait...  
Chanlouineau éclata de rire.  
—Naturellement, fit-il... Demain  
j'aurai le coup coupé, une blessure est  
vite cicatrisée, rien ne restera donc de  
la preuve que je dis. J'en ai un autre,  
par bonheur, matérielle, indestructible,  
hors de votre puissance, et qui parlera  
quand mon corps sera à dix pieds sous  
terre.  
—Quelle est cette preuve? demanda  
un autre juge, que le duc regarda de  
travers.  
L'accusé hochait la tête.  
—Je ne vous la donnerai pas, répon-  
dit-il quand vous m'offririez ma vie en  
échange... Elle est, entre des mains  
sûres qui la feront valoir... Nous vou-  
lons avoir le rôle du marquis de Sair-  
meuse en cette affaire... s'il était  
vraiment des nôtres ou s'il n'était qu'un  
agent provocateur.  
Un tribunal soucieux des règles im-  
muables de la justice, ou simplement  
préoccupé de son honneur, eût ex-  
gé, en vertu de ses pouvoirs discrétion-  
naires, la comparution immédiate du mar-  
quis de Sairmeuse.  
Et alors, tout s'éclaircissait, la vérité  
se dégagait des ténèbres, l'étonnante  
lomnie de Chanlouineau se trouvait con-  
fondue.  
Mais la commission militaire ne de-  
vait point agir ainsi.  
Ces hommes, qui siégeaient en grand  
uniforme, n'étaient pas des juges char-  
gés d'appliquer une loi cruelle, mais en-  
tin une loi... C'étaient des instru-  
ments commis par les vainqueurs pour  
traverser les vaincus, au nom de ce code  
sauvage deux mots résumant: *Vex  
victis*...  
Le président, le noble duc de Sair-  
meuse, n'eût consenti à aucun prix man-  
der Martial. Les officiers, ses conseil-  
lers, ne le voulaient pas davantage.  
Chanlouineau avait prévu cela...  
On est autorisé à le supposer. Eût-il  
sans une sorte d'intuition des faits, ris-  
qué un coup si hasardeux?...  
Quoiqu'il en soit, le tribunal, après  
une courte délibération, décida qu'on  
ne prendrait pas en considération cet  
incident qui avait remué l'auditoire et  
stupéfié Maurice et l'abbé Midon.  
L'interrogatoire se poursuivit donc  
avec une ardeur nouvelle.  
—Au lieu de désigner des chefs im-  
aginaires, reprit le duc de Sairmeuse,  
vous sauriez faire mieux de nommer le  
véritable instigateur du mouvement,  
qui n'est pas Lacheneur, mais bien, un  
invisible à l'autre extrémité de ce baou,  
ou vous êtes, le sieur d'Escoval.  
—M. d'Escoval ignorait absolument  
le complot, je le jure sur tout ce qu'il y a  
de plus sacré et même...  
Taisez-vous!... interrompit le ca-  
pitaine rapporteur, songez, plutôt que  
d'abuser la commission par des fables  
ridicules, songez à mériter son indul-  
gence!...  
Chanlouineau eut un geste et un re-  
gard empreints d'un tel dédain, que son  
interlocuteur en fut décontenancé.  
—Je ne veux pas d'indulgence, pro-  
nonça-t-il... J'ai joué, j'ai perdu, voici  
ma tête... payez-vous. Mais si vous  
n'êtes pas plus cruels que les bêtes féro-  
ces, vous aurez pitié de ces malheureux  
qui m'entourent... J'en aperçois dix  
pour le moins, parmi eux, qui j'ai jamais  
n'ont été nos complices et qui certain-  
ment n'ont pas pris les armes... Les  
autres ne savaient ce qu'ils faisaient...  
Non, ils ne le savaient pas!  
Ayant dit, il se rassit, indifférent et  
fier, sans paraître remarquer le frémis-  
sement qui, à sa voix vibrante, avait

couru dans l'auditoire, parmi les soldats  
de garde, et jusque sur l'estrade.  
—Le duc de Sairmeuse était si  
bien notre chef, poursuivait le hardi pay-  
san, qu'il a été blessé d'un coup de  
sabre en se battant bravement à nos  
côtés.  
Le duc de Sairmeuse était plus crai-  
moisi qu'un homme frappé d'un coup  
de sang, et la fureur lui enlevait presque  
l'usage de la parole.  
—Tu mens, coquin, bégayait-il, tu  
mens!  
—Qu'on fasse venir le marquis, dit  
tristement Chanlouineau, on verra  
bien s'il est ou non blessé.  
Il est sûr que l'attitude du duc eût  
donné à penser à un observateur. C'est  
qu'il doutait en ce moment, plus encore  
que la veille, en apercevant la blessure  
de Martial. On l'avait cachée, il était  
impossible de l'avouer maintenant.  
Heureusement pour M. de Sairmeuse,  
un des juges le tira d'embarras.  
—J'espère, monsieur le président, dit-  
il, que vous ne donnerez pas satisfaction  
à cette arrogante rebelle, la commission  
s'y opposerait...  
Chanlouineau éclata de rire.  
—Naturellement, fit-il... Demain  
j'aurai le coup coupé, une blessure est  
vite cicatrisée, rien ne restera donc de  
la preuve que je dis. J'en ai un autre,  
par bonheur, matérielle, indestructible,  
hors de votre puissance, et qui parlera  
quand mon corps sera à dix pieds sous  
terre.  
—Quelle est cette preuve? demanda  
un autre juge, que le duc regarda de  
travers.  
L'accusé hochait la tête.  
—Je ne vous la donnerai pas, répon-  
dit-il quand vous m'offririez ma vie en  
échange... Elle est, entre des mains  
sûres qui la feront valoir... Nous vou-  
lons avoir le rôle du marquis de Sair-  
meuse en cette affaire... s'il était  
vraiment des nôtres ou s'il n'était qu'un  
agent provocateur.  
Un tribunal soucieux des règles im-  
muables de la justice, ou simplement  
préoccupé de son honneur, eût ex-  
gé, en vertu de ses pouvoirs discrétion-  
naires, la comparution immédiate du mar-  
quis de Sairmeuse.  
Et alors, tout s'éclaircissait, la vérité  
se dégagait des ténèbres, l'étonnante  
lomnie de Chanlouineau se trouvait con-  
fondue.  
Mais la commission militaire ne de-  
vait point agir ainsi.  
Ces hommes, qui siégeaient en grand  
uniforme, n'étaient pas des juges char-  
gés d'appliquer une loi cruelle, mais en-  
tin une loi... C'étaient des instru-  
ments commis par les vainqueurs pour  
traverser les vaincus, au nom de ce code  
sauvage deux mots résumant: *Vex  
victis*...  
Le président, le noble duc de Sair-  
meuse, n'eût consenti à aucun prix man-  
der Martial. Les officiers, ses conseil-  
lers, ne le voulaient pas davantage.  
Chanlouineau avait prévu cela...  
On est autorisé à le supposer. Eût-il  
sans une sorte d'intuition des faits, ris-  
qué un coup si hasardeux?...  
Quoiqu'il en soit, le tribunal, après  
une courte délibération, décida qu'on  
ne prendrait pas en considération cet  
incident qui avait remué l'auditoire et  
stupéfié Maurice et l'abbé Midon.  
L'interrogatoire se poursuivit donc  
avec une ardeur nouvelle.  
—Au lieu de désigner des chefs im-  
aginaires, reprit le duc de Sairmeuse,  
vous sauriez faire mieux de nommer le  
véritable instigateur du mouvement,  
qui n'est pas Lacheneur, mais bien, un  
invisible à l'autre extrémité de ce baou,  
ou vous êtes, le sieur d'Escoval.  
—M. d'Escoval ignorait absolument  
le complot, je le jure sur tout ce qu'il y a  
de plus sacré et même...  
Taisez-vous!... interrompit le ca-  
pitaine rapporteur, songez, plutôt que  
d'abuser la commission par des fables  
ridicules, songez à mériter son indul-  
gence!...  
Chanlouineau eut un geste et un re-  
gard empreints d'un tel dédain, que son  
interlocuteur en fut décontenancé.  
—Je ne veux pas d'indulgence, pro-  
nonça-t-il... J'ai joué, j'ai perdu, voici  
ma tête... payez-vous. Mais si vous  
n'êtes pas plus cruels que les bêtes féro-  
ces, vous aurez pitié de ces malheureux  
qui m'entourent... J'en aperçois dix  
pour le moins, parmi eux, qui j'ai jamais  
n'ont été nos complices et qui certain-  
ment n'ont pas pris les armes... Les  
autres ne savaient ce qu'ils faisaient...  
Non, ils ne le savaient pas!  
Ayant dit, il se rassit, indifférent et  
fier, sans paraître remarquer le frémis-  
sement qui, à sa voix vibrante, avait

Le duc de Sairmeuse demanda-t-il, vous  
chargez de la défense de ce coupable?  
Les avocats firent un instant sans  
répondre. Cette séance monotone les  
impressionnait vivement, et ils se con-  
sultaient du regard.  
—Nous sommes tous disposés à défen-  
dre le prévenu, répondit enfin le plus  
âgé, mais nous le voyons pour la premiè-  
re fois, nous ignorons ses moyens de  
défenseur un délai nous est indispensable  
pour conférer avec lui...  
—Le conseil ne peut vous accorder  
aucun délai, interrompit M. de Sairmeuse,  
voulez-vous, oui ou non, accepter la  
défense?...  
L'avocat hésitait, non qu'il eût peur,  
c'était un vaillant homme, mais parce  
qu'il cherchait quelque argument assez  
fort pour troubler la conscience de ces  
juges.  
—Et si nous refusons?... interro-  
gea-t-il.  
Le duc de Sairmeuse lui fit un  
mouvement d'impatience.  
—Si vous refusez, dit-il, je donnerai  
pour défenseur d'office à ce scélérat, le  
premier tambour qui me tombera sous  
la main.  
Je parlerai donc, dit l'avocat, mais  
non sans protester de toutes mes forces  
contre cette façon impie de procéder.  
—Oh!... faites nous grâce de nos  
homélie, et soyez bref.  
Après l'interrogatoire de Chanlouineau,  
improviser la, sur le champ, une  
plaidoirie, était difficile. Pourtant le  
courageux défenseur pensa dans son in-  
dignation des considérations qui eussent  
fait réfléchir un autre tribunal.  
Pendant qu'il parlait, le duc de Sair-  
meuse s'agitait sur son fauteuil doré,  
avec toutes les marques de la plus im-  
pertinente impatience.  
—C'est bien long, prononça-t-il, dès  
que l'avocat eût fini, c'est terriblement  
long!... Nous n'en finirons ja-  
mais, si chacun des accusés doit nous  
tenir autant.  
Il se retournait déjà vers ses collègues  
pour recueillir leur opinion, quand se  
relevait tout à coup le propos au con-  
seil de réunir toutes les causes, à l'ex-  
ception de celle du sieur d'Escoval.  
—Ainsi objectait-il, on abrégait  
singulièrement la besogne... puisqu'on  
aurait que deux jugements à prononcer...  
Ce qui n'empêcherait pas la défense indi-  
viduelle, ajouta-t-il.  
Les avocats se recueillirent. Un juge-  
ment « en bloc » comme disait le duc,  
leur enlevait l'espoir d'arracher au bour-  
reau un seul des malheureux prévenus.

(Voir la suite à la quatrième page.)

Le duc de Sairmeuse demanda-t-il, vous  
chargez de la défense de ce coupable?  
Les avocats firent un instant sans  
répondre. Cette séance monotone les  
impressionnait vivement, et ils se con-  
sultaient du regard.  
—Nous sommes tous disposés à défen-  
dre le prévenu, répondit enfin le plus  
âgé, mais nous le voyons pour la premiè-  
re fois, nous ignorons ses moyens de  
défenseur un délai nous est indispensable  
pour conférer avec lui...  
—Le conseil ne peut vous accorder  
aucun délai, interrompit M. de Sairmeuse,  
voulez-vous, oui ou non, accepter la  
défense?...  
L'avocat hésitait, non qu'il eût peur,  
c'était un vaillant homme, mais parce  
qu'il cherchait quelque argument assez  
fort pour troubler la conscience de ces  
juges.  
—Et si nous refusons?... interro-  
gea-t-il.  
Le duc de Sairmeuse lui fit un  
mouvement d'impatience.  
—Si vous refusez, dit-il, je donnerai  
pour défenseur d'office à ce scélérat, le  
premier tambour qui me tombera sous  
la main.  
Je parlerai donc, dit l'avocat, mais  
non sans protester de toutes mes forces  
contre cette façon impie de procéder.  
—Oh!... faites nous grâce de nos  
homélie, et soyez bref.  
Après l'interrogatoire de Chanlouineau,  
improviser la, sur le champ, une  
plaidoirie, était difficile. Pourtant le  
courageux défenseur pensa dans son in-  
dignation des considérations qui eussent  
fait réfléchir un autre tribunal.  
Pendant qu'il parlait, le duc de Sair-  
meuse s'agitait sur son fauteuil doré,  
avec toutes les marques de la plus im-  
pertinente impatience.  
—C'est bien long, prononça-t-il, dès  
que l'avocat eût fini, c'est terriblement  
long!... Nous n'en finirons ja-  
mais, si chacun des accusés doit nous  
tenir autant.  
Il se retournait déjà vers ses collègues  
pour recueillir leur opinion, quand se  
relevait tout à coup le propos au con-  
seil de réunir toutes les causes, à l'ex-  
ception de celle du sieur d'Escoval.  
—Ainsi objectait-il, on abrégait  
singulièrement la besogne... puisqu'on  
aurait que deux jugements à prononcer...  
Ce qui n'empêcherait pas la défense indi-  
viduelle, ajouta-t-il.  
Les avocats se recueillirent. Un juge-  
ment « en bloc » comme disait le duc,  
leur enlevait l'espoir d'arracher au bour-  
reau un seul des malheureux prévenus.

(Voir la suite à la quatrième page.)

(Voir la suite à la quatrième page.)

**ASTROLOGIE.**

**L'UNIVERS STUPÉFIE**  
Par ses révélation étonnantes.  
**DE LA GRANDE ASTROLOGUE.**  
Madame H. A. Ferrigo.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que des événements douloureux, des catastrophes, des chagrins ou l'amour, des pertes de relations ou d'amitié, ou d'argent, etc., ont réduits au désespoir. Elle réduit ceux qui sont séparés depuis longtemps, donne des informations sur les amis, parents, amants absents, fait recouvrer les effets perdus ou volés, vous dit quel genre d'affaires vous êtes le mieux qualifié à poursuivre et dans lequel vous serez le plus malheureux, amène des mariages rapides et vous dit exactement le jour de votre union et vous donne le nom, le portrait et le caractère de la personne qui vous est destinée. Elle prédit vos propres pensées et par sa puissance presque surhumaine dévoile les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Des astres que nous voyons au firmament—des astres maléfaisants qui dominent dans la configuration—de l'apparence et de la disposition des planètes et des étoiles fixes dans le ciel au temps de la naissance, elle apprend le destinée future de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus grande astrologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une bagatelle et il se peut que vous n'ayez jamais pareille chance à l'avenir. Prix de la consultation avec portrait et informations désirées \$1.00. Ceux qui sont désignés peuvent consulter Madame par lettre avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Une carte explicite pleine et entière contenant toutes les informations désirées et le portrait inch, envoyée par la maille sur réception du prix plus haut mentionné. Le secret le plus absolu sera gardé et toute correspondance sera détruite ou conservée. Des réductions seront faites sur demande. Écrivez franchement et libéralement le jour du mois et l'année de votre naissance, et joignez-y une boucle de vos cheveux.

Adressez :  
MADAME H. A. FERRIGO,  
P. O. Drawer, [Box] 293, Buffalo, N. Y.

**CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE.**  
Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, clairvoyante et psychométricienne anglaise, qui a émerveillé les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, New-York. Madame Thornton possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance aux célibataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle vous fait le portrait de la personne que vous marierez et avec l'aide d'un instrument d'une grande puissance, nommé "Psychomètre", elle exécute une copie parfaite de l'épouse future de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits du caractère etc., de telle personne. Des milliers de certificats sont là pour attester que ce n'est pas de la blague. Sur demande elle expédiera un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. En transmettant par lettre une petite mèche de cheveux et désignant le lieu de votre naissance, votre âge, vos dispositions et votre teint, et y ajoutant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe affranchie adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la maille le portrait et les renseignements désirés. Toutes ces communications strictement confidentielles. Adressez confidentiellement, à MADAME E. F. THORNTON, Bureau de Poste, Boite 223 Hudson, N. Y.

**AFFLIGES !**  
**NE SOUFFREZ PLUS**

Quand par l'usage de l'ÉLÉXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guérissement, pour une bagatelle.

Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse découverte jusqu'ici.

Elles fait disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idées de suicide, craintes de folie, etc., ramène l'appétit et renouvelle la santé détruite par les excès.

Jeunes gens, ne vous laissez pas blâmer par les charlatans et les médecins ignorants, mais demandez sans délai l'Élixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans tous les cas. Prix, \$1 la bouteille ou quatre bouteilles pour \$3.

Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires.

**AUSSE LES PILULES SPÉCIFIQUES DU DR. JOINVILLE** pour la guérison rapide et permanente et de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie. Guérison effectuée d'un à cinq jours. Elles sont préparées avec des extraits végétaux radicalement sans danger pour le système et ne causent jamais de nausées dans l'estomac ni affectent l'organisme. Aucun changement de régime n'est nécessaire durant l'usage qui en est fait et leur action s'empêche uniquement le malade de vaquer à ses affaires. Prix : \$1 la boîte.

Aucun des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, signalement par paquet, et franc de port, par maille ou express sur réception du prix. Adressez tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**Étonnant mais vrai!**

**MADAME REMINGTON**, la Clairvoyante Astrologue et Somnambule la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance, décrit minutieusement les traits de celle que vous marierez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connu sous le nom de Psychomètre garanti de produire un portrait parfait et comme vivant du futur mari ou de la future épouse de l'appliquant, avec date du mariage, occupation, caractère, sentiments etc., &c. Ce n'est pas une imposition, attendu que des témoignages innombrables peuvent l'attester. En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse à la soussignée, vous recevrez le portrait et les informations demandées par le retour de la maille. Adressez confidentiellement :  
MADAME GERTRUDE REMINGTON,  
P. O. B. 287 West Troy N. Y.

**Reparator Capilli.**

Jetés bas vos fausses frimises et vos perruques; Qui bêtes à plaisir, enlaidissent vos nuques. Venez tous, par mes mains, jeunes et vieux, Vous procurer la beauté des cheveux.

**REPARATOR CAPILLI.**  
Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espace de deux à trois semaines et les cheveux dans l'intervalle de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou accélérer la croissance. Cela est faux, ainsi que peuvent le démontrer des milliers de témoins vivants, par leur propre expérience. Mais on nous dira, comment distinguer les bons articles des méchants? C'est certainement difficile attendu que les faux-dixième des préparations pour les cheveux et la barbe annoncées sont parfaitement inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé beaucoup sans succès pour en avoir. A cela nous répondrons: essayez le Reparator Capilli: cela ne vous coûte rien à moins qu'il ne vous satisfasse complètement. Si votre pharmacien n'en a pas, envoyez-nous un piastre et nous vous transmettrons l'article, franc de port, avec un reçu de votre argent qui vous sera remis quand vous le voudrez pourvu que vous n'en soyez pas complètement satisfait. Adressez :  
W. L. CLARCK & Co., Chimistes,  
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**—UNE JEUNE DAME** revenant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de 23 ans, elle paraissait n'en avoir que dix-huit. Quant on voulut savoir la cause de ce changement si étonnant elle répondit franchement qu'elle l'avait obtenu en se servant du BAUME CHAUSSENIEN qu'elle considérait comme une acquisition inestimable pour toute toilette de Dame. Par l'usage de ce cosmétique, Dames et Messieurs améliorèrent d'au moins cent fois leurs figures. Cette préparation, comme la nature elle-même, est simple dans ses combinaisons et néanmoins ne peut être surpassée par son efficacité à chasser les impuretés, nettoyer et embellir la peau et le teint. Par son action sur l'épiderme, elle chasse toutes les humeurs malfaisantes et enlève la surface ainsi que la nature l'a voulu, claire, douce, polie et magnifique. Prix : \$1, envoyée par la maille ou l'express, sur réception de la commande par

W. L. CLARCK & Co., Chimistes  
No. 3, rue Fayette Ouest,  
Syracuse, N. Y.

Les seuls agents américains pour cette préparation.

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse, Pour jeunes et vieux, grands et petits. La beauté si rare et si précieuse S'offre à tous; tous peuvent être jolis.

PAR L'USAGE DU  
**LIQUIDE BLANC,**  
EMAILLE DE  
**CHASTELLAR.**

Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus persans, et comme elle exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 50,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la maille sur réception de l'ordre et de l'argent, franc de port, par

BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**FAVORIS**  
ET  
**MOUSTACHES!**

Croissent sur la figure la plus imberbe durant trois ou cinq semaines par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIERE, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'élite de Paris et de Londres s'en sert avec un succès flatteur. Les noms de tous les acheteurs sont enregistrés et sa satisfaction n'est pas donnée, l'agent est remis avec plaisir. Prix: par la maille, paquette, 5 francs de port, \$1. Des circulaires descriptives et des témoignages envoyés par la maille gratis. Adressez :  
BERGER SHUTTS & Co., Chimistes,  
No. 285, rue River, Troy, N. Y.

**AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.**

DANS LA  
**Ville de Joliette.**

COIN DE LA  
**RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.**

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

**Commerce de Farine et Grains.**

—ET DE PLUS—  
Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin,

**EN GROS ET EN DÉTAIL.**  
**De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.**

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSE!—  
Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes.

—Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

**I. RITCHOT & FILS.**  
Joliette, 20 Décembre 1866.

**B AUTE!**

Cheveux bouclés, bruns, épais et de sexe. PRODUITS par l'usage du FRISEUR DE CHEVEUX DU PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour boucler les cheveux les plus rebelles et les plus durs des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les dandies de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun dérangement à la chevelure. Prix par la maille, franc de port, et empaqueté. \$1. Circulaire descriptive expédiée par la maille gratis. Adressez : BERGER SHUTTS & Co., chimistes No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les Etats-Unis.

**RELIURE.**



**DELISLE & LEPROHON,**  
Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à  
**JOLIETTE.**  
RUE ST. CHARLES BOURBONNE.

Vis à-vis le magasin de Joseph Tarcotte, marchand.

Ces messieurs exécutent avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier.

**DANS TOUS LES GOÛTS.**

ET A DES  
**PRIX RÉDUITS.**  
N. B.—M. Delisle a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée.  
Joliette, 30 Mai 1866.

**CRISPER COMA!**

Oh! qu'elle était belle et charmante, Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Dont les tresses luxuriantes et enroulées Enchantaient et le cœur et les yeux.

**CRISPER COMA,**  
Pour transformer les cheveux des Dames et Messieurs en boucles lustrées et ondoyantes ou en tresses épaisses et éclatantes.

En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le Crisper Coma boucle non-seulement les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les nettoie. Il est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre jamais offert au public américain. Le Crisper Coma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et empaqueté pour 1 piastre. Adressez vos demandes à

W. L. CLARK & Co., Chimistes,  
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

**AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.**

DANS LA  
**Ville de Joliette.**

COIN DE LA  
**RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.**

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

**Commerce de Farine et Grains.**

—ET DE PLUS—  
Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin,

**EN GROS ET EN DÉTAIL.**  
**De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.**

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSE!—  
Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes.

—Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

**I. RITCHOT & FILS.**  
Joliette, 20 Décembre 1866.

**EXCELSIOR! EXCELSIOR!**

L'Extérieur de cheveux  
DE  
**CHASTELLAR,**  
POUR ENLEVER LES CHEVEUX SUPERFLUS.

Pour les Dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine. S'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce, unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoye franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par  
BERGER SHUTTS & Co. chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

**S. PIQUETTE**  
**MARCHAND.**

Annonce à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son magasin, à L'ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES

DE  
**JAMES CRANE,**

où il continuera, comme par le passé, son commerce de  
**Marchandises Sèches,**  
**Groceries & Provisions.**

DE TOUTES ESPÈCES.  
Joliette, 14 avril 1867.

**A VENDRE.**

A L'imprimerie de la "Gazette de Joliette,"  
"Calendrier Municipal & Rural,"  
par A. H. DE CAUSSIN, Ecuyer, pour  
**300 SOLS.**

**Atelier Typographique**  
DE

**"LA GAZETTE DE JOLIETTE."**

**ON EXECUTE**  
**A CE BUREAU.**

TOUTES SORTES  
**D'IMPRIMES,**

TELS QUE  
**LIVRES,**

CARTES D'AFFAIRES,  
ET DE VISITES,

LETTRES FUNÉRAIRES,  
BLANCS DE COMPTES,

BILLETS DE BANQUE  
**CIRCULAIRES,**

AFFICHES,  
**PROGRAMMES,**

ETC., ETC.,  
En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES  
**BLANCS,**

POUR  
**AVOCATS**

ET POUR  
**NOTAIRES,**

ETC., ETC.  
MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités

trouveront  
aussi toutes les formules  
des Blancs dont ils ont besoin

Le tout imprimé sur  
**BON PAPIER,**

et à des  
**PRIX TRES REDUITS**

**GRAND AVANTAGE**

Voulez-vous avoir une  
bonne récolte, achetez du soussigné, du

**SUPER-PHOSPHATE DE COE,**  
A DES PRIX

**—TRES-REDUITS,—**  
A VENDRE

50 Boîtes seulement. Charles B. H. LEPROHON, Agent.

**ATTENTION !! ATTENTION !!**  
DIX POUR CENT AU-DESSOUS

**PRIX COUTANT**

Le soussigné, désirant cesser le commerce de Marchandises Sèches au mois de mai prochain, est décidé de vendre tout son assortiment à DIX pour cent au-dessous du prix coutant.  
Une remise de \$1 sera faite sur tout achat de dix piastres.  
**EDD. GUILBAULT & CIE,**  
Joliette, 21 Mars 1867.

vengeance. On s'est proposé d'exposer le corps sur une place publique, pour montrer à l'armée concentrée dans la ville quels sont les hommes contre lesquels on a à défendre ses foyers. Je pourrais encore raconter d'autres actes de barbarie; mais celui-ci suffit pour éveiller dans l'esprit de nos hommes d'Etat anglais des principes plus élevés que ceux qui ont gouverné leur neutralité égoïste; et si ce n'est pas dans leur esprit, au moins dans celui du peuple dont ils sont supposés exprimer les volontés lorsque, contrairement à toutes les traditions de leur pays, ils restent spectateurs muets de crimes si affreux et de la destruction injuste et barbare de notre ancienne alliée. Pour des raisons que je vous explique ailleurs, vous voudrez bien ne pas publier mon nom; mais vous pouvez dire que ma bonne foi et ma véracité vous sont connues, et que vous les garantirez.

MASSACRE D'UNE AMBULANCE.

L'opinion publique s'est émue à la nouvelle d'un attentat plus odieux qu'aucun de ceux qui avaient été signalés jusqu'à ce jour. Il n'y a malheureusement plus à en douter, le personnel d'une ambulance a été massacré par nos ennemis. Cet assassinat a été commis au moment même où nos médecins et nos infirmiers donnaient leurs soins aux blessés, dans la nuit du 21 au 22, après la première affaire sous Dijon.

Voici le document officiel qui en fait foi:

M. le lieutenant-colonel commandant de la 3e légion des gardes nationaux mobilisés de Saône-et-Loire proteste au nom de l'humanité et des droits les plus sacrés de la guerre contre l'acte inqualifiable de cruauté et de barbarie qui a été commis sur les membres de son ambulance, dans la nuit du 21 au 22 janvier, par les troupes prussiennes, qui l'ont attaqué dans le village d'Haute-Ville. Il avait pris possession du village avec deux de ses bataillons, à peine les postes étaient-ils placés, qu'une patrouille de cavalerie ennemie est venue reconnaître le village; elle a été repoussée par les avant-postes; une demi-heure après, une reconnaissance d'infanterie a été également repoussée; enfin à minuit moins un quart, ayant été attaqué sur trois côtés par des colonnes prussiennes, il a dû se replier et former ses troupes en arrière.

Pendant ces différentes attaques, l'ambulance avait été établie au centre à peu près du village; les médecins et les infirmiers étaient occupés à donner des soins aux blessés, parmi lesquels se trouvait une jeune femme qui, voulant sortir par curiosité ou pour toute autre cause, avait reçu une balle en pleine poitrine, lorsque la maison dans laquelle ils étaient fut envahie par une troupe de ces sauvages, qui, sans avoir égard ni à la mission qu'ils remplissaient, ni aux brassards de l'ambulance internationale qu'ils portaient, et bien qu'ils fussent sans aucune arme, les ont lâchement assassinés.

M. le médecin-major Morin, de Lyon, a reçu deux coups de fusil sur la tête; un officier lui a tiré un coup de revolver et les laches ont fini à coups de baïonnette.

M. le docteur Milliard a été également assassiné, et enfin les infirmiers d'Herot, de Champigny, Fleury, Legros et Morin, qui peinaient leurs concoures au docteur, ont été assassinés à coup de crosse de revolver et n'ont pas dû leur malin qu'à l'idée qu'ils ont eue de feindre les morts. Ils ont poussé la cruauté jusqu'à en sortir quelques uns dans la cour, entre autre le nommé Fleury, pour s'amuser à tirer dessus.

Une fois leur œuvre achevée, ils ont déposé le docteur Morin et ont jeté son cadavre devant la porte; ils se sont emparés du matériel de l'ambulance, qui consistait en quatre chevaux de bât, cantines, caisses de chirurgie. Un pareil acte de cruauté n'a pas besoin de commentaires; mais il appelle sur la tête de gens capables de le commettre l'indignation et le mépris des honnêtes gens, et c'est les yeux pleins de larmes que les officiers et les soldats de la légion ont appris ces tristes détails de la bouche même des malheureux infirmiers, qui sont entrés le 22 à Dijon dans un état déplorable.

Dijon, 23 janvier 1871.  
Le lieutenant-colonel commandant la 3e légion.

Signé: E. FORNEL.

Pour copie conforme:  
Le lieutenant-colonel chef d'état-major.

Signé: MITAUT.

ETAT  
Du Revenu et des Dépenses de la Puissance du Canada pour le mois finissant le 31 Janvier, 1871.

Table with 2 columns: Revenu, Dépenses. Rows include Donations, Exercice, Département des Postes, Travaux Publics, etc.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include minis de fer, Droits sur les estam-pilles, Divers, Total.

Nouvelles et Faits Divers

INSTITUT.—Il y aura ce soir une grande assemblée à l'Institut. Discussion de questions municipales. Admission pour tout le monde. Les portes sont ouvertes à tous indistinctement. Plusieurs membres devront prendre la parole, et il sera permis aux étrangers de parler sur les questions, avec la permission de M. le Président et de l'assemblée.

—Nous publions plus loin dans les colonnes d'annonces, le Prospectus de "l'Assurance Agricole." Les certificats qui sont joints sont une garantie de cette Assurance à droit à la confiance du public.

L'Assurance Agricole accorde des polices pour trois ans au taux de un pour cent sur les bâisses isolées dans les campagnes. A ce taux l'on comprend que chaque propriétaire devrait s'assurer sans hésitation. Car qu'est-ce que s'est qu'un 1/3 de pinte par année pour un assurer 100 pendant une année en cas d'accident par le feu.

Or l'on sait combien ces incendies sont fréquents, même dans les campagnes.—M. Charles Guibault, de Joliette, est agent pour l'Assurance Agricole.

—Aux Etats-Unis, durant 1870, 168 personnes ont été tuées et 484 ont été blessés sur les chemins de fer.

—Environ mille ouvriers ont accidentellement perdu la vie en travaillant au percement du Mont Génis, depuis 1859.

UNE COMPAGNIE DE CULTIVATEURS.

CULTIVATEURS, ASSUREZ VOS PROPRIETES à la Compagnie d'Assurance Agricole.

LA COMPAGNIE AGRICOLE N'ASSURE QUE LES PROPRIETES DE FERME ET LES Residences détachées.

Incorporée et commencée en 1853.

CAPITAL ET SURPLUS \$540,000 00  
Déposé entre les mains du Ministre des Finances au bénéfice des Débiteurs de Police 60,000 00

(Pour être augmenté le ou avant le 1er Mai de \$100,000 en Or.)

Pertes payables en argent du Canada.

Bureau Principal pour la Province de Québec, SWEETS-BURG.

E. H. GOFF, Gérant. Bureau, Bâtiment Cutler, Grande Rue.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE, LICENCE D'ASSURANCE EN CANADA.

No. 42, d'après l'Acte 31 Vic., Cha. 38, No. 42

JE CERTIFIE que la Compagnie d'Assurance Agricole a déposé entre les mains du Receveur-Général du Canada la somme de CINQUANTE-QUATRE MILLE CINQ CENTS PISTRES, en Bons des Etats-Unis, tel que requis par l'Acte de Canada, 31 Vic., Chap. 48, Sec. 22, est par la présente licenciée pour prendre des Assurances contre le feu en Canada.

Daté à la Cité d'Ottawa, le 2ième jour de Juin 1870.

JOHN LANGTON, Pour le Ministre des Finances.

NOUS CERTIFIONS que la Compagnie d'Assurance Agricole, de Kingston, a déposé entre les mains du Receveur-Général, la somme de CINQUANTE-QUATRE MILLE CINQ CENTS PISTRES, requis par l'Acte des Assurances posé en 1868.

A raison des garanties ci-dessus et la modicité de son taux d'Assurance, nous recommandons vivement cette Compagnie à tous ceux qui désirent assurer leurs Bâisses, leurs Ménages, leurs Nécoltes et leurs Bestiaux.

B. BENOIT, M. P. P., Hon. P. U. ARCHAMBAULT, P. FORTIN, M. P. P., A. PINSONNAULT, M. P. P., C. THERIEN, M. P. P., J.-B. JODOIN, M. P. P.

NOUS CERTIFIONS que nous avons examiné la condition de la Compagnie d'Assurance et que nous concouons entièrement avec M.

Calvin pour la recommander aux Cultivateurs de cette Province comme parfaitement sûr pour assurer leurs propriétés.  
Smith's Falls, 4 Juillet 1870.  
G. M. COSSITT & FRERES.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSES PAR LE TONNERRE.

Bâtisses assurées seulement pour les DEUX TIERES de leur valeur.

Des Postes peuvent être transportés d'un appartement à un autre, d'autres peuvent y être ajoutés sans en donner avis à la Compagnie, pourvu que cela n'augmente pas le danger.

La Compagnie se tiendra responsable de tous les actes officieux de ses Agents autorisés.

JOHN C. COOPER, Président, ISAAC MUNSON, Secrétaire, I. E. THOMPSON, Agent Spécial pour le Canada.

G. A. GUYVIN, Agent, 78, Rue McGill, Montréal.

CHS. GUILBEAULT, Agent pour le Comté de Joliette et Berthier.

Les personnes dont les noms suivent ont assuré leur propriétés à l'Assurance Agricole. Par le fait même, ils ont reconnu la sûreté des garanties offertes par cette assurance et la modicité des primes.

Dr. La Laurier, Dr. Séraphin Boulet, Joseph Martel, avocat, Ls. Thomas Groulx, Jean Basile Dufosse, Agent des Terres de la Couronne, Adolphe Magnan, N. P. Jor, Oct. Délaets, avocat, F. X. Payette.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869

Dans l'affaire de EDMOND GATES, marchand, Joliette, FAILLI.

Un bordereau de dividendes a été préparé et restera ouvert aux objections jusqu'au QUATORZIEME jour du mois de MARS prochain (1871), après lequel les dividendes seront payés.

A. MAGNAN, Syndic. Joliette, 27 Février 1871.

DIRECTOIRES DE LA PUISSANCE DU CANADA, DE TERRENEUVE ET L'ISLE DU PRINCE-EDOUARD.

Publié par JOHN LOVELL.

Cet ouvrage, commencé depuis plus d'une année, vient d'être terminé et distribué aux souscripteurs par toutes les villes et les campagnes.

Il comprend le nom des cités, des villes et villages, et des paroisses de toute la Puisseance du Canada, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Edouard, ainsi qu'une liste de tous les habitants, cités, villes et villages, et des hommes d'affaires de chaque paroisse, la liste des banques, des bureaux de postes, les bureaux et les fonctionnaires publics, composition des législatures, des Cours de Justice, les douanes, les ports d'Entrée, les tarifs douaniers, les chemins et les bateaux à vapeur, le clergé, les brevets d'invention, les sociétés bienfaisantes et autres, les registres, les journaux, la statistique des importations, à l'exportations, des revenus des dépenses, de la population du Canada, etc., etc., une esquisse historique de toutes les possessions britanniques dans l'Amérique du Nord, sauf le Nord-Ouest et la Colombie.

C'est un ouvrage éminemment utile, et pour bien dire, nécessaires à tous les hommes d'affaires.

Le prix est comme suit:

Table with 2 columns: Description, Price. Rows include Directoire de la Puisseance, d'Ontario (séparément), Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Isle du Prince-Edouard.

Joliette, 17 février 1871.

VENTE PAR LE SHERIF. DU DISTRICT DE JOLIETTE

Mars 1871.

—Archambault vs D'Oronnens.—Une terre à St. Sulpice, d'environ 60 arpents de longueur sur 1 2/3 de largeur, avec maison, grang, et autres bâties.—Vente à St. Sulpice, le 20 Mars, à ONZE heures A. M.

—J. G. Archambault vs S. Forest.

1o. Une terre en la paroisse de Lachenaie, de 2 x 40 arpents, avec bâisses sus-érigées.

2o. Une terre à bois, au même lieu, de 1/2 x 13 arpents.

3o. Un terrain, au même lieu, de 3 x 29 arpents, sans bâisses.—Vente à Lachenaie, le 21 Mars, à ONZE heures A. M.

AVANTAGES OFFERTS AUX Voyageurs

JOLLETTE et l'ASSOMPTION.

M. JOSEPH DESCHAMPS, hôtelier, de Joliette, et M. FRANÇOIS

VALLIERE, hôtelier de l'Assomption, ne sont associés pour tenir une

DILIGENCE

entre Joliette, l'Assomption, et Montréal durant l'hiver prochain, la Diligence partira de Joliette tous les Dimanches à huit heures et demie du matin, et repartira de l'Assomption à l'hôtel de M. François Vallière à une heure de l'après-midi, et repartira de Joliette tous les LUNDIS, MARDIS et VENDREDIS de chaque semaine à cinq heures du matin, arrivera à l'Assomption à l'hôtel de M. François Vallière, d'où elle partira à huit heures et demie du matin chaque des dits jours pour Montréal, touchera un instant à l'hôtel Robert, à St. Paul l'Ermitte, et au Bout-de-l'Isle à l'hôtel Bouvenfant.

La diligence laissera Montréal en partant de l'hôtel de M. Courville, vis-à-vis le marché Bonsecours, et à l'hôtel de M. Roi tous les lundis, mardi, jeudi et vendredi, à deux heures de l'après-midi pour revenir à l'Assomption chez M. François Vallière, d'où elle gagnera Joliette le soir de ces dits derniers jours; en revenant elle arrêtera aussi au Bout-de-l'Isle et à St. Paul l'Ermitte. Une voiture laissera Montréal tous les samedis à deux heures de l'après-midi pour l'Assomption. Les propriétaires tiendront à leurs hôtels respectifs des voitures et des chevaux extra, que les passagers pourront se procurer en tout temps pour les conduire en quelque lieu où ils désirent aller. Les propriétaires prient les passagers de les avertir quand les conducteurs manqueront de politesse ou tiendront un langage inconvenant. Les passagers pourront se procurer aux hôtels respectifs des propriétaires tout le confort désirable.

Prix du Passage.

Table with 2 columns: Destination, Price. Rows include De Joliette à l'Assomption, aller et retour, De l'Assomption à Montréal, aller et retour, De St. Paul l'Ermitte à Montréal, aller et retour, Du Bout-de-l'Isle à Montréal, aller et retour.

JOSEPH DESCHAMPS, FRANÇOIS VALLIERE, Propriétaires.

MARCHANDISES NOUVELLES

PRINTEMPS et D'ETE CHEZ Camille Labrèche.

Place du Marché, JOLIETTE, P. Q.

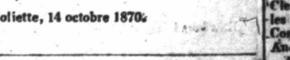
—CONSISTANT EN— Coton jaune, Shirting, Coutil, Coton caroté, barré, Indienne de tout Prix.

—DE PLUS— Un assortiment de GROCERIES et PROVISIONS, le tout de première qualité, et aussi bas PRIX que dans aucune maison de Joliette.

M. C. Labrèche peut maintenant tenir constamment un assortiment plus complet qu'il n'a jamais eu de magasin de modes.

Une visite est respectueusement sollicitée. Les pratiques seront toujours servies avec beaucoup d'attention.

Joliette, 14 octobre 1870.



A L'ENSEIGNE DU GROS COLLIER RUE MANSEAU.

DAMASE LEVEILLÉ SELLIER.

Tout en remerciant les citoyens de Joliette et de la campagne, pour l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, à le plaisir de leur annoncer qu'il continuera comme par le passé à tenir un assortiment complet et varié

de Harnais, Colliers, Fourts, Etrilles, Broses, Peignes et Couverts pour chevaux, etc., etc., ET A DES PRIX Les plus réduits possible.

RUE MANSEAU JOLIETTE.

[Vis-à-vis la Magasin de E. Anelin.]

Joliette, 1er Septembre 1870.

AVIS AUX PARENTS

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS!

Il n'y a plus de VERMIFUGES! On ne se sert plus

de HUILES EMPOISONNEES On n'emploie plus ces

POUDRES NAUSEABONDES! Dont la seule cause tant de dégoût tant de malades qui sont troublés par les vers.

LES PASTILLES A VERS VÉGÉTALES DE DEVINS

Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents.

ELLES SONT FALSIFIÉES, MÉFIEZ-VOUS

Pour faire droit à la réputation méritée des Pastilles à vers de Devins il est de la plus grande importance de prévenir l'acheteur d'être sur ses gardes et de ne pas s'en laisser imposer par des individus sans principes, qui voudraient substituer à ces Pastilles quelques unes des préparations sans valeur qui induisent le pays.

Demandez les véritables Pastilles à vers, couleur de rose, et qui sont marquées "Devins."

A vendre chez tous les principaux marchands de la campagne.

PRÉPARÉES SEULEMENT PAR DEVINS & BOLTON

Pharmaciens de Joliette, P. Q. A. Joliette, chez JOSEPH BERNARD, J. E. RENAUD et J. J. PROVOST, marchands.

QUE PEUT AVOIR CET ENFANT!

Des centaines de parents se font cette demande, voyant leurs enfants prendre une fièvre malsaine et devenir pâles et amaigris, s'emparent du Médecin aussi bien qu'ils s'en ignorent la cause. Nous pouvons répondre pour tant de dix cas entre douze, que ce sont les vers, ces ennemis physiques qui font ces ravages, et cependant on n'y pense pas, et les pauvres patients passent ainsi de jour en jour jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de remède.

Pères et mères, vous pouvez sauver vos enfants, car les Pastilles Végétales à Vers de Devins sont un remède sûr et efficace; non seulement en détruisant les Vers, mais même en neutralisant le giardien vicieux dans lequel cette vermine se propage. Ne tardez pas! Faites-vous l'essai! Essayez-les!

Remarque bien que chaque Pastille est estampillée avec le nom de DEVINS.

A vendre chez DEVINS & BOLTON, Pharmaciens de Joliette, et par tout marchand de campagne.

A Joliette, chez JOSEPH BERNARD, J. E. RENAUD, et J. J. PROVOST, marchands.

A PRETER

Plusieurs sommes d'ARGENT sur hypothèque.

S'adresser à A. MAGNAN, N. P. Joliette, 30 Mai 1870.

L'ALMANACH AGRICOLE COMMERCIAL ET HISTORIQUE

de J. B. ROLLAND & FILS

Pour 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles au Clergé et le Gouvernement du Canada, les Cours, les Banques, Lois de Chasse et de Pêche, le Concile Œcuménique, les Régistres, des Associations, des bons Mots, etc.

A vendre chez tous les marchands. Prix: 5 Centins.

N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordre.

Aussi, le Calendrier de la Puisseance du Canada.

Pour 1871. Contenant une liste complète de Clergé de Puisseance. 15 Novembre.

Nouveauté! CARTES JACQUES-CARTIER.

Nous venons de recevoir un grand Assortiment de CARTES A JOUER avec le Portrait de JACQUES-CARTIER sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.50, \$1.75, \$2.00 et \$3.00 la douzaine.

En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND & FILS, P. Q., 12 et 14 Rue St. Vincent, 15 Novembre.

Sommes d'argent à prêter sur hypothèque.

S'adresser au bureau de la "Gazette de Joliette." Joliette, 24 Octobre 1870.

ANNONCE

A faire au prône de toutes les Eglises ou se célèbre l'Office public et au chapitre de toutes les Communautés, pour encourager la collecte qui doit se faire en faveur des blessés français, etc.

Vous connaissez, déjà, N. T. C. F. qu'il doit se faire prochainement une collecte générale, dans tous les quartiers de cette ville, en faveur des veuves et des orphelins que la terrible guerre entre la France et la Prusse a réduits à une affreuse misère.

Cette collecte a été décidée dans une solennelle assemblée, présidée par nos premiers Magistrats et composée des principaux citoyens de toute origine et de toute dénomination religieuse, et doit se faire, sous la direction d'un comité, chargé de solliciter l'opinion du peuple et de lui faire entendre la voix de la charité.

Ainsi, les motifs qui doivent nous exciter à répondre généreusement à cet appel sont des plus pressants. Il s'agit en effet de porter secours à la France qui s'impose à nos yeux tant de sacrifices, pour établir son pays dans un bon état, et qui a été dotée de magnifiques institutions dont nous recueillons les précieux avantages.

D'ailleurs, cette belle France qui nous tend les bras, sous ces temps mauvais a toujours marché dans les jours de sa prospérité, à la tête de toutes les œuvres de zèle et de bienfaisance. Elle n'a cessé de faire couler dans le sein de nos Pères communs, des fleuves de charité et lui a prodigué les marques les plus frappantes de la pitié filiale qui doit caractériser la fille aînée de l'Eglise.

Il ne faut pas s'en étonner; car rien de plus édifiant que les institutions de tous genres qui naissent chaque jour de son sein, pour abriter et soulager toutes les souffrances, depuis le tendre enfant qui git dans le berceau, jusqu'au vieillard décrépît qui descend dans la tombe.

Nous vous faisons, N. T. C. F. jeter un coup d'oeil rapide sur les œuvres innombrables et merveilleuses qui nous ont été envoyées en France, comme par enchantement, afin que vous sentiez plus intimement la nécessité de lui porter secours maintenant qu'elle est comme réduite aux abois, à la suite de la terrible lutte qu'elle a soutenue avec un courage qui fait l'admiration du monde entier.

Dès le début de cette horrible guerre, nous nous sommes mis en prière, en faisant entendre nos humbles supplications, dans nos rues comme dans nos temples et nos maisons. Nous avons imploré solennellement l'assistance de Notre-Dame de Bonsecours, qui ne cesse de se montrer propice pour la France, par ses prodiges éclatants. Nous avons tout le temps mêlé nos larmes aux flots de sang qui ont arrosé le sol de ce florissant pays.

Nous avons fait écho aux profonds gémissements de notre ancienne mère-patrie et nous n'avons pu entendre ses longs soupis, sans nous sentir le cœur brisé de douleur. Après avoir ainsi ouvert nos cœurs à la compassion, nous devons, N. T. C. F. ouvrir nos mains, pour porter secours à tant de malheureux et porter la consolation au fond de ces âmes si profondément affligées.

Nous devons donner à manger à ceux qui périssent de faim, soigner ceux qui sont couverts de douleurs, mais honorables blessures, embrasser les femmes des veuves inconsolables et des orphelins délaissés, montrer enfin nos plus vives sympathies envers ces frères de tout rang et de toute condition, ou plutôt envers des frères si généreux, si dévoués et si affectueux.

Nos contributions vont se mêler à celles que l'Angleterre, les Etats-Unis

et les autres pays font couler dans le sein d'une nation magnanime mais malheureuse. Nos frères séparés s'unissent à nous de grand cœur, pour contribuer largement à cette grande et belle œuvre. C'est la première fois que l'on fait appel à notre charité, pour porter secours à une grande nation, tombée dans une grande infortune.

La foi, l'amour et la reconnaissance nous en font un devoir. Il nous en reviendra pour ce monde et pour l'autre les plus précieux avantages. Car l'aumône, surtout quand elle est faite à toute une nation et à une nation charitable, ne saurait demeurer sans récompense. Tout nous nous fait croire que vous le ferez d'une manière digne des enfants de la France.

LA GAZETTE DE JOLIETTE

JOLIETTE, 2 MARS 1871.

NOTES LOCALES.

Le capitaine, B. H. Leprohon, de la Compagnie No. 1 du Comté de Joliette, a fait, conformément à la loi, le rôle de milice dans la ville et la paroisse. Cet officier a constaté que la population avait augmenté considérablement depuis 1869. A cette dernière époque, il y avait 521 hommes en état de porter les armes, et cette année le chiffre porté sur le rôle s'élève à 601.

Après la statistique militaire, il est facile d'assurer que, lors du recensement décerné, qui se fera le 3 avril prochain, la paroisse de Joliette aura beaucoup augmenté en population; et nous n'hésitons pas à dire que le Comté en général donnera un chiffre de population beaucoup plus élevé qu'en 1861.

M. le Capitaine Leprohon, a constaté avec plaisir que les populations rurales sont un peu plus au fait de ce qui se passe dans le monde, et qu'ils n'ont pas éprouvé les mêmes terreurs qu'autrefois, lorsqu'il fallait compléter les rôles de milice. Progrès dans les idées et les connaissances! C'est un progrès qui ne se palpe pas, mais qui se sent bien.

AQUEDUC.

Depuis quelques années les questions d'aqueduc ne sont plus nouvelles. Il y en a presque partout dans les campagnes environnantes qui en ont senti le besoin. Ainsi Terrebonne, St. Henri de Mascouche, l'Épiphanie, sont approvisionnés de bonne eau au moyen d'aqueducs, et cela depuis déjà plusieurs années. On a compris dans ces différentes paroisses l'importance sous le rapport sanitaire d'une eau pure et se commodité pour les usages domestiques.

Suivant en cela l'exemple des places que nous avons mentionnées plus haut, la corporation du village de l'Assomption a permis à M. Ouphré Pelletier, de l'Épiphanie, de faire un aqueduc, de poser des tuyaux dans les rues. Et pas plus tard qu'au mois de juillet prochain, toutes les maisons du bon village de l'Assomption seront abondamment pourvues d'eau, qui leur viendra d'un réservoir situé en arrière du village de l'Épiphanie.

Et Joliette dont!—Joliette aura aussi son aqueduc. On verra dans son enceinte un vaste bassin, réservoir pour le cas d'incendie et pour d'autres fins. Chaque propriétaire pourra avoir son jet d'eau dans son jardin, et un robinet dans sa maison qui lui fournira de la meilleure eau potable et propre aux usages de buanderie.

L'idée d'un aqueduc à Joliette n'est pas nouvelle. Eug. Edouard Sealon, peu de temps avant sa mort avait fait faire les travaux d'exploration à cette fin, et si ce riche citoyen n'avait été enlevé de ce monde aussi prématurément, les habitants de Joliette auraient déjà oublié la manière de creuser des puits pour avoir de la mauvaise eau, et le système de charriage à la tonne de la rivière.

Dernièrement, M. Maître Ritchot, riche commerçant de cette ville, a demandé et obtenu un privilège et un permis—qui devra durer dix ans—de poser des tuyaux dans les rues de la ville. Déjà tout le bois de sapin, devant servir à la confection de ces tuyaux est coupé et rendu à Joliette sur la place du marché à son où M. Ritchot croyons-nous, fera un grand réservoir.

La perforation de ces pièces de bois se fait au moyen d'une longue tarière. Le diamètre des tuyaux perforés devra être de 3 pouces.

tempête dans la mer municipale de cette ville, d'ordinaire si paisible.

Quand la question de l'aqueduc vint sur le tapis, six sur sept conseillers étaient d'avis que la corporation devrait entreprendre ces ouvrages à son propre compte. Ils supposaient—avec raison que loin d'être une charge pour notre municipalité, ce lui serait une source de revenus considérables. Aussitôt que le coût des travaux eût été payé, on n'aurait plus besoin, pendant vingt ans au moins, de prélever aucune taxe sur la propriété, ni même sur les hommes de profession et les manufacturiers. Joliette serait devenu un véritable Eden, où il n'aurait manqué que des pommes et de l'or.

Quelques citoyens influents connaissant les désirs des six membres de la corporation, résolurent de présenter une requête au Conseil, le priant de constituer l'aqueduc aux frais de la ville. Mais quelle ne fut pas leur étonnement quand ils apprirent que l'affaire était terminée et que M. Ritchot était à même de jouir de ce privilège exclusif qui lui avait accordé le Conseil-de-Ville. Mais plus grande encore fut leur étonnement quand ils constatèrent que tous les conseillers avaient voté en faveur de la proposition de M. Ritchot.

Les six conseillers—à part eux-mêmes—étaient contre l'octroi du privilège, mais craignant d'être battus, ils ont tous voté pour, laissant la victoire peu glorieuse au septième. Nous di sons peu glorieuse: car, à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire, Mystère! Mystère!!

Cette affaire a fait juste assez de bruit pour parvenir jusqu'à nos oreilles. Et nous permettons l'indiscrétion de la communiquer au public.

INSTITUT.

Jedi dernier, il y a eu séance. La question des taxes immobilières et personnelles a été discutée. Malheureusement deux orateurs seulement ont pris la parole. A la fin de la séance, un petit incident a failli jeter de l'eau chaude sur l'enthousiasme déjà en veine. Mais les fou ou les sages ont tourné leur langue sept fois... et tout est rentré dans le calme. Nous pensons que la discussion sera reprise ce soir et qu'elle sera très animée et très intéressante. Les orateurs s'affilient la langue... A ce soir donc!!

La Gazette Officielle du 25 contient les statistiques des Comtes de Commissaire, des Cours de Circuit et des Cours Supérieures de la Province. Nous en extrayons les chiffres suivants.

Les Cours des Commissaires ont émis 8,026 sommations; il en a été rapporté 5,849; 3,272 jugements ont été rendus; 1,017 exécutions ont été faites; 141 oppositions ont été prononcées; le montant des honoraires a été de \$5,461 68; et les dépenses du Greffe de \$1,125 18—Ces chiffres sont pour toutes les Cours des Commissaires du Bas-Canada.

Dans le District de Joliette, il n'y a que le comté de Montcalm, qui ait procédé devant les Cours des commissaires; dans ce comté, 102 actions ont été émises; le montant total des honoraires a été de \$62.65, et celui des dépenses du greffe \$ 1.90.

Dans les Cours de Circuit de la Province de Québec, 25,819 sommations ont été émises, dont 2,171 dans les causes susceptibles d'appel. Le montant total des honoraires perçus dans ces Cours a été de \$42,281.23, et les dépenses de bureau \$30,143.63.

Dans le District de Joliette, 497 sommations ont été émises dans les Cours de l'Assomption, Montcalm, Joliette, dont 290 au chef lieu du District, 130 à l'Assomption, et 77 dans le comté de Montcalm.

Le montant des honoraires des greffiers a été de \$868.53, dont \$477.25 pour le greffier de Joliette, \$214 13 pour le greffier de l'Assomption, et \$177.15 pour celui de Montcalm.

A Joliette, les dépenses de bureau du greffier se sont élevées à \$177.25; ceci doit comprendre le salaire du député et d'un assistant;—mais pour ceux qui l'ignorent—nous devons ajouter que le greffier, le député et l'assistant, sont une même personne.

Dans les Cours Supérieures de la Province 2,665 brevets ont été émis. Le montant des honoraires a été de \$58,190.96.

Dans le District de Joliette, 47 actions ont pris naissance à la Cour Supérieure. Le montant des honoraires de ce greffe s'est élevé à la somme de \$1,284 75, et les dépenses de bureau à \$674 75. Dans cette somme est compris le salaire au député.

Les chiffres plus haut se rapportent à l'année 1870.

Durant l'année 1870, 184 causes ont été portées devant la Cour de Révision à Montréal, et 66 à Québec. Sur 177 jugements 125 ont été confirmés, 35 infirmés et 17 amendés; à Montréal; à Québec, sur 57 jugements portés en révision 42 ont été confirmés, 12 infirmés et 3 amendés.

En matières civiles, 141 causes ont été portées devant la Cour du Banc de la Reine, 158 jugements ont été prononcés, 98 confirmés et 60 infirmés les jugements prononcés dans les Cours inférieures.

Le nombre d'exécutions reçues par tous les Shérifs de la Province durant l'année dernière a été de 1209 dont 500 contre les meubles et 709 contre les immeubles. Le montant des ventes de propriétés par les Shérifs a été de \$386,783 11.

A Joliette, 25 exécutions contre les immeubles ont été reçues par le Shérif, qui a fait 17 ventes d'immeubles pour un montant de \$10,478 00. Le montant des honoraires du Shérif du district de Joliette a été de \$877 67.

Trente-trois prisonniers ont été envoyés à la prison de Joliette, dont 12 cultivateurs, 18 journaliers et 1 cordonnier, 16 actes d'accusations ont été portés, et 1 non fondé.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES.

Les débats qui ont eu lieu dans les communes du Canada jendi et vendredi derniers, ont excité le plus vif intérêt. Aussi les questions qui étaient devant la chambre étaient de la plus haute importance.

D'un côté, Sir A. T. Galt demandait au gouvernement de définir la position du Canada vis-à-vis la mère patrie; quelle position nous ferait l'Angleterre dans les questions qui vont être soumises à la haute commission conjointe des Etats Unis et du Royaume Uni. Enfin, au sujet des pêcheries, M. Galt voulait que la chambre affirmât les droits du peuple canadien, et qu'elle fit connaître à l'Angleterre et aux Etats-Unis que nous voulions conserver ces droits résultant de traités depuis longtemps en existence. M. Galt voulait de plus que la députation canadienne montrât quelque défiance envers la mère patrie, à raison de certains remontrances qu'elle fit à notre gouvernement au sujet des pêcheries, et aussi à cause du peu de cas qu'elle fit de nos réclamations contre les Etats-Unis au sujet des incursions féodales, et de plus le retrait des troupes.

Plusieurs discours furent prononcés sur les propositions présentées par M. Galt. Sir John A. McDonald répondant au nom du gouvernement, a dit que nous ne devions prendre en bonne part tout ce qui nous vient de l'Angleterre. Le retrait des troupes n'a rien d'inquiétant puisque l'Angleterre ne cesse de protester de son amitié à notre égard, et qu'elle est trop loyale pour ne pas nous protéger aussi qu'elle s'y est souvent engagée. Puis l'orateur, parlant de l'Alabama, dit que cette question peut devenir une question de paix ou de guerre. Dans le cas d'une guerre, le Canada serait le champ de bataille. Sir John A. McDonald parla en termes éloquentes des malheurs que nous causerait une guerre entre les Etats Unis et l'Angleterre, et dit que la perte de nos pêcheries ne serait rien en comparaison de la ruine irréparable que produirait pour nous une longue guerre avec les Etats-Unis.

Cette déclaration exprime bien haut, à notre sens, le désir qu'il y ait un gouvernement du Canada de rester en paix avec nos voisins, pour permettre à sa population de profiter à leur côté, ou, du moins de vivre selon les circonstances.

Sir John A. McDonald est parti lundi pour Washington, pour se joindre aux autres membres de la haute commission.

La question de l'arbitrage a eu aussi son tour. Plusieurs jolis discours ont été prononcés à ce sujet. C'est M. Blake qui a élevé le bal. M. Godin a fait vis-à-vis, et M. Fournier a tâché de compléter le set.

Les orateurs français ont protesté contre l'injustice que les arbitres Gray et McPherson ont commise à l'égard du Bas-Canada. M. Chauveau a dit que la population de cette province résisterait par tous les moyens sans aller cependant jusqu'à la violence. Nous avons hâte de voir ce que l'on dira de la résignation du juge Day et de son droit d'agir ainsi.

Le gouvernement de Québec devra aussi justifier la règle de conduite qui l'a fait accepter la résignation de son arbitre. Car il ne suffit pas de protester par de vaines paroles, il faut en venir à des conclusions pratiques et logiques.

La discussion qui a eu lieu sur la demande des documents relatifs à cette affaire nous fait présumer que la question sera encore longtemps pendante et peut-être jusqu'à ce qu'une autre question grave ait détourné l'opinion publique. Nous ne voulons pas être prophète de malheur; mais nous croyons que nous paierons les pots cassés par nos ex-associés.

INFORMATIONS.

On mande d'Ottawa que la question de l'arbitrage sera probablement référée au Conseil privé de Sa Majesté.—N. M. Montre.

On dit que les deux batteries de garnison qui doivent être levées le 1er de

mars, par le département de la guerre, pour faire le service à Kingston et dans l'île de Ste. Hélène, se composeront chacune de cent hommes et trois officiers qui seront sous le contrôle des officiers de l'artillerie régulière pendant un an; ensuite le plus vieil officier d'artillerie canadien en prendra le commandement. Les hommes porteront l'uniforme anglais et s'engageront pour un an. Un grand nombre de demandes de commissions ont été faites. Les officiers canadiens seront nommés d'une manière permanente.—Idem.

La Gazette de Soré nous apprend que la banque des Marchands à l'intention d'établir une succursale dans cette ville.

Dimanché, à 4 heures de l'après-midi, Mgr. l'Archevêque de Québec a pris possession du Palais épiscopal.—Idem.

ATROCITÉS ALLEMANDES.

Le Standard publie la lettre suivante, datée de Dijon, 25 janvier, et se porte garant de la bonne foi de l'auteur:

"Monsieur, j'arrive de l'hôpital de cette ville, où j'ai été témoin d'un spectacle si révoltant, si épouvantable, que je me demande si je ne suis pas sous l'impression d'un rêve affreux. Nous savons que les prussiens sont capables de commettre les actes les plus barbares, et que leur méthode de faire la guerre ressemble plutôt à celle des sauvages primitifs qu'à celle des nations civilisées; c'est un fait qui a été prouvé depuis longtemps; mais personne n'aurait jamais pu penser qu'ils eussent pu se rendre coupables de l'acte barbare que je vais vous raconter.

"Le troisième jour de l'attaque de Dijon, c'est-à-dire le 23 de ce mois, le combat eut lieu dans les environs de Pouilly, d'où l'ennemi fut repoussé.

"Parmi les prisonniers que les Prussiens firent ce jour-là, se trouva un malheureux capitaine de francs tireurs, avec dix de ses hommes. Avant leur retraite, soit afin de s'épargner la peine de conduire les dix hommes, soit parce qu'ils ne savaient les emmener, ils ont jugé plus expédient de les fusiller. Mais avant de parler de la mort du capitaine, il est bon de remarquer que ces hommes faisaient partie des forces du général français, et qu'ils se sont battus sous son commandement pendant les trois jours de bataille. De sorte que, même selon la règle adoptée par les généraux prussiens à l'égard du traitement de bandes séparées des armées régulières, il n'y avait aucune excuse pour agir de la sorte envers eux. Bien qu'ils portassent le nom de francs tireurs, ils faisaient partie de l'armée des Vosges et conséquemment de l'armée régulière française.

"Pendant la bataille, ce malheureux capitaine fut blessé et fait prisonnier, et il parut qu'on le conduisit au Château de Pouilly. On lui lia les mains, et on le suspendit à une poutre. Dans cette position, cet homme qui souffrait horriblement d'un éclat de bombe qui lui avait déchiré l'épaule, vit ses bourreaux amasser de la paille et d'autres combustibles qu'ils entassèrent autour de ses jambes. Après y avoir mis le feu, ils laissèrent leur victime dans l'agonie la plus terrible des morts. Je ne puis dire combien de temps ses souffrances durèrent, mais on a pu juger, par les contorsions de tous ses membres, qu'elles ont dû être affreuses. Tous ses vêtements, à l'exception de ses bottes et d'une cravate de soie, ont été brûlés; sa barbe, ses cheveux sont complètement grillés, sa face est enflée et brûlée, et il m'a semblé que ses yeux ont disparu de leurs orbites. Depuis le moment jusqu'à présent, tout son corps est carbonisé, et on y voit, çà et là, des places où la chair tombée a mis les os à découvert. Son ventre est horriblement brûlé, et la chair ouverte de ses blessures est entièrement rôtie. La peau de ses mains n'est pas carbonisée, mais elle pèle comme d'un parchemin desséché.

"Il me serait vraiment impossible de vous dépeindre l'horreur que j'ai éprouvée à la vue de cet affreux spectacle. Les marques de la corde qui avait attaché ses bras étaient visibles, car lorsque la chair s'est carbonisée, la corde a pénétré jusqu'aux os.

"Lorsque j'ai vu le corps de cet infortuné, un venait de le photographier pour en envoyer des copies dans toute la France, et l'on procédait à une enquête pour établir toutes les preuves de ces faits abominables. Entr'autres preuves, on nous montra plusieurs prisonniers, dernièrement faits prisonniers, ont été amenés, et, après avoir examiné le corps, ils ont signé la récapitulation des faits que je viens de raconter. De nombreux soldats viennent visiter le cadavre, et tous ceux que j'ai vus ne se sont retirés qu'en jurant d'en tirer vengeance; de sorte que, si affreuse qu'ait été cette guerre, il est à craindre qu'elle ne le devienne davantage encore.

"Cette guerre a d'abord commencé entre deux armées et deux nations, elle sera maintenant entre deux bandes de sauvages; sauvages d'un côté par nature, sauvages de l'autre par le désir de





JOLIETTE.

VENDREDI, 11 JUIN, 1875.

— ENFIN —

Les officiers rapporteurs sont tous, et les candidats laques. Les votes sont arrivés dans ce Comité...

Nous avons appris ces jours derniers qu'une certaine candidature était poussée de l'avant et serait mise au jour avant peu.

M. Le Tranchemontagne a été choisi dans le Comité de Berthier, pour faire la lutte contre M. Sylvestre.

Subterfugium munit tenu meditari, avocâ—(Virgile).

En 1867, les rouages s'étaient fait imprimer un formulaire de déclarations; en 1874, les nationaux se sont fait préparer un formulaire d'accusations; en 1875, l'événement vient de leur publier un formulaire de prières libérales-rouges nationales.

Trois candidats sont sur les rangs à Bellechasse, MM. O. Pelletier, dont les chances de réélection sont parait-il très légères, Marcel Chabot indépendant et Fradet conservateur.

La lutte promet d'être très animée à Kamouraska, où du reste, les chaudes contestations sont l'habitude. M. C. F. Roy, conservateur libéral, est sur les rangs.

Les électeurs répondent à ceux qui s'informent de l'issue de la lutte: "Si Roy perd, Sirois gagne."

—Journal de St. Roch.

COMME DE BERTHIER

A une assemblée publique des électeurs du Comté de Berthier, le noble hier en la ville de Berthier, M. Louis Tranchemontagne, marchand de l'endroit, a été définitivement choisi comme candidat ministériel en opposition à M. Sylvestre, le membre sortant.

M. Tranchemontagne a accepté la candidature qui lui a été offerte spontanément par la grande majorité des électeurs du Comté. Il s'est déclaré favorable au Cabinet de Boucherville dont il approuve la conduite jusqu'à ce jour et s'engage à lui accorder son appui à l'avenir aussi longtemps que les hommes de ce ministère resteront fidèles aux véritables principes constitutionnels.

M. Cothbert, M. P. et MM. J. O. Chabot, notaire de Berthier, et A. McConville, du Nouveau Monde, ont ensuite adressé la parole à l'assemblée.

M. Tranchemontagne sera élu à une grande majorité par le parti, qui a élu M. Gauthier l'hiver dernier.

COMTÉ DE LA PRAIRIE

Nous sommes informés que les conservateurs de ce Comté ont choisi pour leur candidat M. Charlebois, marchand de la Prairie.

M. Charlebois se présente en promettant un concours loyal au ministère de Boucherville.

Ses amis sont assurés de lui donner le mandat du comté par une forte majorité sur son adversaire M. Eschbart.

Les nouvelles que nous recevons nous-mêmes de différentes parties du comté sont de nature à justifier pleinement cette assurance.

SAVEZ-VOUS POURQUOI?

Savez-vous pourquoi M. Canchon veut implanter un chêne (Shchy) dans St. Roch? C'est pour s'approprier le gland. —Journal de St. Roch.

Son Honneur le juge Polette a rendu hier son jugement dans la cause de l'élection contestée du comté de St. Maurice, en faveur de M. Gérald Lajoie, chaque partie payant ses frais.

AFFAIRE DU CANAL

Le Courrier de St. Hyacinthe termine un article sur le jugement qui vient d'être rendu dans cette cause dans les termes suivants:

Il ressort donc de ce jugement que l'action a été déboutée, par ce que MM. Jette, Lalloume, Marchand et autres ont agi frauduleusement dans la vente de leur terrain.

Il est toujours possible pour un homme dans une transaction avec un semblable, soit convaincu de fraude. Si cet homme occupe une position modeste, le résultat est moins grand et les conséquences sont moins graves. Mais lorsque ceux qui reçoivent au front ce stigmate remplissent des charges de confiance, sont portés au pinacle par les suffrages de leurs concitoyens, la leçon pour eux est terrible, et ils laissent d'autant plus dans l'estime publique qu'ils étaient élevés plus haut.

MM. Jette, Lalloume et Marchand, qui particulièrement sont appelés à rendre un compte sévère de leur conduite. Voici des hommes qui ont su capter la confiance du peuple; qui se sont élevés contre la corruption et le mal, qui ont cherché à disculper leurs adversaires et leur leur réputation, qui ont cessé de travailler la pousse et les intentions des chefs du parti conservateur; qui les ont sans cesse accusés d'incapacité, de mensonges, qui les ont montrés du doigt à la fois comme des dilapidateurs des deniers de l'Etat. Eh bien qu'on dise ces réformateurs de la morale publique?

Le comté apparaît aujourd'hui au grand jour; les voiles en présence de leurs concitoyens; ils vont être confrontés avec ceux qu'ils accusent. Qu'on-ils fait?

Leurs amis ont pris en main les affaires, et un an s'est à peine écoulé que ces hommes réputés, réputés immaculés, cherchant à pénétrer les secrets du gouvernement, obéissent les ministres de la Couronne pour opérer, à même bourse, la spéculation la plus véreuse dont notre histoire politique fasse mention.

Et c'est lorsqu'ils criaient le plus fort contre le scandale des Tanagers, qu'ils tramèrent la transaction qui devait les rendre millionnaires.

La Providence a permis que cette fraude gigantesque fut découverte, et c'est remarquable, ce sont eux mêmes qui dans leur aveuglement, se sont chargés de faire connaître au pays l'acte repoussant qu'ils avaient fait. Le pouvoir, les cloches, l'influence, avaient été employés, mais ils n'avaient pu empêcher la fraude.

Vous principalement M. Jette à qui la métropole communale du Canada, dans un jour de vertige et d'ingratitude envers un grand citoyen avait confié ses intérêts les plus chers, vous qui deviez le contrat du chemin du Pacifique à Sir George Carter, vous qui redoutiez alors pour Montréal, l'absence de terminus de cette grande voie ferrée, vous qui avez été nommé le chef du parti qui s'est allié au très pompoux de "parti national", vous qui avez assumé en cette occasion une responsabilité bien grande, et vers qui se sont tournés, tous les regards, est-ce que le pays avait droit d'attendre de vous?

Vous avez voulu en placer un homme qui avait fait beaucoup pour sa nationalité; Greyez vous servir mieux votre patrie que ce modèle de désintéressement et de charité, un pays enrichi à même le trésor public? Si tel est ainsi, il faudrait mieux pour vous abandonner l'argent et faire place à d'autres qui, avant de s'enrichir, cherchent à rendre un pays prospère et à faire prospérer à son nation. Influence qu'ils avaient, du temps de Sir George, dans les conseils de la nation; influence que vous maintes fois, inbilos et incapables lui ont fait perdre. Rentrez, avec vos amis dans la vie privée et allez méditer ce jugement qui ne Cour Supérieure vient de prononcer contre vous et qui est le commencement de votre déchéance politique.

De la fraude et de la spéculation le pays n'en veut pas; ce qu'il lui faut ce sont des citoyens intègres, des serviteurs fidèles.

Il y a 2,800 électeurs dans le Comté de Joliette répartis comme suit:

Table with 2 columns: Name and Number of Electors. Includes Joliette (390), St. Felix (365), St. Charles Borromeo (179), etc.

Il y aurait 20 places de poll dans le Comté de Joliette—s'il y avait votation.

Une vieille femme de 103 ans, à Coire, vient de convoler en cinquièmes noces. Son cinquième mari est âgé de 60 ans.

Grand miracle à l'Assemblée

M. Le B. Joliette.

Dimanche, le 6 juin, à 10 heures, dans le grand salon de l'Assemblée législative, à Québec, ont eu lieu les débats de la cause de M. Jette, Lalloume, Marchand et autres.

M. Jette, Lalloume et Marchand ont été accusés de fraude dans la vente de leur terrain.

Après plusieurs mois de débats, le jury a rendu son verdict.

Le verdict a été rendu en faveur de M. Jette, Lalloume et Marchand.

Le jury a déclaré que M. Jette, Lalloume et Marchand n'ont pas agi frauduleusement.

Le verdict a été rendu à l'unanimité.

Grand miracle à l'Assemblée

M. Le B. Joliette.

Dimanche, le 6 juin, à 10 heures, dans le grand salon de l'Assemblée législative, à Québec, ont eu lieu les débats de la cause de M. Jette, Lalloume, Marchand et autres.

M. Jette, Lalloume et Marchand ont été accusés de fraude dans la vente de leur terrain.

Après plusieurs mois de débats, le jury a rendu son verdict.

Le verdict a été rendu en faveur de M. Jette, Lalloume et Marchand.

Le jury a déclaré que M. Jette, Lalloume et Marchand n'ont pas agi frauduleusement.

Le verdict a été rendu à l'unanimité.

Grand miracle à l'Assemblée

M. Le B. Joliette.

Dimanche, le 6 juin, à 10 heures, dans le grand salon de l'Assemblée législative, à Québec, ont eu lieu les débats de la cause de M. Jette, Lalloume, Marchand et autres.

M. Jette, Lalloume et Marchand ont été accusés de fraude dans la vente de leur terrain.

Après plusieurs mois de débats, le jury a rendu son verdict.

Le verdict a été rendu en faveur de M. Jette, Lalloume et Marchand.

Le jury a déclaré que M. Jette, Lalloume et Marchand n'ont pas agi frauduleusement.

Le verdict a été rendu à l'unanimité.

Grand miracle à l'Assemblée

M. Le B. Joliette.

Dimanche, le 6 juin, à 10 heures, dans le grand salon de l'Assemblée législative, à Québec, ont eu lieu les débats de la cause de M. Jette, Lalloume, Marchand et autres.

M. Jette, Lalloume et Marchand ont été accusés de fraude dans la vente de leur terrain.

Après plusieurs mois de débats, le jury a rendu son verdict.

Le verdict a été rendu en faveur de M. Jette, Lalloume et Marchand.

Le jury a déclaré que M. Jette, Lalloume et Marchand n'ont pas agi frauduleusement.

Le verdict a été rendu à l'unanimité.

Grand miracle à l'Assemblée

M. Le B. Joliette.

Dimanche, le 6 juin, à 10 heures, dans le grand salon de l'Assemblée législative, à Québec, ont eu lieu les débats de la cause de M. Jette, Lalloume, Marchand et autres.

M. Jette, Lalloume et Marchand ont été accusés de fraude dans la vente de leur terrain.

Après plusieurs mois de débats, le jury a rendu son verdict.

Le verdict a été rendu en faveur de M. Jette, Lalloume et Marchand.

Le jury a déclaré que M. Jette, Lalloume et Marchand n'ont pas agi frauduleusement.

Le verdict a été rendu à l'unanimité.

Grand miracle à l'Assemblée

M. Le B. Joliette.

Dimanche, le 6 juin, à 10 heures, dans le grand salon de l'Assemblée législative, à Québec, ont eu lieu les débats de la cause de M. Jette, Lalloume, Marchand et autres.

M. Jette, Lalloume et Marchand ont été accusés de fraude dans la vente de leur terrain.

Après plusieurs mois de débats, le jury a rendu son verdict.

Le verdict a été rendu en faveur de M. Jette, Lalloume et Marchand.

Le jury a déclaré que M. Jette, Lalloume et Marchand n'ont pas agi frauduleusement.

Le verdict a été rendu à l'unanimité.

Grand miracle à l'Assemblée

M. Le B. Joliette.

Dimanche, le 6 juin, à 10 heures, dans le grand salon de l'Assemblée législative, à Québec, ont eu lieu les débats de la cause de M. Jette, Lalloume, Marchand et autres.

M. Jette, Lalloume et Marchand ont été accusés de fraude dans la vente de leur terrain.

Après plusieurs mois de débats, le jury a rendu son verdict.

Le verdict a été rendu en faveur de M. Jette, Lalloume et Marchand.

Le jury a déclaré que M. Jette, Lalloume et Marchand n'ont pas agi frauduleusement.

Le verdict a été rendu à l'unanimité.

Advertisement for Charles Havelock, A. N. Bureau of the A-El Dugas, Entrepreneurs, 12 Juin Prochain, On demande, etc.





JOLIETTE

MARDI, 22 OCTOBRE 1878.

LE NOUVEAU MINISTÈRE.

Le cabinet conservateur a été assermenté samedi, par Son Excellence le Gouverneur Général, Lord Dufferin. C'est le dernier acte administratif de cet homme qui a présidé aux destinées de la nation.

Voici la composition du ministère: Sir John A. Macdonald, Premier ministre et ministre de l'Intérieur; L'hon. M. L. R. Masson, ministre de la Milice;

PROTECTION ET UNION.

Les positions n'ont souvent pour effet que d'induire le cœur des hommes en vain ou à des sollicités d'abandonner leurs erreurs, de revenir dans la voie de la vertu, d'abandonner leurs mauvais amis, la société qui les corrompt, ils se livrent de jour en jour avec plus d'intensité à leurs mauvais penchants et commettent des fautes de plus en plus graves.

Il y a plus encore; c'est que tous les organes libéraux vantent et exaltent la politique préconisée par Sir John et les conservateurs et condamnant sans merci la ligne de conduite de MM. McKenzie et Cartwright. L'Événement a en bouche, le premier, la trompette pour annoncer que ses chefs avaient mal agi, interprété faussement l'opinion publique et qu'ils auraient dû céder aux instances de leurs amis qui demandaient une modification au tarif.

leurs fautes passées en matière de tarif. Espérons qu'après avoir eu donné la Protection fiscale, les libéraux adopteront peu la politique générale des conservateurs.

Mais si, d'un côté, le bâtiment a opéré un tel changement chez nos adversaires politiques, le triomphe a failli en opérer un aussi grand chez nos amis. Les farouches adversaires de l'Union des partis se sont laissés entraîner par leur bonne nature à demander cette union.

Le Canada a semblé prêt à concier tous ses adversaires du jour et de la veille à se réunir sous le même drapeau, tout comme s'il fut convenu qu'il était possible pour tous, rouges et bleus, de marcher à l'unisson et de chanter en chœur la même chanson politique.

Le résultat est, dans tous les cas, certain pour notre ami. Nous devons féliciter le comté de Gaspé d'avoir pour représentant un homme aussi actif et aussi vigilant que l'hon. M. Fortin.

Après quelques années, M. Fortin s'est vu à l'étude de questions qui intéressent beaucoup la province de Québec et la Puissance du Canada. Nous voulons parler des questions de nos pêcheries et de la marine, dans lesquelles se trouve le secret de la prospérité du Canada à l'avenir.

M. Fortin, par son expérience personnelle, par ses connaissances spéciales, rendra des services considérables à la Chambre des Communes, quand ces questions importantes seront soumises à l'étude de la députation.

LE PREMIER DU CANADA.

Sous ce titre, la Gazette de Sorrel publie un article d'où nous extrayons les passages suivants, en lui en laissant toute la responsabilité: "Sir John A. Macdonald est un tacticien de premier ordre. Déchu en 1873, il parut très abattu, mais cette nature élastique eût bien vite repris le dessus.

Longtemps au pouvoir, Sir John en connaît toutes les roueries. S'il a été persécuté dans la manipulation des hommes et des choses, c'était par ambition et par amour du pouvoir et non par vanité pour lui-même.

M. Brown, sorti des griffes du fin matou et en fait le président de son conseil! Un autre jour, après s'être joué de M. Brown, comme le chat de la souris, Sir John ne se donna pas le plaisir de le croquer; mais il le laissa aller.

M. Brown, sorti des griffes du fin matou et en fait le président de son conseil! Un autre jour, après s'être joué de M. Brown, comme le chat de la souris, Sir John ne se donna pas le plaisir de le croquer; mais il le laissa aller.

M. MacKenzie, travailleur infatigable, énergique, ardent malgré sa froideur apparente, renseigné sur tout comme l'est un self made man et tenace comme un écossais pur sang, était bien l'homme qui pouvait le mieux réduire Sir John à qui. Mais il manquait à M. MacKenzie une chose essentielle, possédée par Sir John au plus haut degré: le tact politique.

M. MacKenzie voulait conduire de la banque gouvernementale. On aurait dit que c'était sa propriété privée. Il a été épuisé à la tâche. Il fallait voir comme Sir John s'en réjouissait et les embûches qu'il lui tendait! Le fait est que Sir John, chef de l'opposition, était le maître de la situation politique en face de M. MacKenzie, premier ministre du Canada, mais absorbé par les détails et voulant tout contrôler dans les départements.

Un jour, M. MacKenzie décide de faire les élections sous quatre ou cinq semaines. Personne ne s'y attendait, et l'organisation des réformes était à faire. Dans son propre comté, M. MacKenzie fallit se faire battre. Cela donne le mot de la situation. Depuis longtemps, Sir John avait tout prévu. Pendant que M. MacKenzie se faisait des adversaires et mécontents par sa trop grande rigueur, Sir John réunissait à unir les orangistes, les irlandais catholiques et à les amener à voter pour son parti.

Le résultat est, dans tous les cas, certain pour notre ami. Nous devons féliciter le comté de Gaspé d'avoir pour représentant un homme aussi actif et aussi vigilant que l'hon. M. Fortin.

Après quelques années, M. Fortin s'est vu à l'étude de questions qui intéressent beaucoup la province de Québec et la Puissance du Canada. Nous voulons parler des questions de nos pêcheries et de la marine, dans lesquelles se trouve le secret de la prospérité du Canada à l'avenir.

M. Fortin, par son expérience personnelle, par ses connaissances spéciales, rendra des services considérables à la Chambre des Communes, quand ces questions importantes seront soumises à l'étude de la députation.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Érections, délimitations, etc., etc., de municipalités scolaires.

Il a plu à Son Excellence le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 30 septembre dernier (1878) et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, de distraire de la municipalité scolaire du village de l'Assomption, et d'annexer à celle de la paroisse de l'Assomption, toute la partie de territoire qui se trouve entre la terre de Joseph Forest, et exclusivement voisine de celle d'Urgel Cormier, à abster jusqu'à et y compris la terre de Joseph Debussat dit St. Germain inclusivement voisine de celle de Louis Adolphe Chalifoux.

ACTES OFFICIELS.

BUREAU DE SECRETAIRES. Québec, 10 octobre 1878.

Il a plu à Son Excellence le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en Conseil d'appointer les Messieurs Joseph Seguin et Nicolas Péro, de Saint-Paul l'Érmitte; Jules Larivière et Victor Daubigny, de la paroisse de La Chapelle; Philéas alias Filias Roy et Joseph Broillet, de la paroisse de Masconche; Roch Teller, Joseph Baptiste Beaudry et Angèle Archambault, de Saint-Roch; Edmond Pithomme, Léon Maguan, Emile Parisette et Owila Contant, de la paroisse de l'Épiphanie, écuriers.

EN REVOLTE CONTRE LE CHEF.

On lit dans la Minerve: On sait qu'il existe un mécontentement profond profond chez la plus part des libéraux bas canadiens contre M. MacKenzie qu'ils accusent de leur chute. Quoique M. MacKenzie ait la majorité dans la province de Québec aux élections de janvier 1874, il prétendait ne gouverner que par et pour Ontario, suivant la vieille tradition du gristisme. Cette politique de favoritisme envers Ontario, qu'il soutint jusqu'au dernier moment en s'appuyant sur M. Laflamme mal récompensé aujourd'hui de son aveugle servilisme, lui irrite, irrite, irrite, perdu dans l'opinion publique du Bas Canada. Le fait est que tout ses anciens organes, le National et l'Éclairer exceptés, ne lui ménageaient pas les mauvais compliments. Le résultat des dernières élections leur a ouvert les yeux, et s'il faut les en croire, c'est parce qu'il a fait de leurs conseils et de leurs avertissements que M. MacKenzie a si misérablement perdu la partie.

Mais il n'est pas douteux qu'eux mêmes devraient s'attribuer une large part de responsabilité dans la dé faite, à cause de leur servilisme soumission à toutes les volontés du grand chef. Il ne s'agit pas de critiquer sa conduite que quand il s'agit d'observer au fait des commises. Cependant, il est si mal mené par M. MacKenzie et son programme de 1872 à été si dédaigneusement mis de côté qu'on s'est surpris de les voir se révolter contre lui, maintenant qu'ils n'ont plus d'intérêt à cacher leurs rancunes.

En ce qui concerne les chefs, par exemple, on trouve que la politique fiscale actuelle milite contre les importations directes par la voie du St. Laurent, et place le commerce du St. de la Puissance entre les mains des négociants de New York. La raffinerie du sucre n'existe plus au Canada, les raffineurs des États Unis ayant réussi, grâce à notre politique fiscale, à fournir nos marchés et à contrôler cette branche d'affaires, en pechant ainsi l'établissement d'un commerce direct entre la Puissance et les Indes occidentales. On peut en dire autant du sel, des métaux, et de beaucoup d'autres venant des États Unis qui entrent presque francs de port sur nos marchés et qui demandent à être frappés d'un judicieux tarif de revenu afin de sauvegarder nos intérêts et donner de l'emploi à notre population et la protéger.

En ce qui concerne les chefs, par exemple, on trouve que la politique fiscale actuelle milite contre les importations directes par la voie du St. Laurent, et place le commerce du St. de la Puissance entre les mains des négociants de New York. La raffinerie du sucre n'existe plus au Canada, les raffineurs des États Unis ayant réussi, grâce à notre politique fiscale, à fournir nos marchés et à contrôler cette branche d'affaires, en pechant ainsi l'établissement d'un commerce direct entre la Puissance et les Indes occidentales. On peut en dire autant du sel, des métaux, et de beaucoup d'autres venant des États Unis qui entrent presque francs de port sur nos marchés et qui demandent à être frappés d'un judicieux tarif de revenu afin de sauvegarder nos intérêts et donner de l'emploi à notre population et la protéger.

En ce qui concerne les chefs, par exemple, on trouve que la politique fiscale actuelle milite contre les importations directes par la voie du St. Laurent, et place le commerce du St. de la Puissance entre les mains des négociants de New York. La raffinerie du sucre n'existe plus au Canada, les raffineurs des États Unis ayant réussi, grâce à notre politique fiscale, à fournir nos marchés et à contrôler cette branche d'affaires, en pechant ainsi l'établissement d'un commerce direct entre la Puissance et les Indes occidentales. On peut en dire autant du sel, des métaux, et de beaucoup d'autres venant des États Unis qui entrent presque francs de port sur nos marchés et qui demandent à être frappés d'un judicieux tarif de revenu afin de sauvegarder nos intérêts et donner de l'emploi à notre population et la protéger.

En ce qui concerne les chefs, par exemple, on trouve que la politique fiscale actuelle milite contre les importations directes par la voie du St. Laurent, et place le commerce du St. de la Puissance entre les mains des négociants de New York. La raffinerie du sucre n'existe plus au Canada, les raffineurs des États Unis ayant réussi, grâce à notre politique fiscale, à fournir nos marchés et à contrôler cette branche d'affaires, en pechant ainsi l'établissement d'un commerce direct entre la Puissance et les Indes occidentales. On peut en dire autant du sel, des métaux, et de beaucoup d'autres venant des États Unis qui entrent presque francs de port sur nos marchés et qui demandent à être frappés d'un judicieux tarif de revenu afin de sauvegarder nos intérêts et donner de l'emploi à notre population et la protéger.

En ce qui concerne les chefs, par exemple, on trouve que la politique fiscale actuelle milite contre les importations directes par la voie du St. Laurent, et place le commerce du St. de la Puissance entre les mains des négociants de New York. La raffinerie du sucre n'existe plus au Canada, les raffineurs des États Unis ayant réussi, grâce à notre politique fiscale, à fournir nos marchés et à contrôler cette branche d'affaires, en pechant ainsi l'établissement d'un commerce direct entre la Puissance et les Indes occidentales. On peut en dire autant du sel, des métaux, et de beaucoup d'autres venant des États Unis qui entrent presque francs de port sur nos marchés et qui demandent à être frappés d'un judicieux tarif de revenu afin de sauvegarder nos intérêts et donner de l'emploi à notre population et la protéger.

En ce qui concerne les chefs, par exemple, on trouve que la politique fiscale actuelle milite contre les importations directes par la voie du St. Laurent, et place le commerce du St. de la Puissance entre les mains des négociants de New York. La raffinerie du sucre n'existe plus au Canada, les raffineurs des États Unis ayant réussi, grâce à notre politique fiscale, à fournir nos marchés et à contrôler cette branche d'affaires, en pechant ainsi l'établissement d'un commerce direct entre la Puissance et les Indes occidentales. On peut en dire autant du sel, des métaux, et de beaucoup d'autres venant des États Unis qui entrent presque francs de port sur nos marchés et qui demandent à être frappés d'un judicieux tarif de revenu afin de sauvegarder nos intérêts et donner de l'emploi à notre population et la protéger.

L'Événement s'est montré le plus vif dans ces attaques, dans cette révolte, et on se rappelle comme il a lancé l'étrouffée de vus et le docteur triomphant hors de saison de M. MacKenzie et de M. Cartwright.

D'après les apparences, ce sont ceux qui s'affaiblissent en 1872 du titre de nationaux, qui sont les plus mécontents de la gouverne de M. MacKenzie, de l'esprit d'égoïsme et d'exclusion de ses partisans d'Ontario. Ils comprennent enfin que leurs alliés, les gris d'Ontario sont peut être leurs pires ennemis en ce sens que leurs exigences continuelles une fois au pouvoir, font tout tourner en faveur d'Ontario au préjudice sur tout de notre province. Ils préfèrent le parti libéral au pouvoir, et craignent que le parti libéral ne soit, avec son tact politique ordinaire, abandonné sans justice à l'honneur où ils auraient le plus besoin de lui.

Comme le disait récemment l'Événement, le parti national a fait monter le parti libéral au pouvoir, et ces dispositions qui se produisent entre les deux factions du parti déchu, éternent probablement toute influence aux chefs rouges pour longtemps, sans au moins l'intermédiaire de la foule et de cathédrale des jeunes gens d'Ontario, qui ont fait de la politique, la jurisprudence et la législation depuis quelques années pour disparaître si tôt.

Mgr Dupanloup.

Le télégraphe nous transmet la nouvelle d'annonce de la mort de Mgr Dupanloup arrivée subitement samedi soir.

Mgr Dupanloup est un des premiers hommes de ce siècle. Il est né le 3 janvier 1802 à St. Félix en Savoie. Il se rendit en 1810 à Paris où il commença ses études dans la maison de la rue Durogard, pour la continuer plus tard à St. Nicolas et se fit un St. Sulpice.

Il fut ordonné prêtre en 1825, de vint professeur du Dog de Bordeaux en 1827 et cathédrale des jeunes gens de St. Sulpice. Il fut nommé directeur de la maison de la rue Durogard en 1830. De 1830 à 1838 il fut successivement confesseur de Notre Dame, préfet des études du petit séminaire de Paris, premier vicaire de St. Roch, supérieur du petit séminaire et vicaire général.

En 1841, il prit possession de la chaire d'éloquence à la Sorbonne. Il fut nommé évêque d'Orléans le 30 septembre 1849, et s'en alla à Paris, décembre suivant. L'attitude qu'il prit sur la question des classiques lui mérita les censures du journal l'Unité, dont l'introduction fut interdite dans les séminaires soumis à son autorité. Des constructions de Paris, on m'aurait fait à toute cette controverse.

Mgr Dupanloup, a considérablement écrit sur l'éducation et l'enseignement. Son style est clair, précis et énergique. Il parle la langue avec une exactitude remarquable et son langage est brillant et poétique. Dans un français irréprochable dont la beauté nous rappelle le maître de St. François de Sales. Il fut élu à l'Académie Française en 1853 en remplacement de M. Tissot. Il a cessé de paraître dans cette illustre compagnie le 9 septembre 1878. M. Littré en fait partie.

Mgr Dupanloup était Sénateur et siégeait à la droite.

LES JUGES EN FRANCE.

Voici d'intéressants renseignements statistiques sur le nombre et le salaire des membres des cours et tribunaux de France.

Le nombre de juges est de 10,000,000 francs. Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

UN EXEMPLE A SUIVRE.

On lit dans un journal américain: "Une douzaine de capitalistes du Dakota viennent de fonder une sorte de communauté ou commune de Fargo. Le terrain cédé par la communauté ne comprend pas moins de 100,000 acres qui sont partagées en sections de 2,000 acres. A l'administration de chaque section est proposé un arriéré d'impôt de deux assistants élus. C'est, on le voit, une sorte de miniature républicaine. Tous les progrès de la science agricole sont immédiatement appliqués à l'exploitation de Fargo, sur laquelle on peut trouver fonctionnant quotidiennement des télégraphes et même des téléphones qui réunissent les diverses stations et fermes. On a ensemencé cette année 13,000 acres de blé et 20,000 de plantations diverses. L'année prochaine, ces chiffres seront vraisemblablement doublés, et l'entreprise fournira une moyenne de 100,000 boisseaux de blé par an.

Comme le disait récemment l'Événement, le parti national a fait monter le parti libéral au pouvoir, et ces dispositions qui se produisent entre les deux factions du parti déchu, éternent probablement toute influence aux chefs rouges pour longtemps, sans au moins l'intermédiaire de la foule et de cathédrale des jeunes gens d'Ontario, qui ont fait de la politique, la jurisprudence et la législation depuis quelques années pour disparaître si tôt.

Comme le disait récemment l'Événement, le parti national a fait monter le parti libéral au pouvoir, et ces dispositions qui se produisent entre les deux factions du parti déchu, éternent probablement toute influence aux chefs rouges pour longtemps, sans au moins l'intermédiaire de la foule et de cathédrale des jeunes gens d'Ontario, qui ont fait de la politique, la jurisprudence et la législation depuis quelques années pour disparaître si tôt.

Comme le disait récemment l'Événement, le parti national a fait monter le parti libéral au pouvoir, et ces dispositions qui se produisent entre les deux factions du parti déchu, éternent probablement toute influence aux chefs rouges pour longtemps, sans au moins l'intermédiaire de la foule et de cathédrale des jeunes gens d'Ontario, qui ont fait de la politique, la jurisprudence et la législation depuis quelques années pour disparaître si tôt.

LES JUGES EN FRANCE.

Voici d'intéressants renseignements statistiques sur le nombre et le salaire des membres des cours et tribunaux de France.

Le nombre de juges est de 10,000,000 francs. Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le premier président d'un tribunal est nommé par le roi, les autres juges sont nommés par le ministre de la Justice.

Le parti des purs a fini par la trappée de St. Anne et cette fin lui fait mépriser de tous ceux qui se respectent. Voici comment le Globe parle de cette sale affaire.

Tout ce que nous pouvons dire sur ce résumé sur cette question, dit-il, c'est que rien ne doit être négocié pour se faire rembourser la faute sur qui de droit. Il est presque impossible de s'imaginer qu'un homme, ayant une réputation à ménager, aurait pu, sans un indécrottable, favoriser un fraudeur aussi flagrant. La loi nous offre une foule de moyens prompts et faciles pour arriver au fond de cette affaire, et pour la punition immédiate de tous ceux qui y ont été engagés. L'impression des bulletins a déjà été toute compliquée, et il n'y a aucun doute, que dans très peu de temps, la faute sera tracée à celui ou ceux qui laissent en porter la responsabilité.

Le Globe disait, en mars 1874: "L'on devrait reconnaître comme un principe—dont l'application serait dans aucun cas un acte d'immoralité politique—qu'assitôt qu'une administration se décide à remettre les rênes du pouvoir, son patronage cesse ipso facto."

Enfin les 175 derniers présidents ou procureurs de la République ne touchent chacun que 4,180.

Les traitements des juges et des substituts ne sont pas brillants. En voici le décompte: Parmi les 385 juges d'instruction, 20 ont un traitement de 4,500; 43 reçoivent 4,200; 8 touchent 4,150; 27 reçoivent 4,100; 142 n'ont qu'un traitement de 4,050, et 175 touchent seulement 4,000.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Maintenant l'Événement a trahi les organes de ce parti et nous voyons et nous entendons des défenseurs de la cause de plus en plus nombreux. L'Événement a trahi les organes de ce parti et nous voyons et nous entendons des défenseurs de la cause de plus en plus nombreux.

Le parti des purs a fini par la trappée de St. Anne et cette fin lui fait mépriser de tous ceux qui se respectent. Voici comment le Globe parle de cette sale affaire.

Tout ce que nous pouvons dire sur ce résumé sur cette question, dit-il, c'est que rien ne doit être négocié pour se faire rembourser la faute sur qui de droit. Il est presque impossible de s'imaginer qu'un homme, ayant une réputation à ménager, aurait pu, sans un indécrottable, favoriser un fraudeur aussi flagrant.

Enfin les 175 derniers présidents ou procureurs de la République ne touchent chacun que 4,180.

Les traitements des juges et des substituts ne sont pas brillants. En voici le décompte: Parmi les 385 juges d'instruction, 20 ont un traitement de 4,500; 43 reçoivent 4,200; 8 touchent 4,150; 27 reçoivent 4,100; 142 n'ont qu'un traitement de 4,050, et 175 touchent seulement 4,000.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

Les traitements annuels des substituts se répartissent comme suit: 26 touchent 4,000; 31 reçoivent 4,250; 15 reçoivent 4,475; 43 n'ont que 4,150; 198 touchent 4,145; enfin les 478 derniers ont un modestes traitement de 4,120.

LA GAZETTE DE JOLIETTE  
Parait tous les  
Mardi et Vendredi.  
ABONNEMENT.  
UN AN... 2.50  
Six Mois... 1.50  
Trois Mois... 1.00  
Les frais de poste sont  
compris dans les deux cas.

# LA GAZETTE DE JOLIETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Tarif des Annonces.  
Ligne insertion par ligne, 10 Cts  
Chaque insertion, 10 Cts  
Une remise libérale est  
faite pour les annonces à long  
terme.  
Toute correspondance, etc  
doit être accompagnée d'une signa-  
ture responsable.

16ème ANNÉE.

JOLIETTE 13 MAI 1881.

[Rédigé par un Comité de Collaborateurs.] No. 13

## CARTES D'AFFAIRES.

### AVOCATS.

**A. FONTAINE**, Avocat, Rue Notre-Dame, Joliette.

**J. MARTEL**, Avocat, Bureau: Bloc Fisk, No. 3 et 4, Joliette.

M. J. Martel suivra les Cours du District de Joliette.

**M. J. McCANN**, Avocat, Rue Notre-Dame, Joliette.

**M. W. Baby**, McCANN & McCANN, Avocats, Cote des Rues St. Viateur et Ste. Marie, Joliette.

**L. A. MCCONVILLE**, J. N. A. MCCONVILLE, Joliette, le 1er Avril, 1878.

**C. P. CHAMBLAND**, Avocat, Bureau: Block Fisk, No. 3 et 4, Joliette.

M. Chartrand suivra les Cours de la Cour Supérieure, de la Cour d'Appel, et de la Cour de Sessions, à Joliette.

### NOTAIRES.

**J. BEAUCHAMPS**, Notaire, Ste. Julienne.

**V. VIZINA & DESORMES**, Notaires, Bureau: Bloc Fisk, Joliette.

**J. B. RIVEST**, Notaire, Cote des Rues, Au Portage et St. Pierre, l'Assomption.

**J. A. CHEVIGNY**, Notaire, Bureau chez M. Deschamps, Notaire, Joliette.

### HUISSIERS.

**A. B. DESSY**, Huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, et Notaire, Cote des Rues, Joliette.

**B. PERHAULT**, Huissier de la Cour Supérieure, rue Mansouet, Joliette.

**J. A. MARTIN**, Arpenteur Provincial, RAWDON.

**L. U. FONTAINE**, AVOCAT, Ci-devant Magistrat de District, Bureau: Bloc Fisk, JOLIETTE.

L. U. Fontaine suivra les Cours de Circuit de l'Assomption, de Municipal et de Berthier.

Bureau à l'Assomption chez S. Rivest, Notaire.

Bureau à Joliette, chez S. Rivest, Notaire, 8 Octobre 1878.

**U. B. DESROCHERS**, Notaire, ST. LIQUORI.

Bureau à Joliette, le SAMEDI de chaque semaine et le dimanche au Bureau chez M. F. X. JOLICOEUR, Notaire.

**RUE ST. PIERRE**, (En arrière du Magasin Ed. Mignault), 22 Décembre 1879.

**FONDELLE & FORGE**, P. LAFORAIN & CIE, RUE ST. PAUL, (PRES LE MARCHÉ) JOLIETTE.

Ont constamment en vente les objets suivants manufacturés par eux:

Courbes en acier et en fonte pour travailler dans les mines pour servir pour faire des sautons et souches.

Fourneaux, fourneaux pour machines à vapeur, etc. etc.

Recherches à un cheval pour le foin.

— AUBREY —

**LA REINE DE NOISSON**, Un séparateur de grains et de graminées.

**O. K. WOOD**, PATENTE LE 9 MARS 1875.

M. P. Laforain, fils & Cie sont aussi agents pour la vente des fusées et des autres articles de M. MOODY.

## 5e ANNÉE.

### L'ALBUM DES FAMILLES.

(Remplaçant le Foyer Domestique.)

### REVUE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE.

Cette Revue spécialement destinée aux familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de distraire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Cette Publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de distraire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois.

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trois mois qui suivent la demande d'un abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une liste des abonnés de l'Album des Familles pour réchauffon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Un Moyen de faire de l'Argent.

L'Administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 cent sur les personnes qui se chargent, dans les paroisses, de faire distribuer les nouvelles abonnés. Dans ce cas, ces personnes d'abord à leur adresse que \$1.50 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des abonnés, l'Album des Familles chaque mois.

Ottawa, Janvier 1880.

### M. CHARLES RIVEST, STE. JULIENNE.

Annonce au public qu'il gardera la laine pour 1/2 cent, la laine, le foule, presse et teint à 1/2 cent et la laine.

M. Chs Rivest a aussi un moulin à scier où le bois est scié à raison de une pièce par cent morceaux. Aussi, un magnifique moulin à farine qui donne toujours satisfaction.

M. Chs Rivest tient aussi, pendant la saison d'hiver, un bon écurie pour la monte. Conditions: \$2.50 avec garantie.

Ste. Julienne, 7e Juillet 1880.

### HOTEL JOLIETTE DE PREMIERE CLASSE

TENU PAR P. CHEVALIER, propriétaire, Rue Notre-Dame, JOLIETTE.

M. P. CHEVALIER est agent pour plusieurs Compagnies de Chemins de Fer et les personnes qui désirent aller aux Etats-Unis peuvent se procurer, chez lui, des billets pour les Etats-Unis ainsi que pour les Etats de l'ouest. M. Chevalier est aussi agent pour le chemin de fer de la Rivière Nord St. Laurent, Q. M. O. & O.

Joliette, 5 Avril 1880.

### HOTEL DU CANADA JOLIETTE.

Place Lavallée, — à face du Marché

Propriétaire: Madame Vve GEO. LE-BLANC, ci-devant de l'Hotel de l'Union.

L'Hotel du Canada, placé dans la maison où se trouve M. Charles LeBlanc, offre beaucoup d'avantages, par le nombre de chambres qu'il possède, les services réguliers et poli qu'on y donne, l'attention qu'on y reçoit, par la proximité des maisons de commerce et d'affaires et du

MARCHÉ DE JOLIETTE.

L'Hotel, tenu de façon à satisfaire la clientèle et à offrir de nombreux avantages.

Une salle spéciale pour les commis voyageurs.

Il y a de vastes écuries et une cour spacieuse.

Des voitures aux chars de Joliette, pour les passagers.

## Feuilleton: TRESOR DE L'ABBAYE.

L. XVII

### LES RUINES DU GUILDO

(Suite.)

Le marquis pressa le pas.

Ces lueurs rouges le troublaient le poursuivait, il lui semblait qu'un moment encore elles l'envelopperaient et qu'il ne pourrait pas même défendre Hervé contre leur morsure.

Il serra si fort Hervé contre sa poitrine que celui-ci dit tout en baissant la tête de son père:

— Tu me fais mal, père... tu me fais mal!

Tanguy dressa ses bras, mais il les laissa retomber. C'est qu'il aimait ardemment ce fils qu'on venait de lui rendre d'une façon miraculeuse. L'amour paternel s'était éveillé en lui subitement.

Il retrouvait dans Hervé non-seulement une chère créature qu'il avait donnée de la vie, mais encore le vivant souvenir de la compagne perdue.

Hervé gardait les grands yeux bleus et doux de la marquise, et parfois une inflexion de voix rappelait à Tanguy ce timbre harmonieux de celle dont la tendresse illumina sa vie.

Le marquis de Coquen n'avait pas eu besoin de s'accoutumer à cette paternité, elle avait subitement atteint chez lui toute sa force sans effort, en murmurant seulement le mot "père".

Il se sentait de nouveaux devoirs, il lui interdisait de s'exposer sans motif; il l'obligeait à retenir sur sa vie comme sur un trésor dont il était le maître. Et Tanguy dont l'existence semblait la veille circonscrite dans les murs d'un cloître, et qui devait ne quitter le lieu que pour la tombe, s'enfuyait à travers les chemins déserts pour arracher l'enfant-bleu, aux bourreaux.

L'incendie de Montfilon continuait à inonder de ses lueurs rouges le paysage qui se profilait en vives arêtes. Les maisons formaient des trous noirs les arbres prenaient de fantastiques apparences, et tout sentait disparaître, le triple étage des cités enserpillées des Franks se perdait dans la brume.

Tanguy reçut l'hospitalité dans une chaumière délabrée habitée par une vieille femme. Lorsque le lendemain matin... le marquis voulut lui donner une pièce d'argent, elle refusa de la prendre.

— Je ne demande point votre secret, dit-elle, mais je comprends que vous fuyez du côté de l'Angletierre... Je ne suis qu'une pauvre femme, mais je ne te le pour le Roi contre la révolte, pour l'autel contre les démolisseurs d'eglises. J'ignore où vous dirigerez vos pas, acceptez toujours ces galettes de sarrazin, avec mes souhaits pour votre bonheur... Mon fils a pris sa faux, et il se bat à bas dans les landes avec Jean Charte Dieu fasse triompher la bonne cause!

Le marquis accepta les galettes de sarrazin et se remit en marche. Cette fois la route lui parut moins longue, peut-être était-ce seulement parce qu'il la savait moins dangereuse. Il se donna à Créhen, où il entra dans une suberge pour un marchand de Nantes venu afin d'acheter des grains dans le pays. Dans les villages un homme isolé n'échappait point les révolutionnaires marchaient par bandes. On offrit donc un asile au marquis dans une écurie remplie de paille fraîche, et il venait de s'endormir, quand un grand fracas retentit dans la salle basse: un détachement de soldats faisait halte dans le village; il avait pour mission de visiter la cure de Créhen, occu-

peut les anciens bâtiments d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Marmoutiers, et de chercher les maîtres du château de Menandais et de Lambaudais.

Tanguy comprit que les soldats ne manqueraient pas de venir dans l'écurie chercher un asile, et tremblant par la sûreté de son fils, il crut prudent de ne point attendre la visite des sans-culottes. Grâce à quelques instruments de labour entassés près d'une fenêtre, il parvint jusqu'à une ouverture suffisante pour lui livrer passage; mais alors commença son inquiétude... Il n'osait sauter dans la cour en tenant Hervé dans ses bras. Heureusement il trouva sous sa main une large anguille, la noua autour de la taille de l'enfant, et après lui avoir recommandé de n'avoir aucune crainte, il fit passer Hervé par la croisée, le descendit doucement à terre et sauta à son tour... Au moment où il s'évadait, la porte de l'écurie s'ouvrit, et les soldats mais d'une lanterne virent se dessiner la silhouette d'un homme qui s'enfuyait. C'en fut assez pour donner l'alarme, et en un instant les soldats se lancèrent à la poursuite du marquis Tanguy et une véritable chasse à l'homme commença.

Le marquis avait de l'avance... mais les soldats étaient nombreux. Tanguy après avoir franchi le mur de la cour, se jeta à tout hasard dans un chemin creux, puis arriva à l'angle d'un sentier, il gravit le talus et passa un moment après passer au-dessous de lui la route parée à sa poursuite. Les soldats mais de fusils, armés de sabres et de baïonnettes, l'entourèrent pendant plus d'une heure, cherchant le fugitif avec l'obstination des vengeances. Ils tirèrent au hasard quelques coups de fusils puis s'arrêtèrent de leur écurie ils remontaient vers Créhen, tandis que Tanguy abandonnant les broussailles du champ qui lui servait d'asile courut sans repos, jusqu'à ce qu'il se trouvât en face d'un monument ancien sur l'origine duquel les archéologues sont en désaccord, mais qui fut éré sans aucun doute sur l'emplacement d'une tombe. Le marquis acheta dans ce monument éroulé une nuit troublée par mille angoisses, et dès que le jour fut venu, il l'abandonna. Il descendit rapidement la route détreuve conduisant au Guildo... A sa droite s'étendait des champs frimats par la gelée, à sa gauche le sol se creusait; quand il passa au-dessous des roches aux goelands, un grand bruit d'ailes se fit entendre, le marquis et Hervé se trouvaient enveloppés dans le vol circulaire d'une multitude d'oiseaux errant et annonçant la tempête. Ils regagnèrent bientôt leurs trous dans les roches, et Tanguy put voir tout en bas l'Argonne courir entre ses rives étroites qui devaient brusquement s'élargir jusqu'à prendre les proportions d'un lac.

Un soupir de soulagement souleva la poitrine du marquis de Coquen.

Il arrivait au terme du voyage, et dans les ruines qui s'étendaient à sa droite, il trouva sans peine un asile jusqu'à l'arrivée de Patira.

Le soleil se levait. Les brumes de l'Argonne se repliquaient comme un voile; les petits clochers de Notre-Dame du Guildo se dressaient sur le ciel bleu; sur la droite le contour des Cames s'étendait enfilamment le passage des révolutionnaires. Quelque panache de fumée se groupait non loin de là, tandis qu'à un quart de lieue de là, dans les tours du château du Guildo baignées par la mer s'élevaient pareilles à un cap. Là était l'asile, le salut. En face s'étendait le bras de mer qui, retiré en ce moment aurait permis de passer à gué... mais Tanguy ne s'arrêta pas au village, et coupant à travers champs il gagna au bout d'un quart d'heure l'enceinte de l'abbaye fortifiée. L'herbe et les ronces remplissaient les cours; les éboulements de pierres obstruaient les bas des portes, le pied tremblait en se posant sur chaque débris. Les tours avaient pour la

plupart perdu leur couronnement de croix, de chaque meurtrière tombaient des tiges lignoteuses; les restes des grands horres étaient les murailles croulantes, chaque guerre nouvelle avait ajouté à la dévastation du manoir que jadis l'infortuné Gilles de Bretagne remplissait du bruit de ses fêtes. Quelque misérable que fut ce lieu de refuge, le marquis de Coquen se réjouit à la pensée que nul n'aurait l'idée de le poursuivre. Des serpens cachés dans les trous et des oiseaux de nuit nichés dans les meurtrières le partageraient seuls avec lui. Cependant, en avançant dans ses recherches, Tanguy pénétra dans une cour conservant encore un fragment de toiture; en outre, le profondeur du retrait ménage en avant de l'embrasure de la croisée atteignait presque la dimensions d'une petite chambre, et un étroit cabinet placé au fond d'un couloir permettait encore de se mettre à l'abri.

Le premier soin de Tanguy fut d'ôter la veste chaude que lui avait donné Serran, d'en envelopper Hervé et de concher le cher petit dans la partie de la tour qui se trouvait le mieux abritée contre le vent. A l'aide de pierres qu'il ramassa le marquis parvint à boucher plusieurs ouvertures, des fagots de broussailles combrièrent les meurtrières, et vers la fin de la journée il jeta un regard satisfait sur les dispositions prises en se disant que Patira dut-il se faire attendre huit jours la position serait encore tenable.

Hervé fut fait Tanguy s'estima alors heureux d'avoir accepté les galettes de sarrazin de la pauvre femme de Coquen, et songeant qu'il serait peut-être longtemps absent de sa patrie, son nez se mouilla et ne soupa pas ce soir-là.

Vers le milieu de la nuit Hervé s'éveilla: à un bruit sourd, continu, venait de l'arracher au sommeil; l'enfant ignorant la cause de ce fracas grandissant se pressa contre son père; Tanguy le serra dans ses bras.

C'est la mer, dit-il, la mer, qui va nous bercer tous deux... ne crains rien cheri, nous lui devons d'abord nos songes et ensuite le salut.

(A Continuer)

SITUATION CRITIQUE.—Ces jours derniers à Montréal, un manœuvre employé à des travaux sur les quais, en face de la prison, a été victime d'un singulier accident. Il travaillait sur le bord du quai, lorsqu'un morceau de glace roula du haut du terrassement et le frappa par derrière le précipita dans le fleuve avec sa pelle.

Le malheureux revint à la surface et appela au secours. Le soir même de cet accident accourut et lui jeta une ficelle dont on se sert pour tracer des lignes et à laquelle il se cramponna. La ficelle était si faible cependant qu'il ne fallait pas songer à retirer le malheureux à cet endroit, où le quai est très élevé. On dut le remorquer jusqu'au quai de Longueuil, à une distance de trois cents verges.

A PROPOS DU SOLEIL.—Le soleil est 320,000 fois gros comme la terre, 400 fois plus éloigné de la lune que nous les sommes. L'étoile la plus rapprochée du soleil en est 150,000 fois plus éloignée que le soleil de la terre.

Une femme du poids de 100 lbs se peserait 2,700 livres sur la surface du soleil.

La chaleur produite par le soleil ferait fondre 287,000,000 milles cubes de glace à la seconde.

Un train de chemin de fer filant sans arrêter, à raison de 40 milles à l'heure, arriverait au soleil en 263 ans.

On croit que le soleil diminue de 220 pieds chaque année.

Il faudrait 90 pieds de charbon ou combustion sur toute la surface du soleil, chaque seconde, pour produire la même intensité de chaleur.

—Un vieux gamis de Paris est en train de fumer un cigare.

—Si tu fumes des cigares dans la semaine lui dit un gars, qu'est-ce que tu fais donc le dimanche?

—Et, parlant à dit au autre... il les ramasse!

—Un nommé Sausselet marié et père de neuf enfants a été précipité en bas de sa voiture et est tué. Les mille ronds dans le plus grand moment.

Yorkton, N. J. A.—John H. Sengrave pendant qu'il était occupé à faire à l'air des broussailles sur sa ferme, près de cette ville a été surmonté par la foudre, est tombé au milieu du feu et avant qu'on ait pu l'en tirer il était tellement brûlé qu'il est mort en quelques minutes.

—Un pauvre homme, un Irlandais, est tombé dans le canal, ces jours-ci à Montréal et s'est noyé. On a transporté son cadavre à son domicile, on a trouvé un petit enfant de quatre mois dormant près d'une lampe allumée. Le défunt qui était veuf, vivait seul avec ce petit enfant. Il l'avait endormi le soir avant de partir, espérant de revenir bientôt.

—M. Thomas Bulmer, père de M. Henry Bulmer, a perdu la vie dans des circonstances vraiment poissables. Il était à examiner certaines réparations qu'il est à faire exécuter à sa résidence, No. 9, rue Sainte Geneviève, lorsqu'il perdit pied et tomba sur le sol, d'une hauteur de plus de 20 pieds. Il expira quelques heures plus tard. Le défunt était âgé de 80 ans.—Le Monde.

—Le roi Charles de Roumanie a refusé la couronne parée de joyaux qu'on se proposait de commander pour son prochain couronnement, qui devait coûter un demi-million de francs. Sa majesté a exprimé le désir d'avoir une couronne d'acier faite des canons pris par les Roumains à Plewna. Un sceptre sera façonné avec le même métal d'après un modèle appartenant au 17ème siècle, valant du 16ème siècle. La cérémonie sera célébrée à Bucarest.

LES SAUVÉS DE L'AIR.—Le Chroniqueur de San Francisco dit que dans le cours des deux derniers mois, soixante-cinq aigaux de deux mois et au dessous ont été tués par les aigles sur la ferme de M. Albert Charles, à Vallejo. L'aigle attaquant un agneau s'y prend toujours de la même manière.

Après avoir planté quelques instants à une grande hauteur, il s'abat avec une rapidité foudroyante sur les épaules de sa proie dans lesquelles il enfonce profondément ses serres. Thibaut Teguetelet, transporté dans ses parties vitales, meurt promptement, mais son assassin n'attend pas qu'il ait rendu le dernier soupir pour lui dévorer les yeux, et quelque fois le cœur. L'aigle ne touche jamais aux autres organes, et le plus souvent il se contente des yeux. C'est du moins ce qui a été invariablement constaté dans les nombreux cas d'aigricie, arrivés sur la ferme de M. Albert Charles.

POSTION CARIQUE.—John Wallace entre, il y a quelques jours dans la boutique du barbier Warner à New-York, pour se faire raser. Warner avait un nouveau coupeur de nom de Dagher, un jeune homme qui se dit un homme à communication à l'usage. Wallace attendit que la chaîne de moulinette fut libre et y prit place. Le jeune homme lui savonna vigoureusement sa figure, puis s'appuyant peniblement sur lui et lui tenant la tête en arrière en lui serrant fortement le menton il le regarda en pleine yeux et lui dit: "je vais te couper la gorge." Wallace vit que le jeune homme était un lunatique furieux, qu'il était malheureusement sérieux et que l'homme lui sortait de la bouche. Il était terriblement fort et saurait son idée. Pour un moment Wallace se sentit paralysé. Le barbier ouvrit son air et regardant la lame avec satisfaction et le saisit vigoureusement.

Il avait l'air tout rejoui de voir la position d'impuissance où se trouvait Wallace et répéta: "Où je vais te couper la gorge. Tu n'as pas besoin de paraître effrayé, je ne te ferai pas mal. Cela va se faire en un instant. Je vais d'abord te couper la gorge, ensuite je te fendrai l'estomac et je le sortirai les intestins. Je veux savoir ce que tu es en dedans de toi, coûte que coûte. Oh, je me suis en ce que tu fais de moi si je le tue; mais cela ne m'occupe pas. Je serai pendu, mais je ne crains pas la mort; et toi? Il étendit alors son bras pour donner le coup fatal, quand Wallace, par un effort subit et désespéré, réussit à se couler son doigt de la chaîne et prit la fuite. On suppose de l'aigle et le jeune fou après une lutte terrible fut maîtrisé et enchaîné.



LA CORPORATION DE LA VILLE DE JOLIETTE offre en vente UNE POMPE à incendie (LA QUEER) et six extincteurs (Triumph) aux conditions les plus faciles.

AVIS. Demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, par la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu du Comté de Joliette, pour l'adoption d'un acte pour changer le nom de la compagnie en celui de "La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de St. Laurent".

NOTICE. Application will be made to the Legislature of the Province of Quebec at its next session on behalf of the Mutual Fire Insurance Company of the County of Joliette, for an act to change the name of the company to the "St. Lawrence Mutual Fire Insurance Company".

AUX MAISONS D'EDUCATION. MM. LES COMMISSAIRES D'ECOLES. On vendra bien se rappeler que notre LIBRAIRIE offre l'avantage de l'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET de LIVRES CLASSIQUES ET DE FOURNITURES D'ECOLES.

J. B. Rolland & Fils. Libraires-Éditeurs de la Nouvelle. Situé de la rue de la Loi de Montréal.

A Vendre ou à Echanger. Deux superbes terres à bois situées dans le haut de l'Assomption, sont offertes en vente.

AVIS. Toute personne endettée envers la succession de feu Le. Lévesque, Ecr., ou son vivant de la commune de St. Sébastien de D'Alibout, est requise de payer sans délai...

Acte de Faillite de 1875. Dans l'affaire de JOSEPH COULET, Hôtelier, de la Ville de Joliette.

VENTE PAR ENCAN. Le sousigné vendra, par encan public, en son bureau, en la Ville de Joliette, MARCHÉ, le 23 Octobre, courant, à dix heures A. M., le balais des doutes actives...

DÉPENSE D'AVANCER. Je, sousigné, Eugène Manahan, défendeur, par le présent d'avancer à ma femme ni à qui que ce soit sans mon autorisation ou un écrit attesté par un témoin.

Atelier Typographique DE LA "Gazette de Joliette."

ON EXECUTE A CE BUREAU TOUTES SORTES D'IMPRIMES. TELS QUE LIVRES, CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES, LETTRES FUNERAIRES, BLANCS DE COMPTES, BILLETS DE BANQUE, CIRCULAIRES, AFFICHES, PROGRAMMES.

BLANCS POUR AVOCATS ET POUR NOTAIRES, ETC., ETC. MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin.

LE TOUT IMPRIME SUR BON PAPIER. PRIX TRES REDUITS.

BLANCS A VENDRE. Bureau de la "Gazette" POUR LES AVOCATS: Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpoenas—Affidavits pour Saisie-Arrest avant Jugement—Affidavits pour obtenir Jugement—Déclarations pour Saisie après Jugement—de avant Jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Con- lions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Computation—Avis de Requêtes pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et Affidavit—de pour Saisie-Gagerie.

POUR LES NOTAIRES: Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES MUNICIPALITÉS: Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement.

POUR HUISSIERS: Blancs de Procès-Verbaux de Saisie—Avis—Vente.

POUR LES SEC. - TRESORRIERS: Rôles d'valuation, de Perception, Liste Alphabétique d'Impôts, &c.

—DE PLUS— Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les Cours de Circuit de Comté.

BOIS DE SCIAGE. 500,000 Pieds de Bois à endre CHEZ A BOIS DE JOLIETTE.

100,000 LATTES, BOIS DE CHARPENTE. L'COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE offre de cette occasion pour amonceler en pile quelle vient de planer dans sa grande Scierie des bois fins, tout.

PLANER, mortaiser et emboutever. Et quelle pourra livrer tous les bois nécessaires préparés pour la construction.

HOTEL RICHELIEU. C'est le seul Hôtel de la Ville tenu en les plans européens et américains. L'Étoilé pour recevoir les personnes.

Pin. 300,000 pieds, planche de pin 1 pouce 175,000 " madriers " 2 " 75,000 " " " 3 " 25,000 " " " 4 " 25,000 " " " 5 " 25,000 " " " 6 " 25,000 " " " 7 " 25,000 " " " 8 " 25,000 " " " 9 " 25,000 " " " 10 " 25,000 " " " 11 " 25,000 " " " 12 " 25,000 " " " 13 " 25,000 " " " 14 " 25,000 " " " 15 " 25,000 " " " 16 " 25,000 " " " 17 " 25,000 " " " 18 " 25,000 " " " 19 " 25,000 " " " 20 " 25,000 " " " 21 " 25,000 " " " 22 " 25,000 " " " 23 " 25,000 " " " 24 " 25,000 " " " 25 " 25,000 " " " 26 " 25,000 " " " 27 " 25,000 " " " 28 " 25,000 " " " 29 " 25,000 " " " 30 " 25,000 " " " 31 " 25,000 " " " 32 " 25,000 " " " 33 " 25,000 " " " 34 " 25,000 " " " 35 " 25,000 " " " 36 " 25,000 " " " 37 " 25,000 " " " 38 " 25,000 " " " 39 " 25,000 " " " 40 " 25,000 " " " 41 " 25,000 " " " 42 " 25,000 " " " 43 " 25,000 " " " 44 " 25,000 " " " 45 " 25,000 " " " 46 " 25,000 " " " 47 " 25,000 " " " 48 " 25,000 " " " 49 " 25,000 " " " 50 " 25,000 " " " 51 " 25,000 " " " 52 " 25,000 " " " 53 " 25,000 " " " 54 " 25,000 " " " 55 " 25,000 " " " 56 " 25,000 " " " 57 " 25,000 " " " 58 " 25,000 " " " 59 " 25,000 " " " 60 " 25,000 " " " 61 " 25,000 " " " 62 " 25,000 " " " 63 " 25,000 " " " 64 " 25,000 " " " 65 " 25,000 " " " 66 " 25,000 " " " 67 " 25,000 " " " 68 " 25,000 " " " 69 " 25,000 " " " 70 " 25,000 " " " 71 " 25,000 " " " 72 " 25,000 " " " 73 " 25,000 " " " 74 " 25,000 " " " 75 " 25,000 " " " 76 " 25,000 " " " 77 " 25,000 " " " 78 " 25,000 " " " 79 " 25,000 " " " 80 " 25,000 " " " 81 " 25,000 " " " 82 " 25,000 " " " 83 " 25,000 " " " 84 " 25,000 " " " 85 " 25,000 " " " 86 " 25,000 " " " 87 " 25,000 " " " 88 " 25,000 " " " 89 " 25,000 " " " 90 " 25,000 " " " 91 " 25,000 " " " 92 " 25,000 " " " 93 " 25,000 " " " 94 " 25,000 " " " 95 " 25,000 " " " 96 " 25,000 " " " 97 " 25,000 " " " 98 " 25,000 " " " 99 " 25,000 " " " 100 " 25,000 " " " 101 " 25,000 " " " 102 " 25,000 " " " 103 " 25,000 " " " 104 " 25,000 " " " 105 " 25,000 " " " 106 " 25,000 " " " 107 " 25,000 " " " 108 " 25,000 " " " 109 " 25,000 " " " 110 " 25,000 " " " 111 " 25,000 " " " 112 " 25,000 " " " 113 " 25,000 " " " 114 " 25,000 " " " 115 " 25,000 " " " 116 " 25,000 " " " 117 " 25,000 " " " 118 " 25,000 " " " 119 " 25,000 " " " 120 " 25,000 " " " 121 " 25,000 " " " 122 " 25,000 " " " 123 " 25,000 " " " 124 " 25,000 " " " 125 " 25,000 " " " 126 " 25,000 " " " 127 " 25,000 " " " 128 " 25,000 " " " 129 " 25,000 " " " 130 " 25,000 " " " 131 " 25,000 " " " 132 " 25,000 " " " 133 " 25,000 " " " 134 " 25,000 " " " 135 " 25,000 " " " 136 " 25,000 " " " 137 " 25,000 " " " 138 " 25,000 " " " 139 " 25,000 " " " 140 " 25,000 " " " 141 " 25,000 " " " 142 " 25,000 " " " 143 " 25,000 " " " 144 " 25,000 " " " 145 " 25,000 " " " 146 " 25,000 " " " 147 " 25,000 " " " 148 " 25,000 " " " 149 " 25,000 " " " 150 " 25,000 " " " 151 " 25,000 " " " 152 " 25,000 " " " 153 " 25,000 " " " 154 " 25,000 " " " 155 " 25,000 " " " 156 " 25,000 " " " 157 " 25,000 " " " 158 " 25,000 " " " 159 " 25,000 " " " 160 " 25,000 " " " 161 " 25,000 " " " 162 " 25,000 " " " 163 " 25,000 " " " 164 " 25,000 " " " 165 " 25,000 " " " 166 " 25,000 " " " 167 " 25,000 " " " 168 " 25,000 " " " 169 " 25,000 " " " 170 " 25,000 " " " 171 " 25,000 " " " 172 " 25,000 " " " 173 " 25,000 " " " 174 " 25,000 " " " 175 " 25,000 " " " 176 " 25,000 " " " 177 " 25,000 " " " 178 " 25,000 " " " 179 " 25,000 " " " 180 " 25,000 " " " 181 " 25,000 " " " 182 " 25,000 " " " 183 " 25,000 " " " 184 " 25,000 " " " 185 " 25,000 " " " 186 " 25,000 " " " 187 " 25,000 " " " 188 " 25,000 " " " 189 " 25,000 " " " 190 " 25,000 " " " 191 " 25,000 " " " 192 " 25,000 " " " 193 " 25,000 " " " 194 " 25,000 " " " 195 " 25,000 " " " 196 " 25,000 " " " 197 " 25,000 " " " 198 " 25,000 " " " 199 " 25,000 " " " 200 " 25,000 " " " 201 " 25,000 " " " 202 " 25,000 " " " 203 " 25,000 " " " 204 " 25,000 " " " 205 " 25,000 " " " 206 " 25,000 " " " 207 " 25,000 " " " 208 " 25,000 " " " 209 " 25,000 " " " 210 " 25,000 " " " 211 " 25,000 " " " 212 " 25,000 " " " 213 " 25,000 " " " 214 " 25,000 " " " 215 " 25,000 " " " 216 " 25,000 " " " 217 " 25,000 " " " 218 " 25,000 " " " 219 " 25,000 " " " 220 " 25,000 " " " 221 " 25,000 " " " 222 " 25,000 " " " 223 " 25,000 " " " 224 " 25,000 " " " 225 " 25,000 " " " 226 " 25,000 " " " 227 " 25,000 " " " 228 " 25,000 " " " 229 " 25,000 " " " 230 " 25,000 " " " 231 " 25,000 " " " 232 " 25,000 " " " 233 " 25,000 " " " 234 " 25,000 " " " 235 " 25,000 " " " 236 " 25,000 " " " 237 " 25,000 " " " 238 " 25,000 " " " 239 " 25,000 " " " 240 " 25,000 " " " 241 " 25,000 " " " 242 " 25,000 " " " 243 " 25,000 " " " 244 " 25,000 " " " 245 " 25,000 " " " 246 " 25,000 " " " 247 " 25,000 " " " 248 " 25,000 " " " 249 " 25,000 " " " 250 " 25,000 " " " 251 " 25,000 " " " 252 " 25,000 " " " 253 " 25,000 " " " 254 " 25,000 " " " 255 " 25,000 " " " 256 " 25,000 " " " 257 " 25,000 " " " 258 " 25,000 " " " 259 " 25,000 " " " 260 " 25,000 " " " 261 " 25,000 " " " 262 " 25,000 " " " 263 " 25,000 " " " 264 " 25,000 " " " 265 " 25,000 " " " 266 " 25,000 " " " 267 " 25,000 " " " 268 " 25,000 " " " 269 " 25,000 " " " 270 " 25,000 " " " 271 " 25,000 " " " 272 " 25,000 " " " 273 " 25,000 " " " 274 " 25,000 " " " 275 " 25,000 " " " 276 " 25,000 " " " 277 " 25,000 " " " 278 " 25,000 " " " 279 " 25,000 " " " 280 " 25,000 " " " 281 " 25,000 " " " 282 " 25,000 " " " 283 " 25,000 " " " 284 " 25,000 " " " 285 " 25,000 " " " 286 " 25,000 " " " 287 " 25,000 " " " 288 " 25,000 " " " 289 " 25,000 " " " 290 " 25,000 " " " 291 " 25,000 " " " 292 " 25,000 " " " 293 " 25,000 " " " 294 " 25,000 " " " 295 " 25,000 " " " 296 " 25,000 " " " 297 " 25,000 " " " 298 " 25,000 " " " 299 " 25,000 " " " 300 " 25,000 " " " 301 " 25,000 " " " 302 " 25,000 " " " 303 " 25,000 " " " 304 " 25,000 " " " 305 " 25,000 " " " 306 " 25,000 " " " 307 " 25,000 " " " 308 " 25,000 " " " 309 " 25,000 " " " 310 " 25,000 " " " 311 " 25,000 " " " 312 " 25,000 " " " 313 " 25,000 " " " 314 " 25,000 " " " 315 " 25,000 " " " 316 " 25,000 " " " 317 " 25,000 " " " 318 " 25,000 " " " 319 " 25,000 " " " 320 " 25,000 " " " 321 " 25,000 " " " 322 " 25,000 " " " 323 " 25,000 " " " 324 " 25,000 " " " 325 " 25,000 " " " 326 " 25,000 " " " 327 " 25,000 " " " 328 " 25,000 " " " 329 " 25,000 " " " 330 " 25,000 " " " 331 " 25,000 " " " 332 " 25,000 " " " 333 " 25,000 " " " 334 " 25,000 " " " 335 " 25,000 " " " 336 " 25,000 " " " 337 " 25,000 " " " 338 " 25,000 " " " 339 " 25,000 " " " 340 " 25,000 " " " 341 " 25,000 " " " 342 " 25,000 " " " 343 " 25,000 " " " 344 " 25,000 " " " 345 " 25,000 " " " 346 " 25,000 " " " 347 " 25,000 " " " 348 " 25,000 " " " 349 " 25,000 " " " 350 " 25,000 " " " 351 " 25,000 " " " 352 " 25,000 " " " 353 " 25,000 " " " 354 " 25,000 " " " 355 " 25,000 " " " 356 " 25,000 " " " 357 " 25,000 " " " 358 " 25,000 " " " 359 " 25,000 " " " 360 " 25,000 " " " 361 " 25,000 " " " 362 " 25,000 " " " 363 " 25,000 " " " 364 " 25,000 " " " 365 " 25,000 " " " 366 " 25,000 " " " 367 " 25,000 " " " 368 " 25,000 " " " 369 " 25,000 " " " 370 " 25,000 " " " 371 " 25,000 " " " 372 " 25,000 " " " 373 " 25,000 " " " 374 " 25,000 " " " 375 " 25,000 " " " 376 " 25,000 " " " 377 " 25,000 " " " 378 " 25,000 " " " 379 " 25,000 " " " 380 " 25,000 " " " 381 " 25,000 " " " 382 " 25,000 " " " 383 " 25,000 " " " 384 " 25,000 " " " 385 " 25,000 " " " 386 " 25,000 " " " 387 " 25,000 " " " 388 " 25,000 " " " 389 " 25,000 " " " 390 " 25,000 " " " 391 " 25,000 " " " 392 " 25,000 " " " 393 " 25,000 " " " 394 " 25,000 " " " 395 " 25,000 " " " 396 " 25,000 " " " 397 " 25,000 " " " 398 " 25,000 " " " 399 " 25,000 " " " 400 " 25,000 " " " 401 " 25,000 " " " 402 " 25,000 " " " 403 " 25,000 " " " 404 " 25,000 " " " 405 " 25,000 " " " 406 " 25,000 " " " 407 " 25,000 " " " 408 " 25,000 " " " 409 " 25,000 " " " 410 " 25,000 " " " 411 " 25,000 " " " 412 " 25,000 " " " 413 " 25,000 " " " 414 " 25,000 " " " 415 " 25,000 " " " 416 " 25,000 " " " 417 " 25,000 " " " 418 " 25,000 " " " 419 " 25,000 " " " 420 " 25,000 " " " 421 " 25,000 " " " 422 " 25,000 " " " 423 " 25,000 " " " 424 " 25,000 " " " 425 " 25,000 " " " 426 " 25,000 " " " 427 " 25,000 " " " 428 " 25,000 " " " 429 " 25,000 " " " 430 " 25,000 " " " 431 " 25,000 " " " 432 " 25,000 " " " 433 " 25,000 " " " 434 " 25,000 " " " 435 " 25,000 " " " 436 " 25,000 " " " 437 " 25,000 " " " 438 " 25,000 " " " 439 " 25,000 " " " 440 " 25,000 " " " 441 " 25,000 " " " 442 " 25,000 " " " 443 " 25,000 " " " 444 " 25,000 " " " 445 " 25,000 " " " 446 " 25,000 " " " 447 " 25,000 " " " 448 " 25,000 " " " 449 " 25,000 " " " 450 " 25,000 " " " 451 " 25,000 " " " 452 " 25,000 " " " 453 " 25,000 " " " 454 " 25,000 " " " 455 " 25,000 " " " 456 " 25,000 " " " 457 " 25,000 " " " 458 " 25,000 " " " 459 " 25,000 " " " 460 " 25,000 " " " 461 " 25,000 " " " 462 " 25,000 " " " 463 " 25,000 " " " 464 " 25,000 " " " 465 " 25,000 " " " 466 " 25,000 " " " 467 " 25,000 " " " 468 " 25,000 " " " 469 " 25,000 " " " 470 " 25,000 " " " 471 " 25,000 " " " 472 " 25,000 " " " 473 " 25,000 " " " 474 " 25,000 " " " 475 " 25,000 " " " 476 " 25,000 " " " 477 " 25,000 " " " 478 " 25,000 " " " 479 " 25,000 " " " 480 " 25,000 " " " 481 " 25,000 " " " 482 " 25,000 " " " 483 " 25,000 " " " 484 " 25,000 " " " 485 " 25,000 " " " 486 " 25,000 " " " 487 " 25,000 " " " 488 " 25,000 " " " 489 " 25,000 " " " 490 " 25,000 " " " 491 " 25,000 " " " 492 " 25,000 " " " 493 " 25,000 " " " 494 " 25,000 " " " 495 " 25,000 " " " 496 " 25,000 " " " 497 " 25,000 " " " 498 " 25,000 " " " 499 " 25,000 " " " 500 " 25,000 " " " 501 " 25,000 " " " 502 " 25,000 " " " 503 " 25,000 " " " 504 " 25,000 " " " 505 " 25,000 " " " 506 " 25,000 " " " 507 " 25,000 " " " 508 " 25,000 " " " 509 " 25,000 " " " 510 " 25,000 " " " 511 " 25,000 " " " 512 " 25,000 " " " 513 " 25,000 " " " 514 " 25,000 " " " 515 " 25,000 " " " 516 " 25,000 " " " 517 " 25,000 " " " 518 " 25,000 " " " 519 " 25,000 " " " 520 " 25,000 " " " 521 " 25,000 " " " 522 " 25,000 " " " 523 " 25,000 " " " 524 " 25,000 " " " 525 " 25,000 " " " 526 " 25,000 " " " 527 " 25,000 " " " 528 " 25,000 " " " 529 " 25,000 " " " 530 " 25,000 " " " 531 " 25,000 " " " 532 " 25,000 " " " 533 " 25,000 " " " 534 " 25,000 " " " 535 " 25,000 " " " 536 " 25,000 " " " 537 " 25,000 " " " 538 " 25,000 " " " 539 " 25,000 " " " 540 " 25,000 " " " 541 " 25,000 " " " 542 " 25,000 " " " 543 " 25,000 " " " 544 " 25,000 " " " 545 " 25,000 " " " 546 " 25,000 " " " 547 " 25,000 " " " 548 " 25,000 " " " 549 " 25,000 " " " 550 " 25,000 " " " 551 " 25,000 " " " 552 " 25,000 " " " 553 " 25,000 " " " 554 " 25,000 " " " 555 " 25,000 " " " 556 " 25,000 " " " 557 " 25,000 " " " 558 " 25,000 " " " 559 " 25,000 " " " 560 " 25,000 " " " 561 " 25,000 " " " 562 " 25,000 " " " 563 " 25,000 " " " 564 " 25,000 " " " 565 " 25,000 " " " 566 " 25,000 " " " 567 " 25,000 " " " 568 " 25,000 " " " 569 " 25,000 " " " 570 " 25,000 " " " 571 " 25,000 " " " 572 " 25,000 " " " 573 " 25,000 " " " 574 " 25,000 " " " 575 " 25,000 " " " 576 " 25,000 " " " 577 " 25,000 " " " 578 " 25,000 " " " 579 " 25,000 " " " 580 " 25,000 " " " 581 " 25,000 " " " 582 " 25,000 " " " 583 " 25,000 " " " 584 " 25,000 " " " 585 " 25,000 " " " 586 " 25,000 " " " 587 " 25,000 " " " 588 " 25,000 " " " 589 " 25,000 " " " 590 " 25,000 " " " 591 " 25,000 " " " 592 " 25,000 " " " 593 " 25,000 " " " 594 " 25,000 " " " 595 " 25,000 " " " 596 " 25,000 " " " 597 " 25,000 " " " 598 " 25,000 " " " 599 " 25,000 " " " 600 " 25,000 " " " 601 " 25,000 " " " 602 " 25,000 " " " 603 " 25,000 " " " 604 " 25,000 " " " 605 " 25,000 " " " 606 " 25,000 " " " 607 " 25,000 " " " 608 " 25,000 " " " 609 " 25,000 " " " 610 " 25,000 " " " 611 " 25,000 " " " 612 " 25,000 " " " 613 " 25,000 " " " 614 " 25,000 " " " 615 " 25,000 " " " 616 " 25,000 " " " 617 " 25,000 " " " 618 " 25,000 " " " 619 " 25,000 " " " 620 " 25,000 " " " 621 " 25,000 " " " 622 " 25,000 " " " 623 " 25,000 " " " 624 " 25,000 " " " 625 " 25,000 " " " 626 " 25,000 " " " 627 " 25,000 " " " 628 " 25,000 " " " 629 " 25,000 " " " 630 " 25,000 " " " 631 " 25,000 " " " 632 " 25,000 " " " 633 " 25,000 " " " 634 " 25,000 " " " 635 " 25,000 " " " 636 " 25,000 " " " 637 " 25,000 " " " 638 " 25,000 " " " 639 " 25,000 " " " 640 " 25,000 " " " 641 " 25,000 " " " 642 " 25,000 " " " 643 " 25,000 " " " 644 " 25,000 " " " 645 " 25,000 " " " 646 " 25,000 " " " 647 " 25,000 " " " 648 " 25,000 " " " 649 " 25,000 " " " 650 " 25,000 " " " 651 " 25,000 " " " 652 " 25,000 " " " 653 " 25,000 " " " 654 " 25,000 " " " 655 " 25,000 " " " 656 " 25,000 " " " 657 " 25,000 " " " 658 " 25,000 " " " 659 " 25,000 " " " 660 " 25,000 " " " 661 " 25,000 " " " 662 " 25,000 " " " 663 " 25,000 " " " 664 " 25,000 " " " 665 " 25,000 " " " 666 " 25,000 " " " 667 " 25,000 " " " 668 " 25,000 " " " 669 " 25,000 " " " 670 " 25,000 " " " 671 " 25,000 " " " 672 " 25,000 " " " 673 " 25,000 " " " 674 " 25,000 " " " 675 " 25,000 " " " 676 " 25,000 " " " 677 " 25,000 " " " 678 " 25,000 " " " 679 " 25,000 " " " 680 " 25,000 " " " 681 " 25,000 " " " 682 " 25,000 " " " 683 " 25,000 " " " 684 " 25,000 " " " 685 " 25,000 " " " 686 " 25,000 " " " 687 " 25,000 " " " 688 " 25,000 " " " 689 " 25,000 " " " 690 " 25,000 " " " 691 " 25,000 " " " 692 " 25,000 " " " 693 " 25,000 " " " 694 " 25,000 " " " 695 " 25,000 " " " 696 " 25,00



JOLIETTE.

VENREDI 13 MAI 1891.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 9 mai.

La séance commence à 3 heures après-midi.

Après la présentation de plusieurs pétitions.

M. WURTELE présente un bill pour amender l'acte électoral de Québec.

Les deux bills sont retirés.

M. LAFONTAINE (Napierville) Bill pour amender le chap. 25 des statuts relatifs au Bas-Canada, et l'article 559 du code municipale de la province de Québec.

M. GAGNON—Bill pour abolir la qualification foncière des membres de l'Assemblée législative de la province de Québec.

M. HOUDÉ propose qu'un comité spécial composé des honorables MM. Lavigne et Lynch et de MM. Laberge, Lecavallier, Marchand, Marion, Mollé, Gagnon, Champagne, Dupuis, Wurtelle, et du proposant soit nommé pour étudier les bills présentés à l'effet d'amender le Code Municipal.

INTERPELLATIONS.

M. LAFONTAINE (Napierville)—Quelles sont les sommes d'argent parvenues sur le fond de l'emprunt municipal depuis la nomination du commissaire, premier mai courant ? Quelles sont les municipalités qui ont réglé ? Quelles sont les dépenses encourues et à qui payées ?

M. ROBERTSON dit que la réponse à toutes ces questions se trouve dans le rapport de la commission lequel sera soumis prochainement à la chambre.

M. LAFONTAINE (Napierville)—Le gouvernement a-t-il pris les moyens de faire payer les arriérés dus au fonds des édifices et des jurés dans tous les districts et spécialement ceux des districts de Gaspé et de Terrebonne qui sont les plus considérables.

Hon. M. ROBERTSON—Les officiers de ce district ont reçu des instructions à cet effet.

M. PARENT—Est-ce l'intention du gouvernement d'obliger, sous peine de déchéance, F. D. de Saint-Aubin, inspecteur des licences pour le district de Rimouski, de transporter son bureau dans la ville de Rimouski, chef-lieu du dit district, conformément aux requêtes présentées au gouvernement dans ce but et aux ordres en conseil passés à ce sujet, au lieu de lui permettre de tenir plus longtemps son bureau à Gaspé ?

Hon. M. ROBERTSON—M. de Saint-Aubin a reçu instruction de transporter son bureau dans la ville de Rimouski avant le premier juin 1879 par sa lettre du 31 juillet 1879 il a informé l'honorable Trésorier qu'il avait agi conformément à ces instructions.

M. LANGELEIER (Portneuf)—Quel est le montant des billets donnés pour coupe de bois et non encore échus ni renouvelés depuis le premier juillet dernier au 30 avril dernier.

Hon. M. FLYNN.—\$116,548.

MORUAUX.

M. IRVINE—Copie de toutes correspondances et de tous ordres depuis la fondation de l'Auguste. Question, de la charge de chef de district d'Arthabaska en 1879 sa réinstallation à la dite charge dans le cours de la présente année.

En réponse à M. IRVINE.

Hon. M. LORANGER dit que les documents qui seront mis devant cette chambre établiront que le gouvernement n'a rien perdu, la personne en question ayant réglé avec le Trésorier.

M. IRVINE demande un état indiquant les sommes d'argent payées au Trésorier de la province sous l'autorité de la 15ème section de l'acte général des mines de Québec 1859.

M. RINFRET et MALOUIN demandent une liste contenant les noms des employés du chemin de fer du Nord, leur résidence et leurs salaires respectifs y compris le salaire de L. A. Lévesque, etc.

M. TARDÉ demande copie des papiers relatifs à la nomination du Dr. Chèvrefeuille comme coroner du district d'Arthabaska.

M. HOUDÉ propose la formation d'un comité spécial pour prendre en considération tous les bills pour amender le Code Municipal.

Plusieurs projets de loi subissent leur deuxième lecture, puis la chambre s'ajourne.

NOS HOMMES PUBLICS.

Le Star a voulu dire son mot à propos des relations de l'honorable M. Chapleau avec le Crédit Foncier. Son article débute en ces termes :

"Personne, dans ce pays, ne prétend qu'un ministre de la Couronne n'a pas le droit de se mêler d'affaires commerciales légitimes. Soutenir cela serait ridicule. M. Blake avait le droit d'exercer sa profession, sir George Cartier aussi, et ce droit l'honorable M. Chapleau le possède également, si les amis de l'honorable M. MacKenzie éprouvaient réel-

lement des inquiétudes pour son avenir au point de vue financier, ils ont eu parfaitement raison de le pourvoir en lui procurant la présidence de la Compagnie d'Assurance des risques isolés. Tout ceci est légitime et personne n'a rien à y redire."

Après ce préambule, on croit, probablement que le Star va exonerer M. Chapleau de tout blâme pour avoir accepté la charge de vice-président du Crédit Foncier.

Eh bien ! l'on fait erreur. Par un miracle de logique, l'écrivain qui a tracé ces lignes trouve moyen d'en tirer une conclusion défavorable au premier ministre. Cela est bien simple. M. Chapleau a le tort d'avoir reçu cette charge étant ministre. Il eût dû choisir, pour cela, d'après notre confrère, un moment où il n'eût pas été ministre ; de cette façon sa conduite eût été irréprochable.

D'abord, comme M. MacKenzie avait lui aussi occupé la présidence d'une compagnie d'Assurance lorsqu'il était ministre, nous ne voyons pas pourquoi le Star a cité son exemple, qui est de nature à justifier entièrement M. Chapleau.

Mais, en admettant cette étrange théorie, les ministres devraient attendre qu'ils soient dans l'opposition pour se mêler d'affaires ou résigner pour redevenir simples députés.

Cette théorie n'affecterait guère les libéraux, il est vrai, puisqu'ils n'ont d'ordinaire les régions de la gauche. Or, pourquoi les objections qui existent contre un ministre ne vaudraient-elles pas contre un député ?

Dans le cas actuel, on ne paraît pas avoir réfléchi à l'a propos tout particulier d'avoir cité le Crédit-Foncier, destinée à inaugurer des relations nouvelles avec la France, une personnalité comme celle de l'honorable M. Chapleau, premier ministre et initiateur même de la politique nouvelle. Dût la règle que le Star nous a déclinée, si mal, être reconvenue, on devrait encore admettre des exceptions et le cas actuel en serait certainement une, vu les intérêts en jeu.

On oublie aussi que nous sommes dans un pays démocratique et où chacun a le droit de s'exprimer librement. Aux Etats-Unis, pays de démocratie aussi bien que de démocratie sous certains rapports, on paie les députés et ministres, on ne se contente pas de les indemniser, et encore on les laisse libres de se mêler de toute espèce d'affaires.

Ici, où l'on ne paie guère, où l'on veut que les gens travaillent pour le public presque gratuitement, à plus forte raison les hommes qui ont le plus souvent d'injures en guise de salaires.

L'opinion publique qui sait combien la carrière parlementaire est ingrate dans notre pays, ne sanctionnera pas la règle précitée par nos adversaires. Elle la ratifiera d'autant moins que ceux-ci sont les premiers à la violer lorsqu'on leur en fournit l'occasion. Sur ce point comme sur une foule d'autres, les libéraux manquent de sincérité.

LA RÉFORME DU SÉNAT

La lettre du sénateur réformiste, l'hon. M. Hoar, en faveur du maintien de la constitution actuelle du sénat, donne au Globe l'occasion de plaider de nouveau pour l'abolition de ce corps. Mais il le fait sans apporter le moindre nouvel argument au soutien de sa thèse, et comme nous nous sommes déjà réfuté les arguments de l'organe radical sur ce sujet auquel il travaille vaillamment à joindre l'actualité, il est inutile pour le moment de recommencer cette discussion.

Attendons que le Globe ait enfin réussi à agiter sérieusement l'opinion publique touchant cette réforme à rebours, pour reprendre le débat qu'il est seul aujourd'hui à soulever au milieu de l'indifférence générale.

Mais il est toujours bon de constater que le radicalisme du Globe sur cette question le met dans l'embarras au sein même de son propre parti. Aucun des chefs et des représentants de l'opposition soit dans l'une ou dans l'autre chambre, n'a jugé à propos jusqu'ici de le seconder dans l'absurde campagne qu'il mène contre le sénat après avoir été l'un de ses plus ardens défenseurs.

Plusieurs démonstrations libérales ont eu lieu depuis que le Globe rompt violemment avec son passé, s'est mis dans la tête de détruire notre seconde chambre fédérale, mais pas une de ces démonstrations n'a fait avancer sa cause d'un pas. Au contraire. On n'a paru faire allusion à cette réforme que dans le but de faire passer le mot de l'indifférence générale.

Le Globe combat cette proposition, quoiqu'elle ait été approuvée en cette circonstance par les sommités de son parti. Il dit qu'il ne saurait

comprendre comment il serait possible d'être une seconde Chambre qui ne serait pas plus "nuisible" que celle en existence. Sous tous rapports elle serait pire, ajouta-t-il et elle entrainerait des conflits à peu près insolubles. Il ne veut pas entendre parler de l'érection des sénateurs soit directement par le peuple ou au second degré par les législatures provinciales ou par les conseils de viciniaux ou par les conseils de voir. L'appareil sur des considérations solides qui, à son insu, militent fortement en faveur du statu quo.

Ses raisonnements ne laissent pas d'autre alternative que d'abolir le sénat ou de le maintenir tel quel est, au moyen de nominations faites par la Couronne.

Or, la question étant posée de la sorte, se résout d'elle-même. Et tant que le Globe n'aura pas converti à son idée les notabilités du parti, il serait oiseux de se préoccuper de son projet de démolition, puisque ce projet est en faveur nulle part et que depuis plus d'un an qu'il le prêche, il ne lui a pas gagné un homme éminent dans les rangs libéraux.

Le Times de Hamilton, un des organes les plus accrédités de M. Blake, vient de déclarer que cette tentative de démolition, qui est l'effet d'introduire la suppression du sénat dans le programme du parti, est nécessairement un fiasco.—Le Monde.

LA BANDE DE LA VILLE.

Nous regrettons vivement de voir que la bande de notre ville paraît peu souvent en public.

Il est vrai que ce corps musical a été loin de recevoir tout l'encouragement qu'il mérite ; mais d'un autre côté, il a peut-être négligé lui aussi de s'attirer tous les regards que l'on serait disposé à lui accorder s'il nous donnait le plaisir d'entendre de la belle et bonne musique.

Nous avons, dans cette localité, un bon nombre de musiciens capables de former une des premières bandes de ce pays.

Cependant, on ne leur fournit aucun moyen, non pas pour les payer eux-mêmes, mais pour subvenir aux frais d'entretien que nécessite le maintien d'une bande, dans une localité.

Nous espérons que l'on se fera un plaisir de faire une souscription des plus minimes pour fournir une somme suffisante pour maintenir une organisation dont nous avons le droit d'être fiers et qui ne contribue pas peu à redorer l'éclat de nos solennités publiques et religieuses.

Grande Chance.

Le magnifique et spacieux hangar que J. J. Provost offre en vente à la station du chemin de fer de Joliette, peut être facilement converti en un hôtel très confortable avec peu de dépenses et serait sans contredit le mieux situé de tout Joliette et le plus achalandé.

Que l'on profite de cet avantage.

LES DERNIÈRES MESURES DU GOUVERNEMENT APPRÉHENS AUX ETATS UNIS.

Le Herald de New York est d'opinion que la décision à laquelle le gouvernement canadien est arrivé au sujet de la réduction des péages sur les transports, les démontre qu'il est formellement déterminé à concourir pour obtenir une part du commerce du transport de l'Ouest. Le sacrifice ainsi fait est considérable, et si les Etats-Unis veulent ne pas perdre de terrain sur cette question, ils doivent faire quelque chose d'exemple. L'action du gouvernement d'Ottawa, continue le Herald, prouve que le Canada n'entend pas se laisser dépasser par le pays voisin en fait de facilités offertes aux transports par canaux, et qu'il voudrait, non être facilement converti en un pays américain, en détruisant tous les obstacles matériels ou financiers, qui gênent la libre circulation du commerce entre l'Ouest et l'Est. En un mot, le pays le plus petit, "un pays aussi pauvre que le Canada," selon l'expression du Herald, les Etats-Unis. D'accord avec l'esprit du siècle, le Canada se crée un commerce et annexe des territoires ; il se débarrasse de ses langues et prenant sa place parmi les nations, il est décidé à demander et même à exiger qu'on lui accorde sa part de l'attention générale.

Tout le monde applaudit aux mesures pratiques du gouvernement parce que tout le monde y trouve son avantage. Ceci ne frappe pas autant l'imagination qu'un projet de confédération impériale, ce n'est peut-être pas d'un intérêt aussi palpitant que le vote obligatoire, ou la prohibition des liqueurs alcooliques, mais cela est une mesure sage et pratique, qui rend la vie plus facile et le travail plus productif.

Le discours prononcé par le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec prouve aussi que le pays tout entier veut sortir des discussions de partis et se placer sur le terrain des affaires.

Il parle du progrès de l'industrie et de l'agriculture, il parle du développement rapide de cette "nation nouvelle," il admire le sentiment d'activité qui anime à ce sujet la po-

polation de la province de Québec. Cet exemple pourrait être suivi ailleurs avec avantage.

L'avancement du capital à conditions faciles, l'établissement de l'industrie du sucre de betteraves, l'exploitation des riches gisements de phosphates de la vallée de l'Ottawa, l'exportation des produits de l'agriculture et du bétail vivant, et, comme conséquence, l'établissement d'une ligne régulière de vapeurs entre le Canada et la France ; voilà les sujets dont traite ce discours.

La colonisation, aussi, fait des progrès dans la province s'étendant sur bien des centaines de milles le long de chaque côté de la rivière ont été submergés par l'eau et d'immenses masses de glace. Une grande portion de ces terres est, ou était, bien peuplée. Les habitants ont perdu tout leur bétail ; maisons, habitations, églises, écoles, etc., et même des villages entiers sont démolis et entraînés. En beaucoup de cas des groupes de familles qui s'étaient réfugiés dans les plus grands bâtiments sont encore emprisonnés dans les accumulations de glace qui peuvent être atteintes malgré les efforts les plus déterminés. Une estimation faite avec soin prouve qu'au moins sept mille personnes sont chassées de leurs demeures, la moitié au moins ont tout perdu, sauf les vêtements qu'elles possèdent sur elles, et auront besoin d'aide pendant un, deux ou trois mois. Les citoyens des environs ont fait et font tout ce qu'ils peuvent pour sauver et aider les victimes. Le gouvernement distribue une certaine quantité de rations, mais quand tout ceci aura été fait il y aura encore un grand besoin d'articles de vêtements et de grains pour semences.

Le Dr. Rotbaille déclare que : "le rapatriement et le courant d'immigration qui vient d'Europe prouvent que la province est appréciée dans les lieux étrangers."

La majorité de la population est probablement indifférente à ce qu'un parti ou l'autre soit au pouvoir, tandis que tous sont intéressés à savoir si le pays prospère, ou s'il court vers la ruine et la banqueroute. Les citoyens qui ont été déçus par l'attention ; ils engagent le pays à ne prêter son appui qu'à ce qui est bon et pratique et tendant à développer les ressources que nous possédons, et à laisser de côté toutes les théories politiques qui détournent l'attention du Canada de la voie dans laquelle il s'est engagé pour accroître sa richesse et augmenter l'importance de son commerce.

LE REVENU PUBLIC.

Les recettes du trésor pendant le mois d'avril dernier accusent une augmentation considérable sur celles du mois correspondant de 1880. Ce sont les douanes qui ont produit la plus grande partie de l'excédent, comme on peut le constater par le tableau comparatif qui suit :

Tableau comparatif des recettes du trésor pour avril 1881 et 1880. Colonnes : Revenus, Douanes, Excise, Chemins de fer, travaux publics, divers. Montants en dollars et cents.

LE DÉBOISEMENT.

Les grands états boisés de l'Union américaine, le Montana, le Wisconsin et le Michigan. On estime ainsi leur approvisionnement respectif :

Tableau des approvisionnements en bois pour le Montana, le Wisconsin et le Michigan. Colonnes : État, Quantité en pieds cubes.

La coupe moyenne de bois dans ces trois états est d'environ 8,000,000,000 de pieds par année, de sorte qu'un train d'ou ou va, les forêts du Minnesota, du Wisconsin et du Michigan seront épuisées dans dix ans. Cependant il est bien sûr qu'à l'expiration de cette période, le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux Etats-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux Etats-Unis. L'avenir rapproché ; et nos marchands de bois ainsi que nos exploitiers de limites doivent jamais perdre de vue cette éventualité.

LA RECOMPENSE.

Un prince rencontra un jour un vieillard qui plantait un noyer. Quel fut le prince à sa suite ; il fut comme s'il était jeune et qu'il dut recueillir les fruits de cet arbre. Ses courtisans rirent comme lui de ce vieillard. Le prince le fit venir et lui demanda son âge. Quatre-vingt ans, seigneur, dit-il ; mais grâce à Dieu, je me porte aussi bien que personne—Combien de temps espères-tu donc vivre encore pour suivre le prince, pour planter à cet âge des arbres qui rapportent si tard ? — Seigneur, dit le vieillard, je me contente de planter des arbres sans m'en occuper ; si les fruits seront pour moi ou pour un autre ; il est juste que nous fassions ce qu'on fait nos pères. Le prince, charmé de cette réponse, lui donna une poignée de pièces d'or. "En bien, dit le vieillard, qui peut dire que j'ai travaillé inutilement aujourd'hui, puisque l'arbre que j'ai planté rapporte dès le premier jour d'aussi beaux fruits ?" Il est donc vrai que celui qui fait le bien en est récompensé, même en ce monde.

LE NORD-OUEST CANADIEN.

L'Abéille de Lowell, Mass., après avoir exposé les avantages que procurera aux colons leur établissement dans les riches plaines de cette terre promise, conclut en disant : "Nous voyons là dedans l'organisation la plus complète pour aider, encourager et faciliter l'établissement des colons dans ces vastes territoires tendra à toucher les deux océans et peupler d'une race vigoureuse le sol fécond longeant la grande artère qui doit être le ralliement de toutes les provinces de la Confédération Canadienne. Rien, si ce n'est ce qui est offert par ces compagnies à ceux qui veulent reposter leur avenir sur les jouissances de la vie agricole, ne peut être plus avantageux et plus à la portée des hommes et des moyens. Jamais occasion plus favorable ne saurait être donnée au canadien-français espérant de pouvoir compter sur de plus sûres et de plus belles espérances en reprenant le chemin de son pays. Pour peu qu'il ait fait d'économies à l'étranger, il se voit, avec une légère somme, réintégrer royalement sur ce sol où il aime à trôner parce que les livres que lui ont légués ses ancêtres sont les livres du cultivateur émérite et courageux."

NOUVELLES DIVERSES.

MOIS DE MARIÉ.—Les exercices du mois de Marie sont suivis avec beaucoup d'assiduité, en cette localité. La beauté du chant et l'éclat des pompes religieuses ne contribuent pas peu à élever l'âme à Dieu et à augmenter la piété des fidèles.

COMMENCE.—La plus grande activité règne dans notre ville. Dans toutes les branches du commerce, on fait tout en son pouvoir pour se placer sur un haut pied.

Il est à espérer que ce mouvement ne se ralentira pas et qu'en peu d'années Joliette sera comptée au nombre des principales villes et commerciales de la Province de Québec.

Nous remarquons surtout une augmentation notable dans la vente des épicerie et des produits de la ferme.

BOIS.—Les dernières pluies qui sont tombées vont faciliter la descente du bois. Les demandes, en cette branche de commerce, sont si considérables que l'on ne pense pas que le marché puisse suffire à la consommation.

BELLE SAISON.—Les arbres se couvrent de feuilles et le doux parfum des fleurs se répand dans l'atmosphère.

LA MISÈRE DANS LE DAKOTA.

Nous avons déjà parlé des désastres causés par les récentes inondations dans l'ouest des Etats-Unis et particulièrement dans le Dakota, l'Etat limitrophe de Manitoba.

Le gouverneur du Dakota est au moment à New-York avec mission d'implorer la charité des Etats de l'Est en faveur des victimes de l'inondation. Nous extrayons de la circulaire qu'il vient de publier :

Pendant deux semaines de vastes surfaces de terres basses s'étendant sur bien des centaines de milles le long de chaque côté de la rivière ont été submergées par l'eau et d'immenses masses de glace. Une grande portion de ces terres est, ou était, bien peuplée. Les habitants ont perdu tout leur bétail ; maisons, habitations, églises, écoles, etc., et même des villages entiers sont démolis et entraînés. En beaucoup de cas des groupes de familles qui s'étaient réfugiés dans les plus grands bâtiments sont encore emprisonnés dans les accumulations de glace qui peuvent être atteintes malgré les efforts les plus déterminés. Une estimation faite avec soin prouve qu'au moins sept mille personnes sont chassées de leurs demeures, la moitié au moins ont tout perdu, sauf les vêtements qu'elles possèdent sur elles, et auront besoin d'aide pendant un, deux ou trois mois. Les citoyens des environs ont fait et font tout ce qu'ils peuvent pour sauver et aider les victimes. Le gouvernement distribue une certaine quantité de rations, mais quand tout ceci aura été fait il y aura encore un grand besoin d'articles de vêtements et de grains pour semences.

Accidents.—Le conducteur d'une des voitures de M. Morrice, chargé de distribuer de la glace dans les rues s'est blessé grièvement vendredi dernier. Vouant chasser des chiens qui aboyaient derrière le wagon, il brandit au-dessus de leurs têtes les tenailles dont il se servait pour la distribution ; par malheur l'outil lui échappa des mains et pénétra très avant dans sa jambe gauche. Il se rendit à l'hôpital général où on lui administra les soins nécessaires.

On a transporté à l'hôpital général un nommé Lawrence Foran, employé dans les mines de fer de Hunington. Mercredi de cette semaine, il était à faire jouer une mine lorsque subitement une explosion se produisit. Les éclats de pierre lui crevèrent les deux yeux et lui infligèrent de graves blessures à la tête. Son état est désespéré.—C. de Montréal.

Le gouverneur général est rendu à Québec. La batterie A lui a formé à son arrivée, une garde d'honneur. Son Excellence occupa les appartements préparés pour lui à la citadelle. Elle a retenu des chambres à l'hôtel St Louis pour le duc de Sutherland et sa suite qui arriveront à Québec mercredi.

Le manteau de lord Baconfield est tombé sur les épaules de lord Salisbury. Ce choix est généralement bien accueilli. Plusieurs considérations ont conduit le parti tory à choisir ce chef de préférence à Sir Stafford Northcote, à lord Cairns et au duc de Richmond. Lord Salisbury a, dit-on, un caractère très énergique, et on s'attend à une politique vigoureuse de sa part.

CONDAMNÉS.—Honoré Miran et Joseph Bellenard, deux jeunes gens qui ont été arrêtés par l'agent de sûreté Bolger, pour avoir lancé des pierres sur un train de passagers du chemin de fer du Nord, près d'Yamachiche, ont été condamnés vendredi, par le juge Dumoulin, aux Trois-Rivières, à deux mois de prison.

Nous lisons dans le Mail du 7 mai courant l'entrefilet suivant qui a dû faire une drôle d'impression sur nos concitoyens protestants de la province d'Ontario, et exciter l'ire du Globe :

"Un journal comique hebdomadaire, le Petard, publiée en langue française à d'o suspendre sa publication afin d'éviter d'être poursuivi pour attaques obscènes contre les religieux catholiques romains. Il était imprimé aux bureaux de La Patrie, organe libéral."

Hélas ! ce n'est que trop vrai, un ex-frère de la Doune Chrétienne, propriétaire de l'organe gaieté de Montréal, imprimait de gaieté de cœur cette ignoble saleté dont la police vient de purger notre ville.

AUX VOLEURS !—Pierre Hudon avait déposé divers articles de ménage, ustensiles de cuisine, etc., au premier étage d'un hangar situé en arrière de sa résidence, rue Dubord. Avant-hier vers 2 heures de l'après-midi, M. Hudon trouva 13 hommes pourvus d'autant de poches qu'ils étaient en train d'emplier. Il cria ; aux voleurs ! En même temps l'un des bandits lui asséna en plein visage un coup de poing qui faillit le renverser. Et là, le décampèrent, laissant derrière eux leurs poches et un chapeau.

M. Hudon croit avoir échappé à une mort certaine. Lorsqu'il reçut le coup, il était près d'une trappe pratiquée dans le plancher pour communiquer au premier étage du rez de chaussée. Si la violence du coup l'eût renversé, il serait tombé par cette trappe sur un amas de bois qui se trouvait au rez de chaussée. Et c'est probablement ainsi que l'entendait le voleur qui l'a frappé.

La police a l'œil au guet.

Les conservateurs s'opposent à la première lecture, aux Communes d'Angleterre, du bill à l'effet d'amender la loi au sujet du serment.

Le Grand duc Nicholas, fils du Grand Duc Constantin et cousin du Tsar actuel a été enfermé dans la forteresse de Dunaïev, où il sera détenu durant le reste de sa vie.

—M. Gladstone est sérieusement indisposé.

—La bibliothèque du parlement de Québec contient 27,746 volumes.

—Il est rumored, d'un dépêche d'Ottawa, que M. Brunel, commissaire du Revenu de l'Intérieur, a demandé d'être mis à la retraite.

—On dit que le ministre de la Marine et des pêcheries se rendra à l'île du Prince-Édouard la semaine prochaine.

—On considère que les difficultés tunisiennes seront bientôt réglées, vu que la France refuse de pousser plus loin les hostilités.

—Une dépêche d'Ottawa dit qu'il est rumored dans la capitale que le diocèse d'Ottawa sera bientôt érigé en archevêché et que Mgr. Duhamel en sera nommé archevêque.

APOLÉXIS.—Lundi, vers 5 heures, le sous-sergent Gauthier a ramassé une femme, du nom de Lucie Badyly, étendue ivre sur le pavé. Née à un poste No 4, elle tomba sans connaissance et mourut avant l'arrivée du médecin que l'on avait mandé. Elle est morte d'apoplexie foudroyante.—C. de Montréal.

Accidents.—Le conducteur d'une des voitures de M. Morrice, chargé de distribuer de la glace dans les rues s'est blessé grièvement vendredi dernier. Vouant chasser des chiens qui aboyaient derrière le wagon, il brandit au-dessus de leurs têtes les tenailles dont il se servait pour la distribution ; par malheur l'outil lui échappa des mains et pénétra très avant dans sa jambe gauche. Il se rendit à l'hôpital général où on lui administra les soins nécessaires.

On a transporté à l'hôpital général un nommé Lawrence Foran, employé dans les mines de fer de Hunington. Mercredi de cette semaine, il était à faire jouer une mine lorsque subitement une explosion se produisit. Les éclats de pierre lui crevèrent les deux yeux et lui infligèrent de graves blessures à la tête. Son état est désespéré.—C. de Montréal.

Le gouverneur général est rendu à Québec. La batterie A lui a formé à son arrivée, une garde d'honneur. Son Excellence occupa les appartements préparés pour lui à la citadelle. Elle a retenu des chambres à l'hôtel St Louis pour le duc de Sutherland et sa suite qui arriveront à Québec mercredi.

Le manteau de lord Baconfield est tombé sur les épaules de lord Salisbury. Ce choix est généralement bien accueilli. Plusieurs considérations ont conduit le parti tory à choisir ce chef de préférence à Sir Stafford Northcote, à lord Cairns et au duc de Richmond. Lord Salisbury a, dit-on, un caractère très énergique, et on s'attend à une politique vigoureuse de sa part.

CONDAMNÉS.—Honoré Miran et Joseph Bellenard, deux jeunes gens qui ont été arrêtés par l'agent de sûreté Bolger, pour avoir lancé des pierres sur un train de passagers du chemin de fer du Nord, près d'Yamachiche, ont été condamnés vendredi, par le juge Dumoulin, aux Trois-Rivières, à deux mois de prison.

Nous lisons dans le Mail du 7 mai courant l'entrefilet suivant qui a dû faire une drôle d'impression sur nos concitoyens protestants de la province d'Ontario, et exciter l'ire du Globe :

"Un journal comique hebdomadaire, le Petard, publiée en langue française à d'o suspendre sa publication afin d'éviter d'être poursuivi pour attaques obscènes contre les religieux catholiques romains. Il était imprimé aux bureaux de La Patrie, organe libéral."

Hélas ! ce n'est que trop vrai, un ex-frère de la Doune Chrétienne, propriétaire de l'organe gaieté de Montréal, imprimait de gaieté de cœur cette ignoble saleté dont la police vient de purger notre ville.

AUX VOLEURS !—Pierre Hudon avait déposé divers articles de ménage, ustensiles de cuisine, etc., au premier étage d'un hangar situé en arrière de sa résidence, rue Dubord. Avant-hier vers 2 heures de l'après-midi, M. Hudon trouva 13 hommes pourvus d'autant de poches qu'ils étaient en train d'emplier. Il cria ; aux voleurs ! En même temps l'un des bandits lui asséna en plein visage un coup de poing qui faillit le renverser. Et là, le décampèrent, laissant derrière eux leurs poches et un chapeau.

M. Hudon croit avoir échappé à une mort certaine. Lorsqu'il reçut le coup, il était près d'une trappe pratiquée dans le plancher pour communiquer au premier étage du rez de chaussée. Si la violence du coup l'eût renversé, il serait tombé par cette trappe sur un amas de bois qui se trouvait au rez de chaussée. Et c'est probablement ainsi que l'entendait le voleur qui l'a frappé.

La police a l'œil au guet.

Les conservateurs s'opposent à la première lecture, aux Communes d'Angleterre, du bill à l'effet d'amender la loi au sujet du serment.

Le Grand duc Nicholas, fils du Grand Duc Constantin et cousin du Tsar actuel a été enfermé dans la forteresse de Dunaïev, où il sera détenu durant le reste de sa vie.

Un nouvel usage pour le mica. Ue minerai est plus abondamment exploité que jamais, et les melle intérieurs perméabilisés de mica assure à l'abri de la Canada d'été de mica de couleur peuvent être et qui sont utilisés.—Montreal.

—James Galles, leur, est mort à l'âge de quinze jours, trouvé sur lui, constaté qu'il était mort.—Montreal.

Une dépêche de la Turquie dit qu'il est constaté qu'il est mort.—Montreal.

—Une dépêche des opérations de sont interrompues plus incessamment.—Montreal.

EMPLOIÉS.—(enfants de M. le gny, ont mangé herbes sur le pas à sa résidence. Quelques minutes infestèrent tous l'Empoisonnement. Le Dr Duroche teta que les enfants somnes en mangeant médecin admittit enfants qui ajouta danger.

Londres, 9.—Un tantupin dit qu'il turc se prépare à guerre.

Ottawa, 8.—Les sance en circulation nier formaient la 723,80. Excedant denures, \$2,355.

Faites l'aumône, seur à une petite moyen de rachat.—Ah ! j'ai vu le, ai fait venir.

Un bourgeois riche agioteur.—Comment avoir riche quand tout se sont ruinés ? —Oh mon Dieu ! répondit l'aumônier. Affaire se lecoump. Eh bien, j'ai tout une poche et le d'actiounaires.

MARCHE D'...

Fleur de blé p. 100 lb. Fleur de Seigle do. Fleur de Blé d'Inde do. Fleur de sarrasin do. Fleur d'avoine do.



# JOLIETTE.

Vendredi 13 Mai 1891.

## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 9 mai.

La séance commence à 3 heures après-midi.

Après la présentation de plusieurs pétitions.

M. WURTELE présente un bill pour amender l'acte électoral de Québec.

Les deux bills sont retirés.

M. LAFONTAINE (Napierville) Bill pour amender le chap. 26 des statuts relatifs au Bas-Canada, et l'article 553 du code municipal de la province de Québec.

M. GAGNON—Bill pour abolir la qualification foncière des membres de l'Assemblée législative de la province de Québec.

M. HOUDÉ propose qu'un comité spécial composé des honorables M. Lorange et Lynch et de M. Labor, M. Lévesque, Marchand, Marlon, M. Gagnon, Champagne, Dupuis, Wurtele, et du proposant soit nommé pour étudier tous les bills présentés à l'effet d'amender le Code Municipal.

INTERPELLATIONS.

M. LAFONTAINE (Napierville)—Quelles sont les sommes d'argent perçues sur le fond d'emprunt municipal depuis la nomination du commissaire, premier conseil municipal ? Quelles sont les municipalités qui ont réglé ? Quelles sont les dépenses encourues et à qui payées ?

M. ROBERTSON dit que la réponse à toutes ces questions se trouve dans le rapport de la commission, lequel sera soumis prochainement à la chambre.

M. LAFONTAINE (Napierville)—Le gouvernement a-t-il pris les moyens de faire payer les arriérés des fonds des districts et des jurés dans tous les districts et spécialement dans les districts de Québec et de Trois-Rivières qui sont les plus considérables.

Hon. M. ROBERTSON—Les officiers de ce district ont reçu des instructions à cet effet.

M. PARENT—Est-ce l'intention du gouvernement d'obliger, sous peine de suspension, F. D. de Saint-Aubin, inspecteur des licences pour le district de Rimouski, de transporter son bureau dans la ville de Rimouski, chef-lieu du dit district, conformément aux règlements présentés au gouvernement dans ce but et aux ordres de lui permis de tenir plus long lieu.

Hon. M. ROBERTSON—M. de Saint-Aubin a reçu instruction de transporter son bureau dans la ville de Rimouski avant le premier juin 1879 par sa lettre du 31 juillet 1879 il a informé l'honorable Trésorier qu'il avait agi conformément à ces instructions.

M. LANGELIER (Portneuf)—Quel est le montant des billets donnés pour coupe de bois et non encore échus ni renouvelés depuis le premier juillet dernier au 30 avril dernier.

L'hon. M. FLYNN—\$116,548.

NOTICES.

M. IRVINE—Copie de toutes correspondances et de tous ordres depuis la fondation de l'Anglo-Québec, de la charge de chef de district d'Arthabaska en 1879 sa réinstallation à la dite charge dans le cours de la présente année.

En réponse à M. IRVINE.

L'hon. M. LORANGER dit que les documents qui seront mis devant cette chambre établissent que le gouvernement n'a rien perdu, la personne en question ayant réglé avec le Trésorier.

M. IRVINE demande un état indiquant les sommes d'argent payées au Trésorier de la province sous l'autorité de la 15<sup>me</sup> section de l'acte général des mines de Québec 1880.

M. RINFRET et MALOUIN demandent une liste contenant les noms des employés du chemin de fer du Nord, leur résidence et leurs salaires respectifs y compris le salaire de L. A. Sénéchal.

M. TARTE demande copie des papiers relatifs à la nomination du Dr. Chèvrefeuille comme coroner du district d'Arthabaska.

M. HOUDÉ propose la formation d'un comité spécial pour prendre en considération tous les bills pour amender le Code Municipal.

Plusieurs projets de loi subissent leur deuxième lecture, puis la chambre s'ajourne.

## NOS HOMMES PUBLICS.

Le Star a voulu dire son mot à propos des relations de l'honorable M. Chapleau avec le Crédit Foncier. Son article débute en ces termes :

"Personne, dans ce pays, ne méritait qu'un ministre de la Couronne n'a pas le droit de se mêler d'affaires commerciales légitimes. Soutenir cela serait ridicule. M. Blakie avait le droit d'exercer sa profession, sir George Cartier aussi, et ce droit l'honorable M. Chapleau le possède également. Si les amis de l'honorable M. MacKenzie éprouvaient réel-

lement des inquiétudes pour son avenir au point de vue financier, ils ont eu parfaitement raison de le lui procurer en lui procurant la présidence de la Compagnie d'Assurance des risques isolés. Tout ceci est légitime et personne n'a rien à y redire."

Après ce préambule, on croit, probablement, que le Star va exonérer M. Chapleau de tout blâme pour avoir accepté la charge de vice-président du Crédit Foncier.

En bien ! l'on fait erreur. Par un miracle de logique, l'écrivain qui a tracé ces lignes trouve moyen d'en tirer une conclusion défavorable au premier ministre. Cela est bien simple. M. Chapleau a le ton d'un homme qui se charge d'un ministère. Il est élu à ce poste, pour cela, d'après notre confrère, un moment où il n'est pas ministre ; de cette façon sa conduite est-elle irréprochable.

D'abord, comme M. MacKenzie avait lui aussi occupé la présidence d'une compagnie d'Assurance lorsqu'il était ministre, nous ne voyons pas pourquoi le Star a cité son exemple, qui est de nature à justifier entièrement M. Chapleau.

Mais, en admettant cette étrange théorie, les ministres devraient-ils être aussi chargés de la présidence de la compagnie d'Assurance lorsqu'ils ne sont pas ministres ?

Dans le cas actuel, on ne paraît pas avoir réfléchi à l'effet d'une institution comme le Crédit Foncier, destinée à inaugurer des relations nouvelles avec la France, une personnalité comme celle de l'honorable M. Chapleau, premier ministre et initiateur même de la politique nationale. Dès la règle que pose le Star en la définissant si mal, il est évident qu'il devrait encore admettre des exceptions et le cas actuel en serait certainement une, vu les intérêts en jeu.

On oublie aussi que nous sommes dans un pays démocratique, où il n'y a guère de fortunes et où chacun est censé gagner sa subsistance. Aux États-Unis, le pays de démocratie aussi, on paie les députés et les ministres, on ne se contente pas de les "indemniser," et encore on les indemnise, on se mêle de toute espèce d'affaires.

Ici, où l'on ne paie guère, on veut que les gens travaillent pour le public presque gratuitement, à plus forte raison le temps d'un homme qu'on paie le plus souvent d'injures au lieu de salaires.

L'opinion publique qui sait combien la carrière parlementaire est ingrate dans notre pays, ne sanctionnera pas la ligne tracée par nos adversaires. Elle la railera d'autant moins que ceux-ci sont les premiers à la violer lorsqu'on leur en fournit l'occasion. Sur ce point comme sur une foule d'autres, les libéraux manquent de sincérité.

—Minerve.

## LA RÉFORME DU SÉNAT.

La lettre du sénateur réformiste, l'hon. M. Hope, en faveur du maintien de la constitution actuelle du sénat, donne à l'occasion de plaider de nouveau pour l'abolition de ce corps. Mais il le fait sans apporter le moindre nouvel argument au soutien de sa thèse, et comme nous avons souvent réfuté les arguties de l'organe radical sur ce sujet auquel il travaille vainement à joindre l'actualité, il est inutile pour le moment de recommencer cette discussion.

Mais il est toujours bon de constater que le radicalisme du Globe sur cette question le met dans l'incertitude au sein même de son propre parti. Aucun des chefs et des représentants de l'opposition soit dans l'une ou dans l'autre chambre, n'a jugé à propos jusqu'ici de le secourir dans l'absurde campagne qu'il mène contre le sénat après avoir été l'un de ses plus ardens défenseurs.

Plusieurs démonstrations libérales ont eu lieu depuis que le Globe rompt violemment avec son passé, et ont mis dans la tête de détruire notre seconde chambre fédérale, mais pas une de ces démonstrations n'a fait avancer sa cause d'un pas. Au contraire. On n'a pu faire allusion à cette étrange insipidité de Globe qu'au banquet de Toronto le 31 avril ; mais tout de même les choses à l'extérieur comme le Globe, on s'est contenté de proposer une réorganisation du sénat en prenant pour base le système électif. Telle a été l'opinion exprimée par le sénateur MacMaster aux applaudissements des députés de la Réforme.

Il parle du progrès de l'industrie et de l'agriculture, il parle du développement rapide de cette "nation nouvelle," il admire le sentiment d'activité qui anime, à ce sujet la po-

lulation de la province de Québec. Cet exemple pourrait être suivi ailleurs avec avantage.

L'avancement du capital à conditions faciles, l'établissement de l'industrie du sucre de betteraves, l'exploitation des riches gisements de phosphate de la vallée de l'Outaouais, l'exportation des produits de l'agriculture et du bétail vivant, et, comme conséquence, l'établissement d'une ligne régulière de vapeurs entre le Canada et la France ; voilà les sujets dont traite ce discours. La colonisation, aussi, fait des progrès dans la province de Québec, et de vastes régions, trop éloignées jusqu'ici pour que les colons puissent y aller, ont été mises à leur portée.

Le Dr. Robitaille déclare que : "le rapatriement et le courant d'immigration qui vient d'Europe prouvent que la province est de mieux en mieux connue et appréciée dans les pays étrangers."

La majorité de la population est probablement indifférente à ce qu'on lui fait ou l'autre soit au pouvoir, tant qu'elle n'est pas intéressée à avoir le pays prospère, ou s'il court vers la ruine et la banqueroute. Les éloges que donne le Herald et la lettre qu'il a adressée au pays à l'effet de lui recommander le bien et la pratique et tendant à développer les ressources que nous possédons, et à laisser de côté toutes les théories politiques qui détournent l'attention de la population vers sa richesse et augmenter l'importance de son commerce.

## LA BANDE DE LA VILLE.

Nous regrettons vivement de voir que la bande de notre ville paraît peu souvent en public.

Il est vrai que ce corps musical a été loin de recevoir tout l'encouragement qu'il mérite ; mais d'un autre côté, il a peut-être négligé lui aussi de s'attacher à tous les regards que l'on serait disposé à lui accorder s'il nous donnait le plaisir d'entendre de la belle et bonne musique.

Nous avons, dans notre localité, un bon nombre de musiciens capables de former une des premières bandes de ce pays.

Cependant, on ne leur fournit aucun moyen, non pas pour les payer eux-mêmes, mais pour subvenir au frais d'entretien que nécessite le maintien d'une bande, dans une localité.

Nous espérons que l'on se fera un plaisir de faire une souscription des plus minimes pour fournir une somme suffisante pour maintenir une organisation dont nous avons le droit d'être fiers et qui ne contribue pas à peu près à relever l'état de nos solennités publiques et religieuses.

## Grande Chance.

Le magnifique et spacieux hangar que J. J. Provost offre en vente à la station du chemin de fer de Joliette, est un véritable bijou. Il est situé sur un terrain très confortable avec peu de dépenses et serait sans contredit le mieux situé de tout Joliette et de tout le comté.

Que l'on profite de cet avantage.

## LES DERNIÈRES MESURES DU GOUVERNEMENT APPRÉCIÉES AUX ÉTATS UNIS.

Le Herald de New York est d'opinion que la décision à laquelle le gouvernement canadien est arrivé au sujet de la réduction des péages sur le canal Welland et les autres canaux de St-Laurent, démontre qu'il est fermement déterminé à concourir pour obtenir une part du commerce du transport de l'Ouest.

Le sacrifice ainsi fait est considérable, et les États-Unis veulent ne pas perdre de vue ce fait en un moment où les transports, ils devront suivre cet exemple. L'action du gouvernement d'Outaouais, continue le Herald, prouve que le Canada n'entend pas laisser dépasser par le pays voisin en fait de facilités offertes aux transports par canaux, et qu'il voudrait, si c'est possible, faire mieux que les Américains, en détruisant tous les obstacles matériels ou financiers, qui gênent la libre circulation du commerce entre l'Ouest et l'Est. En un mot, le pays le plus petit, "un pays aussi pauvre que le Canada," selon l'expression du Herald, acquiesce à l'État-Uni. D'accord avec l'esprit du siècle, le Canada se crée un commerce et amène des territoires ; il se débarrasse de ses langes et prenant sa place parmi les nations, il est décidé à demander et même à exiger qu'on lui accorde sa part de l'attention générale.

Tout le monde applaudit aux mesures pratiques du gouvernement parce que tout le monde y trouve son avantage. Ceci ne frappe pas autant l'imagination qu'un projet de confédération impériale, ce n'est peut-être pas d'un intérêt aussi palpitant que le vote obligatoire, ou la prohibition des liqueurs alcooliques, mais cela n'en est pas moins pratique, utile et travail plus productif.

Les discours prononcés par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec prouvent aussi que le pays tout entier veut sortir des discussions de parti et se placer sur le terrain des affaires.

Il parle du progrès de l'industrie et de l'agriculture, il parle du développement rapide de cette "nation nouvelle," il admire le sentiment d'activité qui anime, à ce sujet la po-

## LA MISÈRE DANS LE DAKOTA.

Nous avons déjà parlé des désastres causés par les récentes inondations dans l'ouest des États-Unis et particulièrement dans le Dakota, l'état limitrophe de Manitoba.

Le gouverneur du Dakota est en ce moment à New-York avec mission d'implorer la charité des États de l'Est en faveur des victimes de l'inondation. Nous extrayons de ce qu'il vient de publier :

"Pendant deux semaines de vastes surfaces de terres basses s'étendant sur bien des centaines de milles le long de chaque côté de la rivière ont été submergées par l'eau et d'immenses masses de glace. Une grande portion de ces terres est, ou était, bien peuplée. Les habitants ont perdu tout leur bétail ; maisons d'habitation, églises, magasins, écoles, et même des villages entiers sont démolis et entraînés. En beaucoup de cas des groupes de familles qui s'étaient réfugiés dans les plus grands bâtiments sont encore emprisonnés dans les accumulations de glace et ne peuvent être atteints malgré les efforts les plus déterminés. Une estimation faite avec soin prouve qu'au moins sept mille personnes sont chassées de leurs demeures. La moitié au moins ont tout perdu, sauf les vêtements qu'elles portaient sur elles, et auront besoin d'aide pendant un, deux ou trois mois. Les citoyens des environs ont fait et font tout ce qu'ils peuvent pour sauver et aider les victimes. Le gouvernement distribue une certaine quantité de rations, mais quand tout ceci aura été fait il y aura encore un grand besoin d'argent, de vêtements et de grains pour semences."

## LE REVENU PUBLIC.

Les recettes du trésor pendant le mois d'avril dernier accusent une augmentation considérable sur celles du mois correspondant de 1880. Ce sont les douanes qui ont produit la plus grande partie de l'excédant, comme on peut le constater par le tableau comparatif qui suit :

Revenus	1881	1880
Douanes.....	\$1,457,436	\$1,152,253
Excise.....	386,261	382,342
Chemins de fer, travaux publics et divers.....	440,963	434,499
	\$2,284,660	\$1,969,100

Augmentation en avril 1881

Douanes.....	\$305,178
Excise.....	3,919
Chemins de fer, travaux publics et divers.....	6,364

Augmentation totale.....\$315,461

La prospérité s'étend à toute la confédération, c'est que les revenus des douanes accusent une augmentation dans tous les ports du Canada, Montréal, Québec, Toronto, Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Winnipeg, Victoria même, dans la Colombie Britannique, donne, pour avril dernier, \$60,600 contre \$36,900 en avril 1880.

Le revenu des cours premiers mois de l'exercice, en cours était de \$4,753,416 sur celui de la période correspondante, de 1879-80. En y ajoutant les \$315,461 d'augmentation en avril dernier, nous avons un excédant total de \$5,068,877 pendant les dix mois du premier juillet au 30 avril dernier.—Le Canadian.

## LE NORD-OUEST CANADIEN.

L'abbé de Lowell, Mass., après avoir exposé tous les avantages que procurera aux colons leur établissement dans les riches plaines de cette terre promise, conclut en disant :

"Nous voyons là dedans l'organisation la plus complète pour aider, encourager et faciliter l'établissement des colons dans le Nord-Ouest, et à mesure que le chemin du Pacifique tendra à toucher les deux océans et à peupler d'une race vigoureuse le sol fécond longeant la grande arrière qui doit être le ralliement de toutes les provinces de la Confédération Canadienne. Rien, si ce n'est ce qui est offert par ces compagnies à ceux qui veulent reposter leur avenir sur les jouissances de la vie agricole, ne peut être plus avantageux et plus à la portée des hommes et des moyens. Jamais occasion plus favorable ne saurait être donnée au canadien-français expatrié de pouvoir compter sur de plus sûres et de plus belles espérances en reprenant le chemin de son pays. Pour peu qu'il ait fait d'économies à l'étranger, il voit, avec une légère somme réunie royalement sur ce sol où il aime à trépaner parce que les livres que lui ont légués ses ancêtres sont les livres du cultivateur émérite et courageux.

Encore un fois, nous répétons ce que nous avons déjà dit, le sol est si fécond et si riche, et si encore ce qui est essentiel pour mériter l'encouragement, les moyens sont à la disposition de la nature. N'oubliez pas, au milieu du bruit des villes américaines, où nous ne sommes qu'en passant, qu'un Canada seulement il est des plaisirs plus purs et plus doux, et plus joyeux et plus agréables que ceux que nous avons semés ou bien une copieuse récolte."

## LE DÉBOÎSÉMENT.

Les grands états boisés de l'Union américaine, à l'est des Montagnes-Rocheuses, sont le Minnesota, le Wisconsin et le Michigan. On estime ainsi leur approvisionnement respectif :

Minnesota.....	6,150,000,000 pieds
Wisconsin.....	40,500,000,000 "
Michigan.....	35,000,000,000 "
	81,650,000,000 "

La coupe moyenne de bois dans ces trois états est d'environ 8,000,000,000 de pieds par année, de sorte qu'un train dont on y va, les forêts du Michigan seront épuisées dans dix ans. Cependant il est bien sûr qu'à l'expiration de cette période, le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

Tout indique donc que le bois de construction sera en plus grande demande que jamais aux États-Unis.

—M. Gladstone est sérieusement indisposé.

—La bibliothèque du parlement de Québec contient 27,746 volumes.

—Il est rumeur, dit un dépêche d'Outaouais, que M. Brunel, commissaire d'Outaouais de l'Indépendant, a demandé d'être mis à la retraite.

—On dit que le ministre de la marine et des pêcheries se rendra à l'Île du Prince-Édouard la semaine prochaine.

—On considère que les difficultés tunisiennes seront bientôt réglées, vu que la France refuse de pousser plus loin les hostilités.

—Une dépêche d'Outaouais dit qu'il est rumeur dans la capitale que le diocèse d'Outaouais sera bientôt érigé en archevêché et que Mgr. Duhamel en sera nommé archevêque.

APOLLE—Lundi, vers 5 heures, le sous-sergent Gauthier a ramassé une femme, du nom de Lucie Bédard, étendue sur le sol. Rendue au poste No. 4, elle tomba sans connaissance et mourut avant l'arrivée du médecin que l'on avait mandé. Elle est morte d'apoplexie foudroyante.—C. de Montréal.

—Accidents.—Le conducteur d'une des voitures de M. Morrice, chargé de distribuer de la glace dans les rues s'est blessé grièvement le vendredi dernier. Voulu chasser des chiens qui aboyaient derrière le wagon, il brandit au-dessus de sa tête les tenailles dont il se servait pour la distribution ; par malheur l'outil lui échappa des mains et pénétra très avant dans sa jambe gauche. Il se rendit

LA GAZETTE DE JOLIETTE  
Parait tous les  
Mardi et Vendredi.  
ABONNEMENTS  
En Av.  
Canada ..... \$2.50  
Etats-Unis (en or) ..... 3.50  
(Payable d'avance)  
Les frais de poste sont  
compris dans les deux cas.

# LA GAZETTE DE JOLIETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Tarif des Annonces:

Une insertion par ligne, 10 Cts  
Chaque insertion ul-  
terieur ..... 8 Cts  
L'un des  
Une remise libérale est  
donnée pour les annonces à long  
terme.  
Toutes correspondances et  
doivent être munies d'une signa-  
ture responsable.

16ème ANNÉE.

JOLIETTE, 17 MAI 1881.

[RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEURS.] No. 14

## CARTES D'AFFAIRES.

### AVOCATS.

**A. FONTAINE**, Avocat, Rue Notre-Dame, Joliette.  
**J. MARTEL**, Avocat, Bureau: Bloc Fisk, No. 3 et 4, Joliette.  
**M. J. VARIÉ** suit les Cours du District de Joliette.  
**M. CONVILLE & MCGONVILLE**, Avocats, Coin des Rues St. Viateur et St. Marie, Joliette.  
**M. M. BABY**, McGonville & McConville, suivent les Cours de Montcalm, l'Assomption et Berthier.  
**L. A. MCGONVILLE**, J. N. A. MCGONVILLE, Joliette, 1er Avril, 1874.  
**C. P. CHARLAND**, avocat, Bureau Fisk's Block—Porte No 1, Joliette.  
**M. Charland** suit les Cours de Montcalm, Berthier et l'Assomption.

### NOTAIRES.

**J. BEAUCHAMPS**, Notaire, Ste. Julienne.  
**V. BÉGIN & DESROCHERS**, Notaires, rue St. Viateur, Joliette.  
**J. RIVEST**, Notaire, Coin des Rues de Portage et St. Pierre, l'Assomption.  
**J. B. CHEVIGNY**, Notaire, Bureau chez L. Desautiers, Notaire, Joliette.

### HUISSIERS.

**A. DESVY**, Huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, et Enquêteur Licencé, Joliette.  
**B. PERRAULT**, Huissier de la Cour Supérieure, rue Mansouet, Joliette.

**J. A. MARTIN**  
Arpenteur Provincial,  
RAWDON.

**L. U. FONTAINE**  
AVOCAT  
Ci-devant Magistrat de District  
Bureau: — Bloc Fisk  
JOLIETTE.

**U. B. DESROCHERS**  
NOTAIRE  
ST. LIGUORI  
Bureau à Joliette, le SAMEDI de chaque semaine et tiendra son Bureau chez  
M. F. L. SOLAQUEUR.

**RUE ST. PIERRE**  
(En arrière du Magasin Ed. Niqué)  
12 Décembre 1879.

**FONDERIE & FORGE**  
**P. LAFORAIN & CIE**  
RUE ST. PAUL  
(PRÈS LE MARCHÉ)  
JOLIETTE

Ont constamment en vente les objets suivants manufacturés par eux:  
Couteaux en acier et en fer  
pour couper dans les écorces  
pour faire les sillons et les  
charrues, roues pour machines à vapeur  
Bouteaux à un usage pour le feu.

**"LA REINE DE MOISSON"**  
On exporte de grains et de grains

**O. K. WOOD**  
PATENTE LE MARS 1876  
M. P. Lafontaine, 315 & Cie sont agents pour le Canada des Machines et Accessoires de M. WOOD

## 5e ANNÉE.

### L'ALBUM DES FAMILLES.

(Remplaçant le Foyer Domestique.)

### REVUE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE.

Cette Revue spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette Publication est particulièrement destinée à prouver la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tous à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

### Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'un abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas; il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'Album des Familles, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

### Un Moyen de faire de l'Argent.

L'Administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'ont rien à nous adresser que \$1.00 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des abonnés, l'Album des Familles, chaque mois.

Ottawa, Janvier 1880.

### M. CHARLES RIVEST

#### ST-E. JULIENNE.

Annonce au public qu'il vendra la laine pour la coupe, le livre, l'huile, presse et tout le reste de la laine.

M. Ch. Rivest a aussi un moulin à scier où le bois est scier à raison de une pièce par cent morceaux. Aussi, un magnifique moulin à farine qui donne toujours satisfaction.

M. Ch. Rivest tient aussi, pendant la saison d'été, un hôtel pour la mode: Conditions: \$2.50 avec parure.  
St. Julienne, 1er Juillet 1880.

### HOTEL JOLIETTE

#### DE PREMIERE CLASSE

TENU PAR

**P. CHEVALIER**, propriétaire

Rue Notre-Dame

JOLIETTE.

M. P. CHEVALIER est agent pour plusieurs Compagnies de Chemins de Fer et les personnes qui désirent aller aux Etats-Unis peuvent se procurer, chez lui, des billets pour les Etats-Unis ainsi que pour les Etats de l'Ouest. M. Chevalier est aussi agent pour le chemin de fer de la Rivière Nord St. Laurent, Q. M. O. à Q.

Joliette, 5 Avril 1880.

### HOTEL DU CANADA

#### JOLIETTE.

Place Lavallée, — En face du Marché.

Propriétaire: — Madame Vve G. O. LE BLANC, ci-devant de l'Hôtel de l'Union.

L'Hôtel de Canada, placé dans la maison en briques de M. Charles Leblanc, offre beaucoup d'avantages, par le nombre de chambres qu'il contient, le service régulier et soigné, et d'après l'attention qu'on y reçoit, par la propreté des salons de commerce et d'affaires et de l'été.

### MARCHÉ DE JOLIETTE.

L'Hôtel sera tenu de façon à satisfaire le client et à mériter de nouveaux et constants succès.

Une salle spéciale pour les comités voyageurs.

Il y a de vastes écuries et une cour spacieuse.

Des voitures aux chaires de Joliette, pour les passagers.

## Feuilleton!

### LE

### TRESOR DE L'ABBAYE.

#### XVII

#### LES RUINES DU GUILDO

(Suite.)

L'enfant posa sa tête sur l'épave de Patira et tomba dans ses rêves.

La mer arrivait lentement, par vagues successives, se déroulant avec des bruits doux et de molles caresses sur un lit de sable fin; à mesure qu'elle s'avancait le lit du petit fleuve allait s'éclaircissant, l'eau montrait le passage que l'on aurait pu dans la soirée traverser à pied sec se trouvait alors envahi. Les barques renflouées par le flot se balançaient sur la vague; la langue de terre couverte d'ajoncs qui s'étendait au pied des tours du château disparaissait à son tour, et le ruisseau, moutonne et régulier, balait la base du vieux manoir avec une tristesse qui à cette heure correspondait d'une façon absolue avec la situation d'esprit et de cœur du marquis Tanguy de Coëtquen.

Il était déjà en exil, à demi séparé du monde; nul ne pouvait le soupçonner dans cette cachette, et il y resterait tant qu'il plairait à Dieu. Sans souci pour lui-même il s'inquiétait pour son fils. Jusqu'à cette heure Hervé avait vécu d'une vie paisible que chacun s'était plu à rendre heureuse. Les moines lui témoignaient mille tendresses, et l'affection de Patira plus vive et plus joyeuse charmait ses heures de loisir dans les cloîtres et dans le verger du couvent. Mais en Guildo le vent, le froid, la faim allaient assiéger les proscrits, et Dieu sait combien il faudrait de temps au Fignoleur pour accomplir son œuvre.

Tandis que le père s'abandonnait à de cruelles préoccupations, Hervé voyait passer dans son rêve le fils de Rivanone, le barde aveugle patron des pauvres chanteurs.

Quand il s'éveilla, le jour grandissait. Il ne se souvint pas d'abord de ce qui s'était passé la veille, et tourna des regards inquiets; la vue des ruines au milieu desquelles il se trouvait n'était guère propre à le rassurer, et les lointains grondements de la mer ajoutaient à sa terreur. Quelques baisers le ramènèrent, et la mobilité, qui fait le charme du caractère des enfants, le porta bientôt à regarder curieusement autour de lui. Les deux fenêtres lui permettaient d'embrasser une partie de la campagne, les clochers du Guildo et de Notre-Dame de l'Argonne se dressaient au milieu des toits de chaume; la mer en se retirant laissait presque à sec le rivage, et l'Argonne réduite à sa faible puissance gardait l'aspect d'un ruisseau. En face la futaie du Val conservait à ses branches mortes quelques feuilles des chênes et rougissait; le long de la falaise s'étendaient de lourdes pierres noires parsemées à des monstres, marins immobiles sur une plage désolée! Les barques échouées... la quille enfoncée dans le sable, prenaient un triste aspect; de rares oiseaux fendaient l'air avec des cris aigus; c'étaient tantôt des goélands messagers de la tempête... tantôt des corbeaux messagers de la mort...

Quelques pères guidant leurs chèvres s'en allaient en sifflant, une vieille femme conduisait sa vache brouter une herbe rare; le pays paraissait plongé dans la stupeur. Outre la crainte d'être rançonnés ou pillés, les paysans éprouvaient même terreur d'un autre genre. Plus d'un possédait une "cache" et dans cette cache s'abritait un prêtre; tout à tour les braves gens gardaient sous leur toit le ministre du Seigneur; ils bravaient le danger dans l'espérance d'entendre la messe pendant une nuit contrainte et de se sentir encore protégé par le ciel; mais plus d'une fois

un misérable les avait trahis, et le prêtre était tombé à côté de son hôte. La tour des Ebléans occupée par les soldats de la Révolution paraissait une menace perpétuelle et le couvent de Saint-Jacques se trouvait métamorphosé en caserne. En outre les bandes de sans-culottes passaient et repassaient dans le pays, pillant les bourgeois après avoir pillés les nobles. Sous le manteau du ci-devant, chacun exerçait à loisir et avec la sûreté de l'impunité ses vengeances particulières. Le marquis de Coëtquen était donc loin de se sentir rassuré. Il n'osait sous aucun prétexte abandonner les ruines, et cependant le pauvre Hervé avait grand besoin d'une nourriture plus substantielle que la galette de sarrasin conservée par le marquis. Heureusement le marquis entra autour du Guildo aperçut à quelque distance un petit père assis à côté d'un feu de bûches. L'enfant chautait une complainte, tout en surveillant la cuisson de quelques pommes de terre cachées sous la cendre.

Tanguy s'approcha du chévrier en faisant un long détour, puis tira de sa poche une pièce de monnaie et l'offrit au jeune garçon en échange d'un peu de lait et de la moitié de ces pommes de terre.

Le petit Louis accepta, et un moment après Hervé trempait ses lèvres dans une tasse de lait écumeux.

Le marquis employa sa journée à chercher de la mousse pour le lit de l'enfant, et à consolider dans certains endroits la muraille écroulée à l'aide de blocs de pierre qu'il roulait à grand-peine.

— Est-ce que Patira ne viendra pas bientôt? demanda-t-il souvent Hervé.

— Dieu seul le sait... moi chévrier.

Hervé s'endormit, mais Tanguy ne ferma pas les yeux.

Il pensait que Patira arriverait la nuit dans les ruines afin de ne pas courir le risque d'être dérangés par quelques inquisiteurs...

Pendant sa longue veille, il se reportait, par la pensée en plein quatorzième siècle, à l'époque où Gilles de Bretagne venait d'être mis par son frère François Ier en possession des maigres seigneuries auxquelles se réduisait son apanage de "jvénieux" et où tout fier d'avoir pour femme cette Française de Dinan dont la beauté causait plus d'un crime, il réunissait au château princier du Guildo Feite de la noblesse de Bretagne et d'Angleterre. Il reconstituait ses tours robustes, garnies de leurs créneaux. Sur le donjon flottait la bannière de Bretagne, et les guetteurs se promenaient sur les plates-formes, prêts à signaler une cavalcade arrivant par la grande porte du château fort, où un navire amenant quelques-uns de ces archers anglais avec lesquels le prince Gilles se plaisait à faire desant d'adresse. Quelle pompe alors dans le manoir quels fastueux repas dans les immenses salles, quelles fêtes charmantes pendant lesquelles les successeurs des bardes chantaient la légende du roi Arthur, ou les castles de saint Hervé! combien de fois dans ces espaces abandonnés et déserts on monta pour le plaisir de Gilles, de Françoise et de leurs invités, le beau mystère de sainte Nonne joué par les plus habiles Frères de la Passion de l'évêché de Tréguier. Le prince Gilles, traîné de cachot en cachot, était mort de faim dans le souterrain de la Hardouinaye, et le manoir du Guildo avait grossi les possessions du franciscain qui suivant l'adjuration mystérieuse du moine du mont Saint-Michel exprimait quarante ans après l'infortuné Gilles.

Cent cinquante ans plus tard c'était le bruit de la monogamie qui retentissait autour du manoir. Le duc de Mercoeur y avait régné en qualité de capitaine de la garnison, Jacques le Roy dont les hommes ne purent tenir contre les soldats de Henri IV; mais au mois de mai de 1597, les restes du duc prirent leur revanche de la défaite de 1590, et un corps d'armée composé de 2000 Espagnols et autres étrangers se rendit mai-

tre du château. Démoli et démantelé, en dépit des quatre pieds d'espérance de nos murailles, le château de Bretagne fut condamné par Louis XIII à ne jamais être rebâti.

Jean d'Arvaugour, seigneur du Bois-de-la-Motte, n'essaya même pas de faire reconstruire Louis XIII sur sa décision, il se contenta de fonder à côté des débris de son manoir une collégiale de Carmes chargée de prier pour l'apaisement des partis.

Depuis, chaque année avait enlevé quelque chose à la couronne écroulée du château dont tant de pierres gardaient des trous de balles ou des traces de sang mal lavées par la pluie. Les vipères nichaient sous les morceaux de débris, les hiboux se cachaient dans les trous des murailles, et les gens du pays affirmaient que l'on voyait la nuit l'ombre de François de Dinan dans l'Argonne non des linges enroulés et le poussant de grands cris en appelant Gilles de Bretagne.

Tandis qu'il se souvenait des événements divers dont le château du Guildo avait été le théâtre, le jour parut. Tanguy crut pouvoir imiter les pères et allumer un peu de feu pour réchauffer les membres de son enfant. Hervé ne se plaignait pas, mais le marquis n'en pouvait plus, il souffrait d'une façon cruelle; ses yeux bleus se fermaient; il tournait sans cesse ses regards vers la croisée à demi close de la tour, comme s'il espérait voir Patira sous la figure d'un ange libérateur.

Tanguy commençait à concevoir de grandes inquiétudes. Il se demandait si le Fignoleur avait échoué au moment de réaliser le plan dont il attendait le salut.

Cette journée parut interminable au marquis de Coëtquen. Le petit père ne vint pas dans le champ voisin, et Tanguy dut quitter les ruines en y laissant Hervé, afin de courir à Languennec chercher quelques misérables provinciaux.

(A continuer)

### CURIEUSES STATISTIQUES SUR LA VILLE DE LONDRES.

Londres est la plus grande ville du monde. Son étendue est de près de 700 milles. Elle a dans ses limites 4,000,000 d'habitants; elle compte plus de catholiques que Rome, plus d'Écossais qu'Edimbourg, et plus d'Irlandais que Dublin. Il y a une personne toutes les cinq minutes, et il en meurt une toutes les huit minutes. Elle augmente sa population de 45,000 personnes par année; elle a 117,000 criminels, et ce nombre s'accroît d'environ 3,000 chaque année. Elle a annuellement sur les registres de la police 38,000 ivrognes. Plus d'un million de ses habitants ne fréquentent pas les églises, et elle a besoin de 900 nouvelles églises et chapelles. Chaque année, il y est, en moyenne, ouvert 28 milles de rues, et construit 3,000 maisons. Elle a assez de buvettes et d'auberges pour servir un parcours de 75 milles. Londres renferme 150 gares de chemins de fer; 700 trains y passent tous les jours; 50,000,000 de passagers prennent annuellement place dans les 900 omnibus qui la sillonnent en tous sens. Il est plus dangereux de marcher dans les rues de Londres que de voyager en chemin de fer ou de traverser l'Atlantique; la fondation de Londres, par le troysen Brute, remonte à 3,000 ans.

RECEUX HASARD.—La singulière histoire suivante nous est transmise de Toronto par le télégraphe: M. Laur, mécanicien, du chemin de fer Nipissingue, passait sur la rue King-street à Toronto, lorsqu'il entendit des cris partir d'une maison en face de laquelle il se trouvait, il leva les yeux et aperçut un enfant qui tombait d'une fenêtre. Instinctivement il s'élança vers le bras et le petit malheureux fut sauvé. Instinctivement avec lui fut sauvé le petit malheureux mère l'accueillit quand il entra dans sa demeure pour lui remettre son bébé.

## DEVOUEMENT D'UN ELEPHANT

Forepaugh a dans sa ménagerie, un éléphant dont l'histoire est vraiment remarquable. Cet éléphant appartenait autrefois à un rajah ou prince de l'Inde, et près de l'enclos où on le gardait, se trouvait un poste d'officiers anglais.

Jean d'Arvaugour, seigneur du Bois-de-la-Motte, n'essaya même pas de faire reconstruire Louis XIII sur sa décision, il se contenta de fonder à côté des débris de son manoir une collégiale de Carmes chargée de prier pour l'apaisement des partis.

Depuis, chaque année avait enlevé quelque chose à la couronne écroulée du château dont tant de pierres gardaient des trous de balles ou des traces de sang mal lavées par la pluie. Les vipères nichaient sous les morceaux de débris, les hiboux se cachaient dans les trous des murailles, et les gens du pays affirmaient que l'on voyait la nuit l'ombre de François de Dinan dans l'Argonne non des linges enroulés et le poussant de grands cris en appelant Gilles de Bretagne.

Tandis qu'il se souvenait des événements divers dont le château du Guildo avait été le théâtre, le jour parut. Tanguy crut pouvoir imiter les pères et allumer un peu de feu pour réchauffer les membres de son enfant. Hervé ne se plaignait pas, mais le marquis n'en pouvait plus, il souffrait d'une façon cruelle; ses yeux bleus se fermaient; il tournait sans cesse ses regards vers la croisée à demi close de la tour, comme s'il espérait voir Patira sous la figure d'un ange libérateur.

Tanguy commençait à concevoir de grandes inquiétudes. Il se demandait si le Fignoleur avait échoué au moment de réaliser le plan dont il attendait le salut.

Cette journée parut interminable au marquis de Coëtquen. Le petit père ne vint pas dans le champ voisin, et Tanguy dut quitter les ruines en y laissant Hervé, afin de courir à Languennec chercher quelques misérables provinciaux.

(A continuer)

RECEUX HASARD.—La singulière histoire suivante nous est transmise de Toronto par le télégraphe: M. Laur, mécanicien, du chemin de fer Nipissingue, passait sur la rue King-street à Toronto, lorsqu'il entendit des cris partir d'une maison en face de laquelle il se trouvait, il leva les yeux et aperçut un enfant qui tombait d'une fenêtre. Instinctivement il s'élança vers le bras et le petit malheureux fut sauvé. Instinctivement avec lui fut sauvé le petit malheureux mère l'accueillit quand il entra dans sa demeure pour lui remettre son bébé.

RECEUX HASARD.—Un scandale s'est produit récemment au palais de Montecitorio, à Rome, dit le Figaro. Depuis quelque temps les députés se plaignaient qu'ils étaient victimes de vols continuels; l'argent disparaissait de leurs portefeuilles comme par enchantement. Le président, M. Farini, prévenu de ce fait, fit le bureau de la présidence pour aviser aux mesures à prendre. On avait remarqué que ces vols avaient lieu dans le corridor assez obscur où les députés ont l'habitude de déposer leurs portefeuilles. Il arriva soudain, par distraction, les députés laissèrent leur argent dans les portefeuilles. Quand ce cas se produisit, le vol suivait infailliblement.

Il fut décidé que les questeurs de la chambre s'adjointraient deux députés, un de la droite et l'autre de la gauche pour faire un service de surveillance spéciale. On avait présumé d'abord, que le voleur appartenait à la catégorie des huissiers; mais plus tard les soupçons se portèrent sur un député.—M. Tronchetti Dominici, de la province de Basilicata, qui résidait un peu trop dans le corridor au pardessus.

Les soupçons n'étaient pas trop fondés. Il fut surpris l'autre jour au moment où il retirait un billet de cent francs du petit portefeuille de M. Elia déposé d'Accone l'avis sur le fait, il ne pouvait pas nier: il a cherché cependant à s'excuser en disant qu'il s'agissait tout simplement d'une farce qu'il voulait jouer à son collègue.

On avait en l'idée d'abord de déporter le complice à l'autorité judiciaire mais on a pensé que ce scandale pouvait porter atteinte à la réputation de toute la chambre et qu'il valait mieux, par conséquent ne pas ébruiter l'affaire.

M. de Dominici était possesseur d'une fortune de près de 500,000 francs, il l'a mangée en peu de temps à Rome avec des femmes qu'il ramassait dans la rue et qu'il traitait comme de grandes courtisanes.

On lui a défendu de s'approcher de Montecitorio; le président de la chambre lui donnera un peu d'argent et le priera de débarrasser le pavé de Rome de sa présence. Dans deux ou trois mois, quand la chambre aura pris ses vacances, il sera invité à donner sa démission avec le motif: "C'est le premier fois qu'un cas de ce genre arrive à la chambre italienne, où il y a des députés qui sont fort pauvres. On sait que les députés en Italie ne sont pas rétribués aussi et on a-t-il quelques-uns qui vivent vivement avec la femme."

Il est question maintenant de proposer qu'on rétribue les députés à raison de 25 francs par séance. On ferait très bien.





Parlement Provincial. ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Quebec, 12 mai. La Chambre commence à 3 heures p. m.

PÉTITIONS.

M. GAUTHIER présente deux pétitions en faveur de l'octroi de la charte constituant le chemin de fer de Québec et Montmorency.

M. TAILLON présente huit requêtes demandant que le projet de loi relatif à la multiplication des chaires d'enseignement de l'Université Laval ne soit pas adopté.

M. WURTELE. — Pétition de la part de J. B. Renaud et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de Compagnie de Transport de Montréal.

Par M. MARION. — Acte pour détacher de la municipalité de Varennes dans le comté de Verchères, trois lieux situés dans le comté de Saint-Laurent et connus sous les noms de l'Île à l'Anglais, l'Île au Cerfueil et l'Île au Bois Blanc, pour les annexer à la municipalité de la paroisse de Repentigny, dans le comté de l'Assomption, pour toutes fins quelconques.

M. DESCHÈNE. — Adresse pour un état indiquant le montant payé par le district judiciaire de Kamouraska, soit pour timbres ou autres taxes annuelles au fond des offices, de jurés etc.

M. CHAMPAGNE. — Ordre de la chambre demandant un état des affaires et fourniture échelée depuis le premier septembre 1878 pour le chemin de fer du Nord.

M. CHAPLEAU dit que si l'on continue ce système qui consiste à demander des renseignements au sujet d'une entreprise aussi considérable que le chemin de fer du Nord, l'administration de cette entreprise devient une impossibilité.

M. LANGELIER dit que le chemin est le projeté du public.

M. CHAMPAGNE dit qu'il a fait le droit de s'enquérir des affaires de cette voie ferrée.

M. GAGNON. — Ordre de la Chambre demandant une liste de tous les schémas et contrats pour une valeur de \$500 et au-dessus pour le chemin de fer du Nord depuis le premier novembre 1878.

M. MATHIEU. — Adresse demandant copie du rapport de la décision du conseil d'embryonnaire, mais à l'exception de la partie relative au projet de loi de M. de Magog, dans le comté de Stanstead.

ORDRE DU JOUR.

La discussion est reprise au sujet de la motion de M. Ross, concernant certaines sommes d'argent qu'il dit avoir été acceptées par l'honorable Secrétaire Provincial, en rapport avec le Crédit Foncier.

M. WURTELE. — Bill pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de l'Île de Montréal.

M. TAILLON. — Bill pour autoriser la fabrique de Notre-Dame de Montréal d'émettre des obligations pour un montant déterminé.

M. LOVELL. — Bill pour incorporer en ville le village de Coaticook.

M. MARCHAD. — Bill pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Sherbrooke et de Saint-Jean.

M. AUDET. — Bill pour autoriser François Gosselin, de la paroisse de Sainte-Clotilde, à exiger certains droits de péage, sur le pont par lui construit sur la rivière Chaudière entre les paroisses de Sainte-Marie, Comté de Dorchester, et Saint-Bernard, Comté de Dorchester et pour d'autres fins.

M. PICARD. — Bill pour autoriser les paroisses de la paroisse de Saint-Gabriel de Stanstead à amender leur acte de répartition pour l'exécution d'une église et autres bâtiments ou pour faire un autre acte pour le même but.

RAFFAËL ET SERVITIERS.

La Chambre se forme en comité général pour la dixième lecture du bill présenté par l'hon. M. Lynch, au

suivi des maîtres et des serviteurs, etc. La commission rapporte progrès et demande la permission de s'élever de nouveau.

COMPAGNIE A FOND SOCIAL.

Sur motion de l'hon. M. LYNCH, la chambre se forme en comité général pour étudier le bill à l'effet d'améliorer la loi concernant les compagnies à fonds social, 31. Vic. chap. 35.

MM. BRAUBIEN, LANGELEIER et CHURCH font quelques remarques au sujet de certaines clauses du bill. La Chambre rapporte progrès.

La Chambre s'ajourne à 9.45 h. p. m.

NOTRE VILLE.

Les personnes qui ont pu constater de quel train pailliste notre petite ville de Joliette s'acheminait vers l'agrandissement et le progrès jusqu'à ces dernières années, sont d'accord avec moi pour lui trouver de grands succès.

Le prolongement du chemin de fer du Nord jusqu'à notre ville va assurément favoriser le commerce et l'industrie. C'est le temps qu'il faut saisir pour Joliette d'utiliser les ressources que sa position géographique et la nature ont mises à sa disposition.

De louables efforts ont déjà été faits dans ce sens de réorganisation. En effet, tout le monde a remarqué le réveil général des affaires depuis la réorganisation de la compagnie du chemin de fer. Les spéculations sur les terres, les patacas, les grains, qui étaient à peu près nulles, se font maintenant sur une grande échelle et promettent d'augmenter au moins du double l'automne prochain.

Quelques cultivateurs se proposent d'essayer la culture de la betterave à sucre cette année dans les paroisses qui avoisinent Joliette.

De vastes lopins de terre sont aussi laissés en friche, et le tabac ainsi que les patates sont plantés abondamment dans les riches paroisses qui nous environnent.

De nouvelles et utiles améliorations sont apportées dans le mode de culture, et ce n'est pas sans un plaisir bien légitime que nous constatons que nos cultivateurs abandonnent la vieille routine pour cultiver leurs champs selon les sages enseignements de la bonne agriculture.

Il serait à souhaiter que chaque cultivateur possédât un bon livre d'agriculture, où, ce qui serait mieux, un bon journal agricole.

Les innovations les plus récentes et les plus utiles qui se font dans l'art de cultiver la terre. Profitant des expériences et des études qu'il pourrait faire, il contribuerait ainsi à faire disparaître le système routinier d'après lequel on cultive avec de si maigres avantages dans la plupart des vieilles paroisses de la province de Québec.

Cette heureuse tendance à suivre les progrès du jour ne se manifeste pas seulement chez les cultivateurs.

A ce sujet, je dirai deux mots d'une entreprise encore embryonnaire, mais à l'évolution complète de laquelle nous aurons à travailler dans la mesure de nos ressources.

Quelques citoyens, encouragés par la reprise générale des affaires, nourrissent l'idée d'établir une manufacture d'indienne dans notre ville.

Un premier essai, on pourrait croire qu'il n'est pas de cette nature, mais il n'est que de l'indienne de coton dont on a parlé un peu il y a quelque temps et dont l'existence est encore à venir.

Cependant, nous avons plusieurs raisons de croire que cette idée de l'indienne de coton n'est pas dangereuse du tout.

Des hommes d'affaires sont, par ailleurs, en pourparlers à ce sujet. Les citoyens de Joliette qui possèdent quelques capitaux doivent aider de tout leur pouvoir la germination d'une idée vraiment louable dans l'intérêt de Joliette et qui profitera à tous ceux qui voudront profiter de son succès.

Il est à regretter que l'indienne de coton n'ait pas été introduite plus tôt dans notre ville.

Travaillants. — Mercredi dernier, il est arrivé à Joliette 150 hommes pour travailler au chargement du gravier qui doit servir au ballast sur le chemin de fer du Nord.

LISTE.

La liste des électeurs parlementaires de la municipalité de la paroisse de Ste-Elizabeth démontre quel soit les libéraux de ce Comté ont pris pour augmenter le nombre des défenseurs du parti.

Nous savons qu'il est bien permis aux libéraux comme aux conservateurs d'inscrire sur une liste électorale les noms de tous les amis du parti; mais il faut observer les formalités de la loi et rester dans les limites du droit et de la justice.

Pour réprimer les abus qui y peuvent se glisser de part et d'autre, nous croyons que la publication du jugement suivant rendu par la Cour Supérieure du District de Joliette ne sera pas sans intérêt dans le moment actuel.

Canada. Province de Québec. District de Joliette.

DANS LA COUR SUPÉRIEURE. EN VALENCE.

"L'Acte Electoral de Québec."

Mardi, le onzième jour du mois de Mai mil huit cent quatre-vingt-un. Sur Requête d'Honoré Fortin, bourgeois, de la ville de Joliette, dans le Comté de Joliette, dans le District de Joliette,

Requérant.

La Corporation de la paroisse de Ste-Elizabeth, dans les dits Comté et District de Joliette,

Intimée.

Devant l'Honorable Louis Auguste (Olivier) Juge de la Cour Supérieure du Bas-Canada, maintenant la Province de Québec, pour le District de Joliette, et résidant dans le dit District de Joliette, et y siégeant en vertu du dit acte pour entendre et décider l'appel du dit Honoré Fortin, contre la décision du Conseil Municipal de la paroisse de Ste-Elizabeth, dans le Comté de Joliette, en date du onze Avril dernier, touchant la Liste des Electeurs Parlementaires de la municipalité de la dite paroisse de Ste-Elizabeth, faite par Narcisse Lacasse, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de la dite paroisse de Ste-Elizabeth, et par lui assermenté le deux mars dernier, et dont le dit appelant demande la réformation;

Attendu que sur la présentation de la Requête d'appel du dit appelant, au dit Juge siégeant, le vingt-six Avril dernier, et sur la demande du dit appelant, est intervenu un ordre du dit Juge siégeant, en date du dit jour vingt-six Avril dernier, fixant lundi, le neuvième jour de Mai courant, pour être procédé sur icelle Requête;

Le dit Juge siégeant, après avoir entendu les dites parties appelante et intimée, par leurs Avocats, sur le dit Appel, avoir examiné la dite Requête d'appel, ainsi que les diverses pièces et preuves produites, et avoir délibéré: Faisant droit sur le dit appel et sur la contestation entre les dites parties, a adjugé et ordonné ce qui suit:

Que les noms des personnes suivantes, savoir:

Sifroy Genroin, Léandre Lavallée, Norbert Minville, François Léonard, Joseph Mayé, Prosper Aubuchon, Eliza Aubin, Henri Colombe, Charles Dziel, Romi Enos, Olivier Enos, fils de Pierre, Norbert Enos, André Enos, fils d'Alexis, Remi Houle, fils de Norbert, Damase Masse, Charles Martin Pélissier, Alfred Beaugrand, Oreste Casabon, Joseph Desrochers, et autres, soient retranchés, biffés et rayés de la dite Liste Alphabétique des Electeurs Parlementaires de la municipalité de la dite paroisse Ste-Elizabeth, dans le dit Comté de Joliette, vu qu'elles n'ont point les qualités requises d'un électeur; Et condamne le dit défendeur à payer à l'appelant la somme de trente-deux dollars et cinquante centimes courant, montant des frais taxés au faveur du dit appelant et d'extraits en faveur de Messieurs McConville & McConville, Avocats du dit Appelant.

CONVENTION ACADIENNE.

Au milieu des divisions qui nous agitent en ce moment, il nous est agréable que l'élément français ne perd pas foi dans l'avenir. Partout où cet élément est groupé, aux Etats-Unis comme au Canada, il s'organise activement, rassemble ses rangs, prend des mesures pour consolider son existence et se préparer aux éventualités de l'avenir.

C'est là un labeur souvent ingrat, très difficile pour ceux qui l'entreprennent, mais qui est marqué au coin du plus sincère patriotisme. A ce titre il s'impose à nos plus vives sympathies et mérite de trouver de nombreux et loyaux collaborateurs.

C'est donc avec une véritable satisfaction que nous voyons aujourd'hui les Acadies s'agiter pour leur part au sein d'une organisation commune ayant pour objectif principal la conservation de leur nationalité. Race de prosélytes, ils relèvent fièrement la tête et réclament leur place au soleil d'Amérique.

Cette place leur est assignée toute d'avance et ils l'ont trop méritée pour qu'elle ne soit pas grande et glorieuse.

Cette pensée d'organisation est née de la grande convention nationale tenue l'an dernier à Québec. Cette convention a été féconde en idées générales et patriotiques, mais le plein développement ne se fera sentir qu'avec le temps; mais n'eût-elle produit que ce résultat elle n'aurait pas été inutile.

L'honorable M. Landry, l'un des principaux ministres du Nouveau-Brunswick, est à la tête du mouvement. L'initiative de ce plan d'organisation lui appartient de droit et nous connaissons assez son intelligence, son énergie, son dévouement à cause acadienne, pour savoir qu'il saura la mener à bonne fin.

M. Landry peut compter sur le général concours du clergé français des Provinces Maritimes sur la coopération active du maître localiste de beaucoup de compatriotes intelligents dans l'accomplissement de cette tâche. Il peut être sûr qu'il ne manquera pas l'un point d'appui au milieu de nous si cela est nécessaire.

On sait que les Acadiens sont principalement agglomérés dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick l'Île du Prince-Edouard, et sur les bords du golfe St-Laurent. Il s'agit de relier ces membres épars de la famille Acadienne, de leur donner de la cohésion et une action commune, et de combler toutes les lacunes existantes dans leur organisation.

Nous ignorons si les délégués canadiens seront invités à cette convention. Nous le souhaitons sincèrement. On pourra ainsi resserrer une alliance qui existait depuis longtemps entre les Acadiens de ce pays et ceux de la Nouvelle-Angleterre.

Les trois Normes étaient des déesses monstreuses, gigantesques, à trois têtes et six bras, et représentant la fatalité comme les Parques. Urdh ou Wurth était l'arbitre du passé, Verthandi du présent, et Skuld de l'avenir.

Les Nains représentaient les forces infernales de la nature, celles qui agissent au sein de la Terre. Il y avait un nain à chaque point cardinal; c'étaient Morphi, Sudri, Austri, Vestri.

Il y avait aussi quatre empires; savoir, ceux des dieux, des géants, des hommes et des nains; et deux royaumes extérieurs, celui de la lumière et du feu, celui de la glace et de la glace.

Les germains croyaient à une autre vie, mais ils se faisaient un paradis à leur façon, le Walhalla, où ils pouvaient se tailler en pièces tout le jour et, guéris tout aussitôt, s'asseoir en silence au banquet nocturne.

L'ECLAIRAGE.

Longtemps l'huile a servi, presque seule à l'éclairage; des lampes de toutes les formes la recevaient et la regardent encore; une mèche allumée et qui trempe dans la chaudière. Ensuite on employa la cire et le suif, qui servent pour les bougies et les chandelles. Ainsi l'homme au lieu de se coucher et de s'endormir comme les animaux, dès que le soleil se couche disparaît, à peu s'en faut, et travaille encore, et par ce moyen prolonger sa vie qui est si courte. Que ferions nous pendant les longues nuits d'hiver, si nous ne pouvions pas produire et entretenir à peu de frais une clarté commode, qui permet aux femmes de coudre, de filer, de tricoter, aux hommes de lire, de travailler, de continuer leur métier du jour? Que deviendrait les agréables veillées, les réunions en famille autour de la lampe ou de la chandelle? On ne s'en est pas tenu à l'huile, à la cire, au suif; si on les emploie encore dans les maisons, l'éclairage public, celui des rues, des magasins, se fait par le moyen du gaz, dont la lumière, est beaucoup plus vive et plus économique, mais qui ne peut se produire qu'en grand. Qui sait si cette lumière, qui fut un si beau progrès, ne sera pas remplacée un jour par la lumière électrique, qui jette un éclat bien plus grand encore? Malheureusement, jusqu'ici l'on a pu découvrir un procédé civile pour l'employer. Mais à force de travail et de recherche, l'homme ne verra-t-il pas un jour à trouver un autre moyen que tout s'améliore à mesure que se propagent les lumières, et que s'étend le domaine de la science. (MANUEL ET ALVAREZ.)

RELIGION DES GERMAINS.

Toutes les institutions sociales des Germains étaient sanctionnées par la religion; la religion présidait à toutes les assemblées générales, et dont les décisions étaient les sentences capitales; à la guerre, puisque d'étatisme aussi les prêtres qui étaient les dépositaires des enseignements militaires, et qu'ils accompagnaient l'armée, avec le droit exclusif d'indiger aux guerriers des punitions corporelles; aux ordalies ou jugements de Dieu, qui remettaient à certaines épreuves, comme les combats d'armes, les serments, le serment de l'innocence ou de la culpabilité des accusés.

Les prêtres n'avaient cependant pas de l'autorité chez les Germains, à qui les druides chez les Gaulois. Certaines prêtresses germaniques, à qui l'on attribuait le don de connaître l'avenir, jouissaient d'une grande estime parmi ces peuples. L'une d'elles est restée célèbre dans

l'histoire; c'est Volva, de la nation des Bructères, qui fut, au temps de Vespasien, l'âme de la guerre de Clivilla contre les Romains. Ces prophétesses qui étaient vierges, s'appelaient abruces, c'est-à-dire instruites en tout.

Les Germains n'avaient pas de temples proprement dits, mais seulement des enclos sacrés, ils avaient peu d'idoles, immolant rarement à leurs dieux des victimes humaines, et suivaient une espèce de religion naturelle mêlée de quelques pratiques superstitieuses et de graves erreurs, dont la principale était la déification des forces de la nature.

Ils reconnaissaient un Dieu suprême, père de toutes choses, qu'ils nommaient Teutis, d'où ils tiraient leur nom de Teutons.

Ce Dieu suprême avait pour épouse Hertha ou Erda; son fils Mann était le père des Germains, par ses trois fils Ingemund, Liefon et Hermon, qui sont évidemment un souvenir des trois fils de Nio, comme le Mann des Germains répond lui-même au Menou des Indiens, au Minos des Egyptiens, au Mion des Lydiens, au Minos des Grecs.

D'autres tribus, surtout celles du Nord de la Baltique, mettaient au-dessous de Teutis, Otha, qui fut par être connu de tous les Germains comme le Dieu de la guerre; mais il y avait un autre dieu qui présidait aux combats, et qu'on nommait Fiu ou Ziu. Le dieu Thor répondait au Jupiter des Romains.

Au-dessous de dieux venaient les Génies, supérieurs aux hommes, et les Nains, leurs inférieurs. Les Génies étaient la personnification des grandes forces de la nature.

Les trois Normes étaient des déesses monstreuses, gigantesques, à trois têtes et six bras, et représentant la fatalité comme les Parques. Urdh ou Wurth était l'arbitre du passé, Verthandi du présent, et Skuld de l'avenir.

Les Nains représentaient les forces infernales de la nature, celles qui agissent au sein de la Terre. Il y avait un nain à chaque point cardinal; c'étaient Morphi, Sudri, Austri, Vestri.

Il y avait aussi quatre empires; savoir, ceux des dieux, des géants, des hommes et des nains; et deux royaumes extérieurs, celui de la lumière et du feu, celui de la glace et de la glace.

Les germains croyaient à une autre vie, mais ils se faisaient un paradis à leur façon, le Walhalla, où ils pouvaient se tailler en pièces tout le jour et, guéris tout aussitôt, s'asseoir en silence au banquet nocturne.

L'ECLAIRAGE.

Longtemps l'huile a servi, presque seule à l'éclairage; des lampes de toutes les formes la recevaient et la regardent encore; une mèche allumée et qui trempe dans la chaudière. Ensuite on employa la cire et le suif, qui servent pour les bougies et les chandelles. Ainsi l'homme au lieu de se coucher et de s'endormir comme les animaux, dès que le soleil se couche disparaît, à peu s'en faut, et travaille encore, et par ce moyen prolonger sa vie qui est si courte. Que ferions nous pendant les longues nuits d'hiver, si nous ne pouvions pas produire et entretenir à peu de frais une clarté commode, qui permet aux femmes de coudre, de filer, de tricoter, aux hommes de lire, de travailler, de continuer leur métier du jour? Que deviendrait les agréables veillées, les réunions en famille autour de la lampe ou de la chandelle? On ne s'en est pas tenu à l'huile, à la cire, au suif; si on les emploie encore dans les maisons, l'éclairage public, celui des rues, des magasins, se fait par le moyen du gaz, dont la lumière, est beaucoup plus vive et plus économique, mais qui ne peut se produire qu'en grand. Qui sait si cette lumière, qui fut un si beau progrès, ne sera pas remplacée un jour par la lumière électrique, qui jette un éclat bien plus grand encore? Malheureusement, jusqu'ici l'on a pu découvrir un procédé civile pour l'employer. Mais à force de travail et de recherche, l'homme ne verra-t-il pas un jour à trouver un autre moyen que tout s'améliore à mesure que se propagent les lumières, et que s'étend le domaine de la science. (MANUEL ET ALVAREZ.)

Grande Chance.

Le magnifique et spacieux hangar que J. J. Provost offre en vente à la station chemin de fer de Joliette, peut être facilement converti en un hôtel très confortable avec peu de dépenses et serait sans contredit le mieux situé de tout Joliette et le plus agréable.

Que l'on profite de cet avantage.

NOUVELLES DIVERSES.

ASSAUT BRUTAL. — Nous regrettons d'apprendre que le grand constable Dey a été victime d'un assaut brutal, samedi dernier. Le grand constable devait arrêter, à St-Esprit, un nommé Colin, surnommé, accusé de vol. Au moment où Dey allait lui mettre le grappin dessus, Colin se retourna et lui jeta une poignée de sable dans les yeux. Et pendant que

le constable essayait de se débarrasser de ce sable, le surnommé le terrassa et le frappa à plusieurs reprises, puis il prit la fuite. Il faut espérer que les mauvais garnements tomberont tôt entre les mains de la justice.

ROUBRE. — Jeudi soir, pendant l'orage, la foudre a tué trois jeunes vaches, appartenant à M. Prud'homme, de la Petite Côte, paroisse de St-Paul. La veille le tonnerre était aussi tombé sur la maison de M. J. D. Ethier, près de cette ville, mais sans y causer beaucoup de dommages.

Il est de nouveau rumored en Angleterre que M. Gladstone songe à prendre sa retraite après la session. Le chef libéral se sent faible, et il lui fait raison de préférer se retirer à prescrire plutôt que d'attendre qu'il soit relégué dans les froides ombres de l'opposition.

Il y a des indices certains de la chute de son administration aux prochaines élections. Les élections partielles sont à cet égard un signe assez sûr. M. Gladstone à l'âge de lord Beaconsfield.

— Il paraît bien arrêté que lord Salisbury sera son successeur à la tête du gouvernement et le chef du prochain cabinet conservateur. Le nouveau leader est âgé de 52 ans. Il a été membre de la chambre des communes de 1853 à 1865, où il succéda à son père dans la chambre des lords.

— Dillon, à la suite de Bradburgh donna lieu à un débat violent, qui dura 3 heures. Parvill déclara que si on laissait plus longtemps ce lien en prison il en mourrait. On sait que Dillon est malade. Sur motion du gouvernement, la discussion fut clos sans résultat.

— L'honorable M. Joly et l'honorable Mr. Langelier assistaient, au dîner de l'honorable Mr. Chapleau.

LONDON. — Le feu a pris aujourd'hui à l'hôtel Regent, et a été promptement éteint. C'est le deuxième feu au même hôtel et le huitième à des hôtels établis depuis 15 jours. Les personnes arrêtées pour incendiait sont encore en prison.

— Une manufacture de vinaigre a été établie ici par M. Desjardins de Lobo, à parti une tuilerie dans le village de Lobo.

ACCIDENTS. — Léon Larose, cocher, employé chez M. J. T. Joly sur la rue Languechère, s'est fait couler le cou et a reçu de graves blessures dans le dos, en passant sous une basse, pour conduire une voiture attelée de deux chevaux aux écuries de Louage.

— Plusieurs personnages anglais distingués, entre autre le duc de Sutherland et le marquis de Stafford, arriveront mercredi à Québec. Quelques-uns descendront à la citadelle et d'autres au Saint-Louis. Son Excellence a visité elle-même cet hôtel et a donné des ordres pour préparer des appartements convenables aux illustres visiteurs.

TROIS RIVIÈRES. — Sa grandeur Mgr. Laflèche a fait dimanche, appel à la générosité des catholiques de cette ville dans le but d'en obtenir un concours pécuniaire pour ériger un clocher à la cathédrale et pour compléter les tourelles de la basilique.

— Donnez-moi \$5,000, a dit le vénéral prélat et je paierai moi-même le surplus de la dépense, qui sera d'environ \$7,000.

— Le gardien d'une ménagerie en Angleterre était, dans le mois dernier, occupé à nettoyer la cage du plus gros lion de la ménagerie. Cette cage était divisée en deux parties cloisonnée qu'on monte ou descend à volonté. Ce jour-là, le lion se précipita sur cette cloison qui n'avait pas été fixée comme elle devait l'être, la brisa et le pauvre homme se trouva sans défense en face du terrible animal qui le saisit par le cou. Il se défendit autant qu'il put avec la manche de son balai, mais le lion le renversa et le tenant sous ses pattes commença à le dévorer. Le dompteur de lions de la ménagerie accourut aux cris du malheureux et essaya de faire lâcher prise au lion en lui déchargeant sur la tête deux coups de pistolet chargés à poudre, mais ce moyen ne réussit pas. Il se servit alors de son fouet et avec le bout plombé frappa à plusieurs reprises l'animal entre les deux yeux. Le lion lâcha prise à la fin et le dompteur saisissant le malheureux gardien tout déchiré et ensanglanté le tira hors de la cage qu'il se hâta de quitter. Le gardien n'était pas mort, mais on craint qu'il puisse survivre aux blessures qu'il a reçues.

— Le tremblement. — On continue à démolir rapidement les vieux édifices construits sur le site choisi pour le terminus du chemin de fer du Nord. Les casernes de l'infanterie et de l'artillerie ont été rasées, et mardi dernier, les démolisseurs commencent à lever le toit du bâtiment qui servait autrefois de quartier, aux régiments, et il y a quelques semaines, des magasins pour la milice. On a aussi commencé à démolir le pâté de maisons si pierre de taille situé sur la rue Notre-Dame, à l'est de la place D'Albousie, et près du face de l'hôpital Notre-Dame.

ACCIDENTS.

— Léon Larose, cocher, employé chez M. J. T. Joly sur la rue Languechère, s'est fait couler le cou et a reçu de graves blessures dans le dos, en passant sous une basse, pour conduire une voiture attelée de deux chevaux aux écuries de Louage.

MARCHE.

Fleur de blé par 100 lbs... 1.10  
Fleur de blé par 50 lbs... 0.55  
Fleur de blé par 25 lbs... 0.275  
Fleur de blé par 12.5 lbs... 0.1375

Avoine par minot... 0.15  
Orge par 50 lbs... 0.12  
Blé par minot... 0.10  
Foin par minot... 0.08  
Sarrasin 50 lbs... 0.07  
Blé d'Inde... 0.06  
Graine de lin par cwt... 0.05  
Graine de millet... 0.04  
Graine de trèfle par cwt... 0.03

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025

Le p. par 100 lbs... 0.02  
Le s. par 100 lbs... 0.015  
Le m. par 100 lbs... 0.01  
Le l. par 100 lbs... 0.005  
Le o. par 100 lbs... 0.0025



BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market prices for various banks and companies in Montreal, including Bank of Montreal, Dominion Bank, and others.

MARCHE EN GROS

Market news and prices for various commodities such as flour, sugar, and other goods.

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL

Detailed market prices for various types of flour, sugar, and other foodstuffs.

Advertisement for 'Gazette de Joliette' printing services, including 'Blancs de Comptes', 'Billets de Banque', and 'Cartes d'Affaires'.

Advertisement for 'Worm Pastilles' (DEVIN'S) for treating various ailments.

Advertisement for 'Renovateur Parisien' hair treatment by Dr. Lury.

Advertisement for 'The Scientific American' magazine, highlighting its scientific content.

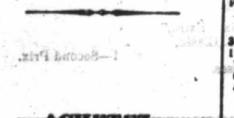
RELIURE



Advertisement for J. B. Lafontaine's bookbinding and printing services.

Advertisement for 'Pharmacie Canadienne' (Canadian Pharmacy) and its products.

ACHETEZ



Large advertisement for Webster's dictionaries, including 'Le Dictionnaire Complet' and 'Le Dictionnaire National Illustré'.

La Compagnie a Bois de Joliette

Text describing the services and products of the wood company.

PLAN

Table listing various types of wood and their prices.

EPINETTE

Table listing prices for different types of pine needles or similar products.

Tableau de l'arrivee et depart de mailles du District de Joliette

Table showing arrival and departure schedules for mail services in the Joliette district.

Bureau de la 'Gazette' pour les Avocats

Advertisement for legal services provided by the 'Gazette' office, including document preparation and court filings.

Bureau de la 'Gazette' pour les Notaires

Advertisement for notary services provided by the 'Gazette' office.

Bureau de la 'Gazette' pour les Huissiers

Advertisement for bailiff services provided by the 'Gazette' office.

Bureau de la 'Gazette' pour les Sec. - Tresoriers

Advertisement for secretary and treasurer services provided by the 'Gazette' office.

Patents

Text regarding patent services, including application assistance and legal representation.

Association de Chausser

Advertisement for shoe services and products.

La Gazette de Joliette

Advertisement for the 'Gazette de Joliette' newspaper, detailing its content and subscription rates.

Bois de Sclage

Text advertising lumber and wood products.

Bois de Charpente

Text advertising structural wood products.

Bois de Sclage

Text advertising lumber and wood products.

Bois de Charpente

Text advertising structural wood products.

Bois de Sclage

Text advertising lumber and wood products.

Bois de Charpente

Text advertising structural wood products.



L'Élection de Jacques-Cartier

L'hon. M. Mousseau, a résigné son mandat à la Chambre locale de Québec pour le comté de Jacques-Cartier, par suite de la preuve qui a été faite de menées corruptrices durant son élection.

Les électionnaires ont accepté la proposition de jugement, et ont déclaré qu'ils retrouvent leurs allégations de corruption personnelle contre l'hon. Premier.

Il y aura une nouvelle élection dans le comté de Jacques-Cartier, probablement entre les deux mêmes candidats, l'hon. M. Mousseau et M. Desbarres, jeune avocat de St. Laurent.

La lutte sera encore inégale, et l'hon. Premier l'emportera encore, malgré les libéraux et les conservateurs mécontents.

Voici comment la Minerve annonce la nouvelle :

"L'honorable M. Mousseau a offert à la courbe, la déposition, et qu'il devra mettre fin à la contestation. Et cela, il n'a fait que suivre l'exemple de plusieurs autres membres, et même sir John."

"Nos lois sont tellement sévères qu'il n'y a pas une élection sur dix qui puisse soutenir l'épreuve d'une contestation."

"Ce sera tout simplement à recommencer."

"Ce n'est pas la seule élection qui aura été annulée sur des prétextes absurdes; nous pourrions en citer des dizaines, et dans les deux parties."

"Nous espérons qu'il y en aura encore, jusqu'à ce que la législature s'aperçoive que nos lois d'élection sont tout simplement ridicules. Elles ont été copiées sur les lois anglaises, et qui n'ont jamais été faites dans un pays, et de plus, pour rompre, elles ont été mal copiées."

"Ce qui le prouve, c'est que certains actes, ou certaines pratiques, permis par la loi fédérale, sont déclarés illégaux par la loi de Québec."

"C'est sur ces dispositions que M. Mousseau aurait probablement vu son élection annulée."

"Les prétendues manœuvres qu'on lui reproche n'ont jamais été constatées par personne comme représentables, excepté par la lettre de la loi."

LA FÊTE DES ARBRES.

L'hon. M. Lynch, commissaire des Terres de la Couronne, vient d'émettre une circulaire relativement à la fête des arbres qui a été fixée par Proclamation du Lieutenant-Gouverneur, au sept mai pour la division ouest, c'est-à-dire, tous les comtés depuis Trois-Rivières jusqu'à Ottawa, et au 16 mai courant pour la division ouest de Trois-Rivières jusqu'en bas de Québec.

Plusieurs personnes à Joliette ont fait des plantations hier, jour de la fête des arbres. Il y a eu congé dans toutes les maisons d'éducation et les élèves de ces maisons ont dignement célébré cette fête. Nous avons reçu un petit tard la circulaire de l'hon. M. Lynch, mais nous le nous sommes à l'heure comminatoire à nos lecteurs, la manière de faire la plantation des arbres afin d'obtenir des résultats favorables.

Voici les instructions contenues dans la circulaire.

1. Choisir autant que possible, sur le bord de la forêt, où les arbres ne sont pas trop drus, les sujets que vous vous proposez de transplanter.

2. Que vos plants ne dépassent pas huit à dix pieds de hauteur, à moins que vous ne les entouriez de soins tout particuliers.

3. Prenez tout le temps nécessaire pour arracher vos jeunes arbres avec beaucoup de précautions. Faites avec soin que les racines restent avec elles une bonne motte de terre.

4. Tâchez de conserver intactes autant de petites racines et de radicles que vous pourrez de préférence aux grosses racines. La réussite de votre plantation dépendra surtout de la conservation de ces organes qui possèdent dans le sol l'eau et les diverses substances minérales, qui s'y trouvent en solution, pour les transmettre aux différentes parties de l'arbre dont ces substances constituent la nourriture principale.

5. Ne laissez pas sécher les petites racines et les radicles; dès que vos plants sont hors de terre, tenez les racines fraîches, en les recouvrant de mousse ou d'autres matières saturées d'humidité. Évitez, surtout, de les laisser trop longtemps exposées aux ardeurs du soleil, ou à l'action d'un vent sec.

6. Rafraîchissez proprement le coupant au biseau, l'extrémité de la racine morte, et des autres grosses racines qui se sont rompues, en arrachant le jeune arbre. Cette opération a pour résultat d'éviter une surface plus grande à la production de nouvelles racines.

7. Si, en arrachant le jeune arbre, les grosses racines ont été considérablement raccourcies, il faut aussitôt recueillir les grosses branches, en les taillant quelque peu. Sans cela, les racines ne seraient plus en état de fournir une nourriture assez abondante, pour arriver jusqu'au sommet de l'arbre, dont les extrémités supérieures tarderaient pas à décolorer.

8. Faites la fosse, destinée à recevoir le pied de votre plant, un peu plus grande et plus profonde que le motte; remplissez-la, en partie, de terre, ou de terre grasse bien meuble, pour que les petites racines et surtout les radicles puissent s'y enfoncer plus aisément, reprendre vigueur et pousser sans retard.

9. Ne laissez point d'eau stagnante séjourner dans votre plantation. Si le sol est exposé aux inondations, prenez immédiatement le moyen de le bien drainer.

10. Ne plantez pas votre arbre à plus de profondeur qu'il le possédait auparavant.

11. Donnez-lui sa position primitive relativement aux points cardinaux. Si vous craignez que votre motte soit trop humide, sur ce point, ou si le temps est couvert, servez-vous d'une boussole ou de tout autre moyen dont vous pouvez disposer pour vous orienter, puis, faites une croix sur le côté nord de votre arbre. Mais si vous craignez un endommagement l'écorce, servez-vous d'une ficelle, que vous passerez autour du tronc, et dont vous ferez le tour du côté nord.

12. Étendez bien les petites racines et les radicles dans la fosse; laissez du terreau, ou de bonne terre bien meuble entre elles et arrosez avant de remplir complètement la fosse.

13. Consolidez bien votre jeune arbre au moyen de piquets ou tuteurs; deux tuteurs suffisent d'ordinaire; placez-les de manière à le soutenir contre les coups des vents dominants; attachez le tout avec des liens de paille, ou d'autres liens plus durs enveloppés de paille, afin de ne pas endommager l'écorce de l'arbre.

14. Ne laissez point croître l'herbe, ni la terre se durcir, autour du pied de vos arbres.

15. Entourez votre plantation d'une bonne clôture, pour la protéger contre le bétail.

16. Plantez chaque sorte d'arbres dans le sol qui lui convient.

17. Dans un sol riche, profond, meuble et un peu humide, plantez le noyer, le hêtre, le chêne, l'orme et le noyer noir. Évitez d'ajouter que l'érable et le tilleul (bois blanc) réussissent parfaitement dans cet excellent sol.

18. La frêne viendra bien dans un terrain froid et plutôt humide et compacte, soit où l'érable à sucre périclité.

19. Le mélèze (épinette rouge) aime les terres basses et humides, mais qui ne sont pas trop compactes. Réservez, pour le pin et l'épinette, les terres sèches et sablonneuses.

20. La loi fixée pour la Fête des Arbres a été choisie en vue des arbres à feuilles caduques, c'est-à-dire dans les provinces de Québec, c'est vers le commencement de juin, alors que les bourgeons sont sur le point de s'épanouir, que la transplantation du pin et de l'épinette réussit le mieux; ces arbres demandent à être transplantés plus tard que les autres.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Il est reconnu, aujourd'hui, que la culture de arbres forestiers, la monoculture et la plus sûre, consiste dans le semis des graines. La croissance de l'arbre (grosses motes de terre, et la graine à plus être semée à l'endroit même où il doit rester.

Mais si le semis en place n'était pas possible, alors, il faudrait semer sur couche, et élever les jeunes plants pour les transplanter plus tard.

L'automne, temps où leurs graines sont mûres, est la saison la plus favorable pour semer les espèces suivantes, savoir: le noyer, le hêtre, le chêne, le tilleul, l'érable, ou acer negundo (érable à quatre lobes).

Les graines de plaine et d'orme mûrissent vers la mi-juin. C'est le temps de semer ces espèces, à peu de profondeur, dans un sol humide et à l'abri des ardeurs du soleil.

C'est au printemps qu'il faut semer les graines de sapin.

En attendant que les semis soient assez avancés pour fournir des sujets propres à la transplantation, il sera facile de se procurer dans le forêt, en observant toujours les précautions mentionnées ci-dessus.

Les arboriculteurs qui préfèrent un point produire leurs plants eux-mêmes, peuvent toujours s'en procurer chez les propriétaires, à un prix très réduit.

La Loi des Licences.

Le sous-comité chargé de préparer un projet de loi des licences, a adopté, à la suggestion de M. Gigault, et de M. Roy, les dispositions suivantes qui sont d'une grande importance pour la Province de Québec :

1. Que les conseils municipaux aient le droit de prohiber absolument toute vente de boissons, ou de diminuer le nombre de licences à un chiffre moindre de celui permis par la loi.

2. Que le nombre des auberges, dans les villes et villages incorporés, ne pourra être de plus d'une, pour les premiers 250 habitants, et d'une en-

suite pour chaque 500 habitants, ce qui a l'effet de réduire le nombre des tavernes, dans les villes de Montréal et de Québec, à un moins vingt pour cent.

3. Que dès que la majorité des électeurs d'une municipalité aura présenté aux commissaires des licences une requête demandant qu'il soit fait un accord de licences pour cette municipalité, les commissaires n'autoriseront pas le droit d'accorder dans les limites de cette municipalité, et que cette prohibition existera tant qu'une autre de la majorité des électeurs de cette municipalité n'aura pas été présentée demandant le rappel de cette prohibition.

4. Enfin, qu'une amende soit imposée à tout porteur de licence pour la vente en magasin, qui traiterait ses pratiques dans son magasin.

NOTRE DETTE PUBLIQUE COMPARÉE À CELLES DES AUTRES COLONIES ANGLAISES.

La colonie de la Nouvelle-Galles du Sud, Australie, avec une population de 781,000 habitants, a une dette de 218,624,019 sterling; Victoria, dont la population est de 882,000 âmes, a une dette de 222,944,902 sterling; la Nouvelle-Zélande a aussi une dette de 226,849,711 sterling avec une population de 500,000 habitants; l'Australie du Sud, avec une population de 32,000 âmes, a une dette de 212,481,800 sterling; Queensland, a une dette de 227,009,000 âmes avec une dette de 213,125,000 sterling; Tasmanie a 116,000 âmes de population avec une dette de 22,000,000 sterling; l'Australie Occidentale, avec une population de 250,000 âmes, a une dette de 250,000,000 sterling; toutes les colonies Australiennes, dont la population totale est de 2,844,000 âmes, ont une dette de 2,662,485,485 sterling; en 1863, elles ne devaient que 221,000,000. En vingt ans, l'augmentation de leur dette publique a donc été de 286,655,485 sterling ou 600 par cent. Leur dette s'élève donc aujourd'hui à 286,655,485 sterling, ou environ \$170 par tête.

En 1862, notre dette nationale était de \$133,921,450 avec une population de 4,560,000 ou environ \$35.00 par tête. Nos libéraux viendront, en dépit de ces chiffres, chanter à nos populations que le Canada est la colonie la plus mal gouvernée de toutes les colonies anglaises.

En réponse à M. Landry, Sir John A. Macdonald a dit qu'il était que la commission de la codification des statuts serait définitivement constituée, un canadien français en ferait partie.

Le gouvernement, désireux de favoriser le progrès intellectuel du pays, a mis dans les institutions budgétaires, une somme de \$5,000 pour aider la Société Royale du Canada à publier annuellement un rapport de ses travaux.

M. Bolduc, député de la Beauce, a proposé un bill pour amender l'acte des élections fédérales contestées. Ce bill oblige à un dépôt de \$50 les personnes qui veulent poursuivre ceux qui se sont rendus coupables de corruption.

Les sauvages, dit le *Montreal*, qui craignent les colporteurs, ont refusé de payer le droit de passage, n'ayant pas fait de traité avec le gouvernement, ils pouvaient entrer en possession de leurs terres. L'ouvrage a été suspendu plusieurs jours. La police a cherché à rétablir l'ordre.

M. Bolduc, député de la Beauce, a proposé un bill pour amender l'acte des élections fédérales contestées. Ce bill oblige à un dépôt de \$50 les personnes qui veulent poursuivre ceux qui se sont rendus coupables de corruption.

On dit que M. Lafèche doit partir prochainement pour Rome en compagnie des révérends MM. Baril et Cloutier, du collège des Trois-Rivières. Si Grandeur et ses deux compagnons s'embarqueront à bord du prochain steamer à Halifax.

Un rapport officiel constate que le syndicat du Pacifique, depuis le 23 février 1883, c'est-à-dire trois ans, a payé au gouvernement, en droits de douane sur les matériaux qu'il a employés, la somme de \$399,842, dont \$271,335 à Winnipeg, et \$73,773 à Montréal.

Voici l'état du revenu de l'intérieur pendant le mois de mars 1883 :

Table with 2 columns: Source of revenue and Amount. Includes items like Spiritueux, Liqueurs, Tabac, Pétrole, Objets fabriqués, etc.

La Gazette Officielle de samedi, 28 avril, contient la nomination de Edgard Dewdney comme lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest.

L'on est, dit-on, en plein été au lac St. Jean. La neige est entièrement disparue et la végétation progresse. Les semences s'épanouissent, et le printemps, cette année, est plus hâtif que jamais.

M. Tassé, M. P., en présentant une motion à la Chambre des Communes pour avoir un état des sommes de dépenses, chaque année, depuis 1875, au sujet du rapatriement des Canadiens Français émigrés aux États-Unis, a dit que son compte 746,000 Canadiens aux États-Unis. Sur ce nombre, la moitié au moins, 370,000, est canadienne-française.

Dix mille sont revenus au pays en 1881, et plus de vingt mille en 1882. Le système de rapatriement adopté par le gouvernement, n'a coûté, en 1876, que \$9,500.

Les Canadiens Français dans cette province, étaient un nombre de 669,528 en 1850, et en 1880, ils étaient au nombre de 1,070,821.

L'année dernière, 69,332 Canadiens ont allés à Montréal; 827 renvoyaient de la province de Québec, 33,325 des États-Unis, 2,496 d'Ontario, 1,937 de la Nouvelle-Ecosse, 1,487 du Nouveau-Brunswick et 376 de l'île du Prince Édouard.

Le barreau de Montréal vient de faire l'élection de ses officiers, pour l'année courante. Voici le résultat : Bâtonnier : M. C. A. G. Gifford; Syndic, M. J. E. Robould (reçu); Trésorier, M. M. Tait; Secrétaire, M. A. E. Poirier.

Les membres du conseil sont : MM. A. Lacoste, G. R. C. de Lorimer, G. R.

L. Laflamme, C. R. T. L. Bégin, W. Robertson, G. R. L. R. Church, G. R. S. Balthus, G. R. et H. H. Lunn.

Les recettes des douanes, à Montréal, pour le mois d'avril, ont été de \$643,686, c'est une diminution de 18,491 en les comparant à celles du mois correspondant de 1882.

Les recettes du revenu de l'intérieur ont été de \$49,084, diminution de \$13,000, comparées avec celles du mois d'avril 1882.

D'après les derniers rapports, il apparaît que 32 élections sont contestées dans la province d'Ontario. Sur ce nombre, dix-neuf de ces sièges sont occupés par des députés réformistes et treize par des conservateurs.

Sa Majesté la reine Victoria, vient d'instituer un nouvel ordre, celui de la Croix-Rouge, destiné à récompenser le dévouement des personnes qui consacrent au transport et au service des blessés sur les champs de bataille.

L'élection fédérale pour le comté d'Albert, N. B., vient d'être annulée.

En réponse à M. Landry, Sir John A. Macdonald a dit qu'il était que la commission de la codification des statuts serait définitivement constituée, un canadien français en ferait partie.

Le gouvernement, désireux de favoriser le progrès intellectuel du pays, a mis dans les institutions budgétaires, une somme de \$5,000 pour aider la Société Royale du Canada à publier annuellement un rapport de ses travaux.

M. Bolduc, député de la Beauce, a proposé un bill pour amender l'acte des élections fédérales contestées. Ce bill oblige à un dépôt de \$50 les personnes qui veulent poursuivre ceux qui se sont rendus coupables de corruption.

Les sauvages, dit le *Montreal*, qui craignent les colporteurs, ont refusé de payer le droit de passage, n'ayant pas fait de traité avec le gouvernement, ils pouvaient entrer en possession de leurs terres. L'ouvrage a été suspendu plusieurs jours. La police a cherché à rétablir l'ordre.

M. Bolduc, député de la Beauce, a proposé un bill pour amender l'acte des élections fédérales contestées. Ce bill oblige à un dépôt de \$50 les personnes qui veulent poursuivre ceux qui se sont rendus coupables de corruption.

On dit que M. Lafèche doit partir prochainement pour Rome en compagnie des révérends MM. Baril et Cloutier, du collège des Trois-Rivières. Si Grandeur et ses deux compagnons s'embarqueront à bord du prochain steamer à Halifax.

Un rapport officiel constate que le syndicat du Pacifique, depuis le 23 février 1883, c'est-à-dire trois ans, a payé au gouvernement, en droits de douane sur les matériaux qu'il a employés, la somme de \$399,842, dont \$271,335 à Winnipeg, et \$73,773 à Montréal.

Voici l'état du revenu de l'intérieur pendant le mois de mars 1883 :

Table with 2 columns: Source of revenue and Amount. Includes items like Spiritueux, Liqueurs, Tabac, Pétrole, Objets fabriqués, etc.

La Gazette Officielle de samedi, 28 avril, contient la nomination de Edgard Dewdney comme lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest.

L'on est, dit-on, en plein été au lac St. Jean. La neige est entièrement disparue et la végétation progresse. Les semences s'épanouissent, et le printemps, cette année, est plus hâtif que jamais.

M. Tassé, M. P., en présentant une motion à la Chambre des Communes pour avoir un état des sommes de dépenses, chaque année, depuis 1875, au sujet du rapatriement des Canadiens Français émigrés aux États-Unis, a dit que son compte 746,000 Canadiens aux États-Unis. Sur ce nombre, la moitié au moins, 370,000, est canadienne-française.

Dix mille sont revenus au pays en 1881, et plus de vingt mille en 1882. Le système de rapatriement adopté par le gouvernement, n'a coûté, en 1876, que \$9,500.

Les Canadiens Français dans cette province, étaient un nombre de 669,528 en 1850, et en 1880, ils étaient au nombre de 1,070,821.

L'année dernière, 69,332 Canadiens ont allés à Montréal; 827 renvoyaient de la province de Québec, 33,325 des États-Unis, 2,496 d'Ontario, 1,937 de la Nouvelle-Ecosse, 1,487 du Nouveau-Brunswick et 376 de l'île du Prince Édouard.

Le barreau de Montréal vient de faire l'élection de ses officiers, pour l'année courante. Voici le résultat : Bâtonnier : M. C. A. G. Gifford; Syndic, M. J. E. Robould (reçu); Trésorier, M. M. Tait; Secrétaire, M. A. E. Poirier.

Les membres du conseil sont : MM. A. Lacoste, G. R. C. de Lorimer, G. R.

de ouvrir les yeux de ses compatriotes sur les ressources immenses qui ne demandent qu'à être exploitées pour donner la richesse et qu'ils laissent aux étrangers qui viennent certainement s'en emparer, fait acte de bon patriote. Telle est l'œuvre que M. l'abbé Provost s'est proposé d'accomplir en écrivant son livre. Il a voulu faire connaître à ses compatriotes un des districts les plus fertiles de notre pays et qu'il attend que des bras pour le transformer en une source inépuisable de richesses. Ce district est la vallée de la Manawaska ou la Manawaska, qui comprend le territoire baigné par la rivière Manawaska et dont l'étendue en superficie est de 14,800,000 acres de terre propre à la culture. Ce territoire uni à la région de l'Ontario qui lui est contiguë, généralement une population de plus de trois millions d'âmes.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de cultiver et les moyens à employer pour réussir dans la colonisation, un ouvrage qui ne peut manquer de porter des fruits et que tous liront avec profit.

Le système de l'écoulement des informations qu'il y donne, tant sur la nature du sol et la température que par ses avis précieux sur la manière de



LIBRAIRIE G. HARDY

26, Rue Augusta

En face du Marche SOREL

Il sera toujours en vente au complet de

Livres de Prières, de Recompenses, de Littératures

ET D'HISTOIRES

CHAPRETS, IMAGNS, PAPIER pour Avocats, Noires

CHAPRES à la lettre et de contour, ENVELOPPES, PLUMES

CRAYONS, ENCRE, CIBRES, CIBRES à Jouer, MINIONS

CARTES de Visites, CARTES de Visite, VASES pour Fleurs, MOBILIAUX de Musique, etc.

M. Hardy se charge aussi de la Reliure et de l'encadrement des gravures.

TAPISSERIES ! TAPISSERIES !

Grande variété de Patrons nouveaux.

Le tout vendu au même prix qu'à Montréal

pour les mêmes raisons Religieuses, les Messieurs du Clergé et les Marchands

sont spécialement invités à venir visiter l'établissement.

G. HARDY, 26, Rue Augusta, en face du Marche SOREL.

LIBRAIRIE DE JOLIETTE

ALBERT GERVAIS

Libraire-Relieur

ANCIEN BLOC FOUCHER RUE NOTRE DAME JOLIETTE.

On trouve, toujours cette Bibliothèque d'abonnement complète

de tous les livres classiques, manuels, etc. dans les

sciences, et en particulier, les ouvrages de la Bibliothèque

de la Ville de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la



KENDALL'S SPAVIN CURE

Le remède le plus efficace

pour guérir les spavins, etc.

Les témoins de cures merveilleuses

ont été publiés dans les journaux

et dans les livres de médecine

et de chirurgie.

Le remède est en vente chez

les pharmaciens et les droguistes

de toutes les villes.

Prenez garde à la marque

du cheval et du cavalier.

Le remède est en vente chez

les pharmaciens et les droguistes

de toutes les villes.

Prenez garde à la marque

du cheval et du cavalier.

Le remède est en vente chez

les pharmaciens et les droguistes

de toutes les villes.

Prenez garde à la marque

du cheval et du cavalier.

Le remède est en vente chez

les pharmaciens et les droguistes

de toutes les villes.

Prenez garde à la marque

du cheval et du cavalier.

Le remède est en vente chez

les pharmaciens et les droguistes

de toutes les villes.

Prenez garde à la marque

du cheval et du cavalier.

Le remède est en vente chez

les pharmaciens et les droguistes

de toutes les villes.

Prenez garde à la marque

du cheval et du cavalier.

Le remède est en vente chez

les pharmaciens et les droguistes

MARCHE DE JOLIETTE

Mardi, 5 Mai 1883.

FAVINE

Fleur de blé par 100 lbs.

MARCHE DE JOLIETTE

Mardi, 5 Mai 1883.

FAVINE

Fleur de blé par 100 lbs.

PHARMACIE CANADIENNE

(ÉTABLIE EN 1872.)

M. LOUIS ROBERTSON

Pharmacien

180, Rue Notre-Dame

Joliette

Pharmacie Canadienne

ALBERT GERVAIS

Libraire-Relieur

ANCIEN BLOC FOUCHER RUE NOTRE DAME JOLIETTE.

On trouve, toujours cette Bibliothèque d'abonnement complète

de tous les livres classiques, manuels, etc. dans les

sciences, et en particulier, les ouvrages de la Bibliothèque

de la Ville de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

Université de Joliette, les ouvrages de la Bibliothèque de la

KENDALL'S SPAVIN CURE

Le remède le plus efficace

pour guérir les spavins, etc.

Les témoins de cures merveilleuses

ont été publiés dans les journaux

et dans les livres de médecine

et de chirurgie.

Le remède est en vente chez

les pharmaciens et les droguistes

de toutes les villes.

Prenez garde à la marque

du cheval et du cavalier.

Le remède est en vente chez

les pharmaciens et les droguistes

de toutes les villes.

Prenez garde à la marque

du cheval et du cavalier.

Le remède est en vente chez

les pharmaciens et les droguistes

de toutes les villes.

Prenez garde à la marque

du cheval et du cavalier.

Le remède est en vente chez

les pharmaciens et les droguistes

de toutes les villes.

Prenez garde à la marque

du cheval et du cavalier.

Le remède est en vente chez

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES

LA PANACHE DES FAMILLES DE BROWN

est un remède qui agit sur le système nerveux

et agit sur le système nerveux



Information Demandée.

Toutefois personnel qui auraient pu se trouver au nommé Pierre Champagne, ou qui auraient eu connaissance de lui, au Canada ou aux Etats-Unis, sont respectueusement priés d'en informer son fils, qui leur en devra une éternelle reconnaissance. Voici son adresse: RIFROID-CHAMPAGNE, TROUS, ARIZONA.

12 octobre '83-2-m.

LA GAZETTE

Jeudi, Vendredi, 19 Octobre 1883

LES CARAVANES.

(Suite des articles sur les routes commerciales du globe, Nos 47 et 49.)

L'Asie et le nord de l'Afrique ont, dès la plus haute antiquité, été l'objet d'explorations mercantiles, faites par des associations de voyageurs auxquelles on a donné le nom de caravanes. Les voyages étaient périlleux par eux-mêmes, en dehors des fatigues auxquelles ceux qui y prenaient part avaient souvent à résister. Les historiens, Plinè surtout, nous a parlé des routes suivies par les caravanes. Ce mot de routes est trompeur pour les personnes qui ne réfléchissent pas. Il représente une route, mais une route d'ouvrages d'art, ou tout au moins un tracé facile à reconnaître. Cependant, il ne s'agit pas même ici d'un sentier frayé, reconnaissable d'une saison à l'autre. Les vents, en déplaçant les sables du désert, enlevaient les traces que laissent les voyageurs; elles disparaissaient comme s'effaçait le sillage d'un navire. Il y avait cependant des points de repère où des ouvrages de la main des hommes attestaient que c'était par là qu'il fallait marcher. Tels étaient les puits, les citernes, les abreuvoirs, où les voyageurs pouvaient se procurer de l'eau, ce précieux trésor des déserts. Dans certaines contrées, on avait mieux encore. Cyrus, d'après Hérodote, aurait même disposé dans son empire des stations et des lieux de séjour où les voyageurs pouvaient s'arrêter.

A quelle époque a-t-on formé les premières caravanes? L'origine en est bien vieille, car c'était une caravane de ces marchands israélites aux quels les fils de Jacob vendirent leur frère Joseph. Nous avons dit que le but des voyageurs avait été de se défendre contre les dangers de la route. Leur but, en se réunissant, avait donc été d'abord l'intention de faire une société de secours pour se défendre les uns les autres contre les pirates du désert.

Si nous en jugeons d'après les pratiques suivies au moyen âge et maintenant encore, une caravane, troupe de gens armés, devait toujours être autorisée par le gouvernement du pays où elle se formait, et par ceux des Etats qu'elle avait à traverser. Le jour du départ était invariablement le même chaque année. On avait donc pris toutes les permissions voulues des longtemps à l'avance, afin que rien ne retardât le voyage. Il était d'usage que l'on se réunît pour choisir les chefs de l'entreprise, qui devaient veiller aux soins matériels d'expéditions composées souvent de plusieurs milliers d'hommes. Le premier devoir des chefs était de s'assurer le concours de guides recommandés par leur réputation de science et de sainteté.

L'expédition était à la fois religieuse, mercantile et militaire. Au jour fixé, la caravane se mettait en marche le soir, au moment où le soleil disparaissait à l'occident. Les guides marchaient en tête de la colonne, les voyageurs sur les épaules, que l'on ne voyait jamais dans ce pays de l'Orient. Bienôt on arrivait à des espaces où l'on ne voyait qu'une plaine de sable, et malgré ce manque d'indications, malgré l'absence du jour, les guides marchaient toujours, changeant des mots mystérieux, des signes cabalistiques, auxquels la foule des voyageurs prêtait un sens sur naturel. Les guides étaient révérends comme les représentants de la divinité qui leur avait donné le savoir et la sainteté. Ils conduisaient des gens qui se livraient entièrement à leur bonne foi et qui étaient sûrs d'arriver à des lieux aimés par les prophètes, fréquentés par les anges, où Dieu fait saït entendre sa voix.

Le jour, on n'oubliait pas un seul instant les périls du voyage. Une des règles les plus consistantes de l'association était que tous les voyageurs, sain de corps ou malade, qui tombait sur la route et refusait de suivre, devait être impitoyablement mis à mort. Autrement, les voleurs du désert auraient pu obtenir des renseignements sur la force de la caravane, la richesse de ses membres, la route qu'elle suivait.

La caravane s'arrêtait le matin, si tôt que la chaleur du jour devenait insupportable. On dressait les tentes; puis, cet abri obtenu, les voyageurs se livraient à leurs exercices religieux, après que les préparatifs de leur reposant en faisant porter sur la terre l'extrémité inférieure de leurs charges. Les autres animaux recevaient avec leur nourriture la portion d'eau qui leur était nécessaire. Le soir venu, les cérémonies religieuses recommençaient; les tentes étaient abattues et roulées, les chameaux étaient relevés, les cavaliers et les hommes à pied préparaient leur poste, et l'on repartait, voyageant jusqu'au lendemain. C'était un bonheur que d'arriver à un endroit où il y avait de l'eau. Les animaux se rafraîchissaient aussitôt de cette approche et se hâtaient eux-mêmes.

Et l'on marchait ainsi tout le temps du voyage, que l'on fit parti de Carthage, de Tyr, de Beryte ou de Trébizonde. La caravane s'arrêtait parfois quelques jours; c'était quand elle arrivait en des lieux où elle devait en rencontrer une autre. La place de ces foires était ordinairement un oasis bien arrosée, où le palmier s'élevait dans les airs. S'il était coupable de s'arrêter dans la route, était, au contraire, permis de demeurer dans une de ces stations, où s'élevaient des temples probablement fortifiés. Des villes importantes se formèrent ainsi, qui devinrent les capitales d'empires florissants, capables de lutter avec les plus fameuses puissances. Aujourd'hui, ces villes sont détruites, c'est tout au plus si l'on retrouve des ruines aux lieux où elles ont existé. Le sable recouvre en partie les débris des temples de Palmyre, que chantent les poètes au souvenir des malheurs de Zénobie; les caravanes s'y arrêtent encore, parce que le commerce intérieur du continent a besoin qu'elles marchent toujours, jusqu'au moment où les voies ferrées, sillonnant l'Afrique et l'Asie, auront fait tomber un genre de voyage aussi vieux que les anciennes légendes des peuples les plus anciens.

Un navire peut emporter dans ses flancs le blé, le vin, le minerai, le charbon, en un mot tout ce que l'on désigne sous le nom de matières encombrantes. La caravane n'a que des objets de prix. Lorsque l'encens fumait sur l'autel des sacrifices, on dirait de l'Olympe, les parfums de l'Orient étaient de la plus haute valeur; ils étaient avec l'or, l'argent, les diamants, les perles, les pierres précieuses, les soieries, les tissus de lin et de coton, les étoffes de soie, les objets fabriqués, parmi lesquels, malgré toutes les défenses, les armes tenaient la première place. Les esclaves étaient aussi un objet d'un grand commerce, dont l'importation et l'exportation donnaient de gros bénéfices.

Les négociants engagés dans le commerce des caravanes avaient à leur service tous les contras du droit civil; il n'y avait pas de témérité à affirmer qu'ils connaissaient et pratiquaient la société en nom collectif, et même la commandité. Le change fut très certainement connu des caravanes.

Les anciens voyageurs qui ont passé en Egypte, par exemple, ont été témoins de l'enthousiasme que cause le passage d'une caravane. Ils ont admiré ces associations dans lesquelles, à côté de négociants avides de s'enrichir, se trouvent des pèlerins dont le seul but a été d'aller, à travers mille périls, visiter soit la Palestine, soit certaines villes de l'Arabie, la Mecque, Médine et autre.

La poésie a beaucoup de place dans les récits que l'on nous fait de l'aspect de ces voyageurs. Encore aujourd'hui, dans ces fameuses caravanes de Mahonnan, la plupart sont misérables, n'ayant eu pour s'embarquer dans ces affaires que de vaines illusions. Et, d'un autre côté, très-peu d'entre les spéculateurs qui se mêlent aux pèlerins religieux, ou chercheurs d'aventures, réussissent à se créer une fortune.

Un jour, Palmyre renouvra pour être le centre d'un grand réseau de voies ferrées; alors, les pèlerinages seront faciles, et l'on en fera moins. Il fut un temps où le voyage en Palestine était une entreprise qui demandait des années; l'Europe comme le fait aujourd'hui l'Amérique, sortait de ses gonds et se précipitait vers l'Asie; aujourd'hui les bateaux à vapeur nous mèneraient et nous ramèneraient en quelques semaines de nos demeures vers Jérusalem; pour la plupart nous restons chez nous.

La passion de faire des entreprises difficiles transporte les jeunes imaginations; quand il n'y a ni périls ni difficultés, nous devenons assez indifférents.

Combien ont été à Lourdes cette année, combien iront en Palestine l'année prochaine?

COLONISATION.

Nous avons des nouvelles récentes de la colonie de Mantawa. Cette partie des cantons du nord nous intéresse beaucoup, car c'est la voie naturelle d'expansion pour la population de notre district, c'est une augmentation de la patrie, utile, nécessaire à plusieurs, et propre à nous favoriser tout particulièrement. Nous savons que l'on y peut réussir admirablement par le fait de ceux que nous pouvons citer aujourd'hui comme exemple.

Les terres sont en général d'excellente qualité, cultivées avec soin, elles donnent de bons rendements, les pâturages sont abondants, les grains de trèfle et de mil ne trouvent point de terrains plus avantageux. Il est facile de faire des élevages considérables de bestiaux dans ces cantons. Les cultivateurs qui ont besoin d'établir leurs enfants, devraient considérer ces avantages et en profiter de suite.

Après les cérémonies de la consécration qui durèrent jusque vers 10 heures, Monseigneur administra le saint sacrement à la foule.

(1) Plusieurs généreux donateurs ont contribué à former le fonds destiné à l'ornementation de cet autel; d'autres suivront sans doute leur exemple, car tout est merveilleux dans l'érection de ce beau sanctuaire. Les noms des donateurs seront publiés sur un arbre spécial.

Car il est certain que tôt ou tard, mais dans un temps passablement rapproché tout de même, on utilisera ces ressources au détriment de la jeune population du jour, qui semble fermer l'œil sur le fond de richesse qu'il y a là.

On s'est fait peur quelquefois, des prétendues gelées précoces de l'automne. Cette année, nous avons qu'il s'est perdu beaucoup de sarrasin dans la plaine, au beau milieu de nos grandes paroisses, ainsi qu'à l'entree des montagnes. Nous avons rencontré, ces jours derniers, M. Azzié Rivet de St-Zénon, qui nous a informé que la gelée n'avait fait aucun dommage au grain de sa localité. Tout est de bonne venue cette année, et l'encouragement se routine avec raison. Nous reviendrons tout prochainement sur cet important sujet.

LA VERITE CATHOLIQUE.

[Du Travailleur.]

Si nous voulons défendre la vérité catholique, il faut la défendre telle que le pape l'enseigne, non telle que les puissances du moment la voudraient. Peu importe que l'on mécontente ou un parti, ou un peuple, ou un siècle? ni moi, ni peuple, ni siècle n'ont de concessions à lui demander. Elle est ce qu'elle est. Ceux qui la repoussent périront; ceux qui la déguisent fourrageront. Comme ils rougissent d'elle, elle rougit d'eux, elle refuse leur humilité sacros. Elle ne se met pas aux voix, elle se passe des majorités, sans les leurer et sans les posséder, elle les gouverne pour leur salut. Le monde subit avec rage l'ascendant d'un petit nombre de fidèles, rangés autour de la vérité qu'il maudit. Que de fois, s'avamment travaillé par les ferment du doute, le monde s'est soulevé contre la vérité dans le dessein de l'écraser enfin et de l'anéantir! Il n'a tué que des hommes. Chaque fois la vérité est sortie plus brillante de ce bain d'injures et de sang; et le Pontife Romain, l'homme en qui la vérité ne peut défaillir, élève sa voix et répand sur les ruines du monde la parole qui réparera tout.

Que dit-il alors? Rien de nouveau. Pardonnez comme il a toujours pardonné; il enseigne ce qu'il a toujours enseigné. Il répète ce que Pierre et Paul ont dit à César et à Rome, ce que les martyrs ont confesés dans les supplices, ce que les pères et les docteurs ont appris à toutes les nations, ce que les missionnaires ont prêché à la barbarie sauvage, la vérité qui a été repoussée partout et toujours, et qui partout et toujours a vaincu. Heureux ceux qui l'ont aidé à vaincre par cette concession courageuse de sa divinité et par ce respect religieux de son intégrité; qui ne s'ingèrent point de la restituer, ou de l'éteindre, ou de l'embellir, pour complaire à quelques esprits maudis, pour lui attirer quelques tièdes amis, peut-être (car ce passage est glissant) pour se ménager à eux mêmes de frivoles triomphes; mais qui fermes dans leurs amours, et républicains victorieux de la restauration, ont droit pas uniquement à la vérité, croient l'honneur assez et la servir comme il faut en succombant pour elle. Ils ont raison et ce sont eux qu'elle glorifie. Du sein de la mort, ils sont encore témoins. Elle s'appuie d'âge en âge sur leurs écrits et sur leur exemple; elle se défie de la ignorance, elle se pare de leurs ossements traités aux géométries; leur fermeté, traitée de fanatisme et de fœure, est un des arcs-boutants du monde.

L. V.

Fete religieuse à la Chapelle du Sacre-Coeur, au Collège Joliette.

De grandes cérémonies religieuses ont eu lieu au Collège Joliette, dimanche dernier, 14 octobre. Comme la solennité a eu un caractère privé, nous croyons intéresser nos lecteurs en leur communiquant quelques renseignements sur cette belle fête. Mgr E. C. Fabre, évêque de Montréal, arriva à Joliette la veille, commença à 7 heures du matin l'Office pontifical par la consécration du maître-autel de la Chapelle du Sacre-Coeur.

Nous ferons observer que la mot autel est pris ici dans son sens liturgique strict, c'est-à-dire qu'il signifie la pierre sacrée avec le tombeau, renfermant les reliques des Saints. Mais cet autel proprement dit, avec sa base et ses piliers de pierre, recevra bientôt une ornementation digne du beau sanctuaire où il a été érigé. Nous avons pu voir le dessin du retable gothique dont on va commencer la construction et qui élancera ses ogives et ses colonnettes jusque dans la voûte du temple. La belle statue du Sacre-Coeur qui, aujourd'hui, se trouve un peu isolée, occupera le centre du nouveau retable et protégera, par son effet dans cet encadrement d'une grande richesse et d'une parfaite élégance.

Après les cérémonies de la consécration qui durèrent jusque vers 10 heures, Monseigneur administra le saint sacrement à la foule.

(1) Plusieurs généreux donateurs ont contribué à former le fonds destiné à l'ornementation de cet autel; d'autres suivront sans doute leur exemple, car tout est merveilleux dans l'érection de ce beau sanctuaire. Les noms des donateurs seront publiés sur un arbre spécial.

Sacrement de la Confirmation à 5 élèves du Collège, puis commença la messe pontificale pendant laquelle S. G. fit les ordinations suivantes: Tonsure: M. O'Brien. Ordres mineurs: M. Anonyme Lavi-gne.

Sous-diaconat: MM. Arthur Morin, Pierre Desmarais et Wilfrid Mathieu. Prêtres: M. Loneragan, de Charlebourg.

La solennité s'est prolongée jusque vers midi et demi. Elle a vivement impressionné tous les assistants et s'est accompli avec un ordre parfait. Tout ce qui peut rehausser l'éclat d'une fête religieuse a été déployé dans cette circonstance. Le sanctuaire était élégamment décoré et le parvis recouvert d'un riche tapis; le sol nouvellement consacré disparaissait sous les bouquets de fleurs, la statue du Sacre-Coeur apparaissait, resplendissant de lumière, au-dessus du retable; le chant, placé sous la direction du R. P. Charlebourg, Pire S. V. a été exécuté avec une précision remarquable. On a surtout admiré le beau chant des psaumes pendant la consécration de l'autel, ainsi que le Kyrie et le Gloria de la messe exécutés par un chœur de 200 voix choisies parmi les élèves, avec accompagnement par la bande de musique du collège.

Telles sont les imposantes cérémonies qui ont eu lieu dans cette chapelle du Sacre-Coeur, qui, bien que tout récemment construite, a déjà vu célébrer dans son enceinte plusieurs belles solennités religieuses.

L'Eglise établie en Angleterre.

[Du Monde.]

La question du désétablissement de l'Eglise anglicane agite plus que jamais l'opinion dans la métropole et promet de soulever des débats fort importants à la prochaine session. On s'attend à ce que l'assemblée de la Chambre des Communes, la première est celle de M. Richard, laquelle porte que l'Eglise d'Angleterre est nuisible aux intérêts politiques et religieux de la nation, et ne devrait pas être maintenue plus longtemps dans les conditions actuelles.

La deuxième que présentera M. Dillwyn comporte que l'Eglise d'Angleterre ne devrait pas être maintenue plus longtemps dans les conditions actuelles. La troisième formulée par M. Piddie se rapporte au maintien de l'Eglise établie en Ecosse comme étant impossible à défendre, au point de vue des intérêts publics, et M. Piddie conclut en demandant qu'il soit bien tôt adopté une mesure pour le désétablissement de cette Eglise.

On sait que la Réforme a été introduite en Angleterre par Henri VIII, mais ce n'est pas à lui que sont dus l'organisation et l'établissement de l'Eglise anglicane comme institution d'Etat. Celle-ci date que de l'acte d'uniformité passé en 1562 quinze ans après la mort d'Henri VIII et sous le règne de sa fille Elisabeth.

Après deux siècles d'existence, cette institution n'est plus tolérée par la grande majorité des protestants. Il y a déjà bien longtemps que l'acte d'uniformité n'a plus de valeur, et on ne peut le soutenir la loi, ainsi qu'il l'arbitraire et les favoris du pouvoir, sans compter les riches donations qu'elle tient de la munificence royale qui a dépouillé à cet effet les églises et convents catholiques dans toute l'étendue des lies Britanniques.

Les dissidents qui forment les trois quarts de la population, et les radicaux veulent la chute de cette institution vermoulue qui fut imposée au peuple par un tyran féroce dans une époque où un petit nombre d'apostats mirent le pied sur elle.

Les presbytériens d'Ecosse qui datent de 1560, et les méthodistes qui datent de 1720, ont toujours supporté avec une extrême répugnance une Eglise soi disant nationale dont ils combattent les doctrines tout en aidant comme contribuables au soutien des évêques et ministres qui prêchent ces doctrines.

Il n'y a qu'en Angleterre, pays de traditions, qu'on peut voir se conserver pendant une si longue période une anomalie aussi criante comportant tout un système de vexations et d'injustices. Mais aussi il faut bien remarquer que la réforme lictorale n'y date que de cinquante ans et, quoiqu'elle, le suffrage était restant au profit de l'aristocratie et du clergé anglican qui, dans l'intérêt commun de leurs charités respectives, se prêtent réciproquement leur appui contre les innovations tant religieuses que politiques.

Chronique religieuse.

Dimanche dernier, 7 octobre, dans la chapelle du Séminaire de Sherbrooke, par Sa Grandeur Mgr Racine, Tonsurés: MM. A. Pontif, de la paroisse apostolique du Golfe; A. Rousseau, du diocèse de Sherbrooke.

Prêtres: MM. J. E. Lessard et D. Gilles, tous deux, du diocèse de Sherbrooke.

Le R. P. Gadbois, dominicain, si fort estimé de St-Hyacinthe, laisse le monastère de cette dernière ville pour celui de Lewiston, Maine.

ECHOS DU JOUR.

La Estralla, en Espagne, est inondée. Seize maisons ont été détruites et plus de 400 personnes ont perdu la vie.

Le gouvernement français autorise le gouvernement espagnol à publier, dans la Gazette Officielle de Madrid, la narration de l'apologie de M. Grévy et de la communication aux Cortes.

Le gouvernement espagnol est satisfait des explications données par M. J. Grévy.

L'anniversaire de la découverte de l'Amérique a été célébré par un grand banquet, à Madrid, le 12 octobre courant. Il y avait des hommes d'Etat, des artistes, des hommes de lettres, des diplomates. La fête s'est terminée par l'inauguration de la statue de Christophe Colomb.

Plusieurs dépôts de galène viennent d'être découverts dans le district d'Outawa.

La galène est un minerai composé de plomb, de soufre, et pour l'ordinaire de quelques matières terreuses, jouissant d'un éclat métallique semblable à celui du plomb fraîchement coupé et cristallisant presque toujours en cubes ou en lames carrées.

Une dépêche de Napanee mande que la cause de l'élection contestée du comté de Lennox, dont l'instruction était commencée depuis avant hier, s'est terminée hier.

L'ouverture de la Cour, l'avocat du répondant, sir John A. Macdonald, confessa les manœuvres frauduleuses de la part d'agents, et la Cour déclara l'élection de sir John annulée et le siège de Lennox vacant. Les accusations personnelles contre sir John ont été retirées.

Sir John ne perd cependant pas son siège en Chambre, car il se rappelle, il avait été élu dans deux comtés, Carleton et Lennox. Sir John continuera de représenter le comté de Carleton à la Chambre des Communes.

De la Patrie.

«Le Canadian et l'Evening», qui sont imprimés sous le même toit, annoncent qu'ils ont acquis une presse Marmon récemment arrivée de France et importée par M. Achille Venois pour notre confrère du Temps. Bienôt cette presse sera en opération dans les ateliers du Canadian et de l'Evening, à qui nous offrons nos félicitations.

Et le Temps! Est-ce que la Patrie n'a pas au moins des condoléances à lui présenter, sinon des félicitations?

Les funérailles de M. Claude Giguère, un des vétérans de 1812, ont eu lieu à Lavallière, sa paroisse natale, mercredi dernier. Une grande partie des citoyens de Lavallière assistaient aux funérailles de leur vieux compatriote, qui a été des compagnons d'armes du colonel de Sala Berry.

On croit que le professeur William Denton, le géologue, a péri pendant la catastrophe de Java.

L'Autriche et la Roumanie menacent de se faire la guerre au sujet de la propriété de certaines casernes sur la frontière.

Un traité de commerce entre l'Allemagne et l'Italie est en ce moment soumis à l'examen des chambres allemandes.

Le volcan Krakatoa, au Japon, l'un de ces colosses de fumées qui obscurcissent le ciel à une distance de 2500 milles.

Notre confrère le Canada résume comme suit la carrière publique de l'honorable M. Blanchet.

L'honorable M. Blanchet fut élu député pour la première fois en 1861, à Lévis, et lors de la Confédération, 1867, ses électeurs lui confièrent le double mandat des Communes et de l'Assemblée législative. Il conserva son siège dans les deux chambres jusqu'à l'extinction du double mandat. Pendant la durée de deux parlements, de 1867 à 1875, il occupa le fauteuil d'orateur de l'Assemblée législative et remplit les devoirs de sa charge avec beaucoup de tact et de talent.

Défait à Lévis, il brigua aussitôt (23 novembre 1875), les suffrages des électeurs du comté de Bellechasse pour les Communes, et enleva ce comté à l'ennemi. Aux élections générales de 1878, il se présenta de nouveau à Lévis et fut élu par son ancienne circonscription électorale. C'est alors qu'il fut appelé, par ses amis conservateurs, à la charge d'orateur des Communes, charge que, pendant quatre ans, il sut remplir avec honneur pour lui-même et pour les Canadiens-français.

M. Blanchet fut, pendant quelque temps, président de la compagnie du chemin de fer de Lévis et Kennebéc,

et fut nommé membre du conseil de l'Instruction publique pour la province de Québec. Il s'est aussi beaucoup occupé de milice.

En 1865, on le vit à la tête de la 3e brigade à la frontière, durant les troubles causés par les fédérés, et, de novembre 1866, il est actuellement lieutenant-colonel du 17e bataillon d'infanterie volontaire, de Lévis et a eu l'honneur de conduire l'escouade de tir du Canada en Angleterre au concours de Wimbledon.

Colonisation.

A LA LIEVRE.

MM. BENOIT M. P. ET DR BRISSON.— En compagnie de M. Bureau, on fait une grande exploration dans le haut de la Lievre. C'était la continuation de l'excursion de M. Benoit, du printemps dernier. Ils ont passé par la Nationique et ils ont remarqué des terres de premier ordre dans le futur canton Lesage. De là, ils se sont dirigés sur le chemin Chapleau, à l'ouest de Loranger, et ils ont continué leur route sur la Kiamika et sur la Lievre jusqu'à Tapane. Dire qu'ils ont été les plus favorablement impressionnés sur l'excellence des terrains et la richesse du bois, ce serait répéter ce que les hommes de chantier ne cessent de nous signaler quand l'occasion s'en présente. Là, on trouve de la terre grise, la glaise bleue sur de grandes étendues; les côtes n'ont pas plus que cent cinquante à deux cents pieds de hauteur et on aperçoit de cet endroit la montagne qui borde le lac Nominique, distance de sept lieues de la Lievre. Cette plaine comprend treize à quarante lieues carrées et commence par ainsi dire au lac Nominique et se poursuit jusqu'au lac Peribonca.

Le lac des Sucrières dans le canton Lesage, offre tout autre, des terrains magnifiques et ce lac est remarquable par son étendue qui est de trois lieues de long sur deux de large. Il offre les plus beaux sites pour les gens des villes qui voudraient se construire là de jolies villas pour y passer la belle saison. Il n'est qu'à deux lieues de l'établissement des pères Jésuites.

A l'embouchure de la Kiamika ces mes-sieurs ont choisi pour leur part à coloniser et cela seulement pour commencer, quatre cantons qu'ils se proposent de désigner sous les noms de Laprairie, Rougemont, Montarville et Chamblay. Si on termine le chemin Chapleau jusqu'à l'embouchure de la Kiamika, ils vont de suite se mettre à l'œuvre. C'est la seule route avantageuse pour y pénétrer, d'autant plus qu'il ne reste que six lieues à ouvrir.

Les quelques colons qui sont fixés sur cette partie de la Lievre ont jûré de jeter quand ils ont vu ces braves explorateurs et leur semblait voir le chemin de fer déjà rendu à leur porte.

Ce mouvement sera le plus important qui se soit produit en faveur de la colonisation; car MM. Benoit, Dr Brisson et Charlebois M. P. P. qui sont à la tête de ce mouvement offrent une grande garantie de succès, d'autant plus que les terrains sont de première qualité, qu'ils les ont vus eux-mêmes sous la direction habile et expérimentée de M. Jos. Bureau qui connaît ce pays comme sa paroisse natale.

Aussi ces messieurs sont partis en députation pour Québec dans le but de s'entendre avec le gouvernement pour pénétrer dans ces belles terres et produire un mouvement colonisateur si puissant dans les comtés qu'ils habitent, qu'il aura même un grand retentissement jusque dans les Etats-Unis. Comme ces comtés ne font aucun progrès en population depuis nombre d'années, il est certain que beaucoup de canadiens français qui sont aux Etats Unis suivront l'exemple de leurs amis qui iront s'établir sur la Lievre.

Tout cela dépend d'un chemin de six à sept lieues qui a été demandé l'an dernier avec instance par le curé Labelle et M. Benoit, instances qu'ils réitérent encore en suggérant au gouvernement de mettre dans les comptes publics un octroi spécial pour un chemin qui doit être si fécond en résultats pour la colonisation. Il est juste que l'on fasse ce sacrifice pour les habitants du Sud qui émigrent aux Etats-Unis, parce qu'ils n'avaient pas trouvé encore des hommes comme MM. Benoit, Charlebois et Brisson, pour faire connaître nos magnifiques terrains du Nord.

Voilà des hommes qui ont jugé les choses après les avoir vues. Qui peut douter du témoignage de gens aussi sages et aussi compléments dans ces sortes de matières? Le Nord.

Frederic Mann et l'echafaud.

Frederic Mann n'a pas fait mentir l'attente générale.

A partir du verdict qui l'a rayé du nombre des vivants, en entrant dans son cachot, sombre, nu et bâti en pierres de taille, il n'a laissé voir aucune impression nouvelle. L'attente s'imposait néanmoins à l'esprit et la pensée de sa pauvre mère euchaïnait toute son attention.

«Il faudrait quatre vies pour racheter mon crime; je dois pouvoir en donner une sans crainte» — dit-il à son gardien, quelques jours avant l'exécution.

On raconte que le vic... des pantalons de l'échafaud... leur verser... Dans la creux enfou... que le m... probation d... attend, se t... parmi lesq... res de Marie.

A ce propos premiers m... il prenait p... sionniers cat... piété, — ap... manifestait... ces au cath... Le minist... sié depuis, celui des pu... l'imagina... Voilà déj... dire que je... inférieure... sentence Je... Québec? a... le négligé d... Ici, en g... gnante sc... et de l'ém... sident de s... choses pou... comme s'il... un homme.

Frédéric tous les co... d'un bout d... contre lui q... tion, et il f... qu'il espé... thie mainte... de son crim... expliquer. Il est resté moment. Le bruit faud et les rent faciliter trois jours, ment avec l... Quelques l'Original a... à la gr... exhortation être visible... mie trahiss... fondé.

A venir j... sa nourriture varié.

Notre pan... longu... fres et b... gnet un co... Les ouvri... pour ne pas chafaud; j... de ses fonc... gnent d'... l'Original... à un sp... cotés unis... et sa popula...

Deux pré... veille, et il... une sincèr... quelque ch... de sa s... plement le... ajoutait il a... Le fait est... le seuil de...

L'instant... tendait de... à laquelle se... du malheur... les larmes d... mé comme... le précédai... les bras aj... nières de cu... habituelle... sur une cen... sentent et... aux pieds de... cueil brut q... lui.

Le monta... leur, les gar... pente et se... Le shérif... les larmes... Durant ce... regarda ce... saît du rega... et faciliter la... de lui-même... le noué fat... ses larmes d... l'autre la m... haute voi... sup your pluc... Lui.

Le livre d... nier sourire touchait d... Frédéric les... de jeunesse... ses facultés... Le bruit de... avec les sons... qui annonça... coïncidence... res de M. l'al... mez agroué... de l'événem... en présence... prêtre, sentie... cosse qu'au... Pini, mon De... Nous savons... terre humide... qui s'en va... Hélas! con... Pour man... à c... solutions. En sortant nous avions

La Gazette de Joliette

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

21ème ANNEE.

[EDITEUR PROPRIETAIRE: LA GAZETTE DE JOLIETTE.]

JOLIETTE, 15 OCTOBRE 1886

[REDIGEE PAR UN COMITE DE COLLABORATEURS.]

NOUVEAU FEUILLETON.

LES

TRAPPEURS

DE

L'ARKANSAS

PAR

GUSTAVE AIMARD.

PROLOGUE

LE MAUDIT

III

LE JUGEMENT

(Suite)

Le soir précédent à la suite de la foudroyante accusation lancée par le juge de lettres contre le fils aîné de l'haciendero, celui-ci avait ordonné à ses serviteurs de se retirer, et après avoir lui-même, malgré les pleurs et les prières de sa femme, solidement garrotté son fils, il avait emmené don Inigo d'Albacyete dans une salle retirée de l'hacienda, où tous deux étaient demeurés enfermés jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

Le soir précédent à la suite de la foudroyante accusation lancée par le juge de lettres contre le fils aîné de l'haciendero, celui-ci avait ordonné à ses serviteurs de se retirer, et après avoir lui-même, malgré les pleurs et les prières de sa femme, solidement garrotté son fils, il avait emmené don Inigo d'Albacyete dans une salle retirée de l'hacienda, où tous deux étaient demeurés enfermés jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

Lorsque don Ramon eut pris place à la droite de sa femme, il fit un signe. Le mayoral sortit et retourna instant après suivi de Rafael. Les yeux baissés, le visage pâle, mais sombre et résolu, le jeune homme se plaça devant son père, qu'il salua respectueusement.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.

— Oh ! dit-il, Rafael est un assassin et un incendiaire, il n'est plus mon fils ! — Que prétendez-vous faire ? s'écria don Jesusita avec effroi. — Que vous importe, senora ? répondit brusquement don Ramon le son de mon honneur me regarde seul ; qu'il vous suffise de savoir que votre fils commettra.







Bulletin de la Société de Géographie (Année 1885-1886)

Le Capitaine de Vaisseau Vauquelin

M. FAUCHER DE SAINT-MALRIK, député à l'Assemblée législative du Canada, chevalier de la Légion d'honneur

(Suite et Fin.)

Monsieur, j'ai écrit, il y a quelques jours, à votre Excellence, en vous adressant un pli et un ouvrage extraordinaires.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Il est un fait, mais ce n'est pas un noble, et j'ai fait de la famille qui attendait après des promotions.

Le Renouveau des Cheveux DE HALL, VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation perfectionnée adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOUVEAU ont été souvent surpris de recevoir des commandes de tous les pays.

Le RENOUVEAU des CHEVEUX DE HALL, nous envoie pendant un temps très court, un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il agit sur le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les lésions, la forte, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la chute n'est plus crainte.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

CARTES D'AFFAIRES. AVOCATS.

McConville & Renaud AVOCATS.

JOLIETTE P. Q. MM. McCONVILLE & RENAUD suivent les cours de CIRCUIT de Montcalm, Berthier et Borthier.

Charland & Tellier AVOCATS.

La nouvelle Société continuera à tenir ses bureaux au coin des rues Notre-Dame et Lavaltrie (Block Pisk).

J. M. E. Perreault Avocat STE-JULIENNE P. Q.

Bureau du soir, consultations etc., St-Jacques de l'Église.

NOTAIRES C. C. H. BEAUDOIN, NOTAIRE.

BUREAU: Poste voisine de l'Hôtel Rivard RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE.

V. Z. DESORMIERS, Notaires par Villes, Bureau, rue Mansouet, Joliette.

J. S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues du Portage et St. Pierre, l'Assomption.

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau en J. B. de la Rue Notre-Dame, à l'ancienne résidence de Dame V. Melançon.

HUISSIERS A. B. DESY, Huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, et Grand-Commissaire, Joliette.

AVIS B. PANNONTE, Huissier de la Cour Supérieure pour le District de Joliette, se charge de toutes collections, qu'on voudra bien lui confier; soit dans la ville ou dans la campagne.

AVIS AUX MÈRES Elles-touttes troublées la nuit et tenues éveillées par les cris et les gémissements d'un enfant qui fait des dents? S'il en est ainsi, essayez immédiatement acheter une bouteille de CHOCOLAT de M. WINSLOW POUR LA DENTITION DES ENFANTS.

REIROS ET CONFORT POUR LES MALADES "La Panacée des Faveurs de Brown" n'est pas l'égal pour soulager la douleur interne.

L. Z. MAGNAN MANUFACTURIER DE BISCUITS DE JOLIETTE.

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer.

BISCUITS DE TOUTES SORTES qu'il vend aux marchands à DES PRIX DÉFIAUT TOUTE COMPÉTITION.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands l'importante quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE JOLIETTE.

ainsi que du tabac en feuille. Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

L. Z. MAGNAN JOLIETTE P. Q.

Défense d'avancer Le soussigné donne par les présentes avis que si l'on n'est pas responsable, on est déchargé de toute dette contractée par son fils Joseph Panné, de St-Alouis, à moins qu'on ne lui ait avancé sur un écrit de sa main.

EUCLIDE PAUZÉ St-Alouis.

REMMÈDES INFALLIBLES VINK!

PROFESSEUR



CONTRE LES MALADIES DES CHEVAUX.

"POUDRE DÉPURATIVE DE VINK"

Préparation bien supérieure à toutes les Poudres de Condition qui inondent le marché et dont un grand nombre ne sont en partie composées que de graine de lin moulu.

Le "Poudre Dépurative de Vink" préparée selon la formule d'un éminent Vétérinaire américain est formée de substances exclusivement végétales.

Cette excellente préparation est aussi employée avec beaucoup de succès contre la Tox, la Gourme, le Catarrhe et autres affections des voies respiratoires.

Le "Spécifique du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Vermifuge du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Colicure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

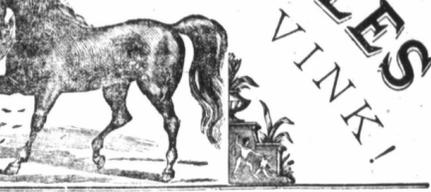
Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

REMMÈDES INFALLIBLES VINK!

PROFESSEUR



CONTRE LES MALADIES DES CHEVAUX.

"POUDRE DÉPURATIVE DE VINK"

Préparation bien supérieure à toutes les Poudres de Condition qui inondent le marché et dont un grand nombre ne sont en partie composées que de graine de lin moulu.

Le "Poudre Dépurative de Vink" préparée selon la formule d'un éminent Vétérinaire américain est formée de substances exclusivement végétales.

Cette excellente préparation est aussi employée avec beaucoup de succès contre la Tox, la Gourme, le Catarrhe et autres affections des voies respiratoires.

Le "Spécifique du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Vermifuge du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Colicure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

Le "Spavin-cure du Professeur Vink" est employé depuis plus de 25 ans aux États-Unis avec un immense succès.

MARCHE DE JOLIETTE.

Samedi, 2 Oct 1886.

Blé par 100 lbs. 0 42

Blé par 50 lbs. 0 21

Pois par 100 lbs. 0 30

Pois par 50 lbs. 0 15

Sarrasin par 100 lbs. 0 25

Sarrasin par 50 lbs. 0 12

Grain de lin par 100 lbs. 0 15

Grain de lin par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle par 100 lbs. 0 10

Grain de trèfle par 50 lbs. 0 05

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

MARCHE DE JOLIETTE.

Samedi, 2 Oct 1886.

Blé par 100 lbs. 0 42

Blé par 50 lbs. 0 21

Pois par 100 lbs. 0 30

Pois par 50 lbs. 0 15

Sarrasin par 100 lbs. 0 25

Sarrasin par 50 lbs. 0 12

Grain de lin par 100 lbs. 0 15

Grain de lin par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle par 100 lbs. 0 10

Grain de trèfle par 50 lbs. 0 05

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

MARCHE DE JOLIETTE.

Samedi, 2 Oct 1886.

Blé par 100 lbs. 0 42

Blé par 50 lbs. 0 21

Pois par 100 lbs. 0 30

Pois par 50 lbs. 0 15

Sarrasin par 100 lbs. 0 25

Sarrasin par 50 lbs. 0 12

Grain de lin par 100 lbs. 0 15

Grain de lin par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle par 100 lbs. 0 10

Grain de trèfle par 50 lbs. 0 05

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

Grain de trèfle blanc par 100 lbs. 0 15

Grain de trèfle blanc par 50 lbs. 0 07

MARCHE DE JOLIETTE.

Samedi, 2 Oct 1886.









# La Gazette de Joliette

Politique, Commerciale, Agricole et d'Annonces.

M. ST-JEAN, Editeur-Imprimeur.

RENAUD & GUILBAULT, Propriétaires.

## FEUILLETON

No. 23

### JEAN L'IVOIRIER.

(Suite.)

XVI

LES VEILLÉES DE LA NOËL.

—Tu as du chagrin, Noël ?  
—Moi !  
Écoute : en te donnant une place dans mon cœur au nom de ton matelot, de mon Corentin, j'ai senti que je m'attachais à toi de toute la force d'un souvenir, le dernier du grand naufrage où j'ai perdu mon bonheur... Il n'est pas même resté une épave, Noël, et dans cette détresse, quand tu m'as tendu la main, j'ai vu qu'après de toi je retrouvais presque mon fils ! Tu prenais, à nous parler de lui, autant de bonheur que j'avais à l'entendre ; loup de la mer, tu pleurais avec la vent : alors je t'ai adopté, pauvre Noël, et je me suis dit qu'il fallait que tu sois heureux un jour.  
—Ce jour-là ne doit point venir, Jeanne.  
—Pourquoi ?  
—Écoutez, mère, il est des choses qui restent entre nous et le bon Dieu, et qui ne peuvent pas s'avancer.  
—Tu es sûr de ça ?  
Noël, qui dans sa jeunesse, t'a-t-il ?  
Je suis assez payé par ma conscience, Jeanne.  
—Et si je parlais à quelqu'un ?  
—Jamais, oh ! jamais, mère Jeanne.  
—Tu vois bien que j'ai deviné...  
—Oai, mère Trogof, vous avez deviné ; mais vous ne pouvez point guérir...  
—Qu'as-tu donc ?  
—Que Dieu me console... D'ailleurs, mère Jeanne, si je le droit de me plaindre ? Quelle ingratitude ne serait-ce pas à moi ! Jamais l'anniversaire de ce jour n'arrive sans que mon cœur s'emplisse de reconnaissance ! J'étais abandonné par le froid et la neige dans une barque du port, j'allais mourir, Brunoir m'a sauvé. J'ai trouvé dans Saubade une mère tendre et une femme chrétienne ; Brunoir m'a enseigné les manœuvres, et l'excellente Basquaise mes prières. J'ai navigué sous les ordres d'un brave capitaine, qui à l'humanité d'un homme de cœur joint l'habileté consommée d'un marin. Depuis quinze ans je n'ai quitté son bord que pour descendre à terre me reposer dans la maison hospitalière du Pollet ; je repartis le cœur allégre, on levait l'ancre par un bon vent ; on visitait les plus beaux pays du monde qui faisaient penser au paradis terrestre. D'ailleurs, quand j'eus vingt ans, ma sœur Gracieuse devint si charmante que je me sentais deux fois plus heureux quand venait l'heure du mouillage... Il est vrai que depuis... Mais, Jeanne, les amis de Dieu sont ceux qui souffrent. Brunoir est vieux, je suis dans toute ma force ; j'ai quitté la Syrène, mon joli brick, pour me dévouer au bon vieillard Pêcheur aujourd'hui, tout en remplissant mon devoir, je reste fidèle à la mer. Vous m'avez été donnée pour mère par Corentin ; je pourrai maintenant vous servir comme un fils, vous en êtes sûre, mais maintenant le silence est la seule chose

pour ces douleurs-là... Et puis nous approchons de l'église... Jeanne, l'ami de Jacques et de Jean, les pêcheurs du lac de Genezareth, protègent toujours ceux qui passent leur vie entre l'onde et le ciel !  
Ils franchirent le seuil. L'église, splendidement illuminée, laissait voir sur un autel une crèche remplie de paille, sur laquelle un bel enfant souriait. Des cantiques joyeux éclataient sous la voûte. Le Rédeempteur des sillages, les pêcheurs et des paqueurs, était salué par des cris d'espérance.  
Les cœurs blessés sentirent couler en eux une rosée céleste. Le Prince de la paix calma toutes les inquiétudes, aviva toutes les espérances, mit l'étoile de la foi au plus haut du ciel.  
Ah ! malheur à celui qui tente de détruire la croyance du pauvre et qui dissipe au vent pestilenciel de son incrédulité la paille de l'étable de Bethléem et les paupres ensanguinés du Calvaire ! Malheur à celui qui, dans la moisson des vertus chrétiennes, moisson ample et bénie sur laquelle le Père de famille fit tomber la rosée et la chaleur, lance les renards incendiaires qui dévorent la récolte, comme fit Samsou dans sa vengeance contre les Philistins ! Le pauvre n'a que l'étable pour abri ; si vous l'a lui fermez, que lui restera-t-il ? Il comprend le petit qui gémissait et la mère qui pleurait à la place de son enfant. Vous lui proposez de vous en aller, un missionnaire philosophique, à qui s'adresserait-il ? Les philosophes réputés sages, qui trouvaient qu'on devait vendre les vieux esclaves et les vieilles femmes apaisaient les maux comme le Christ qui brisant les fers de ces mêmes esclaves et les appelait au partage de son royaume ! La loi est sacrée dans toutes les âmes, mais surtout l'amour des pauvres !  
Que la distance séparait à cette heure mystérieuse et solennelle de minuit, l'humble famille Dieppoise agnoulée sur le pavé du temple, et la réunion brillante qui se pressait dans le salon de Jean l'Ivoirier ! Pour lui, comme pour ses amis, la date de Noël ne rappelait qu'un prétexte de fêtes. Les calendes conviaient aux fêtes des nuits illuminées et harmonieuses.  
Jean avait suivi le conseil d'Alcindor. Bientôt une vingtaine de jeunes gens assis devant les établis dégrossissent les ivoires qu'il daignait polir et signer. On fabrique vite, on gagne de l'argent. L'urgence du gain se faisait sentir, les créanciers menaçaient de saisir le riche mobilier, et des à-comptes pouvaient seuls obtenir quelques jours de sursis. Jean se sentait sur le bord d'un abîme ; le sentiment de sa déchéance, qu'il cherchait à étouffer en se livrant à de vaines plaisirs, lui remontait parfois au cœur en vagues amères. Il se disait que le commerce dans lequel il se jetait, cette exportation de pacotille, cette bimboloterie ivoirine ne pouvaient durer toujours. Déjà l'on avançait dans les journaux et dans les ateliers, qu'un jeune chasseur de chamois venait d'arriver, et que les coupes de sapin, les boîtes élégantes, les ours grondeurs, les cerfs légers, vivaient sous son ciseau agreste. C'était un Gailto de la montagne qui allait défricher les ivoires du pêcheur. Jean ne s'y trompa point. Il espérait que les éloges prodigués à Gandolf étaient dirigés contre

lui et se changeaient en menaces courtoises le sculpteur sur bois et le sculpteur sur ivoire se tendaient pourtant l'un vers l'autre et durant cette nuit de Noël, Gandolf semblait le meilleur ami de Jean.  
On but, on chanta ; des artistes de talent déroulerent mille arabesques fleuries sur le clavier d'un piano et sur les cordes d'un violon ; on dit des vers, on parla d'art, de progrès humanitaire, de grande poésie, de roman réaliste. On dépensa, pendant cette soirée, plus d'esprit que dix provinces ensemble n'en peuvent user dans une année.  
—En bien demanda le triomphant Alcindor à Jean, tu le vois, j'ai opéré ton sauvetage ; on veut, je le vois, te donner pour adversaire ce Gandolf tout frais arrivé de la Suisse ; prend garde, il a des chances ; d'abord il a conservé son costume de chasseur de Alpes, ce qui ne contribue pas peu à lui donner une fière tournure ; ensuite, il arrive grand moyen de succès. Fais ta fortune et renonce à l'ivoire ; ce bois te brûlera ?  
Pendant que le rapin donnait à Jean cet avis plus sage qu'on n'aurait pu l'attendre d'une cervelle semblable, les amis de Jean causaient dans un angle du salon.  
—Il croit, dit l'un d'eux, en imposant avec sa grande soirée, au pauvre, criblé de dettes, et qui n'est pas plus riche que les autres. Il est ruiné, n'est-ce pas ?  
—Avec un train pareil, aussi voitures et chevaux !  
—Un ouvrier Dieppois qui, en deux ans, lutte de prodigalités avec des gens qui ont une position !  
—Je ne lui donne pas quinze jours avant d'être à Clichy.  
—Et moi, six mois avant d'être mort.  
—Il boit comme un homme qui cherche l'oubli.  
—Il joue comme un damné !  
—Regardez, comme il est pale, toutes les fièvres sont dans son cœur.  
—Il n'a qu'un mérite, celui de bien dépenser l'argent.  
—A la manière des parvenus.  
—Il est fier.  
—Il se croit du talent.  
—Il a insulté Raymond qui l'a posé.  
—Il s'est moqué des conseils de Sylvère, qui avait si bien jugé sa Diane.  
—Ma loi, quand il tombera, nul de nous ne sera tenté de le regretter... Qu'aime-t-il ? Lui-même. Je ne crois pas qu'il ait cherché près de nous autre chose que des renards qui flattaient sa belle voix et ses jolies plumes.  
—Et bien ! pas de fromage, pas de flatteurs !  
Gandolf s'approcha du groupe de jeunes gens qui échangeaient ces phrases de blâme et de mépris, et l'on se tut.  
Jean ne se faisait pas illusion. Il sentait dans le cœur des hommes qui l'entouraient le triomphe d'une haine satisfaite.  
Il venait de perdre au lansquenot une somme considérable, et de toutes les dettes, un préjugé rend celles du jeu plus sacrées que les autres.  
Il se demandait avec angoisse comment il satisferait à cette obligation. Il n'avait que vingt-quatre heures pour s'acquitter. Son porte-feuille était vide. Il avait reçu d'avance le prix d'une commande, et cette somme avait défrayé les plaisirs de la nuit

[ A Continuer. ]

## Commerce et Agence

### M. MOISE DURAND,

MARCHAND-ÉPICIER,  
**DE STE-ELIZABETH**  
VEND A SON MAGASIN

DES  
groceries de toutes sortes, de qualité supérieure à tout prix et conditions avantageuses. Il y a de tout chez lui en cette ligne de commerce. De plus ceux qui auront besoin d'un moulin à cailloux pourront s'adresser à lui car il tient en vente le meilleur moulin "Hawmond" dont la réputation n'est plus à faire.

### Kelly & Frere

Manufacturiers et marchands  
**EN GROS**  
de Pin Jaune, Pin Blanc et Pin Rouge, Epave, Bois Blanc et Bois Franc, Tringles, Gâtres, Lattes, Bardeaux et bois préparés de toutes sortes.  
**JOLIETTE P. Q.**

### AUX CULTIVATEURS

du District de Joliette.  
**M. Oscar Laferrrière,**  
Manufacturier de Moulins à Broyer, de la Vallée de Joliette.

à l'entournement en possession pour le besoin d'un moulin, les moulins à lettres de toutes les sortes, GRANDS et PETITS, à deux chevaux et à un seul cheval, les deux sur un plat nouveau, donnant plus de rendement aux pommes de terre, les plus rapides, qu'avec les autres, fonctionnant avec perfection. Vente à conditions libérales, quant aux termes de paiement.

### M O s car Laferrrière

occupe l'ancienne place d'affaires de M. Alexis Massé, coin des rues St-Charles, Bonhomme et St-Louis. On le trouvera à tous les jours et il est en mesure d'annoncer sans façon aucunement le note, qu'il peut dans sa ligne accorder, abstraction faite de ses moulins dont la renommée est solidement établie sur le marché, des avantages qu'on ne trouve pas particulièrement ailleurs. Quant aux conditions relatives aux termes de paiement qui se fera par versement au gré de l'acheteur.  
Une visite à son établissement est toute respectueusement sollicitée.

### Epiceries, Provisions, Liqueurs

CHEZ  
**PIERRE COUTU,**  
ST-FELIX DE VALOIS.  
Comme magasin Général, celui du département, est des plus complets et des mieux assortis : Fleur, groceries, bière, whisky, rye, brandy.  
**RIEN NE MANQUE LA.**

Une visite est toujours bien accueillie, profitable autant qu'agréable au propriétaire. Avis au public acheteur qui peut être certain d'être bien servi chez M. Pierre Coutu, avec affabilité.

**PROMPTITUDE ET FRANCHISE.**  
En sollicitant l'encouragement de tous, il promet satisfaction complète et entière à chacun et sous ces considérations invite respectueusement ses amis et ses clients à s'adresser à son magasin en toutes occasions.

### Maison à Louer.

Dans le bloc appartenant à M. Renaud, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le marché, porte voisine du magasin occupé par M. J. B. A. Richard, Conditions faciles. S'adresser à  
**C. G. HECTOR BRAUDOIN,**  
Notaire à Joliette

## HOTEL CORNELLIER

A BERTHIER.  
Monsieur Arthur Cornellier a l'honneur d'annoncer ses nombreux amis et le public, qu'il tient à Berthier, un hôtel  
**TRES CONFORTABLE**  
situé à la porte de la station des chars et des quais de la

## COMPAGNIE RICHELIEU

La cuisine est excellente et ses liqueurs  
**DE PREMIERE QUALITE**  
peut se procurer  
**DES VOITURES**  
A TOUTE HEURE.  
Une visite est respectueusement sollicitée.

**Arthur Cornellier,**  
PROPRIETAIRE.

ADRESSE pour le bénéfice des consommateurs.

## S. P. CHAMPOUX,

Un de deux honnêtes pour la vente des SPIRITUEUX et seul agent autorisé à Joliette pour la vente de la

## Célèbre Bière

de MM. DAVIS & Co, MONTREAL.

## En Face du Marche

Porte voisine de S. PIQUETTE,  
A l'Enseigne du

## GROS BARIL ROUGE

S. P. CHAMPOUX informe ses anciens et nouveaux clients et le public en général, qu'ayant cessé le commerce des épicerie pour celui de la bière seulement, est actuellement installé aux lieux et place ci-haut mentionnés.

Dans cette nouvelle ligne, il continuera à s'efforcer de mériter l'encouragement du public acheteur, tant par le prix que par la qualité de la marchandise qu'il aura constamment en mains.

Rien que du PUR dans les liqueurs de toutes sortes : Bière, Whisky, Rye, Brandy, Vins, Etc.  
**SPECIALITE.**

Il apportera une attention des plus scrupuleuses dans l'achat du vin en usage dans l'exercice du culte, le vin de messe.

N. B.—Allez le voir, ne serait-ce que pour visiter son établissement et à la première occasion vous ne pouvez faire autrement que d'aller vous approvisionner chez lui.

Urbanité, exactitude et promptitude quant au service, ordres remplis à l'heure et suivant la demande. Effets rendus à domicile immédiatement.

## ELZEAR GEOFFROY

**HOTELIER.**  
Le public voyageur, trouvera toujours en passant à  
**St-Felix de Valois**  
tout ce dont il aura besoin sous le toit hospitalier de

## M. ELZEAR GEOFFROY,

Une bonne table pour se restaurer, de bonnes liqueurs à déguster, un bon lit pour se reposer.  
Cet établissement des plus confortables dans le genre est situé à quelques pas seulement de la gare du Pacifique. Une écurie de plusieurs places est constamment ouverte avec une bonne remise pour les voitures.

Echos de la Ville

ET DES ENVIRONS.

Brisée.—On dit que dans la nuit de lundi à mardi sur la ligne des fils posés en vue de l'éclairage de la ville par l'électricité plusieurs fils se sont brisés en dehors de cette ville sous la force du vent.

Personnel.—M. James Leprohon M. D. de St-Ambroise de Kildare, était en cette ville mardi.

Glace.—La glace était considérée si bonne dimanche que quelques hardis amateurs y ont traîné leurs chevaux.

Exécution.—Vendredi dernier M. B. Panneton Député Shérif a fait à la porte de l'église de la paroisse de St-Thomas l'adjudication de la propriété de M. J. Roberge, contracteur.

En charge.—M. Alexandre Bonin entrera en charge samedi comme chef du département du feu.

Construction.—Les travaux de notre église en voie de construction ont été suspendus il y a quelque temps pour jusqu'au printemps prochain.

Chantier.—Mercredi matin MM Kelly et frère ont commencé leurs préparatifs pour leur chantier de cet hiver et à cette fin fait partir d'ici plusieurs voitures chargées de provisions.

Temperature.—Nous avons été affligés ces jours-ci du plus désagréable temps qu'on ait encore vu. De dimanche à mercredi il a neige, il a plu, il a venté tour à tour et comme il arrive très rarement.

Décédé.—Samedi dernier est décédé en cette ville la dame de M. Gaspard Leprohon après une maladie assez longue, souffrante avec résignation. La défunte encore jeune a succombé aux atteintes de la consommation. Son enterrement a eu lieu mardi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Délégation.—MM. J. H. Renaud et Pierre Laforest surintendant de l'Académie, ont été députés à Louisville avec mission de se rendre de la Corporation, de se renseigner auprès de MM Patrick et Lemire sur les causes de leur retard dans la livraison de la roue achetée d'eux pour la lumière électrique et s'il était urgent de faire de nouveaux arrangements. MM. Patrick et Lemire dans l'impossibilité de livrer immédiatement la roue commandée et en ayant justement dans le moment une autre de prêt pour Terrebonne, ont consenti à nous laisser avoir celle-ci pour d'ici au printemps en remplacement de la première mentionnée.

Nous félicitons MM. J. H. Renaud et P. Laforest du résultat de leurs démarches.

Contestation.—La Cour de revision doit fixer vendredi, demain, le jour pour les plaidoiries dans la cause de la Contestation de M. L. Bazinet. Nous croyons qu'on plaidera le 13 de Décembre prochain et que le jugement sera rendu à la fin du mois. Nous remarquons que d'un côté, lorsqu'il s'agit d'en finir, l'on s'ingénie à susciter des empêchements.

Soirée.—Dimanche soir à l'occasion de la fête de Ste-Catherine, il y eut au collège de Joliette, une magnifique petite soirée d'intimité où l'on s'est fort amusé et dont tous les assistants garderont bon souvenir.

Judiciaire.—Samedi, l'Honorable Juge Mathieu est venu remplacer à Joliette, son Honneur le Juge Globensky retenu chez lui pour cause de maladie.

De Retour.—MM. Boulet, Fontaine et Bernard partis depuis quelques mois, pour compléter leur instruction sur l'anglais dans un Collège de Toronto, non satisfaits de l'enseignement qu'on y donne sont sur le point de revenir chacun dans leur famille où M. Leblanc parti en même temps qu'eux les a précédés.

Acquisition.—M. J. A. Laroche marchand de cette ville a fait ces jours-ci, pour la somme de \$1100,00, de M. E. Fisk commerçant de bois, l'acquisition d'une partie de l'emplacement vacant situé entre le bloc de ce dernier et le magasin de M. S. Piquette.

M. Laroche va s'y construire ce printemps un magasin avec maison privée dans le bloc. M. Fisk lui aussi bâtera la partie qui

lui reste du dit emplacement et qui avoisine son magasin.

De cette manière nous devons donc un embellissement à ces messieurs par la disparition de la brèche qui sur ce côté de la place du marché assombrissait le coup d'œil.

La carrière d'un brigand

La police de la Nouvelle-Orléans vient de découvrir que l'auteur d'un vol des plus audacieux commis récemment à cinquante milles de cette ville, dans un train du North-Eastern Railroad, est un nommé Ernest Bunch, dont la carrière criminelle est des plus romanesques.

En effet, Bunch menait depuis plus de vingt-cinq ans une existence en partie double. Tandis qu'on le considérait comme un original quelque peu toqué, il n'était en réalité qu'un brigand des plus dangereux. Soldat dans l'armée du Sud pendant la guerre des sécessions, Bunch s'était élevé au grade de sergent. Depuis la guerre, il a été successivement marchand, avocat, instituteur et journaliste au Mississippi, en Louisiane ou au Texas. Mais pendant qu'il exerçait ostensiblement ces diverses professions, il était à la tête d'une troupe de brigands, et c'est lui, d'après ce que l'on vient de découvrir, qui a organisé la plupart des pillages de trains depuis quelques années dans le sud et le sud-ouest.

Bunch jouait d'ailleurs admirablement bien son double rôle, l'honnête homme et de coquin. Ainsi, il y a quelques mois à peine, il faisait partie au Texas, d'un grand jury appelé à décréter la mise en accusation de plusieurs détresseurs de trains qui n'étaient autres que ses complices. Enfin, détail comique, pendant qu'il était instituteur dans une école publique de Tangipahoa (Louisiane), Bunch passait la plus grande partie du temps des classes à enseigner à ses élèves le poker et autres jeux de cartes, et à jouer avec eux. C'est même pour cela d'ailleurs qu'il a été révoqué de ses fonctions.

Le dernier exploit de Bunch, celui pour lequel il est activement recherché par la police de la Nouvelle-Orléans, a eu lieu il y a quelques jours. Bunch, la nuit précédente sous un masque, s'est introduit, le revolver au poing, dans un wagon d'express d'un train du North-Eastern Railroad, et s'est fait remettre par l'employé à terre tout l'argent qui se trouvait dans le coffre-fort, c'est-à-dire plusieurs milliers de dollars, puis tirant la ficelle communicant avec la locomotive afin de faire arrêter le train, il a sauté sur la voie et s'est sauvé avec son butin dans les bois. La police a découvert depuis que Bunch avait à la Nouvelle-Orléans, une bonne amie, qui l'avait caché chez elle pendant plusieurs jours et chez laquelle on a retrouvé une bonne partie de l'argent volé. Toutefois le brigand n'avait pas encore été arrêté aux derniers avis.

Marchand vole

Un riche marchand étant allé à Montréal il y a quelques jours, s'est fait voler \$300 pendant qu'il faisait la noce avec plusieurs amis. Ses soupçons portèrent sur un employé d'un des principaux hôtels de la ville, qui ne l'avait pas quitté d'une semelle; mais pour ne pas voir son nom mêlé à une affaire bruyante le marchand consentit à laisser le voleur jouir en paix du fruit de son crime.

Chute de 30 pieds

Québec. — Adolphe Bacon, employé par M. P. Portugais, fils, couvreur, travaillait vendredi après-midi vers 2 heures sur le toit de la fonderie Bylan, coin des rues Assurance et Ramsay au Palais, qui avait été incendiée et que le propriétaire, M. Hatch, a fait reconstruire. Le malheureux a glissé sur la neige et a roulé en bas d'une hauteur d'une trentaine de pieds. Il est tombé le visage sur un madrier et s'est grièvement blessé au front, sans compter d-s contusions moins graves qu'il s'est infligées. A trois pieds de là se trouvait un engin, et l'on frissonne à l'idée qu'il aurait pu tomber dessus. Le pauvre ouvrier qui est marié et père de famille, n'a pas perdu ses sens. Il a été relevé et transporté de suite à son domicile, 7 rue Richardson, où il a reçu les soins des Drs Farnson et Lavoie. Son état est grave.

REMARQUE.—Avec le Remède du Dr. S. J. il n'y a pas de dyspepsie qui tienne. Dans tous les cas tout fait desespérés ont été traités avec un complet succès, et en grand nombre par ce spécifique.

Dictionnaire genealogique.

Nous venons de recevoir le Volume du DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE DES FAMILLES CANADIENNES, par Mgr C. Taunay. Cet important ouvrage marche rapidement, comme on le voit, à sa conclusion.

Le prix modique de la souscription devrait engager tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Canada, à acheter ce dictionnaire sans délai vu que l'édition sera épuisée bientôt.

On peut demander le prospectus de cet ouvrage à Messieurs les éditeurs, pour se convaincre de la grande valeur, de l'importance particulière attachée à cette œuvre historique qui comprendra six à sept volumes.

Voici les conditions de souscription au DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE DES FAMILLES CANADIENNES.

Les bulletins de souscription sont reçus au bureau des éditeurs EUSEBE SENEVAL & FILS, No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

Le tirage de chaque volume est limité à un nombre fixe d'exemplaires. L'ouvrage est publié par volumes de 600 pages, grand in-octavo à deux colonnes. Prix de chaque volume, broché: \$1.00. Reliure spéciale pour le DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE: Pleine reliure, en toile, ornée en or et noire avec dentelle spécial sur plat: \$0.50. Demi-reliure imitation de chagrin \$0.80. Demi-reliure, chagrin, tranché japonais \$1.00. Pleine reliure antique, tranché rouge ou marbrée: \$1.50.

Le gouverneur Leslie, du Montana, a demandé officiellement au secrétaire des Etats-Unis de requérir du gouvernement canadien l'extradition de George Godin, maintenant détenu à Edmonton, Territoire du Nord-Ouest. Ce Godin est un mépris qui s'est évadé en août dernier de la prison de Helena où il était enfermé sous culpabilité de meurtre en attendant sa condamnation. Il avait tué un fermier Embody, dans le Montana. Il avait été trouvé coupable sur preuve circonstancielle, et la cour qui l'avait jugé était saisie d'une motion demandant un nouveau procès en sa faveur quand il a échappé à la politesse à ses juges.

Le steamer Umbria a fait la traversée de l'Océan Atlantique en 6 jours et 2 heures et 22 minutes. C'est la traversée la plus rapide qui ait été faite.

M. Goblet a fait savoir au cabinet que l'Angleterre et l'Allemagne ont solennellement accepté le droit de recherche à bord des navires pour les armes et les munitions.

On dit que le Portugal, à la requête de l'Allemagne et de l'Angleterre, va coopérer au blocus.

A une assemblée des meuniers de Buffalo et des Chutes-Niagara, on a décidé de fermer tous les moulins dans ces deux endroits. Cette décision a été causée par la différence entre le coût du blé et celui de la farine. La farine ne peut demeurer au prix actuel et on peut s'attendre à une augmentation tant que le marché demeure encombré et que les demandes à l'étranger seront aussi légères. Les moulins St-Louis Milwaukee et Rochester sont fermés, et les Great North Western, suivront leur exemple. Les moulins ont réduit le prix de la farine à 25c le baril.

Berlin. 18.—La police a expulsé de cette ville les nommés Latapich et Doriot, correspondants en cette ville de journaux français. La raison officielle donnée est que ces deux journalistes se sont rendus répréhensibles. On suppose qu'ils ont écrit des articles regrettables.

On se rappelle tout le tapage fait par l'Éclair sur le sujet d'un prétendu projet d'abolir le français au Nord-Ouest—projet imité des chefs libéraux et destiné à combler les vœux de M. Mills. L'organe détruit lui-même la calomnie que cela lui avait fourni l'occasion de lancer contre le gouvernement fédéral. Il publie la déclaration suivante d'un de ses missionnaires anonymes:

"Je dois, pour être juste vous dire, que Mgr s'est plaint formellement à Ottawa de cette manière d'agir et qu'on a paru la condamner absolument. On lui a assuré que si la loi interdisant le français passait à Regina elle serait rejetée à Ottawa?"

Voilà qui est bien précis, Encore

un crime national d'étouffé dans sa coquille. What next? Quelle sera la prochaine invention de l'organe libéral?—La Muevee

Un amateur de statistiques a calculé, qu'en moyenne, un journaliste donne 4,000,000 coups de plume par an faisant une longueur totale de 300 milles, et qu'un copiste rapide trace une longueur de 163 pieds par minute ou 990 pieds à l'heure.

Paris, 18.—M. Robert Pic, le correspondant à Berlin du journal La France a été expulsé de la Prusse.

COUP D'APPÉTIT.—Ceux qui ont l'habitude de prendre le coup d'appétit avant le repas, ne peuvent faire mieux pour cela tant pour l'économie que pour l'effet que de faire usage des Amers Indigènes.

MYSTÈRE DÉVOILÉ.—Depuis plusieurs semaines, une jeune fille aux beaux traits, aux yeux charmants, mais dont la peau brulée par le soleil depuis nombre d'années, parsemée de boutons, n'avait jamais recouvrés sa première fraîcheur, était toute surprise de voir son teint blanchir à vue d'œil et ses joues devenir rose comme autrefois. Elle vient de dévoiler le mystère. Une charitable amie lui versait secrètement quelques gouttes de Lotion persienne dans son eau tous les matins.

AVIS

Avis est par le présent donné que la reunion annuelle des membres de la société d'agriculture du comté de Joliette aura lieu à Joliette le 18 Décembre 1888, au Bureau d'enregistrement, pour l'élection des directeurs.

Par ordre EDOUARD GUILBAULT. P. S. A. C. J.

\$1000.00 de Recompense

Une récompense de \$1000.00 est offerte par les éditeurs pour la meilleure lettre de suggestion pour souvenir de Noël, qui puisse rivaliser avec le numéro de Noël du Star de Montréal. Les concurrents devront donner leur nom et leur adresse.

Le Star de Noël de cette année a 28 pages contenant des gravures magnifiques et des articles par des écrivains éminents, quatre supplémentaires, c'est de beaucoup ce qui a été fait de mieux jusqu'ici. De nombreuses commandes sont déjà arrivées d'Angleterre pour ce numéro. On pourra se procurer ce numéro en expédiant la modique somme de 40 cts aux Éditions de Montréal. Des timbres d'un cent et de trois cents seront acceptés.

Perdue

RECOMPENSE PROMISE

Dans le courant de la semaine dernière, le mercredi ou le jeudi, M. C. A. Prevost représentant de la maison "Lonsdale Reid & Co de Montréal, a perdu une petite valise portative, de couleur rouge, contenant les livres d'ordre, des cartes de visite, des chaussures, des chemises etc. etc., à partir de l'Hôtel Chevalier à aller chez M. Maxime Ducharme à St-Thomas.

Une généreuse récompense est promise à qui la remettra à M. P. Chevalier, Hôtelier, Joliette, P. Q.

HOTEL J. BELANGER

Rue Mohamak No. 20, Cohoes N. Y.

On trouvera à cet Hôtel tout le confort désirable. Bonnes liqueurs de premier choix. Aussi table de Bill.

Commis Demandé.

Un jeune homme âgé de 18 à 20 ans et désirant se faire un avenir dans le commerce pourra trouver immédiatement de l'emploi à conditions avantageuses en s'adressant à M. Gaspard Champoux marchand épicer de ce village. Avis est donné de s'adresser de faire application.

70,000 COPIES SOLD "THE CURTAIN LIFTED"

Or Hidden Secrets Revealed. Treats of the sexes. All married and single people want it. Parson S. W. F. your children by placing this book in their reach. Postpaid. 25c. Large handsomely bound. Over 200 pages. Full prospectus 2c. ADERTS WANTED. Copyrighted in Canada. JEFFERSON JACKSON, 415 Dearborn-st., Chicago, Ill.

NOTRE TABAC

MYRTLE

DE CETTE ANNÉE

HACHE ET EN PALETTE

EST MEILLEUR

Que par le PASSE

CHAQUE PALETTE OU PAQUET PORTE LES LETTRES

T & B

EN BRONZE

Le Remède du Pere MATHIEU



L'ANTIDOTE de L'ALCOOL

Enfin Trouve

ENCORE UNE DECOUVERTE!

Le Remède du Pere Mathieu guérit radicalement et promptement l'intempérance et détruit tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute MIEVRE, DYSPÉPSIE, TORPEUR DE FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens \$1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit; mais si les pipes cas de delirium tremens ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir gratis un pamphlet sur l'Alcool, ses effets sur le corps humain et l'intempérance traitée comme maladie, en vous adressant à votre pharmacien, ou à la Cie du Remède du Pere Mathieu, 1538 RUE STE-CATHERINE, Montréal.

Rouleaux semant la graine de mil.



Messieurs les cultivateurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous manufacturons des rouleaux sur un nouveau système, avec siège à ressort-plate-forme entourée par les poches, et grattoir à levier pour débarrasser le rouleau. Le rouleau est en deux bouts, afin d'en faciliter le retournage. Quand on le désire on adapte à ce rouleau, une boîte pour semer la graine de mil, et une petite herse légère pour la herser. Le tout à un prix raisonnable.

On manufacture aussi des machines pour scier le bois de chauffage avec scie ronde, et fonctionnant avec force power. On continue aussi à manufacturer nos machines à vapeur, comme par le passé. Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez nous rendre une visite, nos instruments sont de première classe, et on garanti de vous donner satisfaction.

Vos Serviteurs,

S. VESSOT,

MANUFACTURIER

Joliette - - - P. Q. Chance Exceptionnelle.

A VENDRE.

Une terre de 150 arpents en superficie dont 100 en bon état de culture et 50 en bois debout avec une magnifique sucrerie de 2000 coulis, la dite terre entourée d'une bonne clôture en cèdre-nouveau, bâtie de maison, grange et autres dépendances et située à 69 arpents seulement de l'église, en la paroisse de Ste-Beatrix. Le fond est de terre jaune et franche. Vente à conditions faciles.

Pour plus amples informations s'adresser au propriétaire, M. JOSEPH FORGET, Ste-Beatrix, comté de Joliette.

COMPAGNIE MINIERE

DU District de Joliette.

HILAIRE NEVEU, Président. LOUIS FARLY, Sec.-Trésorier. RÉMI NEVEU, SURINTENDANT.

Des parts dans cette Compagnie seront vendues jusqu'à nouvel ordre au prix de douze piastres (\$12.00) la part. Les Certificats seront envoyés franc de port en recevant le montant mentionné plus haut.

S'adresser à LOUIS FARLY, Joliette, P. Q.

N. B.—La propriété est située dans la paroisse de St-Alphonse, comté de Joliette

LA GAZETTE DE JOLIETTE

JEUDI, 29 NOVEMBRE 1888

Chambre de Quebec

L'ouverture du parlement de Quebec est definitivement fixee au 9 de janvier prochain.

L'honorable M. Mercier va faire l'experience des avantages dont un premier ministre peut retirer de la creation d'un septieme portefeuille afin de se debarrasser de l'administration toujours onereuse d'un departement et par ce moyen conserver tout son temps pour la direction des affaires.

Un chapitre des incendies

Dans notre dernier numero nous avons publie une statistique detaillee sur les feux qui dans le cours des sept dernieres annes ont necessite les services de nos pompiers et jete yemo, au sein de notre ville.

Dans cette nouvelle maniere de voir nous arrivons par le classement a etabli que les quarante deux feux que nous avons eu depuis sept ans se divisent comme suit :

Table with 2 columns: Month and Number of fires. Total: 42

Sur le nombre de ces incendies il faut deduire environ une vingtaine de feux de cheminées.

Un dementi formel

Le journal la Paix dans son numero du 23 courent dit, pour l'edification du public :

Le Trifluvien affirme que la Sentinelle a été condamnée par notre digne eveque.

C'est un mensonge. Sa grandeur Mgr. Lafleche n'a pas condamné la Sentinelle. Elle a mis ses quaillies en garde contre ce journal, comme c'était son devoir de le faire, mais ne l'a point condamné.

M. Wm. Chagnon l'editeur de la Sentinelle, a répondu à cet avertissement paternel en disconvenant la publication de ce journal et en fondant une autre publication, la Paix, qui Dieu merci, est encore à mériter l'ombre d'un reproche des autorités religieuses.

La Sentinelle vu ses tendances nationales, appert-il, par les propres déclarations de la Paix qui lui a succédé, a sinon encouru les foudres de l'excommunication du moins été désapprouvée par l'autorité diocésaine obligée de mettre les fidèles en garde contre les prédictions de cette feuille dangereuse.

Donc, l'église agissant miséricordieusement n'a pas voulu sévir et c'est seulement contentée de rappeler à l'ordre la pècheresse qui, sous prétexte de s'occuper du patriotisme, ne repandait autour d'elle que des idées subversives de l'ordre social.

Et remplie d'un vif sentiment de repentir qui mérita des félicitations, la Sentinelle s'est arrêtée subit dans son œuvre de désorganisation.

C'est le moment psychologique où la Paix, armée de bonnes résolutions, surgit et commence la propagande de ses principes inattaquables sur la manière de gouverner les nations et de guider le peuple dans la voie du progrès et de la prospérité en l'empêchant au même temps de se laisser corrompre par les charlatans politiques qui voudraient l'endoctriner.

La Paix après la Sentinelle, c'est le phénix qui ressuscite plus brillant de ses cendres.

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU guérit radicalement et promptement l'intemperance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques.

La federation Imperiale

Les libéraux de l'aveu même de l'lecteur sont en bloc pour la Réciprocité illimitée mais par contre adverses et fortement à la fédération impériale.

Contrairement à leurs prétentions nous devons faire remarquer que l'un de leur chefs fait exception et c'est ni plus ni moins l'honorable Edouard Blake, supprimé aujourd'hui comme porte Etourdard dans le camp libéral par l'honorable M. Laurier.

Nous faisons notre affirmation à ce sujet sur la propre confession de l'honorable Edouard Blake, laquelle faite dans la lettre même qu'il écrit en réponse à l'invitation de Benj E Swayze secrétaire de la Ligue de la Fédération à Ingersoll, Ont, en date du 16 Novembre courent.

Ce dernier lui demandait de vouloir bien se rendre à Ingersoll pour exposer ses vues dans une conférence sur la question et nous rel-vons dans la réponse de l'honorable M. Blake qui refuse d'accorder, ce passage dont l'interprétation est favorable à nos avancés.

Je voyais tout de même avec plaisir dit-il l'idée bien qu'un peut tard reprise par des hommes influents, croyant que la discussion peut faire du bien et même produire des fruits, et je m'étais dit que ne pouvant mettre l'épaule à la roue, au moins je m'abstien-drais de rien faire qui put si peu que ce fut, entraver cette discus-sion.

Précédemment il déclarait qu'un jour, il y a plusieurs années, il releva la voix pour attirer l'attention sur le mérite du projet de notre infédération à l'empire britannique, mais qu'en face de l'opinion publique tout à fait contraire dans le temps il a dû renoncer.

Aujourd'hui les circonstances ne lui permettent plus de se mouvoir à découvert sur ce terrain brûlant et il attend.

Il craint de s'exposer mais il espère la réalisation de son désir : la fédération impériale.

Conclusion : il veut menager le chaos et la chèvre.

Ce Grand Homme

Les journaux ministériels rivalisent entre eux de zèle pour porter aux nues le chef du gouvernement de Québec. L'honorable M. Mercier n'est plus ce farceur dont la Patrie disait qu'il posait un et retenait d'eux. A cette époque la dissension régnait dans le camp, c'était le temps où sur toute la ligne il y avait des grincements de dents. La discorde provoquait des confessions, des mouvements de sincérité. Le spectacle de cette guerre intestine offrait beaucoup à réfléchir et ne manquait pas d'intéresser pour la galerie.

maintenant que les belligérants se sont donnés le baiser de paix sur la tombe de Riel, il faut voir jusqu'à quel point il se sont mis comme nationaux en société d'admiration mutuelle.

UN CONVERTI

Notre confrère du Journal des Trois Rivières, apprécie comme nous la sortie de M. Mercier, à propos des événements de 37. Il cite la lettre de M. Mercier à M. le curé de St Jean de Matha, ainsi que la page de l'opuscule relative à la rébellion, et il ajoute :

Qu'on rapproche maintenant cette page d'histoire où l'attitude du vénérable évêque de Montréal et du clergé de la province est mise en regard de celle des chefs révolutionnaires et du mépris qu'ils ont fait de l'autorité, qu'on la rapproche disons-nous, de la lettre de M. Mercier et l'on pourra encore une fois juger, d'après nature, de la valeur des principes du chef national.

La vénération de M. Mercier pour Papineau et ses acolytes, son admiration pour leurs doctrines étaient aussi bien connues que ses anciennes théories sur l'éducation et son mépris pour l'école ultramontaine, et il n'y a jamais eu que les gens intéressés à lui faire la cour, qui ont passé hardiment l'éponge ou feint de croire à sa conversion. La point à noter c'est que M. Mercier choisit précisément le moment où ses thuriferaires de la dernière heure mettent le plus de zèle à lui brûler leur encens en l'honneur de sa persévérance dans les bons principes, pour leur faire faux bond ; pour leur prouver qu'il est plus que jamais ce qu'il a toujours été, un franc libéral.

Cette appréciation de M. Mercier et de sa prétendue conversion est parfaitement juste.

Un de ces jours, nous ferons pour

nos lecteurs l'histoire des principes de M. Mercier.

—Le Courrier du Canada.

REMINSCEANCE

L'apostat Chiniquy

Il y a une quarantaine d'années le journal l'Avenir s'étant permis de publier une correspondance d'Italie dans laquelle on parlait fort irrespectueusement de texte vieilli des Conciles, des foudres usés de l'excommunication majeure, d'abus de l'invocant spirituel de la part de l'impérial Pie IX, l'abbé chiniquy, simulant la plus profonde indignation, adressa au rédacteur de l'Avenir cette terrible mercuriale...

"Sachez le bien, M. le Directeur s'écrit le P. Chiniquy, il y a des choses qui ne vieillissent pas : Dieu ne vieillit pas ; la vérité ne vieillit pas ; et l'Eglise catholique, infaillible, interprète du verbe éternel, ne vieillit pas non plus.

"Il ne faut pas l'oublier ; le Concile général mérite le même respect que l'Evangile ; c'est par le concile que je connais infailliblement la doctrine de l'Eglise, comme c'est par l'Eglise que je connais infailliblement la doctrine de Jésus-Christ et par Jésus-Christ que je connais la doctrine ou la vérité qui est en Dieu autant qu'elle peut m'apparaître ici-bas. Pour moi le concile général est le verbe de l'Eglise, l'Eglise est le verbe de Jésus-Christ, et Jésus-Christ est le verbe de Dieu.

"Ici, M. le Directeur, vous ne pouvez pas nous faire de reproches ; ce n'est pas nous qui vous laissons ; mais c'est vous qui nous abandonnez pour passer sous les étendards des ennemis de notre sainte religion et de notre chère patrie Car la Religion et la Patrie sont deux choses intimement liées au cœur de tout bon canadien."

Dans les quelques années qui lui restent à vivre, Chiniquy pourra encore, à travers les bourgeois des villes, promener, avec son nouvel évangile, le cynisme qui le caractérise ; mais il ne saurait se soustraire au jugement dont il a été assés à l'avance, de sa propre main, les grands traits et dans lequel il se déclare régné au ban de la nationalité canadienne.

LES AFFAIRES AMERICAINES

Les valeurs de la bourse n'ont pas cessé, paraît-il, d'aller en dégringolant depuis l'élection présidentielle. La baisse est générale sur toutes les actions, les bonnes, les mauvaises et les médiocres. On supposait que le dénouement de la campagne, en mettant fin à l'incertitude qui pesait sur le marché, rétablirait la confiance et relèverait les cours ; c'est le contraire qui est arrivé.

Heureusement que le commerce ne souffre pas de ce jeu de bascule ; ce n'est quant à présent du moins, qu'une crise financière ; mais il est certain qu'elle existe ; il n'y a pas à s'y tromper.

De retour de Manitoba

Nous lisons dans le Colonisateur Canadien.

M. Léon Desmarais, de St Ambroise, comté de Joliette, arrive d'un voyage d'exploration à Manitoba, surtout dans la vallée de la rivière Rouge. Pas n'est besoin de dire que, comme tous les visiteurs non préjugés, il est revenu enchanté des avantages immenses qu'offre le pays à la classe agricole. C'est un diction Manitobain que "ceux qui boivent de l'eau de la rivière Rouge finissent par aimer le Manitoba."

Nous avons eu le plaisir de rencontrer l'autre jour M. Napoléon Comeault d'Acton Vale, à son arrivée de Manitoba. En voilà encore un qui boira de l'eau de la rivière Rouge, le printemps prochain, à Saint-Jean-Baptiste. M. Comeault est le gendre de M. Frs Desautels.

LE PACIFIQUE

Etat des recettes du chemin de fer Pacifique Canadien, du 7 au 14 novembre 1888.

Table with 2 columns: Year and Amount. 1888: \$313,000; 1887: 301,000

Augmentation pour 1888. \$12,000

Les recettes de l'Intercolonial et du South Eastern ne sont pas comprises dans cet état.

Nomination

M. Rodolphe Alfred Drépan, de Rimouski et avocat, a été nommé officier Réviseur pour le District électoral et le comté de Rimouski, M. H. Cyrias l'élusur résignant.

UN PHENOVENE.

Le don étrange de la "seconde vue"

Envoi dans le Faubourg Quebec

Ce qu'il voit

Un oracule qui éclipsé les tables tournantes, les revenants et les médiums vient de surgir dans l'extrême faubourg Quebec.

Le nouveau prophète est âgé de dix-huit ans ; n'est doué que de l'intelligence des mortels ordinaires, ne possède qu'une éducation fort commune et depuis qu'il s'amuse à l'exercice du métier, fait des prodiges qui épatent la population du quartier. Le jeune privilégié des dieux il faut l'avouer, n'est pas orgueilleux de son don et répand des vérités étonnantes gratuitement. Il travaille dans une manufacture et s'occupe de son art divin, ce pour son amusement et celui de ses amis.

Au dire de nombreux témoins oculaires et auriculaires, il est doué à un haut degré du don de "seconde vue" dont il a été question dans le pays et ailleurs il y a quelques années.

Il paraît que cet enfant, né dans une brave famille, a toujours révélé des dispositions étranges, au point que sa mère disait ouvertement que son petit X... avait un don. Une voisine s'aventura la semaine dernière à dire qu'un enfant avait deviné des choses merveilleuses, en se couvrant la figure d'une couverture et regardant fixement la lumière.

Jeudi dernier donc, le jeune homme se couvre les yeux d'un châle noir pie en quatre et se tourne vers les endroits proches ou éloignés qu'il voulait décrire. Il voyait tout.

Un raconte que samedi soir dernier, il s'amusa à étudier les jointures lorsqu'il poussa un cri, et tomba sur sa chaise, disant qu'il venait d'assister à une bataille sanglante en cette ville. Un homme venait d'être blessé avec un couteau. A la même heure, dit-on, le nommé Morneau était blessé sur la rue Jacques-Cartier.

Le pauvre enfant qui ne lit jamais les journaux et connaît fort peu la géographie, fut envoyé l'autre soir par un Anglais, dans la vieille Angleterre. Le trajet fut long et fatigant, mais au bout de dix minutes, il fit une description fidèle du square Trafalgar, du théâtre du meurtre de Whitechapel, découvrant la retraite du meurtrier, qui, dit-il, ne sera pris qu'à sa douzième victime.

Une famille dont une fille demeure à Michigan, s'imagina de voir ce que faisait bien cette pauvre enfant au-delà du lac Supérieur.

Le jeune homme avec son châle s'y rendit en deux minutes et annonça la triste nouvelle d'une mortelle. Un bébé était sur les planches et sa mère pleurait.

Une femme curieuse, on ne sait pour quoi, de savoir quand mourrait son mari, confia sa cause au jeune devin qui compta, puis fixa la délivrance de l'épouse dans quatre ans. "Votre mari sera tué par un cheval" s'écria-t-il.

Tous les soirs, les parents et des amis se réunissent et font des excursions imaginaires chez les voisins, à la campagne, ici et là. Les femmes s'informent où peut bien être ce cher époux et les maris veulent connaître la somme d'annui de leurs divines moitié, toujours le merveilleux jeune homme les satisfait avec sa microbotanie couverte à nuire.

Depuis immédiatement que ce sont là des faits qui n'ont pas encore été vérifiés, qu'on se raconte avec étonnement depuis une semaine et font grand bruit, mais il n'y a pas peur, même venir, à douter de la veracité de ces prophètes.

Le jeune prophète est très modeste et dit qu'il peut bien se pas dire la vérité, mais c'est ce qui voit.

Des personnes incrédules doivent soumettre "l'esprit" à une expérience ce soir, et on saura à quoi s'en tenir.

Les paris sont contre les incrédules.

Nos chevaux à l'étranger

Dans une exposition hippique suivie de courses, tenue récemment à New-York, deux chevaux canadiens ont obtenu un succès qu'il nous fait plaisir d'enregistrer.

La vente la plus importante a été celle de Salisbury, importé du Canada par M. Monchouse et Pepper. L'animal a été acheté par M. Harrison, de Philadelphie, pour \$1,500.

Dans la course aux sauts un cheval canadien, appartenant à M. W. D. Stokes, a battu tous ses concurrents en sautant 6 pieds et 9 pouces.

L'histoire de ce cheval, nommé Fille-maker, est très intéressante. Il y a quatre ans, M. W. F. D. Stokes, de New-York donna l'ordre à M. A. Dongan d'acheter ce cheval en Canada ; il appartenait alors à M. Alloway. M. Stokes avait vu l'animal et le considérait comme très remarquable. Il l'acheta moyennant \$500. Transporté à New-York on le fit courir, mais il fut reconnu pour mauvais sauteur. A la mort de M. Dongan, Fille-maker fut vendu à un marchand de charbon et attaché à une charrette.

Il y a quatre semaines, il travaillait encore sa charrette. M. Durand, propriétaire d'un manège, conseilla à M. Stokes de s'appliquer à faire son éducation et à le faire concourir pour le prix de saut. Après avoir trouvé plaisante l'idée de M. Stokes, il la suivit cependant, et n'a pas eu sujet de s'en repentir.

LIBELLE

Les journaux de Montréal annoncent que Madame Hortense Leduc, femme séparée de corps et de biens par sentence de divorce de M. Jehin Prume, actuellement à Paris, a intenté en cour supérieure une action pour \$5,000 de dommages contre M. René Bausot, ancien reporter du Star et maintenant employé au greffe de la ville pour avoir écrit un article diffamatoire contre la demanderesse.

La légende de St Medard

Un vieux dicton populaire dit que quand il pleut le jour de la St-Médard, 8 juin, on a quarante jours de pluie. Ceux qui ne croient pas à ce dicton ont reçu sur la tête de telles averse d'arguments humides qu'ils ont dû recouvrer la foi perdue. Saint-Médard s'est chargé de détrempier les incrédules.

Mais cette année, il a dépassé tous les calculs et il a plus que doublé ses quarante jours de pluie.

Ce n'est cependant là, en dépit des apparences, qu'une pure illusion. En réalité, Saint-Médard n'a pas plus d'influence que les autres saints de l'almanach sur les phénomènes météorologiques, et le prouver acquiesce que lui prête une tradition superstitieuse n'est qu'un pouvoir imaginaire.

Les plus savants eux-mêmes craignant d'avoir la berlus, se demandent si vraiment le calendrier n'avait pas ses dates fatidiques.

Il peut arriver, comme en ce déplorable été de 1888, que sa fête marque le point du départ d'une saison diluvienne, mais c'est tout bonnement une coïncidence dont on aurait tort de vouloir tirer des conclusions générales.

Dans le cours des 63 années écoulées, il a plu 30 fois le jour de la saint Médard et 32 fois il n'a plu.

Le minimum et le maximum des ours de pluie dans l'intervalle considéré ont été atteints tous deux, après un saint Médard pluvieux ; le minimum, (7 jours de pluie) en 1836, et le maximum (32 jours de pluie) en 1888.

On dit que les proverbes sont l'expression de la sagesse des nations, qui traduisent ainsi leurs observations séculaires. C'est souvent vrai, mais il peut arriver aussi qu'ils ne soient que la formule trompeuse des erreurs et des préjugés populaires.

La légende de Saint-Médard et de son arrosoir à jet continu en est un témoignage de plus.

WILSON A MONTREAL

Il se rendra à Quebec pour choses importantes.

On nous a affirmé que Frank Wilson, le fameux détective mélo à ce drame dont le dénouement a eu lieu au bagne était arrivé en cette ville mercredi soir et qu'il avait l'intention d'aller à Québec ces jours-ci pour affaires importantes.

Wilson a déclaré que ses services étaient requis par le Grand-Trouc et qu'il espérait faire une bonne besogne.

Il a dit qu'il était à Boston lors du procès de Naegeli et qu'ensuite il s'était rendu à Chicago pour y rejoindre son confrère Flynn.

Un député disparu

L'élection de M. Legris, député du comté de Maskinongé, a été contestée. Ces jours derniers, un subpoena fut émané de la cour Supérieure et transmis à un huissier avec instruction de le lui signifier personnellement. Par malheur, M. le député est venu de l'affaire et... disparu. Recherches, démarches, prémisses, tout fut inutile et M. le député resta introuvable.

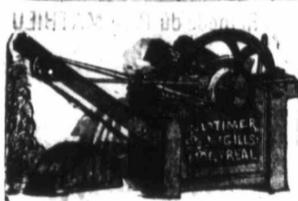
De la, l'excitation, émoi, inquiétude, crainte. L'huissier en fut réduit à faire rapport que M. Legris était introuvable et que des personnes dignes de foi l'informèrent que M. Legris se cachait pour éviter la signification de ce subpoena.

Aux dernières nouvelles M. le député n'avait pas reparu. On dit que La Paix doit ouvrir une souscription afin de se procurer des fonds pour récompenser celui qui retrouvera le député de Maskinongé.

La Saint-Jean-Baptiste

M. L. O. David, M. P. P., président de l'Association Saint Jean Baptiste, de Montréal, dit que les membres de cette société auront une séance la semaine prochaine pour aviser aux moyens de lever la somme nécessaire pour la construction d'un monument national. Il faudra pour réaliser ce projet faire souscrire un montant de \$50,000 à \$100,000 par action de \$100 chacune.

Il sera question de confier la gestion des finances à des spécialistes tels que MM. Birbau, de Montigny et Forget. Personne ne sera éligible comme officier de la société à moins d'avoir au moins dix actions de \$100.



Machines pour couper la paille, le foin, et moulins à vanner, à battre et à couper les racines, fonctionnant avec un ou deux chevaux, Charrues neuves et réparées.

R. J. LATIMER.

92 MCGILL STREET Montreal.

LA FONDERIE DE JOLIETTE

ETABLIE EN 1846.

AUX CULTIVATEURS

LA FONDERIE DE JOLIETTE, a l'honneur d'informer messieurs les cultivateurs du public qu'elle a en magasin un assortiment complet de moulins à battre à deux chevaux, et à un seul cheval et de moulins à vanner. Nous attirons l'attention sur nos machines à vanner pour un seul cheval. C'est une machine nouvelle et sur un modèle nouveau. Les prix sont très réduits et nous donnons jusqu'à cinq ans de délai, les paiements se faisant par versement. Nous avons aussi des cribles faits sur modèles importés des Etats de l'Ouest, et donnant la plus grande satisfaction.

Nous continuons comme par le passé à manufacturer des charrues, dont la renommée est depuis longtemps faite dans le public.

Nous attirons spécialement l'attention du public en général sur nos poëles de cuisine le "CHENET" et le "PRÉFÉRÉ" et aussi sur nos poëles à fourneau le "SAINT-LAURENT" et le "CANADIEN." Messieurs les marchands de la campagne pourrais se procurer au prix de Montreal, des chaudrons, canards, poëles, boîtes de roasts et autres articles de commerce. Messieurs les sucriers trouveront à la Fonderie un assortiment général de chaudières, chenets et grils de cabane. Les grils de cabane se recommandent d'eux mêmes par l'économie relativement considérable de bois consommé pour faire le sucre avec cet appareil, il n'y a aucune perte de chaleur. On chauffe comme avec un poêle, avec des fagots on fait bouillir tout comme dans des fournaux ordinaires, avec du gros bois.

Nous manufacturons des râsoirs sur un modèle tout nouveau ainsi que des sautoires et nos prix pourront délier la compétition de toute manufacture étrangère.

N'oubliez pas avant de faire vos achats, de venir à la FONDERIE DE JOLIETTE, faire une visite et voir toutes nos machines qui sont à bon marché.

Nous prions de cette occasion pour remercier le public en général de l'encouragement que nous avons eu jusqu'à présent, et nous continuons comme par le passé à recevoir des ordres relativement aux moulins à scie et à farine et tous autres ouvrages que l'on voudra bien nous confier. Nous faisons des roues à l'eau de tous genres et des mieux perfectionnées.

Pour plus amples informations, s'adresser à nos agents dans les paroisses ou à

F. X. LASALLE, GERANT.

LA COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE, [Etablie en 1870.]

—ooooooooo—

"La Cie à Bois de Joliette," informe les constructeurs de bâtisses qu'elle a constamment en mains du bois de charpente de toutes espèces: Bois de sciage, moulures, charpentes, lattes et bardeaux, cèdre, perches et piquets, moulures de toutes sortes.

LES CULTIVATEURS

sont sûrs de pouvoir faire scier leur bois au moulin de la Compagnie, à des conditions très raisonnables et avec promptitude.

TOUTES PERSONNES

désirant entreprendre la coupe de billots ou vendre des terrains boisés, sont priées de s'adresser au bureau de la Compagnie à Bois, à Joliette. Nous payons toujours le plus haut prix pour le bon bois.

Pour plus amples informations, s'adresser à

P. E. McCONVILLE, Président de la Compagnie,

ou à CALIXTE LAFERRIÈRE, Gérant

A Vendre ou à Louer.

La magnifique propriété en pierre avec les dépendances y appartenant à Dame Veuve J. Renaud et située en face du Collège Joliette.

Les conditions de la vente sont faciles et un délai raisonnable pourra être obtenu.

S'adresser à Joliette, à

DAME VEUVE J. RENAUD.

Maison à Louer

Monsieur le Docteur Beraier de St-Hyacinthe, offre à louer la maison en briques située à l'angle de la rue Mansau et St-Charles-Borromée. Aussi deux logis peints se trouvant au-dessus de l'Atelier de la "Gazette de Joliette."

Pour les conditions du loyer qui sont très faibles, s'adresser à Monsieur

RECTOR BEAUDOIN,

Notaire à Joliette.

L. ZMAGNAN

Manufacturier de Biscuits de JOLIETTE

M. MAGNAN se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains un assortiment complet de biscuits de toutes sortes, qu'il vendra aux marchands à des prix défiant toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la Manufacture de Joliette, ainsi que du cacao en feuilles.

Ainsi Messieurs les marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

L. Z. MAGNAN

JOLIETTE P. Q.

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE

l'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices

DES

R.R. PP. Benedictins

DE L'ABBAYE DE SOULAC (GIRONDE)

Dom MAGUELONNE, Prieur

2 MÉDAILLES D'Or: Bruxelles 1880, Londres 1884

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

INVENTÉ EN 1379 PAR LE PRIEUR EN L'AN 1379 PIERRE BOURSAU

L'usage journalier de l'Elixir Dentifrice des RR PP Benedictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des AFFECTIONS DENTAIRES.

MAISON FONDÉE EN 1807 SEGUIN Bordeaux



Se trouvent dans toutes les bonnes parfumeries, Pharmacies et drogueries

GRAND AVANTAGE OFFERT AU PUBLIC

5.000 D'ESCOMPTE SUR TOUT ACHAT. POUR \$5.00 COMPTANT,

AU

Magasin de Marchandises Seches

DE

MM. CHAMPOUX & PREVILLE,

A L'ENSEIGNE DU BALLON ROUGE

COIN DE LA RUE

NOTRE-DAME ET PLACE LAVALTRIE

JOLIETTE

MM. CHAMPOUX & PREVILLE, demandent respectueusement l'attention du public sur leur assortiment de Serge, Tweeds, Etoffes à Robes, Indiennes etc., qu'ils vendront à des prix très réduits.

Ces Messieurs font aussi un commerce spécial de Thé, Melasses, Riz, Sirops, Soda Farines, Lard, de grosserie, Huiles et autres effets

MM. CHAMPOUX & PREVILLE, donnent avis qu'ils prendront le tabac canadien en feuilles en échange de marchandises.

Une visite à leur magasin vous convaincra de la modicité de leurs prix



DOSITHEE BONIN

FERBLANTIER et PLOMBIER,

Place Lavaltrie, porte voisine de la Banque d'Hochelega, en face du Marché

JOLIETTE.

Couvreur en Ferblanc, Tôle Galvanisée, Ardoise etc., etc. Tout ouvrage en Tôle Galvanisée fait sur dessin.

Mr. D. BONIN se charge aussi des commandes à la campagne qu'on voudra bien lui confier.

Tout ouvrage exécuté promptement et à des prix modérés.

NOUVELLE ETONNANTE

A VENDRE

EN GROS ET EN DETAILS GROCERIES DE TOUTES SORTES.

Fleur au plus bas prix du marché, Beurre, Lard et Provisions de toutes espèces, qualité supérieure à conditions faciles.

CHEZ

GASPARD CHAMPOUX

COIN DES RUES ST-VIATEUR ET ST-CHARLES-BORROMÉE

JOLIETTE.

Messieurs les Marchands des paroisses environnantes et le Public en général, sont respectueusement invités à venir visiter cette maison de commerce, dont le propriétaire est en position de pouvoir donner satisfaction à ceux qui voudront l'honorer de leur pratique

Mr. G. CHAMPOUX fait aussi un commerce spécial sur les grains et le bardeau

CARTES D'AFFAIRES

McConville & Renaud AVOCATS.

JOLIETTE P. Q. MM. McCONVILLE & RENAUD ont fait les Cours de Circuit de Montcalm, L'Assomption et Hertford.

J. N. A. McCONVILLE J. A. RENAUD.

J. M. E. Perreault AVOCAT

STE-JULIENNE P. Q.

Bureau du soir, consultations etc. St-Jacques de l'Assomption. M. Perreault suivra les Cours de Joliette et de l'Assomption.

F. X. O. LACASSE

NOTAIRE.

Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Ste-Elizabeth.

STE-ELIZABETH P. Q.

Vezina & Desormiers

NOTAIRES PUBLICS

BUREAU: Rue Mansau, Joliette P. Q.

J. S. Rivest

NOTAIRE

Coin des Rues du Portage et St-Pierre, L'ASSOMPTION.

A. B. Désy

de la Ville de Joliette, huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, se chargera en outre de tout ce qui est de son ressort comme tel, de toutes collections qu'on voudra bien lui confier dans la ville et à l'extérieur.

B. Panneton

Huissier de la Cour Supérieure pour le District de Joliette, se charge de toutes collections, qu'on voudra bien lui confier soit dans la ville ou dans la campagne.

C. T. MOREL

MÉDECIN.

Etabli en la paroisse de Ste-Elizabeth, STE-ELIZABETH, P. Q.



Pharmacie Canadienne

ETABLIE EN 1872.

M. LOUIS ROBITAILLE, a constamment un assortiment varié de drogues, médecines patentées, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc. Le soussigné offre en vente une quantité considérable de graines de toutes sortes.

GRAINES DE CHAMPS.

GRAINES DE JARDINS.

GRAINES DE FLEURS

Toutes ces graines sont fraîches et importées directement des meilleurs maisons anglaises, françaises et américaines.

M. ROBITAILLE continuera comme par le passé à donner une attention spéciale aux commandes de MM. les Médecins et Marchands de la campagne, qui trouveront toujours à la PHARMACIE CANADIENNE un assortiment complet et très varié de drogues pures et fraîches, bandages herniaires, remèdes brevetés, et tous les autres articles généralement tenus dans une pharmacie de première classe, et cela à des prix défiant toute compétition.

Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai.

M. ROBITAILLE attire particulièrement l'attention du public sur les préparations suivantes, dont la propriété ou l'agence exclusive pour le district de Joliette lui appartient.

"ELIXIR RÉSINEUX PROCTOAL", excellent pour la guérison des Rhumes, Toux, Bronchites, etc.

"RESTORATEUR DE LA CHEVELURE DE ROBSON", préparation d'une efficacité éprouvée pour rendre aux cheveux gris leur couleur noire primitive.

"PILULES ANTIBILIEUSES DU DR NEY" purgatif purgatif végétal. Ces pilules ne contiennent pas de mercure. Elles peuvent être administrées en toute sûreté aux enfants et aux adultes d'une faible constitution.

"POMME DÉPURATIVE DE VINE" pour les chevaux, employée avec grand succès contre la Toux, la Gourme et l'Épizootie. C'est aussi l'ameilleure poudre condition dont on puisse faire usage pour les chevaux et les bêtes à cornes.

De nombreux certificats, que M. Robitaille se fera un plaisir de montrer à qui voudra les voir, attestent l'efficacité des préparations ci-dessus mentionnées.

COIN DES RUES

Notre-Dame et St-Paul

EN FACE DU MARCHÉ.

JOLIETTE.